MÉMOIRES
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

TOME SECOND.

MÉMOIRES

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE

DU JACOBINISME;

Par M. l'Abbé BARRUEL.

QUATRIÈME ÉDITION.

TOME SECOND.

... CARM. DISC. MONSPESS...

A AUSBOURG;

CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

1799.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

CSP
DC
178
.B27
1799
v. 2-3

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Dans cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les sophistes de l'impiété, devenant les sophistes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les autels du christianisme, une nouvelle conjuration contre tous les trônes des souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appelés philosophes formèrent encore le vœu d'écraser tous les rois. Objet de ce Volume.

J'ai annoncé de plus qu'aux sophistes de l'impiété devenus les sophistes de la rebellion, se joignit une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-loges de la franc-maçonnerie, méditant contre l'autel & contre le trône les mêmes complots, & faisant comme les philosophes modernes le même serment d'écraser le Christ & tous les rois.

Ce double objet divise naturellement ce second volume en deux parties : la première sera consacrée à développer l'origine & les progrès de cette conspiration des sophistes appelés philosophes ; j'aurai à dévoiler dans la seconde cette secte que je désigne ici sous le nom d'arrière-Maçons, pour distinguer les vrais adeptes d'une foule de frères trop honnêtes pour être admis dans les secrets des arrière-loges, & trop religieux ou trop bons citoyens, trop fidelles sujets, pour se prêter à leurs complots.

Après avoir séparément traité chacune de ces conspirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes se réunirent & s'aidèrent mu-

tuellement pour opérer toute cette partie de la révolution qui abattit en France, & la religion & la monarchie, les autels du Christ, & le trône & la tête de Louis XVI.

Réflexions sur la conspiration contre les rois.

Captivé par les faits, & résolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à saisir, mais nécessaires pour bien suivre la marche des sophistes dans leur nouvelle conspiration, pour montrer par quels grades ils passèrent ou plutôt se trouvèrent en quelque sorte entraînés malgré eux, & par la seule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école & aux vœux, aux sermens de la rebellion.

Tant que sous les auspices de Voltaire, tous ces prétendus philosophes s'étoient contenté d'appliquer aux idées religieuses leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, & d'en conclure qu'il falloit écraser le Dieu de l'évangile, pour laisser à chacun le droit de se faire une religion à sa manière, ou de n'en point avoir, ils n'avoient pas eu de bien grands obstacles à craindre de la part de ces diverses classes d'hommes qu'ils étoient plus spécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le christianisme, toutes les passions combattoient avec eux & pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illusion à des hommes, qui trop souvent n'allèguent leur répugnance à des mystères qu'ils ne conçoivent pas, que pour se dispenser des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des souverains ordinairement peu versés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la religion ; des hommes qui ne cherchent trop souvent dans leur opulence ou dans leur rang que des titres à l'indépendance de leur conduite morale ; d'autres hommes qui n'aspirent à la fortune qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir ; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations, & prêts à sacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un sarcasme ou

d'un blaſphême qu'on appelle bon mot ; d'autres génies encore qui ſouvent ſe trouveroient des ſots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'eſprit contre Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent ſi aiſément des ſophiſmes pour des démonſtrations, tous les adeptes de ces diverſes claſſes ſe mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté de raiſon* que la ſecte leur préſentoit comme incompatibles avec une religion révélée, remplie de myſtères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il eſt abſurde d'oppoſer à la révélation les droits de leur raiſon ; comme ſi les limites & l'inſuffiſance de cette raiſon devoient ſervir de règle au Dieu qui ſe révèle, ou bien à la vérité de ſes oracles, à la miſſion de ſes prophêtes & de ſes apôtres !

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raiſon ſe réduiſent ici à ſavoir ſi Dieu a parlé ; à croire & adorer, de quelque ordre que ſoient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes ſi peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adverſaires bien redoutables pour des ſophiſtes, qui oppoſoient ſans ceſſe à l'évangile toute cette prétendue liberté de la raiſon.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la ſecte appliquant à la ſociété politique, à l'empire des lois civiles, ces mêmes principes *d'égalité* & de *liberté*, s'aviſa d'en conclure qu'en écraſant l'autel, il falloit auſſi écraſer tous les trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelles. Une conſpiration ourdie ſur ces principes, ſur ces conſéquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts & toutes les paſſions des ſophiſtes couronnés, des princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes claſſes de la ſociété, & d'abord ſi dociles aux leçons d'une liberté qui ne parloit encore que d'écraſer la religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Frédéric, ou Joseph II, ou Cathérine III, & Gustave de Suède, bien disposés à se porter eux-mêmes à la destruction de leurs trônes. Il étoit vraisemblable que bien d'autres adeptes, ministres ou courtisans, & riches ou nobles distingués par leur rang, sentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoissant plus de supérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en souveraine; qui pour premier usage de sa souveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes & toutes les têtes élevées au-dessus de son niveau.

Du côté des sophistes eux-mêmes, si la reconnoissance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur existence sembloit devoir ralentir leur ardeur contre le trône. D'Alembert vivoit des pensions des rois de France & de Prusse; il devoit jusqu'à son logement du Louvre aux bontés de Louis XVI. L'impératrice de Russie soutenoit seule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier présomptif du même trône pensionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, si le roi le renvoyoit de son bureau. Le sanhédrin philosophique de cette académie françoise composée de tant d'adeptes, ne devoit son existence, ses jetons & ses ressources qu'au monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres sophistes écrivains qui n'aspirassent à quelque brevet de pension, ou n'en fussent pourvus par l'intrigue des ministres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le duc de Choiseul lui avoit fait rendre une pension que ses impiétés avoient fait supprimer. (*Voyez lettre de Volt. à Damilav. 9 Janvier* 1762.) Bien plus que tout cela, Voltaire savoit mieux que personne tous les succès que la conspiration contre le Christ devoit à la protection des adeptes couronnés;

Il étoit trop flatté de compter à ſon école, des rois, des empereurs, pour ſe porter de lui-même à une conſpiration qui devoit ne laiſſer ſur la terre ni empereurs, ni rois.

Ces conſidérations donnèrent aux complots des ſophiſtes contre le trône, une marche toute autre que celle de leur conſpiration contre l'autel. Dans leur guerre contre l'évangile, l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte : c'eſt la haine du Chriſt qui dominoit chez eux ; il eſt bien difficile qu'ils aient pu ſe le cacher à eux-mêmes : cette guerre fut celle des paſſions contre les vertus religieuſes, bien plus encore que celle de la raiſon contre les myſtères du chriſtianiſme. Dans la guerre des ſophiſtes contre le trône, le prétexte devint conviction ; l'égalité, la liberté parurent démontrées ; les ſophiſtes ne ſoupçonnèrent plus la fauſſeté de leurs principes ; ils crurent faire aux rois une guerre appuyée ſur la juſtice & la ſageſſe. Là, ce furent toutes les paſſions inventant ces principes contre le Chriſt ; ici, ce fut la raiſon égarée par ces principes, ſe faiſant une gloire, un devoir de triompher des rois.

La marche des paſſions avoit été rapide ; dès ſa naiſſance même, la haine de Voltaire pour le Chriſt étoit à ſon comble ; à peine il le connut, qu'il le haït ; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraſer. Il n'en fut pas de même de la haine des rois. Ce ſentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ſes gradations. Les intérêts même de l'impiété croiſèrent quelque temps ceux de la rebellion. Il fallut à la ſecte des années pour former ſes ſyſtêmes, pour réſoudre ſes conſpirations & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des ſophiſtes, en la précipitant. Hiſtoriens fidelles, nous aurons à montrer cette haine des rois en quelque ſorte encore dans ſon enfance, c'eſt-à-dire, naiſſant de la haine du Chriſt,

& appliquant ſucceſſivement à la deſtruction des trônes ces principes inventés contre l'autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des rois aura ſes gradations ; ſes ſyſtêmes viendront aider à l'illuſion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur académie ſecrète, & là ſe trameront enfin contre le trône les mêmes complots que le philoſophiſme avoit d'abord ourdis contre l'autel. Les mêmes moyens & les mêmes ſuccès n'en feront qu'une ſeule & même conſpiration ; les mêmes forfaits & les mêmes déſaſtres n'en feront qu'une même révolution.

CONSPIRATION CONTRE LES ROIS.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER GRADE de la Conſpiration contre les Rois.

VOLTAIRE & D'ALEMBERT paſſant de la haine du Chriſtianiſme à la haine des Rois.

LE déſir d'être vrai, d'être juſte envers un homme qui ſe piqua ſi peu de l'être à l'égard de la religion, nous fera commencer ce chapitre par un aveu qui n'annonce rien moins dans Voltaire que l'ennemi des rois & le principal auteur d'une conſpiration dirigée contre leurs trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du chriſtianiſme, n'avoit conſulté que ſes propres penchans, ou bien s'il lui avoit été donné de ſoumettre les ſophiſtes à ſes idées politiques, comme il lui fut donné de dominer ſur eux par les ſyſtêmes de ſon impiété, jamais le ferment de renverſer les trônes ne fût ſorti de ſon école. Voltaire d'abord propice aux rois.

Voltaire aima les rois, il aima ſur-tout leur faveur & leurs hommages; il ſe laiſſa éblouir par leur ſplendeur. On ne peut méconnoître ce ſentiment dans un auteur qui mit lui-même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV & d'Henri IV, rois de France; de Charles XII, roi de Suède; de Pierre, empereur des Ruſſies; de Frédéric II, roi de Pruſſe; & de tant d'autres rois, ſoit anciens, ſoit modernes.

Voltaire par lui-même avoit tous les penchans des grands seigneurs, il en jouoit parfaitement le rôle à sa cour de Ferney. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisan d'une égalité qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms de gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même aimoit non-seulement les rois, il aimoit le gouvernement monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idee d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit des conseillers au parlement, (*Voy. Lett. à d'Alemb.*) comment se fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette souveraineté populaire qui lui auroit donné pour co-souverains, les villes, les fauxbourgs, les campagnes & ses propres vassaux? Lui, qui se plaisoit tant à régner dans son château, à jouir de tous ses priviléges, au milieu de ses domaines qu'il appeloit sa petite province, comment eût-il voulu accrediter une liberté & une égalité dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières?

Voltaire encore jaloux du titre de fidèle sujet.

Voltaire enfin n'avoit point de désir qui l'emportât sur celui d'anéantir le christianisme; il ne craignoit rien tant que de se voir croisé dans cet objet par des rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur trône comme il en vouloit à l'autel. De là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux philosophes d'être considérés comme autant de fideiles sujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'assurant que, vu la protection de Choiseul & de la courtisane Pompadour, *on peut tout lui envoyer sans risque.* « *On sait*, ajoute-t-il, *que nous aimons le roi* & » l'état. Ce n'est pas chez nous que des Damiens ont entendu des discours séditieux. --- Je desséche des marais, » je bâtis une église, & *je fais des vœux pour le roi.* Nous » défions tous les Jansénistes & tous les Molinistes *d'être* » *plus attachés au roi que nous le sommes.* Mon cher ami, » *il faut que le roi sache que les philosophes lui sont plus* » *attachés que les fanatiques, les hypocrites de son royaume* ». (13 Aout 1760.)

C'est encore pour ce même motif que Voltaire écrivoit à Helvetius même, à ce sophiste que nous verrons si hautement ennemi des souverains : « *C'est l'intérêt du roi* que » le nombre des philosophes augmente, & que celui des » fanatiques diminue. *Nous sommes tranquilles, & tous ces* » *gens-là sont des perturbateurs; nous sommes citoyens, & ils* » *sont séditieux. Les bons serviteurs du roi* & de la raison

» triompheront à Paris, à Vorrey, & même aux Délices ». (*Lett. du 27 Octob.* 1760.)

Dans la crainte que, malgré ces protestations de fidélité, les philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert : « Savez-vous quel est ce mauvais citoyen qui » veut faire croire à monsieur le dauphin que le royaume » est plein d'ennemis de la religion ? Il ne dira pas au moins » que Pierre Damiens, François Ravaillac & ses prédé- » cesseurs aient été des déistes, des philosophes ». Malgré cela, la lettre finissoit par dire : « J'ai bien peur que Pierre » Damiens *ne nuise beaucoup à la philosophie* ». (16 Janv. 1757.)

Enfin si quelque chose doit montrer dans Voltaire un philosophe peu ennemi des rois, c'est la manière dont on le voit traiter ceux de la secte qui attaquoient l'autorité des souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé : *Théorie de l'impôt.* « *Reçu*, répond Voltaire, *la Théo-* » *rie de l'impôt ;* théorie obscure, théorie qui me paroît ab- » surde ; & toutes ces théories viennent mal-à-propos pour » faire accroire aux étrangers que nous sommes sans res- » source, & qu'on peut nous outrager & nous attaquer impu- » nément. *Voilà de plaisans citoyens & de plaisans amis* » *des hommes !* Qu'ils viennent comme moi sur la frontière, » *ils changeront bien d'avis. Ils verront combien il est né-* » *cessaire de faire respecter le roi & l'état. Par ma foi, on* » *voit tout de travers à Paris* ». (11 Janvier 1761.)

Défendant l'autorité des rois.

Le meilleur royaliste ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement sur la nécessité de maintenir l'autorité du monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zèle pour les rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philosophie séditieuse, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les Français, & faire succéder au fanatisme des Ravaillac & des Damiens, celui des Robespierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au moins comme il traitoit par intervalle ces fous d'économistes, qui, renversant l'autorité du roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des rois n'étoit plus que le reste d'un sentiment français, d'une éducation que le philosophisme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les vestiges alloient bientôt se trouver effacés dans le cœur du sophiste.

Voltaire eût-il été, soit par son penchant propre, soit par intérêt pour sa secte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidelle & de *bon serviteur du roi*, il étoit

Voltaire déclinant vers l'égalité & la liberté anti-royalistes.

trop facile aux adeptes d'oppoſer aux leçons qu'il leur donnoit par fois ſur la ſoumiſſion aux ſouverains, les principes d'où il partoit ſans ceſſe lui-même pour les révolter contre le Dieu du chriſtianiſme. Pour des hommes inſtruits à ſe croire égaux & libres contre le Dieu de la revélation, contre ſes miniſtres & ſes prophètes, il étoit naturel qu'ils en vinſſent à ſe croire égaux & libres contre les maîtres de la terre. Voltaire leur droit : L'égalité des droits, la liberté de la raiſon près de l'autel, ſont inconciliables avec l'empire de cette égliſe & de cet évangile preſcrivant la ſoumiſſion, la foi à des myſtères que la raiſon ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour en venir à dire : l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne ſe concilient pas mieux avec la ſoumiſſion à l'empire & aux lois d'un ſeul homme, ou même de pluſieurs appelés parlement ou ſénat, avec des lords ou princes, dominant ſur le reſte d'une nation entière, & dictant à la multitude des lois qu'elle n'a point diſcutées elle-même, ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues, ou qu'elle ceſſe de vouloir.

Ces principes ſi vivement pouſſés par Voltaire contre la religion, pouvoient être oppoſés à ſes leçons ſur la ſoumiſſion aux ſouverains, & ils le furent. Les adeptes preſſèrent les conſéquences, & il n'étoit pas homme à reſter en arrière de ſon école même dans ce qu'il appeloit philoſophie. La manière dont il fut entraîné des ſophiſmes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de la philoſophie antireligieuſe, pour n'être pas digne d'obſervation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Chriſt, de l'égliſe & de ſon ſacerdoce, lorſqu'en 1718 il faiſoit débiter ſur le théâtre, dans ſa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des ſpectateurs & des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux ſeuls toute cette révolution antireligieuſe qui devoit s'accomplir ſoixante-dix ans plus tard.

> Les prêtres ne ſont pas ce qu'un vain peuple penſe ;
> Notre crédulité fait toute leur ſcience.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple que cette égalité de droits & cette liberté de raiſon qui, ne reconnoiſſant ni autorité ni miſſion dans les prêtres, laiſſent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeler ſa raiſon ſur les idées religieuſes. Il ſe paſſa bien des années encore avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître dans les monarques plus de droits qu'il n'en reconnoiſſoit dans l'égliſe.

Il eſt conſtant même que Voltaire ne penſoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté, un principe fatal aux monarchies; qu'il ne ſavoit pas même ce que l'on entendoit par la liberté & par l'égalité appliquées aux idées civiles, lorſqu'en 1738 il publia ſes épîtres ou ſes diſcours ſous le titre *d'egalité*, *de liberté*. Les premières leçons qu'il eut ſur ces objets, lui vinrent de ſon élève Thiriot, qu'il avoit laiſſé en Angleterre; & à qui il s'étoit adreſſé pour ſavoir ce que les adeptes penſoient de ces épîtres. Ou, pour mieux dire, Thiriot, qui ſans doute ſavoit les penchans de ſon maître à l'ariſtocratie, ſe contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il reſtoit en déça des principes. Senſible à ce reproche, Voltaire, ſur le ton d'un homme qui n'aime pas à ſe voir devancé par ſes diſciples, répondit en ces termes: « Un petit mot ſur les épîtres. Où diable prend-» on que ces épîtres ne vont pas au fait? Il n'y a pas un » vers dans la première qui ne montre *l'égalité des condi-» tions*, pas un dans la ſeconde qui ne prouve *la liberté* ». (Lett. à Thiriot, 24 Octobre 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raiſon ſur ſon maître. Il eût pû lui répondre que dans toutes ces épîtres, il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre ſens philoſophique, puiſque dans la première tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'eſt que dans toute ſorte de conditions, la ſomme du bonheur eſt à-peu-près égale; puiſque dans la ſeconde, la liberté eſt conſidérée comme faculté phyſique, bien plus que comme droit naturel ou civil & politique. La conſéquence de la première étoit, qu'il faut ſe mettre peu en peine de la diverſité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La ſeconde laiſſoit de côté la liberté dont les adeptes ſe ſont montrés le plus jaloux contre les rois, & ne prêchoit que celle dont l'exiſtence prouve cette diſtinction du bien, du mal moral, que la ſecte trouva toujours trop favorable aux idées religieuſes.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laiſſa pas moins entraîner peu-à-peu dans leurs ſens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute impreſſion que cette doctrine pouvoit faire; il tourna ſi bien ſa definition de liberté (1), que les fataliſtes mêmes ne

(1) S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'eſt autre choſe que le *pouvoir de faire ce que l'on veut*. Un vrai métaphyſicien diroit: Le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, c'eſt-à dire, de déterminer ſa volonté, de choiſir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'eſt pas le *pouvoir*, c'eſt la *volonté* qui fait le mal moral. Un hon-

l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté que celle dont la secte a fait si bien valoir les privilèges contre les souverains.

Ces changemens qu'il fit à son épître sur l'ègalité avoient un rapport bien plus direct au système de la révolution politique. Dans la première édition de cette épître, on lisoit :

> Les états sont égaux, mais les hommes diffèrent !

La secte auroit voulu y lire :

> Les hommes sont égaux, mais les états diffèrent !

Voltaire enfin sentit ce qu'on exigeoit de lui, & alors rougissant de se trouver moins avancé que ses propres disciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea sa doctrine & ses vers. Pour effacer sa honte & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore son épître sur *l'égalité*. Il ne fut content de sa verve que lorsqu'enfin les adeptes ne purent plus se plaindre qu'il *n'allât pas droit au fait*, & n'entendît pas l'égalité des hommes aussi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de son égalité, contre les grands, les riches & les rois, il le dit en ces vers :

> Tu vois, cher Ariston, d'un œil d'indifférence,
> La grandeur tyrannique & la fière opulence.
> Tes yeux d'un faux éclat ne sont point abusés ;
> Ce monde est un grand bal, où des fous déguisés,
> Sous les risibles noms d'éminence & d'altesse,
> Pensent enfler leur être & hausser leur bassesse.
> En vain des vanités l'appareil nous surprend ;
> *Les mortels sont égaux, le masque est différent.*
> Nos cinq sens imparfaits, donnés par la nature,
> De nos biens, de nos maux sont la seule mesure.
> *Les rois en ont-ils six ? & leur ame & leur corps*
> *Sont ils d'une autre espèce ? ont-ils d'autres ressorts ?*

---

nête homme a souvent le même pouvoir que le méchant de faire le même crime ; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut ; le méchant est libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme est libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui ci seroit il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuisible, & sa volonté la rejette librement ; le second peut la faire & la veut librement ; le troisième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux, le second en méchant, le troisième en machine, en fou, en insensé, qui n'est pas maître de sa raison ou de sa volonté. Le fou & le méchant ont pu & fait la même chose. La différence n'est ni dans le pouvoir ni dans le fait ; elle est donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir Mais Voltaire & les autres sophistes avoient leurs raisons pour ne pas faire toutes ces différences.

Voilà précisément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris un peu moins élégamment, quand elle demandoit si les rois & les nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus simple paysan ; si les riches avoient deux estomacs ; & pourquoi toutes ces distinctions de souverains, de princes, de chevaliers, puisque *tous les mortels sont égaux* ?

Il faut en convenir, il en coûta beaucoup à Voltaire pour se faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une autre espèce que Pompignan, Fréron ou Desfontaines, tant d'autres hommes qu'il accabloit de ses sarcasmes, il sentoit que dans la même espèce & avec la même nature, il est encore bien des inégalités parmi les hommes ; qu'il n'étoit pas nécessaire pour lui-même d'avoir *un sens de plus* pour mettre assez de différence entre lui & la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à sa muse : *Les états sont égaux, mais les hommes different*, (prem. & sec. édit.) il n'en passa pas moins du blanc au noir pour la forcer à dire : *Les mortels sont égaux, le masque est différent.* (Edit. de Kell ; voyez les Variantes.)

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les républiques & finit par détester les rois, si Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en passer pour établir la liberté qui déteste le Christ, il est vraisemblable qu'il s'en feroit tenu à celle-ci ; mais lors de ses premières productions contre le christianisme, il avoit trouvé l'autorité des rois trop répressive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ses blasphêmes : c'est de là que naquit son premier penchant vers les républiques. On n'en sauroit douter, quand on a lu ses lettres datées de Hollande, & celle-ci sur-tout adressée de la Haye au marquis d'Argenson : « J'aime encore mieux, » *lui dit Voltaire*, l'abus qu'on fait ici de la liberté d'imprimer ses pensees, que l'esclavage dans lequel on tient » chez vous l'esprit humain. Si l'on y va de ce train, que » vous restera-t-il que le souvenir de la gloire du siècle de » Louis XIV ? Cette décadence me feroit souhaiter de m'établir dans le pays où je suis à présent. La Haye est un » séjour délicieux ; & *la liberté y rend les hivers moins » rudes. J'aime à voir les maîtres de l'état simples citoyens.* » Il y a des partis, & il faut bien qu'il y en ait dans une » république ; mais l'esprit de parti n'ôte rien au patriotisme, » & je vois de grands hommes opposés à de grands hommes. » --- Je vois d'un autre côté avec non moins d'admiration, „ un des principaux membres de l'état marcher à pied sans „ domestiques, habiter une maison faite pour ces consuls „ romains qui faisoient cuire leurs légumes. --- Ce gouver-

Voltaire devenu républicain.

„ nement-ci vous plaisoit infiniment avec ses défauts qui en „ sont inséparables. *Il est tout municipal, & voilà ce que „ vous aimez* „. (Lett. du 8 Août 1743.)

Toutes ces expressions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des rois. Quelques années plus tard, cette passion s'étoit bien fortifiée dans le cœur de Voltaire, si l'on en juge par une de ses lettres datée de Colmar, & que je vois citée dans des Mémoires de M. de Bevis, comme écrite à un académicien de Marseille; elle est conçue en ces termes : " Je me rendrois à „ votre invitation, si Marseille étoit encore une république „ grecque; car j'aime beaucoup les académies, *mais j'aime „ encore mieux les républiques.* Heureux les pays où nos „ maîtres viennent chez nous, & ne se fâchent point si „ nous n'allons pas chez eux „ !

Ce n'étoit encore là qu'aimer les républiques; ce n'étoit pas absolument haïr & détester les rois, ne voir sous leur empire que despotisme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le trône se rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'autel. C'est au moins ce que semble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert : " A l'égard „ de Duluc, (c'est-à-dire, à l'égard de Frédéric II) tantôt „ mordant, tantôt mordu, c'est un bien malheureux mor- „ tel ; & *ceux qui se font tuer pour ces messieurs-là, sont „ de terribles imbécilles. Gardez-moi ce secret avec les rois „ & avec les prêtres* „. (Lett. du 12 Déc. 1757)

Son secret sur les rois.

Ce secret a cessé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les sophistes du siècle rejeter sur les rois seuls & sur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers est affligé, & s'efforcer de persuader aux peuples qu'ils seroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien se gouverner eux-mêmes au lieu de se laisser gouverner par des rois. Cette prétention démentie par les fréquentes guerres, soit extérieures soit intestines des républiques, sert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus besoin d'argumens bien solides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant sous les drapeaux des rois, croient aussi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut sur-tout observer dans cette lettre, c'est combien le secret de Voltaire sur *les rois* se trouve étroitement lié avec son secret sur *les prêtres.* L'un & l'autre de ces secrets lui étoient déjà échappés plus d'une fois publiquement. Sa tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un, en faisant répéter sur le théâtre ces vers déjà cités : *Les prêtres ne sont pas*, &c.

&c. Le temps étoit auſſi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à ſavoir ce qu'ils devoient penſer des ſouverains, de leurs droits, de leur origine, & de toute cette nobleſſe qui, dans les ſervices de ſes ancêtres, trouvoit & le modèle, & le puiſſant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On a beau excuſer le poëte, c'eſt l'ennemi des rois, bien plus que le génie de la poëſie qui inſpiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un perſonnage théâtral les ſentimens du ſophiſte. Aſſurément ce n'étoit pas le reſpect pour les monarques qui, ſur les théâtres d'une nation gouvernée par des rois, & ſe glorifiant du courage & des ſervices de ſa nobleſſe, toujours l'appui du trône, faiſoit retentir ces vers ſi flétriſſans pour la royauté & ſi pleins de mépris pour tout l'ordre de ſes antiques défenſeurs :

Ses principes contre les rois.

> Le premier qui fut roi, fut un ſoldat heureux.
> Qui ſert bien ſon pays, n'a pas beſoin d'aïeux.

(*Voyez* Trag. Mérope.)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux Français, la révolution antimonarchique étoit toute entière dans ſon cœur, comme il y avoit déjà toute la révolution antichrétienne quand il faiſoit déclamer ſes vers contre les prêtres. Enfin le jacobiniſme le plus outré pouvoit ſeul applaudir quand Voltaire ajoutoit : *Voulez-vous être heureux ? vivez toujours ſans maître.* (Diſc. ſur le bonheur, *apud* Dial. des phil)

C'eſt ainſi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'autel, Voltaire chaque jour ſe rapprochoit de la liberté ennemie des trônes. Ce n'eſt pas ſans deſſein que ces maximes échappoient à ſa verve. Dans ſa correſpondance avec d'Alembert, l'intention ſe manifeſte par le ſoin d'avertir ſon confident, de lui faire obſerver ces vers qui apprennent aux ſujets à s'ériger en juges de leurs rois, & à devenir même leurs aſſaſſins & leurs bourreaux, quand il leur plaît de ne voir dans le prince qu'un tyran ou qu'un deſpote. Ce ſont préciſément des leçons de cette eſpèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert : " Il faut vous ,, dire que je brochai, il y a un an, les *Lois de Minos*, ,, que vous verrez ſiffler inceſſamment. Dans ces Lois de ,, Minos, Teucer dit au ſénateur Mérione :

> Il faut changer de lois ; il faut avoir un maître.

,, Le ſénateur lui répond :

> Je vous offre mon bras, mes tréſors & mon ſang ;
> Mais ſi vous abuſez de ce ſuprême rang,
> Pour fouler à vos pieds les lois & la patrie,
> Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.

(*Lett. du* 13 *Nov.* 1772.)

Si Voltaire eût trouvé de ces ſortes de vers dans les œuvres d'un prêtre, il eût crié à l'aſſaſſin des rois & au tyrannicide. Il eût dit : Voilà un ſujet qui s'érige en juge de ſon ſouverain, qui ſe réſerve le droit de prononcer entre lui & les lois ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner ſon glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peuple qu'il faut punir le prince, & que ſa mort rendra la vie aux lois. Voltaire eût ajouté : Voilà le peuple juge & ſouverain de ſes ſouverains mêmes ; voilà les maximes qui font les ſéditieux, qui amènent les révolutions & toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte & ſecrète contre les trônes.

Ce que Voltaire eût dit avec aſſez de fondement ſur cette affectation d'oppoſer ainſi les rois & la patrie, l'hiſtoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raiſon qu'il ſentoit auſſi bien que perſonne le danger de ſes maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ſes amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions qu'il ſavoit ſi peu faites pour attacher les peuples aux rois ; " commencez par me „ faire ſerment de ne point laiſſer ſortir mes petits pâtés de „ vos mains, & de me les renvoyer en m'apprenant ſi j'y „ ai mis trop ou trop peu de poivre, & ſi le goût qui règne „ aujourd'hui eſt plus dépravé que le mien. *Le fonds de mes* „ *petits pâtés n'eſt pas pour une monarchie ;* mais vous „ m'avez appris qu'*on avoit ſervi du Brutus*, il y a quelque „ temps, devant M. le comte de Falkenſtein (l'empereur „ Joſeph II dans ſon ſéjour à Paris), & que les convives „ ne s'étoient pas levés de table „. (*Lettre du 27 Juillet* 1777.) Ce langage n'eſt pas bien énigmatique. Il montre dans Voltaire un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ſes confrères pariſiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du roi. On y voit un auteur qui craint, il eſt vrai, d'expoſer encore trop clairement des ſentimens qu'il ſait très-bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller auſſi loin qu'il le pourra ſans ſe compromettre. On y voit un auteur qui ſe flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le temps où il eſt arrivé, parce que l'empereur Joſeph II a été aſſez imprudent pour *ſe laiſſer ſervir du Brutus*, c'eſt-à-dire, pour écouter, ſans le moindre ſigne d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des ſouverains.

Ses vœux & prophéties pour la révolution antimonarchique

Il eſt bien d'autres lettres qui indiquent combien cette paſſion d'une liberté antimonarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire ; combien même l'attachement des Français pour leurs rois étoit devenu mépriſable à ſes yeux. Il en eſt ſur-tout une où il ſe montre inconſolable de voir des étrangers

pénétrés du cathéchiſme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Pariſiens, mais obligés d'aller porter leur ſyſtéme ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre ſes anciens compatriotes que ſi l'homme a été mis au monde pour ſervir Dieu, il fut auſſi créé *pour être libre*. (Lettre à Damilaville, 23 Mars 1764.) Enfin ce qui déplaiſoit plus ſpécialement à Voltaire, à meſure qu'il faiſoit lui-même plus de progrès dans ce cathéchiſme de la liberté, c'eſt que les Français, qu'il appeloit ſes *Welches*, n'en euſſent pas encore un ſemblable. (*Ibid. & paſſim.*) L'hiſtoire, en remarquant ces progrès de Voltaire dans le cathéchiſme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funeſtes ſuites; qu'il les eût déteſtées, s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame aſſez féroce pour ſouhaiter les jours de Robeſpierre; mais il ſavoit prévoir, il appeloit de tous ſes vœux, il annonçoit avec complaiſance des révolutions, qu'il ſavoit au moins devoir être ſuivies de terribles orages. Quels que ſoient les déſaſtres qui ſuivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en eſtimoit pas moins heureuſe la jeuneſſe deſtinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ſes lettres au marquis de Chauvelin :

« Tout ce que je vois jette les ſemences d'une révolution » qui arrivera *immanquablement*, & dont je n'aurai pas le » *plaiſir d'être témoin*. Les Français arrivent tard à tout, » mais ils arrivent. La lumière s'eſt tellement répandue de » proche en proche, qu'on éclatera à la première occaſion, » *& alors ce ſera un beau tapage.*

» *Les jeunes gens ſont bien heureux, ils verront de belles* » *choſes* ». (Lettre à M. de Chauvelin, 2 Mars 1764.)

Qu'on remarque l'époque de cette lettre, elle eſt antérieure de vingt-cinq ans à la révolution françaiſe. Dans ce long intervalle on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ſes adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès-lors remportées contre l'autel, lui donnaſſent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit ſur le trône, ſoit que le ſuccès des ſarcaſmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu haſardés impunément contre les ſouverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru pour lui & ſes adeptes, bien loin de s'effrayer des principes d'inſurrection que ſes diſciples répandirent dans leurs productions, il ne fut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchiſme des nations.

Quand Diderot publia ſon Syſtême de la nature, ce ne

furent ni ses prétentions ni ses déclamations frénétiques contre les souverains que le philosophe de Ferney lui reprocha, il s'en tint à refuter une métaphysique dont il craignoit que l'absurdité ne retombât sur la philosophie. Les absurdités & les invectives contre les souverains ne l'empêchèrent pas de se réjouir avec d'Alembert, qu'*on s'arrachât* ce livre & qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe*. Quand il vit des courtisans, des princes faire imprimer le livre d'Helvétius, intitulé : *De l'homme & de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux & antimonarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des rois que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le succès de cet ouvrage la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la sourdine*. (Voyez lettre à d'Alembert, 16 Juillet 1770; au même, lettres 114 & 117, an. 1773; à la duchesse de Choiseul, an. 1770.)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des révolutions & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoit accompagner la chûte des tyrans & des despotes, c'est-à-dire, dans le langage de la philosophie, des empereurs, des rois, des souverains.

Sentimens & moyens de d'Alembert contre le trône.

Nos lecteurs & l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; si tout aussi zélé que son cher maître pour une liberté antichrétienne, il en vint comme lui à cette liberté ennemie des rois. C'est de d'Alembert même que j'emprunterai la réponse à cette question. Elle se trouve assez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux secrets.

« Vous aimez *la raison & la liberté*, mon cher & illustre » confrère, & *on ne peut* guères aimer *l'un sans l'autre*. » Eh bien, voilà un digne *philosophe républicain* que je » vous présente, & qui vous parlera *philosophie & liberté*. » C'est M. Jennings, chambellan du roi de Suède, homme » du plus grand mérite & de la plus grande réputation dans » sa patrie. Il est digne de vous connoître, & par lui- » même & par le cas qu'il fait de vos ouvrages *qui ont* » *tant contribué à répandre ces deux sentimens parmi ceux* » *qui sont dignes de les éprouver* ». (Lettre du 19 Janvier 1769)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réservé dans ses expressions, & toujours sur ses gardes, crainte d'en laisser échapper qui le compromettent! *Vous aimez la raison & la liberté, on ne peut guères aimer*

l'un sans l'autre ! Cette raison, quelques lignes plus bas, c'est la *philosophie ;* cette liberté immédiatement après, est celle d'un *philosophe républicain* dans l'ame, & cependant vivant sous une monarchie, comblé des bienfaits, jouissant même de la confiance de son roi. C'est donc ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guères aimer sa prétendue philosophie, sans avoir dans son cœur l'amour des républiques, ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver sous l'empire des rois.

C'est d'Alembert encore qui, parmi tous les titres à son estime, à celle de Voltaire, distingue plus spécialement cet amour d'une *philosophie républicaine*, dans un sophiste courtisan, qui ne peut conserver ce penchant qu'avec le vœu secret de trahir la cause de son roi.

Enfin c'est d'Alembert qui exalte ici les productions de son cher & illustre confrère, comme ayant plus spécialement contribué à répandre *ces deux sentimens*, *philosophie & liberté républicaines, parmi ceux qui sont dignes de les éprouver*, c'est-à-dire, comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus sages, qui ne savent jamais trouver la liberté sous l'empire des rois, qui détestent les monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourrissent pour les républiques. Lui, qui se croit si digne d'éprouver *ce double sentiment*, lui, qui ne connoît point de vraie philosophie sans ces deux sentimens, pouvoit-il déclarer plus expressément à quel point son cœur en étoit pénétré, combien il eût souhaité ces révolutions qui abattent les trônes pour ériger des républiques ?

En nous voyant tirer ces conséquences des aveux du sophiste, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement ou l'amour des républiques ou celui de la liberté, avec la haine des rois & le vœu d'abattre tous les trônes. Nous le savons, il est de sages républicains qui savent aimer leur gouvernement & respecter celui des autres peuples ; nous le savons encore, & il nous en coûteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'est pas plus inconciliable avec les monarchies qu'avec les républiques, & souvent il arrive qu'elle est plus réelle & plus étendue sous l'empire d'un roi que sous celui des républiques, & sur-tout des démocraties. Mais lorsque nous voyons des sophistes se plaignant sans cesse du gouvernement des rois sous lesquels ils vivent, sans cesse désignant leurs souverains sous le nom de despotes, sans cesse soupirant après la liberté du philosophe républicain, alors assurément nous avons droit de dire que l'amour des republiques & de la liberté ne se séparent point chez eux de la haine des rois. Or, ces plaintes échappent sans cesse à nos sophistes. Si leurs blasphêmes

contre le Christ sont réprimés, si leur sophisme trouve le moindre obstacle, c'est que *la raison est dans les fers*, c'est que le despotisme leur suscite *des persécutions à la Decius*, c'est qu'on est *malheureux de vivre* sous les yeux d'un monarque & de ses ministres (*Corresp. de Volt. & de d'Alemb. passim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on se souvienne que dans la guerre contre l'autel, son rôle fut celui du renard. On ne le verra pas oublier ses artifices dans la guerre contre les rois. Il fait contr'eux ce qu'il a fait contre le Christ. Il se sert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'exposer lui-même. C'est ainsi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zèle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une philosophie & d'une liberté républicaines; & crainte que ce zèle ne se refroidisse, c'est ainsi qu'il a soin d'ajouter: « Continuez à » combattre comme vous faites, *pro aris & focis.* Pour moi » *qui ai les mains liées par le despotisme ministériel & sa-* » *cerdotal*, je ne puis faire que comme Moïse, les lever » au ciel, tandis que vous combattez ». (19 *Janvier* 1769.)

C'est encore ainsi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui est sorti de sa plume dans la double guerre contre l'autel & contre le trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre: « Je suis presque fâché, *lui écrit-il*, quand j'ap- » prends par le public, *que vous avez donné*, sans m'en rien » dire, *quelque nouveau camouflet au fanatisme & à la* » *tyrannie, sans préjudice des gourmades à poing fermé* » *que vous leur appliquez si bien d'ailleurs. Il n'appartient* » *qu'à vous de rendre ces deux fléaux du genre humain* » *odieux & ridicules* ». (Lett. de d'Alembert, 14 Juillet 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter dans cette guerre les éloges de d'Alembert, parce qu'ils n'avoient pas comme Voltaire cet art de plaire aux rois eux-mêmes, & de les amuser par des romans, par des histoires dont ces rois sentoient peu que les satyres & les sarcasmes tomboient sur leur couronne, en frappant sur les rois leurs confrères. Tous les sophistes n'avoient pas cet art que possédoit si bien Voltaire, d'écraser les vivans en frappant sur les morts; de ménager la personne du souverain, en rendant odieuse la souveraineté. Aussi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudisse également à tous ceux qui se montrent dans cette guerre aux rois. Les uns en disoient trop & s'y prenoient mal-adroitement; il appelle ceux-là de ces

gâte-métiers qui se trouvent par-tout. (Lett. à Volt. 24 Janv. 1778.) Les autres n'étoient pas assez hardis ; il leur trouve de l'esprit, mais il voudroit qu'ils fussent *moins favorables au despotisme.* On sent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire : *J'ai presque autant de haine que vous pour les despotes.* (Lettre du 23 Janvier 1770.)

Il seroit inutile de nous représenter qu'on peut haïr le despotisme sans détester les rois, nous le savons ; mais quels sont donc ici les despotes sans cesse désignés par nos sophistes, si ce ne sont les rois sous lesquels ils vivoient ? Cette haine & ces plaintes continuelles iront elles tomber sur l'empereur des Turcs ou sur le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos philosophes ? De pareilles excuses ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la secte : nous aurons assez occasion de prouver combien ces mots *despotes, tyrans* & *souverains* ou *rois*, sont synonymes à son école. L'affectation seule de les confondre démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adeptes & de leurs chefs, n'est qu'un seul sentiment.

Au reste, les adeptes favoris de la secte ne nous ont pas laissés réduits aux simples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le temps nous a montrée si fatale aux monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les rois aucun de ces traits, de ces sarcasmes si bien appréciés par les sophistes, il n'en seroit pas moins pour son école celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies ; celui qui leva la barrière la plus difficile à franchir pour arriver au trône, & pour briser le sceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la révolution françaife accomplir sur la couronne & la personne du malheureux Louis XVI.

Aveux des conjurés sur Voltaire.

Ce service important pour la secte, Condorcet l'avoit apprécié quand il disoit : « Que des hommes qui, s'il n'avoit » pas écrit, seroient encore esclaves des préjugés, accusent » Voltaire d'avoir trahi la cause de la liberté ; --- ils ne » voient pas que si Voltaire eût mis dans ses ouvrages les » principes du vieux Brutus, c'est-à-dire, ceux de l'acte » d'indépendance des Américains, ni Montesquieu, ni » Rousseau n'auroient pu écrire leurs ouvrages ; que si, » comme l'auteur du Systême de la nature, il eût invité » les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, » *l'Europe seroit encore superstitieuse*, & *resteroit long-temps* » *esclave* ; ils ne sentent pas que dans les écrits comme

» dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui » peut être utile ». (*Vie de Volt.*, *édit. de Kell.*)

Condorcet imaginoit avoir déployé lui-même dans ce texte tout le courage du moment ; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en disant plus clairement aux rois, que leur trône seroit resté inébranlable, si Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'esprit des peuples l'empire de la religion ; ses confrères les adeptes journalistes crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas assez étendu sur ce prétendu service de Voltaire.

On en étoit au fort de la révolution française ; Louis XVI n'étoit plus qu'un vrai fantôme de roi dans son palais ou sa prison des Tuileries ; la partie littéraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Champfort. Ce bureau des adeptes se chargea d'apprendre sans détour au malheureux monarque à quel homme il devoit la chûte de son trône. L'article du journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le marquis de Condorcet, voici ce que disoit le philosophe hebdomadaire :

« Il semble qu'il étoit possible de développer davantage » *les obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire*. Les circonstances actuelles fournissoient une belle » occasion. *Il n'a point vu tout ce qu'il a fait ; mais il* » *a fait tout ce que nous voyons*. Les observateurs éclairés, » ceux qui sauront écrire l'histoire, prouveront à ceux qui » savent réfléchir que le *premier auteur de cette grande* » *révolution qui étonne l'Europe, & qui répand de tout côté* » *l'espérance chez les peuples & l'inquiétude dans les cours*, » *c'est sans contredit Voltaire*. C'est lui qui a fait tomber » le premier *la plus formidable barrière du despotisme*, *le* » *pouvoir religieux & sacerdotal. S'il n'eût pas brisé le* » *joug des prêtres*, *jamais on n'eût brisé celui des tyrans*. » L'un & l'autre pesoient ensemble sur nos têtes, *& se* » *tenoient si étroitement*, *que le premier une fois secoué*, » *le second devoit l'être bientôt après*. L'esprit humain ne » s'arrête pas plus dans son indépendance que dans sa servitude, & c'est Voltaire qui l'affranchit, en l'accoutumant » à juger sous tous les rapports ceux qui l'asservissoient. » C'est lui qui a rendu la raison populaire ; & si le peuple » n'avoit pas appris à penser, jamais il ne se seroit servi » de sa force. C'est la pensée des sages qui prépare les *ré-* » *volutions* politiques, mais c'est toujours le bras du peuple » qui les exécute ». (*Mercure de France*, *samedi 7 Août* 1790. N.° 18, *page 26*.)

Résultat de ces aveux.

Si je n'avois ici qu'à démontrer jusqu'à l'évidence, que ces

ces hommes parés du nom de philoſophes, ſous le nom & à l'école de Voltaire, en attaquant la religion ont eu plus ſpécialement en vue le projet d'anéantir les rois; que c'eſt aux ſuccès de Voltaire contre la religion de Jéſus-Chriſt qu'ils attribuent bien ſpécialement eux-mêmes leurs ſuccès contre l'autorité des monarques; que ſous le nom de tyrans & deſpotes, ils entendent juſqu'au meilleur des rois & au plus légitime des ſouverains, je croirois preſque pouvoir terminer ici ces Mémoires ſur la conſpiration des ſophiſtes contre tous les rois. Quels ſont en effet les ſophiſtes qui déclarent enfin publiquement & ſi expreſſément dans cet article le ſecret de la ſecte? C'eſt d'abord Condorcet le plus déterminé des athées, le plus cher des diſciples & le plus ferme appui de l'eſpoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans ſa confidence & dans celle de d'Alembert (*Voyez le premier volume de ces Mémoires*); c'eſt lui qui commence par nous dire que ſi Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puiſſance des rois, nous ſerions encore leurs eſclaves. Après lui, c'eſt dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reſte encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort, c'eſt dans ce journal le plus répandu de tous ceux de la ſecte, c'eſt là que l'on ſe plaint encore de la timidité ou de la mal-adreſſe de Condorcet; c'eſt là qu'on l'accuſe de n'avoir pas aſſez développé les prétendues obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du deſpotiſme par celle de la religion, la ruine des tyrans par celle des prêtres. Et quel eſt ce deſpote, quel eſt donc ce tyran dont ils triomphent déjà ſi hautement? C'eſt l'héritier le plus ſacré du plus ancien des trônes; c'eſt ce roi dont le nom eſt celui de la juſtice même, de la bonté & de l'amour du peuple; c'eſt ce même roi qui tant de fois a proteſté qu'il ne veut pas que pour ſa cauſe il ſoit verſé une ſeule goutte du ſang de ſes ſujets; c'eſt Louis XVI qui eſt le deſpote dont ils s'applaudiſſent de triompher! S'il eſt encore un roi qui ſe croie hors de compte dans leur conſpiration, qu'il prête donc l'oreille & les écoute. Ce n'eſt pas de la France ſeule qu'ils lui parlent, c'eſt tout le *genre humain* qu'ils voient eſclave ſous les rois; cet eſpoir qu'ils ſe félicitent d'avoir fait naître, c'eſt celui qu'ils ont vu ſe répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille ſur votre trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous ſuppoſent; car ils croient au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les cours*, parce qu'ils ſavent bien qu'il n'en eſt pas une dont leurs principes

& leurs attentats ne menacent hautement le monarque. Oui, leur conspiration contre tous est déjà si évidente, que l'histoire pourroit se dispenser d'en chercher d'autres preuves; mais avant d'oser la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conspiration elle-même a eu ses grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le trône, naissant dans les chefs mêmes de leur haine contre le Christ; le second de ces grades se trouvera dans les systêmes forgés par les adeptes pour renverser & suppléer la puissance des rois. Cette haine du Christ, de son église & de sa foi, étoit née dans les maîtres des principes vagues & insensés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les systêmes de la secte pour écraser les trônes.

CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ de la Conjuration contre les Rois.

Systêmes politiques de la Secte.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Systême politique du marquis d'Argenson.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux sentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irréligieuse, appliquées aux objets politiques, ce même marquis d'Argenson, long-temps ministre en France des affaires étrangères; ce même homme qui avoit passé une si grande partie de sa vie auprès des rois, vivant de leur faveur, parce qu'ils le croyoient consacrant toute sa vie à leurs grands intérêts; ce même homme n'en fut pas moins le premier des sophistes qui jeta sous Louis XV les premières semences des systêmes à suivre pour abattre l'autorité des rois, & changer peu-à-peu la monarchie française en république. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant son voyage en Hollande, l'amour de ce marquis pour l'égalité, pour la liberté & pour les municipalités. Ces éloges nous prouvent que dès-lors M. d'Argenson avoit dans la tête & ne

cachoit point à ses confidens son systême municipaliseur, & tous ces beaux projets dont la première assemblée des rebelles appellés constituans devoit faire une des principales parties de sa démocratie royale ou de sa monarchie démocratique, le plus imbécille tout-à-la-fois & le plus séditieux des systêmes, le plus inconciliable des gouvernemens qui aient jamais été imaginés, sur-tout pour des Français.

Ce systême est celui des provinces divisées & sous-divisées en petits états appelés, sous Necker, *administrations provinciales*, appelés ensuite *départemens*, sous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenson reprises, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits états devoient, sous l'inspection du roi, être chargés de l'administration intérieure de leur district, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à soulager le peuple, des chemins publics, des hôpitaux, des établissemens utiles au commerce, & autres objets de cette espèce. Les administrateurs ne pouvoient encore rien statuer d'important sans les ordres du roi; précaution que l'on faisoit regarder comme mettant son autorité hors d'atteinte, sur-tout en ne faisant entrer dans ces administrations provinciales que des hommes nommés par le souverain, & en conservant dans leur composition, la division des trois ordres, du clergé, de la noblesse & du tiers, comme dans les états-généraux. (*Voyez projets de d'Argenson, ses Considérations sur la nature des gouvernemens.*)

Les villes & les bourgs, les villages mêmes devoient avoir leurs corps municipes se dirigeant eux-mêmes dans l'administration des mêmes objets, sous l'inspection de l'administration provinciale dans leur district secondaire.

Effets naturels de ce systême.

Ce systême sembloit offrir de bien grands avantages; dans le fonds, il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonstances pouvoient le permettre, le gouvernement monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du monarque, de la disséminer pour l'affoiblir, d'anéantir ses officiers ou ses agens les plus directs, les plus immédiats, appelés intendans de provinces.

Avec ces assemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France se remplissoit d'hommes tous empressés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte; d'hommes qui au premier instant auroient sans doute reconnu n'administrer que sous l'autorité du roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple, ils connoissoient bien mieux que les ministres, & ses besoins & les moyens de le soulager. Les

remontrances & les raiſonnemens philoſophiques arrivoient à la ſuite, pour autoriſer le refus d'obtempérer. Le peuple perſuadé que ces administrateurs provinciaux prenoient ſes intérêts contre la cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de ſa liberté & de ſes priviléges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejeter ſur le roi & ſes miniſtres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité ſe joignoit aux adminiſtrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un composé de cent petites républiques, prêtes à ſe réunir contre l'autorité d'un ſouverain, qui dès-lors ſous le titre de roi conſervoit à peine l'autorité d'un doge.

Avec le temps encore, des corps de ces adminiſtrateurs naiſſoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce roi n'étoit qu'un perſonnage plus onéreux qu'utile dans le gouvernement; qu'il falloit s'en paſſer, puiſqu'on le pouvoit; que les adminiſtrateurs provinciaux & les municipes n'en ſeroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; & alors enfin ſe trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le gouvernement monarchique en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenſon & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des Français & ſurtout des Français philoſophes, remplis des idees politiques de ce nouveau légiſlateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du ſyſtême municipaliſeur.

La part même que le clergé pouvoit avoir aux adminiſtrations provinciales, devenoit pour l'égliſe un preſent fatal, qui devoit changer l'eſprit de ſes miniſtres. En attendant qu'on pût ſe paſſer de prêtres & d'évêques, les uns & les autres étoient admis ou même appelés à faire partie de ces corps, c'eſt-à-dire, à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leurs fonctions. Au zèle du ſalut ſuccédoit l'ambition de ſe diſtinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commerçoit à diſtinguer certains prélats, ſous le nom d'adminiſtrateurs ou de faiſeurs. Bientôt on les eût vu diſciples de d'Argenſon, de Turgot & Necker, plus que de Jeſus-Chriſt; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des diocèſes que des Morellet ou des Baudeau, pour qui la religion n'eût été qu'un objet ſecondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de réſiſter à la cour, aux miniſtres & au roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'égliſe, en lui ôtant de vrais évêques, pour ne lui laiſſer que de faux politiques, dont il étoit facile de faire

des Brienne ou des Expilly, c'eſt-à-dire, des impies ambitieux & des hypocrites ſéditieux.

Quoi qu'il eût pu en être pour l'égliſe, il eſt conſtant qu'avec tous les prétextes de d'Argenſon, tous ces corps adminiſtratifs multipliés dans le royaume ne tendoient qu'à donner au gouvernement les formes républicaines Chacun de ces petits adminiſtrateurs ſe feroit bientôt érigé en repréſentant de ſa province, & leur enſemble en repréſentans de la nation. Avec les principes que l'eſprit philoſophique commençoit à répandre, ce mot ſeul de repréſentant national écraſoit la monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenſon de voir l'eſſai de ſon ſyſtême; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conſéquences : mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un ſi grand admirateur des républiques municipaliſées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un temps où les ſophiſtes n'avoient pas encore aſſez affoibli dans le cœur des Français l'amour de leur religion pour effacer celui de leur monarque, ce premier ſyſtême ſembla faire peu d'impreſſion. Nous verrons cependant les ſophiſtes s'en emparer un jour & en faire l'objet de leurs eſſais, pour accoutumer le peuple à ſe gouverner lui-même. (*Voyez Gudin, Supplém. au Contr. ſoc. part* 3, *chap.* 2.)

Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux ſyſtemes cet air de profondeur, d'érudition qui impoſe au public, ſe livra, tout comme d'Argenſon, à des ſpéculations politiques, que l'amour du bien public ſemble ſeul inſpirer, mais dont la véritable cauſe eſt trop ſouvent dans cette inquiétude philoſophique, dans cette liberté qui n'aime rien de ce qui eſt autour d'elle, qui ne ſe fixeroit pas davantage après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inſpire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, baron de la Brède & de Monteſquieu, Il naquit à Bordeaux le 18 Janvier 1689, & devint préſident à mortier au parlement de cette même ville. J'ai dit que ſes premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe ſur la religion, & on peut aiſément s'en appercevoir dans ſes *Lettres Perſanes.* Dans un âge plus mûr, ſes fonctions lui faiſant un devoir de l'étude des loix, il ne fut pas content de connoître celles de ſa patrie. Pour approfondir celles des différentes nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus ſpécialement à Londres, & revint en France, l'eſprit rempli des connoiſſances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus ſpécialement contribué à ſa réputation. Le premier a pour titre : *Conſidérations ſur les cauſes de la grandeur des Romains*

Monteſquieu

& de leur décadence, & parut en 1734. Le dernier fut son *Esprit des Lois*, publié en 1748.

Premiers traits de Montesquieu contre les trônes.

Dès l'apparition de son livre sur les Romains, il fut aisé de voir que Montesquieu n'avoit pas rapporté de ses voyages un plus grand amour pour le gouvernement de sa patrie. Une des grandes causes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, est l'amour de ce peuple pour cette liberté qui commence à chasser tous les rois. Les sophistes qui aimoient encore moins la monarchie ne manquèrent pas de saisir cette cause, d'en faire la première & de la consigner dans leurs éloges. (*Voyez éloge de Montesquieu par d'Alembert.*)

Montesquieu & ses panégyristes eussent parlé plus vrai, si dans l'amour de cette liberté ils avoient vu la grande cause de tous les troubles intestins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ses rois jusqu'au moment où elle entra sous le joug des empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulsions habituelles; le sénat ne pouvoit se délivrer du peuple qu'en le tenant occupé au-dehors de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la nation la plus belliqueuse, & leur donna ces grands avantages sur tous les autres peuples. Voilà le point de l'histoire le plus facile à démontrer pour tout homme qui a lu celle des Romains. Si c'est là le mérite de la liberté qui chassa les rois de Rome, c'est aussi le mérite de cette humeur antisociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le sein de leur famille, les tiendroit sans cesse hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des saisons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduisant à vivre comme eux de brigandage, en les privant de toutes les douceurs de la vie sociale.

Ses paradoxes sur les rois de Rome

L'admiration de cette liberté étoit si étrange dans Montesquieu, qu'il s'appercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inspiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puissance* où Rome étoit parvenue *sous les rois*; après nous avoir dit : « Qu'une des causes de sa prospérité, c'est que ses rois furent tous de grands personnages, & qu'on ne trouve point ailleurs *une suite non interrompue de tels hommes d'état & de tels capitaines* », il ajoute presque à la même page : « Qu'à l'expulsion des rois, il devoit arriver de deux choses l'une; ou que Rome changeroit son gouvernement, ou *qu'elle resteroit une petite & pauvre monarchie* » (Grand. des Rom. chap. 1); « qu'enfin ce qui porta cette ville à son plus haut

» degré de puissance, c'est qu'après avoir chassé ses rois, » *elle se donna des consuls annuels* ». (Ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'allusions & de traits satyriques lancés contre Rome rentrée sous la puissance monarchique, les perpétuels regrets de l'auteur sur la perte de la liberté républicaine, étoient autant de leçons qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthousiasme naturel de ses compatriotes pour leurs rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur persuader que ce qu'on appelle pour les souverains *établir l'ordre*, n'est que l'établissement d'une *servitude durable*. (Ch. 13.)

Son Esprit des Lois.

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que l'*Esprit des Lois* vint donner aux peuples gouvernés par des monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit coûter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriste, la matière à l'éloge & à l'admiration seroit abondante. Eussions-nous à répondre aux critiques reprochant à Montesquieu de se donner pour créateur, d'avoir pris pour devise *Prolem sine matre creatam*, alors même qu'il semble se traîner sur les pas de Bodin, de cet auteur fameux par son ouvrage de la république; eussions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir sauver l'honneur de Montesquieu, & nous dirions : La scorie qu'il puise chez les autres, n'empêche pas la richesse de l'or qu'il trouve dans lui-même ; & malgré ses erreurs, l'*Esprit des Lois* seroit encore pour nous l'ouvrage du génie (1).

Mais nous n'avons ici ni le rôle de panégyriste à remplir, ni celui de critique. L'influence de Montesquieu sur les opinions révolutionnaires est l'objet qui nous fixe, & tel est le malheur des génies ; l'erreur même chez eux a ses oracles, & l'erreur soutenue d'un grand nom l'emporte souvent par sa

(1) Je sens bien qu'on pourroit répliquer que si Montesquieu a pris dans Bodin des scories telle que le systême des climats, il est bien des choses qu'il laisse de côté, parce qu'elles s'accorderoient peu avec l'ensemble de ses idées. La définition du souverain, par exemple, donnée par Bodin, s'accorderoit bien mal avec les idées que l'on verra Montesquieu donner d'un peuple libre ou de ses représentans. Je crois le premier excessif. On diroit avec lui que le pacte qui fait le souverain lui donne le droit de disposer à son gré de la fortune & de la personne des citoyens, & que la seule différence entre le tyran & le vrai roi, est que l'un use de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Montesquieu, dans leur généralité, ne laissent pas au vrai monarque tout ce qu'il faut entendre par souveraineté. Mais je dirois que c'est l'excès de Bodin qui, révoltant Montesquieu, l'a fait tomber dans un sens opposé. Au reste, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait; j'ai à présenter les idées de Montesquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles se trouvent.

[library stamp]

puissance sur la vérité même. Cette victoire que Montesquieu auroit detestée, il la dut à la célébrité de son nom, à l'importance de son autorité. Qu'on en juge par son opinion sur la différence des principes qu'il donne aux monarchies & aux républiques. De la part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de l'*Esprit des Lois*, n'eût été que le jeu de l'esprit, soutenu par le jeu & par l'abus des mots; dans Montesquieu, elle fut prise pour le résultat de réflexions profondes appuyées sur l'histoire. Osons l'examiner en elle-même, & voyons si cette opinion dans le fonds flétrissante pour les monarchies, portoit sur autre chose que l'abus des mots.

Sa distinction sur les principes des monarchies & des républiques.

Dans les mœurs & le langage de sa patrie, l'honneur n'étoit autre chose que la crainte du mépris, & sur-tout la crainte de passer pour lâche; c'étoit le sentiment & la gloire du courage. Quand un sentiment plus moral se mêloit à l'*honneur*, c'étoit par-dessus tout la honte d'avoir fait ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à sa parole. Témoin de l'impression que ce mot fait sur ses compatriotes, Montesquieu s'en saisit; fait de l'*honneur* le principe, le ressort, le mobile des monarchies, & donne la vertu pour principe aux républiques. (*Voyez l'Esprit des Lois*, *liv.* 3, *ch.* 3 *& suite.*) Les chevaliers français enchantés du sentiment qui les flatte le plus, applaudissent à Montesquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot il dénature le sentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de l'*ambition*, des *distinctions*, des *préférences*, & tous les vices des courtisans. (*Id. ch.* 7, *& passim. liv.* 3 *&* 5.) C'étoit en quelque sorte ruser avec l'*honneur*; c'étoit dire, sans paroître vouloir les offenser, que ces preux chevaliers, si zélés pour leur roi, n'étoient que de vains courtisans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, source de tous les vices des cours. Cette opinion étoit d'autant plus fausse, qu'un Français plein d'*honneur* n'avoit souvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuse & flétrissante; le mot fit illusion; il le fit peut-être à Montesquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philosophisme reviendroit un jour sur le principe, & ne se souviendroit du prétendu *honneur* que par opposition à la *vertu*, *principe des républiques*, & pour rendre les royalistes aussi méprisables que leur *faux préjugé*, aussi odieux que leur ambition & tous les vices qu'il avoit eu l'art d'adosser à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illusion. Quoiqu'on en puisse dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *démocraties*, en un sens cependant ce dernier principe étoit vrai, & ce sens est celui que Montesquieu

tefquieu lui-même fembloit d'abord avoir déterminé. En ce fens il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus fpécialement le mobile de la démocratie, parce que cette efpèce de gouvernement fe trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour fuppléer à la foibleffe de fes lois, des hommes plus capables de réfifter à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'efprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce fens le génie de Montefquieu n'eût fait de la démocratie que la fatyre ou la critique la plus conftamment méritée. Ce n'eft pas là ce que lui permettoit fon admiration pour les anciennes démocraties. Pour en faire l'afile des vertus, il étend, il refferre fes définitions. Ici la vertu, mobile des républiques, *c'eft l'amour de la patrie, c'eft-à-dire, de l'égalité; --- c'eft une vertu politique, ce n'eft point une vertu morale.* (Avertiff. de l'auteur, nouv. édit.); & là c'eft la *vertu morale,* dans le fens qu'elle fe dirige au bien public (*Liv. 3, ch. 5, en note*); ici encore, ce n'eft point la *vertu des particuliers* (Ibid.); & là, c'eft tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préferve de la corruption* (Liv. 5, ch. 2); ailleurs, c'eft la vertu la plus commune d'un état, où « *le larcin* fe mêle avec » l'efprit de la juftice; *le plus dur efclavage*, avec l'extrême » liberté; *les fentimens les plus atroces*, avec la plus grande » modération : c'eft encore la vertu d'un état, où l'on con- » ferve le fentiment naturel, *fans être ni enfant, ni mère,* » *ni père, & où la pudeur même eft ôtée à la chafteté* ». (Liv. 4, ch. 6.)

Quelque idée que l'on fe foit formée de la vertu à travers ce nuage dont le génie de Montefquieu s'enveloppe comme de fes énigmes, quel fera le principe dominant & le plus clairement exprimé? Lui obfervera-t-on qu'après tout il eft auffi des vertus dans les monarchies? Il répondra : « Je » fais qu'il n'eft pas rare qu'il y ait des princes vertueux; » mais je dis que *dans une monarchie il eft très-difficile* » *que le peuple le foit* ». (Voyez liv. 3, ch. 5.) Et cette fentence, la plus odieufe, la plus outrageante pour les royaliftes, fera en dernier réfultat la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de fes opinions fur les empires gouvernés par des rois? Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu, des fophiftes arriveront, qui fauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple : « Vous aimez votre roi, parce que vous n'êtes pas affez » philofophes pour vous élever au-deffus des *préjugés de* » *l'ambition & d'un faux honneur*; parce que vous manquez

» de ces *vertus morales qui se dirigent au bien commun ;*
» parce que vous n'avez point l'*amour de la patrie ;* parce
» que vous aimez cet état où il est *très-difficile que le*
» *peuple soit vertueux.* Si vous aviez & la *bonté des mœurs*
» *& l'amour de la patrie*, vous aimeriez la *démocratie ;*
» mais étant sans vertu & sans philosophie, vous ne pouvez
» aimer que vos rois ».

Pour des hommes que le mot seul d'honneur ne jetoit pas dans le même enthousiasme qu'un jeune chevalier français, c'est là qu'aboutissoient tout ce principe de Montesquieu & ses vaines explications. La révolution s'en est saisie ; nous avons entendu les Robespierre & les Sieyes ; & qu'ont-ils dit au peuple ? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écrasant le sceptre de son roi, en constituant leur démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour !* Ils l'ont dit en profanant ce nom au milieu des horreurs & des atrocites ; ils l'ont dit en tenant le peuple esclave au milieu d'une affreuse licence. Mais Montesquieu leur avoit aussi appris à voir la vertu se mêler aux *sentimens les plus atroces*, & régner au milieu de l'*extrême liberté* & du *plus dur esclavage.* J'outragerois sans doute la mémoire du célèbre écrivain, si je pouvois lui attribuer ces intentions ; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il apprit aux peuples à penser : quelles que fussent ses intentions, j'ai à manifester le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accredita. L'erreur commence à lui ; elle croît & s'étend jusqu'à Robespierre. Montesquieu eût frémi, en entendant ce démagogue scélérat mettre aussi la vertu à *l'ordre du jour* avec sa république ; mais le maître honteux & consterné, qu'auroit-il répondu au disciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux sous un monarque ou sous le roi Louis XVI ?

Que le génie s'effraie de lui-même, en voyant ses erreurs traverser l'immense intervalle de Montesquieu à Robespierre ; qu'il tremble du crédit que son autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en son nom ; ses erreurs en auront fourni le germe, & il se trouvera des Condorcet, des Pethion, des Sieyes qui le feront éclore.

Cette opinion de Montesquieu sur le principe des monarchies & des démocraties, fut long-temps regardée comme insignifiante. Il semble dans le fonds qu'elle eût pu être negligée, dans un temps où le philosophisme auroit mis moins de soins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les trônes odieux. J'en dirois presque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les démocraties, borner l'*ambition*

au seul désir, au seul bonheur de rendre à la patrie de plus grands services que les autres citoyens ; de cette égalité, vertu trop sublime pour les monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus basses ne désirent d'en sortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv 5, ch. 3 & 4.) Je sens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas senti qu'armés de cette opinion, les Jacobins sauroient un jour relever le mérite de leur égalité, & ne la montrer nulle sous les rois que pour promettre au peuple avec l'égalité tout le zèle possible pour l'intérêt commun, quand le trône des rois & la noblesse auroient disparu de l'empire. Mais un systême plus suivi dans cet *Esprit des Lois*, préparoit aux ennemis du trône des armes plus directes. Elles furent aussi les premières saisies par le philosophisme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles sont devenues trop funestes dans les mains des premiers rebelles de la révolution, pour ne pas mériter ici une mention spéciale.

Etat de la monarchie française lors du systême de Montesquieu sur la distinction des pouvoirs

Pour juger à quel point le systême de Montesquieu appeloit de lui même les révolutions, il faut se rapporter au temps même où il fut publié. Quelles qu'eussent été dans les premiers siècles de leur monarchie les formes législatives des Français, il est constant qu'à cette époque leurs rois, & suivant l'aveu de Montesquieu lui-même, la plupart des rois réunissoient au droit de faire exécuter les lois, celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient nécessaires ou bien utiles à leur empire, & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv.* 11, *chap.* 6.)

La réunion de cette triple autorité constituoit un *Monarque absolu*, c'est-à-dire, un véritable souverain, pouvant absolument lui seul tout ce que peut la loi.

A cette même époque les Français étoient loin de confondre ce pouvoir absolu avec le pouvoir arbitraire du despote ou du tyran. Dans tout gouvernement, en effet, il existe & il faut qu'il existe un pouvoir absolu, un dernier terme d'autorité légale, sans quoi les discussions & les appels seroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & despotique.

Ce pouvoir absolu se trouve & dans les républiques & dans les états mixtes. Là on pourra le voir dans un sénat ou dans une assemblée de députés ; ici dans le mélange d'un sénat & d'un roi. Les François le trouvoient dans leur roi, dont la volonté suprême & légalement manifestée étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir absolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté suprême & devenue loi par les formes requises, étoit un lien pour le roi même comme pour les sujets. Ce n'est pas simplement Henri IV & son ministre Sully qui reconnoissent que *la première loi du souverain est de les observer toutes*, c'est Louis XIV au milieu de sa gloire ; c'est ce prince dont les sophistes ont affecté de faire un vrai despote ; c'est Louis XIV qui proclame le plus hautement, jusques dans ses édits, cette obligation, & nous tient ce langage : « Qu'on ne dise point que le souverain » ne soit pas sujet aux lois de son état, puisque la propo- » sition contraire est une vérité du droit des gens, que la » flatterie a quelquefois attaquée, mais que les bons princes » ont toujours défendue comme une vérité tutélaire de leurs » états. Combien plus il est légitime de dire que la parfaite » félicité du royaume est qu'un prince soit obéi de ses su- » jets, *que le prince obéisse à la loi*, & que la loi soit » droite & dirigée au bien public » ! (*Préamb. d'un édit de Louis XIV, année 1667. Voy. aussi Traité des droits de la reine sur l'Espagne.*)

Avec cette obligation seule dans le souverain, il n'est plus rien de despotique ou d'arbitraire. Car dans le sens de nos langues modernes, le despote est celui qui n'a de règle que ses caprices ou sa volonté instantanées, & sous lesquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne sait pas même si son maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Ce qui modéroit en France le pouvoir législatif.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ses règles chez les Français. Il étoit d'abord subordonné à toutes les lois primitives & naturelles de la justice ; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la sûreté, la liberté civile. Il étoit absolument nul contre les lois fondamentales du royaume, contre les pactes, les coutumes, les privilèges même des provinces ou des corps que chaque roi faisoit à son sacre le serment de maintenir. Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la magistrature, chargés d'examiner les lois avant leur promulgation, & de représenter au souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la discussion des lois à son conseil, par son intérêt même qui lui permettoit peu de faire des lois dont l'injustice auroit pu se tourner contre lui-même, puisqu'il y étoit soumis comme les autres dès qu'elles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui, étant général, ne lui permettoit pas de se laisser conduire en la portant, par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on fait avoir

été en France aussi fort que par-tout ailleurs, un amour, une confiance, une estime, un enthousiasme réciproque entre les Français & leur roi, repoussoient toute idée d'un monarque despote & arbitraire. Les rois savoient très-bien qu'ils régnoient sur un peuple libre, & dont le nom même signifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne régner que sur des hommes libres, qu'ils avoient successivement aboli presque tous les vestiges de l'ancien régime féodal, & que tout homme esclave ailleurs, étoit déclaré libre par cela seul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il est vrai de dire que la liberté politique consiste en deux choses, 1.° en ce qu'un citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les lois; 2.° en ce que les lois ne prescrivent ou ne défendent rien au particulier que pour le bien de la société générale, on peut avec confiance en appeler à l'expérience. Tout homme honnête & observant les lois de l'empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus sûrement tête levée qu'en France?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet empire; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des Français, & d'un excès bien plus que d'un défaut de liberté; que les autres, & sur-tout les abus d'autorité, étoient la faute de ceux mêmes qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire, de ces sophistes qui, détruisant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que des ministres immoraux, impies & sans principes, fissent taire la loi devant leurs passions & leurs intérets. Personne ne se plaignoit que de la violation des lois; c'étoit donc leur observation, & non pas leur bouleversement & des révolutions qu'il falloit solliciter.

Des lettres de cachet & de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au gouvernement français pris en lui-même, le seul qui sentît le despotisme & l'arbitraire, étoit l'usage des *lettres de cachet;* lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un gouvernement civil, puisque par ces lettres un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du roi, sans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant, ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point exposés; qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intriguans qui entouroient la cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute magistrature dans ses différens avec les ministres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces lettres de cachet ne sont pas, ce que l'on pense communément, l'effet du despotisme des rois. La véritable cause en est dans le caractère moral & dans l'opinion des Français mêmes, de ceux-là sur-tout

dont la classe étoit presque seule sujette à ces lettres de cachet. Je dirai quelles sont leur faute, & non celles de leur roi; qu'il falloit ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit déshonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille; un dissipateur qui la ruinoit, un coupable qui la diffamoit ou l'exposoit au déshonneur, en l'exposant lui-même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amendement, la lettre de cachet étoit correctionnelle, & pour un temps limité; si le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de lettres fussent accordées sur une simple demande & sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au roi étoit renvoyée à l'intendant de la province; celui-ci envoyoit son subdélegué entendre les parens, les témoins, & dresser un procès-verbal de leurs dépositions. Sur ces informations envoyées aux ministres, la lettre de cachet étoit accordée ou refusée (1).

Il est évident que l'autorité ainsi exercée étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la sensibilité, l'honneur de ses enfans, que celle d'un despote captivant ses sujets. C'étoit une grace qu'il accordoit, & non un acte arbitraire & tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées sur l'honneur, les Français auroient été très-fâchés de n'avoir pas ce moyen

---

Quoique ces lettres ne regardassent pas généralement le vulgaire, le roi ne refusoit pas toujours d'en accorder aux classes inférieures. Je fus appelé un jour pour servir d'interprète à un témoin allemand, dans une information de cette espèce. Il s'agissoit d'une lettre de cachet qu'un très-petit bourgeois, mais très-honnête homme, s'étoit avisé de demander pour se délivrer de sa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la justice, eut recours au roi, qui chargea l'intendant de faire examiner les faits. Les parens & les témoins furent secrètement assemblés. Je vis le subdélégué faire les informations avec toute la bonté possible. Les faits ainsi constatés, le procès-verbal envoyé au roi, la lettre de cachet fut accordée, la femme mise dans une maison de force. Elle en revint au bout de quelques mois, si douce, si bien soumise & si bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les lettres de cachet, si elles avoient été toutes données si à propos, & si elles avoient toutes produit un si bon effet.

de conſerver celui de leurs familles; moyen qui d'ailleurs ne nuiſoit pas au public, puiſqu'il le délivroit toujours de manière ou d'autre d'un ſujet dangereux. Il eſt donc évident qu'il falloit ou changer l'opinion & les mœurs de ces Français, ou conſerver l'uſage des lettres de cachet. Mais l'abus eſt toujours près de l'uſage; ce moyen illégal en ſoi étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais miniſtre, qui pouvoit s'en ſervir contre un citoyen ou contre un magiſtrat qui n'auroit fait que ſon devoir.

Il étoit ſur-tout à craindre, & la choſe n'étoit pas ſans exemple, qu'un miniſtre ſollicité par des hommes puiſſans, ne ſervît leurs paſſions, leurs vengeances, en laiſſant à leur diſpoſition ces ordres arbitraires, ces lettres ſuppoſées du roi dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du deſpotiſme dans le roi dont il falloit toujours tromper la bonté pour abuſer à ce point de ſon nom. C'étoit de ſa part excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient; c'étoit de la part des miniſtres & des courtiſans un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux déteſtables mœurs du jour, & à l'impiété que le philoſophiſme répandoit dans les cours & les palais des grands, bien plus qu'à la nature même du gouvernement.

Affection des Français pour leur roi à l'époque de l'Eſprit des Lois.

Quelle que fût la cauſe de ces abus, ils étoient concentrés dans une ſi petite partie du royaume, au moment où parut l'*Eſprit des Lois*, qu'il ne venoit pas dans la tête des Français qu'ils vécuſſent ſous un gouvernement deſpotique.

En effet, pour juger ce gouvernement français, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppreſſif, tyrannique, ſuivons les règles de ceux mêmes dont les ſyſtêmes ſont venus le renverſer. « Quelle eſt, *nous dit Jean-Jacques* » *Rouſſeau*, quelle eſt la fin de l'aſſociation politique? C'eſt » la conſervation & la proſpérité de ſes membres. Et quel » eſt le ſigne le plus sûr que ſes membres proſpèrent? C'eſt » leur nombre & leur population. N'allez pas chercher » ailleurs ce ſigne ſi diſputé. Toute choſe d'ailleurs égale, » le gouvernement ſous lequel, ſans moyens étrangers, » ſans naturaliſations, ſans colonies, les citoyens peuplent » & multiplient davantage, eſt infailliblement le meilleur. » Celui ſous lequel un peuple diminue & dépérit eſt le » pire. Calculateurs, c'eſt maintenant votre affaire; comp- » tez, meſurez, comparez »! (*Contrat ſocial*, *liv.* 3, *ch.* 9.) Le même auteur ajoute : « C'eſt de leur état per- » manent que naiſſent les proſpérités ou les calamitées réelles » des peuples. Quand tout reſte écraſé ſous le joug, c'eſt » alors que tout dépérit; c'eſt alors que les chefs les dé- » truiſant à leur aiſe, (*ubi ſolitudinem faciunt*, *pacem ap-*

» *pellant*), appellent *paix* l'affreux silence du désert qu'ils » ont fait. Quand les tracasseries des grands agitoient le » royaume de France, & que le coadjuteur de Paris portoit » au parlement un poignard dans sa poche, cela n'empêchoit » pas que le *peuple français ne vécût heureux & nombreux*, » *dans une honnête & libre aisance*; --- ce qui fait vraiment » prospérer l'espèce est moins la paix *que la liberté* ». (Ibid. en note.)

Ainsi, sans se donner lui-même le soin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros, & confessoit que même dans ses temps de trouble & de tracasserie, la France jouissoit d'une honnête & *libre* aisance.

Ecoutons à présent ceux des disciples qui ont calculé dans le temps où leur attachement à la révolution devoit rendre leur résultat le moins suspect d'exagération sur le bonheur des Français sous leurs rois. Dans ses notes sur le texte que je viens de citer, & dans son supplément au *Contrat Social*, le révolutionnaire Gudin reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts & des naissances, des mariages, dans les principales villes du royaume, pendant le cours de ce siècle; & ensuite il ajoute : « L'auteur » du Contrat Social a donc dit une très-grande vérité, » quand il s'est écrié : Calculateurs, c'est votre affaire, » comptez, mesurez, comparez! --- On a suivi son conseil; » on a calculé, mesuré, comparé; & le résultat de tous » les calculs a démontré que la population de la France » qu'on croyoit au-dessous de vingt millions, étoit de plus » de vingt-quatre; qu'il y naissoit annuellement près d'un » million d'enfans, & *que la population tendoit fortement* » *à s'accroître*.

» On en pourroit conclure, d'après l'opinion de Rousseau, » que le gouvernement étoit très-bon. Il étoit en effet beaucoup » meilleur qu'il ne l'avoit été depuis la destruction de celui » que les Romains avoient donné à la Gaule ». Ces paroles sont du même auteur; & d'après ses calculs, il se trouve que c'est précisément sous Louis XIV, sous ce roi si souvent représenté comme le plus fier des despotes, *c'est sous le règne de Louis XIV que la France a commencé à se multiplier régulièrement*, & *dans la totalité du royaume*, malgré toutes ses guerres.

Le long règne de Louis XV, (autre prétendu despote, sous lequel commence & se poursuit si ardemment la conspiration contre les rois), « le long règne de Louis XV » n'éprouva point de telles calamités : aussi, *dit toujours le* » *révolutionnaire Gudin*, aussi suis-je convaincu que *dans* » *aucune époque de la monarchie la population n'augmenta*

» plus

» *plus également & plus constamment dans toutes les pro-*
» *vinces ;* --- elle s'est élevée jusqu'au point d'avoir vingt-
» quatre à vingt-cinq millions répandus sur une étendue de
» territoire de vingt-cinq mille lieues quarrées, ce qui fait
» environ un million d'hommes par mille lieues, environ
» mille habitans par lieue quarrée ; *population qui a si peu*
» *d'exemples en Europe, qu'on pourroit la regarder comme*
» *un excès* ».

Ne nous lassons pas d'écouter ce même auteur, sur l'état de la France, dans le siècle & au moment d'une révolution qu'il ne cesse de préconiser ; observons même que l'ouvrage dont nous tirons ces documens parut si précieux à l'assemblée révolutionnaire, que par un décret spécial du 13 Novembre 1790, elle déclara en *accepter l'hommage.* (Voyez le décret à la fin dudit ouvrage.) Pour juger à présent cette révolution & ses auteurs, soit immédiats, soit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets nécessaires, ou les en dispenser pour le bonheur de cet empire ; & lisons encore dans le même auteur les détails suivans :

« Le territoire de la France étoit cultivé au point qu'on
» en estimoit le produit annuel à la valeur de quatre mil-
» liards.

» La somme du numéraire répandu dans le royaume,
» montoit à deux milliards deux cents millions.

» On estime qu'il y avoit à peu-près la même quantité
» d'or & d'argent employée en bijoux & en vaisselle.

» Les registres de l'affinage de Paris attestent qu'on em-
» ployoit ou plutôt qu'on perdoit tous les ans la somme
» énorme de huit cent mille livres en or fin, à dorer
» des meubles, des voitures, du carton, des porcelaines,
» des clous, des éventails, des boutons, des livres, & à
» brocher des étoffes ou à masquer de l'argenterie.

» Les bénéfices du commerce étoient annuellement de
» quarante à cinquante millions.

» Les impositions payées par le peuple n'excédoient pas
» six cent dix à douze millions ; ce qui ne faisoit pas le
» tiers du numéraire, ce qui n'est pas la sixième partie du
» revenu brut du territoire, & ce qui vraisemblablement
» n'est pas le tiers du produit net ; somme qui, dans cette
» proportion, n'eût pas été exorbitante, si tout le monde
» eût payé selon ses moyens (1).

» Il naissoit tous les ans dans le royaume neuf cent vingt-
» huit mille enfans & plus, environ un million.

(1) Ces paroles de M. Gudin tombant sur les privilèges ou les

» La ville de Paris contenoit six cent soixante-six mille » habitans.

» Sa richesse étoit telle, qu'elle payoit annuellement au » roi cent millions ou la sixième partie des impositions du » royaume.

» Cette forte imposition n'excédoit pas les forces de Paris. » Ses habitans vivoient dans l'abondance. S'il y entroit chaque » jour un million, & s'il en sortoit autant pour sa consom- » mation, il ne lui en falloit pas moins de quatre-vingts » ou cent pour la circulation intérieure qui se faisoit jour- » nellement dans son enceinte.

» Enfin les calculateurs ont estimé que sous le règne de » Louis XV, *la population du royaume a augmenté d'un* » *neuvième*, c'est-à-dire, de deux millions cinq à six cent » mille ames.

» Tel étoit l'état de la France & celui de Paris au moment » de la révolution; & comme aucun autre état en Europe » n'offroit ni une telle population, ni de tels revenus, elle » passoit, non sans quelque raison, *pour le premier royaume* » *du continent* ». (Voyez Supplém. au Contrat Social par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails sur la France, les termine en disant : « J'ai cru nécessaire de donner ce ta- » bleau précis de la population & des richesses du royaume, » au moment où il venoit de *s'effectuer une aussi grande ré-*

---

exemptions du clergé & de la noblesse, je crois devoir renvoyer le lecteur a un ouvrage très instructif sur cet objet spécialement. Il a pour titre : *Du gouvernement, des mœurs & des conditions en France, avant la révolution.* Il est attribué à *M. Sénac de Meilhan.* J'en citerai au moins le passage suivant : « Dans un moment d'humeur contre » les enfans ingrats, M. Necker dévoila enfin la vérité, & déclara » à l'assemblée constituante, que ces exemptions si décriées de la no- » blesse & du clergé ne s'élevoient pas au dessus de *sept millions* » *tournois*, (*ou* 3,8,181 *livres sterlings* ---- que la moitié de cette » somme appartenoit aux privilégiés du *tiers-état*, ---- & que les » droits de contrôle supportés par les deux premiers ordres, *réparoient* » *amplement* l'inégalité établie dans l'imposition ordinaire »

« Ces paroles mémorables ont été entendues de toute l'Europe; » mais elles ont été étouffées par les cris des démagogues victorieux. » Le clergé, la noblesse, la monarchie, tout a péri »; & tout cela plus spécialement sous prétexte d'une inégalité de priviléges, qui n'existoit que de nom, ou qui se trouvoit *amplement réparée* par un seul droit perçu sur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle établi sur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux sommes spécifiées dans l'acte & *aux titres* qu'on y prenoit. Ainsi « tout haut » & puissant seigneur, marquis, comte ou baron, étoit taxé en » *vertu de sa naissance ou de son rang*, & l'humble bourgeois, en » raison de son obscurité ». (*Voyez cet Ouvrage, note sur le cha-* *pitre VI.*)

» *volution.* J'ai penſé que ce tableau ſerviroit à nous faire » connoître les progrès que la nation fera dans la ſuite, » & à calculer les avantages que nous devons à la conſ- » titution lorſqu'elle ſera entièrement achevée ». Ce même auteur ſait ſans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir ſur les avantages de ſa conſtitution; mais on voit au moins par ſon enthouſiaſme pour la révolution & pour les *philoſophes* auxquels il en fait honneur (*liv.* 3, *chap. intitulé Les Philoſophes*), qu'il n'avoit rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur dont la France jouiſſoit ſous ſes rois. Mon objet à moi, en laiſſant parler les admirateurs de cette même révolution ſur l'état où ſe trouvoit la France quand leurs maîtres ſont venus leur apprendre à la bouleverſer, eſt de mettre l'hiſtoire en état d'apprécier les ſyſtêmes auxquels cette révolution eſt due, & la ſageſſe ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Monteſquieu.

Préciſément dans ces jours où l'*Eſprit des Lois* fut publié, les Français étoient ſi heureux, ſi contens de leur roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé.* Malheureuſement pour Monteſquieu, c'eſt auſſi de l'apparition de ſes ouvrages & de ſon *Eſprit des Lois* ſur-tout, qu'il faut dater ces ſpéculations philoſophiques ſur la liberté & l'égalité qui d'abord firent naître le doute & l'inquiétude; qui bientôt amenèrent d'autres ſyſtêmes, qui changèrent enſuite l'opinion publique des Français ſur leur gouvernement, qui affoiblirent leur attachement au monarque, & qui finirent par entraîner la plus monſtrueuſe des révolutions.

La différence à obſerver ici entre Voltaire & Monteſquieu eſt eſſentielle. Ainſi que je l'ai dit, Voltaire eût volontiers ſouffert un roi, qui eût ſouffert lui-même l'impiété. Il ſe ſeroit cru aſſez libre, ſi on l'avoit été de blaſphémer publiquement. En général les formes de la monarchie ou de l'ariſtocratie lui plaiſoient beaucoup plus que celles de la démocratie; il n'en vint au ſyſtême municipaliſeur qu'entraîné par la haine d'une religion qu'il déteſtoit beaucoup plus encore qu'il n'eût aimé les rois.

Admiration de Monteſquieu pour des lois étrangères & ſes ſyſtêmes inapplicables à ſa patrie.

Il n'en fut pas de même de Monteſquieu. Quoiqu'il ne fût rien moins qu'indifférent ſur la liberté des opinions religieuſes, c'eſt le gouvernement monarchique en lui-même qu'il vint conſidérer. Ce fut ſur ſes idées de liberté politique qu'il ſe propoſa de régler la puiſſance, l'autorité des rois. La liberté religieuſe auroit été extrême, il ne s'en ſeroit pas moins cru eſclave par-tout où cette autorité n'auroit pas été réglée d'après ſon ſyſtême ſur la diſtinction & la ſéparation des trois *pouvoirs légiſlatif*, *exécutif* & *judiciaire.*

Cette diſtinction étoit neuve pour des Français accoutumés depuis long-temps à voir dans leur monarque la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui ſous ces rois législateurs ne leur permettoit guères d'envier le ſort d'une nation plus fameuſe encore au-delà des mers, par les tempêtes de ſa liberté, que par la ſageſſe d'une conſtitution qui, fixant les eſprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du monarque & des ſujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui autant que Monteſquieu la ſageſſe de cette même nation, qui, séparée par l'Océan de tous les autres peuples, a ſu enfin après de longs orages ſe donner des lois, dont ces orages mêmes lui avoient démontré la néceſſité ; des lois conformes à ſes mœurs, à ſon caractère dominant, à ſa ſituation locale, même à ſes préjugés. Nous n'en dirions pas moins à tout Anglais tenté de tranſporter en France la conſtitution de la Grande-Bretagne : commencez donc par entourer auſſi la France de l'Océan ; car tant qu'elle ſera unie au continent, & votre oppoſition & votre *veto* formeront des partis que les puiſſances jalouſes fomenteront, en prêtant leur appui tantôt aux nouveaux Wighs, tantôt aux nouveaux Torys, toujours en ſe ſervant de l'un de ces partis pour les accabler tous. Commencez ſur-tout par donner aux Français ce ſang froid qui diviſe les opinions ſans exciter les haines, qui diſcute ſans s'échauffer, qui s'échauffe ſans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ſes mylords législateurs héréditaires n'auront comme les vôtres que le zèle & la dignité de votre chambre haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un demi-ſouverain ; & ſi vous le pouvez, habituez le Français à voir ſans ceſſe autour de lui ces demi rois. Car je réponds que tant qu'il ſera ce qu'il fut, l'idée ſeule d'un parlement faiſant la loi, ou de ces conſeillers à demi-ſouverains, lui ſera inſupportable ; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un roi, que de trouver ſans ceſſe autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il auſſi que les ſubſides dépendent non du roi, mais des états ou bien des députés de nos provinces ? Mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion ; & dans cette variété de provinces, d'intérêts & de ſol, faites qu'un même eſprit ne voie que les mêmes beſoins & les mêmes moyens. Faites que les frontières ne ſoient jamais plus expoſées que le centre à la ſéduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas beſoin de traverſer les mers pour appuyer de ſes armées les cris d'oppreſſion, ou pour faire gliſſer ſon or, ſes émiſſaires, & acheter le refus des ſecours deſtinés contre

lui. Si vous nous reprochez que nos lois ont changé, faites aussi que le temps ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent Et vos mœurs & vos lois changent aussi, mais vous n'en restez pas moins isolés; & vos chefs ont le temps de consulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours seuls, vous êtes toujours un, & toujours protégés contre l'invasion imprévue. Laissez donc au Français le seul moyen de conserver cette unité qui fait sa force & qui la rend constante.

En un mot, la nature, en variant le sol, varie aussi l'art de le cultiver. L'homme sous tant de faces & avec toute la diversité des caractères, des rapports & des temps, n'aura-t-il qu'une seule & même constitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en société & pour y être libre? Non, il y auroit trop de métamorphoses à faire dans le Français, soit pour qu'il se crût libre où l'Anglais ne sent pas la gêne de la loi, soit pour qu'il n'abusât pas de la liberté là où l'Anglais en use à peine, & sur-tout pour qu'il ne dépassât jamais le terme où l'Anglais se repose.

Nous aimons à penser que Montesquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorsque son admiration exclusive pour des lois étrangères lui fit ériger en principes, en vérités constantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux Français un vrai despote dans leur roi, & à leur faire prendre le gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux esclavage.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'écrivain célebre; mais l'histoire peut-elle s'empêcher d'observer l'impression que dut faire sur un peuple depuis long-temps accoutumé à dire: *si veut le roi, si veut la loi* (Voyez Hist de France par le président Hénault), la doctrine d'un homme qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée: » Lorsque *dans une même personne ou dans le même corps* » *de magistrature*, la puissance *législative* est réunie à la » puissance *exécutrice*, *il n'y a point de liberté*, parce qu'on » peut craindre que le même monarque ou le même sénat » ne fassent des lois *tyranniques*, pour les exécuter *tyranniquement*? » (Esprit des lois, liv. XI, ch. 6.)

Ses systêmes aliènent les Français de leur souverain.

En posant ce principe, Montesquieu avoit eu soin de dire: » La liberté politique dans le citoyen est cette tranquillité » d'esprit qui provient de l'opinion que chacun a de sa sureté; » & pour qu'on ait cette liberté, il faut que le gouvernement soit tel qu'un citoyen ne puisse pas craindre un autre » citoyen. » (*Ibid*)

Ou Montesquieu croyoit que des lecteurs français ne sauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur disoit : Français ! vous croyez être libres, & vivre en sureté sous la conduite de vos rois; votre opinion est fausse, elle est honteuse. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté*; & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire : *si veut le roi, si veut la loi;* tant que vos rois conserveront cette double puissance de la *législation* & de l'*exécution des lois*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou se résoudre à vivre toujours dans la terreur des lois tyranniques & de leur tyrannique exécution.

Ce n'est point aux Français seulement, c'est presque à tous les peuples gouvernés par des rois, c'est même à la plupart des peuples gouvernés alors en républiques, que Montesquieu tenoit évidemment ce langage, puisque dans le même chapitre il reconnoit que chez ces peuples, la puissance exécutrice est presque partout réunie à la puissance législative, soit dans leurs monarques, soit dans leurs sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Montesquieu composé que d'esclaves, qu'il venoit exhorter à rompre des chaines, pourtant assez légeres, puisqu'ils les portoient tous assez gaiement & sans même en soupçonner le poids ! il falloit donc à l'univers une révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté ! Je voudrois excuser Montesquieu, je ne sais; d'un côté, j'ai peur de soupçonner des intentions qui n'existerent pas, & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le séparant de la raison, en disant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conséquences les plus immédiates. Il est dur de ne voir dans Montesquieu que la furie qui jette le flambeau de la discorde entre les peuples & les rois, entre les sujets même des républiques & leurs sénats, leurs magistrats; mais n'y a-t'il pas aussi plus que de la bonté à voir ce flambeau même & celui qui le jette, sans oser parler de l'intention d'exciter l'incendie ? Quoi qu'il en soit, les terreurs que Montesquieu se crée sont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces lois tyranniques & tyranniquement exécutées, quand il est reconnu, comme dans sa patrie, que le législateur a lui-même pour base de ses lois, celles qui sont déjà la base d'une constitution portant elle-même sur la nature de la société, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la sureté des citoyens ? la supposition de Montesquieu est celle des fantômes. Les lois de sa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la magistrature étoient insuffisantes,

quel roi de france eût résisté à celles d'un peuple dont le silence même suffisoient pour les vaincre ? On sait quelle leçon c'étoit que ce silence des Français devant leurs rois.. Le monarque eût effacé cent lois pour le leur faire rompre. Quand Montesquieu donnoit tant aux climats, il pouvoit bien donner aussi quelque chose à la puissance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte, plus active chez ses compatriotes que par-tout ailleurs. Le fait étoit que les lois des Français faites par leurs monarques législateurs, ne le cédoient aux lois d'aucun pays, pour la douceur & la sagesse. Le fait étoit que depuis les temps barbares de l'Europe, la France, sous ses rois législateurs, & grace à ses rois législateurs, avoit toujours vu sa liberté se régler & s'étendre, loin de se resserrer; & les faits disent plus que les systêmes (1).

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

Même illusion encore, & même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le prince qui a porté la loi conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le roi législateur étoit la même chose que le roi juge & partie, jugeant sa propre cause, ses propres différends avec les citoyens; ou même si le roi législateur ne devenoit roi magistrat que pour être seul magistrat, seul juge, c'est-à-dire, s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par-tout où, comme en France & dans toutes les vraies monarchies, la première des lois à observer est celle de la nature, qui ne permet pas plus aux souverains qu'aux autres magistrats de prononcer dans leur propre cause, dans leurs contestations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le roi, comme en France, dans ses différends particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Aussi rien ne donnoit-il moins aux Français l'idée d'un roi despote, que l'idée d'un roi juge de ses sujets. La partie de leur histoire qu'ils se rappeloient avec le plus doux sentiment, étoit au contraire celle des temps heureux, où à l'ombre d'un chêne Louis IX, en-

---

(1) Je citerai à cette occasion un homme dont le suffrage ne sera pas suspect, M. Garat, cet avocat qui s'est, avec tant d'autres de ses confrères, distingué par son zèle philosophique pour la révolution. Avant cette révolution, il étoit de ceux qui prêchoient la souveraineté du peuple. Il n'en disoit pas moins : « Aujourd'hui toutes les » lois émanent de la volonté suprême du monarque, qui n'a plus » la nation entière pour son conseil; mais son trône est si accessible, » que les vœux de la patrie y parviennent toujours ». (*Répert. Jurisp. art. Souv. par Garat.*)

touré de ses sujets comme un père de ses enfans, écoutoit leurs différends, & prononçoit sur eux avec toute l'autorité & toute la justice du premier magistrat de son empire. (*Voyez Joinville & Pasquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple les assertions de Montesquieu, quand il vint encore lui dire : " Il n'y a point de liberté, si la puissance „ de juger n'est pas séparée de la puissance législative & de „ l'exécutrice. Si elle étoit jointe à la puissance législative, „ le pouvoir sur la vie & la liberté des citoyens *seroit arbitraire*, car le juge seroit législateur. Si elle étoit jointe „ à la puissance exécutrice, le juge pourroit avoir la force „ de l'oppresseur. *Tout seroit perdu*, si le même homme ou „ le même corps de principaux ou de nobles, du peuple, „ exerçoit ces trois pouvoirs, celui de faire les lois, celui „ d'exécuter les résolutions publiques, & celui de juger les „ crimes ou les différends des particuliers „. (*Esprit des Lois. Ibid.*)

Montesquieu sembloit sentir lui-même le danger de ses leçons, quand voulant consoler (je ne veux pas dire quand faisant semblant de consoler) les peuples, il ajoutoit : « Dans » la plupart des Monarchies de l'Europe, le gouvernement » est modéré, parce que le prince qui a les premiers pouvoirs » laisse à ses sujets l'exercice du troisieme. » Mais qu'importe dans Montesquieu cette restriction ? Qu'importe que les princes laissent à leurs sujets l'exercice de ce troisieme pouvoir, quand vingt lignes plus haut il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même personne suffisoient pour qu'il *n'y eût point de liberté* ? Et pourquoi se hâter d'ajouter : « Chez » les Turcs où ces trois pouvoirs sont réunis sur la tête du » sultan, il regne un affreux despotisme. » (*Ibid.*) Ne sait-on pas que le sultan laisse aussi ordinairement aux tribunaux le soin de juger les procès ? L'illustre auteur voulait-il donc nous dire : Vous à qui chaque siecle de votre histoire offre des rois exerçant eux-mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Rheims, Louis le jeune jugeant l'évêque de Langres & le duc de Bourgogne, Louis IX jugeant tous ceux de ses sujets qui recouroient à sa justice, Charles V jugeant le marquis de Saluces, Charles VII condamnant le duc d'Alençon, François I prononçant sur le connétable de Bourbon, Louis XIII jugeant le duc de la Valette (1) ; vous; dis-je à qui l'histoire offre si souvent vos

(1) En voyant quelques-uns de ces rois, comme François I, prononcer eux-mêmes sur des causes de haute trahison, on pourroit croire qu'ils étoient aussi juges dans leur propre cause. Mais dans le fond, c'est ici la cause générale de l'état ; & si le roi ne pouvoit pas juger

rois

rois faifant eux-mêmes les fonctions de magiftrat, apprenez que tout étoit perdu fous ces princes; qu'ils étoient autant de vrais fultans, fous lefquels il régnoit un *affreux defpotifme*, & que vous êtes prêts à retomber fous le joug des fultans, chaque fois que vos rois exercent les mêmes fonctions.

Combien plus fagement Montefquieu auroit dit: ce qui fait du fultan un defpote, n'eft pas le droit de faire dabord la loi & de juger enfuite, c'eft-à-dire, d'examiner & de prononcer fuivant les regles connues de la loi; c'eft le droit de prononcer tout ce que bon lui femble, fuivant fa volonté inftantanée & capricieufe, fuivant la paffion, l'intérêt du moment! Il envoie fes cordons; c'eft l'ordre de la mort, & un ordre n'eft pas un jugement. Il les envoie parce qu'il le veut, & foit que la loi le veuille, foit qu'elle ne le veuille pas; foit qu'il le veuille avec le fuffrage d'un fénat compofé d'autres juges, foit qu'il le veuille feul & malgré tous les autres magiftrats, qui, près de lui, n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le fultan, le defpote; mais auffi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre écrivain eft ici d'autant plus furprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même au moment où il parle de ces ducs & comtes, qui, fous l'ancien gouvernement des Francs, exerçoient auffi les trois pouvoirs. « On croira peut-être, *nous dit-il*, que » le gouvernement des Francs étoit alors bien dur, puifque » les mêmes officiers avoient en même temps fur les fujets » la puiffance militaire & la puiffance civile, & même la » puiffance fifcale; (on peut bien ajouter, & même la » puiffance légiflative, puifque dans leur duché ou comté » ils faifoient auffi leurs *placites* ou lois *pour juger les queftions* » *fur la liberté*) chofe que j'ai dite dans les livres précédens » être une des marques diftinctives du defpotifme. Mais il » ne faut pas penfer que les comtes jugeaffent feuls & ren» diffent la juftice comme les bachas en Turquie. Ils affem» bloient pour juger les affaires, des efpèces de plaids ou » d'affifes, où les notables étoient convoqués : --- ordinai» rement le comte avoit fept juges; & comme il n'en falloit » pas moins de douze, ils rempliffoient le nombre par des

en pareille caufe, on pourroit dire auffi qu'un parlement français ne pourroit juger aucun fujet traître à la France, parce que tous les Français font partie. Cependant cette difficulté fut oppofée à François I, dans l'affaire du marquis de Saluces. Elle fut levée par le procureur général; mais elle fervit au moins à prouver qu'un roi juge n'étoit pas un defpote, puifqu'il fallut juger fur ce roi même, & prononcer fi dans pareille caufe il avoit ou n'avoit pas le droit de juger. *Voyez Répert. de Jurif. art. Roi, par M. Polverel.*

» notables. Mais qui que ce fût qui eût la juridiction, le » roi, le comte, le gravion, le centenier, les seigneurs ou » les ecclésiastiques, ils ne jugèrent jamais seuls; & cet » usage qui tiroit son origine des forêts de la Germanie » (comme le *beau systême* de l'admirable constitution), se » maintint encore lorsque les fiefs prirent une nouvelle forme ». (*Liv.* 30, *chap.* 18.) Il ne falloit donc pas dire à des Français dont les rois modernes ne jugeoient pas plus seuls que les rois d'autrefois, que *tout étoit perdu* chez eux; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parce que *la puissance de juger n'étoit pas séparée de la puissance législative & exécutrice.*

Autre erreur de Montesquieu, qui entraîne les états généraux.

Il est aisé de voir quelle inquiétude ces principes de Montesquieu tendoient à faire naitre dans l'esprit de ses compatriotes, & combien ils pouvoient leur rendre odieuse ou suspecte la puissance de leur roi. Hélas! ils devoient trouver dans le même ouvrage le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis par une longue expérience des troubles qui suivoient leurs états-généraux, les Français ne s'en souvenoient plus que pour s'applaudir de la paix dont jouissoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis sous des monarques suppléant par leur sagesse à ces anciens états. Ce ne fut pas assez pour Montesquieu de ces fausses alarmes sur la puissance législative & exécutrice du souverain; il eut aussi le malheur d'apprendre à ses compatriotes & à la multitude, que tout peuple qui veut se croire libre ne doit se reposer que sur lui-même ou ses représentans du soin de se donner des lois. Il fut le premier à leur dire: « *Comme dans tout état libre, tout* » *homme qui est censé avoir une ame libre doit être gou-* » *verné par lui-même*, il faudroit que le peuple en corps » eût la puissance législative; mais comme cela est impossible » dans les grands états, & est sujet à beaucoup d'inconvé- » niens dans les petits, *il faut que le peuple fasse par ses* » *représentans tout ce qu'il ne peut pas faire par lui-même* ». (Liv. XI, chap. 6.)

Ce n'est pas ici le lieu d'observer combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces assertions. La plus grande est d'avoir fait un principe général de ce que l'auteur croyoit avoir vu en Angleterre, & de ne pas sentir que ce qui a conduit une nation à sa liberté, peut en conduire une autre à l'anarchie, & de là au despotisme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les Français apprirent que s'ils vouloient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs états-généraux, & leur donner la puissance législative. Pour y joindre la puissance fiscale, en ôtant au monarque l'un & l'autre, Montesquieu ajoutoit: « Si » la puissance législative statue, non pas d'année en année,

» mais pour toujours, sur la levée des deniers publics, *elle*
» *court risque de perdre sa liberté*, parce que la puissance
» exécutrice ne dépendra plus d'elle; & quand on tient un
» pareil droit pour toujours, il est assez indifférent qu'on
» le tienne de soi ou d'un autre. Il en est de même si elle
» statue, non pas d'année en année, mais pour toujours,
» sur les forces de terre & de mer, qu'elle doit confier à
» la puissance exécutrice ». (*Ibid.*)

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu; quand on a vu paroître à sa suite cette foule de serviles copistes, disant tous, comme lui, que la liberté est nulle par-tout où le peuple n'exerce pas lui-même ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative & ce droit de fixer annuellement les levées à faire sur les deniers publics; quand on rapproche sur-tout de cette doctrine les atteintes portées à la monarchie par ces premiers révolutionnaires appelés les uns *constitutionnels*, les autres *monarchiens*; quand on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de dissimuler? C'est à Montesquieu que les Français doivent tout ce systême fondé sur la nécessité de morceler le sceptre de leur roi, de mettre le monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle-même ses prétendues lois par la voie de ses représentans; ce systême fondé sur la nécessité de rétablir ou plutôt de créer ces états-généraux, qui bientôt sous le nom d'assemblée nationale, doivent faire de Louis XVI un roi de théâtre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain à porter la tête de ce malheureux roi sur l'échafaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu & appelé tant de forfaits; on plaindra son génie de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, ôter au souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'aristocratie ce qu'on lui apprenoit à détester dans ses monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait ignoré que tout ce systême qu'il donnoit aux Français comme la seule idée à suivre pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour se venger de la puissance & de l'éclat dont elle jouissoit sous ses rois. Ce qui rendra à jamais odieux les serviles copistes de Montesquieu, soit constitutionnels, soit monarchiens,

c'eſt d'avoir appelé, d'avoir preſſé de tout leur pouvoir ce projet qui mettant habituellement le monarque ſous la tutelle des états-généraux, ne faiſoient que remplir le vœu & le ſerment de la ligue la plus générale qui eût jamais été formée contre leur patrie.

Son ſyſtême, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Tous ces hommes qui ſe donnoient pour avoir tant étudié les conſtitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglais, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, compoſé des princes d'Allemagne, des miniſtres de l'empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Eſpagne & de Hollande, il avoit été réſolu & proclamé, proteſté devant Dieu & juré qu'aucune de ces puiſſances ne feroit la paix avec Louis XIV, qu'à des conditions, dont la quatrième étoit préciſément le rappel & le retour conſtant de ces mêmes états-généraux, tant invoqués depuis par les prétendus défenſeurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le tranſcris de la Géographie hiſtorique anglaiſe de Salmon, porte formellement qu'aucune de ces puiſſances ne mettra bas les armes, « juſqu'à » ce que les états-généraux de la France ſoient rétablis » dans leur ancienne liberté, de manière que le clergé, » la nobleſſe & le tiers jouiſſent de leurs anciens priviléges; » juſqu'à ce que les rois de France ſoient réduits à convoquer ces états toutes les fois qu'ils voudront lever des » ſubſides, ſous quelque prétexte que ce ſoit; juſqu'à ce » que les parlemens du royaume & tous les autres ſujets » aient recouvré leurs anciens droits.

» Par cette même proclamation, tous ces confédérés invitoient les Français à ſe joindre à eux, dans cette entrepriſe, *pour leurs droits & libertés*, menaçant de ruine » & de dévaſtation tous ceux qui refuſeroient de s'unir à » eux dans ces objets ».

Telles ſont les expreſſions de l'auteur Anglais que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre pour l'inſtruction de la jeuneſſe (1). Et c'eſt ainſi

(1) Le texte anglais de la Géographie hiſtorique de Salmon eſt conçu en ces termes : « January 16, 1691, At the Congreſs of the Hague, » conſiſting of the Princes of Germany, the Imperial, Engliſh, Italian, » Spaniſh and Dutch Miniſters, a declaration was drawn up, wherein, » they ſolemnly proteſted before god, that their intentions were never » to make peace with Lewis the XIV, untill the Eſtates of the kindom » of France ſhould be eſtabliſhed in their ancient liberties, ſo that » the Clergy, the Nobility and the third Eſtate might enjoy their » ancient and lawful privileges; nor till their kings for the future » ſhould be obliged to call together the ſaid Eſtates, when they deſired » any ſupply, without whom they ſhould not riſe any money, on

que trente ans de travaux, de diſcuſſions, de ſavantes recherches de la part de Monteſquieu, & quarante ans de nouvelles diſcuſſions de la part de ſes doctes diſciples conſtitutionnels ou monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur patrie, pour la rendre plus libre, preciſément la même conſtitution que tous les écoliers Anglais ſavent avoir été imaginée par tous les ennemis de la France conjurés pour l'aſſervir, pour triompher au moins de toute la puiſſance qu'elle avoit acquiſe ſous ſes rois légiſlateurs !

L'euſſé-je déjà dit, je dois le répéter : il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir quelle avoit été autrefois la conſtitution des Français ; il ne s'agit pas de rechercher ſi leurs anciens rois avoient ou n'avoient pas l'autorité légiſlative (ce que je crois avoir été aſſez mal diſcuté par nos modernes politiques) ; encore moins s'agit-il de ſavoir quelle eſt en ſoi la meilleure des conſtitutions. Pour décider combien le génie de Monteſquieu le ſervit au moins à contre-temps, & quel funeſte ſervice les ſophiſtes propagateurs de ſes maximes préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont perſonne ne doute. Le meilleur gouvernement pour un peuple quelconque eſt celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au-dedans, plus fort & plus puiſſant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que ſe trouvoit la France, lorſqu'après le miniſtère ſi doux & ſi paiſible du cardinal de Fleury, & après les fameuſes campagnes de Flandres ſous le maréchal de Saxe ; lorſque dans le moment de l'enthouſiaſme de l'amour des Français pour leurs rois, Monteſquieu vint étourdir ſes compatriotes du prétendu deſpotiſme ſous lequel ils vivoient, & mettre tout ſon art à leur rendre ſuſpecte la conſtitution qui faiſoit leur bonheur, pour tranſporter leur admiration à des lois étrangères.

Très-certainement c'étoit alors pour des Français des idées également neuves & fauſſes, que toutes celles qui venoient leur montrer des deſpotes dans ces rois qu'ils aimoient, dans tout roi ayant l'autorité dont les leurs jouiſſoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la ſimple erreur ou bien le crime du génie ? La réponſe à cette queſtion n'eſt pas auſſi facile & auſſi déciſive qu'on le ſouhaiteroit pour la gloire du célèbre écrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ſes plus

» any pretence whatſoever and till the parliament of that kingdom » and all other his ſubjects were reſtored to their juſt rights. And » the Confederates invited the ſubjects of France to join with them » in this undertaking for reſtoring them to their rights and liberties, » threatening ruine and devaſtation to thoſe that refuſed ». (*Pag.* 309, *édit.* 1750.)

grands admirateurs, je n'hésiterois pas à le mettre, comme ils semblent le faire eux-mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accusoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il disoit à ceux qui se plaignent de l'obscurité de l'*Esprit des lois :* « Ce qui seroit obscur pour les lecteurs vul-
» gaires, ne l'est pas pour ceux que l'auteur a eu en vue.
» D'ailleurs l'*obscurité volontaire* n'en est pas une. M. de
» Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités im-
» portantes, dont l'énoncé absolu & direct auroit pu blesser
» ser sans fruit, a *eu la prudence de les envelopper*, *& par*
» *cet innocent artifice* les a voilées à ceux à qui elles seroient
» nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages. »
(*Eloge de Montesquieu par d'Alembert, en tête du cinquieme volume de l'Encyclopédie.*) Je n'aime point cette *obscurité volontaire* dans un homme qui a déjà posé si clairement des principes inconciliables avec les lois & le gouvernement de sa patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un sophiste, pour des tournures hypocrites, les protestations de Montesquieu; lorsqu'après avoir mis tout son art à prouver à la plupart des peuples, qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour rois de vrais despotes, il cherche à écarter loin de lui le soupçon d'un esprit inquiet, remuant, séditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'est pas plus flateur pour Montesquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue « lumiere générale sur les principes du gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer.* » Dans la bouche de ce rusé sophiste, que signifient ces mots: *à ce qu'ils doivent aimer?* Pourquoi ne dit-il pas à leur roi & au gouvernement de leur patrie? C'est qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un & l'autre.

Aujourd'hui que le nom d'*Encyclopédiste* est devenu si justement odieux, c'est encore un malheur pour Montesquieu que son panégyriste lui fasse un grand mérite de son zele pour la monstrueuse compilation de ces hommes dont le grand objet n'est plus un mystere.

C'est bien encore un autre malheur pour Montesquieu, quand on apprend des sophistes les plus révolutionnaires, qu'il *n'auroit pas écrit ses ouvrages*, si ceux de Voltaire ne l'avoient devancé. Condorcet, par cette assertion, dit assez clairement que si Voltaire avoit moins avancé la révolution religieuse, Montesquieu auroit moins contribué à la révolution politique; que si l'un eût été moins hardi contre l'autel, l'autre auroit moins osé contre le trône.

Pour aider à résoudre ce malheureux problême, quelle

preuve terrible contre Montesquieu ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée sous son nom dans un journal de Londres, si jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée (1)? Voltaire & d'Alembert conspiroient contre les Jésuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette société le principal appui de la religion ; Montesquieu, si la lettre étoit vraie, auroit plus spécialement pressé leur destruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du roy. « nous » avons, est-il dit dans cette lettre, un prince bon, mais » foible ; cette société emploie tous les moyens pour en faire » d'un monarque un despote. Si elle prévaut, je tremble » sur les conséquences qui en résulteront. La guerre civile, » des flots de sang qui inonderont toutes les parties de l'Eu- » rope ; --- les écrivains anglais nous ont si bien donné l'idée » de la liberté, & nous avons un si grand désir de con- » server notre petite liberté, que nous ferons les plus mé- » chands esclaves du monde. »

Les résolutions violentes, extrêmes étoient-elles déjà prises? Cette lettre l'indiqueroit ; elle est d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle est pleine de ces sortes d'expressions : „ Si nous ne pouvons pas écrire librement, *pensons & agis-* „ *sons* ; --- il faut attendre avec patience, mais ne jamais „ cesser de travailler pour la cause de la liberté. Puisque „ nous ne pouvons pas voler au sommet, allons-y en „ grimpant. „

Montesquieu auroit-il déjà formé le plan de chasser les gardes suisses, & d'appeler les gardes nationales à la révolution? C'est encore ce que diroient très-clairement ces paroles : " Oh! que nous aurions beaucoup gagné, si nous „ étions délivrés de ces soldats étrangers & mercenaires ! „ *Une armée de nationaux* se déclareroit pour la liberté, „ du moins en partie. Mais c'est bien pour cela qu'on tient „ des troupes étrangères „.

Quelque difficile qu'il semble d'effacer Montesquieu du nombre des conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes,

---

(1) Je prie instamment ceux qui pourroient avoir des connaissances plus speciales sur cette lettre, ou avoir en main le journal dans lequel elle fut publiée, de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de M. l'abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction ; je le connois trop bien pour douter le moins du monde qu'il n'ait vu & traduit la lettre sur un journal du soir anglais, qui parut vers les derniers mois de l'année 1795 ; mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne se souvient plus du titre distinctif de ce journal du soir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite ; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la source, & me réduit à demander à mes lecteurs les instructions qu'ils pourroient avoir sur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par M. Dulau, libraire à Londres, rue Wardour.

je dois dire ce qui peut absolument l'excuser. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur, & par une de ces bizarreries, de ces contradictions dont le génie n'est pas toujours exempt. Montesquieu avoit fait dans son *Esprit des Lois* un superbe éloge des Jésuites (*Liv.* 4, *ch.* 6); cela ne les empêcha pas d'improuver plusieurs de ses opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait souhaiter leur destruction. On sait en général qu'il fut bien plus sensible à la critique qu'on ne devoit l'attendre d'un homme supérieur au vulgaire des écrivains. Toute sa passion pour la liberté ne l'empêcha pas de recourir à la courtisane Pompadour, pour faire supprimer & brûler très-despotiquement la réfutation que M. Dupin opposoit à l'*Esprit des Lois.* (Voyez son article, Diction. des homm. illustr. par Feller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits qui semblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les athées ou déistes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que ses amis mourussent en bons chrétiens, & n'expirassent pas sans avoir reçu les derniers secours de l'église. Alors il devenoit apôtre & théologien. Il pressoit les argumens, il exhortoit, il insistoit jusqu'à ce que le malade se rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeler le prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la conversion. C'est au moins le service qu'il rendit bien spécialement à M. Meiran, son ami & son parent. (*Ibid.*)

On voit assez la même bizarrerie dans ses ouvrages. Il fait de grands éloges de la religion; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle! En défendant lui-même le christianisme contre Bayle, il nous dit que de parfaits chrétiens " seroient des citoyens infiniment plus éclairés „ sur leurs devoirs; que plus ils penseroient devoir à la religion, plus ils penseroient devoir à la patrie; que les „ principes du christianisme bien gravés dans le cœur, seroient „ infiniment plus forts que ce faux honneur des monarchies „ & ces vertus humaines des républiques „ (*Liv* 24, *ch.* 6); & il laisse là cette religion, pour continuer à faire de ce faux honneur & de ces vertus humaines, le mobile des monarchies & des républiques! Il prétend que la religion chrétienne convient mieux aux monarchies (*Liv.* 24, *ch.* 3); & il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité* ou de vertu pour " qu'un gouvernement monarchique se soutienne; que dans les monarchies bien réglées, tout le „ monde sera à peu-près bon citoyen, & qu'on y trouve „ rarement quelqu'un qui soit homme de bien; --- qu'il est „ très-difficile que le peuple soit vertueux „! (*Liv.* 3, *ch.* 3, 6, *&c.*) C'est à peu-près nous dire que la religion

chrétienne

chrétienne convient le mieux aux monarchies, & que cependant elle eſt celle qu'il eſt le plus difficile au peuple de ſuivre fidèlement dans les monarchies. Il écrit chez le peuple le plus diſtingué alors par l'amour pour ſes rois; & tout ſon ſyſtème ſemble écrit pour dire à ce peuple, qu'il vit ſous des deſpotes dont la terreur eſt le mobile. Certainement ou le roi bien aimé n'eſt pas deſpote, ou la crainte n'eſt pas le mobile du deſpotiſme. Tout cela ne feroit il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert? J'entrevois une toute autre cauſe.

Monteſquieu déclara dans ſes derniers jours que s'il avoit haſardé dans ſes ouvrages des idées propres à répandre des ſoupçons ſur ſa croyance, « c'étoit le goût du neuf & du » ſingulier, le déſir de paſſer pour un génie ſupérieur aux » préjugés & aux maximes communes, l'envie de plaire & » de mériter les applaudiſſemens de ces perſonnes qui donnent » le ton à l'eſtime publique, & qui n'accordent jamais plus » sûrement la leur que quand on ſemble les autoriſer à ſe» couer le joug de toute dépendance & de toute contrainte ». (*Voyez le même Dict.*) Cet aveu me feroit penſer qu'il y avoit dans les ſyſtêmes politiques de Monteſquieu encore plus de goût pour le neuf, le ſingulier, que dans ſes idées ſur la religion Il conſerva toujours aſſez de ſon éducation religieuſe, pour être réſervé ſur le chriſtianiſme; pas aſſez pour ne pas s'abandonner à des ſyſtêmes politiques, qui pouvoient lui valoir & lui valurent en effet l'eſtime que tant il déſiroit de ces nouveaux ſophiſtes cherchant par leurs idées de *liberté*, d'*égalité*, à ſecouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conſpiré avec eux, mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faiſant ces ſyſtêmes, mais malheureuſement ces ſyſtêmes firent des conjurés. Il créa une école, & de cette école ſortirent des ſyſtêmes, qui, ajoutant au ſien, le rendirent encore plus funeſte.

CHAPITRE III.

Syftême de JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Conféquences paffées fous filence, ou menagées par Montefquieu.

AVEC quelque réferve que fe fût exprimé Montefquieu, le grand principe de toute révolution démocratique étoit pofé. Il étoit ftatué à fon école que *tout homme qui, dans un état libre, eft cenfé avoir une ame libre, doit fe gouverner lui-même.* Cet axiome difoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit fe croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les lois qui le gouvernent; & de là il étoit facile de conclure qu'à peine exiftoit-il fur la terre un peuple qui eût droit de fe croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaînes à rompre pour n'être plus efclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle fe flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Montefquieu n'ofoit pas l'affurer, quand il ajoute : « Ce n'eft point à » moi à examiner fi les Anglais jouiffent actuellement de » cette liberté, ou non; il me fuffit de dire qu'elle eft éta- » blie par leurs lois, & je n'en cherche pas davantage ». Si cela fuffifoit au maître, cela pouvoit très-bien ne pas fuffire à tous les difciples, & il pouvoit très-bien s'en élever quelqu'un prêt à lui dire que fuivant fon principe, il s'en falloit bien que les lois donnaffent aux Anglais la liberté d'un peuple qui fe gouverne lui-même. Car enfin les Anglais n'ont pas la bonhomie de croire que la multitude, ou dix & quinze millions d'hommes, aient tous la fageffe & les lumières néceffaires pour prononcer fur la loi. Les Anglais laiffant très-fagement le foin de difcuter & de faire la loi, à leur parlement & à leur roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens euffent fans exception le droit de nommer ou députer les membres de leur parlement. Pour jouir de ce droit, il faut chez eux une propriété fuffifante déterminée par la loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation fur-tout, non-feulement la populace, mais encore un très-grand nombre, & peut-être un tiers ou la moitié des citoyens. Il étoit évident que les Anglais même, pour fe croire tous libres, devoient nier, comme trop général, le principe de Montefquieu; & très-certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire : « Pour nous, la liberté civile eft le droit de faire impunément tout ce qui n'eft pas défendu par nos lois; & tout Anglais,

riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au parlement, soit qu'il ne l'ait pas; soit qu'il fasse la loi directement par son suffrage, ou indirectement par ses députés, soit qu'il n'y contribue nullement; car dans tous ces cas il est également certain d'être jugé par la même loi. L'étranger même est libre chez nous comme nous-mêmes, quand il veut y observer nos lois; car il peut faire aussi impunément que nous-mêmes, tout ce qui n'est pas défendu par nos lois ».

Si l'Angleterre même pouvoit si justement reprocher à Montesquieu la généralité de son principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, où le peuple étoit si loin de se gouverner lui-même, & de faire ses lois ni par lui, ni par ses représentans? Qu'en étoit-ce même de toutes ces républiques, soit en Suisse, soit en Italie, où les trois pouvoirs sont réunis dans un sénat, où par cette raison, d'après son expression même, *toute la puissance étant une*, Montesquieu croyoit *découvrir & sentir à chaque instant un prince despotique* ?

Il falloit donc évidemment que les peuples fussent désabusés du principe de Montesquieu, ou bien que l'Europe entière commençant à se croire esclave, cherchât à secouer le joug par une révolution générale dans ses gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme dont le génie détruisît l'impression que faisoit celui de cet illustre auteur. Le malheur de l'Europe voulut précisément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit dans bien des parties de son Esprit des Lois, il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montroient que l'esclavage dans les gouvernemens du jour. Les sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités*, *ses innocens artifices*, parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment d'avoir ouvert la voie, & de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu & plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux sophistes de l'impiété dans leur conjuration contre l'autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux sophistes de la rebellion, pour leur servir de guide dans la conjuration contre le trône. Citoyen né dans une république, il disoit lui-même avoir apporté en naissant *la haine des rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la

profondeur. Il avoit ſur-tout cette hardieſſe qui n'admet pas à demi les principes, & ne s'effraie pas des conſéquences. Il ſurpaſſa ſon maître, & dans ſes théories politiques, il le laiſſa bien loin derrière lui.

L'Eſprit des Lois avoit paru en 1748, le *Contrat Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Monteſquieu avoit ſu réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques ſut en faire le bonheur ſuprême. « Si l'on cherche, *dit-il*, en quoi » conſiſte *le plus grand bien de tous*, on trouvera qu'il ſe » réduit à ces deux objets principaux, *la liberté, l'égalité.* » *La liberté*, parce que toute dépendance particulière eſt » autant de force ôtée au corps de l'état; *l'égalité*, parce » que la liberté ne peut ſubſiſter ſans elle ». (*Contrat Social*, *liv.* 2, *ch.* 11.)

L'homme par-tout eſclave pour J. J.

Monteſquieu n'avoit pas oſé prononcer ſi les Anglais eux-mêmes étoient libres ou non; alors même qu'il faiſoit la plus ſévère critique des autres gouvernemens, il s'étoit retranché ſur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* perſonne. Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens; il commence par dire à tous les peuples: « *L'homme eſt né libre, & par-tout il eſt dans les fers* ». (Contrat Social, chap. I, premiers mots.)

Monteſquieu avoit cru voir que pour ſe croire libre, il falloit que tout homme *ſe gouvernât lui-même;* qu'il fît toujours ſes lois, ſa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits états, impoſſible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impoſſible dans la pratique. Il le ſuppoſa vrai en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Monteſquieu; il ne vit plus, pour ſurpaſſer ſon maître, autre choſe à faire que d'en montrer la poſſibilité & d'en faciliter l'exécution. Il en fit ſon problême favori.

Objet du ſyſtème de J.-J.

« Trouver une forme d'aſſociation qui défende & protége » de toute la force commune la perſonne & les biens de » chaque aſſocié, & par laquelle chacun s'uniſſant à tous, » *n'obeiſſe pourtant qu'à lui-même, & reſte auſſi libre qu'auparavant* », tel eſt, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le Contrat Social donne la ſolution. (*Liv.* 1, *ch.* 6.) C'étoit en d'autres termes chercher préciſément à réaliſer le principe de Monteſquieu, à donner à tout homme qui ſe ſent libre les moyens de ſe gouverner lui-même, de n'avoir d'autres lois que celles qu'il auroit faites lui-même.

Erreur dans cet objet.

Il n'étoit pas aiſé de concevoir comment un homme, après le Contrat Social, ſe trouvoit auſſi libre que s'il n'étoit point entré dans ce Contrat; comment, après s'être ſoumis au moins à la pluralité des ſuffrages ou des volontés, il

restoit aussi libre que lorsqu'il n'avoit à consulter dans ses actions que sa propre volonté. C'étoit là précisément nous dire que l'objet de la société civile est de conserver toute la liberté antérieure à tout gouvernement civil, appelée liberté de l'état de nature, quoique dans les idées reçues, le Contrat Social emporte essentiellement le sacrifice d'une partie de cette liberté pour conserver le reste, pour acheter, au prix de ce sacrifice, la paix, la sûreté de sa personne, de ses propriétés, de sa famille, & tous les autres avantages de la société civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à résoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même : *Il est bien évident que la première intention du peuple est que l'état ne périsse pas.* (Liv. 4, ch. 6.) Avec cette seconde maxime, il ne s'agissoit plus de se gouverner essentiellement soi-même, ou de faire toujours sa volonté, ses lois, mais d'avoir de bonnes lois, quel que fût le législateur, & d'être gouverné de manière que l'état fût sauvé.

Première conséquence qu'il tire du principe de Montesquieu Peuple seul législateur.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliser le principe de Montesquieu ; il partit de la supposition, que tout homme libre doit se gouverner lui-même, c'est-à-dire, que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des lois faites par lui-même ; il ne vit plus dans la loi autre chose que *l'expression de la volonté générale.* Cette prétention effaçoit d'un seul mot toutes les lois portées jusqu'alors par tout prince, tout roi ou empereur quelconque, sans le suffrage dominant de la multitude ; aussi Jean-Jacques n'hésita pas à dire, « qu'on ne » demande plus à qui appartient le droit de faire les lois, » puisqu'elles sont l'expression de la volonté générale : --- » la puissance législative appartient au peuple, & ne peut » appartenir qu'à lui ; --- ce qu'un homme, quel qu'il puisse » être, ordonne de son chef, n'est point loi ; --- car le » peuple soumis aux lois doit en être l'auteur ». (*Liv. 3. ch. 1.*)

Seconde conséquence. Peuple souverain.

Telle fut la première conséquence que Jean-Jacques, disciple de Montesquieu, tira du grand principe de son maître & de la distinction des trois pouvoirs. La seconde conclusion du disciple ne fut pas moins flatteuse pour la multitude. Toute la souveraineté, selon Jean-Jacques, résidoit dans le pouvoir législatif ; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple souverain*, tellement souverain *qu'il ne peut pas même se soumettre à un autre souverain.* Toute soumission de sa part devint à la nouvelle école une violation de l'acte même par lequel tout peuple existe, & violer cet acte étoit pour le peuple *s'anéantir* soi-même ; & par une

dernière conséquence, toute soumission de la part d'un peuple quelconque se trouve *nulle*, par la grande raison que *ce qui n'est rien ne produit rien.* (Liv. 1, chap. 7.)

De peur qu'on ne l'entendît pas assez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe & aux conséquences. « La souveraineté, *répetoit-il entr'autres*, n'étant autre chose » que l'exercice de la volonté générale, ne peut jamais » s'aliéner. --- *Si le peuple promet seulement d'obéir, il se* » *dissout par cet acte ; il perd sa qualité de peuple. A* » *l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus de souverain,* » *& dès-lors le corps politique est detruit* ». (Liv. 2, ch. 1).

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples : Jusqu'ici vous avez eu des rois que vous appeliez *souverains*. Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos lois, & que vos rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos lois, pour les faire observer par les autres.

Troisième conséquence. Le peuple infaillible dans ses lois.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des lois & des affaires, & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple à mettre en pratique le principe & les conséquences. Dans le nouveau systême, non-seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des lois devenoit infaillible : car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite, & tend toujours à l'utilité publique ;* & ce peuple que tant on méprise, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1, ch. 3.) On peut bien le tromper (*Ibid.*); mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *souverain*, *par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être.* (Liv. 1, ch. 7.)

Quatrième conséquence. Seul se représentant.

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des lois, Montesquieu lui donnoit des représentans ou des hommes qui faisoient la loi pour lui. Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des avocats, des procureurs, c'est-à-dire, des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un tuteur tous ceux de son pupille; mais que des procureurs ou tuteurs ne sont pas de vrais représentans; que ces tuteurs, ces avocats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, & non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus que la volonté

du peuple ne feroit pas plus repreſentée par ces députes, que celle d'un pupille par ſon tuteur ; & il ne voulut pas que le peuple ſe donnât des tuteurs. Auſſi ajouta-t-il, en dépit de ſon maître : « Le *ſouverain*, c'eſt-à-dire, le peuple, » *qui n'eſt qu'un être collectif, ne peut être repréſenté que* » *par lui-même ; le pouvoir peut bien ſe tranſmettre, non* » *pas la volonté.* --- Le ſouverain d'ailleurs peut bien dire : » je veux actuellement ce que veut un tel homme, ou du » moins ce qu'il dit vouloir ; mais il ne peut pas dire : ce » que cet homme voudra demain, je le voudrai encore, » puiſqu'il eſt abſurde que la volonté ſe donne des chaînes » pour l'avenir ». (*Liv.* 2, *ch.* 1.)

De ces raiſonnemens ſuivoient des qualités, des droits que Monteſquieu n'auroit peut-être pas voulu refuſer au peuple ſouverain, mais qu'il n'avoit pas au moins oſé exprimer. Le peuple ſouverain faiſoit la loi ; & quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuſte*, puiſque nul n'eſt injuſte envers lui-même. (*Liv.* 3, *ch.* 7.) Cinquième conſéquence. Peuple ſupérieur aux lois.

Le peuple ſouverain encore faiſoit la loi, mais nulle loi ne pouvoit l'obliger. Car, reprenoit Jean-Jacques, « en tout » état de cauſe, un peuple eſt toujours maître de changer » ſes lois, même les meilleures. S'il lui plaît de ſe faire » mal à lui-même, qui eſt-ce qui auroit le droit de l'empêcher » ? (*Liv.* 2, *ch.* 12.)

Enfin pour Monteſquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à ſe gouverner eux-mêmes & à faire leurs lois, venoit de l'impoſſibilité de tenir dans un grand état les aſſemblées du peuple légiſlateur. Ces inconvéniens & ces impoſſibilités diſparurent devant Jean-Jacques, parce qu'il ſentit bien qu'il falloit ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conſéquences. Auſſi des parlemens & même des états-généraux ne lui ſuffiſoient pas, il lui falloit de vraies aſſemblées du peuple & de tout le peuple. Auſſi continuoit-il : « Le ſouverain n'ayant d'autre force que la » puiſſance légiſlative, n'agit que par des lois ; & les lois » n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, » le *ſouverain ne ſauroit agir que quand le peuple eſt aſ-* » *ſemblé.* Le peuple aſſemblé, *dira-t-on ?* quelle chimère ! » C'eſt une chimère aujourd'hui, mais ce n'en étoit pas » une il y a deux mille ans. Les hommes ont ils changé » de nature ? Les bornes du poſſible dans les choſes morales, » ſont moins étroites que nous ne penſons. Ce ſont nos » foibleſſes, nos vices & nos préjugés qui les rétréciſſent. » Les ames baſſes ne croient point aux grands hommes ; » de vils eſclaves ſourient d'un air moqueur à ce mot *li-* » *berté* ». (Liv. 3, ch. 12.) Sixième conſéquence. Aſſemblées du peuple.

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples sur lesquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces assemblées d'un peuple souverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant sans cesse à leur place publique; mais ces citoyens ou ce peuple de Rome sur-tout, n'étoient pas le peuple souverain & par-tout souverain. L'empire étoit immense, & dans tout cet empire, loin d'être souverain, le peuple étoit esclave d'une ville despote, d'une armée de *quatre cent mille soldats* appelés citoyens, toujours prêts à sortir d'un camp appelé *Rome*, pour fondre sur les villes ou provinces dont le peuple auroit essayé de secouer le joug. Il en étoit de même à proportion des citoyens d'Athènes, despotes de leurs colonies & des villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques prouvoient ce que la révolution française nous a si bien montré, qu'une ville immense comme Rome & Paris, dont tous les habitans se changent en soldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ses révolutions; mais qu'au lieu d'un roi qu'ils ont chassé, ces habitans deviennent eux-mêmes quatre ou cinq cent mille despotes & tyrans des provinces, tyrannisés eux-mêmes par leurs tribuns. Témoins pour les provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux, & de toute autre ville qui essayeroit de secouer le joug de la ville despote, des fauxbourgs St-Antoine, St.-Marceau, des bourgeois de Paris; témoins pour Paris, les Robespierre dans un temps, & les cinq rois dans l'autre.

Reproches de J.-J. à Montesquieu

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de sentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni son grand principe du peuple souverain, ni les assemblées de ce peuple. Alors il recouroit, comme Montesquieu, *à la vertu* des républiques, du peuple souverain; mais il reprochoit à Montesquieu même de *manquer souvent de justesse, faute d'avoir fait les distinctions nécessaires, & de n'avoir pas vu que l'autorité souveraine étant par-tout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout état bien constitué.* (Liv. 3, ch. 4.) Alors il avouoit: « Qu'il n'y a pas d'état si sujet aux guerres » civiles & aux agitations intestines, que le démocratique » ou populaire, (c'est-à-dire, que cet état dont la vertu » est le grand mobile) parce qu'il n'y en a aucun qui » tende si fortement & si continuellement à changer de » forme, ni qui demande plus de vigilance & de courage » pour être maintenu dans la sienne ». (*Ibid.*)

Alors encore il confessoit que pour se gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de dieux; qu'un gouvernement si parfait ne convient pas à des hommes.* (Ibid.)

Mais

Mais alors même, plutôt que de *manquer de justesse*, comme Montesquieu, pour assembler le peuple souverain, il proscrivoit des terres de la liberté tous les grands empires; il ne lui falloit plus que des états très petits (*Ibid.*) Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque etat; il n'y falloit sur-tout point de capitales.

La doctrine de Jean Jacques ici étoit formelle. « Une » ville, *disoit-il*, non plus qu'une nation, ne peut être » légitimément sujette d'une autre, parce que l'essence du » corps politique est l'accord de l'obéissance & de la li» berté, & que ces mots de sujet & de souverain sont des » corrélations identiques, dont l'idée se reunit sous le seul » mot de citoyen ». En style plus intelligible, tout cela signifioit que tous les souverains & les sujets d'un même état ne sont que les bourgeois d'une même ville; qu'un citoyen sujet & souverain de Londres n'est plus rien à Portsmouth, à Oxford, comme le citoyen sujet & souverain d'Oxford ou de Portsmouth, n'est plus qu'un etranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être sujets d'un souverain qui habite une autre ville. Aussi, continuoit Jean Jacques: « C'est » toujours un mal d'unir plusieurs villes en une seule cité, » (c'est-à-dire ici, en un seul empire); --- il ne faut point » objecter l'abus des grands états à celui qui n'en veut que » de petits. Mais comment donner aux petits états assez de » force pour résister aux grands? Comme jadis les villes » grecques résistèrent au grand roi, & comme plus récem» ment la Hollande & la Suisse ont résisté à la maison » d'Autriche ». Tout cela vouloit dire que dans le systême de la liberté & de l'égalité du peuple souverain, il falloit diviser les grands états en démocraties fedératives.

Septième conséquence. Division des états.

» Enfin si l'on ne peut réduire l'état à de justes bornes, » (malgré l'admiration du même sage pour le peuple de » Rome), il reste encore une ressource; c'est de n'y point » souffrir de capitale, de faire siéger le gouvernement al» ternativement dans chaque ville, & d'y assembler tour à » tour les états du pays, le peuple souverain ». (*Liv.* 3, *ch.* 13)

Crainte que l'on ne dît au philosophe que ces petits états démocratiques ne feroient que diviser les grands états en autant de petites provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles, par les agitations intestines,* & toujours prêtes à *changer de forme*, comme ses démocraties, il consentoit à voir sur la terre des aristocraties. Celles-ci, & sur tout l'aristocratie élective, devenoient même pour lui *le meilleur de tous les gouvernemens.* (Liv. 3, ch. 5.) Mais soit dé-

mocratie, soit aristocratie, soit même monarchie, le peuple étoit toujours seul souverain, & il falloit toujours des assemblées du peuple souverain. Il les falloit fréquentes, périodiques, & tellement reglées, que nul prince, nul roi & nul magistrat ne pût les empêcher, *sans se déclarer ouvertement infracteur* des lois, ennemi de l'état. (*Livre* 3, *ch.* 18.)

Huitième conséquence. Questions à faire dans les assemblées du peuple.

Toujours plus conséquent que Montesquieu dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit : « L'ouverture de » ces assemblées qui n'ont pour objet que le maintien du » traité social, doit toujours se faire par deux propositions » qu'on ne puisse jamais supprimer, & qui passent separé- » ment par les suffrages.

» La première : *S'il plaît au souverain de conserver la pré-* » *sente forme de gouvernement ;*

» La seconde : *S'il plaît au peuple* (au même souverain) » *d'en laisser l'administration à ceux qui en sont actuellement* » *charges* » ; c'est-à-dire, de maintenir le magistrat, le prince ou bien le roi qu'il s'est donné. (*Ibid.*)

Ces deux questions, dans le systéme du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Car cet homme ou ce peuple sentant qu'il a une ame libre, pourroit très-bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment seroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement & ceux qu'il s'est donnés pour chefs ?

Pour un philosophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conséquence eût fait abandonner le principe. Sans cesser d'être sage, on auroit pu lui dire : Tout peuple qui prévoit à quels malheurs l'exposent des révolutions perpétuelles dans son gouvernement, a pu, sans s'avilir & sans se rendre esclave, se donner une constitution qu'il jure d'observer ; il a pu se choisir & se donner des chefs, des magistrats qui jurent de le gouverner suivant cette constitution. Cet accord est un pacte que demain, tout comme aujourd'hui, ce sera un crime de violer, comme le plus religieux des sermens. Si le peuple est supposé sacrifier sa liberte par un pacte de cette espèce, vous appellerez donc aussi esclave l'honnête homme qui se croit obligé de tenir la promesse qu'il a donnée hier, le serment qu'il a fait de vivre dans l'état suivant la loi ? Tout ce raisonnement n'eût fait que peu d'impression sur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très-grande erreur que de pretendre qu'une constitution à observer par le peuple & les chefs, fût un contrat entre le peuple & les chefs qu'il

ſe donne ; & ſa raiſon étoit qu'il eſt abſurde & contradictoire que le ſouverain ſe donne un ſupérieur ; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'eſt ſe remettre en pleine liberté*. (Liv. 5, ch. 4.)

Neuvième conſéquence. Tous les rois ſimplement proviſoires.

C'eſt là que conduiſoit l'idée du peuple ſouverain, eſſentiellement ſouverain, qui doit pour être libre ſe gouverner lui-même, & conſerver, malgré tous ſes ſermens, le droit d'effacer aujourd'hui toutes les lois qu'il juroit hier de maintenir. La concluſion, quelque étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaiſoit plus ſpécialement au ſophiſte des révolutions, lorſqu'il ajoutoit : « Quand donc il arrive que le peuple inſtitue un gouver» nement héréditaire, ſoit monarchique dans une famille, » ſoit ariſtocratique dans un ordre de citoyens, *ce n'eſt point* » *un engagement qu'il prend*, c'eſt une forme proviſoire » qu'il donne à l'adminiſtration, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe » d'en ordonner autrement » ; (*Liv.* 3, *ch.* 18.) c'eſt-à-dire, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de chaſſer ſon ſénat, ou bien ſes parlemens, ſes rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir inſiſter dans ces Mémoires ſur l'expoſition d'un pareil ſyſtême ; l'application des cauſes aux effets deviendra plus ſenſible dans la ſuite des faits que la révolution françaiſe fournit à l'hiſtorien. S'il veut découvrir plus ſpécialement l'influence du philoſophe genevois ſur la nouvelle guerre que cette révolution eſt venue déclarer à tous les trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même ſophiſte faiſoit de ſes principes aux monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples ſur les rois.

Dixième conſéquence. Toute monarchie même, vraie démocratie.

Ici c'étoit encore Monteſquieu qui avoit poſé les baſes ; Jean-Jacques ne faiſoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme ſon maître l'abſolue néceſſité de ſéparer le pouvoir légiſlatif du pouvoir exécutif ; mais toujours plus hardi que Monteſquieu, à peine laiſſoit-il leur nom aux monarchies. « J'ap» pelle république, *diſoit-il*, tout état régi par des lois, » ſous quelque adminiſtration que ce puiſſe être ; car alors » ſeulement l'intérêt public gouverne, & la choſe publique » eſt quelque choſe. --- *Pour être légitime*, il ne faut pas » que le gouvernement ſe confonde avec le ſouverain, mais » qu'il en ſoit le miniſtre ; alors la monarchie elle-même » eſt république ». (*Liv.* 1, *ch.* 6 *& note.*)

Ces dernières paroles ſemblent annoncer que Jean-Jacques reconnoiſſoit au moins la légitimité d'un roi qui recevroit la loi du peuple, qui voudroit lui-même avoir le peuple pour ſouverain, n'être que le miniſtre ou même l'eſclave du peuple ſouverain. Car dans tout ce ſyſtême, le ſeul être libre eſt celui qui fait la loi, le ſeul eſclave eſt celui qui la reçoit. Le

peuple la faisoit, le roi la recevoit; le roi étoit donc seul esclave du peuple souverain.

Onzième conséquence. Se passer de tout roi, quand on le peut.

A ces conditions, il est vrai que Jean Jacques consent à reconnoître un roi dans les grands empires; mais il apprend aux peuples que la nécessité d'un roi dans un pareil état, ne vient que de leur faute; qu'ils auroient mieux appris à s'en passer, s'ils avoient vu *que plus l'état s'agrandit, plus la liberté diminue*; que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrein pour devenir cent fois plus libres; que s'il est difficile qu'un grand état soit bien gouverné, il l'est beaucoup plus *qu'il soit bien gouverné par un seul homme*. (Liv. 3, ch. 1.)

Douzième conséquence. Tout roi simple officier, & le peuple toujours maître de le déposer.

Mais enfin tels qu'ils sont ces états, au moins faut-il auprès du même philosophe ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appelés « *rois, n'est absolument qu'une* » *commission*, un emploi dans lequel, simples officiers du » souverain, ils exercent en son nom le pouvoir dont il les » a fait dépositaires, & *qu'il* peut limiter, modifier, re- » prendre quand il lui plaît » (*Liv. 3, ch.* 1.)

A ces conditions mêmes, les rois, ces officiers, ces commissaires du peuple souverain n'auroient pas existé bien long-temps si le vœu de Jean Jacques avoit été exaucé. Ce vœu se manifeste d'un bout à l'autre dans son chapitre intitulé de la Monarchie. Là on voit le sophiste entasser tous les inconvéniens de la royauté, soit élective, soit héréditaire; là, toujours supposant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit sur le trône que des tyrans ou des despotes vicieux, intéressés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que si l'on vouloit entendre par roi celui qui gouverne *pour l'utilité de ses sujets*, il s'ensuivroit que depuis le commencement du monde il n'auroit pas encore *existé un seul roi*. (Voy. liv. 3, ch. 6, & note sur le ch. 16.)

Les conséquences les plus directes de tout ce système étoient évidemment que tout peuple jaloux de conserver ses droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à se passer de roi, & se donner une constitution républicaine; que les peuples croyant avoir besoin d'un roi, doivent prendre au moins toutes les précautions nécessaires pour conserver sur lui les droits de souverain, & ne pas oublier sur-tout qu'en qualité de souverains, ils ont toujours le droit de se défaire du roi qu'ils ont créé, de briser son sceptre, de renverser son trône toutes les fois que bon leur semblera. Pas une de ces conséquences n'effraya le philosophe de Genève. Il falloit les admettre à son école, ou manquer de justesse comme Montesquieu, & livrer encore la terre à l'esclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de

ces idées de peuple égal, libre & ſouverain, furent préciſément celles où l'on voyoit le plus d'eſclaves, il ſe contentoit de répondre : « Telle fut, il eſt vrai, la ſituation de Sparte ; » pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'eſcla- » ves, *mais vous l'êtes*. Vous payez leur liberté de la vôtre. » Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus » de lâcheté que d'humanité ». (*Ch.* 18.)

Treizième conſéquence. Tous les peuples du jour eſclaves.

Ainſi toujours plus vif & plus preſſant, & toujours plus hardi que ſon maître, Rouſſeau ne ſavoit taire aucune des conſéquences du principe poſé par Monteſquieu. Ainſi bravant tout-à-la-fois & les Anglais & tous les autres peuples, il faiſoit hardiment entendre à tous : vous êtes tous eſclaves ſous vos rois.

Religion du ſyſtême déiſme.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir ſurpaſſé ſon maître dans ce genre. Monteſquieu molliſſant quelquefois, inſinuant l'erreur, & malgré ſes éloges du chriſtianiſme, ſemblant plus d'une fois ſacrifier les vertus religieuſes à la politique, parut encore timide à ſes diſciples. Jean Jacques plus tranchant déclara hautement ne connoître *rien de plus contraire à l'eſprit ſocial* que la religion de l'évangile. Un vrai chrétien pour lui ne fut que l'homme toujours prêt à ſubir le joug des Cromwel ou des Catilina.

Monteſquieu avoit fait de la *religion catholique* celle des gouvernemens modérés, des monarchies tempérées, & de la *religion proteſtante, celle des républiques* (Eſprit des Lois, liv. 24, ch. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques, ni chrétien catholique, ni chrétien proteſtant. Il finit ſon ſyſtême par le même paradoxe de Bayle que Monteſquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & ſouverain, d'autre religion que celle du déiſte. Pour ſaper tous les trônes des rois, il proſcrivit de la religion de l'état tous les autels du Chriſt. (*Contrat Soc. Voy. tout le dernier chapitre.*)

Cette concluſion ſeule donnoit à Jean Jacques, dans l'eſprit des ſophiſtes, bien des avantages ſur Monteſquieu. Le temps devoit un jour apprendre lequel des deux ſyſtêmes l'emporteroit. Que l'hiſtorien compare leurs effets, qu'il obſerve la nature & les progrès ſucceſſifs de l'opinion, il ſera moins ſurpris de voir un jour triompher celle des deux écoles, qui laiſſoit moins de ménagemens à attendre & pour l'autel & pour le trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE de la Conſpiration.

Effet général des ſyſtêmes de MONTESQUIEU & de JEAN-JACQUES.

Convention des Sophiſtes ; union de leurs complots contre le trône à leurs complots contre l'autel.

Raiſons de Monteſquieu pour l'ariſtocratie.

EN comparant les deux ſyſtêmes que je viens d'expoſer, il eſt aiſé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politiques avoient pris dans l'eſprit de Monteſquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverſe condition de ces deux célèbres écrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la ſociété que diſtinguent les titres & les richeſſes, avoit bien moins donné à cette égalité qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré ſon admiration pour les républiques de l'antiquité, il obſervoit qu'il « y a toujours dans un état des » gens diſtingués par la naiſſance, les richeſſes ou les hon- » neurs ; que ſi ces hommes-là étoient confondus parmi le » peuple, & s'ils n'y avoient qu'une voix comme les autres, » la liberté commune ſeroit leur eſclavage, & ils n'auroient » aucun intérêt à la défendre ». Il formoit de ces hommes » un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands empires, il admettoit un roi qui pouvoit arrêter les uns & les autres. (*Voyez Eſprit des Lois*, *liv. XI*, *ch. 6.*)

Ce ſyſtême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Monteſquieu, le père de l'ariſtocratie ; & il paroît aſſez vraiſemblable que ce qui lui plaiſoit ſur-tout dans cette idée, c'eſt le rôle que devoient y jouer les hommes de ſon état, élevés à la condition de co-légiſlateurs, & dès-lors jouiſſant de cette liberté qu'il faiſoit conſiſter à ſe gouverner ſoi-même,

à n'obéir jamais qu'à ses propres lois. La précaution qu'il avoit prise de ne généraliser ses idées qu'en parlant de cette île où il avoit appris à les admirer, le mettoient en quelque sorte hors de toute censure, & de l'accusation de vouloir bouleverser le gouvernement de sa patrie pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de ses lecteurs ne vissent plus d'autre constitution à désirer que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges, & plus de lois propices à la liberté que celles d'un pays où chacun se gouvernoit soi-même.

Pourquoi son systême exalté, & par qui.

Les Français étoient alors peu exercés dans les discussions politiques, & plus accoutumés à jouir des avantages de leur gouvernement sous les lois de leur monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces lois ; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de l'*Esprit des Lois*, un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presque épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglais admirèrent aussi ; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres lois que des leurs, s'ils vouloient être libres.

L'estime qu'on avoit pour la Grande-Bretagne, sentiment qu'une nation, peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à l'*Esprit des Lois*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues ; il eût été honteux pour un François de paroître ne l'avoir pas étudié. Qu'on me pardonne l'expression dont je vais me servir ; le poison, le vrai germe de la révolution la plus démocratique s'insinua, sans qu'on s'en apperçut. Ce germe est tout entier dans ce principe : *Tout homme qui est censé avoir une ame libre doit être gouverné par lui-même*. Ce principe revient absolument à celui-ci : *C'est dans le peuple en corps que réside la puissance législative*. Les admirateurs que Montesquieu trouva dans l'aristocratie ne sentirent pas assez les conséquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les philosophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : la loi est l'expression de la volonté générale ; quand ils en concluroient : donc c'est au peuple seul ou à la multitude qu'il appartient de faire toutes les

lois & de les défaire; donc le peuple changeant, bouleversant, comme il lui plaît, toutes les lois, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la démocratie tiroit de Montesquieu.

Quand Montesquieu biaisoit sur ces conséquences, ou bien faisoit semblant de ne pas les appercevoir, & sur-tout quand jetant un coup d'œil sur les diverses monarchies de l'Europe, il se voyoit forcé de convenir qu'une seule exceptée, il n'en connoissoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de se gouverner lui-même & de faire ses lois; qu'enfin il ajoutoit que moins elles se trouvoient fondées sur ce droit, plus la *monarchie dégénéroit en despotisme*; quand, après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté sans cette distinction & séparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis sur la tête de tant de souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appeloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens, de l'état & du prince* (liv. XI, chap. 7), qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit? Après avoir posé des principes qui ne montrent par-tout que l'esclavage, croit-il appaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugés qui peut encore leur rester? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires* que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices*? ou bien faut-il s'en tenir à Jean-Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse*?

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre & en France & ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du souverain. Après l'*Esprit des Lois*, il ne manquoit évidemment, pour appeler ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition supérieure des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montesquieu lui fournissoit pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté dans le simple artisan & dans le grand seigneur, dans le roturier & dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois un vain échafaudage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le meilleur, soit riche, soit pauvre, élu magistrat par le peuple; & dans l'aristocratie même, il ne vit que le peuple législateur & souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les rois & le peuple; Jean-Jacques

Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Montesquieu morceloit le sceptre des rois pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs & des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres & sans rang, brisoit absolument ce sceptre des rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute sa part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un & l'autre appeloient les révolutions; l'un & l'autre, malgré toutes leurs protestations franches ou simulées, n'en apprenoient pas moins aux nations que le gouvernement étoit en général celui du despotisme; que pour sortir de l'esclavage, il falloit se donner de nouvelles constitutions & de nouvelles loix, des chefs plus dépendans & moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût mise hors d'atteinte.

Comparaisons & effets naturels des deux systêmes.

L'un & l'autre, en disant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, disoient aux peuples tout ce qu'il falloit faire désormais pour qu'ils se crussent libres. L'opinion, comme les deux systêmes, devoit se modeler, se resserrer dans les limites assignées par Montesquieu, ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, suivant la force & la prépondérance, suivant la multitude des disciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors que Montesquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'aristocratie; mais que toutes les classes moyennes, subalternes, jalouses, ennemies de l'aristocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux systêmes, à mesure qu'ils feroient des conquêtes sur l'opinion publique. Cet effet, il est vrai, pouvoit être annullé par l'opinion encore dominante chez des peuples que de fausses idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à se regarder comme esclaves sous les lois de leurs princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient sur-tout rester sans force & sans action sur l'esprit de ceux que la religion accoutumoit à regarder les rois & tous les chefs de la société comme les ministres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces systêmes devoient s'évanouir devant un évangile, qui proscrivant toute injustice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le prince, toute rebellion dans les sujets, remonte à la vraie source, au véritable objet de toute autorité, & ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils sont tous souverains.

Mais déjà les sophistes de l'impiété sapoient les fondemens

de cette religion, & déjà ils comptoient une foule d'adeptes; ils en comptoient ſur-tout parmi ces hommes dont ils jalouſoient ſecrètement les diſtinctions ou la puiſſance; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur ſeroit facile de tirer des deux ſyſtêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique les mêmes idées de liberté, d'égalité auxquelles ils devoient tous leurs ſuccès contre le chriſtianiſme.

Choix & conſpirations des ſophiſtes pour le ſyſtême contre les rois.

Juſqu'alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert contre les rois, avoit été vague & incertaine; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité; c'étoit la haine de toute autorité répreſſive qu'ils avoient dans le cœur. Mais la néceſſité d'un gouvernement quelconque pour la ſociété civile étouffoit preſque leur voix. Ils ſembloient avoir ſenti ici qu'il ne ſuffiſoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs lois actuelles, il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs ſarcaſmes contre les rois, ſans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le deſpotiſme, ſans avoir encore décidé que tout prince, tout roi fût un deſpote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux ſyſtêmes. Celui de Monteſquieu leur apprenoit à ſe gouverner eux-mêmes, & à faire la loi avec leurs rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à ſe paſſer de rois, en ſe gouvernant eux-mêmes & en faiſant la loi. Ils n'héſitèrent plus; l'abolition des rois fut réſolue, comme celle de la religion de Jeſus-Chriſt. Dès cet inſtant, les deux conſpirations contre l'autel, contre le trône, ne formerent plus à l'école des ſophiſtes qu'une ſeule & même conſpiration. Dès-lors ce ne fut plus la voix iſolée de Voltaire ou celle de quelqu'autre ſophiſte livré à ſes caprices, & lançant ſes ſarcaſmes contre l'autorité des rois; ce furent les efforts réunis des ſophiſtes, déſormais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; déſormais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs haines, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverſer les trônes de leurs rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

L'accuſation eſt importante, elle eſt formelle; les preuves en ſont toutes dans la bouche des conjurés eux-mêmes. Et ce n'eſt pas ici le ſimple aveu de leur conſpiration, c'eſt l'orgueil du ſophiſte qui met toute ſa gloire dans ſon crime, qui en peint la noirceur, l'hypocriſie & la ſcélérateſſe, comme il eût peint l'objet & le génie, & les travaux de la ſageſſe même ou de la vraie philoſophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'hiſtoire de leurs complots, & donnant leurs complots & donnant

leurs ſuccès pour la plus grande preuve des progrès de l'eſprit dans la carrière des vérités philoſophiques.

Preuves de la conſpiration. Aveu de Condorcet

La révolution françaiſe venoit de renverſer le trône de Louis XVI; le plus impie & le plus acharné des conjurés, le monſtrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reſte plus qu'à célébrer la gloire & à nous retracer les progrès de ce philoſophiſme, à qui ſeuls étoient dus & tous les forfaits & tous les déſaſtres qui venoient de fonder ſa république. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits ſont dus, il reprend cette école dès ſa plus ancienne origine; il reconnoît ſes pères, ſes maîtres dans tous les coryphées de l'impiété & de la rebellion qu'a produits chaque ſiècle. Il arrive à l'époque où il voit ſe jeter les fondemens de ſa révolution & de ſa république. Pour que l'hiſtoire pèſe ſon témoignage & apprécie ſes aveux, je ne changerai point ſon langage; je le laiſſe exalter ſon école & tous ſes prétendus bienfaits. C'eſt au milieu du ſiècle où nous vivons, c'eſt à l'époque où il croit voir tout le délire de la ſuperſtition faire place aux premières lueurs de la philoſophie moderne, qu'il ſuppoſe ſes lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il ſe met à nous développer, comme l'hiſtoire & le triomphe de ſa philoſophie :

« *Il ſe forma bientôt en Europe une claſſe d'hommes* moins » occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité, » que de la répandre, qui ſe dévouant à pourſuivre les pré» jugés dans les aſiles où le clergé, les écoles, les gouver» nemens, les corporations anciennes les avoient recueillis » & protégés, mirent leur gloire à détruire les erreurs po» pulaires, plutôt qu'à reculer les limites des connoiſſances; » manière indirecte de ſervir leurs progrès, qui n'étoit ni » la moins périlleuſe, ni la moins utile.

» En Angleterre, Collins & Bolingbroke; en France, » Bayle, Fontenelle, Voltaire, Monteſquieu, *& les écoles* » *formées par ces hommes*, combattirent en faveur de la vé» rité, employant tour à tour les armes que l'érudition, la » philoſophie, l'eſprit & le talent d'écrire peuvent fournir » à la raiſon; *prenant tous les tons, employant toutes les* » *formes*, depuis la plaiſanterie juſqu'au pathétique, depuis » la compilation la plus ſavante & la plus vaſte juſqu'au ro» man & au pamphlet du jour; *couvrant la vérité d'un* » *voile qui ménageoit les yeux trop foibles, & laiſſoit le* » *plaiſir de la deviner;* careſſant les préjugés avec adreſſe, » pour leur porter des coups plus certains; n'en menaçant » preſque jamais pluſieurs à-la-fois, ni même un ſeul tout » entier; conſolant quelquefois les ennemis de la raiſon, en » *paroiſſant ne vouloir dans la religion qu'une demi-tolérance*,

» *dans la politique qu'une demi-liberté ; ménageant le des-*
» *potisme, quand ils combattoient les absurdités religieuses ;*
» *& le culte, quand ils s'élevoient contre le tyran ; attaquant*
» *ces deux fléaux dans leur principe, quand même ils pa-*
» *roissoient n'en vouloir qu'à des abus révoltans ou ridicules ;*
» *& frappant ces arbres funestes dans leurs racines, quand*
» *ils sembloient se borner à en élaguer quelques branches*
» *égarées ; tantôt en apprenant aux amis de la liberté que la*
» *superstition qui couvre le despotisme d'un bouclier impéné-*
» *trable, est la première victime qu'ils doivent immoler, la*
» *première chaîne qu'ils doivent briser ;* tantôt au contraire
» *la dénonçant aux despotes comme la véritable ennemie de*
» *leur pouvoir*, & les effrayant du tableau de ses hypocrites
» complots & de ses fureurs sanguinaires ; mais ne se lassant
» jamais de réclamer *l'indépendance de la raison, la liberté*
» *d'écrire*, comme le droit & le salut du genre humain ;
» s'élevant avec une infatigable énergie contre tous les crimes
» du *fanatisme & de la tyrannie ;* poursuivant dans la *re-*
» *ligion*, dans l'*administration*, dans les *mœurs*, dans les
» *lois*, tout ce qui portoit le caractère de l'oppression, de
» la dureté, de la barbarie ; ordonnant au nom de la na-
» ture, *aux rois, aux guerriers, aux prêtres, aux magis-*
» *trats*, de respecter le sang des hommes, leur reprochant
» avec une énergique sévérité celui que leur politique ou
» leur indifférence prodiguoit dans les combats ou dans les
» supplices, prenant enfin pour cri de guerre ; *raison, to-*
» *lérance, humanité.*

» Telle fut cette philosophie nouvelle, objet de la haine
» commune de ces classes nombreuses qui n'existent que par
» les préjugés. --- Ses chefs eurent presque toujours l'art
» d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine ;
» *de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour*
» *ne rien perdre de leur gloire* ». (Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain, par Condorcet, 9.e époque.)

Résultats de cet aveu.

Quand la rebellion, l'impiété & la révolte personnifiées auroient choisi la personne & la plume de Condorcet pour dévoiler, & l'époque, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, & toute l'artificieuse scélératesse des complots d'abord formés contre l'autel, ensuite dirigés & poursuivis contre les rois & contre les chefs des nations, par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus manifestes ? Comment le héros ou l'adepte le plus spécialement initié à tous les mystères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu, & nous montrer

plus nettement celui de renverser les trônes, naissant immédiatement du vœu de renverser l'autel ?

Que l'historien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore, de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux instruit des conjurés, se réunir sous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conspiration la plus caractérisée, la plus générale, ourdie par ces hommes appelés philosophes, ourdie non-seulement contre les rois & leurs personnes, & contre tous les rois, mais contre la royauté elle-même & contre l'essence même de toute royauté, de toute monarchie. Le moment où se forme la conjuration est celui où les Collins, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire & Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu & Jean-Jacques qui le suit de très-près, appliquant les idées de liberté, d'égalité aux systêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des lecteurs cet esprit d'inquiétude sur les titres des souverains, sur les bornes de leur autorité, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels tout citoyen n'est qu'un esclave, & tout roi qu'un despote. C'est enfin le moment où les systêmes viennent de présenter aux sophistes de vaines théories, pour suppléer les rois dans le gouvernement des peuples.

Jusqu'alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des rois philosophes, ou du moins des rois gouvernés par des philosophes ; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir ; elle fait le serment d'abolir toute royauté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systêmes le vrai moyen de s'en passer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre composant ces écoles de conjurés, ne sont pas désignés moins clairement. Ce sont les maîtres & les adeptes de cette *philosophie nouvelle*, qui, avant de résoudre l'abolition des rois, ont commencé par s'élever contre la religion ; ce sont ceux qui, avant de ne voir par-tout que despotisme & tyrannie, se sont tant efforcés de ne montrer que fanatisme & superstition dans le christianisme.

L'étendue, les moyens, la constance de la conspiration, tout cela se manifeste encore ici avec la dernière evidence. Nos sophistes conjurés font semblant de *ne vouloir dans la religion qu'une demi-tolérance, & dans la politique qu'une demi-liberté ; ils ménagent* l'autorité des rois, *quand ils combattent* la religion ; *ils ménagent le culte, quand ils s'élèvent contre* les rois ; *ils font semblant de n'en vouloir*

qu'aux abus ; mais & la religion & l'autorité des monarques ne sont pour eux que deux *arbres funestes*, dont ils *frappent les racines mêmes ;* ce sont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe,* pour ne plus en laisser de vestiges

Ils prennent tous les tons, ils emploient toutes les formes, ils caressent avec adresse ceux dont ils veulent abolir leur puissance ; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces rois dont ils sapent les trônes Ils leur *dénoncent* la religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir ;* & dans le même temps ils ne cessent d'avertir leurs adeptes que c'est la religion qui *couvre* les rois *d'un bouclier impénétrable ,* & qu'elle *est la première victime qu'il faut immoler, la première chaîne qu'il faut briser,* pour secouer le joug des rois, pour les écraser tous, quand une fois ils auront réussi à écraser le Dieu de cette religion

Tout ce jeu de la scélératesse se combine entre les adeptes ; leur accord, leur concert ne peut pas mieux se peindre Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté* Ils ont tous leur secret ; & alors même qu'ils sont tout occupés à poursuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher. Ils ne se lassent pas, ils le poursuivent avec une constance infatigable.* Qu'est-ce donc qu'on pourra appeler conspiration, si l'on n'en voit pas une ici contre les rois ? Et que pourroient donc dire de plus les philosophes, pour nous manifester que leur guerre contre les rois, tout comme leur guerre contre Jésus-Christ, étoit une guerre d'extinction, d'extermination ?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de despotisme, de tyrannie*, comme ne disant pas précisément la royauté ? j'ai déjà répondu que les tyrans & les despotes à détruire par nos sophistes, ne sont pas sans doute par eux d'autres monarques que les rois sous lesquels & contre lesquels ils conspirent ; & que si Louis XVI est un tyran ou un despote pour eux, il faut assurément voir la tyrannie même & le despotisme dans le plus doux & le plus modéré des souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reste de pudeur ait toujours obligé les sophistes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la royauté, sous le voile de ces expressions *de tyrannie, de despotisme.* Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'insulter avec tous ses sophistes conjurés qu'aux tyrans & aux despotes, ne voulut pas même laisser cette ressource à l'équivoque.

A peine restoit-il à la France le nom, le fantôme, la vaine ombre d'un roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la révolution, ces soi-disant législateurs appelés constituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux prince ? Quelle apparence de despotisme & de ty-

rannie pouvoit il exister alors au moins dans sa puissance? Eh bien, alors même le vœu des conjurés sophistes n'étoit pas rempli, & ce fut Condorcet qui se chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conservoit encore le nom de *royauté ;* Condorcet ne dit plus : détruisez le tyran, le despote; il cria : Detruisez ce roi même. Annonçant que son vœu étoit celui de tous les philosophes, il proposa sans détours ses problêmes sur la royauté même. Il leur donna pour titre, *de la république ;* il mit en tête la question : *Un roi est-il nécessaire à la liberté ?* Il repondit lui-même : La royauté non-seulement n'est pas necessaire, non-seulement n'est pas utile, *mais elle est contraire à la liberté*, elle est inconciliable avec la liberté. Après avoir ainsi résolu son problême, il ajouta : « Nous ne ferons pas aux raisons qu'on peut nous opposer » l'honneur de les refuter, bien moins encore répondrons-» nous à cette foule d'écrivains mercenaires qui ont de si » bonnes raisons pour trouver qu'il ne peut y avoir de bon » gouvernement sans une liste civile, & nous leur permet-» trons de traiter de fous ceux qui ont le malheur de penser » comme les sages de tous les temps & de toutes les na-» tions ». (*Voyez De la République par Condorcet*, an. 1791.)

Dans la bouche de ce même sophiste, de celui qui entra le plus avant dans les complots de son école, telle est donc sans détour l'étendue de ses complots; tels sont les vœux de tout ce qu'il appelle sage. Ce n'est pas le despotisme seulement, c'est la royauté même; c'est jusqu'à l'image & au vain nom de roi qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu soit rempli sur les rois, tout comme sur les prêtres ? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restreint; c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil que la légion des sophistes conjurés a su l'etendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est désormais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique annonce par la bouche du même adepte, aux prêtres & aux rois, que graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les philosophes, « il arrivera donc ce moment où le soleil n'éclairera » plus sur la terre que des hommes libres; ce moment *où les » hommes ne reconnoissant d'autres maîtres que leur raison, » où les tyrans, les esclaves, les prêtres & leurs stupides ou » hypocrites instrumens n'existeront plus que dans l'histoire » & sur les théâtres* ». (Id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue le vœu & le complot des sophistes, dévoilé par celui-là même qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur école ont jugé le plus digne de leur succéder

& le plus pénétré de leur esprit ; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. (101 *Lett. de Volt à d'Alemb. an.* 1773.) Il faut pour ce complot, pour que tout son objet soit rempli, que le nom des prêtres & des rois n'existe plus que dans *l'histoire & sur les théâtres* ; là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la secte, & ici, pour devenir celui de la dérision publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reste, Condorcet n'est pas à beaucoup près le seul des sophistes qui enflé des succès de la double conspiration, nous en montre la source dans ce concert & cette intelligence des sophistes unissant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'autel, tantôt contre le trône, avec le vœu commun d'ecraser l'un & l'autre. Condorcet est sans doute celui de tous qui met le plus de gloire dans toute cette trame, parce qu'il est celui qui ayant le plus ouvertement secoué toute pudeur, tout sentiment moral, pouvoit aussi le moins rougir de tous les artifices qu'il se complaît à mettre sous nos yeux, parce qu'il est celui de tous qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la sagesse, cette marche tortueuse, cette atroce dissimulation, ces embûches tendues tout à la fois aux prêtres, aux nations, aux rois, & toute cette suite de moyens dont la ruse & la scélératesse, au lieu de philosophes, ne nous montrent réellement à son école que les plus odieux des conjurés. Mais avec Condorcet, il est une foule d'autres adeptes à qui tout leur secret échappe, dès l'instant qu'ils croient pouvoir le révéler, sans compromettre le succès de la conspiration.

La Harpe & Marmontel.

Dans cette phrase seule : *C'est le bras du peuple qui exécute les révolutions politiques, mais c'est la pensée des sages qui les prépare ;* dans cette phrase seule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort, en avoient presque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui tous nos prétendus sages préparant à la longue & sourdement l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverse le trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briser* le prétendu *joug des prêtres* que *pour briser celui* des prétendus *tyrans*, & des tyrans tels que Louis XVI, c'est-à-dire, des rois même les plus humains, les plus justes, les plus jaloux de rendre tous leurs sujets heureux. Avant Condorcet même & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes n'ont cessé de montrer & l'œuvre concertée & la gloire de leur école, dans cette révolution si menaçante & si terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages, écoutons encore un de ces hommes que l'on

l'on doit ſuppoſer les mieux inſtruits, parce qu'ils ſont ceux que le philoſophiſme ſe glorifie le plus de compter parmi ſes diſciples.

La Métrie & Gudin.

M. de la Métrie n'eſt point un des adeptes vulgaires; c'eſt un de ceux qui ſavent donner à l'athéiſme même tout l'appareil des ſciences naturelles. Dès le premier Janvier 1790, cet adepte, compté à bien des titres parmi les ſavans de la ſecte, commence ſes obſervations & ſes mémoires par ces paroles remarquables : « Les heureux momens ſont » enfin arrivés où la *philoſophie* triomphe de ſes ennemis. » Ils avouent eux-mêmes que les lumières qu'elle a répan- » dues principalement depuis quelques années, *ont produit* » *les grands évènemens qui diſtingueront la fin de ce ſiècle* ». Quels ſont ici les grands évènemens dont le ſavant athée eſt ſi jaloux de nous voir faire hommage à la philoſophie? Ce ſont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *briſant les fers de la ſervitude*, & ſecouant le joug ſous lequel *d'audacieux deſpotes* l'ont fait long-temps gémir; c'eſt le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire ſeul la loi, de dépoſer ſes princes, de les *changer* ou de les *continuer* à ſon gré, de ne voir dans ſes rois mêmes que des hommes qui ne ſauroient enfreindre la loi du peuple, *ſans ſe rendre coupables du crime de lèſe-nation.* De crainte que les peuples n'oublient les leçons ſur leſquelles ſe fondent tous ces prétendus droits, la Métrie les répète avec toute l'éloquence de l'enthouſiaſme. De crainte qu'on ne faſſe honneur de ces leçons & de leurs ſuites à d'autres qu'à ſes maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas aſſez ou l'intention ou le concert de ceux qui les donnoient, à l'inſtant où Louis XVI n'eſt plus que le jouet de cette populace légiſlatrice & ſouveraine, il a ſoin de nous dire : *Ce ſont ces vérités mille & mille fois répétées par les philoſophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a ſoin d'ajouter : Si la France eſt la première à rompre les chaînes du deſpotiſme, c'eſt que les philoſophes ont ſu la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous ſachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces ſuccès *préparés* par la philoſophie, par le concert de ſes leçons *mille & mille fois répétées*, l'adepte la Métrie ajoute encore : « Les mêmes lu- » mières ſe propagent chez les autres peuples, & *bientôt* » *ils diront comme les Français* : Nous voulons être libres. — » Que les brillans ſuccès que *vient d'obtenir la philoſophie* » ſoient un nouvel encouragement! — *Soyons bien per-* » *ſuadés que nos travaux ne ſeront pas inutiles* ».

Le fondement de cet eſpoir (que l'hiſtorien ne néglige

jamais cette obſervation, puiſque les philoſophes la répètent eux-mêmes ſi ſouvent), le fondement de cet eſpoir, c'eſt toujours que tout annonce également *une révolution religieuſe ;* c'eſt que des ſectes tout auſſi ennemies que la philoſophie des prétendus deſpotes & du chriſtianiſme, vont ſe multipliant, ſe propageant ſur-tout dans le *nord de l'Amérique & en Germanie ;* c'eſt que les nouveaux dogmes ſe *propagent en ſilence*, & que toutes ces ſectes uniſſent leurs efforts à ceux des philoſophes.

L'étendue de cet eſpoir, c'eſt que la philoſophie, après avoir *conquis la liberte en France, en Amerique,* la portera d'un côté *en Pologne,* de l'autre *en Italie en Eſpagne,* juſques dans *la Turquie;* qu'elle *pénétrera juſqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Aſſiyrie & dans les Indes.* (Voyez Obſervations ſur la phyſique, l'Hiſt. naturellle, &c. Janv. 1790, Diſc. préliminaire.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette révolution eſt due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des ſophiſtes modernes ? La Metrie nous apprendra qu'il l'avoit annoncé très-clairement aux rois, en leur diſant : « Princes, ne vous abuſez pas. --- *Tell lève » l'étendard de la liberté, il eſt ſuivi par tous ſes conci» toyens.* La puiſſance de Philippe II echoua contre la Hol» lande ; une balle de thé affranchit l'Amérique du joug » anglais. Chez les peuples qui ont de l'énergie, la liberté » naît toujours du deſpotiſme. Mais Joſeph II & Louis XVI » étoient bien éloignés de voir que cet avertiſſement les re» gardoit. --- Que les rois, que les ariſtocrates, les théo» crates profitent de cet exemple ! S'ils n'en profitent pas, » le même ſage hauſſera de pitié les épaules, en diſant en» core une fois : Ces privilégiés calculent bien mal la manie » de l'eſprit humain & *l'influence de la philoſophie ;* qu'ils » voient que leur chûte n'a été ſi précipitée en France que » pour n'avoir pas fait ce calcul » ! (*Idem, Janvier, année* 1791, *page* 150.)

Un autre philoſophe tout auſſi glorieux que la Métrie, exaltant, dévoilant, preſque auſſi clairement que Condorcet les projets, l'intention, les complots de la ſecte ; l'un de ceux qu'elle révère encore comme étant le plus profondément entré dans les ſyſtêmes politiques de ſon école, c'eſt l'adepte Gudin ajoutant ſes leçons à celles de Jean Jacques, mettant toute la gloire de ſes maîtres non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution, mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'amener, dans ces ſuccès préliminaires qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable.*

Cet adepte Gudin dit bien plus; il nous apprend que cette révolution françaiſe, les philoſophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les rois eux-mêmes & leurs miniſtres; qu'ils les ont avertis qu'en vain on ſe flattoit de l'empêcher. « Suivant lui, ces mêmes philoſophes, » qui ſous l'ancien régime ont dit au roi, au conſeil, aux » miniſtres : *Ces changemens qui s'effectueront malgré vous,* » *ſi vous ne vous réſolvez pas à les faire,* diſent aujour- » d'hui à ceux qui s'oppoſent à la conſtitution : il eſt im- » poſſible de revenir à l'ancien régime, trop vicieux, trop » décrié même par ceux qui le rejettent, pour qu'il ſoit » jamais rétabli, quelque parti qui domine ». (*Suppl. au Contrat Social, troiſième partie*, *ch.* 2)

Ainſi ces mêmes hommes que l'on voit aujourd'hui ſous le nom de philoſophes, partiſans ſi nombreux, ſi ardens d'une révolution qui détrône les rois, qui déclare le peuple ſouverain, qui réaliſe les ſyſtêmes les plus directement oppoſés à l'autorité des monarques; ces mêmes hommes, avant que d'eſſayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà ſu rendre leur révolution aſſez forte de l'opinion publique; ils s'en tenoient déjà aſſez certains, pour dire avec confiance & aux miniſtres & aux rois : ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien ſachez que nous voyons tous les moyens de la faire ſans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas ſi je voulois extraire ou rapporter toutes les preuves d'une philoſophie qui n'attendoit que le ſuccès de ces complots pour ſe glorifier de les avoir ourdis. L'hiſtorien les trouvera dans les diſcours nombreux prononcés par les adeptes, tantôt ſur la tribune du club légiſlateur appelé *Aſſemblée nationale*, & tantôt ſur celle du club régulateur appelé *des Jacobins*; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la révolution, le nom des philoſophes, ſans voir l'expreſſion de la reconnoiſſance qui les ſuit & qui leur fait honneur de la révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre eſpèce. Ce ſeroient les adeptes eux-mêmes, pluſieurs années avant la révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur ſecret à des hommes qu'ils ſe flattoient d'entraîner dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce ſophiſte Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. (*Correſp. génér.*) Je connois la perſonne à qui déjà cinq ans avant la révolution françaiſe, toutes ces confidences furent faites dans le parc de St.-Cloud, à qui Bergier diſoit ſans héſiter & d'un ton prophétique, que le temps n'étoit pas éloigné où la philoſophie triompheroit des prêtres & des rois; que pour les rois ſur-tout c'en étoit

fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les grands, de tous les nobles; que les moyens avoient été trop bien ménagés; que les choses étoient trop avancées pour douter du succès. Mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même consenti à les écrire de sa main, ne consent pas que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors, il prit pour une vraie folie tout ce ton d'assurance dans un sophiste qu'il savoit un des plus grands vauriens de la philosophie; & aujourd'hui encore il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'histoire que ces sortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Bergier & Alphonse Leroi.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier la fin des rois & le triomphe de la philosophie. Je consens même à taire le nom du seigneur français, qui résidant en Normandie, reçut la lettre suivante : « Monsieur le comte, ne vous y trompez pas, ceci n'est pas l'affaire d'une bourasque. La révolution est faite & consommée. Elle a été preparée *depuis bien des années* par les plus grands génies de l'Europe; elle a des partisans *dans tous le cabinets*. --- Il n'y aura plus d'autre aristocratie que celle de l'esprit; vous avez plus de droit que tout autre à y prétendre ». Cette lettre fut écrite peu de temps après la prise de la Bastille, année 1789, par le médecin *Alphonse Leroi*. Je sais qui l'a reçue & je sais qui l'a lue; elle n'a pas besoin de commentaire.

Il est temps de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi dont on a vu l'histoire dans le premier volume de ces Mémoires. Ce n'est plus ici le sophiste glorieux de ses complots; ce n'est plus Condorcet, la Métrie, Gudin, Alphonse, prenant les forfaits mêmes & les complots, & les plus atroces des complots contre l'autel, contre le trône pour le triomphe de la philosophie; c'est l'adepte honteux repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un secret dont son cœur oppressé n'est plus le maître. Mais ici l'adepte repentant & l'adepte superbe n'en sont pas moins d'accord dans leur déposition. Car on se tromperoit étrangément, si l'on bornoit aux conspirations contre l'autel les aveux de ce Leroi, l'objet de ses remords. Au moment où il fait ces aveux, la constitution & le serment de l'apostasie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agissoit pas encore de dépouiller, de profaner les temples ou d'abolir le culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au symbole du christianisme. Tout étoit

Témoignage de l'adepte repentant.

préparé, tout se hâtoit; mais l'assemblée n'en étoit encore qu'à ses premiers forfaits contre l'autorité politique & les droits du souverain. C'est à l'aspect de ces premiers forfaits qu'on reproche à Leroi les malheureux effets de son école, & c'est à ce reproche qu'il répond : *A qui le dites-vous ? Je le sais mieux que vous ; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorsqu'il dévoile ensuite toute la noirceur de cette trame ourdie par son académie secrète dans la maison d'Holbach; lorsqu'il nous dit : c'est là que se formoit, que se poursuivoit toute cette conspiration dont vous voyez les funestes effets, les complots qu'il déteste sont ceux qu'il voit déjà suivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le trône. S'il montre en même temps tous les complots formés contre l'autel, c'est parce que ceux-ci avoient conduit aux autres; c'est parce qu'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effréné contre son souverain, par celle qu'on avoit d'abord su lui inspirer contre son Dieu. Ainsi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conspiration tramée par les sophistes contre la religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le trône.

On nous diroit en vain : ce malheureux adepte aimoit son roi; il prend ceux qui l'entourent à témoin de son attachement à Louis XVI; comment a-t-il donc pu se prêter à des conspirations formées contre Louis XVI ? On le diroit en vain; car tout se concilie, tout se combine dans cette ame agitée par les remords. Cet infortuné secrétaire d'une académie conspiratrice peut aimer la personne du monarque & détester la monarchie; la détester au moins telle qu'elle existoit, telle que tous ses maîtres lui apprenoient à la considérer, c'est-à-dire, comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de souveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cete académie secrète, les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un roi, ou du moins en conserver le nom & l'apparence dans le nouvel ordre de choses qu'ils méditoient; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom, ni l'apparence de royauté; ni les uns ni les autres ne vouloient la royauté telle qu'elle existoit. A ceux là il falloit une révolution, partie combinée sur le systême de Montesquieu, partie sur celui de Jean-Jacques; à ceux-ci il falloit une révolution qui embrassât & qui réalisât toutes les conséquences que Jean-Jacques avoit su tirer des principes posés par Montesquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion; tous conspiroient pour une révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi-révolution; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés se portassent aux excès qu'il détestе. Il se flattoit que les conspirateurs philosophes qui ameutoient la populace,

maîtriseroient ses mouvemens ; qu'ils lui inspireroient des égards & des ménagemens pour la personne & même pour la dignité d'un prince qu'il aimoit en Français, en courtisan, mais qu'il détrônoit en sophiste. Voilà tout ce qu'indiquent ses regrets & ses protestations d'attachement à la personne de Louis XVI. Il vouloit faire un roi soumis aux systêmes des sophistes ; il en a fait un roi en butte aux fureurs & aux outrages de la populace : voilà tout ce qui cause ses douleurs & ses remords.

Mais plus ce sentiment d'un reste d'affection pour son roi domine dans sa confession, plus il donne de poids à ses aveux. On ne s'accuse pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le trône s'écrouler ; on ne s'érige pas en auteur des succès qu'on déteste. Pesons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & superbe de la conspiration des philosophes contre le trône, que ne dise ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur & de remords !

Les témoignages comparés.

L'adepte glorieux nous apprend que des disciples de Voltaire & de Montesquieu, c'est-à-dire, que des principaux chefs de toute l'impiété & de toute la politique des sophistes du siècle, il se forma une *école*, une secte d'hommes coalisés, unissant, combinant leurs travaux & leurs productions pour abattre successivement la religion de Jésus-Christ & les trônes des rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques, sous le nom emprunté d'économistes réunis, coalisés dans la maison d'Holbach ; & il nous dit : c'est là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles pour égarer l'opinion publique sur la religion & sur les droits du trône. C'est de là que sortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis long-temps contre *la religion*, *les mœurs & le gouvernement. Tous étoient composés par les membres ou par les ordres de notre société ; tous étoient notre ouvrage ou celui de quelques auteurs affidés.* (Voy. le premier vol. de ces Mémoires, chap. XVII.) Le malheureux Leroi ne dit pas seulement les productions dirigées contre la religion & contre les mœurs, il dit aussi dirigées contre le *gouvernement*. Il ne l'auroit pas dit, l'un se manifestoit par l'autre ; car la plupart de ces livres sortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverser le trône comme l'autel. C'étoient les mêmes sophistes enveloppant dans le même complot la destruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet se plaît à nous depeindre avec quel art ces sophistes coalisés dirigeoient leurs attaques, tantôt

contre les prêtres, tantôt contre les souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles; caressant les opinions religieuses avec adresse, pour leur porter des coups plus certains; soulevant avec plus d'art encore les princes contre les prêtres, les peuples contre les princes; bien résolus de renverser également & les autels des prêtres & les trônes des princes. Ce sont les mêmes ruses que retraçoit l'adepte repentant, quand il disoit: « Avant » que de livrer à l'impression tous ces livres impies & sé» ditieux, nous révisions ces livres; nous ajoutions, nous » retranchions, suivant que les circonstances l'exigeoient. » Quand notre philosophie se montroit trop à découvert » pour le moment, nous y mettions un voile; quand nous » croyions pouvoir aller plus loin, nous parlions aussi plus » clairement ». Dans son objet, dans ses moyens, dans ses auteurs, toute cette double conspiration est donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un & l'autre nous montrent l'école des sophistes conspirant contre le Christ & conspirant contre les rois; ne se flattant de leurs succès contre les souverains, n'arrivant à la révolution qui renverse les trônes, qu'au moment où la foi des peuples long-temps travaillée & enfin affoiblie, égarée par les embûches des sophistes, ne leur annonce plus qu'une foible résistance, soit pour l'autel, soit pour le trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet & son enthousiasme pour la révolution, la douleur & la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur déposition. L'un, endurci à la rebellion & à l'impiété, conserve son secret jusqu'au moment où il peut le violer sans crainte d'empêcher la consommation de ses forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, & croit ne nous montrer dans ses complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre, pour affoiblir son crime en quelque sorte, dès l'instant même où il se sent coupable, nomme tous ceux qui l'ont séduit; il désigne le lieu de ses complots pour le maudire; il se décharge du poids de ses forfaits sur ses maîtres perfides, sur Voltaire, sur d'Alembert, sur Diderot, & sur tous ses complices; il ne voit que des monstres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rebellion. Quand des passions, des intérêts, des sentimens si opposés, déposent pour la même conspiration, pour les mêmes moyens & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à désirer; elle est portée à l'évidence, à la démonstration.

Telle est donc la première énigme de cette révolution si fatale aux monarques. Voltaire l'appeloit de tous ses vœux, Premiers grades de la

conspiration rapprochés. en hâtant celle qu'il méditoit contre le Christ, en prêchant & faisant prêcher son catéchisme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ses sarcasmes & ses satyres contre les prétendus despotes de sa patrie & de l'Europe. Montesquieu montra par ses systêmes les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Montesquieu, poussa les conséquences de la liberté. De l'égalité du peuple législateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple souverain, du peuple toujours libre, toujours maître de déposer ses rois; il lui apprit à s'en passer. Les disciples de Voltaire, de Montesquieu & de Jean-Jacques réunis, coalisés dans leur académie secrète, coalisèrent leurs sermens.

Du serment d'écraser Jésus-Christ & du serment d'écraser tous les rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots ni l'aveu des adeptes enflés de leurs succès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aspect de ces succès ; ce qui nous reste à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'existence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la secte.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE de la Conspiration contre les Rois.

Inondation de livres contre la Royauté. Nouvelles preuves de la Conspiration.

PAR cela même que la conspiration contre les rois se tramoit dans la même académie secrète & par les mêmes hommes que la conspiration contre le christianisme, il est aise de voir que la grande partie des moyens employés contre l'autel furent aussi mis en usage contre le trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'esprit d'impiété, fut encore celui auquel les sophistes s'attachèrent le plus pour répandre l'esprit d'insurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux monarques, avec toute cette guerre qu'ils faisoient au Dieu du ciel dans ces nombreuses productions antichrétiennes que nous les avons vu répandre avec tant de soin parmi toutes les classes des citoyens. L'inondation des livres destinés à effacer dans l'esprit des peuples toute affection pour leurs rois, à faire succéder au sentiment de la confiance & du respect ceux du mépris & de la haine pour leur souverain, n'est pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai parlé dans la conspiration contre le Christ, sous le titre d'inondation de livres antichrétiens. Ce sont précisément les mêmes productions sorties du même atelier, composées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profusion, colportées par les mêmes agens du club Holbachien dans les villes & les campagnes, distribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire passer tout le venin jusques dans les chaumières, & des plus hautes classes de la société à la plus indigente. Autant donc il est vrai que toutes ces productions étoient pour les sophistes le grand moyen de leur conspiration contre le Christ, autant ces mêmes productions, ensemble monstrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & sans réplique que ces mêmes sophistes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du christianisme, le plus odieux des complots contre les rois. Identité d'auteurs pour la double conspiration.

La seule différence à observer ici, c'est que dans les pre- Pourquoi les vœux

contre le trône manifestées plus tard.

mières productions de la société secrète, l'esprit de rebellion se montroit moins ouvertement. Pour attaquer effrontement les rois, la secte crut devoir attendre que ses principes d'impiété eussent déjà disposé les peuples à la voir se déchaîner contre les prétendus despotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues superstitions religieuses. La plupart de ces productions si menaçantes pour les souverains, sont postérieures non-seulement aux systêmes de Montesquieu & de Jean-Jacques, mais encore à cette année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux sophistes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des rois.

Dans les diverses éditions de l'Encyclopédie.

Les philosophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues si chères aux ennemis des rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès son discours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare ;* quoique les royalistes, ou même les citoyens de tout état, de tout gouvernement, n'aimassent point à lire dans l'Encyclopédie cette assertion dont les Jacobins ont si bien profité : « Aucune sujétion naturelle, dans laquelle les hom» mes sont nés à l'égard de leur père, *ou de leur prince,* » *n'a jamais été regardée comme un lien qui les oblige sans* » *leur propre consentement* ». (Voyez les Mémoires philosophiques, chap. 2, sur l'article de l'Encyclopédie *Gouvernement*). Enfin, quoique les encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu, la crainte d'effaroucher l'autorité les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun, ce fut pour la première fois dans celle de Genève qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionnaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échapassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. (*Voyez dans cette édition* les art. *Droit des gens*, *Epicuriens*, *Eclectiques.*) Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur & souverain, n'auroient pas nié un seul article dans la chaîne brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, & témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer ? (*Voyez corresp. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'académie secrète des conjurés avoit produit & ne cessoit de produire, de répandre cette

foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, & que le plus ſimple examen nous démontre deſtinés à détruire la religion, les mœurs, les gouvernemens; & parmi tous les gouvernemens, ceux-là ſur-tout qui ont pour chefs des rois ou des monarques.

Concert des ſophiſtes contre tous les gouvernemens exiſtans.

Pour montrer le concert ſur ce dernier objet, comme nous l'avons fait ſur les deux autres, triomphons, s'il eſt poſſible, de l'indignation que doivent exciter les leçons des ſophiſtes. Diſons aux citoyens des monarchies, diſons même aux citoyens de toute ariſtocratie, de toute republique non encore jacobiniſée : ſi vous êtes réduits à trembler ſur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la ſecte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Il en eſt en effet de tout gouvernement auprès des ſophiſtes, comme de toute religion. Dans l'une comme dans l'autre, il leur faut par-tout établir un nouvel ordre de choſes. On les voit au moins tous ou preſque tous d'accord à nous apprendre qu'à peine exiſte-t il quelque part ſur le globle entier un ſeul état où les droits du peuple égal & libre ne ſoient affreuſement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées & répétées preſque dans les mêmes termes dans une foule de productions, *l'ignorance, la crainte, le haſard, la déraiſon, la ſuperſtition, l'imprudente reconnoiſſance des nations, ont par-tout préſidé à l'établiſſement des gouvernemens, ainſi qu'à leurs réformes;* & c'eſt là l'unique origine de toutes les ſociétés, de tous les empires qui ſe ſont maintenus juſqu'à nos jours. Telle eſt l'aſſertion du *Syſtême ſocial*, que l'académie ſecrète fait ſuccéder au Contrat ſocial de Jean-Jacques; telles ſont les leçons de l'*Eſſai ſur les préjugés*, qu'elle publie ſous le nom emprunté de Dumarſais; celles encore du *Deſpotiſme oriental*, qu'elle propage ſous le nom de Boulanger; celles enfin du *Syſtême de la nature*, que les élus de ſes élus unis à Diderot ont enfanté, & qu'elle ſe plaît ſur-tout à faire circuler de toute part. (*Voyez tous ces ouvrages, & ſur-tout Syſtême ſocial, tom. 2, ch. 2 & 3; Syſt. nat. ſec. part.*)

Jean-Jacques enſeignant que l'homme eſt né libre & que *par-tout il eſt dans les fers*, ajoutoit au moins : *comment ce changement s'eſt-il fait*? Et il répondoit : *je l'ignore.* (Contrat ſocial, chap. 1.) Ses diſciples de l'académie ſecrète etoient devenus plus ſavans ou moins modeſtes.

Les plus modérés de ces ſophiſtes, ou du moins ceux qui, ſous l'étendart de l'économiſte Queſnai, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un compte plus flatteur, ſoit de l'origine, ſoit de l'état actuel de leurs gouverne-

mens. » Il faut en convenir, *nous disoient ceux-ci par la bouche du mielleux Dupont*, il faut en convenir, la plupart » des nations sont encore les victimes d'une infinité de dé» lits & de malheurs, qui ne pourroient pas avoir lieu, si » l'étude réfléchie du droit naturel de la justice morale cal» culée, de la véritable & saine politique avoit éclairé le » plus grand nombre des esprits. Ici l'on étend les prohi» bitions jusques sur les pensées; là, des nations égarées » par le féroce amour des conquêtes, sacrifient pour des » objets d'usurpation les avances dont elles avoient le plus » grand besoin pour mettre leur terroir en valeur; elles ar» rachent aux déserts le petit nombre d'habitans, & le peu » de richesses qui s'y trouvent semées çà & là, pour les » envoyer répandre le sang de leurs voisins & multiplier » ailleurs d'autres déserts. D'un côté.... De l'autre.... Ailleurs... » Ailleurs.. »

Spécialement contre le gouvernement anglais

Ce tableau rembruni se terminoit par une multitude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laissoient à l'imagination le soin de les remplir, & de nous dire avec le débonnaire auteur : » *Tel est encore le monde :* » *tel il fut toujours dans notre Europe & presque sur la* » *terre entière.* (Ephémérides du citoyen, tom 7, article Operations de l'Europe.) »

Observez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage sur leurs gouvernemens, ont précisément soin de le consigner dans les journaux qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidèlement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *partout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire : « Le peuple anglais pense etre libre, il se trompe fort; il » ne l'est que durant l'élection des membres du parlement : » sitôt qu'ils sont élus, *il est esclave*, *il n'est rien*. Dans les » courts momens de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite » bien qu'il la perde ». (*Cont. soc. liv. 3, chap.* 15.)

Des adeptes un peu réflechis auroient demandé à Jean-Jacques comment son peuple égal & souverain se trouvoit plus libre que les Anglais, & comment il n'étoit pas aussi esclave par-tout ailleurs que dans ses assemblées, puisque le moment de ses assemblées est le seul où le peuple souverain puisse *agir*; puisque même dans ses assemblées sa souveraineté est nulle, & tous ses actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'assemble sans être *convoqué par le magistrat*; (chap. 12 & 13) puisque par-tout ailleurs ce peuple souverain ne doit plus qu'obéir ? Des adeptes moutonniers aimèrent mieux ne voir encore chez les Anglais qu'un gouvernement à décrier :

& ils nous dirent : « Les nations mêmes qui se croient le
» mieux gouvernées, telles que l'Angleterre, *n'ont d'autre*
» *plaisir* que celui de lutter sans cesse contre l'autorité sou-
» veraine, de rendre leur impôt naturel insuffisant pour les
» dépenses publiques, --- de voir vendre & aliéner leurs
» revenus presens & futurs, le pain & les maisons de leur
» postérité, la moitié de leur île, par leurs représentans,
» &c. -- à ce prix, trop cher des trois quarts, l'Angle-
» terre forme une république dans laquelle, heureusement
» pour la nation, se trouve *un couple d'excellentes lois*,
» mais dont, malgré l'opinion du grand Montesquieu, la
» constitution ne paroît pas à envier ». (*Dupont encore*, *de la république de Genève*, *chap.* 4.)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs des déclamations d'une autre espèce. Celles là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : Si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change sa constitution pour recouvrer ces droits, quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des révolutions qui seules peuvent briser leurs fers !

Haine des sophistes contre les rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des sophistes contre les rois, par qui la plupart de ces peuples sont gouvernés. Il s'en faut bien que leur philosophisme s'en tînt à cette manière de rendre les trônes odieux, en commentant Montesquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius & divers autres.

Montesquieu avoit fait des préjugés le mobile des monarchies; il avoit dit que sous un gouvernement monarchique, il est *très-difficile que le peuple soit vertueux*. Helvétius renforçant la leçon au sortir de son académie secrète, se mit à écrire : « La vraie *monarchie* n'est qu'*une consti-*
» *tution imaginée pour corrompre les mœurs des peuples &*
» *pour les asservir*, ainsi que les Romains le firent des Spar-
» tiates & des Bretons, en leur donnant un roi ou un des-
» pote ». (*Extrait de* l'Homme, *tom.* 2, *note sur la sect.* 9.)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penser que si *l'autorité des rois* vient de Dieu, c'est comme les *maladies* & les fléaux du genre humain. (*Emile*, *tom.* 4, & *Contr. soc.*) Raynal lui succéda pour nous dire : *Ces rois sont des bêtes féroces qui dévorent les nations.* (Hist. phil. & polit. tom. 4, liv. 19) Un troisième sophiste se présenta, & nous fit entendre à tous : *Vos rois sont les premiers bourreaux de leurs sujets ; la force & la stupidité sont la seule origine de leur trône.* (Syst. de la raison.) D'autres

encore arrivent pour nous dire : « *Les rois ressemblent au* » *Saturne de la fable, qui dévoroit ses propres enfans* ». D'autres encore : « Le gouvernement monarchique mettant » des forces étranges dans la main d'un seul homme, doit » *par sa nature même* le tenter d'abuser de son pouvoir, » pour se mettre au dessus des lois, pour *exercer le despo-* » *tisme & la tyrannie, qui sont les plus terribles fléaux* » *des nations* ». (Voyez Essai sur les préjugés, Despotisme oriental, Système social, tom. 2, ch. 2 & 3) La plus modérée de leurs expressions fut que la royauté met une *trop grande distance entre les souverains & les sujets*, pour qu'elle puisse constituer un gouvernement approuvé par la sagesse. (*Idem*); que s'il nous faut absolument des rois, au moins faut-il nous souvenir qu'un roi ne devroit être autre chose que le *premier commis de sa nation*. (Helvét. de l'Homme)

Cette nécessité désespère les sophistes; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils sont sous le joug du *despotisme, dont le propre est d'avilir la pensée des esprits & d'abrutir les ames*; que leur patrie même, gouvernée par des rois, ne peut trouver *de remède à ses malheurs* qu'en devenant la proie *des conquêtes*; que tant qu'ils resteront sous le sceptre des rois, « ils sont, *par* » *la forme même de ce gouvernement, invinciblement en-* » *traînés vers l'abrutissement*; que les lumières se répandroient » en vain chez eux, parce qu'elles éclaireroient *les Français* » sur les malheurs du despotisme, sans leur procurer les » moyens de s'y soustraire ». (*Id. Préface.*)

Ce qu'ils disent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils consacrent des volumes entiers à leur persuader que des *terreurs pusillanimes ont seules fait* Raynal. *les rois, & seules les maintiennent.* (Voyez sur-tout le *Despotisme oriental.*) Ils disent à l'Anglais, à l'Espagnol, au Prussien, à l'Autrichien indistinctement, comme au Français, que les *peuples sont esclaves en Europe, comme ils le sont en Amérique*; que leur *unique avantage sur les Negres, est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.* Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un état quelconque, & bien plus encore que cette réunion de puissance suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence*; que cette *liberté* ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de rois, de souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit se promener sur la tête des rois, & moissonner toutes celles qui *s'élèvent au-dessus du plan horizontal.* (Voy. Hist.

polit. & phil. de Raynal, tom. 3 & 4, passim.)

Si des peuples mieux instruits par l'expérience que par toutes ces déclamations d'une philosophie séditieuse, cherchoient un asile dans la protection des rois; s'ils ajoutoient à la puissance du monarque, pour ôter aux desordres de l'anarchie, c'est alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier : « A ce spectacle humiliant, (d'une » nation du Nord, de la Suède rétablissant les droits de » son monarque) qui est ce qui ne se demande pas : Qu'est-ce » donc qu'un homme? Qu'est-ce que ce sentiment originel » & profond de dignité qu'on lui suppose? Est-il donc né » pour l'indépendance ou l'esclavage? Qu'est-ce donc que » cet imbecille troupeau qu'on appelle nation? Peuples » lâches, imbécille troupeau? vous vous contentez de gémir, » quand vous devriez rugir! --- Peuples lâches, stupides! » puisque la continuité de l'oppression ne vous donne au» cune énergie, --- puisque vous êtes par millions, & » que vous souffrez qu'une douzaine d'enfans (appelés rois) » armés de petits bâtons (appelés sceptres) vous mènent » à leur gré, obéissez, mais marchez, sans nous impor» tuner de vos plaintes; & sachez du moins être mal» heureux, si vous ne savez pas être libres ». (*Idem.*)

Toutes les nations gouvernées par des rois les auroient massacrés dans ces jours où le philosophisme leur tenoit ce langage; qu'auroient-elles fait de plus, que suivre les leçons des sophistes? Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage sont précisément les coryphées de la secte, les Helvetius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal; quand on sait que les productions où ils tiennent ce langage, sont précisément celles qui les rendent plus précieux à la secte, que signifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes? Quels étoient leurs projets? A qui en vouloient-ils, si ce n'est à ces trônes comme à tous ces autels contre lesquels leur rage se déchaînoit si constamment? Quelle révolutiou leur falloit-il, si ce n'est celle qui est venue bouleverser ces trônes comme ces autels.

Je sais ce que l'histoire doit ajouter ici sur quelques-uns de ces sophistes, sur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la révolution, je sais qu'il a frémi de ses succès, qu'il a pleuré sur elle, qu'il a même paru devant ses législateurs, qu'il a osé leur reprocher de passer les limites que la philosophie leur fixoit; mais cette apparition de Raynal, scène de comédie vainement ménagée par des révolutionnaires jaloux & humiliés, opposés à des révolutionnaires triomphans de leurs succès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des sophistes. C'est en

leur nom que Raynal ose dire aux nouveaux législateurs français : Ce n'est pas là ce que nous voulions ; vous êtes hors de la ligne que nous avions tracée à la révolution (1). Que signifie ce langage, & quel droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient ? Ces rebelles ne suivent pas la ligne que vous aviez tracée à la révolution, vous & tous vos sages ! Il étoit donc au moins une révolution que vous aviez méditée & préparée, vous & vos sages. Les complots des révolutions contre les rois marchent-ils donc sans les complots de la rebellion ? Ces révolutions que vous appeliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, si ce n'est celles que présageoient vos leçons de *liberté & d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles & de lâches* chez tout peuple qui se laisse conduire par son roi, ou qui *se contente de gémir quand il devroit rugir* contre son souverain ? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous ? Loin d'avoir dépassé les limites que vous leur prescriviez, nos Jacobins législateurs n'en sont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'est pas encore promené sur toutes les têtes des rois. Attendez qu'il n'en existe plus un seul sur la terre ; & alors encore, loin d'avoir dépassé vos leçons, le vrai jacobinisme n'aura fait que les suivre dans toute leur étendue.

A cette réponse trop bien méritée par Raynal, l'assemblée nationale auroit pu ajouter : Avant de vous plaindre,

(1) Qu'on voie le discours qu'il prononça dans son apparition à l'assemblée nationale. C'est à cela que se réduisent toutes les leçons qu'il lui donne. Je sais que ce sophiste, dans sa retraite auprès de Paris, versoit réellement des larmes amères sur les excès de la révolution ; qu'il en rejetoit principalement la faute sur les Calvinistes français, & qu'il disoit : « Ce sont ces malheureux, je le vois bien, ce sont ces hommes mêmes » pour qui j'ai tant fait, qui nous plongent dans ces horreurs. » Ces discours me furent rapportés par un avocat général au parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre, peu de temps avant le fameux 10 août ; mais que prouvent toutes ces larmes ? sans doute Raynal & ses confrères, les premiers philosophes, ne vouloient pas tous ces massacres dont Raynal faisoit retomber l'infamie sur les Calvinistes. Mais Rabaud de Saint Etienne & Barnave, & les autres Calvinistes députés, ou acteurs ou directeurs des Calvinistes, n'étoient pas les seuls hommes formés par sa philosophie. Les maîtres entendoient la révolution à leur manière, les disciples la firent à la leur. Celui qui a formé les rebelles, de quel droit se plaint-il des excès, des forfaits & des atrocités de la rebellion ? . . N. B. On nous dit aussi que ce Raynal a fini par revenir à la religion ; c'est un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de la Harpe. Si cela est vrai, si ceux-là même qui ont tant contribué à cette révolution par leur impiété, reconnoissent ne pouvoir en expier le crime, qu'en se rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux qui, sacrifiés par cette révolution, promèneront jusques dans l'exil le spectacle de leur impiété ! Quelle pitié d'être tout-à-la-fois & la victime des Jacobins, & le scandale des chrétiens !

commencez par nous remercier de la justice que nous vous avons rendue (1). Un de nos membres, ami des philosophes tels que vous, nous a représenté l'injustice des rois que vous braviez; il nous a montré en vous la sainte liberté de la philosophie opprimée par le despotisme; au nom seul de philosophe, nous avons reconnu notre maître & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres dont les productions & le concert préparoient nos succès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis; nous vous avons rendu la liberté, sous les yeux même de ce roi que vous nous appreniez à outrager; allez & jouissez en paix des services de l'amitié & des décrets de l'assemblée, tandis qu'elle n'est occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainsi jusqu'à ces vaines protestations de la philosophie humiliée, & forcée à rougir des excès entraînés par ses leçons, tout concourt à démontrer l'existence & la réalité de ses conspirations.

Mais ce n'est pas assez de ces traits lancés par chacun des adeptes, il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à presser les complots, à soulever les peuples contre les rois; il faut encore entendre ce même Raynal, appelant tous les adeptes & leur criant : « Sages de la » terre, *philosophes de toutes les nations*, faites rougir ces » milliers d'esclaves soudoyés, qui sont prêts à exterminer » leurs concitoyens aux ordres de leurs maîtres. Soulevez » dans leurs ames la nature & l'humanité contre ce ren- » versement des loix sociales. Apprenez que *la liberté vient* » *de Dieu, l'autorité des hommes.* Revelez les *mystères* » *qui tiennent l'univers à la chaîne & dans les ténebres;* » & que s'appercevant combien on se joue de leur crédu- » lité, les peuples éclairés vengent la gloire de l'espèce hu- » maine ». (*Il. tom.* 1.)

On voit ici avec quel art les sophistes portoient l'attention jusqu'à prévenir les secours que les rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la secte se flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces discours comment ils donnoient d'avance aux armées ces leçons que la révolution française a répétées avec tant de succès, pour rendre inutile & sans action le courage des soldats; comment ils leur montroient dans tous les sujets révoltés autant de frères & de concitoyens, contre lesquels l'humanité, la nature & les loix sociales ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il

(1) Le public faisoit honneur du rappel de Raynal à M. Malouet.

s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du souverain. On y voit les sophistes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle usât sans crainte de toutes ses piques & de toutes ses hâches.

On les voit disposer d'avance les armées à trahir lâchement le souverain, sous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des assassins.

A ces précautions scélerates qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les rois, ajoutons toutes celles que la secte sut prendre, pour ôter aux monarques eux-mêmes toutes les ressources que le ciel leur offroit; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire détester le Dieu qui protège les rois, autant que les sophistes detestent les rois mêmes. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention dans ces leçons dictées tout-à-la-fois par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété?

Leçons de Boulanger sur les rois.

« Ce n'est pas dans une société nombreuse, fixe, civi-» lisée, que les besoins venant à se multiplier, & les in-» térêts se croisant, l'on est obligé de recourir à des gou-» vernemens, à des lois, à des cultes publics, à des sys-» têmes uniformes de religion; --- c'est alors que ceux qui » gouvernent les peuples se *servent de la crainte des puis-» sances invisibles pour les contenir, pour les rendre do-» ciles, & les forcer de vivre en paix.* C'est ainsi que la » morale & la politique se trouvent liées au systême reli-» gieux. *Les chefs des nations* souvent superstitieux eux-» mêmes, peu éclairés sur leurs propres intérêts, peu ver-» sés dans la saine morale, peu instruits des vrais mobiles, » croient avoir tout fait pour leur propre autorité, ainsi que » pour le bien-être & le repos de la société, en rendant » leurs sujets superstitieux, en les menaçant de leurs fan-» tômes invisibles (de leur Divinité), en les traitant » comme des enfans que l'on appaise par des fables ou des » chimères. A l'aide de ces merveilleuses inventions, dont » les chefs & les guides des citoyens sont souvent eux-» mêmes les dupes, & qui se transmettent d'une race à » l'autre, les souverains sont dispensés de s'instruire. Ils né-» gligent les lois, ils s'énervent dans la molesse, ils ne sui-» vent que leurs caprices. Ils se reposent sur les dieux du » soin de retenir leurs sujets; ils confient l'instruction des » peuples à des prêtres chargés de les rendre bien soumis » & dévots, & de leur apprendre de bonne heure à trembler » sous le joug des dieux visibles & invisibles ». (*Tom. 2, chap.* 13.)

« C'est ainsi que les nations sont tenues par leurs tuteurs

» dans une enfance perpétuelle, & ne sont contenues que » par de vaines chimères.... Quand on voudra s'occuper uti» lement du bonheur des hommes, c'est par les dieux du » ciel que la réforme doit commencer. --- *Nul bon gouver» nement ne peut se fonder sur un Dieu despotique; il fera » toujours des tyrans de ses représentans* ». (Syst. nat. tom. 2, chap. 13.)

Etoit-il bien aisé de combiner avec plus de noirceur les traits lancés tout-à-la-fois contre le Dieu du ciel & contre les puissances de la terre? -- Les tyrans ou les rois ont fait ce Dieu; & ce Dieu & ses prêtres maintiennent seuls les rois & les tyrans. Cette assertion perfide revient sans cesse dans le fameux Système de la nature, dans cette production, précisément celle que la société secrète répandoit avec le plus de profusion. Et Diderot, & ceux qui dans le club d'Holbach ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux système, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppression & les malheurs des peuples n'ont pas d'autres principes que les attributs mêmes & la justice du Dieu de l'évangile. Ce Dieu *vengeur* & terrible au méchant; ce Dieu *rémunérateur* & la consolation, l'espoir du juste, n'est aux yeux du sophiste *qu'un être capricieux & chimérique, uniquement utile aux rois & aux prêtres.* C'est parce que les prêtres prêchent aux peuples & aux rois ce Dieu vengeur & rémunérateur, que les prêtres sont méchans, les rois despotes & tyrans, les peuples opprimés. C'est pour cela que dans les princes, lors même qu'ils *sont le plus humblement soumis à la superstition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être justes, & se faisant un code* à part de perfidies, de violences & de trahisons. C'est pour cela que les peuples abrutis par la superstition, souffrent que des *enfans*, ou des rois *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un sceptre de fer.* --- Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces *enfans*, ou ces rois insensés, *changés en Dieu, sont les maîtres de la loi; ils ont le pouvoir de créer le juste & l'injuste.* --- Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, *leur licence est sans bornes, parce qu'elle est assurée d'être impunie. --- Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils se conduisent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur & rémunérateur, *l'histoire ne nous montre qu'une foule de potentats vicieux & malfaisans.* (Idem, tome 2, chap 8.)

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrège de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples toute cette haine & de Dieu & des rois dont la secte animoit ses

grands adeptes. Il n'eſt d'ailleurs que Diderot lui-même capable de nous dire à quel point cette haine eſt dans ſon cœur. Nous avons entendu Voltaire ſouhaitant de voir le dernier Jéſuite étranglé avec les boyaux du dernier Janſéniſte ; la même frénéſie contre les prêtres & les rois inſpiroit à Diderot les mêmes expreſſions. C'étoit une choſe connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit ſi ſouvent dans les convulſions de ſa folie ou de ſa rage : *Quand verrai-je donc le dernier des rois étranglé avec les boyaux du dernier des prêtres ?*

Le Syſteme de la nature ne fut pas encore la production du club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à ſoulever les peuples, à les déterminer à ne voir dans leurs rois, dans leurs princes, que des monſtres à écraſer. L'adepte, ou les adeptes auteurs du *Syſtême ſocial*, profitèrent de l'impreſſion qu'avoit déjà faite l'œuvre de Diderot. Plus réſervés ſur les opinions de l'athéiſme, ils n'en prirent contre les rois qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à ſe regarder comme les victimes d'une longue guerre qui les avoit mis ſous le joug de leurs rois; mais d'une guerre qui ne les laiſſoit pas encore ſans eſpoir de briſer leurs chaînes, & d'en charger les rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit; le dernier des ſujets apprenoit à dire aux ſouverains : « Nous avons été les plus » foibles ; nous avons cédé à la force ; *mais ſi jamais nous » devenons les plus forts*, *nous vous arracherons un pou- » voir uſurpé*, lorſque vous ne vous en ſervirez que pour » notre malheur. Ce n'eſt qu'en nous faiſant du bien que » nous conſentirons *à oublier les titres infâmes* par leſquels » vous régnez ſur nous ; --- *ſi nous ſommes trop foibles pour » ſecouer votre joug*, *nous le porterons en frémiſſant.* Vous » aurez un ennemi dans chacun de vos eſclaves, & vous » ſerez à chaque inſtant obligés de trembler ſur le trône, » dont vous ne ſerez que d'injuſtes uſurpateurs ,,. (*Syſt. ſoc. tom* 2, *chap.* 1.)

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

On croiroit que ce ton menaçant eſt le dernier période de la fureur des conjurés. Ils ſurent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au ſeul nom d'un monarque, ils s'élevèrent juſqu'au rugiſſement.

Pluſieurs années avant la révolution françaiſe, tout ce que les Pethion, les Condorcet & les Marat ont vomi de plus frénétique contre les ſouverains, pour exciter le peuple à porter ſur l'échafaud la tête de Louis XVI, ſe trouvoit conſigné dans les productions des conjurés. Depuis pluſieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agiſſoit pas d'être poli*,

mais d'être vrai, c'étoit pour être vrais qu'ils s'adressoient aux rois, & leur disoient : " *Tigres déifiés par d'autres* ,, *tigres*, *vous croyez donc passer à l'immortalité ?* --- *Oui*, ,, répondoient-ils, *en exécration* ,,. (Syst raison. note.)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut roi, fut un soldat heureux,

Plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du Démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, & leur disoit : " Des milliers de bourreaux ,, couronnés de fleurs & de lauriers, après leurs expéditions, ,, portent par-tout en triomphe une idole qu'on appelle *roi*, ,, *empereur*, *souverain*. On couronne cette idole, on se prosterne devant elle ; --- ensuite au bruit des instrumens & ,, de mille acclamations barbares & insensées, on la déclare ,, pour l'avenir ordonnatrice souveraine de toutes les scènes ,, sanglantes qui se passeront dans l'empire, & le *premier* ,, *bourreau de la nation* ,,.

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincelans, il faisoit retentir ces paroles foudroyantes :

» *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux du genre » humain, illustres tyrans de vos semblables, *rois*, *princes*, » *monarques*, *chefs*, *souverains*, vous tous enfin, qui » vous élevant sur le trône, & *au-dessus de vos semblables*, avez perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de sociabilité, de vérité, en qui la sociabilité, la bonté, le » germe des vertus les plus ordinaires ne sont pas même » développés, je vous assigne au tribunal de la raison. Si » ce globe malheureux, roulant silencieusement au milieu » de l'Ether, entraîne avec lui des millions d'infortunés » attachés à sa surface, & enchaînés au décret de l'opinion ; » si ce globe, *dis-je*, a été votre proie, & si vous en » dévorez encore aujourd'hui le triste héritage, ce n'est » point à la sagesse de vos prédécesseurs, ni aux vertus » des premiers humains que vous en êtes redevables ; *c'est* » *à la stupidité*, *à la crainte*, *à la barbarie*, *à la perfidie*, *à la superstition. Voilà vos titres.* Ce n'est point » moi qui prononce contre vous ; c'est l'oracle des temps, » ce sont les annales de l'histoire. Ouvrez-les ; elles vous » instruiront mieux sans doute, & les monumens multipliés » de nos misères & de nos erreurs en sont la preuve, que ,, l'orgueil politique & le fanatisme ne peuvent révoquer ,, en doute.

,, Descendez de votre trône, & déposant sceptre & couronne, allez *interroger le dernier de vos sujets ; demandez-* ,, *lui ce qu'il aime véritablement, ce qu'il hait le plus. Il*

„ *vous répondra à coup sûr qu'il n'aime véritablement que* „ *ses égaux, & qu'il hait ses maîtres* „. (Idem, pages 7 & 8)

Conséquences de ces leçons & de leur concert.

C'est ainsi qu'en prenant successivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphlets, des romans, des systêmes, des sentences tragiques, jusqu'à celui des déclamations de l'enthousiasme, des fureurs & des rugissemens, cette école de Voltaire & de Montesquieu, si bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer sur la terre le souvenir des rois.

Pour rendre sensible l'intention & le concert des sophistes, que l'historien n'oublie pas ici de quel antre sortoient toutes ces productions ; avec quel art, & par quels hommes elles se propageoient depuis les palais jusqu'aux chaumières ; par la société secrète d'Holbach, dans Paris ; par ses éditions multipliées, dans toutes les villes ; par ses colporteurs, dans les campagnes ; par le bureau d'éducation & les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées ; par ses maîtres d'écoles, dans les villages & les ateliers des artisans, des laboureurs. (*Voy. premier vol. de ces Mémoires*, *ch.* 17.) Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines ; qu'il n'oublie pas surtout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des rois, sont en même temps les plus déchaînés contre la religion. Et si dans cette école de toute impiété, devenue l'école de toute rebellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes sophistes, que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel ; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules mêmes de l'historien, & que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Nouvelles preuves tirées des objections.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques fussent absolument nulles sur la conjuration contre les rois, ce seroit au contraire qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres aient eu la hardiesse de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir son secret sur les rois; Voltaire soupirant après les républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau catéchisme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges

de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les rois, les prétendus despotes, & préparoit les révolutions & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fussent encore trop éloignées, pour qu'il espérât en être témoin. C'est encore que cette même correspondance nous ait montré d'Alembert, dans ses confidences, désespéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire aux prétendus despotes, & secondant au moins de tous ses vœux la guerre qu'il leur fait. Lorsque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet & les autres éditeurs en 1785, Louis XVI étoit encore sur le trône; la révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fussent mis à découvert; il est aisé de voir que cette crainte avoit fait supprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes aient eu dès-lors une étrange confiance au succès du complot, pour n'en pas supprimer davantage. Le silence de ces lettres sur la conspiration contre le roi, fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuller les aveux de Condorcet, de tant d'autres adeptes? Empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un & l'autre?

La conjuration dénoncée par les magistrats

Mais, s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les magistrats se sont-ils condamnés au silence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des lois? Ici il suffiroit de rappeler ce précepte si cher aux conjurés: *Frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand, après nous avoir exposé si clairement la double conspiration, & les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes & l'autel, il a soin d'ajouter *que les chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire.* (Esquisse des progrès, &c. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux magistrats; & les dénonciations les plus juridiques viennent encore ici ajouter à la force de nos démonstrations. S'il faut à l'historien de ces sortes de preuves, choisissons celles que nous fournit un des plus célèbres magistrats. Ecoutons M. Séguier, avocat général, dénonçant, le 18 Août 1770, au premier parlement du royaume, cette même conjuration des philosophes.

" Depuis l'extirpation des hérésies qui ont troublé la paix

,, de l'église, *disoit l'orateur magistrat*, on a vu sortir des ,, ténèbres un système plus dangereux par ses conséquences, ,, que ces anciennes erreurs, toujours dissipées à mesure ,, qu'elles se sont reproduites. *Il s'est élevé au milieu de nous* ,, *une secte impie & audacieuse : elle a décoré sa fausse sagesse* ,, *du nom de philosophie ;* sous ce titre imposant, elle a pré- ,, tendu posséder toutes les connoissances. Ses partisans se sont ,, élevés en précepteurs du genre humain. *Liberté de penser*, ,, voilà leur cri, & ce cri s'est fait entendre d'une extrêmité ,, du monde à l'autre. *D'une main ils ont tenté d'ébranler le* ,, *trône*, *& de l'autre ils ont voulu renverser les autels*. Leur ,, objet étoit d'éteindre la croyance, de faire prendre un nou- ,, veau cours aux esprits sur les institutions *religieuses & ci-* ,, *viles ;* & la révolution s'est pour ainsi dire opérée, les pro- ,, sélytes se sont multipliés, leurs maximes se sont répandues; ,, *les royaumes ont senti chanceler leurs antiques fondemens ;* ,, & les nations étonnées de trouver leurs principes anéantis, ,, se sont demandées par quelle fatalité elles étoient devenues ,, si différentes d'elles-mêmes.

,, Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer leurs contem- ,, porains, se sont mis à la tête des incrédules ; *ils ont déployé* ,, *l'étendard de la révolte*, & par cet esprit *d'indépendance*, ,, ils ont cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écrivains ,, obscurs ne pouvant s'illustrer par l'éclat des mêmes talens, ,, a fait paroître la même audace... Enfin la religion compte ,, aujourd'hui presque autant d'ennemis déclarés que la litté- ,, rature se glorifie d'avoir produit de prétendus philosophes. ,, *Et le gouvernement doit trembler* de tolérer dans son sein ,, une secte ardente d'incrédules, qui semble ne chercher *qu'à* ,, *soulever les peuples sous prétexte de les éclairer* ,,. (Voy. Réquisit. du 18 Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conspiration des sophistes, étoit appuyée sur le soin qu'ils avoient de propager leurs principes tout-à-la-fois impies & régicides dans une foule de productions journalières, & en particulier sur celles que l'éloquent magistrat présentoit à la cour, comme méritant plus spécialement d'être proscrites.

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, président honoraire du club secret d'Holbach. C'étoit un des plus impies, ayant pour titre *Dieu & les Hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le secrétaire *Leroi* nous déclare être sorti du même club, sous le nom supposé de Fréret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot, & deux autres

adeptes

adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison & de l'impiété & de la rebellion dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés (1) !

« En réunissant toutes ces productions, *continuoit l'orateur magistrat*, on en peut former un corps de doctrine » corrompue, dont l'assemblage *prouve invinciblement* que » l'objet qu'on s'est proposé n'est pas seulement de détruire » la religion chrétienne. --- L'impiété ne borne pas ses » projets d'innovation à dominer sur les esprits ; --- *son génie inquiet, entreprenant & ennemi de toute dépendance,* » *aspire à bouleverser toutes les constitutions politiques ; &* » *ses vœux ne seront remplis que lorsqu'elle aura mis la* » *puissance législative & exécutive entre les mains de la multitude ; lorsqu'elle aura détruit cette inégalité nécessaire des* » *rangs & des conditions ; lorsqu'elle aura avili la majesté des* » *rois, rendu leur autorité précaire & subordonnée aux caprices d'une foule aveugle ; & lorsqu'enfin, à la faveur* » *de ces étranges changemens, elle aura précipité le monde* » *entier dans l'anarchie & dans tous les maux qui en sont* » *inséparables* ».

A ces dénonciations formelles & positives de la part du magistrat public, je pourrois ajouter celles que le clergé de France dans ses assemblées, celles qu'un très-grand nombre d'évêques dans leurs instructions particulières, celles que la Sorbonne & presque tous les auteurs & les orateurs religieux ne cessoient de faire dans leurs thèses publiques, dans leurs réfutations des sophistes du jour, & du haut de la chaire évangélique. On répondroit en vain à ces fortes de témoignages, qu'ils sortent de la bouche d'un adversaire qui cherche à fortifier sa cause par celle des rois. Cet adversaire même vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il se présente avec des preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuser de l'entendre & de le seconder, quand il vient vous dire : Vous vous êtes unis à ceux qui cherchent à me perdre ; je vous préviens qu'ils sont vos ennemis autant qu'ils sont les miens ; qu'ils n'ont même conspiré contre moi que pour assurer le succès des complots qu'ils forment contre vous. (*Voyez sur-tout les actes de ses assemblées*, 1770 ; *les Lettres past. de M. de Beaumont arch. de Paris ; les Sermons de Neuville ; les Œuvres de l'abbé Bergier, &c.*) Quand le clergé tenoit ce langage aux souverains, il étoit aisé de savoir si c'étoit l'intérêt

(1) Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'anglais, précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le club & Voltaire sur-tout trouvoient admirables.

seul & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produisoit d'une conspiration aussi évidemment dirigée contre le trône qu'elle l'étoit contre l'autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la secte. Dans ces productions, les diatribes, les sarcasmes, les calomnies contre les souverains, les exhortations adressées au peuple pour secouer leur joug, se trouvoient à côté de ce qu'elle inspiroit sans cesse au peuple pour effacer dans lui tout amour, tout respect pour la religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même société d'auteurs, de conjurés, que partoient toutes ces productions; c'étoient donc aussi les mêmes sophistes que le clergé montroit, qu'il avoit un vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos temples, & de l'autre à réduire en cendres le trône, & conspirant peut-être avec plus de rage encore contre les rois! Voyez & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la constance, l'artifice ou l'audace de ceux qui les donnoient; & dites si loin d'avoir exclu les trônes de leur vœu d'écraser, il n'est pas évident que le vœu d'écraser le trône devint au contraire le principal objet de leurs complots, & qu'ils ne virent plus dans la religion de Jésus-Christ que la première barrière à renverser pour écraser les rois.

Témoignage du roi de Prusse.

Mais, j'y consens, laissons ce témoignage du clergé comme suspect, puisque vous le voulez, quoiqu'il ne soit plus temps au moins de dire qu'il est faux; pourrez-vous rejeter celui de l'homme qui très-certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la secte? Je l'ai entendu dire: S'il est vrai que les sophistes conspiroient contre les rois, comment le roi sophiste & si long-temps attaché aux sophistes, comment ce Frédéric conspirant avec eux contre le Christ, pût-il être trompé au point de rester si long-temps attaché à des hommes ennemis de son trône & de tous les trônes? Quand on fera cette objection à l'historien, qu'elle ne serve encore qu'à renforcer ses preuves. Que ce Frédéric même, cet adepte si cher aux sophistes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même dans ses maîtres les sophistes de toute rebellion. Plus il persévéra dans ses préjugés contre la religion, & plus son témoignage sera irrécusable, lorsque dans ces mêmes encyclopédistes dont il protégea tant l'irréligion, il montrera lui-même de vains sages, tout aussi ennemis des trônes qu'ils le sont de l'autel.

Le temps vint en effet où Frédéric lui-même s'apperçut que ses chers philosophes ne lui avoient dit que la moitié de leur secret, en l'initiant aux mystères de leur impiété; qu'en se servant de toute sa puissance pour écraser le Christ, ils

ne penſoient à rien moins qu'à l'écraſer lui-même & tous les monarques ſes confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi ; ſon ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété ; mais il fut au moins l'adepte honteux de ſe trouver ſi étrangement dupe ; l'indignation & le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu ſi long-temps pour amis des hommes qui ſe ſervoient de lui pour ſaper dans ſes fondemens mêmes la puiſſance dont il étoit le plus jaloux.

Il ſe fit le dénonciateur public de ces mêmes *encyclopédiſtes*, qui devoient une ſi grande partie de leur ſuccès à ſa protection. Il avertit les rois que le grand objet de la ſecte étoit de les livrer à la multitude ; d'apprendre aux nations que *les ſujets doivent jouir du droit de dépoſer leur ſouverain, lorſqu'ils en ſont mécontens.* (Réfut. du Syſt. de la nat. par le roi de Pruſſe.) Il avertit les rois de France, que la conſpiration étoit plus ſpécialement dirigée contr'eux.

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes : « *Les encyclopédiſtes réforment tous les gouvernemens. La* » *France* (dans leurs projets) *doit devenir un état répu-* » *blicain , dont un géomètre ſera le légiſlateur,* & que des » géomètres gouverneront, en ſoumettant toutes les opérations *de la nouvelle république* au calcul infiniteſimal. *Cette* » *république* conſervera une paix conſtante, & ſe ſoutiendra « ſans armée ». (*Prem. Dial. des Morts par le roi de Pruſſe.*)

Que ce ton de l'ironie & du ſarcaſme n'étonne pas dans Frédéric. La réputation de philoſophes ou de ſages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidoit à ſéduire le peuple ; c'eſt pour cela qu'il cherche à verſer le mépris ſur la ſecte. C'eſt pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus ſages que les êtres les plus impertinemment bouffis de l'eſtime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la ſecte, les nations & les rois. Il n'en dit pas moins clairement : « Les encyclopé- » diſtes ſont une ſecte de ſoi-diſant philoſophes, formée de » nos jours ; ils ſe croient ſupérieurs à tout ce que l'anti- » quité a produit en ce genre. *A l'effronterie des cyniques*, » ils joignent *l'impudence* de débiter tous les paradoxes qui » leur tombent dans l'eſprit. Ce ſont des *préſomptueux* qui » n'avouent jamais leur tort. Selon leur principe, le ſage » ne ſe trompe jamais : il eſt le ſeul éclairé, de lui doit » émaner la lumière qui diſſipe les ſombres ténèbres dans » leſquelles croupit le vulgaire imbécille & aveugle. Auſſi, » Dieu ſait comment ils l'éclairent ! Tantôt, c'eſt en lui dé-

Univ. N 2 BIBLIOTHECA Ottaviensis

» couvrant l'origine des préjugés ; tantôt c'eſt un livre ſur
» l'eſprit, tantôt un ſyſtême de la nature ; cela ne finit point.
» *Un tas de poliſſons*, ſoit par air, ſoit par mode, ſe comp-
» tent parmi leurs diſciples ; ils affectent de les copier, &
» s'érigent en ſous-pr cepteurs du genre humain ».

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres & des diſciples, Frédéric eût voulu qu'on envoyât les uns & les autres *aux petites maiſons, pour qu'ils fuſſent légiſlateurs des fous leurs ſemblables*. D'autres fois, pour exprimer combien leurs ſyſtêmes politiques montrent d'impéritie & combien ils entraîneroient de déſaſtres, il ſouhaitoit « qu'on leur donnât à gouverner une province *qui*
» *mérite d'être châtiée*. Ils apprendroient, *ajoute-t-il*, par
» leur expérience, après qu'ils y auroient tout mis *ſens*
» *deſſus deſſous*, qu'ils ſont des *ignorans* ; que la critique
» eſt aiſée, mais l'art eſt difficile ; & ſur-tout qu'on s'expoſe
» à *dire des ſottiſes, quand on ſe mêle de ce qu'on n'entend*
» *pas* ». (Ibid.)

D'autres fois encore, Frédéric, pour ſa cauſe & pour celle de tous les rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'oppoſer aux ſophiſtes celui du raiſonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaiſſer en quelque ſorte juſqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ſes maîtres. C'eſt ainſi qu'il ſe mit à réfuter le *Syſtême de la nature* & cette autre production que l'académie ſecrète des conjurés avoit fait paroître ſous le nom de *Dumarſais*, ſous le titre *d'Eſſais ſur les préjugés*. Là, s'occupant ſur-tout à dévoiler la ruſe des ſophiſtes, il nous montroit avec quel art perfide les conjurés calomniant à-la-fois les prêtres & les ſouverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il diſoit entr'autres : L'auteur du Syſtême de la nature *a ſingulièrement pris à tâche de décrier les ſouverains* ; « *j'oſe l'aſſurer que jamais les ec-*
» *cléſiaſtiques n'ont dit aux princes les ſottiſes qu'il leur*
» *prête*. S'il leur arrive de qualifier les rois d'images de la
» Divinité, c'eſt ſans doute un ſens hyperbolique, quoi-
» que l'intention ſoit de les avertir par cette comparaiſon,
» de ne pas abuſer de leur autorité, d'être juſtes & bien-
» faiſans, ſelon l'idée vulgaire que l'on ſe forme de la Di-
» vinité chez toutes les nations. L'auteur ſe figure qu'il ſe
» fait des traités entre les ſouverains & les eccléſiaſtiques,
» par leſquels les princes promettent d'honorer & d'accré-
» diter le clergé, à condition qu'il prêche la ſoumiſſion aux
» peuples ; *j'oſe l'aſſurer que c'eſt une idée creuſe ; que rien*
» *n'eſt plus faux ni plus ridiculement imaginé que ce ſoi-*

» *disant pacte* ». (Voyez Réfutation du Syſtème nat. Œuv. de Fréderic.)

Quand Frédéric s'exprime ainſi ſur les eccléſiaſtiques, qu'on n'imagine pas que leur cauſe lui eſt devenue plus précieuſe. Non, on le voit encore tellement dominé par ſes préjugés antichrétiens, que tout le reproche qu'il fait ſur cet objet aux ſophiſtes, n'eſt pas d'avoir attaqué la religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui eſt encore ſi odieuſe, qu'il leur montre lui-même les armes dont il auroit voulu les voir ſe ſervir pour la combattre. Mais plus il conſerve de ſa haine contre le chriſtianiſme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inſpirée, & de leurs complots contre les rois, devient démonſtratif. Il leur pardonne de détruire l'autel; il les ſeconde même encore dans cet objet; mais il défend le trône; il a donc découvert, il eſt donc convaincu que de leurs complots contre l'autel ils ſont paſſés à des conjurations contre le trône. Auſſi eſt-ce bien là plus ſpécialement l'objet de ſes réfutations. C'eſt là ce qu'il reproche à tous les ſophiſtes dans la perſonne de Diderot, quand il nous dit :

« Les véritables ſentimens de l'auteur ſur les gouvernemens ne ſe découvrent que vers la fin de ſon ouvrage. » C'eſt là qu'il nous apprend que ſelon lui les ſujets doivent jouir *du droit de dépoſer leurs ſouverains*, lorſqu'ils » en ſont mécontens. C'eſt pour *amener les choſes à ce but* » qu'il ſe récrie contre ces grandes armées qui pourroient » y porter quelque obſtacle. On croiroit lire la fable du » loup & du berger de la Fontaine. Si jamais les idées » creuſes de notre philoſophe pouvoient ſe réaliſer, *il faudroit refondre le gouvernement dans tous les états de l'Europe*, ce qui paroît une bagatelle. Il faudroit encore, ce „ qui me paroît impoſſible, que *ces ſujets érigés en juges* „ de leur maître, fuſſent & ſages & équitables; que les aſpirans au trône fuſſent ſans ambition; que ni l'intrigue, „ ni la cabale, ni l'eſprit d'indépendance ne puſſent prévaloir, &c. „. (*Ibid.*)

Dans ces obſervations, rien de plus juſtement appliqué que la fable du loup & du berger. Frédéric vit très-bien que les déclamations banales de la ſecte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inſpirer aux rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples que le philoſophiſme cherchoit à ſoulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes dont les ſophiſtes ſe paroient comme s'ils euſſent été les ſeuls hommes à ſentir les malheurs qu'entraîne le fléau de la guerre; mais leurs complots devenus manifeſtes lui rendirent la ſecte ſi odieuſe, qu'il mit dehor-

mais son génie à contenir chez lui les philosophes, & à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux par-tout.

Alors il composa ces *Dialogues des morts entre le prince Eugène, Malbourough & le prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *encyclopédistes* à régler l'univers à leur mode, & sur-tout leurs projets d'abolir le gouvernement monarchique, de commencer par renverser le trône des Bourbons, pour faire de la France une république.

Alors Voltaire & d'Alembert sollicitèrent vainement sa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *sechement & laconiquement*, que les écrivailleurs de la secte n'avoient qu'à chercher un asile dans cette république de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur ressembloient.* Les expressions de son mépris & de son indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. (*Lett. de d'Alemb. à Volt. 27 Déc. an.* 1777.)

Ce fut alors aussi que d'Alembert conçut la *grande sottise* que la philosophie avoit faite, de réunir contr'elle les princes & les prêtres. Ce fut alors que Diderot & ses coopérateurs au *Systême de la nature* ne furent plus que des *gâte-métiers.* Ce fut alors enfin que Frédéric cessa d'être pour les sophistes le *Salomon du Nord.* D'Alembert ne vit plus en lui qu'un homme plein *d'humeur*, & qu'un malade à qui les philosophes pouvoient dire, comme Châtillon à Nerestan :

Seigneur, s'il est ainsi, votre faveur est vaine.

« Au reste, *ajoutoit-il*, peut-être M. Delisle (*l'élu recommandé & si mal accueilli*) n'auroit-il pas été heureux » dans la place que nous voulions lui procurer (auprès de » ce roi de Prusse.) *Vous savez ainsi que moi à quel » maître il auroit eu à faire* ». (Ibid. & lett. du 24 Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrace, en écrivant à d'Alembert : « Que voulez-vous, mon cher ami ? Il faut prendre les rois » comme ils sont, & Dieu aussi ». (4 *Janv.* 1778.)

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à dissuader Frédéric sur le projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Frédéric à produire de nouvelles preuves,

& ne ſervir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots dont il n'étoit pas encore temps de ſe glorifier.

Quelque multipliées que ſoient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les rois, quelque évidence qui réſulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences ſecrètes de d'Alembert & de Voltaire; quel que ſoit cet enſemble de ſyſtèmes adoptés par la ſecte, les uns livrant au peuple tout le ſceptre des lois, pour faire des monarques de vrais eſclaves de la multitude, les autres effaçant de la liſte de tout gouvernement juſqu'au nom de roi; quelque inconteſtable que ſoit encore l'objet de tant de productions philoſophiques, toutes ou preſque toutes ſorties de l'académie ſecrète des ſophiſtes (1), & toutes reſpirant la haine des rois, le vœu d'anéantir le trône auſſi bien que l'autel; quelque force que donne à nos démonſtrations, & l'aveu des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs ſuccès; quelque conſtant que ſoit le témoignage des tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des ſophiſtes contre tous les monarques; enfin, quelque accablantes que ſoient pour les auteurs de ces complots, l'indignation, le dépit & les dénonciations de l'adepte roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de ſon impiété, les traîtres conſpirant contre ſon trône & contre tous les trônes, ce n'eſt encore là que le commencement des preuves que l'hiſtorien pourra un jour puiſer dans ces Mémoires. Il nous reſte à parcourir encore bien des grades de la conſpiration, & chacun de ces grades ajoutera à la démonſtration.

---

(1) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume ſur l'antre où s'aſſembloient les conjurés, & ſur la déclaration de l'adepte Leroi, je ne crois pas avoir ici beſoin de nouvelles preuves ſur cet objet; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impreſſion de ce premier volume, j'ai rencontré diverſes perſonnes, qui, ſans être inſtruites des détails dans leſquels je ſuis entré ſur cette ſociété d'Holbach, en connoiſſoient le principal objet, & ſavoient que c'étoit là plus ſpécialement que ſe tramoit la double conſpiration. J'ai vu ſur tout un gentilhomme anglais, à qui l'académicien Dufaux avoit dit très-poſitivement, au commencement de la révolution, que c'étoit de l'hôtel & comité d'Holbach qu'étoient ſortis ces différens ouvrages qui avoient produit un ſi grand changement dans l'eſprit du peuple, ſoit relativement à la religion, ſoit par rapport à la monarchie. Et ce témoignage de Dufaux, d'un homme d'abord ſi intimement uni aux ſophiſtes auteurs de la révolution, d'un académicien aujourd'hui ſiégeant avec les légiſlateurs de la révolution; ce témoignage, dis je, vaut bien celui des adeptes, ſoit glorieux, ſoit honteux des ſuccès de la conſpiration.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME GRADE de la Conspiration contre les Rois.

Essai democratique, à Genève.

DANS le temps même où Frédéric dénonçoit comme ennemie de toutes les puissances, cette même secte d'impieté qu'il avoit jusqu'alors si hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût instruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdissoit. C'étoit à Voltaire plus spécialement qu'il adressoit ses plaintes sur la témérité de ceux des philosophes contre lesquels il se voyoit réduit à défendre le trône. (*Voy. lett. à Volt. 7 Juillet* 1770, *& corresp. de Volt. & de d'Alemb. même année*) ; & dans ce moment même Voltaire & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux sur-tout qu'on révéroit plus spécialement sous le nom d'économistes, étoient tout occupés du premier essai que la secte faisoit de ses systêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudissoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au christianisme, (*Prem. vol. de ces Memoires, page* 25) avoit été choisie pour ce premier essai. La démocratie établie par Calvin dans cette république, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voient le peuple distingué en différentes classes. La première étoit celle des citoyens ou bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit d'entrer dans les conseils & d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient sur-tout leur suffrage dans le conseil général. Les autres, plus récemment entrés sous le domaine de la republique, ou jamais incorporés à la classe des citoyens, en composoient trois autres, celles des natifs, des simples habitans de la ville & des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de chose près, sous la protection de la république, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquerir & cultiver des terres; mais ils étoient exclus des conseils & des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la révolution de 1770.

Quelque odieuses que ces distinctions parussent aux sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes conviendra aisément qu'une république & un état quelconque, maîtres

maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires ; sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais enfans & les sujets adoptifs de la patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions ou les exceptions que les lois mettoient à son admission. Il étoit libre d'accepter ou de refuser, & de chercher un asile ailleurs; mais certainement ces conditions une fois admises, il n'aura pas droit de venir troubler la république, sous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes privilèges que les plus anciens enfans de l'état.

Ces principes si simples & si clairs n'étoient pas ceux de la secte; ils avoient même cessé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuse, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchisme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il observoit depuis long-temps les contestations des citoyens & des magistrats ; il conçut qu'à la gloire de la révolution qu'il disoit avoir déjà faite dans la religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une révolution dans leur gouvernement.

Rôle de Voltaire & autres philosophes dans cette révolution.

Ces contestations entre les magistrats & les citoyens n'avoient eu jusqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines lois & de la constitution. Les natifs & les autres classes exclus du droit législatif n'entroient dans ces différens que comme spectateurs, quand Voltaire & les autres sophistes imaginèrent d'en profiter pour changer la constitution même de cette république, & en faire un modèle de leur gouvernement d'égalité, de liberté, du peuple législatif & souverain.

Toute l'Europe a su les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'est-à-dire, sur-tout depuis l'année 1770 jusqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la constitution de Genève avoit été bouleversée; mais ce que les papiers publics n'ont point dit, & ce qui appartient plus spécialement à nos Mémoires, c'est la part secrète qu'eurent les philosophes à toute cette révolution; ce sont leurs artifices pour y réaliser la plus absolue démocratie d'après le systême de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'observer, & qui vivoient alors sur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles le vrai rôle de citoyens, & on verra combien sont fidèles les instructions que nous nous sommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Ge-

nève au droit législatif souverain, leur étoient sans doute venues du système de leur compatriote Jean-Jacques ; elles devinrent réellement actives par les insinuations de Voltaire & par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté à encourager les citoyens contre les magistrats, & de l'autre à insinuer aux simples habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table ; il parloit à chacun suivant ses vues ; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le magistrat sous leur dépendance ; il disoit aux autres, qu'habitans de la même république & vivant sous les mêmes lois, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens ; qu'il étoit temps pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des lois qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes, par cela seul qu'ils n'avoient pas été appelés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*Idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Genevois, nous apprend combien l'aversion pour les rois, combien l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au premier article, on lisoit dans ce pamphlet : « Il » n'y a jamais eu de gouvernement parfait, parce que les » hommes ont des passions. --- *Le plus tolérable de tous est* » *sans doute le républicain, parce que c'est lui qui rapproche* » *le plus les hommes de l'égalité naturelle.* Tout père de fa- » mille doit être maître dans sa maison, & non pas dans celle » de son voisin. Une société étant composée de plusieurs mai- » sons & de plusieurs terrains qui leur sont attachés, *il est* » contradictoire *qu'un seul homme* soit maître de ces maisons » & terrains ; *& il est dans la nature que chaque maître ait sa* » *voix pour le bien de la société* ». (Idées républic. n.° 43, » édition de Kell)

Cet article seul disoit tout aux Genevois ; il apprenoit surtout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la république, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques-unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire démagogue répétoit

leurs leçons fondamentales ; les donnoit en ces termes aux Genevois :

« Le gouvernement civil *est la volonté de tous* exécutée » par un seul, ou par plusieurs, en vertu des *lois que tous* » *ont porté* ». (ibid. n°. 13.)

« A l'égard des finances, on sait assez que c'est aux ci- » toyens à régler ce qu'ils doivent fournir pour les dépen- ses de l'état. » N°. 42 (1).

Il étoit impossible de dire plus clairement à ceux du territoire genevois, qui n'opinoient ni sur les lois, ni sur les finances, que leur volonté n'étant point consultée, ils n'étoient tenus à rien sous le gouvernement dans lequel ils vivoient, & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai gouvernement, jusqu'à ce que l'ancienne constitution fût renversée. Qu'on juge de l'impression que devoient faire ces sortes de productions de Voltaire, répandues avec profusion, avec cet art que nous l'avons vu peindre si bien lui-même, quand il s'agissoit de faire arriver l'opinion jusques dans les dernières classes de la multitude.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces insinuations & à ces productions. On a vu les sophistes exalter la bienfaisance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artisans genevois réfugiés à Ferney, trouvant

---

(1) Une foule de gens ont de la peine à se persuader à quel point Voltaire étoit devenu démocrate ; mais qu'on lise bien attentivement ses derniers ouvrages, & sur tout celui dont j'ai extrait ces articles, on verra qu'il en étoit venu jusqu'à détester la distinction *de noble & de roturier* ; que dans leur origine, ces mots *noble* & *roturier*, suivant lui, ne signifient que *seigneur* & *esclave*.

Qu'on lise son *Commentaire de l'Esprit des Lois*, on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette noblesse, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs & une si grande partie des progrès de son philosophisme. N'est-ce pas sur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce Commentaire : « J'aurois désiré que l'auteur (*Montesquieu*) ou quelqu'autre écrivain de sa force, nous eût appris clairement pourquoi la *noblesse* est l'essence du gouvernement monarchique ; » on seroit porté à croire qu'elle est l'essence du gouvernement féodal, » comme en Allemagne, & de l'aristocratie, comme à Venise ». (N° 121.)

Je serois, moi, porté à croire que Voltaire, dans sa vieillesse comme dans sa jeunesse, confond souvent toutes les idées. Celle de la noblesse en général nous montre les enfans des hommes distingués par leurs services, soit militaires, soit dans les tribunaux, formant dans l'état un corps de citoyens que leur éducation, leurs sentimens, leur intérêt même rendent en général plus propres à ces emplois dont la distribution dépend du souverain. Très-certainement cette distinction peut exister sans la féodalité des Allemands, sans l'aristocratie des Vénitiens. On conçoit absolument la monarchie sans un corps de gentilshommes ; mais certainement cette distinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au monarque, & très-utiles à l'état pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude est rarement une Préparation.

dans le domaine de Voltaire, sous sa protection, une nouvelle patrie, & dans ses richesses d'abondantes ressources pour y reprendre leur commerce & y soutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître & d'observer de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaisance; on les verra répondre : Voltaire, il est très-vrai, fut en quelque sorte le fondateur de Ferney, d'une nouvelle ville ; mais ils ajouteront : De qui la peupla-t-il, si ce n'est de ces factieux qu'il avoit soulevés contre leur patrie, & qu'il réunissoit, soit à Ferney, soit à Versoy, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuse république, par la désertion de ses natifs & de ses habitans, à recevoir la loi des philosophes, à substituer à sa constitution celle de leurs systêmes ?

Avec tous ces moyens & ces artifices, la secte niveleuse avoit d'autres acteurs dans Genève pour y presser ses révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris son rôle révolutionnaire. Elle y avoit encore une espèce de demi - Syeyes dans M. Berenger, & un vrai boute-feu dans le nommé Ségère. Elle y avoit sur-tout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de magistrat, pour venir jouer à Genève le rôle de Jacobin. Celui-ci étoit M. Servan, ce même avocat géneral au parlement de Grenoble, que dans ses lettres à d'Alembert, Voltaire présentoit comme un des *grands maîtres* de la philosophie moderne, & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (Voy. Lett. à d'Aemb. 5 Nov. précisément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, M. Servan étoit accouru à Genève pour unir ses efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ses conseils, ses habitudes, ses pressantes exhortations ne furent pas le seul secours que la philosophie envoya aux révolutionnaires genevois. Un avocat du même parlement, nommé M. Bovier, les servit de sa plume. Tandis que les autres adeptes agissoient & pressoient dans les clubs, dans les sociétés, excitoient les citoyens contre les magistrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver, à travers toutes les dissentions, tous les orages, de la discorde à une constitution d'égalité, Bovier se présenta avec toutes les armes du sophisme, non pas pour demander une nouvelle constitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne, & qui n'en veut pas d'autre pour rétablir les droits du peuple egal & souverain.

Rôle de MM. Servan, Bovier, &c.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu etonnés de s'entendre dire par un sophiste étran-

ger, qu'ils avoient jusqu'alors ignoré toutes leurs lois; que toutes ces distinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les priviléges des premiers, n'étoient dans la république de Genève qu'une usurpation assez récente, datant uniquement de l'année 1707; qu'avant cette époque un très-court domicile donnoit à tout nouveau venu « les droits de cité, » l'admission au conseil général, *souverain*, *législateur;* » qu'avec un an de séjour dans Genève, tout homme se » trouvoit souverain dans la république; qu'enfin l'égalité » étoit parfaite entre tous les individus, soit dans la ville, » soit dans le territoire de Genève ». (*Voyez le Mémoire de l'avocat Bovier, depuis page* 15 *jusqu'à* 29; *& la Réfutation sur les natifs de Genève.*)

Cette marche étoit à peu-près celle que la secte prenoit dès-lors en France pour revenir à la prétendue constitution du peuple souverain & législateur, par celle des états-généraux. Bovier fut combattu & réfuté jusqu'à l'évidence; mais les sophistes savent qu'un peuple en révolution dévore tout mensonge propice à la souveraineté. Ils avoient su le mettre en mouvement; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Rôle des économistes, & sur-tout de Dupont de Nemours.

Sous le nom d'*Ephémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris un journal dirigé par les économistes, c'est-à-dire, par les adeptes de l'espèce peut-être la plus dangereuse de toutes, par ceux qui, sous un air de modération, & avec toute la forfanterie du zèle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement encore que les frénétiques du club holbachien. Il fut dit par la secte que ce journal seroit consacré à venir au secours de Voltaire, de Servan, de Bovier, jusqu'à ce que l'essai de la constitution démocratique eût complétement réussi dans Genève. L'hypocrite & mielleux Dupont de Nemours fut celui des confreres qui se chargea du soin de donner chaque mois une nouvelle commotion aux révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec soin vers cet objet, partoient régulièrement de Paris, & alloient à Genève fournir un nouvel aliment aux démocratiseurs.

Pour juger avec quel art Dupont remplissoit sa mission, il faudroit parcourir tout ce que l'*éphémère citoyen* eut l'art de consigner dans les articles de ce journal, intitulés *de la République de Geneve.* Là, on verroit le très-humain sophiste s'appitoyer sur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres, & sous prétexte de cette humanité qui presse un philosophe de rappeler la paix, faire précisément tout ce qu'il faut pour soulever le peuple genevois, lui présenter sa constitution comme celle de

l'*ariſtocratie* la plus oppreſſive, aſſimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes qui, dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'eſclavage dans le ſein même d'une république. (*Chap.* I *& note.*) On le verroit enſuite, pour l'inſtruction de ces Ilotes, poſer ce qu'il appelle les principes, & parmi ces principes donner à ce peuple genevois en fermentation des leçons telles que celles-ci : « Dire que ces hommes peuvent conſentir formellement ou tacitement, pour eux & pour ſes deſcendans, à la privation du tout *ou d'une partie de leur liberté*, ce ſeroit dire que des hommes ont le droit de ſtipuler contre les droits d'autres hommes, de vendre ou de céder ce qui appartient à autrui, d'aliéner le bonheur, & du plus au moins, la vie d'un tiers ; & de quel tiers encore ? de celui dont le bonheur & la vie doivent leur être plus ſacrés, de leur poſtérité. Une telle doctrine inſulteroit à la dignité de l'eſpèce humaine ; elle offenſeroit la nature & ſon auteur ». (*Id. chap.* 2.)

Aſſurément c'étoit là bêtement offenſer la raiſon & la ſociété : car ſi tout homme entrant ſous l'empire des lois civiles ne ſacrifie pas une partie de ſa liberté, il eſt donc auſſi libre dans la ſociété civile de violer ces lois qu'il le ſeroit de les compter pour rien au milieu des ſauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le ſang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans* & des *bourgeois*, à dire aux ſénateurs : « Vous imaginez-vous qu'il ne s'agiſſe que d'être ſouverains ? Et qu'être bon ſouverain ne ſoit pas auſſi une obligation à remplir ? Savez-vous que dès que ce peuple vous aura reconnus en cette qualité, vous ſerez impérieuſement & ſtrictement obligés, ſous peine de l'exécration la mieux méritée, de le rendre heureux & de protéger ſa liberté, de garantir & de faire reſpecter dans toute leur étendue tous ſes droits de propriété ? Républicains, ſi vous voulez de la ſouveraineté ſur vos compatriotes, apprenez que les rois mêmes ne l'ont qu'à ce prix

» Voudriez-vous être plus mauvais ſouverains que les deſpotes arbitraires de l'Aſie ? Et quand ceux-ci, qui cependant règnent ſur des peuples abrutis par l'ignorance & le fanatiſme, portent à un certain excès l'abus de leur pouvoir inſenſé..... on les appelle des tyrans. Savez-vous ce qui leur arrive ? Allez à la porte des ſérails de l'Orient ; *voyez le peuple mutiné demander les têtes des viſirs & des tchéma-doulètes*, & faire tomber quelquefois celle *des ſul-*

» *tans & des sophis* ; & puis régnez arbitrairement si vous » l'osez, si vous l'osez sur-tout dans votre ville, sur un » peuple instruit, & qui élevé parmi vous, a eu mille oc- » casions, dans la familiarité des jeux de l'enfance, d'éprou- » ver que, votre dignité à part, vous ne valez pas mieux » que lui ». (*Id. chap.* 2.)

Ainsi, quand l'occasion s'en présentoit, les plus modérés des sophistes savoient comme Raynal & tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas se contenter de gémir, mais de rugir aussi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus drois.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les économistes s'avisoient de donner aux souverains sur l'administration publique. « On les voyoit, me disent les mémoires » de l'homme qui suivit le mieux leur marche dans toute » cette révolution, on les voyoit s'ingérer dans toutes les » affaires de la république, afin d'en prendre occasion d'énon- » cer toute la doctrine de la secte. A travers leurs prétendus » conseils d'économie, n'oubliez pas sur-tout celui qu'ils nous » donnoient de raser nos fortifications, dont l'entretien exi- » geoit, selon eux, des dépenses inutiles & toujours oné- » reuses. Genève, disoient-ils à cette occasion, ne peut pas » être considérée comme un état capable de défendre une » place forte, le supposant en guerre avec ses voisins ; & » quant à une surprise, c'est dans les habitans de la cam- » pagne qu'est sa force réelle ». (*Ephém. du citoyen, an.* 1771, *tom.* 1.) Proposition absurde, quand il s'agit d'une campagne ayant à peine une lieue carrée. Mais ce n'étoit pas là de quoi ils s'embarassoient; ils vouloient seulement amener la proposition générale, pour l'appliquer à la France & à tout pays, en temps & lieu; c'est-à-dire, pour ne plus rien laisser aux souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en insurrection, & réclamant à force ouverte cette liberté & cette égalité que les philosophes lui présentoient sans cesse comme ses droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient aux magistrats, en les représentant comme des oppresseurs, en profitant de cette aversion qu'ils supposoient ancienne dans le peuple, & qu'ils avoient eu seuls l'art de lui inspirer. C'est avec le même art qu'ils nous disoient : « Les défenseurs naturels de Genève, c'est le peuple de la cam- » pagne, ce sont les sujets de la république. Il est possible, » il est aisé de les tant affectionner au gouvernement, qu'ils » formassent les meilleures gardes avancées que l'on puisse » avoir. --- Il faut que la patrie soit pour eux autre chose » qu'un *dominateur exigeant, dur & sévère*. Il faut leur

» rendre *le libre exercice de tous les droits naturels de l'hom-
» me, & leur en garantir la possession* „. Id. pag. 176. (1)

Ces leçons de la secte avoient pour elle deux avantages; celui de se répandre avec son journal dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ses rois le même langage, & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adressées. Les frères de Paris les continuèrent jusqu'à ce qu'enfin & Servan, & tous les autres agens de la secte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la révolution qui renversa les lois de cette république.

Les sophistes, il est vrai, n'eurent pas long-temps à s'applaudir de ce premier succès. M. le comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette révolution, apprit à en connoître l'importance. Il se laissa enfin persuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit passé dans Geneve n'étoit qu'un essai des principes & des systêmes des sophistes du siecle; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers succès; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les sophistes eurent le désagrément de voir quelques légions françaises détruire leur ouvrage. Il étoit réservé à Claviere, ensuite à Roberspierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'apostat Soulavie le consommer par les proscriptions, par l'exil, & par tous les moyens de la philosophie passée du château de Ferney à l'antre des Jacobins (2).

---

(1) J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppression que ce peuple du territoire genevois éprouvoit de la part des magistrats, j'ai vu qu'il seroit difficile de trouver un peuple plus justement affectionné à son gouvernement; que l'accord des magistrats & des sujets ressembloit jusqu'alors à celui d'une nombreuse famille tendrement attachée à ses chefs. Les sophistes le savoient bien, mais ils ne parloient pas pour les Genevois seuls. Ils supposoient la discorde pour la semer où elle n'existoit pas, & pour y ajouter par-tout où elle commençoit à se faire sentir.

(2) Tout ce qu'on vient de lire sur l'objet, sur la conduite générale des philosophes, & spécialement sur celle de Voltaire, de Servan & Dupont de Nemours, dans cette révolution de Geneve, n'est qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philosophiques dont j'ai vérifié les citations.

CHAPITRE VII.

Essai aristocratique en France.

EN exposant les preuves de la conjuration tramée contre la monarchie, j'ai dit qu'il existoit des philosophes tellement assurés de produire en France une révolution quelconque, qu'ils n'hésitèrent pas à conseiller aux rois & aux ministres de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la philosophie ne fût plus maîtresse d'en diriger les mouvemens. Parmi les philosophes de cette espèce, qu'on voudroit appeler les modérés, & que Jean-Jacques appeloit les *inconséquens*, se distinguoit sur-tout M. Mably, frère de Condillac, & un de ces abbés qui, sans fonctions dans le clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très-peu ou point de tout des sciences ecclésiastiques. Objet de cet essai.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, détestant même à un certain point leur impiété, M. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois si révoltant dans sa morale, que pour lui conserver quelque estime, il falloit en venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, & qu'on n'avoit pas saisi ses intentions. C'est au moins ainsi que je l'ai entendu se justifier contre les censures de la Sorbonne. L'article sur lequel il se crut supérieur étoit la politique; il en parla toute sa vie; il se crut un génie en ce genre, & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ses talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient savoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en font faite. Mably, ses erreurs & ses adhérens.

M. de Mably s'étoit aussi farci la tête des systêmes de liberté, du peuple législateur & souverain, des droits de s'imposer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit consenti par son suffrage ou par celui de ses représentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, sur-tout chez les anciens Français. Il croyoit bien positivement sur-tout, que sans états-généraux il n'y avoit point de monarchie en France: que pour en rétablir la vraie constitution, il falloit absolument en revenir aux états-généraux. (*Voyez ses droits du citoyen.*)

Mably & ses disciples, ou pour mieux dire tous ceux de Montesquieu, détestoient le régime féodal, & ils ne voyoient

pas que ces états-généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel & quelques autres princes s'étoient vu obligés de recourir à ces assemblees pour en obtenir des subsides, c'est que sous ce régime féodal, le roi, comme les comtes de Provence, de Champagne, de Toulouse, ou les ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme suffisant pour subvenir aux fraix de leur gouvernement. Et en effet les guerres mêmes les plus longues pouvoient alors se poursuivre, sans ajouter aux revenus du roi. Les armées étoient composées de seigneurs, de chevaliers qui fournissoient à leurs propres dépenses, à celle des vassaux qu'ils menoient avec eux. Mably & ses disciples ne virent pas que dans un temps où la France avoit acquis tant de nouvelles provinces, où les armées, les généraux, les officiers & les soldats ne marchoient plus qu'a la solde du roi, il étoit impossible que son ancien domaine suffît aux besoins du gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique & sa nouvelle marche, il eût été en France de la dernière imprudence dans le monarque d'attendre, chaque fois qu'il falloit se garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands seigneurs jaloux, aux tribuns séditieux, aux députés revêches, à quelques-uns forcés peut-être par l'ennemi, d'accorder les subsides requis par des besoins pressans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'esprit des sophistes.

En quel temps, & pourquoi ils demandent les états-généraux.

Toujours persuadé que les Français avoient besoin de leurs états-généraux & d'une révolution pour cesser d'être esclaves, Mably, nous disent ceux des philosophes qui lui sont restés le plus attachés, fit plus que d'inviter les grands & les ministres à faire cette révolution eux-mêmes. « Il reprocha au » peuple, dans son traité des *Droits des citoyens*, *écrit en* » 1771, d'avoir manqué plusieurs fois l'occasion de la faire; » il indiqua la manière dont elle devoit s'effectuer. Il con» seilla au parlement de refuser d'enregistrer à l'avenir au» cun édit bursal, d'avouer au roi qu'il n'avoit pas le droit » d'imposer la nation, de lui déclarer que ce droit n'appar» tenoit qu'à elle seule; *de démander pardon au peuple* » d'avoir contribué si long-temps à lui faire payer des taxes » illégitimes, & de supplier instamment le roi de convoquer » les états-généraux. --- *Une révolution*, ajouta-t-il, mé» nagée par cette voie, feroit d'autant plus avantageuse, que » l'amour de l'ordre & des lois, & non d'une liberté li» cencieuse, en feroit le principe ». (*Supplém. au Contrat social par Gudin*, 3.e *part. chap. premier.*)

Ce Systême d'une révolution ménagée d'après les idées

de Montesquieu, en transportant au peuple, par ses représentans aux états-généraux, le pouvoir législatif & celui de fixer les impositions, trouvoit alors en France & sur-tout dans l'aristocratie, d'autant plus de partisans, qu'il laissoit subsister toute la distinction des trois ordres. Tout ce que la philosophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la société de M. le duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les grands qu'un moyen de regagner leur antique influence sur le gouvernement, de reprendre sur la cour & le roi ces avantages qu'ils avoient insensiblement perdus sous les derniers règnes. Ils ne savoient pas que les autres sophistes se tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces états-généraux, & à représenter que *les trois ordres séparés, opposés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruisoient leur force; que cette distinction avoit été la cause pour laquelle les anciens états-généraux avoient toujours porté si peu de fruits & fait si peu de bien.* (Ibid.)

Les grands ne virent pas ce piège que leur tendoient déjà les sophistes de l'égalité; & ceux-ci, par les dissentions qui régnoient alors entre Louis XV & les parlemens, se crurent à la veille d'obtenir enfin ces états-généraux ou devoit se faire leur révolution.

Ces dissentions avoient elles-mêmes pour cause principale une opinion nouvelle que le systême de Montesquieu avoit fait naître dans les premiers tribunaux du royaume. Ceux des magistrats qui, d'après ce systême, ne voyoient point de liberté par-tout où la nation & ses représentans ne partageoient pas avec le roi l'autorité législative & le droit de fixer les subsides, avoient imaginé que les parlemens étoient eux-mêmes les représentans de la nation; que leur ensemble, quelques dispersés qu'ils fussent dans les différentes villes du royaume, ne formoit qu'un seul & même corps indivisible, dont les différens membres, quoique résidens & fixés par les rois dans diverses villes de l'empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la nation même, dont ils se faisoient les représentans habituels, chargés de maintenir ses droits auprès des monarques, de suppléer sur-tout son consentement supposé nécessaire, & de droit naturel imprescriptible, inaliénable, pour la confection des lois ou la perception des subsides.

Ce systême étoit loin de l'idée que les rois s'étoient faite des parlemens, qu'ils avoient seuls établis sans avoir même consulté la nation. Il étoit en effet assez extraordinaire que des tribunaux créés, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des rois, appartinssent à l'essence de la constitution; que des magistrats tous nommés par le roi, représentassent les députés

librement élus par la nation. Et comment fur-tout des charges, tellement à la difpofition des rois, qu'ils les avoient rendues vénales, pouvoient-elles être confondues avec la qualité de député du peuple aux états-généraux ? (1)

Ces états eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les rois fur les magiftrats des parlemens. Il eft aifé de s'en convaincre par ces paroles du préfident Hénaut fur les états de 1614 : « Je dois dire à cette occafion, que comme nous ne » reconnoiffons en France d'autre fouverain que le roi, c'eft » fon autorité qui fait les lois. *Qui veut le roi, fi veut la* » *loi.* Ainfi les états-généraux n'ont que la voix de remon- » trance & de la très-humble fupplication. Le roi défère » à leurs doléances & à leurs prières, fuivant les règles de » fa prudence & de fa juftice. Car s'il étoit obligé de leur » accorder toutes leurs demandes, dit un de nos plus cé- » lèbres auteurs, il cefferoit d'être leur roi. *De là vient que* » *pendant l'affemblée des états-généraux, l'autorité du par-* » *lement, qui n'eft autre chofe que celle du roi, ne reçoit* » *aucune diminution, ainfi qu'il eft aifé de le reconnoître* » *dans les procès-verbaux de ces derniers états* ». (Hift. de France, par le préfident Hénaut, an 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des parlemens tous créés par le roi, & fe faifant les députés de la nation pour réfifter au roi; fe difant les repréfentans habituels, les fuppléans ordinaires, permanens des états-généraux, qui ne favoient rien eux-mêmes de ces repréfentans & de ces fuppléans, qui ne voyoient dans eux que les hommes du roi. Mais quand les fyftêmes ont répandu l'inquiétude & amené le vœu des révolutions, l'illufion fupplée facilement la vérité. Les magiftrats les plus refpectables, entraînés enfin par l'autorité de Montefquieu & par l'impulfion des fophiftes, s'étoient laiffé perfuader qu'il n'y avoit réellement que defpotifme ou efclavage par-tout où le peuple

(1) Ce mot de *parlement* confervé aux premiers tribunaux, a fait une illufion, qu'il eût été facile d'éviter, en obfervant que le même mot, comme celui de *Plaid*, dans notre hiftoire ancienne, fignifie tantôt ces grandes affemblées que les rois confultoient fur les affaires importantes, & tantôt ces efpèces de tribunaux ambulatoires deftinés à rendre la juftice. Ce font ces derniers feulement que les rois ont rendu ftables, & auxquels nos parlemens ont fuccédé. La différence eft d'autant plus fenfible, que les grandes affemblées ou états-généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui font précifément l'effentielle occupation des magiftrats. Dans ces affemblées ou plaids nationaux, le clergé, de tout temps, fut admis comme le premier ordre de l'état, au lieu que par la nature de fes devoirs il fe trouvoit exempt & même exclu des plaids ou parlemens judiciaires. (*Voy. le Préfid. Hénaut, an* 1137, 1419, *& paffim.*) Comment après cela confondre les états-généraux & les plaids, ou cours de juftice ?

n'exerce l'autorité législative, ni par lui-même, ni par ses représentans. Pour que les lois, depuis si long-temps faites par le roi & proclamées par les parlemens, ne fussent pas tout-à-coup regardées comme nulles, les magistrats qui les enregistroient & qui les proclamoient se firent représentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la résistance la plus invincible aux ordres du souverain; le conseil du roi, & sur-tout M. le chancelier Maupeou, crurent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la monarchie, à morceler l'autorité du trône, à mettre le monarque sous la dépendance habituelle de ses douze parlemens, à exciter des troubles, des dissentions entre le roi & les tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques magistrats métamorphosés en tribuns du peuple, d'opposer la nation au souverain. Louis XV résolut d'anéantir les parlemens, d'en créer de nouveaux dont le ressort seroit moins étendu, & qu'il seroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette résolution commençoit à s'exécuter; les conjurés sophistes voyoient avec une secrete joie les dissentions s'accroître. Persuadés que les troubles rendant nécessaire la convocation des états-généraux, ils alloient y trouver l'occasion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'opérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Malesherbes que nous avons vu si complétement dévoué au philosophisme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de président de la *cour des aides*, le premier tribunal de Paris après le parlement. Il engagea sa compagnie à faire la premiere démarche éclatante, pour opposer au roi les états-généraux. Il rédigea ces remontrances devenues si fameuses parmi les philosophes, parce que, à travers quelques expressions de respect, il avoit su y faire entrer tous les nouveaux principes de la secte & toutes ses prétentions contre l'autorité des souverains.

Malesherbes & les parlemens demandent les états généraux.

Dans ces remontrances prétendues respectueuses, la convocation d'une assemblée nationale fut conçue en ces termes: « Jusqu'à ce jour au moins la réclamation des cours suppléoit à celle des états-généraux, quoiqu'imparfaitement; » car, malgré tout notre zèle, nous ne nous flattons point » d'avoir dédommagé la nation de l'avantage qu'elle avoit » d'épancher son cœur dans celui du souverain. *Mais aujourd'hui l'unique ressource* qu'on avoit laissé au peuple, lui » est enlevée. --- Par qui *les intérêts* de la nation seront-» ils défendus contre vos ministres ? --- Le peuple dispersé » n'a point d'organe pour se faire entendre. --- *Interrogez* » *donc, Sire, la nation elle-même*, puisqu'il n'y a plus qu'elle

» qui puiſſe être écoutée de votre majeſté ». (*Rem. de la cour des aides, du* 18 *Fév.* 1771.)

Ceux des parlemens qui ſuivirent l'exemple de Malesherbes, ne ſavoient pas aſſez les intentions de la ſecte qui le mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque ſorte, malgré eux, à l'impulſion donnée par les conjurés, & au torrent de l'opinion publique, déjà en grande partie dirigée par les ſyſtêmes de Monteſquieu, ſur la part que tout homme doit avoir à la confection des lois, au règlement des ſubſides, pour obſerver les unes, & payer les autres ſans être eſclave.

Entraîné par l'exemple de Malesherbes, le parlement de Rouen, dans ſes remontrances du 19 Mars 1771, dit auſſi au monarque : « Puiſque les efforts de la magiſtrature ſont » impuiſſans, daignez, Sire, conſulter la nation aſſemblée ». Les anciens collégues de Monteſquieu au parlement de Bordeaux, crurent encore devoir montrer plus de zèle pour ſes principes. Auſſi leurs remontrances, datées du 25 Février même année, furent-elles encore plus preſſantes. On y liſoit entr'autres :

« S'il étoit vrai, diſoient ces magiſtrats, que le parle-
» ment devenu ſédentaire ſous Philippe le Bel, & perpétuel
» ſous Charles VI, n'eſt pas le même que l'ancien parle-
» ment ambulatoire convoqué dans les premières années du
» règne de Philippe le Bel, ſous Louis IX, ſous Louis
» VIII, ſous Philippe-Auguſte ; le même que les Placita
» convoqués ſous *Charlemagne & ſes deſcendans ; le même*
» *que les anciennes aſſemblées des Francs*, dont l'hiſtoire
» nous a tranſmis les veſtiges avant & après la conquête ;
» ſi la diſtribution de ce parlement en pluſieurs reſſorts avoit
» changé ſon *eſſence conſtitutive* ; en un mot, ſi vos cours
» de parlement, Sire, n'avoient pas le droit d'examiner &
» de vérifier les lois nouvelles qu'il plaiſoit à votre majeſté
» de propoſer, *ce droit ne pourroit pas être perdu pour la*
» *nation. Il eſt impreſcriptible, inaliénable. Attaquer ce*
» *principe, c'eſt trahir non-ſeulement la nation, mais les*
» *rois mêmes.* C'eſt renverſer la conſtitution même du
» royaume. C'eſt détruire le fondement de l'autorité du mo-
» narque. Croiroit-on que la vérification des lois nouvelles
» dans vos cours de parlemens *ne ſupplée pas ce droit pri-*
» *mitif de la nation* ? L'ordre public pourroit-il gagner à
» le voir exercer encore par la nation ? Si votre majeſté
» daigne la rétablir dans ſes droits, on ne nous verra pas
» reclamer cette portion *d'autorité* que les rois vos prédé-
» ceſſeurs nous ont confiée, dès que la nation les exercera
» elle-même ». (*Remontr. du parlement de Bordeaux, du* 25 *Février* 1771.)

C'eſt ainſi que ſe rendant à un vœu dont ils ne connoiſſoient pas toute l'étendue, les parlemens demandoient en quelque ſorte pardon au peuple d'avoir oublié ſi long-temps ſes droits impreſcriptibles, inaliénables à la légiſlation, à l'exercice, ou du moins au partage de la ſouveraineté dans l'aſſemblée des états-généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit où ils auroient à demander pardon à ce même peuple d'avoir ſollicité des états-généraux devenus ſi funeſtes pour eux, pour le monarque & pour la nation.

Comment cette ſecte entraînoit la révolution.

La révolution étoit faite dès-lors, ſi Louis XV ſe fût laiſſé fléchir. On en étoit précisément à cette époque où la ſecte ſi fidèlement peinte, très-peu de mois avant, par M. l'avocat général au parlement de Paris, " *ne cherchoit qu'à ſoulever* ,, *les peuples ſous prétexte de les éclairer ;* où ſon génie in- ,, quiet & entreprenant, & ennemi de toute dépendance, ,, aſpiroit à bouleverſer toutes les conſtitutions politiques, ,, & où ſes vœux ne devoient être remplis que lorſqu'elle ,, auroit mis la puiſſance légiſlative & exécutrice entre les ,, mains de la multitude, *lorſqu'elle auroit avili la majeſté* ,, *des rois, rendu leur autorité précaire & ſubordonnée aux* ,, *caprices d'une foule aveugle* ,,.

On en étoit à ce moment où " les proſélytes ſe multi- ,, plioient, où leurs maximes ſe répandoient, où les royau- ,, mes ſentoient leurs fondemens antiques chanceler, où les ,, nations étonnées ſe demandoient par quelle fatalité elles ,, étoient devenues ſi différentes d'elles-mêmes ,,. On en étoit au moment où Mably & les ſiens ſollicitoient une révolution, où les économiſtes en faiſoient précisément circuler les principes dans toutes les claſſes du peuple, où les philoſophes la *prévoyoient*, *la prédiſoient*, & propoſoient *la manière de l'opérer avec l'adhéſion du peuple.* (Gudin, Supplém. au Contrat ſocial.)

Dès-lors la convocation des états-généraux la rendoit infaillible. Les ſophiſtes pour l'opérer n'avoient plus beſoin d'amener le magiſtrat public à leurs ſyſtêmes. L'application auroit pu varier ; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier ; d'examiner la loi* étoit pour le peuple un droit *primitif*, *impreſcriptible.* Si les parlemens dans ces jours d'illuſion, ne tenoient ce langage aux ſouverains que pour aſſurer leur autorité contre le miniſtère, les ſophiſtes de la rebellion n'en demandoient pas davantage pour *avilir la majeſté des rois, pour rendre leur autorité précaire & ſubordonnée aux caprices d'une populace aveugle.* Du droit de l'examen, au droit de rejeter, au droit d'inſurrection, à tous les droits qui font le code de la révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire ; & les ſophiſtes étoient là pour le franchir avec

la multitude. Presque toutes les lois se trouvoient nulles, parce qu'elles n'avoient été faites que par les rois, sans consulter le peuple; toutes pouvoient être annullées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen & tout proscrire.

De ceux qui secondoient cette révolution.

C'étoit là cependant ce que les sophistes appeloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non-seulement ces magistrats, qui disputant ses droits au souverain, les transportoient aux assemblées du peuple; parce qu'ils se flattoient que hors de ces assemblées ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle toute cette partie de l'aristocratie que nous verrons un jour apporter aux états-généraux ces mêmes idées du peuple législateur, mais du peuple conservant dans ses assemblées législatives toute cette hiérarchie dont la distinction de leur naissance les rendoit si jaloux; du peuple n'adoptant les principes de Montesquieu que pour en souffrir tranquillement l'application à l'aristocratie. Enfin cette révolution avoit pour elle toute cette partie des sophistes, qui contens d'avoir constaté les principes du peuple législateur & souverain, consentoient à conserver au premier ministre de ce peuple le nom de roi. Louis XV sentit mieux que personne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de sa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant résolu à transmettre à ses héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant sur le trône. Il vouloit vivre & mourir roi : il cassa les parlemens, refusa les états-généraux, ne souffrit plus qu'on en fît mention pendant son règne. Mais il savoit lui-même qu'en réprimant les magistrats, il n'avoit pas écrasé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ses craintes pour le jeune héritier de son trône. Il se tenoit même si assuré des efforts que feroient les sophistes contre son successeur, qu'il lui échappoit souvent de dire avec un air d'inquiétude : *Je voudrois savoir comment Berri s'en tirera*, désignant par ce nom son petit-fils Louis XVI, qui avant la mort du premier dauphin, étoit appelé duc de Berri. Mais au moins cette révolution dont Louis XV voyoit la France menacée, il sut l'empêcher tant qu'il vécut. Les conjurés sentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils se contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occasion devînt plus favorable en France, la secte fit ailleurs des essais d'un autre genre, dont le souvenir ne doit pas être perdu dans son histoire.

Elle est empêchée par Louis XV.

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.

Le philosophisme ressuscite en Allemagne la haine des nobles & des riches.

LA distinction des rois & des sujets, de souverains faisant la loi & de la multitude soumise aux lois, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité* & *liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles d'autres hommes que le monarque ou les chefs de l'état, élevés au-dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les priviléges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est sur-tout qui doivent à leurs pères ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux que paie leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas par-tout des gentilshommes & des roturiers, il y a au moins par-tout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que pussent avoir les nombreux adeptes de l'aristocratie à ne pas trop presser les conséquences de leur égalité contre Dieu, il se trouva dans les autres classes des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit sur-tout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des sophistes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766, Frédéric écrivoit à Voltaire que « la » philosophie perçoit jusques dans *la superstitieuse Bohême*, & » *en Autriche*, *l'ancien séjour de la superstition* ». C'est aussi de cette année que datent les premières semences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la philosophie le spectacle d'une république, où l'on ne verroit plus ces distinctions de marquis & de paysans, de nobles & de bourgeois, de riches & de pauvres.

Conspiration des sophistes Bohêmes & Autrichiens.

Tout ce que je vais dire sur ce projet & sur ces essais de la philosophie transplantée en Bohême, en Autriche, jusqu'en Hongrie & en Transilvanie, sera pris de deux mé-

contre la noblesse.

moires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'observer, l'un les causes & l'autre les effets d'une révolution, qui donne aux sophistes tudesques la gloire d'avoir devancé en grande partie nos carmagnoles & nos brigands septembriseurs.

A peine les principes de la philosophie française eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldaw, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité dont le zèle enflammé des Hussites & des Taborites avoit brûlé tant de châteaux & tant de monastères, martyrisé tant de prêtres, & coûté la vie à tant de gentilshommes. Il se forma dans Prague une conspiration, qui devoit éclater le 16 Mai. Ce jour avoit été choisi, parce qu'il est celui où une multitude immense de paysans accourent dans cette ville pour y célébrer la fête de St. Jean Népomucene. Dans le moment de ce concours immense de gens de la campagne, quelques milliers de conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres sur-tout se mêler dans la foule, haranguer les paysans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à secouer le joug de l'esclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis si long-temps, & dont les fruits étoient supposés n'enrichir que des seigneurs oisifs, vains, orgueilleux & tyranniques.

Ces discours devoient faire une vive impression sur des hommes, qui la plupart n'avoient en effet d'autres champs que celui qu'il plaisoit au seigneur de leur laisser, à condition que leurs travaux, pendant plusieurs jours de la semaine, seroient employés à cultiver les siens (1). Des armes devoient

(1) Ces paysans appelés *Robota* n'étoient pas tous au même degré de servitude. Les uns devoient au seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux par semaine. Quelque justes que puissent être les conditions de cette servitude, le voyageur accoutumé à tout autre gouvernement a bien de la peine à ne pas regarder ces gens-là comme très-malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorsqu'un spectacle auquel je ne m'attendois pas me réconcilia presque avec ce régime. Ce spectacle étoit celui d'un immense grenier appartenant au seigneur. Au milieu, des tas énormes de blé dans une vaste halle, autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges le blé appartenant à chaque famille. La distribution se faisoit régulièrement toutes les semaines sous l'inspection d'un préposé. Si la provision de quelque loge venoit à s'épuiser, on prenoit dans le tas du seigneur toute la quantité nécessaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moisson nouvelle. Ainsi le paysan le plus pauvre étoit assuré de sa subsistance. Qu'on décide si ce régime ne vaut pas celui des mendians libres & mourans de faim. Je sais bien ce qui seroit à souhaiter par-tout; mais la vraie philosophie ne cherche pas à renverser tout ce qui est, dans l'espoir chimérique que tout sera un jour comme elle le desire.

être fournies à cette populace subitement échauffée par les cris d'*égalité*, *de liberté*; les seigneurs & les riches devoient être la première victime de ses fureurs; leurs terres distribuées à leurs assassins, & la liberté proclamée, la Bohême se trouvoit la première république de la philosophie.

Quelque secrétement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie-Thérèse eut l'art de l'étouffer, & son conseil agit avec tant de prudence, qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les journaux du temps. La cour jugea peut-être très-prudemment, qu'en s'assurant des chefs, il valoit beaucoup mieux éviter un châtiment qui auroit pu donner de l'éclat à des principes dont l'histoire de Bohême montroit tout le danger.

Nouveau plan des sophistes Autrichiens.

Cette conspiration avortée, les philosophes de la Moldaw & du Danube ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion même à Marie-Thérèse & bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux paysans. Ceux-ci en revanche devoient payer annuellement aux anciens propriétaires une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté devoit même s'engager à punir sévérement celui des paysans qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut présenté à Marie-Thérèse avec tant d'artifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richesses de ses états, en favorisant l'industrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverses personnes employées dans le gouvernement, de rédiger des mémoires sur ce projet. Elle en fit elle-même l'essai, en livrant à ces conditions une partie de ses domaines.

Les sophistes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les paysans eux-mêmes. Le plus ardent de leurs missionnaires fut un prêtre intrigant qui se mit à courir les campagnes, pour y disposer les esprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en coûta peu pour inspirer aux paysans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, sous le voile d'une juste compensation. Ils objectèrent que les paysans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philosophisme n'auroit alors qu'une raison de plus, pour les dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste de porter à des nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient

plus même la propriété ; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se liguer entr'eux pour s'affranchir de tout paiement, ils se trouveroient avoir pour eux & l'argent & les terres ; qu'il ne resteroit plus alors à la noblesse qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Insurrection contre les seigneurs Bohêmes.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des prophêtes de l'égalite. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès ; il fut aisé de les aigrir contre les opposans. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les seigneurs ne trouvèrent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des châtimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'empereur dont le philosophisme & l'ambition tout-à-la-fois vouloient abaisser la noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les seigneurs avoient cru nécessaires de châtier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la cour. Les emissaires du philosophisme leur souffloient qu'il falloit obtenir par la force ce qu'on ne vouloit pas donner à titre de justice. L'insurrection fut l'effet naturel de ces insinuations. Le soulèvement des campagnes contre les seigneurs éclata presque dans toute la Bohême en 1773.

Les villageois se mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux ; la noblesse & sur-tout les riches propriétaires étoient menacés d'un massacre général. Marie-Thérèse reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite ; mais alors au moins elle se hâta d'en arrêter les suites. Une armée de vingt-huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce soulèvement. La force des sophistes n'étoit pas encore organisée ; les villageois furent bientôt réduits..

Les parties de la Prusse & de la Silésie, voisines de la Bohême, s'étoient ressenties de l'insurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des sophistes. Il n'avoit eu garde de licencier son armée pour leur plaire. Il sut plus promptement encore que Marie-Thérèse ôter aux rebelles la fantaisie de ces insurrections. Il fit sur-le-champ punir les plus mutins ; & les philosophes niveleurs furent obligés de souffrir encore pour quelque temps qu'il y eût des seigneurs, des villageois, des nobles & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le successeur de Marie-Thérèse leur fournit bientôt l'occasion de recommencer des essais plus perfides encore pour la destruction de la noblesse.

Prévention philosophique de Joseph II contre les

Initié aux mystères philosophiques, Joseph II avoit su marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un despote qui, sous prétexte de régner en philosophe, n'égalise tout autour

de lui, que pour voir tout plier sous ses systêmes. Avec sa liberté de conscience, il eût été l'homme de son siècle qui tourmenta le plus la religion, si les tyrans de la révolution française ne l'avoient pas suivi de près. Avec sa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la noblesse abaissée, & les seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vassaux, que pour bouleverser les lois de son empire, celles même de la propriété comme celles de la religion, sans trouver plus de résistance de la part des seigneurs que de la part de leurs vassaux Avec ses prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette philosophie d'égalité, de liberté religieuses & politiques, ne tendoit qu'à renverser les trônes & les autels. seigneurs; plan pour les abaisser.

Telle étoit la philosophie de ce prince; quelle que fût son intention, il eut au moins le malheur, dans ses innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle insurrection contre tous les nobles d'une partie considérable de ses états. La manière dont il savoit se faire obéir fit penser qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au secours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable évènement, & des horreurs dont la cour de Vienne essaya vainement d'étouffer le souvenir, sera l'extrait de la relation de M. J. Petty, gentilhomme que je savois être du nombre de ceux qui échappèrent au massacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Darkin, dans le comté de Surry. C'est le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer que j'ai annoncé comme plus instructif sur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'est davantage sur la liaison de ces mêmes faits avec les progrès que faisoient alors le philosophisme & le jacobinisme dans les pays soumis à la maison d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'est à Vienne que, sous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les sophistes inventoient les moyens, ou de se défaire de la noblesse, ou de forcer les seigneurs à renoncer à des droits antiques sur leurs vassaux & sur leurs serfs; que le moyen ou l'occasion d'exécuter ce projet fut dans les ordres donnés par Joseph II sur la manière de pourvoir à la sûreté des frontières en Transilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les seigneurs hongrais de tout droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les seigneurs.

Jusqu'au nouveau plan adopté par l'empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés de paysans ou serfs, que ce service dispensoit d'une partie des travaux ordinaires, mais qui n'en restoient pas moins sous la dépendance de leurs maîtres. Au printemps

de l'année 1784, Joſeph II envoya le major-général Geny à Hermanſtadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous ſur le pied ordinaire des troupes, c'eſt-à-dire, dans une parfaite indépendance des ſeigneurs. Les dédommagemens propoſés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui ſembloit les juſtifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient ſans doute les ſophiſtes qui avoient inſpiré le nouveau plan, c'eſt que les payſans accoururent bientôt en foule pour ſe faire enrôler, & pour ſe délivrer par là de toute ſoumiſſion, de tout ſervice, de toute obligation envers les ſeigneurs.

Inſurrection que ce plan excite en Tranſilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec M. Petty, que le ſort de ces payſans ou ſerfs étoit trop ſouvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponſe aux réclamations des propriétaires & de la nobleſſe fût arrivée, le commandant général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrôlemens ne ſeroient plus cenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du commandant général étoient venus trop tard. Les payſans enrôlés, non-ſeulement ſe tinrent libres de tout ſervice, mais ils ſe livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les magiſtrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du général la révocation de tous ces enrôlemens. La révocation fut encore inutile; on ſavoit que l'empereur n'avoit point répondu; les payſans, au lieu de revenir ſous le joug des ſeigneurs qu'ils avoient outragés, perſiſtoient à ſe regarder comme ſoldats indépendans, lorſque tout-à-coup un Valaque appelé Horja, de la même claſſe que ces payſans, en raſſemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & ſe déclare envoyé par l'empereur pour les enrôler tous. Il leur offre de ſe mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payſans accoururent ſous ce nouveau général. Les propriétaires envoient à Hermanſtadt avertir le gouvernement & le général de tout ce qui ſe paſſe, des comités ſecrets qui ſe tiennent de côté & d'autre, de l'inſurrection qui ſe prépare. Toute la réponſe qu'ils en reçoivent eſt un reproche de leur timidité.

Maſſacre de la nobleſſe en Tranſilvanie.

Cependant le jour marqué par les conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes, les diviſe par bandes, les envoie incendier les châteaux & maſſacrer les maîtres. Ces précurſeurs des Jacobins de Marſeille ou des galères exécutent ſes ordres avec toute la rage de la haine qu'on a ſu leur inſpirer contre les

noblesse. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt jusqu'à douze mille. En peu de temps plus de cinquante gentilshommes sont massacrés. La désolation & le carnage se répandent de comtés en comtés. Dans chacun les maisons des nobles sont pillées & brûlées. L'assassinat bientôt ne suffit plus pour venger ces furieux. Ils font souffrir aux riches & aux gentilshommes qu'ils peuvent atteindre, les supplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tout vivans; ils leur coupent les pieds & les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos Mémoires, il n'est déjà que trop cruel de les traduire. « Parmi les châteaux qui » devinrent la proie des flammes, on remarque sur-tout » ceux des comtes Esterhazy & Teleki. Parmi les seigneurs » massacrés, on distingue les deux comtes & frères Ribiczi. L'aîné de ces deux seigneurs fut empalé & rôti. » Diverses autres personnes de la même famille, & femmes, » & enfans, furent cruellement massacrés. La malheureuse » dame Bradi-Sador, chez qui j'avois passé quelques jours, » ajoute M. J. Petty, fut une des plus tristes victimes. » Ces barbares lui coupèrent les pieds & les mains, & la » laissèrent expirer dans cet état. Mais tirons le rideau sur » ces horreurs; elles rappellent à mon souvenir les personnes » les plus chères, sacrifiées de la manière la plus atroce, » & je n'ai pas le cœur d'en faire le détail ».

Rapprochemens des insurrections anciennes & modernes, contre la noblesse.

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités; mais réunies à celles des Jacobins septembriseurs, elles ajoutent aux leçons de l'histoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, si c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires sur les temps plus anciens de la secte, nous fourniroient de traits dans le même genre! On y verroit que le même philosophisme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la société la plus distinguée par ses titres, son rang ou ses richesses; & l'aristocratie, mieux instruite par sa propre histoire, apprendroit à moins favoriser des sophistes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands que pour arriver au massacre général de toute caste distinguée par les grandeurs & les richesses.

Je n'excepterois pas de la comparaison des Jacobins du jour & de leurs pères, ce spectacle de seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans massacrés en Transilvanie au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces cannibales de la place Dauphine, brulant à petit feu, le 3 Septembre, la comtesse de Pérignan, ses filles, madame de Chèvres & tant d'autres victimes; offrant à manger à celles

qui reftoient la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées (1). Ces forfaits, tout atroces qu'ils font, ne font rien moins que neufs dans l'hiftoire de la fecte. Il n'étoit réfervé ni aux carmagnoles tranfilvains, ni aux carmagnoles parifiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le fais, font friffonner d'horreur; mais ici l'horreur même peut être utile. Peut-être enfin ceffera-t-on d'écouter les fophiftes d'une *égalité* & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on faura combien leurs vains fyftêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur eft trop funefte; rachetons, s'il le faut, par de fouvenirs humilians pour la nature même, l'illufion de l'orgueil. Nous favons ce qu'ont fait de nos jours ces vains fyftêmes de liberté, d'égalité; ofons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait fous nos ancêtres.

En treize cent cinquante-huit, la France avoit auffi des Jacobins, & leur fyftême étoit celui de *l'égalité & de la liberté.* Voici, d'après Froiffard, l'un de nos hiftoriens les plus eftimés, ce qu'elles produifirent. En citant cet auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en français fon langage furanné.

« Au mois de Mai, année 1358, la France fut frappée » d'une étrange défolation. Des gens de la campagne, d'abord fans chef, & tout au plus au nombre de cent, s'affemblèrent en Beauvoifis, difant que tous les nobles du » royaume déshonoroient la France, & que les détruire tous » feroit un très-grand bien. Leurs camarades répondoient : » cela eft vrai. Honni foit celui qui ne fera pas tous fes efforts pour détruire tous les gentilshommes. Alors ils fe réunirent, & fur-le-champ, fans autres armes que des bâtons » ferrés & des couteaux, ils fe portèrent vers la maifon d'un » chevalier du voifinage. Après l'avoir maffacré, lui, fa » femme & tous fes enfans, petits & grands, ils brûlèrent

(1) Lorfque je donnai, dans *l'Hiftoire du Clergé pendant la révolution françaife*, quelques détails fur ces horreurs de la place Dauphine, certains lecteurs cruient pouvoir les révoquer en doute, fous prétexte qu'ils n'en avoient rien fu, dans un temps où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur afile fecret pour prendre connoiffance de ce qui fe paffoit alors dans Paris. Qu'ils lifent aujourd'hui l'hiftoire de M. Girtanner, médecin Suiffe, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage dont j'ai cité les expreffions n'étoit qu'une traduction de cette hiftoire. J'ignorois alors que le traducteur fût M. le baron de *Péliffier Vien*; depuis ce temps-là je l'ai fu de lui-même. J'ai vu de plus M. Cambden, aumônier d'un régiment Irlandais. Il avoit fait auffi imprimer à Liége le même récit, & il m'a certifié ne l'avoir fait que fur le témoignage de vingt témoins, qui affuroient tous que loin d'exagérer, M. Girtaner & moi nous étions reftés au-deffous de la réalité.

» sa maison. Ils allèrent ensuite à un autre château, prirent » le chevalier, outragèrent sa femme & sa fille, les tuèrent » toutes en sa présence, ainsi que tous ses autres enfans, le » martyrisèrent lui-même, & abattirent le château. Ils en » firent autant de plusieurs autres maisons & châteaux. Leur » nombre se porta jusqu'à six mille; il s'augmentoit par-tout » sur leur passage, car chacun de leurs semblables les sui- » voit; les autres chassés par la terreur, fuyoient, & em- » menoient leurs femmes, leurs enfans, à dix & à vingt » lieues, forcés de laisser ce qu'ils avoient dans leurs mai- » sons restées sans défense. Ces scélérats sans chefs, frap- » poient, brûloient, massacroient, *roboyoient*, *ardoyoient*, » *occioient* tous les gentilshommes qu'ils trouvoient. Ils ou- » trageoient, de la manière la plus indigne, les femmes & » les demoiselles. Celui qui se portoit aux plus grands ex- » cès, à des horreurs qu'on ne peut ni ne doit décrire, ce- » lui-là étoit le plus exalté par eux & regardé comme le » plus grand maître. Je n'oserois écrire leurs atrocités incon- » cevables envers les femmes; --- entr'autres horreurs, ils » tuèrent un chevalier, ils l'embrochèrent, *le mirent à une* » *haste & le rôtirent au feu*, en présence de sa femme & » de ses enfans; *ils firent manger par force* à cette femme » la chair de son mari, & la firent ensuite mourir de *male* » *mort*.

» Ces méchans brûlèrent & détruisirent auprès de Beau- » voisis & aux environs de Corbie, d'Amiens, de Mondi- » dier, *plus de soixante châteaux*. --- Ils en détruisirent *plus* » *de cent entre le comté de Valois, l'évêché de Laon,* » *Noyon, Soissons* ». (Histoire & Chronique de messire Jean Froissard, édit. de Fontenelles, historiogr. de Henri II, Lyon, an. 1559, chap. 182.)

Il est à remarquer que lorsqu'on demandoit à ces malheureux, qui est-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en savoient rien. C'est précisément ce que répondoient en France les premiers brûleurs de châteaux. C'est encore ce qu'auroient répondu les carmagnoles transilvains. D'où venoient à ce simple paysan devenu leur chef, & cette croix de chevalerie, & ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées, si ce n'est la même secte qui fut, en 1789, forger en Dauphiné les pretendus ordres de Louis XVI, envoyés aux paysans pour les porter à brûler les châteaux & courir sur les nobles? Les prétextes par-tout furent les mêmes; la main qui se cachoit faisoit aussi par-tout jouer les mêmes ressorts.

Au reste, il est dans cette insurrection de Transilvanie contre la noblesse, une terrible énigme à expliquer. D'abord

le gouvernement d'Hermanſtadt avoit refuſé d'envoyer des ſecours, ſous prétexte que les alarmes étoient ſans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de ſe cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais ſans ordre aux ſoldats d'employer la force contre ces aſſaſſins dévaſtateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages ſans crainte de la moindre oppoſition de la part de la force militaire. Les ſoldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maiſons, les incendiaires mêmes paſſoient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annullant le courage des ſoldats, les réduiſoit à être tranquilles ſpectateurs. Enfin, les gentilshommes échappés au maſſacre, & réunis à ceux qui des comtés voiſins accouroient à leur ſecours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverſes rencontres; & Horja fut forcé avec ſes bandes encore nombreuſes de ſe retirer ſur les montagnes. Il y ramaſſa de nouvelles forces, recommença ſes dévaſtations & ſes maſſacres. Il fallut bien alors au moins donner aux ſoldats les ordres d'une véritable oppoſition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga, les bandits y trouvèrent la caiſſe d'eſcompte appartenant à la chambre royale; ils la reſpectèrent, en diſant, que c'étoit la propriété de l'empereur. Bientôt après un détachement de vingt-quatre hommes ſeulement, commandés par un lieutenant, tranſportoit cette caiſſe à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des inſurgens ſe détache & aborde les Autrichiens, propoſe un entretien entre ſon capitaine & leur lieutenant. Le capitaine des bandits paroît, en diſant : « Nous ne ſommes nullement » des rebelles. Nous aimons, nous adorons l'empereur, dont » nous ſommes ſoldats. Tout notre objet eſt de nous déli» vrer du joug tyrannique de la nobleſſe, devenu inſuppor» table. Allez, & dites aux officiers de la chambre de Za» latna qu'ils n'ont rien à craindre de moi ».

Quelque fidélement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans leſquels les rebelles perdirent beaucoup de priſonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la nobleſſe de Tranſilvanie ſe montra généreuſe. Mon hiſtorien l'accuſe de s'être cruellement vengée ſur une multitude de malheureux, qui ne s'étoient joints aux révoltés qu'en cédant à la force. Un magiſtrat cruel les condamnoit tous à la mort indiſtinctement, & en ſi grand nombre, qu'un major de l'armée autrichienne le menaça de

le rendre auprès de l'empereur responsable de tout le sang innocent qu'il versoit.

Le traitement fait aux prisonniers fut pour Horja & les siens, un nouveau motif de fureur contre la noblesse. Il se retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit en vain une amnistie générale. Il recommençoit l'année suivante ses terribles ravages, lorsqu'il fut pris par stratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainsi se termina une conjuration, qui ne fut dans ces provinces éloignées qu'un essai de celle qui se tramoit ailleurs par les sophistes de *la liberté* & de *l'egalité*, contre tout ce qui s'élève dans la société au-dessus du vulgaire. La cause apparente de tant de massacres, à un certain point même, leur cause trop réelle de la part des seigneurs transilvains, étoit dans l'abus excessif de leurs droits, & dans l'oppression de leurs vassaux. La relation que j'ai suivie est rédigée avec un ton de sagesse & de vérité qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & sous ce point de vue, cette terrible insurrection seroit, en quelque sorte, étrangère à l'objet de nos Mémoires. Mais l'insurrection des nègres dans les colonies, peut être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissoient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire, que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris par les sophistes de *l'egalité* & de *la liberté*.

C'est précisément sous ce jour que nous est présentée l'insurrection des Transilvains contre leurs seigneurs, dans les instructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'observer & dans Vienne & dans les autres pays autrichiens, les progrès & les complots du philosophisme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funestes effets; il les annonça même plus d'une fois au gouvernement autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres personnes, dont la révolution n'a que trop justifié les présages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce sage observateur sur l'insurrection de Transilvanie, je le vois ajouter à l'action des sophistes modernes, celle d'une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-loges de la franc-maçonnerie. A l'époque où nous sommes arrivés, telle étoit en effet l'union des sophistes & des Maçons, & tel fut le secours qu'ils se prêtèrent mutuellement, qu'il devient impossible d'exposer les progrès ultérieurs des uns, sans remonter à l'origine des autres, sans avoir fait connoître cette con-

munauté de haines & de syftêmes, qui des complots des uns & des autres ne fit plus qu'une feule & même confpiration, foit contre tous les autels du Chrift, foit contre tous les trônes des rois. C'eft donc à dévoiler les myftères de la maçonnerie que nous confacrerons les chapitres fuivans, pour dire enfuite les moyens qu'elle fournit aux fophiftes modernes dans la révolution françaife, & combien cette union eft devenue fatale & menaçante pour la fociété univerfelle.

CHAPITRE IX.

Secret général ou *les petits myftères des Franc-Maçons.*

Diftinctions & exceptions à faire parmi les Franc-Maçons.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la juftice nous font une loi rigoureufe de commencer par une exception qui mette à l'abri de nos inculpations le grand nombre des frères initiés aux loges maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette affociation, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux & du vrai citoyen.

Des Franc-Maçons Anglais.

L'Angleterre fur-tout eft pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui fe font honneur d'être Maçons, & qui ne fe diftinguent des autres que par des liens qui femblent refferrer ceux de la bienfaifance & de la charité fraternelle. Ce n'eft pas la crainte d'offenfer la nation chez qui j'ai trouvé un afile, qui me fuggère plus fpécialement cette exception. La reconnoiffance l'emporteroit dans moi fur toutes les terreurs, & je dirois au milieu de Londres même : l'Angleterre eft perdue ; elle n'échappera pas à la révolution françaife, fi ces loges maçonniques reffemblent à celles que j'ai à dévoiler. Je dirai même plus : & le gouvernement & tout chriftianifme feroient depuis long-temps perdus en Angleterre, fi l'on pouvoit fuppofer fes Franc-Maçons initiés aux derniers myftères de la fecte. Il y a long-temps que fes loges y font affez nombreufes pour avoir rempli un femblable projet, fi avec les moyens des arrière-Maçons, les Anglais en avoient adopté les plans & les complots.

Ce raifonnement feul me fuffiroit pour excepter les Franc-Maçons anglais en général de ce que j'ai à dire fur les au-

tres. Mais il eſt dans l'hiſtoire même de la maçonnerie bien des raiſons qui juſtifient encore & néceſſitent cette exception. En voici une qui me paroît démonſtrative. Dans le temps où les Illuminés d'Allemagne, les plus déteſtables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons anglais. Les lettres de Philon à Spartacus repréſentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fonds, ſoit contre les puiſſances, ſoit ſur la religion, aucun de ces projets, de ces myſtères qui tendent directement au but. Lorſque j'aurai donné l'hiſtoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les loges anglaiſes. Il eſt heureux pour elles de ſe voir mépriſées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel & de toute ſociété. (*Voyez les lett. de Philon à Spartacus.*)

Exceptions pour les autres pays.

Il fut long-temps en France & en Allemagne une exception preſque auſſi générale à faire pour la plupart des loges. On vit même paroître de la part de quelques-unes non-ſeulement des proteſtations publiques, mais encore des renonciations à la maçonnerie, auſſitôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. (*Voyez le diſcours d'un vénérable, prononcé dans une loge de Bavière*) En un mot, les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes ont été & ſont encore ſi nombreuſes, qu'elles deviennent elles-mêmes un myſtère inexplicable pour ceux qui n'ont pas ſaiſi l'hiſtoire & les principes de la ſecte. Comment en effet concevoir une aſſociation très-nombreuſe d'hommes unis par des liens & des ſermens qui leur ſont à tous extrêmement chers, & dans laquelle il n'eſt qu'un très-petit nombre d'adeptes qui connoiſſent le dernier objet de l'aſſociation même ? Cette énigme ſeroit aiſée à concevoir, ſi avant ces Mémoires ſur les Jacobins modernes, il m'eût été poſſible de rédiger ceux que j'eſpère publier un jour ſur le jacobiniſme de l'antiquité & du moyen âge. Pour ſuppléer à ce défaut, & pour mettre de l'ordre dans nos idées ſur cette fameuſe aſſociation, je traiterai d'abord de ſon ſecret commun à tous ſes grades, c'eſt-à-dire, en quelque ſorte de ſes petits myſtères, enſuite du ſecret & de la doctrine de ſes arrière-loges, ou bien des grands myſtères de la franc-maçonnerie. Je parlerai encore de ſon origine, de ſa propagation ; enfin de ſon union avec les ſophiſtes conjurés, & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, ſoit contre la religion, ſoit contre les ſouverains.

Secret général de maçonnerie dévoilé par les Maçons eux-mêmes.

Jusqu'au douze Août mil sept cent quatre-vingt-douze; les Jacobins français n'avoient encore daté les fastes de leur révolution que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures déclaré par les rebelles déchu de tous les droits au trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour, l'assemblée des rebelles prononça qu'à la date de *la liberté*, on ajouteroit desormais dans les actes publics la date de *l'égalité;* & ce décret lui-même fut daté la quatrième année *de la liberté*, la première année, le premier jour de *l'égalité*.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce secret si cher aux Franc-Maçons, & prescrit dans leurs loges avec toute la religion du serment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret, ils s'écrièrent: Enfin nous y voilà; la France entière n'est plus qu'une grande loge; les Français sont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le sera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces transports; j'ai entendu les questions & les réponses auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons jusqu'alors les plus réservés, répondre désormais sans le moindre déguisement: « Oui enfin, voilà le grand » objet de la franc-maçonnerie rempli. *Egalité & liberté;* » *tous les hommes sont égaux & frères; tous les hommes* » *sont libres;* c'étoit là toute l'essence de notre code, tout » l'objet de nos vœux, tout notre grand secret ». J'ai entendu plus spécialement ces paroles sortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la maçonnerie la plus profonde, & revêtus de tous les droits de *vénérables*, pour présider aux loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appeloient jusqu'alors *des profanes*, non-seulement sans exiger ni des hommes ni des femmes la moindre espèce de secret, mais même avec tout le désir que toute la France désormais en fût instruite, pour la gloire des Maçons, pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs, & les auteurs de toute cette révolution *d'égalité* & *de liberté* dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le secret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux des anciens les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raison de cette difference, que les Maçons, de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous qui sommes les

premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long-temps être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire : Ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la maçonnerie, en révélant des mystères, qui n'attendoient pour être dévoilés que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui, jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur patrie, & pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or, j'ai rencontré depuis la révolution, & en France & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très-zélés pour la maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science maçonnique, comme toute la révolution françaife, à ces deux mots, *égalité & liberté.*

Je conjure encore les Maçons honnêtes de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en aient pas soupçonné le but ultérieur; qu'elles n'aient vu même dans la maçonnerie qu'une société de bienfaisance, & de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur ce décret fondamental. Sans cela il seroit impossible de concevoir le parti que les sophistes de l'impiété & de la rebellion ont su tirer de la société maçonnique; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien de personnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs succès en France leur ont fait regarder le secret comme étant désormais superflu. Autres preuves de ce secret.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen assez facile de reconnoître que *la liberté & l'égalité* étoient le grand objet de la franc-maçonnerie. Le nom seul des Franc-Maçons, signifiant, sonnant par-tout la même chose que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand rôle que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le sens sous le mot de *fraternité*, qui disoit assez la même chose. Mais combien de fois ne les a-t-on pas en-

tendus se vanter que dans leurs loges ils étoient tous *égaux* & frères; qu'il n'étoit dans leurs loges, ni marquis ni prince, ni nobles ni roturiers, ni pauvres ni riches, ni distinction quelconque de rangs ou de personnes, qu'ils n'y connoissoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parce que ce nom seul les rendoit tous *égaux!*.

Il est vrai qu'il étoit strictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité*, *liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes consistoit leur secret; & cette loi étoit si bien observée par leurs écrivains, que je ne sache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aie lu un bien grand nombre, & des plus secrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorsqu'il faisoit semblant de trahir le secret de la maçonnerie, n'osoit en révéler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, disoit-il, a pour objet la charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. (*Voyez son Essai sur les Illuminés, chap.* 15.) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce assez *la liberté* qui doit régner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, savoit que le temps n'étoit pas encore venu où ses confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifesté que dans ces deux mots réunis consistoit leur secret général; mais cette réserve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs mystères. Qu'on examine la plupart de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs festins, & dont ils ont fait imprimer un si grand nombre; on y verra presque toujours percer les éloges de *la liberté* & de *l'égalité* (1). On verra de même, tantôt l'une, tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions dans les discours qu'ils prononçoient & qu'ils faisoient quelquefois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est temps que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aie vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité* s'expliquer nettement sur ce fameux secret, & quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi qui n'en ai fait aucun ni à leurs

(1) C'est ainsi que dans les chansons anglaises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en font le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :

> *Masons have long been free;*
> *And may they ever be....*
> *Princes and king our brother are.*

Mais tout cela, chez les Anglais, a un sens bien différent du jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

loges,

loges, ni à leur révolution *d'égalité & de liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la maçonnerie soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très-fâché d'offenser, sur-tout en Angleterre, des milliers de Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain ; mais ce ne sera pas sans doute les Maçons de cette espèce qui préféreront l'honneur de leur secret au salut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la maçonnerie, contre une secte scélérate qui fait servir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc sans déguisement, sans crainte de manquer aux Maçons que j'estime & que je révère, me souciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je méprise, dont je déteste les complots.

Depuis plus de vingt ans, il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & sur-tout dans Paris, quelques-uns de ces hommes admis dans la société maçonnique. Il s'en trouvoit dans mes connoissances, & parmi ceux-là plusieurs dont l'estime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me sollicitoient de me faire inscrire dans leur confrérie. Sur mon refus constant, ils prirent le parti de m'enrôler malgré moi. La partie fut liée ; on m'invite à dîner chez un ami ; je me trouve seul profane au milieu des Maçons. Le repas terminé, les domestiques renvoyés, on propose de se former en loge, & de m'initier. Je persiste dans mon refus, & sur-tout dans celui de faire le serment de garder un secret dont l'objet m'est inconnu. On me dispense de ce serment ; je résiste encore ; on me presse, sur-tout en me disant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la maçonnerie, que la morale en est excellente ; je réponds en demandant si elle vaut mieux que celle de l'évangile. Au lieu de répliquer, on se forme en loge, & alors commencent toutes ces singeries ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Jakin & Booz*. Je cherche à m'échapper ; l'appartement est vaste, la maison écartée, les domestiques ont le mot, toutes les portes sont fermées ; il faut bien se résoudre à être au moins passif, à laisser faire. On m'interroge, je réponds presque à tout en riant ; me voilà déclaré *apprenti*, & tout de suite *compagnon*. Bientôt même c'est un troisième grade, c'est celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaste salle ; la scène change, & devient plus sérieuse. En m'épargnant les épreuves

L'auteur admis aux loges & comme.

pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des questions insignifiantes, ennuyeuses.

Au moment où je m'étois vu forcé de laisser jouer cette comédie, j'avois eu soin de dire que puisqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laisser faire; mais que si je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusques-là je ne voyois que jeu & que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le vénérable : « Etes-vous disposé, mon frère, à exécuter tous les ordres » du grand-maître de la maçonnerie, quand même vous » recevriez des ordres contraires de la part d'un roi, d'un » empereur, ou de quelqu'autre souverain que ce soit? --- » Ma réponse fut, *non*. --- Le vénérable s'étonne, & » reprend : Comment, *non !* vous ne seriez donc venu parmi » nous que pour trahir nos secrets! Quoi! vous hésiteriez » entre les intérêts de la maçonnerie & ceux des profanes! » Vous ne savez donc pas que de tous nos glaives, il n'en » est pas un seul qui ne soit prêt à percer le cœur des » traîtres » ! --- Dans cette question, dans tout le sérieux & les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer : « Il est assez plaisant de » supposer que je sois venu chercher les secrets de la ma- » çonnerie, moi qui ne suis ici que par force. Vous parlez » de secrets; vous ne m'en avez point encore dit S'il faut » pour y arriver promettre d'obéir à un homme que je ne » connois pas, & si les intérêts de la maçonnerie peuvent » compromettre quelqu'un de mes devoirs, adieu, messieurs; » il en est temps encore, je ne sais rien de vos mystères, » je n'en veux rien savoir ».

Cette réponse ne déconcerta pas le vénérable. Il continuoit à jouer son rôle à merveille; il me pressoit, il devenoit toujours plus menaçant. Je soupçonnois sans doute que toutes ces menaces n'étoient qu'un jeu véritable; mais je ne voulois pas même en jouant promettre obéissance à leur grand-maître, sur-tout dans la supposition que ses ordres fussent jamais contraires à ceux du roi. Je répondis encore : « Ou frères ou » messieurs, je vous ai annoncé que si dans tous vos jeux » il se trouvoit quelque chose de contraire à l'honneur ou » à la conscience, vous apprendriez à me connoître : vous » y voilà; faites de moi tout ce que vous voudrez, mais

» vous n'obtiendrez pas de moi que je promette jamais rien » de semblable. Encore une fois, *non* ».

A l'exception du vénérable, tous les frères gardoient un morne silence, quoiqu'ils ne fissent dans le fonds que s'amuser de cette scène. Elle devenoit encore plus sérieuse entre le vénérable & moi. Il ne se rendoit pas; il renouveloit toujours sa question, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin je me sens en effet excédé. J'avois les yeux bandés; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied, je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'instant toute la loge part de battemens de mains, en signe d'applaudissement. Le vénérable donne alors des éloges à ma constance: voilà, dit-il entr'autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui sachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis: « Des gens de caractère! Et combien en trouverez-vous qui » résistent à vos menaces? Et vous-mêmes, messieurs, n'avez-» vous pas dit *oui* à cette question? Et si vous l'avez dit, » comment espérez-vous me faire croire que dans tous vos » mystères il n'y a rien de contraire à l'honneur ou à la » conscience »?

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la loge; les frères s'approchèrent de moi, en disant que je prenois les choses trop au sérieux, trop à la lettre; qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon Français; que je n'en serois pas moins admis malgré ma résistance. Le maillet du vénérable remit chacun à sa place; il m'annonça alors ma réception au grade de maître, en ajoutant que si je ne savois pas encore le secret de la maçonnerie, c'est qu'on ne pouvoit me le dire que dans une loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les signes & les mots de passe pour ce troisième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me suffisoit pour être admis en loge régulière; nous nous trouvâmes tous frères; & moi, dans un après-dîné, apprenti, compagnon & maître Franc-Maçon, sans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoissois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la protestation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir; & je dois leur rendre cette justice, que lors de la révolution, ils se sont tous montrés bons royalistes, à l'exception du vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le jacobinisme. Je promis d'assister à leur séance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de serment. Ils me promirent de n'en point exiger, & ils tinrent parole. Seulement ils me sollicitèrent

S 2

d'inſcrire mon nom ſur la liſte qui étoit régulièrement envoyée au grand orient. Je refuſai encore, en demandant du temps pour délibérer ; & lorſque j'eus aſſez vu ce que c'étoient que ces loges, je me retirai, ſans avoir même conſenti à cette inſcription.

La première fois que je fus admis en loge régulière, j'en fus quitte pour un beau diſcours ſur la maçonnerie, dont je ne ſavois pas encore grand'choſe. Je me retranchai ſur la fraternité, ſur le plaiſir de vivre avec des frères.

On étoit convenu ce jour-là de recevoir un apprenti, à qui le ſecret ſeroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je puſſe l'apprendre moi-même comme ſimple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire, & la loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces réceptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux ſimplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *Clef des Maçons*, dans leur *catéchiſme*, & quelques autres livres de cette eſpèce, eſt de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus & vus donner, à quelques différences près, fort peu eſſentielles.

L'article important pour moi étoit d'apprendre enfin le fameux ſecret de la maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendaire reçut ordre de s'approcher du vénérable. Alors ceux des frères qu'on avoit armés d'un glaive ſe forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voûte d'acier*. Le récipiendaire paſſe ſous cette voûte, & arrive dans une eſpèce d'autel élevé ſur deux gradins, au fond de la loge. Le vénérable aſſis ſur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long diſcours ſur l'inviolabilité du ſecret qui va lui être confié, & ſur le danger de manquer au ſerment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur & les entrailles arrachées, & ſes cendres jetées au vent, s'il vient jamais à trahir ce ſecret. Le ſerment prononcé, le vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois : Mon cher frère, le ſecret de la franc-maçonnerie conſiſte dans ces mots : *égalité & liberté ; tous les hommes ſont égaux & libres ; tous les hommes ſont frères*. Le vénérable n'ajouta pas un mot; on embraſſa le *frère égal & libre*. La loge ſe ferma, & on paſſa gaiement au repas maçonnique.

J'étois ſi éloigné alors de ſoupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux ſecret, que je faillis éclater de

rire lorſque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'avoient introduit : Si c'eſt là tout votre grand ſecret, il y a long-temps que je le ſais.

Et en effet ſi l'on entend par-là que les hommes ne ſont pas faits pour être eſclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* ſous l'empire des lois ; ſi par *égalité*, on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'euſſe beſoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'évangile que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la loge, quoiqu'elle fût aſſez nombreuſe, je ne voyois pas un ſeul Maçon donner au grand ſecret un autre ſens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toutes différentes ; que la très-grande partie des Maçons, même dans les grades les plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas ſur-tout qu'en Angleterre la franc-maçonnerie ſoit une ſociété compoſée en général de très-bons citoyens dont l'objet principal eſt de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité, qui n'eſt pour eux autre choſe que la fraternité générale. La très-grande partie des Maçons anglais ne reconnoiſſent que les trois premiers grades ; & on peut être aſſuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente queſtion ſur l'obéiſſance au grand-maître de l'ordre, il n'y a que l'explication jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur ſecret dangereux. Le bon ſens des Anglais leur a fait rejeter cette explication J'ai même entendu parler d'une réſolution priſe par leurs principaux Maçons, pour rejeter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'hiſtoire de leur maçonnerie des diſcours & des leçons très-ſages, pour éviter les abus. J'y ai vu le grand-maître avertir les frères, que la véritable égalité maçonnique ne doit pas les empêcher de donner a chacun, hors des loges, ces marques de reſpect, de déférence que l'uſage de la ſociété attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades & titres politiques J'ai vu encore dans ces inſtructions ſecrètes des grands-maîtres, d'excellentes leçons pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonnique, avec la fidélité, la ſoumiſſion aux lois, avec tous les devoirs du bon citoyen. (*Voyez ces inſtructions dans l'hiſtoire anglaiſe de la Maçonnerie*, I.re *partie.*) Ainſi, quoique tout ſoit commun entre les Maçons anglais & ceux de toute autre nation, juſqu'au grade de maître incluſivement, quoiqu'ils aient le même ſecret, les mêmes mots, les mêmes ſignes pour ſe reconnoître, les An-

glais s'arrêtant généralement à ce grade, n'arrivent point aux grands myſtères, ou pour mieux dire, ils les ont rejetés. Ils ont ſu en épurer la franc-maçonnerie. On va voir à quel point ces grands myſtères ſont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois juſtifié l'idée que l'on a de ſa ſageſſe.

CHAPITRE X.

Des grands myſtères ou *ſecrets des Arrière-loges de la Maçonnerie.*

Objet de ces myſtères.

CE que j'entends ici par les arrière-loges ou par les derniers grades de la maçonnerie, embraſſe en général tous les Maçons qui, après avoir paſſé par les trois premiers grades *d'apprentis*, *de compagnons*, *de maîtres*, ſe trouvent aſſez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile ſe déchire pour eux, où il n'eſt plus d'emblêmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité, de liberté s'explique ſans équivoque, & ſe réduit à ces mots : *Guerre au Chriſt & à ſon culte ; guerre aux rois & à tous les trônes.* Pour démontrer que tel eſt le réſultat des grands myſtères de la franc-maçonnerie, ce n'eſt pas le défaut des preuves que j'ai à craindre, c'eſt leur multitude ſeule qui m'embarraſſe Elles fourniroient ſeules un aſſez gros volume, & je veux les reſſerrer dans ce chapitre. Qu'on me diſpenſe au moins du détail des emblêmes, des rites, des ſermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'eſſentiel eſt d'en faire connoître la doctrine & le dernier objet. C'eſt à cela auſſi que je vais m'appliquer. Commençons par des obſervations qui mettent le lecteur à portée de ſuivre ces myſteres à meſure qu'ils vont ſe développer

Quoique dans les premiers grades des Maçons tout ſemble puéril, il eſt cependant bien des choſes que la ſecte n'a jettées en avant dans les premiers grades, que pour juger par l'impreſſion qu'elles feroient ſur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

Raiſons générales qui rendent ces myſtères ſuſpects.

1.° Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'eſt tantôt *de bâtir des temples à la vertu & des cachots au vice*, & tantôt d'initier ſes adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* ſont enſevelis ; & ces *profanes* ſont tout le reſte des hommes Cette promeſſe eſt celle du premier *catéchiſme* des Maçons. On ne trouvera

pas un ſeul initié qui n'en convienne. Cependant cette promeſſe ſeule annonce qu'il eſt pour les Maçons une morale, une doctrine auprès de laquelle toute celle du Chriſt & de ſon évangile n'eſt qu'erreur & tenebres.

2.° L'ère maçonnique n'eſt point celle du chriſtianiſme; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'eſt là un de ces uſages que nul Maçon ne déſavouera. Or cet uſage dit aſſez clairement que toute leur lumière, leur morale, leur ſcience religieuſe eſt antérieure à la révélation évangélique; à celle même de Moïſe & des prophêtes; qu'elle ſera tout ce qu'il plaît à l'incrédulité d'appeler la religion de la nature.

3.° Dans le langage des Maçons, toutes leurs loges ne ſont qu'un temple fait pour repréſenter l'univers même, le temple qui s'étend *de l'Orient à l'occident & du Midi au Nord.* Dans ce temple on admet avec la même indifference le juif & le chrétien, le muſulman & l'idolâtre, les hommes de toute religion, de toute ſecte. Tous y voient la *lumière*; tous y apprennent la ſcience des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y perſiſter dans leur ſecte, dans tous les grades, juſqu'à celui qui leur apprend enfin que toutes les religions ne ſont qu'erreur & préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre ſur le gentil & ſur le juif, ſur l'orthodoxe & ſur l'hérétique, j'ai peur que tant de zéle pour réunir l'erreur & le menſonge ne ſoit pas autre choſe que l'art de ſuggérer l'indifférence pour toutes les religions, juſqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

Objet des myſtères, prouvé par la nature des grades maçonniques.

4.° C'eſt toujours avec la précaution des plus terribles ſermens ſur le ſecret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots au vice. Quand la verité & la vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en ſecret; mais au lieu de preſcrire le ferment de garder leurs leçons ſecrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les taît lorſqu'il peut les répandre; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la ſcience des Maçons eſt vraiment une ſcience de vertu & de bonheur conforme aux lois du chriſtianiſme, au repos des états; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des pontifes & des rois, depuis que l'univers eſt chrétien? Ou bien cette prétendue ſcience eſt en oppoſition avec les lois religieuſes & civiles

de l'univers chrétien ; & alors il ne reste plus qu'à leur dire : celui-là fait le mal, qui aime à se cacher.

5.° Ce que les Maçons cachent n'est pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur association ; ce n'est pas cet esprit de fraternité, de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux observateur de l'évangile ; ce ne sont pas même les plaisirs, les douceurs de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire, ils exaltent sans cesse leur esprit de bienfaisance, & personne n'ignore les plaisirs des adeptes convives. Il est donc dans leur secret quelque chose d'une toute autre nature que cette fraternité, quelque chose de moins innocent que la joie des santés maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon ; ce qui pouvoit leur faire soupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur société, des secrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher que celui de leur fraternité, de leurs signes & de leurs mots de passe. L'affectation seule du secret sur ces premiers mots de la maçonnerie, *égalité*, *liberté*, le serment de ne jamais montrer dans ces deux mots la base de la doctrine maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la secte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'état ou de la religion. C'est en effet pour arriver à cette explication dans les derniers mystères, qu'il falloit tant d'épreuves, tant de sermens & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés se vérifient dans les arrière-loges, je dois ici revenir sur le grade de maître, & raconter l'histoire allégorique dont les profonds mystères de la secte ne sont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de maître-maçon, la loge est tendue en noir ; au milieu est un sarcophage elevé sur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire ; les frères sont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand l'adepte a été admis, le vénérable lui raconte l'histoire ou la fable suivante.

Histoire allégorique d'Adoniram ; base de tous ces grades.

Adoniram choisi par Salomon, présidoit au paiement des ouvriers qui bâtissoient le temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le salaire qui lui convenoit, Adoniram les divisa en trois classes, apprentis, compagnons & maîtres. Il donna à chacun son mot du guet, ses signes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque classe devoit tenir ses signes & son mot extrêmement secrets. Trois compagnons voulant se procurer la parole, & par là le salaire des maîtres, se

se cachèrent dans le temple, se postèrent ensuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande la *parole de maître.* Adoniram refuse, & reçoit sur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une autre porte, même rencontre, même demande & même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierre, au-dessus duquel ils mettent une branche d'acacia pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'absence d'Adoniram désespère Salomon & les maîtres. On le cherche par tout; enfin un des maîtres découvre son cadavre, & le prend par un doigt qui se détache de la main; il le prend par le poignet qui se détache du bras; & le maître dans son étonnement s'écrie : *Mac Benac,* ce qui signifie, suivant les Maçons, *la chair quitte les os.*

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot de guet appelé *la parole*, tous les maîtres convinrent de le changer, & d'y substituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables que les Francs-Maçons n'osent prononcer hors des loges, & dont alors même chacun ne prononce qu'une syllabe, en laissant à son voisin le soin d'achever le mot.

Cette histoire finie, l'adepte est instruit que l'objet de son grade est de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du secret maçonnique. (*Voyez dans les livres de Maçonnerie le grade Maître.*) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette histoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne que des jeux d'enfans, se soucient fort peu d'aller plus avant dans ces mystères.

Le moment où ces jeux deviennent plus sérieux, est le grade d'*élu*, Ce grade a deux parties; l'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram*, l'autre est la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine sacrée qu'elle exprimoit, & qui a été perdue.

Dans ce grade d'*élu*, tous les frères paroissent vêtus en noir, portant au côté gauche un plastron, sur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré de la devise *vaincre ou mourir*, avec un cordon en sautoir portant même devise. Tout respire la mort & la vengeance dans le costume & le maintien. L'aspirant est conduit dans la loge, un bandeau sur les yeux, les mains couvertes de gands ensanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il est accusé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie qu'en pro-

Grade d'élu. Prem. partie.

mettant de venger le père des Maçons par la mort de son assassin. On lui montre une sombre caverne, il faut qu'il y pénètre ; on lui crie : Frappez tout ce qui va vous résister ; entrez, défendez-vous, & vengez notre maître ; c'est à ce prix que vous serez *élu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance ; un fantôme se trouve sur ses pas ; il entend encore cette voix : Frappez, vengez Hiram ; voilà son assassin. Il frappe, le sang coule. --- Coupez encore la tête à l'assassin. --- La tête du cadavre se trouve à ses pieds ; il la saisit par les cheveux (1) ; il la porte triomphant, en preuve de sa victoire, la montre à chaque frère, & il est jugé digne d'être *élu*.

J'ai demandé à divers Maçons si cet apprentissage de férocité ne leur faisoit pas au moins soupçonner que la tête à couper étoit celle des rois ; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorsque la révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Le partie. Il en étoit de même pour la partie religieuse de ce grade. Ici l'adepte se trouvoit pontife & sacrificateur avec tous ses confrères. Revêtus des ornemens du sacerdoce, ils offroient le pain & le vin suivant l'ordre de Melchisedech. L'objet secret de cette cérémonie étoit de rétablir l'égalité religieuse, de montrer tous les hommes également prêtres, pontifes, de rappeler tous les Maçons à la religion de la nature, & de leur persuader que celle de Moïse & de Jésus-Christ, par la distinction des prêtres & des laïques, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*élu* (2).

---

(1) On devine aisément que ce cadavre n'est qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de sang.

(2) Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade maçonnique appelé des *chevaliers du Soleil* ; mais ce grade ne m'est connu que par ce qu'on en lit dans le *Voile levé*, ouvrage de M. l'abbé le Franc, homme assurément très-vertueux, très véridique, & l'un de ces dignes ecclésiastiques qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 179-, sous le glaive des assassins, que de trahir leur religion ; mais cet auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades écossais que sur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos Français d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du *Soleil* est de moderne création. A son style tudesque, j'en connoîtrois l'auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces philosophes de la haute aristocratie, qui se trouvant trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à

Ces mystères en effet ne se déclarent pas formellement au frère élu. La plupart des Maçons admis à ce grade se mettent peu en peine d'en pénétrer le sens ; ils cherchent même à se cacher des explications qui les révolteroient,

Hauts grades des Franc-Maçons Écossais.

---

une autre égalité qu'à celle qui se borne aux frères tous égaux dans les orgies maçonniques, & tous également impies. Aussi ne voit-on rien dans ce grade qui tende à la partie du système dirigé contre les trônes. Il est d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes susceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons *chevaliers du Soleil*. Ce grade se donnoit seulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'est plutôt un grade du nouveau philosophisme de l'impiété que de l'ancienne maçonnerie. Sous ce jour encore il mérite d'être connu ; il suffira, pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici M. le Franc est mon seul guide.

En arrivant à ce grade supérieur, il n'étoit plus possible à l'adepte de se dissimuler combien le code maçonnique étoit incompatible avec les moindres vestiges du christianisme. Ici le vénérable prend le nom d'*Adam*, l'introducteur celui de *Vérité*; & voici une partie des leçons que ce frère Vérité est chargé de donner au nouvel adepte, en récapitulant tous les emblêmes qu'il a vus jusques-là dans la maçonnerie.

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que vous avez connus, tels que la bible, le compas & l'équerre, ont un sens caché » que vous ne connoissez pas. --- Par la bible, vous devez entendre » que vous ne devez avoir d'autre loi que celle d'Adam, celle que l'Eternel avoit gravée dans son cœur. *Cette loi est celle qu'on appelle la loi » naturelle.* Le compas vous avertit que Dieu est le point central de toutes » choses, dont les uns & les autres sont également proches & également » éloignés. --- Par l'équerre, il nous est découvert que Dieu a fait *toutes » choses égales*. --- La pierre cubique vous avertit que *toutes vos actions » doivent être égales par rapport* au souverain bien. --- La mort d'Hiram & » le changement du mot de maître vous apprennent qu'il est difficile d'échapper aux piéges de l'ignorance, mais qu'il faut se montrer aussi » ferme que le fut notre vénérable Hiram, qui aima mieux être massacré » que de se rendre à la persuasion de ses assassins ».

La partie la plus essentielle de ce discours du *frère Vérité*, est dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'*élu*. Voici entr'autres ce qu'on y lit :

« Si vous me demandez quelles sont les qualités qu'un maçon doit » avoir pour arriver au centre du vrai bien, je vous répondrai que pour » y arriver, il faut avoir écrasé la tête du serpent de l'ignorance mondaine, *avoir secoué* le joug des préjugés de l'enfance, concernant » les mystères de la religion dominante du pays où l'on est né. *Tout culte » religieux n'a été inventé que par l'espoir de commander & d'occuper le » premier rang parmi les hommes, que par une paresse qui engendre, » par une fausse piété, la cupidité d'acquérir les biens d'autrui; enfin,* » que par la gourmandise, fille de l'hypocrisie, qui met tout en usage » pour contenter les sens charnels de ceux qui les possèdent, & qui lui » offrent sans cesse, sur un autel dressé dans leurs cœurs, des holocaustes » que la volupté, la luxure & le parjure leur ont procuré. --- Voilà, » mon cher frère, tout ce qu'il faut savoir combattre. --- Voilà le monstre sous la figure du serpent à exterminer. *C'est la peinture fidèle de » ce que l'imbécile vulgaire adore sous le nom de religion.*

» C'est le profane & le craintif Abiram, qui, devenu *par un zèle » fanatique, l'instrument du rit monacal & religieux*, porta les premiers

tant qu'il leur reste encore quelque sentiment de religion ou de fidelité à l'égard de leur prince. Plusieurs se dégoûtent de toutes ces épreuves, & se contentent des grades inférieurs qui suffisent d'ailleurs pour être regardés comme frères par tous les autres Maçons, pour payer son écot à tous les repas, à toutes les fêtes ou orgies maçonniques, ou même pour avoir droit aux secours que les loges destinent aux indigens. Celui dont le zèle ne se refroidit pas, passe ordinairement ou du grade de simple maître ou de celui d'élu, aux trois grades de la chevalerie écossaise. Je n'irai point chercher le résultat de ces trois grades dans des auteurs qu'on puisse suspecter de vouloir les décréditer. L'adepte allemand qui les a fait passer dans sa langue pour l'instruction des Maçons ses compatriotes, est un des chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y avoit renfermée. Il met tout son génie à la défendre ; je ne pouvois pas prendre un auteur moins suspect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des frères ; voici ce que les profanes peuvent conclure de ses leçons. (*Voyez les grades des Maîtres Ecossais, imprimés à Stockolm*, *an.* 1784.)

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes loges écossaises, & même dans tous les autres grades maçonniques, apprend d'abord que jusqu'à ce moment il a vécu dans l'esclavage ; c'est pour cela qu'il n'est admis devant les frères que comme un esclave, ayant la corde au cou & demandant à rompre ses liens. Il faudra qu'il paroisse dans une posture plus humiliante encore, lorsque du second grade de maître écossais, il voudra être admis au troisième, à celui de chevalier de St. André. Le Maçon qui aspire à cet honneur est renfermé dans un obscur réduit ; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelace son cou ; là, étendu par terre, à la sombre lueur d'une lampe, il est abandonné à lui-même

---

» coups dans le sein de notre père Hiram, c'est à dire, qui sapa les fon-
» demens du céleste temple que l'Eternel lui même avoit élevé sur la
» terre à la sublime vertu.

» Le premier âge du monde a été témoin de ce que j'avance. *La plus*
» *simple loi de la nature* rendit mes premiers pères les mortels les plus
» heureux : le monstre d'orgueil paroît sur la terre ; il crie, il se fait
» entendre aux hommes & aux heureux de ce temps : il leur promet la
» béatitude, & leur fait sentir par des paroles emmiellées, qu'il faisoit
» rendre à l'Eternel, créateur de toutes choses, *un culte plus marqué &*
» *plus étendu* que celui qu'on avoit jusqu'alors pratiqué sur la terre. *Cette*
» *hydre* à cent têtes trompa & trompe encore continuellement les hommes
» qui sont soumis à son empire, & les trompera jusqu'au moment où les
» vrais élus paroîtront pour la combattre & la détruire entièrement ».
(*Voyez Grade des Chevaliers de l'Etoile*, n.° 17.) Des leçons si impies n'ont pas besoin de réflexion.

pour méditer sur l'esclavage auquel il est encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer s'il oppose quelque résistance. Il n'est déclaré libre qu'après avoir subi une foule de questions, & sur-tout qu'après avoir juré sur le salut de son ame de ne jamais trahir les secrets qui lui seront confiés. Il seroit inutile de répéter ici tous les sermens; chaque grade & chaque subdivision de grade a le sien, & ils sont tous affreux. Tous soumettent l'aspirant aux plus terribles vengeances ou de Dieu, ou des frères, s'il manque à son secret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces secrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de chevalier écossais, l'adepte apprend qu'il est élevé à la dignité de *grand-prêtre;* il reçoit une espèce de bénédiction au nom de *l'immortel & invisible Jéhovah.* C'est désormais sous ce nom qu'il doit adorer la Divinité, *parce que le sens de Jéhovah est bien plus expressif que celui d'Adonaï.*

La science maçonnique ne lui est encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvelée par les chevaliers du Temple; mais dans le second grade, elle se trouve avoir pour père Adam lui-même. Ce premier homme, & ensuite Noë, Nemrod, Salomon, Hugue des Payens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier grand-maître, deviennent les grands sages de la maçonnerie, les favoris de *Jéhovah.* Enfin dans son troisième grade on lui dévoile que la fameuse parole si long-temps oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhovah.* Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occasion d'une église que les chrétiens vouloient bâtir à Jérusalem. En fouillant le terrain sur lequel étoit jadis la partie du temple de Salomon, appelée *le Saint des Saints,* on découvrit trois pierres qui servoient de fondement a l'ancien temple. La forme & l'union des ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhovah* gravé sur la dernière. C'étoit la fameuse parole perdue par la mort d'Adoniram. Les chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument si précieux. Ils portèrent en Ecosse ces trois pierres, & sur-tout celle où étoit gravé le nom de *Jéhovah.* Les sages Ecossais, à leur tour, n'oublièrent pas le respect qu'ils devoient à ce monument: ils en firent les pierres fondamentales de leur première loge; & comme cette loge fut commencée le jour de St. André, ceux qui étoient dans le secret des trois pierres & du nom de *Jéhovah,* se donnèrent le nom de cheva-

liers de St. André. Leurs héritiers, successeurs du secret, sont aujourd'hui les maîtres parfaits de la franc-maçonnerie, les grands-prêtres de *Jéhovah*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la science hermétique, à la transmutation des métaux, telle est en substance toute la doctrine révélée au frère initié dans les derniers mystères de la chevalerie écossaise.

Dans l'espèce de catéchisme qu'on lui fait, pour savoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la loge ou le temple de Salomon, il est une question conçue en ces termes : *Est-ce là tout ce que vous avez vu ?* --- La réponse est celle-ci : *J'ai vu bien d'autres choses, mais j'en garde le secret dans mon cœur avec les maîtres écossais.* Ce secret désormais ne doit pas être bien difficile à deviner. Il se réduit à voir dans le *maître écossais le grand-prêtre de Jehovah*, de ce culte, de cette prétendue religion du déiste, que l'on nous dit avoir été successivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du grand-maître Molay, des chevaliers du Temple, & qui doit être aujourd'hui la seule religion du parfait maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces mystères. Les Maçons écossais étoient désormais déclarés libres, & tous également prêtres de *Jéhovah.* Ce sacerdoce les délivroit de tous les mystères de l'évangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la secte faisoit consister dans le retour au déisme, disoit assez formellement aux adeptes ce qu'ils devoient penser du christianisme & de son divin fondateur. Cependant les hauts mystères ne sont pas épuisés. Il reste aux Francs-Maçons à découvrir par qui cette fameuse parole de *Jéhovah* avoit été ravie, c'est-à-dire, par qui leur culte si chéri du déiste avoit été aboli. Il étoit trop visible que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram & de ses assassins, n'étoit qu'une simple allégorie, dont l'explication laissoit encore lieu à cette question : Mais quel est donc le véritable assassin d'Adoniram ? Quel est celui qui a détruit le déisme sur la terre ? Quel est le vrai ravisseur de la fameuse parole ? La secte détestoit ce ravisseur ; il falloit inspirer la même haine à ses profonds adeptes. Cet objet est celui d'un nouveau grade de Francs-Maçons, appelés *chevaliers de Rose-Croix.*

C'est assurément le plus atroce des blasphêmes, que d'accuser Jésus-Christ d'avoir détruit, par sa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'est qu'à lui seul est due au contraire la destruction de ces milliers de dieux qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifestant l'unité de nature dans la Divinité, l'évangile nous

a découvert la trinité des personnes ; cet ineffable mystère, & tous ceux qui captivent l'esprit sous le joug de la révélation, humilient les sophistes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renversé les autels des idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, parce que le Dieu qu'il leur prêchoit n'est pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jésus-Christ même le destructeur de l'unité de Dieu ; ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhovah.* La haine qu'ils avoient dans leur cœur, & qu'ils vouloient faire passer dans celui des adeptes, est devenue le grand mystère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Rose-Croix.*

Comme on est rarement initié à ce grade, sans avoir obtenu celui de *maître écossais*, le lecteur voit déjà que la parole à retrouver n'est plus celle de *Jéhovah.* Aussi tout change-t-il ici, tout y est rélatif à l'auteur du christianisme ; la décoration ne semble faite que pour rappeller la tristesse du jour où il fut immolé sur le Calvaire. Un long drap noir tapisse les murailles, un autel dans le fond ; au-dessus de cet autel un transparent qui laisse appercevoir trois croix, & celle de milieu distinguée par l'inscription ordinaire des crucifix. Les freres en chasuble sacerdotale sont assis par terre, dans un profond silence, l'air triste & affligé, le front appuyé sur la main en signe de douleur. L'événement qui les attriste n'est rien moins que la mort du fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeste, dès la réponse à la question par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le président interoge le premier surveillant : Quelle heure est-t-il ? La réponse varie suivant les grades ; ici elle est conçue en ces termes : « Il est la premiere heure du jour, » l'instant où le voile du temple se déchira où les ténebres » & la consternation se répandirent sur la surface de la terre, où la lumière s'obscurcit où les *outils de la maçonnerie se briserent*, où l'étoile flanboyante disparut, où la » pierre cubique fut brisée, *où la parole fut perdue.* » (Voyez grade de Rose-Croix.)

L'adepte qui a suivi dans la maçonnerie le progrès de ses découvertes, n'a pas besoin de nouvelles leçons pour entendre le sens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhovah* fut perdu, fut précisément celui où Jésus-Christ, ce fils de Dieu mourant pour le salut des hommes, consomma le grand mystere de la religion chrétienne, & détruisit toute autre religion, soit judaïque, soit naturelle & philosophique. Plus un Maçon est attaché à la *parole*, c'est-à-dire, à la doctrine de sa prétendue religion naturelle,

plus il apprendra à détester l'auteur & le consommateur de la religion révélée.

Aussi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades supérieurs, n'est-elle plus l'objet de ses recherches dans celui-ci ; il faut à sa haine quelque chose de plus. Il lui faut un mot, qui dans sa bouche & dans celle de ses coadeptes, rappelle habituellement le blasphême du mépris & de l'horreur contre le Dieu du christianisme. Et ce mot, il le trouve dans l'inscription même apposée sur la croix.

On sait que ces lettres formant le mot INRI ne sont que les initiales de l'inscription *Jésus de Nazareth, roi des Juifs.* Ladepte *Rose-Croix* apprend à y substituer l'interprétation suivante : *Juif de Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée* ; interprétation qui ne fait plus de Jésus-Christ qu'un juif ordinaire, emmené par le juif Raphaël à Jérusalem, pour y être puni de ses crimes. Dès que les réponses de l'aspirant ont prouvé qu'il connoît ce sens maçonnique de l'inscription INRI, le vénérable s'écrie : *Mes frères, la parole est retrouvée* ; & tous applaudissent à ce trait de lumière par lequel le frère leur apprend que celui dont la mort est le grand mystère de la religion chrétienne, ne fut qu'un simple juif crucifié pour ses crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Christ, ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que sans cesse ils l'aient présente à leur esprit. Le Maçon Rose-Croix la redira, lorsqu'il rencontrera un frère de son grade. C'est à ce mot INRI qu'ils se reconnoîtront c'est là le mot de guet qui distingue ce grade. C'est ainsi que la secte a su faire l'expression & le blasphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au chrétien tout l'amour qu'il doit au fils de Dieu immolé pour le salut de genre humain.

Ce n'est point sur la foi des personnes étrangères à la maçonnerie, que je dévoile cet atroce mystère des arrière-Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en conversation avec ceux que je savois être plus avancés ; j'en ai eu plus d'une fois d'interessantes, dans lesquelles, malgré toute leur fidélité au secret, il échappoit aux plus zélés bien des choses qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres consentirent au moins à me prêter des livres maçonniques, imaginant que leur obscurité & le défaut des mots essentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques-uns de ces mots, tels que *Jéhovah*, en réunissant les feuilles qui n'en contenoient chacune qu'une seule lettre au bas de la page. Cette fameuse

meuse parole trouvée, j'eus encore connoissance de celle de *Inri*; je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je savois des divers grades, tout ce que j'observois dans les demi-mots, dans les discours énigmatiques de certains Maçons dont le philosophisme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adressai à ceux que je savois de la meilleure foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dérisoires de la religion, dans lesquelles ils n'avoient pourtant vu jusqu'alors que des jeux sans objet. Je n'en trouvai pas un qui ne convînt des faits, tels au moins que je viens de les décrire; ils avouoient aussi la métamorphose que cette inscription *Inri* subit dans leur grade de Rose-Croix, mais ils me protestoient n'avoir pas eu l'idée des conséquences que j'en tirois. Quelques-uns, en y réfléchissant, les trouvoient assez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La révolution étant arrivée, je combinai ces demi-aveux, les décrets de l'assemblée, & le secret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la maçonnerie ne fût une société formée par des hommes qui, dès le premier grade, donnoient pour leur secret ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laissant à tout Maçon honnête & religieux le soin d'une explication qui ne contredît pas ses principes, mais en se réservant de dévoiler dans les arrière-grades l'interprétation de ces mêmes mots *égalité & liberté*, dans toute l'étendue du sens que leur donnoit la révolution française.

Un des frères Maçons, depuis bien des années admis au grade de Rose-Croix, mais en même-temps très-honnête homme & très-religieux, souffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit souvent l'objet de nos conversations. Il vouloit absolument me convertir à la maçonnerie. Il se trouvoit presque offensé de m'entendre dire que tout chevalier *Rose-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade, ou bien que ce même grade avoit ses divisions dont il ne connoissoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que signifioient certains *hiéroglyphes* maçonniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication, & qu'elle lui avoit été refusée. Il n'en soutenoit pas moins qu'il en seroit de ces hiéroglyphes comme de l'équerre, du compas, de la truelle & de tous les autres. Je savois qu'il ne lui restoit plus qu'un pas à faire; pour le tirer de son aveuglement, je m'avisai de lui suggérer la marche à suivre pour arriver au grade où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire illusion sur l'objet ultérieur des arrière-adeptes. Il désiroit trop lui-même

de savoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas essayer les moyens que je lui indiquois ; mais il se flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts & de l'injustice de mes préjugés sur la maçonnerie. Très-peu de jours se passent ; je le vois entrer chez moi dans un état que ses discours seuls peuvent peindre. --- Oh, mon cher ami, mon cher ami ! --- Que vous aviez bien raison ! --- Ah ! que vous aviez bien raison ! --- Où étois-je, mon Dieu ! où étois-je ? --- J'entendis aisément ce langage. --- Il ne pouvoit presque pas continuer. Il s'assit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverses fois ces mêmes paroles : Où étois-je ? Ah ! que vous aviez bien raison ! --- J'eus voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorois. --- Que vous aviez bien raison, répétoit-il encore ! *mais c'est tout ce que je puis vous dire.* --- « Ah ! malheureux, lui dis-je alors, je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un serment exécrable, & c'est moi qui vous y ai exposé. Mais je vous le proteste ; cet atroce serment ne m'étoit pas venu dans la pensée, lorsque je vous suggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même à connoître ceux qui vous avoient si long-temps & si affreusement abusé. Je sens qu'il valoit encore mieux ignorer le fatal secret, que l'acheter au prix d'un pareil serment. Je me serois donné bien de garde de vous exposer à cette tentative, je ne le pouvois pas en conscience ; mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce serment ». Je disois vrai, je n'avois pas alors pensé à ce serment. Sans trop chercher à quel point il oblige au secret, je craignis d'être indiscret ; il me suffisoit d'avoir prouvé à ce monsieur que je savois au moins une partie de ce profond mystère. Aux questions que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi n'avons plus besoin de rien. --- Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* & toute la révolution ! --- *Tout juste ; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah, mon Dieu ! où étois-je ?* --- Je vous en conjure, ne me pressez pas davantage.

J'en avois bien assez pour le moment ; j'espérai que le temps m'en apprendroit davantage. Je ne fus pas trompé dans

mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déja instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance, qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement, s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce qu'il avoit vu jusqu'alors dépendoit absolument des dispositions qu'on observoit dans lui. S'il se trouvoit un de ces hommes qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la foi de l'église, sous prétexte de la régénérer, on lui représentoit qu'il régnoit dans le christianisme actuel une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution qui rappelât ces temps où tout étoit commun parmi les chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni hauts & puissans seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque sorte, de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Les esprits simples & crédules se laissoient prendre à ces belles promesses. La révolution étoit pour eux le feu qui devoit purifier la terre; aussi les a-t-on vus la seconder avec tout le zèle qu'ils auroient pu mettre à l'entreprise la plus sainte. C'étoit là ce qu'on peut appeler la *maçonnerie mystique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les arrière-Maçons ont mis en jeu cette prétendue prophétesse Labrousse, qui a fait tant de bruit au commencement de la révolution. C'étoit sur-tout celle de l'imbécille Varlet, évêque *in partibus* de Babylone. Je ne savois pas d'où lui venoient ses opinions, lorsqu'il avoit la bonhomie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été instruit par un de ses convives, que la réputation de savant Maçon faisoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Jusques dans ce repas on eût pu observer la différence des adeptes arrivés au même degré, mais recevant une explication différente, suivant leur caractère. L'évêque *in partibus*, enthousiasmé de la régénération religieuse qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la maçonnerie à la perfection de l'évangile. Aussi jusques dans ces repas maçonniques observoit-il les préceptes de l'église pour les jours d'abstinence. L'apostat dom Gerle s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre systême; il y chantoit déja ces vers, que dans sa lettre à Robespierre il déclare n'avoir adressés qu'à la vérité :

Maçonnerie mystique.

Ni culte, ni prêtres, ni roi ;
Car la nouvelle Eve, c'est toi.

(*Procès-verbal des papiers trouvés chez Roberspierre*, n.° 57.)

Dans ces mêmes repas maçonniques, le docteur Lamothe, savant *Rose-Croix*, se montroit plus modeste. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai ouï dire de sa conversion, qu'il détesteroit un jour également & la maçonnerie de Varlet, & celle de dom Gerle. Ce dernier a été guillotiné, les autres sont vivans ; je les nomme, parce que je ne crains pas d'être démenti, & parce que la preuve qui résulte de ces sortes d'anecdotes les rend intéressantes ; parce que l'on y voit comment bien des personnes pieuses, charitables, ont pu être trompées ; comment une princesse, sœur du duc d'Orléans, a pu être séduite au point de désirer cette révolution, & n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Rose-Croix n'étoit que pour les dupes, dans lesquels la secte remarquoit un certain penchant à la mysticité. Le vulgaire étoit abandonné à ses propres explications ; mais si l'adepte témoignoit un grand désir d'aller plus loin, si on le trouvoit en état de subir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile se déchire, à celui de *Kadosch*, interprété *l'homme régénéré*.

Grade de Kadosch.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne suis pas surpris de l'état d'épuisement auquel il se trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de subir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'est point de ressources dans les moyens physiques, dans les jeux des machines pour effrayer un homme, point de spectres affreux, point de terreurs dont on n'emploie les ressources pour éprouver la constance de l'aspirant. M. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le duc d'Orléans, & dont on l'obligea de se précipiter. Si c'est là que son épreuve fut réduite, il est à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond souterrain, un véritable abîme, d'où s'élève une espèce de tour fort étroite jusqu'au comble des loges. C'est au fond de cet abîme qu'est conduit l'initié, à travers des souterrains où tout respire la terreur. Là, il est enfermé, lié & garroté. Abandonné dans cet état, il se sent élevé par des machines qui font un bruit affreux. Il monte lentement, suspendu dans ce puits ténébreux ; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout-à-coup, comme s'il n'étoit plus soutenu par ses liens. Souvent il faut encore remonter, redescendre dans les mêmes angoisses, &

ſe garder ſur-tout de pouſſer quelques cris qui marquent la frayeur. Cette deſcription ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont nous parlent des hommes qui les ont ſubies eux-mêmes. Ils ajoutent qu'il leur eſt impoſſible d'en faire une exacte deſcription ; que leur eſprit ſe perd ; qu'ils ceſſent quelquefois de ſavoir où ils ſont ; qu'il leur faut des breuvages, & que ſouvent on leur en donne qui ajoutent à leurs forces épuiſées, ſans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces que pour ranimer tantôt le ſentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonſtances qu'ils diſent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'illuminiſme; mais le fonds en eſt encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut encore ici renouveler l'épreuve du grade où l'initié ſe change en aſſaſſin ; mais le maître des frères à venger n'eſt plus Hiram ; c'eſt Molay, le grand-maître des Templiers ; & celui qu'il faut tuer, c'eſt un roi, c'eſt Philippe le Bel, ſous qui l'ordre des chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte ſort de l'antre, portant la tête de ce roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au ſerment. Je ſais d'un des adeptes qu'à cet inſtant il avoit devant lui un des chevaliers *Kadoſch*, tenant un piſtolet, & faiſant ſigne de le tuer s'il refuſoit de prononcer ce ſerment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût ſérieuſe, répondit : Je ne l'aſſurerois pas, mais je le craindrois bien. Enfin le voile ſe déchire ; l'adepte apprend que juſqu'alors la vérité ne lui a été manifeſtée qu'à demi ; que cette *liberté* & cette *égalité* dont on lui avoit donné le mot dès ſon entrée dans la maçonnerie, conſiſtènt à ne reconnoître aucun ſupérieur ſur la terre; à ne voir dans les rois & les pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits ſur le trône ou auprès de l'autel, que celui qui plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter quand bon lui ſemblera. On lui dit encore que depuis trop long-temps, les princes & les prêtres abuſent de la bonté, de la ſimplicité de ce peuple; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des temples à l'égalité & à la liberté, eſt de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruiſant tous les autels que la crédulité & la ſuperſtition ont élevés, tous les trônes où l'on ne voit que des tyrans régner ſur des eſclaves.

Je n'ai point pris ces connoiſſances du grade des *Kadoſch* ſimplement dans les livres de M. Montjoie ou de M. le Franc, je les tiens des initiés mêmes. On voit d'ailleurs combien elles

s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui se trouva forcé de convenir combien j'avois eu raison de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduisoient les derniers mystères de la franc-maçonnerie.

Combien ils sont profondément combinés ces mystères! la marche en est lente & compliquée; mais comme chaque grade tend directement au but!

Rapprochement des grades maçonniques.

Dans les deux premiers, c'est-à-dire, dans ceux d'apprenti & de compagnon, la secte commence par jeter en avant son mot *d'égalité, de liberté.* Elle n'occupe ensuite ses novices que de jeux puérils ou de fraternité, de repas maçonniques; mais déjà elle les accoutume au plus profond secret par un affreux serment.

Dans celui de maître, elle raconte son histoire allégorique d'Adoniram qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'élu, elle accoutume ses adeptes à la vengeance, sans leur dire sur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux patriarches, au temps où tous les hommes n'avoient, suivant ses prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également prêtres & pontifes; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion révélée depuis les patriarches.

Ce dernier mystère se dévoile dans les grades écossais. Les Maçons y sont enfin déclarés libres; la parole si long-temps cherchée est celle du déiste; c'est le culte de *Jéhovah*, tel qu'il fut reconnu par les philosophes de la nature. Le vrai Maçon devient le pontife de *Jéhovah;* c'est là le grand mystère qui lui est présenté comme laissant dans les ténèbres tous ceux qui n'y sont pas initiés.

Dans le grade des chevaliers *Rose-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhovah*, c'est l'auteur même de la religion chrétienne; c'est de Jésus-Christ & de son évangile qu'il faut venger ses frères, les pontifes de *Jéhovah.*

Enfin dans le grade de *Kadosch*, l'assassin d'Adoniram devient le roi qu'il faut tuer pour venger le grand-maître Molay, & l'ordre des Maçons successeurs des Templiers. La religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole* ou la doctrine de la vérité, c'est la religion de Jésus-Christ, c'est tout culte fondé sur la révélation. Cette parole dans toute son étendue, c'est *la liberté & l'égalité* à rétablir par l'extinction de tout roi & par l'abolition de tout culte.

Telle est la liaison & la marche, tel est l'ensemble du systéme maçonnique; & c'est ainsi que, par le développement successif de son double principe *d'égalité & de liberté*, de

ſon allégorie du maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la ſecte conduiſant ſes adeptes de ſecrets en ſecrets, les initie enfin à tout le code de la révolution & du jacobiniſme.

N'oublions pas de dire que cette même ſecte, crainte que les adeptes ne perdent le fil & la connexion de chaque grade, n'initie jamais aux plus profonds, ſans rappeler à l'initié tout ce qu'il a vu juſqu'alors dans la maçonnerie, ſans l'obliger de répondre à une eſpèce de catéchiſme qui tient toujours préſent à ſon eſprit l'enſemble des leçons maçonniques, juſqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des myſtères (1).

Mais plus ils ſont affreux ces myſtères cachés dans les arrière-loges, plus l'hiſtorien doit inſiſter ſur la multitude des Franc-Maçons honnêtes qui ne virent jamais rien de ſemblable dans leur ſociété. Rien n'eſt plus facile en effet que d'être dupe dans la maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les loges que la facilité d'y faire des connoiſſances ou de remplir le vîde de leur oiſiveté, en ſe réuniſſant avec des hommes qui ſe trouvent amis preſque auſſitôt qu'ils ſe voient. Il eſt vrai que ſouvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère au-delà des loges; mais ſouvent auſſi les jours de réunion ſont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaiſirs de la bonne chère ſont réellement aſſaiſonnés de tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laiſſe pas que d'avoir ſes charmes. C'eſt une diverſion aux embarras, aux affaires & aux ſoucis. Ce ſont, il eſt vrai, quelquefois des orgies; mais ce ſont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne bleſſe perſonne. Ce qu'on a dit de certaines aſſemblées où la pudeur ſe trouvoit offenſée, eſt une calomnie pour le commun des loges. C'eſt même un des piéges de la ſecte, que le maintien général de la décence dans ſes fêtes. Les infamies de Caglioſtro euſſent fait déſerter le plus grand nombre des frères. Ce monſtrueux Adonis révolta dans Straſbourg les Sœurs Egyptiennes, & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au temps des myſtères de la bonne déeſſe ou des Adamites. Il fut chaſſé de cette ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ſes loges du fauxbourg Saint-Antoine, & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne ſe paſſoit rien de ſemblable dans la maçonnerie de nos jours; on auroit même dit qu'elle n'avoit

(1) Je ſais qu'il eſt bien d'autres grades dans l'arrière-maçonnerie, tels que celui de l'étoile & celui des druides. Les Pruſſiens ont ajouté les leurs, les Français en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils ſuffiſent pour faire voir la marche & l'eſprit de la ſecte.

ni la religion ni l'état pour objet. Dans la plupart des loges on ne s'entretenoit ni de l'une ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les seuls où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur ; mais dans ces initiations mêmes les épreuves de l'initié se tournoient en divertissement pour le commun des frères. On réfléchissoit peu au sens caché des symbôles & des emblêmes, & la secte avoit soin d'écarter les soupçons, jusqu'à ce qu'elle vît des dispositions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit où le très-petit nombre de ses profonds adeptes suffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il se trouva si long-temps & comment il se trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux que les mystères d'une égalité & d'une liberté inoffensives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la religion & de l'état.

Pour la maçonnerie anglaise, ajoutez à toutes ces raisons qu'elle se termine dès le troisième grade. Des précautions dictées par la sagesse ne lui ont pas permis de conserver ce vœu de la vengeance contre les prétendus assassins d'Adonirâm ; vœu que nous avons vu dans les arrière-grades se changer en celui de venger les Maçons & leur père Molay, & ensuite en celui de venger l'égalité & la liberté maçonniques par l'extinction de tous les rois. Il n'est rien de semblable dans les grades de la maçonnerie anglaise. On n'y voit pas non plus cet intérêt si mystérieux à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de suite que cette fameuse parole découverte par les Maçons est *Jéhovah*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conséquences de cette découverte, auroit à faire bien des raisonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons anglais se livrent. *Jéhovah* est simplement pour eux le Dieu commun du genre humain. Il est un peu étrange sans doute qu'ils se disent les seuls à connoître ou conserver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent, c'est que sous *Jéhovah* tous les hommes, & sur-tout les Maçons, doivent s'aimer, se secourir comme des frères. On ne voit rien dans leurs mystères qui les porte à détester la religion chrétienne, rien qui tende à inspirer la haine des souverains.

Sur la religion, leurs lois & leurs leçons se réduisent à dire : « Qu'un Maçon ne sera jamais un athée stupide ni un » libertin sans religion. --- Que dans les anciens temps, les » Maçons étoient obligés dans chaque pays de professer la » religion de leur patrie ou nation, quelle qu'elle fût ; » mais qu'aujourd'hui, laissant à eux-mêmes leurs opinions » particulières, on trouve plus à propos de les obliger seu-

» lement

» lement à suivre la religion sur laquelle tous les hommes » sont d'accord; religion qui consiste à être bons, sincères, » modestes & gens d'honneur ». Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon anglais soit obligé d'être déiste, mais uniquement qu'il doit être honnête homme, de quelque religion qu'il soit.

Quant aux puissances politiques, les lois de la maçonnerie anglaise sont conçues en ces termes : « Un Maçon est paisible » sujet des puissances civiles, en quelque endroit qu'il réside » ou travaille. Il ne trempe jamais dans des complots & cons- » pirations contraires à la paix & au bien d'une nation. Il est » obéissant aux magistrats inférieurs.... C'est pourquoi s'il ar- » rivoit à un frère d'être rebelle à l'état, il ne devroit pas » être soutenu dans sa rebellion ». On trouvera ces lois dans Tom Wolson & dans William Preston. L'un est plein de mépris & l'autre plein de zèle pour la maçonnerie anglaise; cependant ils s'accordent sur les lois de leurs loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette franc-maçonnerie anglaise avec celle des arrière loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le sais, il est des Anglais initiés à ces arrière loges, à celles des Roses-Croix eux-mêmes, ou des chevaliers écossais; mais ce n'est point en cette qualité qu'ils font corps avec la franc-maçonnerie anglaise, puisqu'elle se borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous soyons bornés à juger des arrière-Maçons par la nature seule de leurs grades. Leurs rites & leurs sermens nous seroient inconnus; on va voir ce que nous devrions en penser, en nous en tenant même à la doctrine de leurs auteurs les plus zélés.

CHAPITRE XI.

Nouvelles preuves du systême & des mystères des Arrière-Maçons.

Division des systêmes & sectes maçonniques.

POUR juger de toute l'étendue du systême & des arrière-loges de la franc-maçonnerie, réunissons dans ce chapitre deux résultats essentiels : le premier, celui de la doctrine générale des plus savans & des plus zélés Maçons ; le second, celui de leurs opinions sur l'origine même de leur société.

Les auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviser la franc-maçonnerie en trois classes, qui sont celles de la maçonnerie hermétique, de la maçonnerie cabalistique, à laquelle s'unit celle des Martinistes ; & enfin de la maçonnerie électique. Consultons d'abord les auteurs de ces diverses classes sur leur systême religieux ; nous verrons qu'il leur est arrivé précisement ce qui arrive aux sophistes de nos jours, c'est-à-dire, qu'ils n'ont sur la religion qu'un seul point de réunion, celui de la haine contre la seule vraie religion, contre le Dieu de la révélation, du christianisme, & que pour tout le reste ils sont dans leurs systêmes religieux, ou plutôt dans les blasphêmes & les extravagances de leur impiété, aussi opposés entr'eux qu'ils le sont tous à l'évangile.

Le systême des Maçons hermétiques, c'est-à-dire, de ceux qui dans leurs grades écossais plus spécialement s'occupent de chimie, n'est autre chose que le *panthéisme* ou le *vrai spinosisme*. Pour ceux-là *tout est Dieu & Dieu est tout* : c'est-là leur grand mystère, gravé en un seul mot sur la pierre apportée par les Templiers ; c'est là leur *Jéhovah*.

Qu'on lise la préface du zélé chevalier de Saint-André ; qui nous a fait une description si détaillée de ces grades. On le verra lui-même en réduire toute la doctrine & tout le résultat à ce texte d'Hermès Trismégiste : Tout est partie de Dieu ; si » tout en est partie, tout est Dieu. Ainsi tout ce qui est fait, » s'est fait soi-même & ne cessera jamais d'agir ; car cet agent » ne peut se reposer. Et comme Dieu n'a point de fin, de » même son ouvrage n'a ni commencement ni fin ». Après avoir cité ce texte, « tel est, nous dit formellement l'adepte » panthéiste, tel est le symbole abrégé, mais expressif de » toute la *science hermetique* », de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades écossais.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir le sens de ces expressions *tout est Dieu*. Il n'y a pour lui que l'ignorance & le préjugé qui puissent en être révoltés. Qu'on ne lui dise pas sur-tout qu'en faisant de la terre, du ciel, du grain de sable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité divisible : car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de *parties sont tellement unis ensemble, & constituent tellement un Dieu tout, qu'en séparer une seule partie, ce seroit anéantir le tout lui-même ou le grand Jéhovah.* Si le frère Maçon vient à s'énorgueillir de se trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira : Comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, est toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, est toujours infiniment plus petit que Jéhovah.* L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il soit, peut toujours se réjouir d'avance. Car le temps viendra où il se trouvera réuni au grand tout ; où tout étant rentré dans *Jéhovah*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie, *où le vrai panthéisme sera rétabli pour toujours* (Grades Maçonniques Ecossais, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas sans doute à me voir réfuter l'absurdité & l'impiété de ce systême maçonnique. Pour constater combien il est uni à la franc-maçonnerie hermétique, j'observe seulement qu'il ne suffisoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette espèce de Maçons. La description de leur grade est suivie des *thèses* appellées de *Salomon*. Elle est encore suivie du *Monde Archétype* ; & ces productions sont toutes destinées à soutenir la même impiété. (*Id. sec. partie, de Stockolm*, 1782.)

Ce ne sera donc pas cette branche de Franc-Maçons qu'on nous accusera de calomnier, en leur prêtant un systême qui fait du scélérat comme du juste la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu l'action même de la Divinité ; un systême sur-tout qui annonce aux méchans comme aux justes un seul & même sort, celui de se trouver également un jour réunis dans le sein de la Divinité, d'être dieu pour toujours quand ils auront cessé d'être hommes.

Systême des Maçons de la Cabale.

Sans être moins impie, le systême des Franc-Maçons cabalistes a quelque chose de plus humiliant pour l'esprit humain, sur-tout dans un siècle qui osoit s'appeller par excellence le siècle des lumières, le siècle philosophe. C'est dans les loges des Prussiens Rose-Croix que dominoit ce systême de la cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. (*Voyez lett. de Philon à Spartacus.*) Je sais à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la révolu-

tion, il étoit en France même, & sur-tout à Bordeaux; celui de quelques loges de Rose-Croix. Pour ne point en parler au hasard, ce que je vais en dire sera le résultat des leçons cabalistiques récemment imprimées sous le titre de *Télescope de Zoroastre*. Elles sont dédiées à un de ces princes que l'auteur ne nomme pas, mais dont la rénommée nous fait assez connoître le zèle pour ces sortes de mystères. Sous de pareils guides, on ne m'accusera pas d'en imposer aux frères.

Le *Jéhovah* des loges cabalistiques n'est plus le Dieu grand tout. C'est tout à-la-fois le dieu *Sizamoro* & le dieu *Senamira*. Au premier vient se joindre le génie *Sallak*, & au second le génie *Sokak*. Lisez ces mots fameux dans la Cabale, en sens inverse; vous trouverez *Oromazis* ou le dieu bon, & *Arimanes* le dieu méchant; vous trouverez ensuite *Kallas* & *Kakos*, *deux mots à-peu-près correctement empruntés du grec, dont le premier signifie bon, & le second mauvais.* (Télescope de Zoroastre, pag. 13.)

Donnez pour compagnons à Oromase une foule de génies ou d'esprits *bons* comme lui, au méchant Arimanes autant de génies qui participent tous de sa méchanceté, vous aurez le *Jéhovah* des Franc-Maçons de la cabale, c'est-à-dire, le grand mystère de la parole retrouvée dans leurs loges, la religion, le culte qu'ils substituent au christianisme.

De ces génies bons & mauvais, les uns sont des intelligences d'un ordre supérieur, & ceux-là président aux planettes, au soleil levant & au soleil couchant, au croissant de la lune & à la lune décroissante. Les autres sont les Anges, des esprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais supérieur à l'ame humaine. Ceux-là se distribuent l'empire des étoiles & des constellations; dans l'un & dans l'autre ordre les uns seront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur, & les autres les anges de la mort, des évènemens malheureux. Tous connoissent ce qu'il y a de plus secret dans le passé, le présent & l'avenir; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoissances. Pour se les rendre favorables, le Maçon de la cabale doit étudier ce que nous appellons dans le langage familier, le grimoire du magicien. Il doit savoir le nom, les signes des planettes, des constellations & des esprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chiffres qui les désignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia*, il reconnoisse le soleil levant, intelligence, pure, douce, active, qui préside à la naissance & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lithophoros*, c'est Saturne, la planète ou réside la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de ce grimoire,

bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette science du cabaliste Rose-Croix. Le lecteur en connoît désormais assez, pour y voir la science de la plus vile, de la plus absurde des superstitions. Elle ne seroit que la plus humiliante, si l'adepte n'y portoit pas l'impiété jusqu'à regarder comme une vraie faveur le commerce & l'apparition des démons qu'il invoque sous le nom de génies, & de qui il attend le succès de ses enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la cabale recevra les faveurs de ces génies bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir; ils se rendront visibles, ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne suffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraie de la société *des génies malfaisans.* Il faut qu'il croie fermement que *le pire d'entr'eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *démon, n'est jamais mauvaise compagnie pour l'homme.* Il faut même qu'il sache préférer, dans bien des circonstances, la visite des mauvais génies à celle des bons; car *souvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune & quelquefois la vie*; & souvent *on se trouve avoir aux anges malfaisans d'insignes obligations.* (Id. p. 118 & 136.)

De quelque part que viennent ces génies ou démons, c'est eux seuls qui donneront à l'adepte la science des choses occultes, qui le feront prophète; & il saura alors que Moïse, les prophètes, les trois mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres, point d'autre art que le sien & celui de *Nostradamus.* (Id. passim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de superstition & d'impiété, l'adepte n'en sera que plus cher à la secte. Il aura démontré qu'il aime encore mieux le code de *Sizamoro* & de *Sénamira*, que celui de l'évangile; qu'il aime mieux être fou que chrétien; & ce sera le dernier des mystères du Maçon cabaliste.

Celui des arrière-Maçons, qui auroit suivi une autre marche pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui-même, qu'il dise au moins que « *l'astrologie judi-» ciaire n'a rien de merveilleux que ses moyens; que son » but est fort simple;* qu'il est très-possible qu'à l'heure de » votre naissance un astre soit placé sous tel point du ciel, » à tel aspect, & que la nature alors ait pris une route, qui » par le concours de mille causes enchaînées, doit vous être » funeste ou favorable ». Qu'il ajoute quelques sophismes pour accréditer ces idées; pourvu qu'en même-temps il se

donne pour philosophe, la secte lui saura bon gré d'un service, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliste de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. (*Voyez Suite des erreurs & de la vérité, par un philosophe inconnu, année (maçonnique). 5784, chap. vices & avantages*) (1).

J'ai peur de fatiguer le lecteur par le détail de ces absurdités des arrière-Maçons, mais j'écris pour fournir des preuves à l'historien. En assignant les grandes causes de la révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des systêmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui restera qu'à vérifier les preuves, il saura au moins où elles reposent. D'ailleurs une des principales ruses de la secte est de cacher non-seulement ses dogmes & la variété des moyens qu'ils lui fournissent pour tendre au même but, mais encore si elle pouvoit y réussir, de cacher jusqu'au nom de ses diverses classes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, se trouvera précisément celle qui fit le plus d'efforts & qui mit le plus d'art à vérifier les anciens systêmes des plus grands ennemis du christianisme & des gouvernemens.

On pourra s'étonner de nous voir comprendre dans cette classe nos Franc-Maçons martinistes; c'est cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce M. de Saint-Martin qui leur laissa son nom; mais je défie que sous un extérieur de probité & sous un ton dévotieux, emmiellé, mystique, on trouve plus d'hypocrisie que dans cet avorton de l'esclave curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit séduits, j'en ai vu qu'il vouloit séduire; tous m'ont parlé de son grand respect pour Jésus-Christ, pour l'évangile, pour les gouvernemens; je prends, moi, sa doctrine & son grand objet dans ses productions, dans celle qui a fait l'Apocalypse de ses adeptes, dans son fameux ouvrage *Des erreurs & de la vérité.* Je sais qu'il en coûte pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres; mais il faut bien avoir pour la vérité, la constance que les adeptes ont pour le mensonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'ensemble du côde martiniste, à travers le langage mystérieux des nombres & des énigmes. Epargnons, autant qu'il est possible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux Saint-

---

(1) Malgré le titre de *Suite des erreurs de la vérité*, cet ouvrage ne fait point du tout suite à celui dont je vais parler. C'est simplement une de ces ruses du club d'Helbach, qui voyant les prodigieux succès du livre de *Saint-Martin*, se servit de ce titre pour piquer davantage la curiosité On reconnoît dans cette pretendue suite, des feuilles entières copiées des œuvres du club, nullement le systême de Saint-Martin, & ce n'est le même zèle pour les grades maçonniques.

Martin ſe montre à découvert ; & auſſi hypocrite que ſon maître, il ne ſera plus que le vil copiſte des inepties de l'eſclave héréſiarque, plus généralement connu ſous le nom de Manès. Avec toute ſa marche tortueuſe, on le verra conduire ſes adeptes dans les mêmes ſentiers, leur inſpirer la même haine des autels du chriſtianiſme, du trône des ſouverains, & même de tout gouvernement politique. Commençons par ſon ſyſtême religieux. En réduiſant au moins de pages poſſible, des volumes, des tas d'abſurdités, je ſais bien que j'aurai beſoin d'invoquer encore la patience du lecteur; mais enfin les Maçons martiniſtes ont ſingulièrement contribué à la révolution, il faut bien encore que leurs ſottiſes philoſophiques ſoient connues.

Qu'on imagine d'abord *un être premier*, *unique*, *univerſel*, *ſa cauſe à lui-même & ſource de tout principe.* Dans cet être univerſel, on croira avoir vu le dieu grand-tout encore, le vrai panthéiſme. C'eſt bien là l'*être premier* des Martiniſtes (*Des erreurs & de la vérité*, 2.*e partie*, *page* 149); mais de ce dieu grand-tout ils font le double dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute ſa puiſſance & toute ſa valeur.* Il eſt infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même ſubſtance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. (*Sect.* 1.) Le dieu ou le principe bon, quoique tenant de ſoi toute ſa puiſſance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel*, *ſans les moyens du dieu méchant.* (Id. *des cauſes temporelles*, *enchaînemens.*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde ; & les corps ſortent de ces combats du dieu ou du principe bon, du dieu ou du principe mauvais.

L'homme exiſtoit déjà en ce temps-là ; car « *il n'y a point* » *d'origine qui ſurpaſſe celle de l'homme.* Il eſt plus ancien » qu'aucun être de la nature ; il exiſtoit avant la naiſſance » des génies, & cependant il n'eſt venu qu'après eux ». (*Id. de l'homme primitif.*) « L'homme exiſtoit ſans corps » dans ces temps antiques ; *& cet état étoit bien préférable* à » celui où il ſe trouve actuellement. Autant ſon état actuel » eſt borné & ſemé de dégoûts, autant l'autre avoit été » illimité & ſemé de délices ». *Id.* (1).

(1) Je me ſers ici de l'édition d'Edimbourg, an. 1782 ; je dois en prévenir, parce que celle-ci eſt devenue moins énigmatique. A meſure que le philoſophiſme ou l'impiété gagnoit du terrain, les Martiniſtes ont cru pouvoir ſe rendre un peu plus intelligibles ; & l'on a ſupprimé ou mis en caractères ordinaires, ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres dont les premières éditions étoient ſurchargées.

Par l'abus de sa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avoit placé; alors il eut un corps, & ce moment fut celui de sa première chute. Mais dans sa chute même, il conserva sa dignité. Il est encore de la même *essence* que le dieu bon. Pour nous en convaincre, « nous n'avons qu'à » réfléchir sur la nature de la pensée; nous verrons bientôt » qu'étant simple, unique & immuable, il ne peut y avoir » qu'une espèce d'êtres qui en soient susceptibles, parce que » rien n'est commun parmi des êtres de différentes natures. » Nous verrons que si l'homme a en lui cette idée d'un être » supérieur, & d'une cause active, intelligente, qui en exécute » les volontés, il doit être de la même essence que cet être » supérieur ». (*Id. Affinité des êtres pensans*, *pag.* 205.) Ainsi dans le systême du Martiniste, le principe bon, le principe mauvais & tout être pensant, c'est-à-dire, ainsi à cette école, Dieu, le démon & l'homme ne sont que des êtres d'une même *nature*, d'une seule & même *essence* & d'une même *espèce*.

On voit que si l'adepte ne croit pas être dieu ou démon, ce n'est pas au moins la faute de ses maîtres. Il y a cependant entre l'homme & le mauvais principe une différence assez remarquable; car le démon, principe séparé du dieu bon, n'y reviendra jamais; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes & les temps. « Il s'égara » d'abord, en allant de quatre à neuf; il se retrouvera en » revenant de neuf à quatre » (1).

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence ou la ligne courbe (*Id. pages* 106 & 126, 2. *part.*); enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire :* que le nombre neuf *c'est la lune & par conséquent la terre dont elle est le satellite* (Id. p. 114 & 215); & l'adepte en conclut que l'homme, avant les temps, étoit dans le soleil ou dans le centre de la lumière; qu'il s'en est échappé par le rayon, & qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il

(1) M. de Saint-Martin donnoit précisément un jour cette même leçon au marquis de C....; il traçoit son cercle sur la table, puis il montroit le centre, & ajoutoit : Voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon pour arriver à la circonférence? Je le vois, répondit M. le marquis; mais je vois aussi qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre peut s'échapper par la tangente ou par la ligne droite, & je ne vois plus alors comment vous prouverez qu'il doit absolument revenir au centre. Il n'en fallut pas davantage pour embarrasser le docteur des Martinistes. Il n'en demeura pas moins persuadé que les ames sorties de Dieu par le nombre 4, y rentreront par le nombre 9.

reviendra

reviendra un jour à son centre pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, « on a grand » tort de prétendre le mener à la sagesse par le *tableau ef- » frayant des peines temporelles dans une vie à venir.* Ce ta- » bleau n'est rien quand on ne le sent pas; or, ces aveugles » maîtres ne pouvant nous faire connoître qu'en idée les tour- » mens qu'ils imaginent, doivent nécessairement faire peu » d'effet sur nous ». (*Id. sect. premiere.*)

Plus clairvoyant que ces maîtres aveugles, le Martiniste efface de tout code moral ces frayeurs d'un enfer & de toutes les peines à venir; car on peut l'observer chez les sophistes d'arrière-Maçons, comme chez les sophistes de nos académies; c'est toujours là que tendent les systêmes. On diroit qu'ils ne connoissent pas d'autres moyens d'eviter cet enfer, que d'enseigner qu'il n'en existe point, c'est-à-dire, que d'enhardir les peuples, de s'enhardir soi-même à tous les crimes qui le méritent davantage

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniste « que » *trois mondes temporels;* il n'y a que trois degrés d'expia- » tion ou trois grades dans la vraie F. M. » (*Franc-maçonnerie.*) C'est nous dire, ce semble, assez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni souillures à craindre, ni expiation à désirer; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune espèce de lecteur, c'est combien l'impiété domine à travers toutes ces absurdités que les loges martinistes opposent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas assez pour cette secte que la haine du Christ renouvelant, propageant ces antiques délires, & ces blasphêmes d'une philosophie insensée; il falloit encore que la haine des lois, des souverains & des gouvernemens vînt se mêler à ses mystères; & en cela l'adepte Martiniste n'a sur les Jacobins d'autre avantage que celui d'avoir mieux combiné la ruse des systêmes avec le vœu de la rebellion, avec le serment d'abattre tous les trônes.

Que l'adepte zélé ne se récrie point ici, & qu'il ne parle pas sur-tout de son respect pour les gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ses protestations & celles de ses maîtres; mais j'ai aussi entendu ses leçons. Il a beau les donner en secret & les envelopper de ses énigmes, s'il ne me restoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois sans hésiter: des sectes conspirantes contre l'empire & contre tout gouvernement civil, les adeptes des loges martinistes sont la pire de toutes. *Systême politique des Maçons Martinistes.*

Avec leur peuple souverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur roi constitutionnel; il falloit à Brissot, à Sieyes, à Péthion, au moins leur république.

Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des sermens; l'adepte Martiniste ne reconnoît pour légitimes, ni les empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête, ni les sociétés qui devroient leur origine aux conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers sont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelque antiques qu'ils soient, la *prescription* n'est que l'invention des hommes pour suppléer au devoir d'être juste, aux lois de la nature qui jamais ne prescrivent. *L'édifice formé sur l'association volontaire est tout aussi imaginaire que celui de l'association forcée.* (Id. sect. 5.) C'est à prouver ces deux assertions, la dernière sur-tout, que le héros des Martinistes consacre ses sophismes. C'est peu même pour lui de décider *l'impossibilité qu'il y ait jamais eu d'état social formé librement de la part de tous les individus;* il demande *si l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il seroit raisonnable de se reposer sur ceux qui l'auroient formé;* il examine, & il conclut : « L'association volontaire n'est pas réellement plus juste » ni plus sensée qu'elle n'est praticable, puisque par cet acte » il faudroit que l'homme attachât à un autre homme un » droit dont lui-même n'a pas la propriété, (celui de sa li- » berté) celui de disposer de soi, & puisque, s'il transfère » un droit qu'il n'a pas, *il fait une convention absolument » nulle, & que ni lui, ni les chefs, ni les sujets ne peuvent » faire valoir, attendu qu'elle n'a pu les lier ni les » uns ni les autres* ». (Id. 2.e part sect 5, p 9)

Je sais qu'on trouvera à la suite de ces leçons des protestations de fidélité, de soumission, des invitations à ne point troubler l'ordre actuel des lois & des gouvernemens; mais je sais que la stupidité seule peut être dupe de ces vains artifices. Lorsque le Martiniste nous a dit que tout est nul dans les sociétés formées librement, que tout est nul dans les sociétés formées par la force, quelles sont donc les lois civiles, quels sont les magistrats, les princes qui pourront exiger des sujets cette soumission?

Je sais encore que le héros des Martinistes redoute les dangers de l'insurrection, de la révolte; mais ces dangers pour lui se réduisent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée* Quand la multitude se trouvera imbue des principes du Martiniste, quand le danger des violences *privées* ne sera plus à craindre, à quoi pourront servir ces restrictions & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des sociétés civiles existantes? Et cette multitude, que ne fait pas le Martiniste pour lui persuader qu'il n'existe, qu'il n'exista jamais un seul prince, un seul gouvernement civil & légitime?

Sans cesse il nous rappelle à cette prétendue *origine première*, « dans laquelle les droits d'un homme sur un autre » homme n'étoient pas connus, parce qu'il étoit hors de » toute possibilité que ces droits existassent *entre des êtres » égaux* ». (Voyez sur-tout pages 16 & 17, 2 part.)

Il lui suffit de voir que les gouvernemens varient, qu'ils se succèdent; que les uns ont péri, que les autres périssent ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes* & le fruit de *leur imagination déréglée*. (Id. Instabilité des gouvernemens, pages 34 & 35)

Enfin je sais qu'il est pourtant aux yeux des adeptes Martinistes un vrai gouvernement, une véritable autorité de l'homme sur les hommes, que ce gouvernement est même celui qu'il leur plaît d'appeler *monarchie;* mais, malgré tous les tours & les détours du langage mystérieux, c'est ici que se montre la conspiration la plus générale contre les monarchies, contre les républiques & contre tout empire politique. Dans ce langage mystérieux & plein d'artifice, il est absolument une supériorité que l'homme peut acquérir sur l'homme; supériorité de connoissances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant davantage de son *premier état*, le rendront supérieur *par le fait*, « & par nécessité même, » parce que les autres hommes s'étant moins exercé, & » n'ayant point recueilli les mêmes fruits, auront vraiment » besoin de lui, comme étant dans l'indigence & dans l'obs» curcissement de leurs facultés ». (*Pag.* 18.) On croiroit à ce langage que dans le systême du Martiniste, celui là seul peut exercer sur ses semblables une autorité légitime qui en acquiert le droit par ses vertus, par son expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'est là en effet le premier artifice d'un systême qui déjà écarte loin du trône tout droit de succession héréditaire; qui soumet tous les droits du souverain aux caprices, aux jugemens des factieux & de la populace, sur la vertu, les connoissances, le succès de celui qui gouverne. Mais suivons leurs leçons, & malgré toute l'obscurité de leur langage, essayons de le rendre intelligible : « Si chaque homme, *nous disent-ils*, parvenoit » au même degré de sa puissance, chaque homme seroit » alors un roi ».

A ces mots il est déjà aisé de voir que pour le Martiniste, celui-là seul n'est pas encore son roi qui n'est pas encore arrivé au dernier degré de *sa puissance* ou de ses forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, & vous saurez que c'est dans cette différence seule que peuvent résider les titres d'une vraie autorité politique, que c'est là *le principe d'unité*, *le seul*

donné par la nature pour exercer une autorité légitime sur les hommes, *le seul flambeau qui puisse les réunir en corps.* (Id. page 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'histoire des hommes une autorité où celui-là seul commande, dont la puissance ou les facultés se sont le mieux développées dans l'ordre naturel, où celui-là seul obéit qui n'a point encore atteint ce degré de puissance ; le Martiniste vous fera remonter « à cet âge heureux, qu'on a dit n'exister que dans » l'imagination des poëtes, parce que nous en étant éloignés, » & n'en connoissant plus les douceurs, nous avons eu la » foiblesse de croire que puisqu'il avoit passé pour nous, il » devoit avoir cessé d'être ». (*Ibid.*)

Si vous ne voyez pas dès-lors que la seule autorité légitime est celle qui s'exerçoit dans ces temps antiques, appelés l'âge d'or, où il n'y avoit d'autre roi que le père de la famille, où l'enfant se trouvoit roi lui-même aussitôt que les forces & l'âge avoient développé sa puissance ; si au lieu de sentir ces conséquences, vous objectez encore que nul gouvernement ne s'est perpétué depuis l'origine du monde, & que par conséquent la règle qu'on vous donne pour découvrir le seul gouvernement légitime, ne vous en montre aucun ; en vous laissant encore le soin de deviner, l'adepte reprendra : « Cependant c'est une des vérités que je puisse » le mieux affirmer, & je ne m'avance point trop, en » certifiant à mes semblables qu'il y a des gouvernemens » qui se soutiennent *depuis que l'homme est sur la terre, &* » *qui subsisteront jusqu'à la fin*, & cela par les mêmes rai- » sons qui m'ont fait dire qu'ici bas il y avoit toujours eu » & qu'il y auroit toujours des gouvernemens légitimes ». (*Id pag.* 35 *&* 36.) Cherchez donc à-présent quels sont, quels peuvent être ces gouvernemens légitimes que le martinisme fait profession de reconnoître. Voyez ceux qui existent depuis que l'homme est sur la terre, & qui subsisteront jusqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des patriarches ou des premières familles gouvernées par la seule autorité du père ? Pour les temps moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles isolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans sans autre roi que le chef, le père des enfans ? C'est là en effet que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puissance*, se trouvent tous *égaux*, & chacun roi ; c'est-à-dire, chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il se fait à lui-même, & chacun acquérant à ce même âge tout l'empire d'un père sur ses enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même gouvernement jusques dans nos sociétés civiles. L'intérieur de chaque famille prise sé-

parément & indépendamment de la société générale, vous en offre l'image. C'eſt là qu'il ſe conſerve depuis l'origine du monde, & qu'il exiſtera juſqu'à la fin des temps. Rappelez à-préſent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres gouvernemens formés ou par la force ou par des conventions libres; de ces gouvernemens qui paſſent, ſe ſuccèdent, ſe détruiſent tous avec le temps, & qui par cela ſeul vous démontrent combien peu ils furent légitimes; vous concevrez enfin aſſez clairement que tout le zèle du Martiniſte pour la vraie *monarchie*, pour le gouvernement *ſeul légitime*, ſeul dans *l'ordre de la nature*, & ſeul auſſi durable que le monde, n'eſt autre choſe que le vœu de réduire toute ſociété, toute autorité légitime à celle du père régnant ſur ſes enfans, de renverſer tout autre trône, toute autre monarchie, toute autre loi que celle du règne des patriarehes.

Oui, c'eſt là que revient tout le ſyſtême politique des Martiniſtes. Il ne ſeroit pas impoſſible d'en dévoiler bien des détails, bien d'aûtres impiétés, bien d'autres blaſphêmes, ſoit religieux, ſoit politiques. Il ne ſeroit pas impoſſible entr'autres de prouver que, d'après nos Martiniſtes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cauſe de ſes grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'eſt d'avoir fait divorce avec les lois de la nature, pour ſe ſoumettre aux lois qu'elle réprouve, aux lois des empereurs, des rois, des républiques mêmes, à toute autre autorité qu'à celle des pères ſur les enfans. (*V. ſeconde partie, article Adultère, ſect.* 5) Mais ce ſeroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail devient faſtidieux pour moi; il pourroit l'être auſſi pour mes lecteurs. J'eſpère qu'ils me ſauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coûte pour réunir, & rapprocher ces traits lumineux que la ſecte, à travers ce tas d'obſcurités myſtérieuſes, laiſſe échapper de temps à autre, & dont l'enſemble bien ſaiſi ne laiſſe plus douter du grand objet de ſon apocalypſe.

En liſant & en étudiant ce code étrange, on ſeroit preſque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penſer avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus abſurde, de plus obſcur, de plus fou & de plus ſot*; on s'étonneroit preſque autant que lui, qu'un pareil code eût fait des enthouſiaſtes, & que je ne ſais quel *doyen* de la philoſophie eût pu s'en trouver enchanté. (*Voyez lett. de Volt. à d'Alemb.* 22 *Oct.* 1776.) Mais ce *doyen* ſans doute n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire; il ne lui avoit pas dit que cette obſcurité elle-même devenoit pour la ſecte un des plus grands moyens d'écraſer & l'autel & le trône. Les œuvres

de Voltaire lui même étoient moins exaltées que cette apocalypſe des Martiniſtes. Plus elle étoit obſcure, plus ils ſavoient inſpirer la curioſité d'en pénétrer les myſtères. Les adeptes du premier rang ſe chargeoient d'en donner l'explication aux jeunes novices. Il étoit ſur-tout des novices femelles dont on ſavoit piquer la curioſité. Leur boudoir devenoit une école ſecrète où l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extaſiée s'applaudiſſoit d'entendre des myſtères inconnus au vulgaire Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, & fondoit une eſpèce d'école. Ce n'eſt point au haſard que j'en parle; & dans Paris & dans les provinces, ſur-tout dans Avignon, chef-lieu des Martiniſtes, il étoit de ces ſortes d'écoles ſecrètes deſtinées à l'explication du code myſtérieux; j'ai connu, & je connois des hommes appelés, introduits à ces écoles. Elles diſpoſoient à l'initiation; on y apprenoit de plus l'art de tromper les ſimples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la ſecte ridicule; l'art d'évoquer les morts, l'art de faire parler des hommes abſens, de voir ce qu'ils faiſoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les charlatans de tous les âges étudioient pour faire illuſion à la populace & gagner ſon argent, les Martiniſtes l'étudioient pour faire des impies & renverſer les trônes.

Cette ſecte faiſoit bien des dupes en France, en Allemagne; j'en ai trouvé juſqu'en Angleterre; & j'ai vu que par-tout ſon dernier ſecret conſiſtoit à montrer dans la révolution françaiſe, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuſe que ſoit cette claſſe de Maçons martiniſtes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons éclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un ſiècle où le philoſophiſme des athées, des déiſtes ſuccédoit aux anciennes héréſies, pour les abſorber toutes.

Franc-Maçons éclectiques.

On dit aujourd'hui Franc-Maçon éclectique, dans le même ſens que l'on diſoit philoſophe éclectique. C'eſt-à-dire, qu'il faut entendre par ce mot ceux des adeptes, qui après avoir paſſé par tous les grades de la maçonnerie, ne s'attachent à aucun des ſyſtêmes religieux ou même politiques dont ils ont appris l'explication; mais qui de cet enſemble ſe forment à eux mêmes un ſyſtême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*Voyez Archives des Franc-Maçons & Roſe-Croix*, *Berlin*, 1785, *chap* 3) Ils ne ſont ni Maçons hermétiques, ni Maçons de la cabale, ni Martiniſtes; ils ſont tout ce qu'ils veulent, déiſtes ou athées, ſceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philoſophie du jour. Il eſt pour eux, comme pour les ſimples ſophiſtes du ſiècle, un double point de réunion. Quant à la religion,

nous admettent, & cette liberté, & cette egalité, qui ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune religion révelée. Quant au gouvernement, s'ils admettent des rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe; elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande; celle en un mot des sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la maçonnerie que pour faciliter leur révolution. Exposer de nouveau leurs systêmes, ce seroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de sophistes conjurés contre le christianisme & contre les souverains. La multitude de ces sortes d'impies aggrégés de nos jours aux loges de la franc-maçonnerie, prouveroit seule combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je sais qu'il est une autre espèce de Franc-Maçons éclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux ci non-seulement déclarent n'adhérer à aucun systême particulier de maçonnerie, non-seulement ils reçoivent indifféremment des frères de toutes les loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donner des lois. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux jusqu'aux noms de *grande loge* & de *loge écossaise*. En ce sens on peut dire qu'ils ont ajouté même à l'égalite & à la liberté maçonniques. (*Voyez les règles de leur association*, *datées de Francfort*, 18 *Mai* 1783, *signées Rustner & Rottberg*, *secrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les Maçons éclectiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plupart des loges étoient sous l'inspection de la grande loge parisienne, appelée le *Grand-Orient*. Mais dans toutes ces loges, l'esprit des sophistes modernes avoit introduit un véritable éclecticisme d'impiété. Le sentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce sentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à détester le Christ & sa religion; à détester tout autre souverain, tout autre législateur que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon éclectique, comme celle de tous nos sophistes, peut varier sur tout le reste, sur la manière de suppléer au christianisme par l'athéisme ou le déisme; à la vraie monarchie, par la démocratie, ou même par une monarchie démocratique; mais on cesseroit d'être frère dans ces arrière-loges, si l'on faisoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Aussi toutes les classes, tous les codes maçonniques, adeptes Hermétistes, Rose-Croix de la cabale, ou frères Martinistes, & Maçons éclectiques, tous appeloient à leur ma-

nière une révolution ; & très-peu importoit à la secte le système qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleversemens. (*Voy. la Métrie, Journ. de Physique, an.* 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui résultent plus spécialement des opinions des frères sur l'origine même de leur franc-maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides que les savans & les zélés Maçons. On verra si les pères qu'ils se donnent ou qu'ils avouent, ne suffiroient pas seuls pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XII.

Preuves tirées des systèmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.

De ces opinions sur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celle des demi-adeptes qui dans l'illusion du nom qu'ils portent, se croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la tour de Babel, de ceux qui élevèrent les pyramides d'Égypte, de ceux-là sur-tout qui bâtirent le temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la tour de Strasbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième siècle, bâtirent en Ecosse & ailleurs un grand nombre d'églises. Cette classe de Maçons manouvriers n'a jamais été admise aux mystères ; s'il est vrai que jamais ils aient fait partie de la confrérie, ils en furent exclus ; leur génie parut trop grossier, trop peu philosophique (1). On ne voulut plus d'eux aussitôt que la

(1) Je fais cette observation, parce qu'il n'est pas sans vraisemblance que le nom, les symbôles de la franc maçonnerie viennent réellement des Maçons manouvriers. Une grande partie des arts mécaniques avoient, en France au moins, des signes & des cérémonies, un langage de convention, qui étoit le secret de la profession. Ces signes, ce langage servent aux ouvriers à se reconnoître, à distinguer le grade d'apprenti ou de maître qu'ils ont acquis dans leur métier, à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail ou quelque secours pour continuer leur route : car tous les hommes d'une même profession mécanique ont aussi ce penchant naturel à s'aider plus spécialement les uns les autres.

Il peut avec le temps s'être introduit dans la confrérie des Maçons, quelques-uns des adeptes initiés aux mystères de la secte. Ces adeptes peuvent avoir initié ou philosophisé quelques vrais maçons, en former leurs élus ; pour faire bande à part, ils n'auront eu besoin alors que de prendre dans l'architecture de nouveaux emblêmes, des signes différens du commun des maçons, & les loges se seront trouvées établies.

Ce qui ne laisse pas sans vraisemblance une pareille supposition, c'est qu'il est en France une autre profession qu'un seul obstacle a peut-être em-

truelle,

truelle, le compas, la pierre cubique, les colonnes, ou pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblèmes systématiques. Aussi les grands adeptes rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des prêtres égyptiens, les autres à ceux d'Eleusis ou des Grecs; il en est qui se donnent pour pères les Druides; il en est même qui prétendent venir des juifs. Dans la seconde classe, je mets ceux qui s'arrêtent plus spécialement aux Templiers, au siècle des croisades (1).

Diverses opinions des F. M. sur leur origine.

pêché de subir la même métamorphose; cette profession est celle des *Fendeurs*. Ces hommes-là font aussi entr'eux une vraie confrérie. Ils ont leurs signes, leur mot du guêt, leur secret & leurs fêtes. Ils s'appellent *l'ordre des Fendeurs*; ils reçoivent dans leur ordre des bourgeois, des gentilshommes, qui avec le secret de l'ordre, se rendent à leurs assemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu des adeptes tout à-la fois Franc-Maçons & Fendeurs, qui par leur naissance & leur etat n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vu aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs, fût dans ses rapports avec le secret des maçons, ou bien qu'avec le temps les adeptes des villes en vinssent à vouloir aussi *philosophiser* l'ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes, seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes, & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'age d'or, bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule, bientôt les dissertations, les énigmes philosophiques s'en méleroient; mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques-uns de ces signes, on conserveroit quelques emblèmes de la profession; & les loges philosophiques des Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces rustres mécaniciens dont elles n'auroient plus que le nom & les emblêmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais maçons. Mais ce n'est là qu'une conjecture sur le mode de la secte; on verra que nous n'en sommes pas réduits à ces incertitudes sur l'origine de son secret & de sa doctrine.

(1) Pour ces diverses opinions, voyez sur tout parmi les zélés maçons de l'Allemagne, *Geschichte der unbekannten*, ou bien *Histoire des Inconnus*, 1780, avec cette épigraphe : *Gens æterna est in quâ nemo nascitur*. ---- *Archiv. fur Freymaurer*, ou bien Archives des Franc-Maçons, Berlin, 178 . ---- *Uber die alten und neuen mysterien*; des mystères anciens & modernes, Berlin, 1782; ---- *Die hebraïsche mysterien, oder die alteste rel giose f aymaurerey*; Mystères des Hébreux, ou bien les plus anciens religieux franc-maçons, Leipzig, 1788 - - Parmi les Anglais, voyez *l'Esprit de la maçonnerie, par Guill. Hutchinson, &c.* Parmi les Français, Guillemain de Saint-Victor, sur l'origine de la franc-maçonnerie, &c &c.

Notez que j'aurois pu citer plusieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la maçonnerie a de plus absurde. Par exemple, dans les *Archives des Franc-Maçons*, on trouve le compte rendu de certains discours écrits par leurs docteurs sur l'art de la Cabale; & cela même par un docteur anglais, pour la défense & l'instruction des *Rose-Croix*. J'avoue que j'ai été presque hon-

Comment & pourquoi les F M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raiſons ſur leſquelles s'appuyent tous les ſavans Maçons qui veulent remonter aux anciens philoſophes, plus on verra qu'elles ſe réduiſent toutes à nous dire :

« Dans ces temps anciens, où les hommes commencèrent » à perdre de vue les vérités primitives, pour ſe jeter dans » la religion & la morale de la ſuperſtition, il ſe trouva » des ſages qui ſe garantirent des ténèbres de l'ignorance & » de la corruption. Ces ſages voyant bien que la groſſiè- » reté ou la ſtupidité du peuple n'étoient pas faites pour pro- » fiter de leurs leçons, établirent des écoles, ſe firent des » diſciples, auxquels ils tranſmettoient toute la ſcience des » vérités anciennes, & de celles qu'il avoient découvertes » dans leurs profondes méditations ſur la nature, la reli- » gion, la politique & les droits de l'homme. Du nombre » de ces leçons, les uns mirent toujours l'unité de Dieu, » le vrai déiſme, les autres l'unité du grand Être, le vrai » pantheiſme. La morale qu'ils tiroient de ces principes » étoit pure; elle étoit ſpécialement fondée ſur les devoirs » de la bienfaiſance & ſur les droits de la liberté, ſur les » moyens de vivre heureux & tranquilles. De peur que ces » leçons ne perdiſſent leurs prix, ne vinſſent encore à s'al- » térer & à ſe perdre en devenant vulgaires, ces divers » ſages preſcrivoient à leurs diſciples de les tenir ſecrètes. » Ils leur donnoient des ſignes & un langage ſpécial auquel » ils devoient ſe reconnoître. Tous ceux qu'ils admettoient » à cette école, à ces myſtères, étoient les enfans de la » lumière & de la liberté; tous les autres n'étoient pour » eux que *des eſclaves & des profanes;* & de là ce mépris » des initiés pour le vulgaire. De là encore ce ſilence pro- » fond des diſciples de Pythagore; de là cette ſciencce ſpé- » ciale & ſecrète des diverſes écoles; de là ſur-tout ces » myſtères des Egyptiens, & enſuite des Grecs & des » Druides; ces myſtères des juifs eux-mêmes, ou de Moïſe » inſtruit dans tous les ſecrets de l'Egypte.

» Ces diverſes écoles & les ſecrets de ces myſtères n'ont

---

ceux d'y trouver entr'autres ces paroles : « *L'Aſtrologie eſt une ſcience qui » par la ſituation des étoiles devoile les cauſes du paſſé & fait prédire l'ave- » nir. Cette ſcience a eu ſes taches ; mais cela n'en détruit ni le fondement ni » la ſainteté* ». Et cela eſt écrit par un docteur anglais, pour juſtifier la ſociété des Roſe Croix, pour être conſigné dans leurs archives! (*Voyez ces Archives en allemand, part. 3, page 378, n.° 18.*) J'ai ajouté ici cette citation, parce que j'ai toujours peur qu'on ne me diſe que j'attribue aux franc maçons des choſes incroyables Oui, je le ſais, elles ſont en quel- que ſorte incroyables, mais pour ceux là ſeulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des maçons dans les différentes langues, ſur tout en allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

» point été perdus ; les philoſophes de la Grèce les ont » tranſmis à ceux de Rome ; les philoſophes de toutes les » nations ont fait de même, après l'établiſſement de la » religion chrétienne. Le ſecret fut toujours obſervé, parce » qu'il falloit éviter les perſécutions d'une égliſe intolérante » & de ſes prêtres. Les ſages de diverſes nations, à l'aide » des ſignes établis originairement, continuèrent à ſe re- » connoître, comme le font encore aujourd'hui par-tout les » Francs-Maçons. Leur école en effet & tous leurs myſtères » ne ſont point autre choſe que la doctrine, les myſtères » de ces anciens ſages, de tous ces anciens philoſophes. Le » nom ſeul a changé ; le ſecret s'eſt tranſmis ſous le nom » de Franc-Maçons, comme il ſe tranſmettoit ſous le nom » des mages, des prêtres de Memphis ou d'Éleuſis, & des » philoſophes platoniciens ou éclectiques. Voilà l'origine de » la maçonnerie ; voilà ce qui la perpétue, ce qui la rend » toujours la même dans toutes les parties de l'univers ». (*Extrait des livres cités dans la note.*)

Tel eſt le fidèle réſultat de ce que les plus ſavans Maçons ont débité ſur leur origine. Mon objet n'eſt point d'examiner combien ſont fauſſes & contraires à toute l'hiſtoire ces idées ſur la prétendue doctrine de ces anciens ſages, Perſans, Égyptiens, Grecs, Romains ou Druides ; combien il eſt abſurde d'abord de ſuppoſer l'unité d'opinions religieuſes, l'unité de morale & de ſecrets chez des philoſophes qui n'ont laiſſé à l'univers que des ſyſtêmes auſſi variés, auſſi oppoſés les uns aux autres, & auſſi abſurdes que le ſont encore aujourd'hui tous les ſyſtêmes de nos prétendus philoſophes modernes (1). Je ne veux pas non plus examiner combien fauſſement on ſuppoſe que les myſtères d'Éleuſis n'avoient d'autre ſecret que l'unité de Dieu, la plus pure morale ; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on ſait que les citoyens d'Athènes étoient preſque tous initiés aux petits & aux grands myſtères, ſuivant leur âge (2). Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous ſous terre leur catéchiſme ſur l'unité de Dieu, & comment ils adoroient tant de dieux au grand jour ; ou bien encore, comment ils faiſoient mourir Socrate, en l'accuſant de ne pas adorer tous

Fauſſeté de cette origine.

(1) Pour concevoir toutes ces oppoſitions des anciens philoſophes, voyez Cicéron, *Quæſtiones academ.* --- *De natura Deor.* --- *De legib.* --- *De finib boni & mali* --- *De officiis*, &c. Voyez Lactance, *Inſtitut. Divin.* ou bien encore la doctrine, les ſyſtêmes & les abſurdités, les perpétuelles contradictions des ſophiſtes modernes, rapprochées de celles des anciens, *Helviennes*, *lettre dernière.*

(2) Voyez M. de Sainte-Croix ſur les *Myſtères des Anciens.*

ces dieux ; ou bien même, comment tous les prêtres des idoles, initiés à ces mystères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces dieux & leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut se persuader que ces prêtres si ardens, si zélés dans leurs temples pour le culte de Jupiter; de Mars, de Vénus & de tant d'autres divinités, étoient précisément ceux qui assembloient le peuple dans la solennité des grands mystères, pour lui dire que tout le culte de ces dieux n'étoit qu'une imposture, & se donner eux-mêmes pour auteurs & ministres, ou prêtres habituels de l'imposture.

Je sais combien ces réflexions suffisent pour démontrer la fausseté de l'origine dont les savans Maçons se glorifient; mais supposons à ces mystères l'objet qu'ils croient y voir ; la prétention seule d'une société, qui nous dit y trouver son berceau & ses ancêtres ; qui se vante d'en perpétuer l'esprit & les dogmes, cette prétention seule nous suffiroit pour voir dans cette confrérie la plus ancienne des conspirations: Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons :

« Telle est donc l'origine de vos mystères, & tel est l'objet de ces arrière-loges ! Vous venez de ces prétendus sages » & de ces philosophes qui, réduits aux lumières de la raison, » ne connurent du Dieu de la nature que ce que la raison » avoit pu leur en dire; vous êtes les enfans du déiste ou » bien du panthéiste; & pleins de la doctrine de vos pères, » vous ne cherchez qu'à la perpétuer ! Vous ne voyez comme » eux que superstition & préjugé dans tout ce que le reste des » hommes croit avoir puisé dans les lumières de la révélation ! » Toute religion qui ajoute au culte du théiste, qui déteste » celui du panthéiste, en un mot tout le christianisme & ses » mystères ne sont donc pour vous qu'un objet de mépris & » de haine ! Vous détestez tout ce que détestoient les sophistes du paganisme, les sophistes initiés aux mystères des prêtres des idoles; mais ces sophistes, ces prêtres détestèrent » le christianisme, & s'en montrèrent les plus grands ennemis. D'après tous vos aveux, que pouvons-nous donc voir » dans vos mystères, si ce n'est la même haine, le même vœu » d'anéantir toute autre religion que le prétendu déisme des » anciens ?

» Vous êtes, dites-vous aussi, ce que furent ces juifs, & » ce que sont encore ceux des juifs qui s'en tiennent à l'unité » de Dieu pour toute religion (Si cependant il fut jamais de » juif qui ne crût pas aux prophêtes & à *l'Emmanuel*, au » Dieu libérateur); vous avez donc aussi pour tout chrétien » les sentimens des juifs eux-mêmes. Vous n'insultez comme

» eux sur *Jéhovah*, que pour maudire le Christ & ses mystères (1) ».

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la justice de ces reproches. Pour les uns, la matière est éternelle ; pour les autres, la trinité des chrétiens n'est qu'une altération du systême de Platon ; d'autres encore suivent toutes les folies des Martinistes, de l'ancien duélisme. (*Voyez sur-tout Lettres aux illustres inconnus*, *ou bien aux vrais Franc-Maçons*, *année* 1782.) Rien n'est donc plus visible ; tous ces savans Maçons se disant descendus ou des prêtres d'Égypte, ou de ceux de la Grèce, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun ce qui leur semble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux que chez les anciens & les nouveaux sophistes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'esprit des adeptes, par des systêmes inconciliables avec le christianisme. S'ils ne se livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'est qu'il falloit se réserver le soin de tirer les conséquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les mystères ; mais il faut être plus que borné pour ne pas le sentir. Comment se le cacher encore auprès de ceux qui nous donnent la maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien de ces sectaires qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois ? Ces deux dernières sources ont entr'elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons-les séparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une société qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences & opinions des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui en-

(1) Pour cette juiverie des maçons, ou pour cette franc-maçonnerie des juifs, voyez sur-tout le traité d'un très-savant & très-zélé maçon, dédié *à ceux qui entendent ; denen die es verstehen*. Il n'est pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens mystères d'Eleusis, de ceux des Juifs, des Druïdes, des Egyptiens, & des mystères maçonniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des juifs mêlés dans la franc maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue histoire du nom de *Jéhovah* perdu par l'assassinat d'Adoniram. « Elle est tirée de » la paraphrase chaldaïque, & empruntée d'un conte que les rabbins » ont tissu pour enlever à Jésus-Christ sa divinité & sa puissance. Ils » ont imaginé qu'un jour étant entré dans le temple de Jérusalem, » il avoit vu le Saint des Saints, où le grand-prêtre avoit seul la per» mission d'entrer ; qu'il y avoit trouvé le nom de *Jéhovah* : --- qu'il » l'avoit emporté, --- & que c'étoit par la vertu de ce nom ineffable » qu'il avoit opéré ses miracles ». (*Voyez le Voile levé*.) Toute cette fable est évidemment dirigée contre le dogme des chrétiens sur la divinité de Jésus-Christ. L'importance que mettent les maçons à retrouver ce même nom de *Jéhovah*, la manière sur-tout dont leurs mystères se terminent dans le grade de Rose-Croix, ont absolument le même objet.

traînèrent ſa deſtruction ; quel peut être l'objet, ſoit religieux, ſoit politique de la Maçonnerie, en perpétuant ſes myſtères ſous le nom & les emblêmes de cet ordre ? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe une religion ou bien une morale inconnue ? Eſt-ce là ce que vous avez hérité d'eux ? En ce cas, votre religion, votre morale n'eſt donc pas celle du chriſtianiſme. N'eſt-ce pas autre choſe que leur fraternité, leur bienfaiſance qui fait l'objet de vos ſecrets ? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus évangéliques ? Eſt-ce la religion de *Jéhovah*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les myſtères du chriſtianiſme ? Pourquoi donc tout chrétien non maçonniſé n'eſt-il pour vous qu'un profane ?

Il ne ſeroit plus temps de répondre à ces reproches, que la religion s'alarme vainement, que ſon objet fut toujours étranger aux loges maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhovah* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des chevaliers du Temple, ſoit que ces chevaliers en fuſſent les auteurs, ſoit qu'ils l'euſſent reçu par tradition des antiques myſtères du paganiſme & de ſes ſages ; ce nom, dis-je, & ce culte ne ſont pas étrangers au chriſtianiſme ; tout chrétien a donc droit de vous dire : Vous le cacheriez moins, vous ſeriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre choſe que le culte de l'univers chrétien.

Et ſi la politique partage les alarmes de la religion, quel ſera encore le ſubterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur aſſociation outragée, par la deſtruction des Templiers ? C'eſt en vain qu'on allégue l'innocence ou réelle ou prétendue de ces trop fameux chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu ſe perpétuer depuis près de cinq ſiècles, ne tombe pas ſans doute ſur la perſonne de Philippe le Bel, de Clément V, ſur celle des autres rois & des autres pontifes, qui au commencement du XIV^e^ ſiecle, contribuèrent tous à l'abolition de cet ordre. Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe ſur les héritiers mêmes & ſur les ſucceſſeurs de ces rois & de ces pontifes. Le même vœu encore ne ſera pas ſans doute inſpiré aujourd'hui par les liens du ſang, ou par quelque intérêt dérivant de la perſonne même des Templiers. Le ſerment de la vengeance eſt donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'eſt perpétué comme ſon objet même, c'eſt à-dire, comme l'école même, les principes & les myſtères que l'on nous dit paſſés des Templiers aux Maçons. Mais alors qu'eſt ce donc que ces hommes & ces principes que l'on ne peut venger que par la mort des rois & des

pontifes ? Et qu'eſt-ce que ces loges, où depuis quatre cent quatre-vingts ans ce vœu & ce ſerment ſe perpétuent ?

On le voit, il n'eſt pas beſoin d'examiner ici ſi Molay & ſon ordre furent ou innocens ou coupables, ſi les Templiers ſont ou ne ſont pas les pères des Maçons ; il ſuffit de ce qui eſt inconteſtable, il ſuffit que les Maçons ſe les donnent pour ancêtres. Dès-lors le ſerment ſeul de les venger, & toute allégorie cachée ſous ce ſerment, ne montrent plus qu'une aſſociation toujours menaçante & toujours conſpirante contre les chefs de la religion & les chefs des empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'hiſtoire ſur ces rapports devenus ſi intimes entre les myſtères de la franc-maçonnerie & l'ordre des Templiers. Cette queſtion exige des recherches ; je ne refuſe point le réſultat de celles que j'ai faites.

L'ordre des chevaliers du Temple établis par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146 par Eugène III, eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inſpirer de zèle en faveur des chrétiens que la dévotion appeloit en ce temps à viſiter la Terre ſainte. Simples hoſpitaliers d'abord, ces chevaliers, ſuivant les mœurs du ſiècle, ſe rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarraſins. Leur première réputation fut due aux grands ſervices que l'on devoit attendre tout à-la-fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage eſt généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'hiſtoire, en diſtinguant les premiers & les derniers temps de leur exiſtence. L'ordre ſe propagea, il acquit en Europe des richeſſes immenſes ; alors ils oublièrent leur qualité de religieux : l'éclat des armes leur reſta, ils n'en firent plus le même uſage. Ce n'eſt pas une obſervation à négliger, que bien des années avant leur deſtruction l'hiſtoire leur reprochoit déjà, non pas un ſimple relâchement de leur vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proſcrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puiſſance, & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accuſoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédéceſſeurs, d'avoir abandonné leur première vocation pour les projets de l'ambition & les plaiſirs de la débauche, de ſe montrer uſurpateurs injuſtes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accuſés de ces intelligences avec les infidèles, qui faiſoient avorter les projets des princes chrétiens ; d'avoir plus ſpécialement porté la trahiſon juſqu'à communiquer tout le plan de Frédéric II au ſoudan de Babylone, qui déteſtant la perfidie des Templiers en avertit lui-même l'empereur. (*Voyez Matth. Paris*, *an.* 1229.) Ce témoignage que l'hiſ-

Cauſes & aveux des Templiers.

torien pourroit renforcer de bien d'autres, sert au moins à rendre moins étonnante la catastrophe par laquelle périt cet ordre si fameux. (*Voy. Abb. Visp. in Chronic. an. 1227 ; Sanut. lib. 3, par. 12, c. 17, &c. ; apud Dupuy, Traité sur la condamn. des Templiers.*)

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes annoncent qu'ils ont des secrets importans à dévoiler sur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation ; la bouche dont elle part la rend suspecte. Elle suffit cependant à Philippe pour lui faire résoudre l'abolition de cet ordre. Il fait en un seul jour arrêter tous les Templiers de son royaume ; cette démarche encore peut être précipitée ; mais l'examen, les interrogations légales se succèdent ; c'est sur ces preuves seules, sur les aveux, sur les procès-verbaux, c'est sur les pièces authentiques que l'historien doit appuyer son jugement. Si ces aveux sont libres, s'ils sont multipliés, s'ils sont d'accord non-seulement sous un même tribunal, mais dans les diverses provinces & les divers empires, quelque énormes que soient les crimes avoués, il faudra bien les croire, ou démentir les monumens les plus sûrs de l'histoire, les actes les plus juridiques des tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au temps, leur importance les a fait conserver en très-grand nombre ; que l'historien consulte le recueil qu'en a fait M. Dupuy, bibliothécaire du roi ; je ne connois point d'autre moyen d'asseoir ici son jugement, de dissiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V avoient concerté entr'eux cette destruction des Templiers. Cette prétention disparoît par les lettres de ce roi & par celles du pape. Clément V ne peut croire d'abord aux accusations ; lors même qu'il devient impossible de résister aux preuves que Philippe lui offre, il se trouve si peu d'intelligence avec ce prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre, dans cette grande affaire, occasionne des plaintes, des contestations perpétuelles sur les droits du souverain & sur ceux de l'église.

On dit que ce roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richesses immenses des Templiers ; & dès l'instant qu'il commence à les poursuivre, il renonce solennellement à s'emparer de ces richesses ; & dans toute la chrétienté, pas un seul prince ne tint plus exactement sa parole, pas une seule terre des Templiers n'est annexée à son domaine : c'est là le témoignage le plus constant que lui rende l'histoire. (*Voyez Layette III, n.° 13 ; Rubeus, Hist. Raven. Bzovius, an. 1308 ; Mariana, Hist. Hisp. &c.*)

On parle de l'esprit de vengeance qui domina ce prince ; & dans tout le cours de ce long procès il ne se trouve pas une

une seule offense particuliére que ce prince eût à venger sur les Templiers ; dans leur défense, pas un mot qui suppose dans lui, ou l'offense ou le désir de la venger ; & jusqu'à ce moment l'amitié elle-même avoit uni leur grand-maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parrain d'un de ses enfans.

Enfin on veut sur-tout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers ; & dans la multitude des procès-verbaux, plus de deux cents aveux sont désignés comme faits librement & sans le moindre usage des supplices. La question n'est mentionnée que pour un seul ; & si elle lui arrache des aveux, ce sont absolument les mêmes que douze chevaliers ses confrères avoient fait librement. (*Layette*, *n.° 20 ; interrogatoire fait à Caen.*) Nombre de ces aveux se font dans des conciles, où les évêques commencent par décider que les Templiers ne seront point appliqués à la torture, & que *ceux qui auroient confessé crainte des tourmens*, seront regardés comme *innocens.* (Voyez Concile de Ravenne ; *Rubeus*, *Hist. Raven. lib.* 6.) Le pape Clément V d'ailleurs, loin de favoriser les desseins de Philippe le Bel contre les chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les poursuites de ce prince. Il suspend les évêques, archevêques, prélats, Inquisiteurs de France. Le roi l'accuse en vain de favoriser les crimes des Templiers ; Clément ne se rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait interroger soixante-douze chevaliers en sa présence & celle des évêques, cardinaux & légats. Il les interroge, non comme un juge qui cherche des coupables, mais comme un homme intéressé à les trouver innocens, pour se justifier du reproche de les avoir favorisés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement*, *sans contrainte.* Il veut que plusieurs jours se passent, & que de nouveau lecture soit faite de leurs dépositions, pour voir s'ils persévèrent librement dans leurs déclarations. Ils les confirment tous encore : *Qui perseverantes in illis, eas expressè & spontè prout recitatæ fuerant, approbârunt.* Il veut de plus interroger lui-même le grand-maître, les principaux supérieurs, *præceptores majores*, de diverses provinces de France, de Normandie, du Poitou, des pays transmarins. Il envoie les personnes les plus vénérables interroger ceux des supérieurs que l'âge ou les infirmités empêchent de se rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur lise les dépositions faites par leurs confrères, afin qu'on sache s'ils en reconnoissent la vérité. Il ne veut sur-tout d'autre serment que celui de répondre librement & sans crainte, spontanément & sans coaction. Et le grand-maître & les supérieurs de diverses provinces déposent & confessent encore tous les mêmes choses, les répètent encore, & plu-

ſieurs jours après ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les notaires publics (1). Il ne lui faut rien moins que ces précautions pour reconnoître enfin qu'il s'eſt trompé ; c'eſt alors ſeulement qu'il révoque ſes menaces & la ſuſpenſe des évêques Français, & qu'il permet qu'on ſuive en France, pour le jugement des Templiers, les diſpoſitions de Philippe le Bel.

Laiſſons donc de côté tous ces prétextes, & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit ſeule arracher aux coupables.

Réſultat des aveux faits par les Templiers.

Le réſultat de ces aveux étoit que lors de leur réception, les chevaliers du Temple renioient Jéſus-Chriſt, fouloient aux pieds ſa croix, la couvroient de crachats; que le Vendredi-Saint étoit pour eux un jour ſpécialement conſacré à ces outrages; qu'ils ſubſtituoient au chriſtianiſme l'adoration d'une tête monſtrueuſe; qu'ils promettoient de ſe livrer les uns aux autres pour les jouiſſances les plus oppoſées à la nature; qu'ils jetoient aux flammes les enfans nés d'un Templier; qu'ils s'engageoient par ſerment à ſuivre ſans exception les ordres du grand-maître; à n'épargner ni ſacré ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'ordre, & ſur-tout à ne jamais violer les horribles ſecrets de leurs myſtères nocturnes, ſous peine des plus terribles châtimens. (*Voyez les pièces juſtificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des regiſtres.*)

En faiſant ces aveux, pluſieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la priſon & les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à paſſer dans d'autres ordres religieux; qu'ils n'avoient pas oſé, à cauſe de la puiſſance & des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confeſſé ſecrètement leurs crimes & en ont demandé l'abſolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes le plus ardent déſir d'être réconciliés à l'égliſe.

Vérité de ces aveux.

Clément V ne pouvant ſe refuſer à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes ſur les fréquentes trahiſons dont les princes chrétiens ont été la victime dans

(1) *Qui magiſter & præceptores Franciæ, terræ ultramarinæ, Normandiæ, Aquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipſis tribus cardinalibus præſentibus, quatuor tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad ſancta Dei evangelia ab eis corporaliter tacta, præſtito juramento quod ſuper præmiſſis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem; coram ipſis, ſingulariter, liberè ac ſpontè, abſque coactione qualibet & timore, depoſuerunt & confeſſi fuerunt.* (Epiſt. Clementis V, Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ, &c.)

ſeur guerre contre les Sarraſins. Il conſent que le jugement des Templiers ſe pourſuive. Cent quarante de ces chevaliers ſont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux, à l'exception de trois, qui diſent n'avoir point connoiſſance des crimes qu'on impute à leur ordre. Le pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des religieux & des gentilshommes Français. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les cardinaux & autres qu'il a nommés lui-même. Avec la même liberté, toujours mêmes aveux; le grand-maître & les chefs, en preſence du pape, les renouvellent pour la troiſième fois. Molay demande même qu'on entende un des frères ſervans qu'il a auprès de lui, & ce frère ſervant confirme encore tous ces aveux. Pendant pluſieurs années les informations continuent, ſe renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France ſeulement, il en réſulte plus de deux cents aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au ſynode de Londres, où deux mois conſacrés aux mêmes informations conſtatent les mêmes confeſſions, les mêmes infamies. C'eſt en conſéquence de ces aveux que l'ordre des Templiers eſt aboli dans ce royaume, & que le parlement diſpoſe enſuite de leurs biens. (*Valſingh. in Eduard II, & Ypodigm Neuſtr. apud Dupuy.*) Mêmes informations encore & mêmes réſultats dans les conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Piſe & à Florence, quoique dans ces conciles tout annonce des prélats très-empreſſés d'abſoudre ceux des Templiers qui réuſſiſſent à ſe juſtifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet ordre, il me ſemble que l'on n'a point aſſez peſé la multitude de ces aveux & la diverſité des nations qui les jugèrent. Ce feroit déjà un fait bien étrange dans l'hiſtoire, que deux cents de ces chevaliers entendus en France, & ſe donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs; ce feroit un forfait plus étrange encore, plus flétriſſant pour la nature humaine, que tant d'évêques, tant de gentilshommes, tant de magiſtrats & tant de ſouverains, (car dans ce jugement des Templiers ce ſont toutes ces claſſes qui concourent aux informations); ce feroit, dis-je, un forfait ſupérieur a toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus reſpectables dans la ſociété & chez tant de nations, euſſent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence, ou même que ces nations diverſes ſe fuſſent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais,

pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les évêques, les baillis-commissaires du roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les cardinaux & autres commissaires du pape Clément V, ou par lui-même; ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante; par tout ce qui reste des pièces authentiques sur ce fameux procès, il est impossible de ne pas convenir des précautions prises pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici l'abolition d'une société célèbre dans un bien autre genre. Les Jésuites ont été abolis, ils n'ont pas été jugés; pas un seul n'a été entendu dans leur cause : il n'existe pas un seul aveu contre leur ordre de la part de ses membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contr'eux les mêmes preuves.

Supposez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un ordre assez foible, assez vil pour mentir à ce point contre lui-même? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons de se donner des pères qui, s'ils n'étoient les plus monstrueux des coupables, seroient au moins les plus lâches des hommes?

Le vulgaire pourra se laisser prendre aux protestations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne distingue jamais de l'obstination du désespoir, la fermeté & la constance de la vertu. Il ne sait pas qu'un faux honneur a ses martyrs comme la vérité. Pendant trois ans Molay a persévéré dans ses aveux; trois fois au moins il les a renouvelés; lorsqu'enfin il s'avise pour la première fois de revenir contre ses déclarations, dans ses discours, ses gestes & sa voix, tout annonce un esprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir, troublé par le remords de son parjure actuel, bien plus que fatigué par le reproche de ses anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le mensonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'est pas même encore fixé sur le mensonge qu'il voudroit opposer à ses premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il se plaint hautement qu'on le juge pour les crimes d'un ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre; & il en a été jusqu'à la fin grand-maître, supérieur général. Sa défense en ce jour ne fait voir qu'un accusé réduit à la démence, *fatuus & non benè compos mentis.* (C'est l'expression des juges dans leur procès-verbal.) S'il reparoît encore, c'est pour offrir, avec toutes les expressions de la fureur, un *gage de bataille* à

quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre son ordre ; & lors de sa dernière réclamation, il meurt en protestant que ce qu'*il avoit dit contre son ordre* est faux ; que s'il a mérité la mort, c'est *pour avoir dit faux* contre son ordre, en présence du pape & du roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel historien reconnoîtra les protestations de l'innocence ? Bien moins encore ajouterons-nous foi à cette fable de Molay, appelant & Philippe le Bel & le pape Clément V à comparoître au jugement de Dieu dans l'espace d'un an & jour, & du roi & du pape mourant précisément la même année ; car l'histoire varie également & sur le jour & sur l'année où Molay subit son jugement (1).

Il est une dernière ressource en faveur de cet ordre. C'est la nature même & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accusent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes sont infames, plus il faut que cet ordre le fût devenu, pour avoir tant

---

(1) Suivant les uns, ce fut en 1311, suivant d'autres en 1312, suivant d'autres enfin en 1313. La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du grand-maître eut certainement lieu pendant que les commissaires envoyés par Clément V étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août 1309 jusqu'en mai 1311. pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année 1313, on citeroit en vain une protestation de l'abbé de Saint-Germain, contre l'exécution de deux Templiers sur un terrain dont il étoit haut justicier ; car la réponse à cette protestation est du mois de mars 1313, & Clément V ne mourut que le 20 avril 1314 ; ainsi la citation à l'*an & jour* seroit encore en défaut.

Bocace que l'on cite souvent sur la mort de *Molay*, eût-il fait mention de cette circonstance ? Quand on se prévaut des grands éloges que cet auteur donne à la constance du grand-maître & des autres Templiers exécutés dans le même temps, on ne fait pas assez attention qu'il commence par convenir que les Templiers étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cause de leurs immenses richesses ; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés ; qu'au lieu de faire la guerre eux-mêmes pour la défense des chrétiens, suivant leur obligation, ils se déchargeoient de ce devoir sur des hommes gagés ou des valets ; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au temps de Jacques *Molay*. Ce que Bocace ajoute ensuite sur la mort du grand-maître & des autres, ce qui excite son enthousiasme sur leur constance, est uniquement fondé sur ce qu'il dit avoir appris de son père qui étoit marchand, qui se trouvoit alors à *Paris*, & que l'on voit très bien n'avoir sur cet objet que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les pièces authentiques ou les procès-verbaux. Quand on peut les avoir, & quand il en existe encore en si grand nombre, c'est le plus sûr moyen d'asseoir son jugement. Cette marche, la seule satisfaisante, est celle du Traité de M. Dupuy sur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage est écrit avec la plus grande naïveté. L'auteur eût pu tirer un plus grand parti de ses preuves ; mais au moins fournit-il abondamment des pièces authentiques, abondamment d'extraits de procès-verbaux, pour qu'on puisse asseoir son jugement.

de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous ses crimes d'ailleurs, quelques infâmes qu'ils soient, quelques incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux mêmes avoient reçu leurs affreux mysteres. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, & jusqu'à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares, & d'une foule d'autres sectaires réfluès d'Orient en Occident dès le commencement du onzième siècle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers qui se fussent laissé entraîner dans toutes ces abominations; J'en vois à Paris même quelques-uns declarés innocens. Il s'en trouve en Italie un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les conciles de Mayence & de Salamanque ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille maisons que possédoit cet ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques-unes de leurs provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière devenue presque commune d'initier les chevaliers, le secret observé dans leur réception, dont ni princes, ni rois, ni homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi-siècle, ne permettent guère de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des juges; c'est-à-dire, que les deux tiers de l'ordre au moins avoient connoissance de ces abominations, & avoient négligé d'y apporter remède: *Quod omnes, vel quasi duæ partes ordinis, scientes dictos errores, corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute que les deux tiers des chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant, au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces ou de très-mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins que la grande partie des chevaliers étoient coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse ou par connivence; & dès-lors l'extinction absolue de l'ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite, & qui me paroît d'un très-grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe le Bel, à celle de Clement V. La plus grande partie de ces chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à

quelque temps de prison. La plupart vécurent dans un temps & dans différentes parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs & leurs tyrans. La conscience, l'honneur & bien d'autres motifs auroient dû engager à des retractations ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction; cependant de ces milliers de chevaliers entendus dans tant de royaumes differens, & qui presque par-tout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les retracte, & qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient ce donc que ces chevaliers? Si leurs aveux sont vrais, l'ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent; si leurs aveux sont faux, ils sont encore des monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philippe le Bel; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre! --- Oui, ils en descendent; oui, leurs prétentions ici ne sont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les presserions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces chevaliers, mais dans ceux des chevaliers que leur corruption antique & leur obstination & la haine du trône & de l'autel, ajoutée au vœu de la vengeance, doit rendre plus terribles aux rois & aux pontifes.

S'il falloit à présent tracer la génération des Franc-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas sans doute l'assurance de ceux qui ont cru voir le grand-maître Molay, dans sa prison même de la Bastille, créant les quatre *loges-mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi (1). Mais, en suivant les archives des Maçons mêmes, & tous les rapports de leur ordre avec celui des chevaliers du Temple, nous avons un

(1) C'est là ce que l'on trouve dans un almanach imprimé à Paris, sous le titre d'*Etrennes intéressantes* pour les années 1796 & 1797, Je ne sais d'ou l'auteur a tiré cette anecdote, ni d'ou il sait que le duc de Sudermanie, en sa qualité de grand maître de la loge mère du Nord, a trempé dans l'assassinat du roi son frère, par Ankostrom; mais quoique cet auteur paroisse assez instruit sur la maçonnerie, il se montre si ignorant sur d'autres objets, qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer sur une pareille autorité. Il fait entr'autres les Jésuites Franc-Maçons; il dit que les Jésuites empoisonnèrent *l'empereur Henri VII*, & cet empereur étoit mort plus de deux cents ans avant qu'il n'existât un Jésuite dans le monde. Cette fable des Jésuites Franc-Maçons est un artifice dont nous verrons les Illuminés se reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'imaginerent que pour donner le change sur leur secte & leur conspiration.

vrai droit de leur dire : --- oui, toute votre école & toutes vos loges sont venues des Templiers. Après l'extinction de leur ordre, un certain nombre de chevaliers coupables, échappés à la proscription, se réunissent pour la conservation de leurs affreux mystères. A tout le code de leur impiété, ils ajoutent le vœu de se venger des rois & des pontifes qui ont détruit leur ordre, & de toute la religion qui anathématise leurs dogmes. Ils se font des adeptes qui transmettent de génération en génération les mêmes systêmes d'iniquité, les mêmes sermens, la même haine & du Dieu des chrétiens, & des rois & des prêtres. Ces mystères arrivent jusqu'à vous, & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les sermens : voilà votre origine. L'intervalle des temps, les mœurs de chaque siecle ont bien pu varier une partie de vos symboles & de vos affreux systêmes ; l'essence en est restée ; les vœux & les sermens, la haine, les complots sont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Rapprochons en effet les dogmes, le langage, les symboles ; combien d'objets vont se montrer communs !

Dans les mystères des Templiers, l'initiant commençoit par opposer au Dieu qui meurt pour le salut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, disoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu créateur, qui n'est mort & ne mourra point*. A ce serment succédoit le blasphême contre le Dieu du christianisme. Le nouvel adepte étoit instruit à dire que le Christ ne fut qu'un faux prophête, justement condamné à la mort pour expier ses propres crimes, non ceux du genre humain : *Receptores dicebant illis quos recipiebant, Christum non esse verum Deum, & ipsum fuisse falsum prophetam ; non fuisse passum pro redemptione humani generis, sed pro sceleribus suis.* (Second article des aveux, voy. Dupuy, page 38.) Qui pourroit méconnoître à ce symbole, le maçonnique Jehovah & l'atroce interprétation du Rose-Croix sur l'inscription *Jésus de Nazareth, roi des Juifs* ?

Le dieu des Templiers, *qui ne meurt pas*, étoit représenté par une tête d'homme devant laquelle ils se prosternoient comme devant leur véritable idole. Cette tête se retrouve dans les loges de Hongrie, où la franc-maçonnerie s'est conservée avec le plus grand nombre de ses premières superstitions. (*Voy. le rapport de Kleiser à l'empereur Joseph II*) (1).

(1) Je n'ai point vu ce livre de Kleiser, que Joseph II avoit chargé de se faire recevoir, pour savoir enfin à quoi s'en tenir sur les maçons & les Illuminés. L'empereur fit lui même imprimer le rapport de Kleiser ; les maçons & les Illuminés absorbèrent tellement l'édition, qu'à peine

Cette

Cette même tête se trouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la cabale. Ils l'appellent l'être par excellence; ils la révèrent sous le nom de *Sum*, qui signifie *Je suis*. Elle désigne encore leur grand *Jéhovah*, la source de tout être. Elle est encore un des vestiges qui aident l'historien à remonter jusqu'aux Templiers.

Ces mêmes chevaliers, en haine du Christ, célébroient les mystères de leur *Jéhovah* plus spécialement le jour même du Vendredi-Saint : *præcipuè in die Veneris-Sancti*. La même haine assemble encore les arrière-Maçons *Rose-Croix* au même jour, suivant leurs statuts, pour en faire aussi plus spécialement le jour de leurs blasphêmes contre le Dieu du christianisme.

La liberté, l'égalité se cachoient chez les Templiers sous le nom de fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en frères !* étoit le cantique favori de leurs mystères, il est encore celui de nos maçons, & le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des frères, & à la mort même, celui des Templiers qui auroit révélé les mystères de l'ordre : *Injungebant eis per sacramentum ne prædicta revelarent sub pœnâ mortis.* Même serment chez nos Franc-Maçons, & mêmes menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore pour empêcher les profanes d'être témoin de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des frères armés, pour écarter les curieux; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appelée temple. (*Id.*) De là encore chez nos Maçons cet adepte appelé *frère terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des loges & pour en repousser les profanes. De là même cette expression si commune aux Franc-Maçons : *le temple est couvert*, pour dire : les sentinelles sont placées, nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir en liberté. De là cette autre expression : *il pleut*, c'est-à-dire, le temple n'est pas couvert, la loge n'est pas gardée, & nous pouvons être vus ou entendus.

Ainsi tout, jusqu'à leurs symboles (1), jusqu'à leurs lan-

échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'est de là que j'ai lu cette circonstance sur la conservation de cette tête dans les loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur secte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

(1) Il est sans doute une foule d'autres symboles qui ne viennent pas

gage, jusqu'à ces noms de *grand-maître*, de *chevaliers*, de *temple*, jusqu'à ces colonnes *Jakin* & *Boos*, qui décoroient le temple de Jérusalem, dont la garde est supposée avoir été commise aux Templiers ; tout dans nos Franc-Maçons trahit les enfans des chevaliers proscrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions-nous pas dans ces terribles épreuves, par lesquelles nos arrière-Maçons sont préparés à frapper d'un poignard le prétendu assassin de leur grand-maître ? Assassin qu'ils voient tous, comme les templiers, dans la personne de Philippe le Bel, qu'ils prétendent ensuite retrouver dans chaque roi. Ainsi avec tous les mystères du blasphême contre le Dieu du christianisme, se sont perpétués les mystères de la vengeance, de la haine & des complots contre les rois. Les Maçons ont raison de ne voir que leurs pères dans les Templiers proscrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas se transmettre plus fidellement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des observations qui ne laissent plus de subterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes sur les horreurs qui firent proscrire les Templiers. Suposons tout cet ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux puissances ; ce n'est pas comme exempts de ces crimes qu'ils sont reconnus par la secte, pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne se disent les enfans des Templiers que parce qu'ils croient très-fermement ces chevaliers coupables de la même impiété & des mêmes complots dont ils le sont eux-mêmes. C'est à ces crimes seuls, c'est à ces conjurations qu'ils reconnoissent leurs maîtres ; c'est uniquement comme impies, comme conspirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Sieyes, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, & tant d'autres connus tout-à-la-fois & comme grands adeptes de la franc-maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire ; à quel titre des hommes de cette espèce peuvent-ils reven-

---

des Templiers, telle que l'étoile flamboyante, la lune, le soleil, les étoiles. Les savans maçons, dans le journal secret de Vienne, attribuent ceux ci au fondateur des Rose-Croix, appelé frère de *Rose-Croix*. Celui ci est un moine du treizième siècle, qui avoit apporté d'Egypte ses mystères & sa magie. Il mourut après avoir initié quelques disciples, qui firent long temps bande à part, & enfin se joignirent aux Franc-Maçons, dont ils font aujourd'hui un des arrière grades. Ou pour mieux dire, il ne reste aujourd'hui à cet arrière-grade que le nom & les études magiques des anciens Rose-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres symboles tirés du firmament. Tout le reste s'est confondu avec les mystères & les complots maçonniques.

diquer pour leurs ancêtres les chevaliers du Temple, si ce n'est parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne sont pas autre chose que la haine du trône & de l'autel ? Lorsque ce Condorcet unissant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'histoire, combinant toutes les ruses du sophisme, s'efforce d'exciter notre reconnoissance pour *ces sociétés secrètes destinées à perpétuer sourdement & sans danger parmi quelques adeptes*, ce qu'il appelle *un petit nombre de verités simples, comme de sûrs préservatifs contre les préjugés dominateurs ;* lorsqu'il ne voit dans la révolution française que le triomphe si long-temps préparé, si long-temps attendu par ces *sociétés secrètes ;* lorsqu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces sociétés,* ce même ordre de Templiers dont la destruction n'est pour lui que l'effet de la *barbarie & de la bassesse* (Esquisse des progrès, &c. époque 7), sous quel jour ces chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inspirer un si vif intérêt ? Pour lui, les sociétés secrètes qui méritent notre reconnoissance, sont celles de ces prétendus sages, « indignés » de voir les peuples opprimés jusques dans le sanctuaire de » leur conscience par *des rois, esclaves superstitieux ou politi-* » *ques du sacerdoce.* Ces sociétés sont celles de ces hommes » prétendus *généreux*, qui osent examiner les fondemens de la » puissance ou de l'autorité, qui révèlent au peuple cette » grande vérité, que *leur liberté est un bien inaliénable ; qu'il* » *n'y a point de prescription en faveur de la tyrannie, point* » *de convention qui puisse irrévocablement lier une nation à* » *une famille ; que les magistrats, quels que soient leurs titres,* » *leurs fonctions, leur puissance, sont les officiers du peuple,* » *ne sont pas ses maîtres ; qu'il conserve le pouvoir de leur re-* » *tirer leur autorité émanée de lui seul, soit quand ils en ont* » *abusé, soit même quand il cesse de croire utile à ses intérêts* » *de la leur conserver ; qu'enfin il a le droit de les punir comme* » *de les révoquer* ». (Id. époque 8.)

C'est de tous ces principes de la révolution française, que Condorcet veut reconnoître au moins le germe dans les *sociétés secrètes,* qu'il nous donne comme les bienfaitrices des nations, & comme préparant les triomphes des peuples sur l'autel & sur le trône. Tout ce qu'il fait & tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces sociétés secrètes n'est donc dû qu'à l'espoir de nous montrer un jour chez eux les principes, les vœux & les moyens qui à la longue amènent les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la société secrète des Templiers, n'est donc que

dans l'eſpoir de retrouver chez eux toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur contre les prêtres & les rois.

Le ſecret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réſerve ; il leur eſt échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les tranſports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appelé les frères ; ils ſe sont écriés : « Franchiſſez tout-à-coup les ſiècles, & amenez les nations aux perſécutions de *Philippe le Bel.* --- *Vous qui êtes ou n'êtes pas Templiers*, --- aidez un peuple libre à ſe bâtir en trois jours, & pour toujours, le temple de la vérité. --- *Périſſent les tyrans !* & que la terre en ſoit purgée » ! (*Voyez Bonneville*, *Eſprit des Religions*, *pages* 156, 157, 175, *&c.*)

Voilà donc ce que c'eſt pour les profonds adeptes, que ces noms myſtérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des révolutions, leur rappelle les rois à immoler, & le ſecond les hommes unis par le ſerment de purger la terre de ſes rois. C'eſt là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres* & leur bâtir le *temple* de la vérité ! Long-temps j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux proſcrits ; mais quels crimes leur prêtera l'hiſtoire, qui ne ſoient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la révolution ? C'eſt lorſqu'ils s'enhardiſſent, s'animent aux forfaits qui renverſent & l'autel & le trône ; c'eſt alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins ſe rappellent le nom, l'honneur des Templiers à ſoutenir, & leurs vœux, leurs ſermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que ſont aujourd'hui nos Maçons Jacobins ; leurs myſtères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'eſt plus à nous qu'il faut répondre pour repouſſer l'accuſation, c'eſt aux profonds adeptes de la maçonnerie & du jacobiniſme ; c'eſt aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit, il n'en reſteroit pas moins conſtant que les myſtères des arrière-loges ſont tous dans cette haine des autels & des trônes, & tous dans ces ſermens de la rebellion & de l'impiété, dans leſquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en ſeroit pas moins conſtant que ce vœu du profond jacobiniſme, ce ſerment d'écraſer & l'autel & le trône, ſont le dernier myſtère des arrière-Maçons ; qu'ils ne ſe ſont donné les Templiers pour pères ou pour inſtituteurs, que parce qu'ils ont vu ou voulu voir dans les anciens myſtères de ces fameux proſcrits, tous les principes, tous les vœux & tous les ſermens de la révolution.

CHAPITRE XIII.

Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine ; vrai fondateur de l'Ordre ; véritable & première origine de leurs mystères & de tous leurs systêmes.

LES savans adeptes de la maçonnerie ne se sont point trompés, en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit constante par les rapports de leurs mystères avec ceux de ces chevaliers ; mais il restoit encore à expliquer d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le systême de leur impiété. Cette observation n'a point échappé à ceux des frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs mystères que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour savoir si, avant les Templiers eux-mêmes, il n'existoit point en Europe quelques-unes de ces *sociétés secrètes*, dans lesquelles ils pussent reconnoître leurs ancêtres. Ecoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le sophiste Condorcet ; le résultat de ses recherches n'est encore qu'annoncé ; la mort a prévenu le développement de ses idées, dans le grand ouvrage qu'il méditoit sur les progrès de *l'esprit humain*, & dont ses admirateurs n'ont publié que le plan général, sous le titre d'*Esquisse d'un tableau historique ;* mais dans cette esquisse même, nous en trouvons assez pour dissiper un reste de nuage, pour percer à travers le voile que la secte ne croyoit pas encore devoir absolument lever. Je mettrai sous les yeux du lecteur le texte de ce fameux adepte ; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des mystères & de tous les systêmes maçonniques, pour en découvrir le véritable esprit dans toute son étendue.

« Dans le midi de la France, dit l'adepte Maçon & philosophe, des provinces entières se réunirent pour adopter une doctrine plus simple, un christianisme plus épuré, où l'homme soumis à la divinité seule, jugeroit, d'après ses propres lumières, de ce qu'elle a daigné révéler dans les livres émanés d'elle.

» Des armées fanatiques, dirigées par des chefs ambitieux, dévastèrent ces provinces. Les bourreaux conduits

» par des légats & des prêtres, immolèrent ceux que les
» soldats avoient épargnés; on établit un tribunal de moines,
» chargés d'envoyer au bûcher quiconque seroit soupçonné
» d'écouter encore sa raison.

» Cependant ils ne purent empêcher cet esprit de liberté
» & d'examen de faire souvent des progrès. Réprimé dans
» le pays où il osoit se montrer, où plus d'une fois l'into-
» lérante hypocrisie alluma des guerres sanglantes, il se re-
» produisoit, il se répandoit en secret dans une autre con-
» trée. On le retrouve *à toutes les époques*, jusqu'au mo-
» ment où, secondé par l'invention de l'imprimerie, il fut
» assez puissant pour délivrer une partie de l'Europe du joug
» de la cour de Rome.

» Déjà même il existoit une classe d'hommes qui, supé-
» rieurs à toutes les superstitions, se contentoient de les mé-
» priser en secret, ou se permettoient tout au plus de ré-
» pandre sur elles en passant quelques traits d'un ridicule
» rendu plus piquant par un voile de respect dont ils avoient
» soin de le couvrir ».

En preuve de cet esprit philosophique, c'est-à-dire, de cette impiété qui avoit dès-lors ses prosélytes, Condorcet cite à cette époque l'empereur Frédéric II, son chancelier Pierre de Vignes, le livre intitulé *Des trois imposteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace; & c'est alors enfin qu'il ajoute ces paroles déjà citées dans le chapitre précédent, mais qu'il est essentiel de répéter ici : « Nous exa-
» minerons si dans un temps où le prosélytisme philosophi-
» que eût été dangereux, il ne se forma point de *sociétés*
» *secrètes destinées à perpétuer, à répandre sourdement &*
» *sans danger parmi quelques adeptes un petit nombre de*
» *vérités simples, comme de sûrs préservatifs contre les*
» *préjugés dominateurs.*

» Nous chercherons si l'on ne doit pas mettre au nombre
» de ces sociétés cet ordre célèbre (celui des Templiers)
» contre lequel les papes & les rois conspirèrent avec tant de
» barbarie ». (*Esquisse d'un tableau*, &c. *époque* 7.

Je profite de cette indication de Condorcet; je sais tout ce que furent les *hommes du Midi*, dans lesquels il promet de chercher l'origine de ces sociétés secrètes. C'est toute cette horde des enfans de Manès, à travers bien des siècles, arrivé d'Orient en Occident, à l'époque de Frédéric second, répandu en France, en Allemagne, en Italie, en Espagne, C'est toute cette horde de sectaires connus sous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Bégards; sous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de basques, Cotereaux, Henriciens, Léonistes, Bulgares, & sous cent

autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis que les mœurs, & le trône & l'autel eussent eus en Europe jusqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverses branches ; j'y ai vu le monstrueux ensemble de tous les *Jéhovah* des loges maçonniques. Dans leur double principe se retrouve le double dieu des Maçons de la cabale, des Maçons martinistes. Dans la diversité de leurs opinions se trouve tout l'accord des Maçons éclectiques contre le Dieu du christianisme ; dans leurs principes mêmes se trouve l'explication de leurs plus infames mystères & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le démon, pour avoir droit de la prostituer. Tout se lie des Cathares aux Albigeois, aux chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons jacobins ; tout indique un père commun. Il se montre bien plus spécialement encore dans cette égalité & cette liberté désorganisatrices, qui ne connoissent d'obéissance due ni *aux puissances spirituelles*, *ni aux puissances temporelles* ; elles furent le caractère distinctif des Albigeois ; elle les désignoit au magistrat public, comme soumis aux lois portées contre la secte. Continuons à les suivre.

Dans leur temps de triomphe, & quand la multitude de ces sectaires leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les princes & l'église ne se fussent unis pour repousser ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la férocité des Roberspierre. Ils alloient abattant, comme les Jacobins, *les églises & les maisons religieuses, massacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne distinguant ni âge, ni sexe, comme les ennemis jurés du christianisme, détruisant tout, ravageant tout, dans l'état & l'église* (1).

---

(1) Tout ceci se trouveroit abondamment prouvé, si nous avions donné nos mémoires sur le jacobinisme du moyen âge. En attendant, on peut consulter sur les opinions de ces sectaires tout ce qui reste des auteurs contemporains, ou qui les ont suivi de près ; tels que *Glaber*, témoin de leur première apparition à Orléans, en 1017 ; *Reinier* ensuite, qui fut un de leurs adeptes pendant dix-sept ans ; *Philichdorf*, *Ebrard & Hermangard* qui vécurent avec eux. On peut voir aussi *St. Antonin*, *Fleuri*, *Colliers & Baronius*. Mais il faudroit sur-tout étudier les conciles qui condamnèrent la secte, combiner les décrets avec l'histoire, & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'état & l'église, pour écraser enfin des sectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient aussi à rien moins qu'à la destruction absolue de toute société civile, de tout christianisme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté désorganisatrices de tout empire, quand on sait que la preuve désignée aux juges pour l'application des decrets portés contre ces sectaires, consiste à voir si l'accusé est un de ceux qui soutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puissance spirituelle,

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces sectaires, alors ils rentroient dans leurs antres ou leurs loges, & ils se réduisoient aux sociétés secrètes. Alors ils

---

ni à la puissance civile; que personne n'a droit de punir aucun crime? Eh bien! c'est là précisément la doctrine désignée par le concile de Taragone, pour savoir si les fameux décrets des 3 & 4 conciles de Latran sont applicables à l'accusé: *Qui dicunt potestatibus ecclesiasticis vel secularibus non esse obediendum, & pœnam corporalem non esse infligendam in aliquo casu, & similia.* (Conc. Tarag an. 1241.) Comment prétendre encore que les fureurs de ces sectaires ne furent qu'une représaille de la croisade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette croisade porté précisément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulousain, sous le nom de Cotereaux, dans la Biscaye, sous le nom de Basques, & dans tous les pays désignés sous ces différens noms de *Brabantionibus & Aragonesibus, Navarris, Bascolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in christianos immanitatem exercent, ut nec ecclesiis nec monasteriis deferant, non viduis, non pupillis, non senibus & pueris, nec cuilibet parcant ætati aut sexui; sed more paganorum omnia perdant & vastent, &c.* (Conc. Lateran. 1179) Voilà pourtant le premier motif & le premier décret de cette croisade. Qu'ont fait de plus Robespierre & les autres Jacobins pour la mériter?

Il est inconcevable combien on s'est trompé sur ce décret, & sur celui qui fut encore rendu pour le même objet dans le quatrième concile œcuménique de Latran, année 1215. On a voulu y voir l'église déposant les souverains, absolvant les sujets du serment de fidélité, usurpant tous les droits de la puissance temporelle, tous ceux de la société civile. On a cru voir tout cela dans ces mêmes décrets, sans lesquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des souverains & de toute la société. Si j'avois eu le temps de rédiger mes recherches sur cet objet, l'église & ses conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'espère y suppléer au moins un jour par une dissertation spéciale; & l'on verra alors combien étrangement on s'est trompé sur ces décrets, faute de connoître l'histoire des temps où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent.---- Qu'on suppose aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du serment ordinaire sous le régime de féodalité, sommant ses vassaux de le suivre, de s'unir à lui & à ses Jacobins dans la guerre qu'ils font contre le roi, contre les lois, pour la destruction de toute société, de toute religion; est-il bien un seul homme sensé qui crût ces vassaux, en vertu de leur serment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de seconder sa conspiration antisociale? N'est-il pas évident, au contraire, qu'il n'est point de serment qui puisse lier des vassaux à soutenir une pareille guerre; qu'il n'est point de serment dont on ne soit absous, quand il ne peut être rempli qu'en renversant le trône du souverain, l'empire des lois & la base de toute société civile; que dans un pareil cas, c'est la cause du souverain, des lois, de la société qu'il faut défendre, malgré tous les sermens? Eh bien! je me charge de démontrer que les fameux décrets des conciles de Latran contre les Albigeois, ne sont pas autre chose que cette décision; que bien loin d'attaquer les souverains, ils furent précisément rendus pour les maintenir, eux, leur autorité, celle des lois & toute la société civile; que sans ces décrets, c'en étoit fait dès-lors des souverains & de tout l'empire des lois.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette dissertation; il en est

avoient aussi leurs sermens & leur doctrine occulte, leurs signes & leurs grades comme les arriere-Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils ne disoient aussi alors aux apprentis que la moitié de leur secret (1).

Nous pouvons désormais dispenser Cordorcet de ses recherches sur les sociétés secretes de ces fameux sectaires. Ce n'est pas là le grand mystere à dévoiler dans leur histoire ; nous savons qu'ils avoient leur serment, leurs signes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même, & surtout ces secrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ses enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces secrets dont la sœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la sœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéressant, c'est le rapport que Condorcet désigne entre les mysteres de ces fameux sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des sociétés secrètes de nos jours. Nous savons ce que furent ces sectaires du Midi, nous connoissons leur pere ; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'est pas honorable pour les adeptes. Elle nous montre tous les mysteres Maçonniques remontant, il est vrai, à une antiquité de seize siècles ; mais si cette origine est vraie, à quelle source va-t-elle nous montrer celles des Franc-Maçons ? Toute l'histoire a parlé clairement : le vrai pere des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares, Cotereaux & Patarins, de toutes ces sectes du Midi désignées par Condorcet, c'est l'esclave vendu à la veuve du Scythien ? c'est l'esclave *Curbique*, plus généralement connu sous le nom de *manès*. Ce n'est pas notre faute, c'est à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre,

---

une entr'autres que je n'oublierois pas. Je sais qu'il est des hommes assez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'église anglicane, & lui donner des preuves de son antiquité. Telle est entr'autres la prétention de l'éditeur anglais de la traduction de l'Histoire-Ecclésiastique par Mosheim. (*Voyez ses notes sur l'article Vaudois & Albigeois*) Quoique la cause de l'église anglicane ne soit pas la mienne, je ferai mieux pour elle que tous ces maladroits ; je la vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, soit avant, soit après Henri VIII, leurs principes désorganisateurs, & qu'il n'y eut jamais entr'elle & les Albigeois le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux Jacobins & aux sociétés secrètes de Condorcet d'avoir des ancêtres de cette espèce & de s'en glorifier.

(1) *Est valdè notandum quod ipse Johannes & complices sui non audent revelare prædictos errores credentibus suis, ne ipsi discedant ab eis. ---- Sic tenebant Albanenses, exceptis simplicioribus quibus singula non revelabantur* (Reinier, *de Catharis Lugduni & Albanens.*) Voilà précisément les secrets des premières & arrière-loges maçonniques, des simples dupes & des adeptes consommés.

s'il faut pour retrouver le pere des loges maçonniques & de tous leurs misteres, remonter tout de même au berceau de cet esclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine, mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet esclave indigné des liens qui garrotterent son enfance, cherchant à se venger sur la société même de la bassesse de son premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'esclavage; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'espece humaine. Il n'a pas osé dire : Le premier Jacobin Franc-Maçon fut un esclave; mais il nous a montré les enfans de Curbique dans les sectaires du Midi, dans les Templiers; il a montré les freres héritiers de ces sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons; c'étoit en dire assez pour ne leur donner à tous qu'un même pere.

Gardons-nous cependant d'affirmer sur cette simple preuve. Si les mysteres de la maçonnerie remontent à Manès, s'il en est le vrai père, s'il est le fondateur des loges, c'est d'abord à ses dogmes, c'est ensuite à la ressemblance, à la conformité des secrets, des symboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur se prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en résultera n'est pas indifférente pour l'histoire; elle est sur-tout d'un bien grand intérêt pour les chefs des empires.

1.° Quant aux dogmes d'abord, jusqu'à la naissance des Maçons éclectiques, c'est-à-dire, jusqu'à ce moment où les impies du siecle ont apporté dans les mysteres des loges tous ceux de leur déisme & de leur athéisme, on ne trouvera point dans le vrai code maçonnique d'autre dieu ou d'autre *Jehovah* que celui de Manès, ou l'être universel divisé en dieu bon, en dieu mauvais. C'est celui du Maçon cabaliste, des anciens Rose-Croix; c'est celui du Maçon martiniste, qui semble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il est ici quelque chose d'étonnant, c'est que dans un siecle où les dieux de la superstition devoient faire place à tous les dieux des sophistes modernes, celui de Manès se soit encore soutenu dans tant de branches maçonniques.

2.° De tout temps les folies de la cabale, de la magie, fondées sur la distinction de ce double dieu, sont venues se mêler aux loges maçonniques; Manès faisoit aussi des magiciens de ses élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipsis volutatur.* (Centur. Magd. ex August.)

3.° C'est sur-tout de Manès que provient cette fraternité religieuse, qui pour les arriere-adeptes n'est que l'indifférence de toutes les religions. Cet hérésiarque vouloit avoir pour lui les hommes de toutes les sectes; il leur prêchoit à toutes qu'elles arrivoient toutes au même objet; il promettoit de

les accueillir toutes avec la même affection. (*Voy. Baronius, in Manet.*)

4.° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe surtout de rapprocher du code des arriere-Maçons, ce sont les principes de toute égalité, de toute liberté désorganisatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des princes & des rois, des supérieurs & des inférieurs, l'hérésiarque disoit à ses adeptes : Que toute loi, toute magistrature est l'ouvrage du mauvais principe : *Magistratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & constitutæ sunt.* (Voyez Centur. Magdeb t. 2 in Manet.)

5.° Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il disoit que tout appartient à tous, que personne n'a droit de s'approprier un champ, une maison : *Nec domos, nec agros, nec pecuniam ullam possidendam.* (Ibid. ex Epiph. & August.)

Cette doctrine devoit souffrir des modifications dans les loges, comme chez les disciples de Manès. Sa marche conduisoit à l'abolition des lois & de tout christianisme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la superstition & du fanatisme ; nos sophistes modernes devoient donner à ses systêmes une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'autel & le trône devoient en être également victimes ; l'égalité, la liberté contre les rois & contre Dieu, pour les sophistes tout comme pour Manès, sont toujours le dernier terme des mysteres.

6.° Mêmes rapports dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds secrets. Les noms ont changé ; mais Manès avoit ses *croyans*, ses *élus*, auxquels vinrent bientôt se joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'est-à-dire, les absolument libres, parce qu'il n'y avoit pour eux aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. (*Hieron. præm. dial. cont. Pelag.*) Ces trois grades répondent à ceux d'apprenti, de compagnon & de maître parfait. Celui *d'élu* a conservé son nom dans la maçonnerie, mais il est devenu le quatrieme.

7.° Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable serment lioit les enfans de Manès au secret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *croyans*, St. Augustin n'étoit pas arrivé au secret des *élus*. *Jura, perjura, secretum prodere noli.* Jure, parjure-toi, mais garde ton secret ; c'étoit là leur devise. (*Aug. de Mani.*)

8.° Même nombre encore, & presque identité de signes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le signe*, *l'attouchement* & *la parole* ; les Manichéens en avoient trois aussi, celui de la parole, celui de l'attouchement & celui du sein : *Signa oris, manuum & sinûs.* (Centur. Magd. ex Aug.)

Celui du ſein etoit d'une indécence qui l'a fait ſupprimer; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres ſont reſtés dans les loges.

Tout Maçon qui veut ſavoir ſi vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir ſi vous le toucherez en adepte. C'étoit préciſément au même ſigne que les Manichéens ſe reconnoiſſoient en s'abordant, & ſe felicitoient d'avoir vu la lumiere : *Manichæorum alter alteri obviàm factus, dexteras dant ſibi ipſis ſigni cauſâ, velut à tenebris ſervati.* (Ibid. ex Epiph.)

9.° Si nous pénétrons à préſent dans l'intérieur des loges maçonniques, nous y verrons par-tout les images du ſoleil, de la lune, des étoiles. Tout cela n'eſt encore que les ſymboles de Manès, & de ſon dieu bon qu'il faiſoit venir du ſoleil, & de ſes eſprits qu'il diſtribuoit dans les étoiles. Si celui qui demande à être initié n'entre encore aujourd'hui dans les loges qu'avec un bandeau ſur les yeux, c'eſt qu'il eſt encore ſous l'empire des ténebres dont Manès fait ſortir ſon dieu mauvais

10.° Je ne ſais s'il eſt encore des adeptes Franc-Maçons aſſez inſtruits ſur leur généalogie, pour ſavoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable ſur laquelle eſt fondée toute l'explication des arriere-grades. Mais c'eſt ici plus ſpécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le grade de maître, tout appelle le deuil & la triſteſſe; la loge eſt tendue en noir; au milieu eſt un catafalque porté ſur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire tout autour, les adeptes dans un ſilence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres ſont cenſées repoſer dans ce cercueil. L'hiſtoire de cet homme eſt d'abord celle d'Adoniram, elle devient enſuite celle de Molay dont il faut venger la mort par celle des tyrans. L'allégorie eſt menaçante pour les rois, mais elle eſt trop ancienne pour ne pas remonter plus haut que le grand-maître des Templiers.

Toute cette décoration ſe retrouve dans les anciens myſtères des enfans de Manès; cette même cérémonie eſt préciſément celle qu'ils appeloient *Bema*. Ils s'aſſembloient auſſi autour d'un catafalque élevé ſur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proportionnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui repoſoit ſous ce catafalque. Mais ces honneurs étoient tous adreſſés à Manès; c'étoient ſa mort qu'ils célébroient. Ils conſacroient à cette fête préciſément le temps où les chrétiens célèbrent la mort & la réſurrection de Jéſus-Chriſt (1).

(1) *Plerumque Paſcha nullum celebrant ... ſed Paſcha ſuum, id eſt,*

C'eſt un reproche qui leur fut ſouvent fait par les chrétiens ; & aujourd'hui c'eſt encore celui que je vois faire aux Maçons *Roſe-Croix*, ſur l'uſage où ils ſont de renouveler leurs funèbres cérémonies préciſément au même temps. (*Voyez M. le Franc, grade de Roſe-Croix* (1).

11.° Dans les jeux maçonniques, les mots myſtérieux renfermant tout le ſens de cette cérémonie, ſont *Mac Benac*. L'explication littérale de ces mots, ſuivant les Maçons, eſt celle-ci : *la chair quitte les os.* Cette explication reſte elle-même un myſtère, que le ſupplice de Manès explique très-naturellement. Cet héréſiarque avoit promis de guérir par ſes prodiges l'enfant du roi de Perſe, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune prince mourut, Manès fuit; mais il fut enfin découvert & ramené au roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roſeaux. (*Epiph. Baronius, Fleury, &c.*) Voilà aſſurément l'explication la plus claire du *Mac Benac*, *la chair quitte les os* : il fut écorché vif (2).

12.° Il n'eſt pas juſqu'à la circonſtance de ces roſeaux qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Roſe-Croix commencer leurs cérémonies par s'aſſeoir triſtement en ſilence & par terre, ſe lever enſuite & marcher en portant de longs Roſeaux. (*Voyez M. le Franc, grade de Roſe-Croix.*) Tout cela s'explique encore, quand on ſait que c'eſt préciſément dans cette poſture que ſe tenoient les Manichéens, affectant de s'aſſeoir ou même ſe coucher ſur des nattes faites de *roſeaux*, pour avoir toujours préſente à l'eſprit la manière dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron. &c.*) Cet uſage les fit nommer *Matarii.*

La véritable hiſtoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exal-

---

diem quo Manichæus occiſus, quinque gradibus inſtructo tribunali, & pretioſis linteis adornato, ac in promtu poſito, & objecto adorantibus, magnis honoribus proſequuntur. (Aug. contra epiſt. Manich.)

(1) Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Roſe-Croix étoit le Vendredi-Saint; ce ſeroit une erreur; ſuivant leurs ſtatuts, c'eſt le Jeudi Saint qu'ils doivent s'aſſembler, préciſément encore pour oppoſer, comme enfans de Manès, la pâque maçonnique à celle des chrétiens.

(2) Si l'on diſoit que dans ce grade tout paroît fondé ſur Adoniram & le temple de Salomon, je répondrois, oui, quant aux mots; mais quant aux choſes, il n'y a rien dans l'hiſtoire de Salomon & du temple ſur cette mort d'Adoniram. Tout eſt allégorique; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le *Mac Benac* eſt inapplicable aux chevaliers du Temple. Toute la cérémonie ſe retrouve d'ailleurs bien long temps avant eux; ils ont pu changer la fable conformément à leur profeſſion; ils ont laiſſé les choſes, & le mot eſſentiel, le *Mac Benac* qui rapporte tout à Manès.

tent, & tout ce ſoin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable aſſurément, ſi on ne pouvoit pas lui reprocher d'être excluſive. Les Maçons ont ſemblé mériter ce reproche; c'eſt encore un vrai reſte des Manichéens. Très-empreſſés à ſecourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent : *Quin & homini mendico, niſi Manichæus ſit, panem & aquam non porrigunt.* (Auguſt. de morib. Manich. & contrà Fauſt.)

Nous pourrions obſerver encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zèle pour la propagation de leurs myſtères. Les adeptes du jour ſe glorifient de voir leurs loges répandues dans tout l'univers. Tel étoit auſſi l'eſprit propagateur de Manès & de ſes adeptes. Addas, Herman & Thomas allèrent par ſes ordres établir ſes myſtères, l'un en Judée, le ſecond en Egypte, le troiſième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perſe & en Méſopotamie. Il eut enſuite douze apôtres, & même vingt-deux, ſuivant quelques hiſtoriens. En très-peu de temps on vit ſes adeptes, comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus ſur toute la terre. (*Cent. Magdeb. ex Epiph.*)

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les arrière-grades de la franc-maçonnerie tout fondés ſur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des rois qui l'avoient fait écorcher, de ces rois d'ailleurs, ſuivant ſa doctrine, tous établis par le *mauvais génie*; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir ſur les ruines du chriſtianiſme. Les Templiers inſtruits par des adeptes répandus en Paleſtine & en Egypte, ſubſtituèrent à Manès leur grand-maître Molay, comme objet de leur vengeance; l'eſprit des myſtères & de l'allégorie reſta le même. C'eſt toujours les rois & le chriſtianiſme à détruire, les empires & les autels à renverſer, pour rétablir *l'égalité & la liberté* du genre humain.

Ce réſultat n'eſt rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons; il leur montre pour père de leurs loges & de tout leur code d'égalité, de liberté, un eſclave écorché vif pour ſes impoſtures. Quelque humiliante que ſoit cette origine, ce n'en eſt pas moins là qu'aboutit la ſeule marche à ſuivre pour retrouver la ſource de leurs myſtères. Leurs arrière-ſecrets ſont tous fondés ſur cet homme à venger, ſur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troiſième grade; tout ce troiſième grade n'eſt qu'une répétition ſenſible & évidente du *Bema* des élus de Manès; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de ſupplice infligé à Manès; tout remonte juſqu'à cet eſclave de *la veuve*

du Scythien (1); on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de semblable au grade de *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Manichéens, si ce n'est dans ce *Bema* lui-même; c'est donc jusques là qu'il faut remonter, & c'est là qu'il faut s'arrêter pour retrouver la source des mystères maçonniques.

Le silence des plus savans Maçons sur cette origine prouve bien qu'elle est humiliante, mais il ne prouve pas absolument qu'elle leur soit inconnue. Il est bien difficile au moins qu'ils aient si souvent commenté dans leurs mystères de la cabale le *Jehovah* de Manès, divisé, comme le leur, en dieu bon & mauvais, sans connoître le grand auteur de ce systême, ou celui dont le nom est resté à la secte du double dieu; sans reconnoître ce Manès si fameux d'ailleurs, comme exercé lui-même dans tous les mysteres de la cabale ou de la magie & de l'astrologie.

Il est bien difficile que le héros des Martinistes n'ait pas vu que son apocalypse étoit celle de ce même hérésiarque. Il est bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des sociétés secretes, rapprochant de si près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'histoire lui disoit, que les Albigeois & toutes leurs diverses branches (dont il faut pourtant distinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens*; que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers sont précisément celles qu'on attribuoit aux Manichéens; que toutes ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit les principaux adeptes de la Maçonnerie, des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de substituer aux mysteres de la religion chrétienne les erreurs des Manichéens & des Perses*, il est bien plus difficile encore de penser que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs mysteres. (*Voyez les observations de M le Franc sur l'Histoire générale & particuliere des légions, chap. premier.*)

Cependant il peut se faire que l'histoire des Templiers & de leur grand-maître, devenue plus intéressante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétrissante.

---

(1) Cette circonstance n'expliqueroit-elle pas encore un usage des Maçons? Lorsqu'ils se trouvent dans quelque danger, & qu'ils espèrent pouvoir être entendus par quelques frères, pour s'en faire connoître & les appeler au secours, ils élèvent les mains sur la tête, en criant: *A moi les enfans de la veuve.* Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le savoient, & toute l'histoire le répète: Manès fut adopté par cette veuve du Scythien; il fut l'héritier des richesses qu'elle avoit reçues de son mari *A moi les enfans de la veuve* désigne donc encore bien naturellement les disciples de Manès.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches, étoit bien moins d'humilier tous les freres que de leur dévoiler les pieges d'une secte si justement flétrie dès les premiers jours de son existence. Notre objet est sur-tout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la religion & les empires à constater le grand objet d'une société secrete, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une société dont on ne peut douter d'abord que le secret ne soit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la maçonnerie, dans ces mots *égalité & liberté;* d'une société dont les derniers mysteres ne sont que l'explication de ces mots dans toute l'étendue que la révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un esclave pour ses fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté;* le ressentiment de son premier état lui fait croire que le démon seul a pu être l'auteur de ces empires, où l'on trouve des maîtres & des serviteurs, des rois & des sujets, des magistrats & des citoyens. Il fait de ces empires l'ouvrage du démon, & laisse à ses disciples le serment de les détruire. Il se trouve en même temps héritier des livres & de toutes les absurdités d'un philosophe, grand astrologue & magicien fameux; de ces absurdités & de tout ce que lui a dicté sa haine contre les distinctions & les lois de la société, il compose le code monstrueux de sa doctrine. Il se fait des mysteres, distribue ses adeptes en différens grades; il établit sa secte. Trop justement puni pour ses impostures, il leur laisse en mourant son supplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les rois. Cette secte s'étend en Orient & en Occident; à l'aide du mystere, elle se perpétue, se propage; on la retrouve à chaque siecle. Eteinte une premiere fois en Italie, en France & en Espagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient dans le onzieme siecle. Les chevaliers du Temple en adoptent les mysteres; leur extinction offre à la secte une nouvelle tournure à prendre dans ses jeux. La haine des rois & du Dieu des chrétiens ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs; les siecles & les mœurs varient les formes, modifient les opinions; l'essence reste; c'est toujours la prétendue lumiere de l'égalité & de la liberté à répandre; c'est toujours l'empire des prétendus tyrans religieux & politiques, des pontifes, des prêtres, des rois & du Dieu des chrétiens à renverser, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne souffrent ni la religion de Jésus-Christ, ni l'autorité des souverains. Les grades des mysteres se multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir; le dernier des sermens est toujours : haine au Dieu crucifié, haine aux rois couronnés.

Tel est le précis historique de la franc-maçonnerie, tel est

le fonds de ses secrets. Que le lecteur réunisse les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades maçonniques, toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus savans, des plus zélés Maçons sur leurs mysteres, toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même sur l'origine de leur société; je ne crois pas qu'il puisse rester le moindre doute sur le grand objet de cette institution. Que l'on médite ensuite la maniere dont nous nous sommes trouvé forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'esclave Curbique, & de nous arrêter à cet héréfiarque, pour retrouver dans lui & ses adeptes les vrais auteurs du code & des mysteres maçonniques; je ne crois pas qu'on puisse désormais hésiter sur leur premiere source.

Il nous reste à montrer comment ces mêmes mysteres devinrent pour les sophistes conjurés contre le Dieu du christianisme & contre tous les rois, le grand moyen de hâter leurs complots & d'amener la révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre sans renouveler nos protestations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons qui jamais ne furent admis aux derniers mystères de la secte. Admirons la sagesse de cette nation anglaise qui n'a rendu la maçonnerie si commune chez elle qu'en arrêtant les adeptes précisément au grade qu'on ne pouvoit franchir sans s'exposer à des explications dangereuses. Admirons-la sur-tout d'avoir su faire une vraie source de bienfaits pour l'état, de ces mêmes mysteres qui ailleurs ne récelent qu'une profonde conspiration contre l'état & la religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les Franc-Maçons avoient de menaçant pour les empires dans leurs arriere-loges; moins il nous en coûte de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une egalité bienfaisante & d'une liberté toujours soumise aux lois.

CHAPITRE XIV.

SIXIÈME DEGRÉ de la Conſpiration contre les Rois.

Union des Philoſophes & des Francs-Maçons.

Premiers obſtacles & propagation des Loges maçonniques

LA plupart des Franc-Maçons font aujourd'hui aux Ecoſſais l'honneur de regarder leur grande loge comme le berceau de toutes les autres. C'eſt là, nous diſent-ils, que les Templiers ſe réunirent pour la conſervation de leurs myſtères; c'eſt de là que la franc-maçonnerie paſſa en Angleterre, en France, en Allemagne & dans tous les autres empires. Cette opinion n'eſt pas ſans vraiſemblance quant à la forme (1) &

(1) Je dis *quant à la forme actuelle des loges*, non quant à la ſubſtance des myſteres, car il y a eu long-temps en Angleterre des Franc-Maçons qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecoſſe. C'eſt ce que nous voyons par un manuſcrit de deux cent ſoixante ans d'antiquité, conſervé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuſcrit eſt la copie de certaines queſtions écrites elles-mêmes, environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original date donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans, puiſque Henri VI mourut en 1471. (*Voyez Lettre de Locke ſur ce manuſcrit; illuſtrat. of Macon, by Will. Preſton.*)

Il eſt deux remarques importantes à faire ſur cet écrit. La première, que l'adepte interrogé ſur l'origine de la maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ſes importans ſecrets furent apportés en Europe par des marchands vénitiens qui revenoient de l'Orient (*comed ffyrſte fromme the eſte ynn venetta*); Locke ſoupçonne ici que dans ces temps d'ignorance *monacale*, les Maçons pourroient bien s'être trompés, & avoir pris les *Venitiens* pour les *Phéniciens*. Locke ne pouvoit guères plus mal choiſir ſon temps pour appuyer un pareil ſoupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les moines ſur tout avoient appris alors plus que jamais, par les croiſades, à diſtinguer les *Phéniciens* des *Vénitiens*, ſur-tout *Tyr* de *Veniſe*. Rien n'eſt plus ſimple que la réponſe de ce Franc-Maçon diſant à Henri VI que ſes myſtères ont été apportés d'*Orient* par les *Vénitiens*. Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en *Orient*. Il eſt très-naturel que les Vénitiens, ſi fameux en ce temps-là par leurs courſes & leur commerce en Orient, aient pris ces myſtères à la même ſource que les Templiers, dont l'hiſtoire n'étoit pas encore venue ſe mêler à toutes les loges maçonniques; mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la ſecte & ſes myſtères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La ſeconde obſervation que j'ai à faire ſur cet ancien manuſcrit, c'eſt qu'on y voit que même en Angleterre la franc-maçonnerie comprenoit

à la marche actuelle des mysteres; mais de quelque part qu'ils se soient répandus en Europe, il est constant au moins qu'il y avoit des loges maçonniques en France & dans presque tous les autres empires, vers le commencement du siecle où nous vivons. En 1735, elles furent proscrites par un édit des états de Hollande; deux ans plus tard, Louis XV les défendit en France; & en 1738, Clément XII lança contre elles sa fameuse bulle d'excommunication, renouvelée par Benoît XIV. En 1748, les Francs-Maçons furent encore proscrits en Suisse par le conseil de Berne.

Par la nature même de ses mystères, cette association pouvoit résister long-temps encore à toutes ces foudres. Des hommes, dès long-temps instruits à se cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre que celle d'éviter l'éclat des assemblées nombreuses, pour se soustraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs dogmes que se trouvoit alors le plus grand obstacle à leur propagation. L'Angleterre, il est vrai, dégoûtée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de ses Lolhards, de ses Anabaptistes & des Presbytériens lui avoient fait sentir les conséquences, avoit purgé ses jeux de toute explication tendante au bouleversement des empires; mais il y restoit encore des adeptes que les principes désorganisateurs attachoient aux anciens mysteres. C'étoit plus spécialement cette espece d'adeptes qui conservoient le zele de la propagation; c'étoient ceux-là qui, jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le titre *d'égalité*, *de liberté* donné à ses épîtres, il n'alloit pas au fait.

Malheureusement pour la France & pour le reste de l'Europe, ce fut aussi cette même espece d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des mysteres. Leurs succès furent d'abord lents & insensibles. Il en avoit coûté à Vol-

---

alors tous ces systêmes de la cabale, de l'astrologie, de la divination, sciences toutes fondées sur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre *sans espérance comme sans crainte*, ce qui étoit aussi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies; l'art de faire consister la perfection, la vraie liberté à ne rien croire d'un état à venir, qui puisse nourrir l'espoir du juste, effrayer le méchant; & tout cela avec le langage universel des Franc Maçons. *The art of Wunderwerckynge, and of foresaynge thynge to come --- the skille of becommynge gude and parfyghte wythouten the holpynges of fere and hope; and the universal langage of Maconnes.* A travers tous les éloges de la franc maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument dont les Maçons se montrent si jaloux, si glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous disent sur la prétendue innocence de leurs mystères.

taire d'en venir aux principes déſorganiſateurs ; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à la multitude des citoyens, dans qui là religion réprimoit encore l'eſprit d'indépendance, & juſqu'à cet eſprit de curioſité, d'ardeur pour un ſecret qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un ſerment qui pouvoit ſe trouver un parjure.

En France ſur-tout il devoit en coûter à des hommes qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les ſouverains & l'état ſocial ; d'applaudir à des myſteres dont le dernier ſecret étoit celui de l'apoſtaſie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, enſuite les progrès des ſophiſtes en France, leverent ces obſtacles. Les Franc-Maçons avoient, ſuivant leur uſage, cherché à s'introduire dans l'eſprit d'un homme dont la protection les raſſurât contre l'indignation du ſouverain. Avec le tablier de Maçon, ils offrirent au prince de Conti le titre de grand-maître ſur les loges françaiſes. Le prince conſentit à ſe faire initier ; les myſteres furent pour lui ce qu'ils ſont pour tous ceux dont les ſentimens ſont trop connus pour leur parler d'une liberté & d'une égalité ſous laquelle leur rang & toute leur grandeur diſparoîtroient. Bien des princes & quelques ſouverains firent la même faute. L'empereur François I er voulut auſſi être Maçon ; il protégea les freres, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaiſoit de lui dévoiler, en reſpectant ſa piété. Frédéric II, roi de Pruſſe, fut auſſi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnerent tous leurs ſecrets contre le Chriſt ; ils ſe garderent bien d'oppoſer leur égalité, leur liberté aux droits d'un ſceptre qu'il étoit ſi jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas juſqu'aux princeſſes dont la politique des freres Maçons n'ait ſu ſe faire des protectrices, en les initiant aux petits myſteres de la fraternité. Marie-Charlotte, aujourd'hui reine de Naples, avoit cru ſans doute ne protéger dans eux que des ſujets fidelles ; elle demanda grace pour des freres proſcrits, & même en danger de ſubir le dernier ſupplice. Une médaille frappée en mémoire du ſignalé bienfait, la ſanté de cette auguſte reine ajoutée dans les repas maçonniques à celle du grand-maître, ſembloient le gage le plus infaillible de la reconnoiſſance des freres. Ils ſe multiplierent à l'ombre de ſes aîles. Quand la conſpiration a éclaté à Naples, les freres protégés ſe ſont trouvé autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les loges, & la tête de la reine protectrice étoit la premiere proſcrite.

Des ſeigneurs & des nobles, Maçons en très-grand nombre, étoient entré dans les loges & dans la même conſpiration ; la cour a dévoilé un arrière-complot, en vigueur duquel les nobles Jacobins Franc-Maçons & tous les autres nobles devoient

être massacrés, immédiatement après la famille royale, par les freres Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits que les historiens de la révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique dont tant de grands seigneurs ont été dupes. Les arriere-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mysteres qui ne menace que la religion. Leur association rassuroit les souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne dans des loges fréquentées par les amis naturels, & en quelque sorte par les alliés du trône. Cette politique des arriere-Maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fidelles serviteurs des rois servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mysteres; celui du prince de Conti persuada aisément à Louis XV qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches; on toléra les loges. Les sophistes & les progrès de l'impiété leur fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore & plus efficaces.

A mesure que se répandoient en Europe toutes ces productions dont Voltaire & le club d'Holbach vinrent à bout de l'inonder, les conquêtes des Franc-Maçons devoient très-naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux philosophes de se faire écouter par des hommes déjà tous disposés aux secrets des mysteres par ces productions antichretiennes, antiroyalistes, & de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les loges. La curiosité, secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit & l'esprit & le désir de la maçonnerie: ce fut là le grand service qu'elle dut aux sophistes du siecle.

De leur côté, les sophistes de l'impiété & de la rebellion ne furent pas long-temps à s'appercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mysteres dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les philosophes français se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des loges maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les freres lui avoient trop d'obligations, ils lui devoient un trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnoissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans Paris, qu'ils se mirent à préparer la plus pompeuse des fêtes, pour son admission aux mysteres. A quatre-vingts ans, Voltaire vit la lumiere. Quand il eut prononcé son serment, le secret qui le flatta le plus fut d'apprendre que les

adeptes, déformais fes frères, étoient depuis long-temps fes zelés difciples; que leur fecret confiftoit tout entier dans cette *égalité* & cette *liberté* qu'il avoit fi fouvent prêchées lui-même contre le Dieu de l'évangile & contre les prétendus tyrans. La loge retentit en ce jour de tant d'applaudiffemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau frere, & il fentit fi bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins croyant le vœu de fon orgueil & le vœu de fa haine accomplis, il lâcha ce blafphême : *Ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen.* La formule facrée des myfteres lui devint fi précieufe, que l'antique adepte Franklin ayant eu la baffeffe de lui préfenter fes enfans à bénir, il ne prononça fur eux que ces paroles, *égalité & liberté.* (Vie de Voltaire.)

Après toutes les preuves que nous avons données du fens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il eft encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Chrift, contre les rois, qu'il fe rappelle donc en quel fens Voltaire venoit alors lui-même de les expliquer aux Genevois; quelle étendue il favoit leur donner, alors fur-tout qu'il fut admis parmi les freres *égaux & libres*. Qu'il fe tranfporte à cette initiation; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut déformais d'autre preuve que la lifte des freres, pour concevoir l'objet de leurs myfteres. Là, fur la même ligne, fe trouvent fophiftes & Maçons, précifément tous ceux qui ont appelé la chûte de l'autel & du trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs décrets, tous ceux qui l'ont confommée par leurs forfaits. Là, fur la même ligne, & fous le nom de frères, font les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupuis, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blafphémateurs; là font encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau & Sieyes, tous les fameux confpirateurs : là font tout-à-la-fois dans une même loge, les adeptes d'Holbach & les adeptes de Philippe Egalité. D'où vient cet accord, & quel objet peut réunir tant de freres impies, tant de freres rebelles dans une même loge, fi ce n'eft l'identité de fecret dans leurs myfteres ? Et pourquoi ce concours de la part des fophiftes aux loges maçonniques, fi ce n'eft les fecours mutuels que doivent fe prêter les fophiftes & les Maçons !

Pour renverfer les trônes, il ne fuffifoit pas aux héros de l'Encyclopédie d'avoir contre le Chrift tous les impies de la cour, & des villes, & de toutes les claffes. Dans les Français fidelles à la religion, il reftoit encore autant de fujets fidelles à leur roi; dans l'ariftocratie des impies eux-mêmes, il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude atta-

choient les uns à la perſonne du ſouverain, les autres à l'exiſtence de la monarchie. Il étoit une force publique que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient oppoſer aux complots; il étoit une multitude de citoyens qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fuſſent les diſciples de l'impiété, le trône & les autels avoient encore pour eux la multitude. Les ſophiſtes ne voyoient pas leur triomphe ſur l'opinion publique aſſez complet; ils ſentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long-temps à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des loges maçonniques. Dès l'inſtant de leur initiation, il s'opéra dans les myſtères une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons Français que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martiniſtes ſeuls & quelques loges de la cabale, n'avoient pas encore changé les impiétés de l'eſclave Curbique pour celles de Voltaire. La véritable ſource des myſtères ſe retrouvoit encore dans les formes; mais c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'eſt à la réunion des Maçons aux ſophiſtes que ſe fit la métamorphoſe des arrière-Maçons duelliſtes, en Maçons athées, déiſtes ou panthéiſtes; c'eſt alors même que furent ajoutés aux anciens grades ceux où l'on ne voit plus dans les *chevaliers du Soleil & les Druides*, que les ſophiſtes de nos jours.

Soit enfans de Manès, ſoit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les arrière-loges même haine pour le Chriſt, même haine pour les ſouverains, même conſpiration. Pour faire triompher celle du club d'Holbach, les ſophiſtes n'avoient plus qu'à ſe donner les piques & les bras que pouvoit leur fournir le régime des loges maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France un bureau général ſous le nom de *Grand-Orient*, & ſous les ordres apparens du grand-maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correſpondance générale des loges. C'étoit en même temps le tribunal en dernier reſſort de tous les différens ou procès maçonniques, & le conſeil ſuprême dont les ordres ne pouvoient être violés ou éludés ſans en courir la peine des parjures. Près de ce tribunal réſidoient les envoyés, les députés des loges répandues dans les diverſes villes, chargés de tranſmettre les ordres & d'en notifier l'exécution. Chaque loge avoit ſon préſident, ſous le titre de vénérable, dont le devoir étoit tantôt de leur faire paſſer les lois du grand-orient, tantôt de diſpoſer les frères aux ordres qui leur arrivoient. Toutes les inſtructions ſe tranſmettoient, ou dans un langage énigmatique, Régime des Loges maçonniques.

ou par un chiffre ſpécial, ou par des voies ſecrètes. De crainte qu'un faux frère, ou même qu'un Maçon étranger à l'inſpection du grand-orient ne ſe mêlât aux vrais adeptes ſans en être connu, il étoit un mot d'ordre ſpécial changeant tous les ſemeſtres, & régulièrement envoyé par le grand-orient à toute loge ſous ſon inſpection.

Chaque partie de ce régime étoit compriſe ſous le ſerment de ne point révéler aux profanes les ſecrets de la Franc-maçonnerie. Chaque loge envoyoit par ſemeſtre ſes contributions, pour l'entretien de ce bureau central, & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau concerner l'intérêt général de la maçonnerie. Celles qui n'étoient pas ſous l'inſpection du grand-orient, n'en ſuivoient pas moins le même régime, ſous une mère-loge, qui ſe donnoit auſſi ſon grand-maître, & entretenoit la même correſpondance.

Toute cette partie de la conſtitution maçonnique étoit à peu-près connue de chaque frere; j'ai ſouvent répété qu'il n'en étoit pas ainſi des arriere-ſecrets. Le temps devoit venir où l'adepte le plus novice ne devoit pas ſe montrer pour la révolution moins zèlé que l'adepte conſommé. Il falloit pour cela remplir les premiers rangs ou les premieres loges de toute cette eſpece de jeunes inſenſés, de bourgeois ignorans, ou même de groſſiers artiſans que les impies ſéduiſoient chaque jour, ou de ceux qu'entraînoient les déclamations, les calomnies & toutes les voies de la corruption dirigées contre le clergé, contre le ſouverain, contre les riches & les puiſſans.

Avec des frères de cette eſpèce, on pouvoit, on devoit ſe paſſer même des arrière-myſtères. Sans leur en dire davantage, il ſuffiſoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité & liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes dont il ſeroit facile d'exciter l'enthouſiaſme & diriger les bras. Un chef dans chaque loge, ou bien très-peu d'adeptes en correſpondance habituelle avec le point central des conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'inſtant où les eſprits devoient ſe trouver diſpoſés à l'inſurrection, des objets, des perſonnes ſur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impoſſible d'organiſer en frères Maçons des loges de brigands, de diſtribuer d'avance les rôles des ſoldats, & même des bourreaux de la révolution. De ces loges reproduites par-tout, multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, juſques dans les villages, le même régime & les ordres du comité central pouvoient au même jour, au même inſtant, faire ſortir tous ces eſſaims d'adeptes, diſpoſés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un inſtant de baïonnettes, de piques, de torches & de haches; portant ſubitement par-tout, tous à-la-fois,

la terreur & le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à brûler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de la liberté; dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralysant tout à-la-fois, & la justice & la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout, & pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel empire, ne faisant que changer les loges souterraines en clubs de Jacobins, les adeptes en municipes; montrant enfin la révolution irrésistible, consommée, irréparable, dès l'instant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand orient

En disant les ressources que le régime & les ténèbres du secret maçonnique offroient aux complots des sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent, pour amener enfin & assurer leur révolution. Dès l'année 1776, le comité central de *l'Orient* chargea ses députés de disposer les frères à l'insurrection, de parcourir & visiter les loges dans toute l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment maçonnique, & de leur annoncer qu'il étoit temps enfin de le remplir par la mort des tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les provinces du Nord, étoit un officier de cavalerie, appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'emmenèrent à Lille. Le régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux conjurés de s'assurer sur-tout des frères qu'ils comptoient parmi les militaires; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté; mais la manière dont il s'en acquitta suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre l'objet de son apostolat, ainsi que plusieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me disoit ce digne militaire, notre loge » maçonnique; elle n'étoit pour nous, comme pour la plupart » des autres régimens, qu'un véritable jeu; les épreuves des » nouveaux arrivés nous servoient de divertissement; nos re» pas maçonniques charmoient nos loisirs & nous délassoient » de nos travaux. Vous sentez bien que *notre liberté & notre* » *égalité* n'étoient rien moins que la liberté & l'égalité des » Jacobins. La grande généralité & presque l'universalité des » officiers ont su le démontrer, quand la révolution est arri» vée. Nous ne pensions à rien moins qu'à cette révolution, » lorsqu'un officier de cavalerie, nommé Sinetty, fameux » Franc-Maçon, se présenta à notre loge. Il fut reçu en frère. » Il ne manifesta d'abord aucun sentiment contraire aux nô» tres. Mais peu de jours après, il invita lui-même vingt de

» nos officiers à une assemblée particulière. Nous crûmes qu'il » vouloit simplement nous rendre la fête que nous lui avions » donnée. Suivant son invitation, nous nous rendîmes à une » guinguette appelée la Nouvelle-Aventure. Nous nous at- » tendions à un simple repas maçonnique, lorsque le voilà » qui prend la parole en orateur qui a d'importans secrets à » dévoiler de la part du *grand-orient*. Nous écoutons ; --- ima- » ginez notre surprise, quand nous le voyons prendre tout- » à-coup le ton de l'emphase, de l'enthousiasme, pour nous » dire qu'il en est temps enfin ; que les projets si dignement » conçus, si long-temps médités par les vrais Franc-Maçons » doivent s'accomplir ; que l'univers enfin va être délivré » de ses fers ; que les tyrans appelés rois seront vain- » cus ; que toutes les superstitions religieuses feront place » à la lumiere ; que la liberté, l'égalité vont succeder à l'es- » clavage dans lequel l'univers gemissoit ; que l'homme enfin » va rentrer dans ses droits.

» Tandis que notre orateur se livroit à ces déclamations, » nous nous regardions les uns les autres comme pour nous » dire : Qu'est-ce donc que ce fou-là ? Nous prîmes le parti » de l'écouter pendant plus d'une heure, nous réservant d'en » rire librement entre nous. Ce qui nous paroissoit le plus ex- » travagant, c'étoit le ton de confiance avec lequel il annon- » çoit que désormais les rois ou les tyrans s'opposeroient en » vain aux grands projets ; que la révolution étoit infaillible ; » & qu'elle étoit prochaine ; que les trônes & les autels al- » loient tomber.

» Il s'apperçut sans doute que nous n'étions pas des Maçons » de son espèce, il nous quitta pour aller visiter d'autres loges. » Après nous être quelque temps divertis de ce que nous pre- » nions pour l'effet d'une cervelle dérangée, nous avions » oublié toute cette scène, quand la révolution est venue » nous apprendre combien nous nous étions trompés ».

En publiant ce fait, je sens tout le besoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonstances ; mais on sent aussi les raisons qu'il peut avoir lui-même pour n'être pas regardé par les frères comme ayant divulgué le secret des loges. Heureusement il existe plusieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres M. le comte de Martange, M. de Bertrix, M. le chevalier de Myon, tous anciens officiers du régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu surpris de trouver ici leurs noms, je ne crains pas de me voir démenti, lorsque j'invoquerai leur témoignage sur la mission de Sinetty, & sur la manière dont il la remplit ; lorsque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le roi, qui

les trompa alors ſur le compte de ce prétendu inſenſé. Ils étoient ſi éloignés de tout eſprit révolutionnaire ; ils connoiſſoient ſi bien les diſpoſitions des autres officiers français, ils croyoient voir l'autorité du roi ſi bien affermie, que ce fut là préciſément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères tout ce qu'il leur diſoit de la part de la mère-loge. Aujourd'hui que la révolution eſt venue diſſiper l'illuſion, je laiſſe l'hiſtorien & le lecteur méditer ſur un fait de cette importance. Les conſéquences s'en montrent d'elles-mêmes ; elles nous diſent tout ce que les frères ſophiſtes & Maçons réunis à Paris dans leur comité central, eſpéroient alors des adeptes choiſis & envoyés pour préparer toutes les loges à l'inſurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Sieyes d'établir dans le centre de la franc-maçonnerie un apoſtolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniſer ſimplement les loges françaiſes, mais l'univers entier. Établiſſement de la propagande maçonnique.

Ce Condorcet qu'on a vu jaloux de retrouver ſes frères dans les Albigeois, Patarins ou Catares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit ſans doute étudié leurs moyens(1).

(1) Quelques rapports que j'aie déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge & ceux de la révolution françaiſe, je crois devoir citer ici un monument hiſtorique peu connu, mais précieux. C'eſt une lettre écrite en 1243 à Gérald, archevèque de Bordeaux, par un nommé *Yvon* de Narbonne, & rapportee tout au long par Matthieu Paris, auteur contemporain. Dans cette lettre, *Yvon* raconte qu'accuſé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher ſon ſalut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, ſe donne à eux comme un homme perſécuté pour leur doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai frère ; & voici ce qu'ils lui découvrent :

« Depuis trois mois, dit il, j'étois au milieu d'eux, nourri, traité » ſplendidement & voluptueuſement, apprenant chaque jour contre la » foi bien des erreurs ou plutôt des horreurs auxquelles je ſemblois » conſentir. *A force de bienfaits, ils m'obligèrent de leur promettre* » *que déſormais par-tout où j'aurois occaſion de converſer avec les chré-* » *tiens*, je chercherois conſtamment à leur perſuader que la foi de » Pierre ne ſauvoit perſonne. *Auſſitôt qu'ils m'eurent arraché ce ſer-* » *ment*, ils commencèrent à me découvrir leurs ſecrets. Ils me dirent » entr'autres, que de diverſes villes de Toſcane & preſque de toutes » celles de la Lombardie, ils avoient *ſoin de faire paſſer à Paris des* » *diſciples dociles, qui devoient s'y former à toutes les ſubtilités de la* » *logique & aux queſtions théologiques, pour s'en ſervir à maintenir leurs* » *erreurs & à combattre la foi apoſtolique. Ils ont encore un grand* » *nombre de marchands, qu'ils envoient aux foires, avec la même in-* » *tention de pervertir les riches laïques & tous ceux avec qui ils ont oc-* » *caſion de manger ou de converſer. C'eſt ainſi que par la variété de leur* » *commerce, d'un côté ils s'enrichiſſent de l'argent d'autrui, & de l'autre* » *ils perverti ſſent les ames* ».

Voilà affurément une ſociété ſecrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on fait que cette ſociété eſt toute composée de Manichéens, ſoutenant que tous les hommes étant égaux & libres ne doi

Ce que l'histoire racontoit pour inspirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choisit pour les imiter, pour les surpasser même. Le zèle si commun aux adeptes, ne lui parut pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Sieyes pour fonder dans la maçonnerie même une vraie société d'apôtres Jacobins.

La loge établie à Paris, rue Coq-Héron, présidée par le duc de la Rochefoucault, étoit devenue plus spécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du grand-orient, c'est là que se tenoient les plus profonds conseils, c'est là sur-tout que Sieyes & Condorcet tenoient les leurs, avec ceux des frères dont le zèle étoit le plus connu : ce fut là aussi le berceau de ce nouvel apostolat nommé la propagande. Celui des auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est M. Girtanner. Il vivoit à Paris au milieu des sophistes & des Maçons; il vécut ensuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable observateur. Sa qualité de savant étranger, de médecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des frères. Ce qu'on va dire ici sur la propagande sera presque tout extrait des mémoires de cet auteur sur la révolution française.

« Le club de la propagande est très-différent du club appelé des Jacobins, quoique tous les deux se mêlent souvent » ensemble. Celui des Jacobins est le grand moteur de l'assemblée nationale. Celui de la propagande veut être le moteur du genre humain. Ce dernier existoit déjà en 1786; » les chefs en sont le duc de la Rochefoucault, Condorcet » & Sieyes ».

Pour l'honneur de ce malheureux duc de la Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la révolution au moins lui fit recon-

---

vent obéir *ni à la puissance spirituelle, ni à la puissance temporelle*, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une société de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Venise, & jusqu'à Vienne, toujours accueilli & traité par les frères, ne les reconnoissant & ne se faisant reconnoître *qu'à la faveur des signes qu'on lui donne toujours secrètement.* Semper in recessu accepi ab aliis ad alios inter signa (*Matt. Paris, Hist. Ang. an.* 1243.)

Cette lettre, il est vrai, est celle d'un adepte pénitent & fâché d'avoir dissimulé sa foi, déplorant toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable avec les frères, ne se consolant que par le bonheur qu'il a eu d'en dissuader plusieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence; mais ces circonstances deviennent une nouvelle preuve de sa sincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la société secrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, & la société secrète des arrière Maçons Jacobins de nos jours.

noître son erreur. Il s'étoit fait grand-maître de diverses loges maçonniques; il étoit l'instrument de Condorcet & de Sieyes, qui se servoient sur-tout de son argent pour la grande entreprise. Quand il vit la désorganisation de la France prête à succéder au regne des premiers constituans, son zèle pour la propagande se refroidit; il y renonça même; Condorcet & Sieyes en restèrent seuls chefs.

« Le grand objet du club propagandiste est d'établir un » ordre philosophique, dominant sur l'opinion du genre hu- » main. Pour être admis à cette société, il faut être partisan » de la philosophie à la mode, c'est-à-dire, de l'athéisme » dogmatique, ou bien ambitieux, ou mécontent du gou- » vernement. La premiere chose requise lors de l'initiation, » est la promesse du plus profond secret. On dit ensuite à l'as- » pirant que le nombre des adeptes est immense; qu'ils sont » répandus sur toute la terre; que tous sont sans cesse occupés » à découvrir les faux frères pour se délivrer d'eux, & se » défaire de ceux qui trahiroient le secret. L'aspirant doit pro- » mettre de n'avoir lui-même point de secret pour les frères, » de défendre toujours le peuple contre le gouvernement, de » s'opposer constamment à tout ordre arbitraire, de faire tout » ce qui dépendra de lui pour introduire une tolérance géné- » rale de toute religion.

» Il y a dans cette société deux sortes de membres, » les contribuables & les non-payans. Les premiers fournissent » au moins trois louis d'or par an, & les riches doublent » la contribution. Le nombre des payans est d'environ cinq » mille; tous les autres s'engagent à propager par-tout les » principes de la société & à tendre toujours à son objet. » Ces derniers sont au moins cinquante mille.

» En 1790 il y avoit dans la caisse générale de l'ordre » vingt millions de livres, argent comptant; suivant les » comptes rendus, il devoit s'y trouver dix millions de plus » avant la fin de 1791.

» Les propagandistes ont deux grades, l'un des aspirans, » l'autre des initiés. Toute leur doctrine repose sur ces bases : » Le besoin & l'opinion sont les mobiles de toutes les actions » de l'homme. Faites naître le besoin ou dominer l'opinion, » & vous ébranlerez tous les systêmes du monde, ceux-là » même qui semblent le mieux consolidés.

» On ne sauroit nier, disent-ils encore, que l'oppression » sous laquelle vivent les hommes ne soit affreusement bar- » bare. C'est à la lumière philosophique à réveiller les es- » prits, à répandre l'alarme contre les oppresseurs. Cela » une fois fait, il n'est plus question que d'attendre le moment » favorable, celui où les esprits seront généralement disposés

» à embrasser le nouveau systême, qu'il faudra alors faire » prêcher à-la-fois dans toute l'Europe. S'il est des opposans, » il faudra les gagner ou par la conviction ou par le besoin. » S'ils persévèrent dans leur opposition, il faudra les traiter » comme on traite les juifs, & leur refuser par-tout le » droit de bourgeoisie ».

Un article très-remarquable encore de ce code (& suggéré sans doute par le mauvais succès des premières tentatives), avertit les frères de ne pas essayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien assurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans que de manquer le but par trop de précipitation.

« La propagande eut de la peine à s'accréditer en Hollande; elle n'en vint à bout qu'en persuadant que la commotion seroit générale; qu'il faudroit bien enfin être entraîné comme les autres peuples; --- aujourd'hui elle tire » pour sa caisse, de grandes sommes d'argent de toutes les » provinces hollandaises ». (*Girtanner, 3.e volume, pag. 470 à 474, en allemand.*)

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtanner au mois de Février, année 1791; une lettre datée de Paris, premier Septembre 1792, les confirme tous, en ajoutant: « Vous pouvez être assuré que tout ce que je vous ai écrit » sur la propagande est de la plus grande exactitude; il y » a tout au plus dans les chiffres quelques erreurs légères, » comme dans tous les nombres ronds qu'il faut prendre » pour des à-peu-près. La propagande est actuellement dans » toute son activité; vous en verrez bientôt les suites ».

Au moment où M. Girtanner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'apercevoir de toute l'étendue des succès que les frères attendoient de leur apostolat. L'orateur du club *des Amis du Peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles: « Par-tout on forge des chaines » pour le peuple, mais la philosophie & la raison auront » leur tour; & il viendra ce jour où le suprême & souverain » seigneur de l'empire Ottoman se couchera despote, pour » se trouver à son réveil simple bourgeois ». (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on se rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui long-temps Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers mystères que lorsque admis enfin au grade de Kadosch, il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandistes, & d'aller, à son choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Constantinople, répandre les principes de la révolution française, assuré désormais du trésor des frères pour réparer les débris de sa fortune.

C'eſt ainſi que par le génie des ſophiſtes de l'impiété, la maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque ſorte d'une nouvelle ſociété, deſtinée à porter & à faire triompher dans tout l'univers les antiques ſyſtêmes d'égalité & de liberté. Avec la propagande, elle leur devoit la multitude même de ſes adeptes, ou plutôt en rendant l'impiété commune, l'eſprit philoſophique avoit tellement accrédité ce ſyſtême, qu'il n'étoit preſque plus néceſſaire d'être admis aux derniers myſtères pour entrer dans la grande conjuration.

Il n'étoit preſque plus de novices alors, ſur-tout dans les grandes loges de *l'Orient* & du Contrat ſocial; la révolution s'y préparoit & s'y preſſoit ſi ouvertement, que la cour ne pouvoit l'ignorer. Parmi de ſi nombreux adeptes, il devoit s'en trouver à qui cette révolution ne paroîtroit qu'un inſigne fléau; & en effet il s'en trouva pluſieurs. Avec une parfaite certitude, je mettrai de ce nombre ce même ſeigneur Français dont j'ai déjà parlé en rapportant la lettre qui lui fut adreſſée par Alphonce le Roi. La cour de Louis XVI vainement inſtruite de la conſpiration.

Interrogé ſi parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la révolution françaiſe, voici ce que répondit ce ſeigneur: « J'ai été orateur de pluſieurs loges, & j'étois parvenu à » un grade aſſez avancé. Je n'avois rien vu juſqu'alors dans » la maçonnerie que je puſſe croire dangereux pour l'état. » Je n'y paroiſſois plus depuis long-temps, lorſqu'en 1786 » je fus rencontré à Paris par un des confrères; il me re- » procha d'avoir abandonné la ſociété, me preſſa beaucoup » d'y revenir, & d'aſſiſter ſur-tout à une aſſemblée qui de- » voit être fort intéreſſante. Je cédai, je me rendis au jour » marqué; je fus bien accueilli & très-fêté. *J'entendis des* » *choſes que je ne puis vous dire; mais ces choſes me ré-* » *voltèrent tellement, que je me rendis auſſitôt chez le mi-* » *niſtre.* Je lui dis: *Je n'ai qu'une queſtion à vous faire,* » *Monſieur; j'en ſens toute l'importance & les ſuites qu'elle* » *peut avoir; mais dût-elle me conduire à la Baſtille, je dois* » *vous demander, parce que j'y crois la ſûreté du roi & la* » *tranquillité de l'état intéreſſées, ſi vous avez les yeux ou-* » *verts ſur la franc-maçonnerie; ſi vous ſavez ce qui ſe paſſe* » *dans les loges?* *Le miniſtre fit une pirouette, & répondit:* » *Soyez tranquille; vous n'irez point à la Baſtille, & les* » *Franc-Maçons ne troubleront pas l'état* ».

Le miniſtre qui fit cette réponſe n'étoit rien moins qu'un de ces hommes qu'on puiſſe ſoupçonner avoir le moins du monde favoriſé la révolution; mais infailliblement il regardoit auſſi comme chimérique tout projet tendant à renverſer la monarchie, & il penſoit auſſi, comme le comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes, on doit peu craindre les révolutions.

Louis XVI lui-même, averti des dangers de son trône, restoit dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'au retour de Varenne. *Que n'ai-je crû*, dit-il alors à une personne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a onze ans, tout ce que je vois aujourd'hui ! On me l'avoit dès-lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre sa personne ou son trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ses sujets dans toute la sincérité de son cœur, n'ayant pas la moindre injustice à se reprocher, n'ayant jamais connu que des sacrifices à faire pour son peuple, & ne formant de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu se persuader que l'on viendroit à bout de le faire passer pour un tyran ? Louis XVI n'avoit pas un seul de ces vices qui appellent la haine sur les monarques. Proclamé le plus juste des princes & le plus honnête homme de son empire, il fut aussi trop malheureusement le plus foible des rois. Mais si jamais ministres préparerent une révolution, ce furent presque tous ceux qui eurent sa confiance. Il s'étoit mis d'abord sous la tutelle du comte de Maurepas ; & l'inertie, l'insouciance de ce premier ministre, ne craignant que les grandes secousses ou les tempêtes, laissèrent paisiblement se préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le sophiste Turgot ne parut un instant que pour essayer des systêmes qui minoient sourdement la monarchie. Les sordides épargnes de Saint-Germain ne firent qu'affoiblir le monarque, par la suppression de ses plus braves défenseurs. Le charlatan Necker ne sut jamais que ruiner le trésor public par ses emprunts, & accuser M. de Calonne de l'épuiser par ses profusions. Sous le comte de Vergennes, la fausse politique fomentant au-dehors toutes les révolutions, en appeloit tout l'esprit au-dedans. Des courtisans avides fatiguoient le roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur scandale, le corrompoient par leur impiété, l'aigrissoient par leur luxe. L'assemblée des notables sembloit se convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du clergé, de la noblesse, & rien ne répondoit que de grands sacrifices serviroient encore à autre chose qu'à de grandes déprédations. Entre la cour & la haute magistrature, les dissentions étoient prêtes à renaître ; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faisant retomber sur l'autorité tout le mépris, toute la haine qu'il méritoit lui-même. Et pas un seul ministre qui réprimât l'esprit d'impiété, de rebellion ; qui sentît ce que c'est que les loix pour un peuple qui hait ou méprise ses chefs, & qui a perdu le frein de sa religion ! Les sophistes d'Holbach, les sophistes Maçons, les mécontens de toutes les classes, nobles & plébéiens, n'avoient presque plus rien à faire pour créer le désir

d'une

d'une révolution. C'étoit là le moment que les conjurés attendoient pour fixer & pour hâter la leur ; c'étoit là ce que les propagandistes appeloient faire naître le *besoin*. Tout leur disoit qu'il étoit arrivé ; ils ne pensèrent plus qu'à concentrer leurs forces pour decider la catastrophe.

En cette même année 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laissé Necker dans les finances, convoquoit les notables, s'etablit à Paris, rue Croix des Petits-Champs, à l'hôtel de Lussan, une société que l'on croyoit nouvelle, sous le nom des *Amis des Noirs* ; elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux sectaires de la liberté, toutes les classes des sophistes & des Maçons révolutionnaires n'avoient choisi ce mot *Ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, sous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la question qu'ils avoient jetée en avant sur l'esclavage des Nègres en Amérique, ils ne pensoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette révolution depuis si long-temps meditée ; pour délivrer en Europe & dans tout l'univers tous les peuples du prétendu esclavage des lois & de la prétendue tyrannie des souverains. Leurs loges maçonniques pouvoient devenir suspectes par des assemblées journalières, & ils vouloient ne plus perdre de vue un seul instant le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient divisés d'opinions sur le mode de la révolution & sur les lois à substituer à celles des monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, de cette *liberté*, le grand secret de leurs mystères ; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'est pas souverain, qui ne fait pas lui-même ses lois, qui ne peut pas les révoquer ou les changer, & sur-tout pour un peuple lié à des monarques & à des magistrats qui dominent sur lui irrévocablement ; qui seroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, & révocables à chaque instant comme ses volontés mêmes. Mais parmi ces adeptes il étoit des sophistes dans qui la *liberté*, *l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des Jacobins de l'aristocratie, des comtes, des marquis, des ducs, des chevaliers, & de riches bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité, ou bien même acquérir en dépouillant le monarque de ses droits, toute l'autorité & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un roi semblable à celui des premiers législateurs Jacobins, un roi qu'ils dominassent & qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les grands ou les riches, balancée par l'égalité de liberté dans les plébéiens & dans un chef commun.

C'étoit l'égalité de ces monarchiens, qui dans la suite ont pû se croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin & pour les plus profonds, il ne falloit ni roi constitutionnel, ni monarchiens. Tout roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu ; toute aristocratie devoit être anéantie ; toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être applanie. Ces derniers avoient seuls les arrière-secrets de la révolution. Ils sentirent qu'on ne pouvoit y arriver que par degrés ; qu'il falloit commencer par s'accorder sur les moyens de renverser ce qui étoit, pour attendre du temps, des circonstances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Brissot, Sieyes & Condorcet proposèrent, sous le nom de leur société *d'Amis des Noirs*, la reunion générale de tous les adeptes, quel que pût être leur systême sur la révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à se faire inscrire tout homme que l'on sauroit avoir avec la cour des différends assez sérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des révolutionnaires. C'est ainsi qu'ils pensèrent n'appeler qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs assemblées M. le marquis Beaupoil de Saint-Aulaire. L'erreur étoit grossière ; M. de Beaupoil avoit eu à se plaindre des ministres, mais personne ne sut mieux distinguer la cause des rois, de celle des abus & des injustices ministérielles.

Cette erreur fut au moins heureuse pour l'histoire. Dans ce que je vais dire de cette société des *Amis des Noirs*, M. le marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer son témoignage. Il a même plus fait ; il a bien voulu rédiger pour mon instruction ce qu'il a vu lui-même de cette société. On chercheroit en vain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ses instituteurs, la société des *Amis des Noirs* se composa de tous les *adeptes imbus des principes de la philosophie moderne*, presque tous initiés aux mystères de la franc-maçonnerie. Dans la multitude des frères se trouvoit plusieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à seconder la révolution, & tous l'appelant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de souscription, & avoit droit de prendre part aux délibérations. Pour qu'elles fussent plus méditées, ils établirent un comité *régulateur*, composé des personnages suivans : Condorcet, Mirabeau l'aîné, Sieyes, Brissot, Carra, le duc de la Rochefoucault, Clavière, Pelletier de Saint-Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de révolution française, le nom seul de ces hommes en montreroit les grands héros. Quel peut être l'objet d'une société,

qui commençoit par se donner pour régulateurs précisément tous ceux qui dans le cours de cette révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans ? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni prêtre ni roi ! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat !

Quand l'histoire voudra peindre Sieyes, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia longtemps les révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans, il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une révolution philosophique, & de pouvoir la conduire en profond politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang ; mais il avoit déjà son plan de république, & son philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône se tourneroient contre sa tête.

Clavière avide & froid agioteur, venoit du pays de Necker vendre aux Parisiens l'art des révolutions qu'il avoit exercé dans sa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il insinuoit les moyens perfides & féroces, il sembloit s'être caché derrière Sieyes même pour apprendre à former ses élèves.

Conjurés sous le nom des Amis des Noirs.

Echappé de très-près à la potence, Carra venoit punir les lois de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ses larcins. Il n'en jouissoit plus que pour blasphémer, en vrai énergumène, & son Dieu & les rois.

Celui qui ne sait pas ce que peut sur un esprit borné l'encens des philosophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette espèce. Il falloit un plastron à Condorcet ; tant qu'il put se servir de ce malheureux duc, il le mena par-tout, aux loges, aux clubs, à l'assemblée ; il lui fit par-tout croire qu'il lui servoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette se crut sur celui de la gloire ; à côté des sophistes, il se crut philosophe ; le héros des halles, il se crut Washington. Heureux si ses malheurs ont pu lui inspirer, avec de la sagesse, la honte & la douleur d'avoir été si long-temps le pantin des sophistes & des brigands !

Enfin à ce conseil régulateur fut aussi appelé l'avocat Bergasse ; & celui-ci n'avoit ni la sottise de Lafayette, ni la sci-

scélératesse de Condorcet; mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité revolutionnaires, comme il croyoit aux somnambules qui l'en faisoient le vrai messie. Il s'attendoit à en jouer le rôle. Quand, dès les premiers jours de l'assemblée devenue nationale, il fut chargé de faire la constitution d'égalité, de liberte, il fut étonné qu'on lui donnât Mounier & quelques autres collégues; à lui seul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du despotisme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à sa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ses idées, à son enthousiasme pour un nouvel ordre de choses qu'il avoit dû le choix du nouveau club. Heureusement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux législateurs, lui fit quitter aussi les conjurés. Sieyes & Condorcet, Mirabeau & le reste des scélérats régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorsque le marquis de Beaupoil fut invité à se faire inscrire sur la liste de cette société, il crut de bonne foi qu'on ne s'y occupoit que de ces questions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à proposer au roi pour le soulagement des Nègres, ou même pour l'abolition de l'esclavage. Il ne fut pas long-temps à se détromper. La liberté, l'égalité à rétablir, les droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les souverains, n'y souffroient pas le plus petit doute ou la moindre réserve.

Objet de leur comité. « Malgré mon aversion marquée pour ces sortes d'opinions, » *dit M. le marquis de Beaupoil*, j'eus la constance d'assister » aux séances du club régulateur jusqu'à ce que j'en eus parfaitement connu l'esprit & les projets. Je vis que tous les » membres de la *société des Noirs* étoient aussi de toutes les » loges maçonniques, & spécialement de l'assemblée dirigée » par le même esprit, sous le nom de *Philantropes*. Je reconnus qu'il y avoit dès-lors une correspondance très-suivie „ avec les sociétés de la même espèce en Europe & en Amérique. Dès-lors on ne parloit dans ces repaires que d'une „ révolution infaillible & prochaine. Ceux des frères qui n'étoient pas du comité régulateur, y venoient apporter leur „ argent & offrir leurs vœux pour le succès des grands travaux; ensuite ils se disséminoient dans les loges, les clubs de „ toute dénomination, qui au fonds ne professoient que les „ mêmes principes. Le comité régulateur ne tranche sur toutes ces bandes de différens noms, que parce qu'il étoit „ composé de leurs membres les plus scélérats.

„ Leur grand objet connu, j'aurois pu en apprendre davantage sur les moyens, & entrer dans toutes les confidences. Mon ame répugnoit à la dissimulation dont j'aurois

„ eu beſoin pour reſter plus long-temps dans ce repaire de „ conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai enfin avec force „ contre tous ces complots; je demandai que mon nom fût „ effacé de leur liſte; je l'effaçai moi-même, & quittai leur „ antre pour toujours.

„ J'aurois dû, je le ſens aujourd'hui, m'empreſſer d'in- „ former le gouvernement, des dogmes, des projets de cette „ aſſociation; mais dénoncer une ſociété qui m'avoit *admis à* „ *ſes myſtères*, préſentoit une idée de perfidie, que j'euſſe „ rejetée ſi elle m'étoit venue dans l'eſprit. Je me bornai à „ faire imprimer une eſpèce de contre-poiſon, ſous le titre „ *d'Unité du pouvoir Monarchique.* Je donnai quelque temps „ après un ouvrage intitulé *De la République & de la Mo-* „ *narchie*, pour avertir le roi & la nation du réſultat que de- „ voit avoir la révolution. Il n'en falloit pas tant pour m'ex- „ poſer à toute la vengeance des conjurés. J'ai ſu dans le tems „ que dès le lendemain de mon abdication, la ſéance roula „ ſur les moyens de me punir de ce qu'ils appeloient trahiſon. „ Les conſeils étoient violens; Mirabeau n'opina encore que „ pour tous les moyens de me décréditer par la calomnie, de „ me faire regarder comme un homme dangereux, & ſur la „ foi de qui on ne pouvoit ſe repoſer. Carra & Gorſas ſe „ chargèrent de la commiſſion; leur plume aſſaiſonna la ca- „ lomnie des diatribes les plus violentes contre moi. Quand „ le temps des proſcriptions fut arrivé, mon nom ſe trouva „ en tête de toutes les liſtes des gens à maſſacrer „.

Si l'honnêteté & la franchiſe de M. le Marquis de Beaupoil ne lui permirent pas de reſter plus long-temps au milieu de ces conjurés, au moins voit-on par ces détails qu'il les connut aſſez pour ne plus laiſſer le moindre doute ſur le grand objet de leurs myſtères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus ſecrètes de ce dernier des antres de la conjuration, ſeront dévoilées.

Quand la révolution eut diſpenſé ſes grands acteurs de ſe cacher ſous le nom *d'Amis des Noirs*, cette ſociété parut ſupprimée. *Le comité régulateur* reſta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus ſûrement tous les clubs pariſiens, toutes les ſections, toutes les pétitions, toutes les ſociétés révolutionnaires, & juſqu'au club plus ſpécialement appelé des Jacobins. Si Gobet (1),

(1) Je peux bien le dire, à préſent que ce malheureux Gobet a été la victime de ſes lâches terreurs & de ſon infame apoſtaſie. C'eſt lui que je n'ai pas voulu nommer dans l'hiſtoire du *Clergé pendant la révolution*, en parlant des évêques conſtitutionnels qui vouloient ſe rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander pluſieurs entretiens, & nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit diſpoſé, le pape avoit

le trop fameux intrus de Paris, n'en devint pas un membre; il fut au moins bien instruit de ce qui s'y passoit; il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'assurance de ce qui s'y tramoit, dans le temps où ce malheureux apostat me demanda quelques entretiens secrets pour ménager son retour à l'église. Je suis aujourd'hui persuadé que ce sont les terreurs de ce comité qui alors l'empêcherent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer son horrible scandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il est vrai, de ce comité régulateur qu'en termes généraux; mais avec un effroi qui me faisoit sentir toute l'atrocité des résolutions : « Non, vous ne savez pas, vous ne concevez pas, me disoit-il alors, vous ne pourriez pas croire à quoi ils veulent en venir; quels projets, quels moyens ils méditent. Vous n'avez encore rien vu ». Nous en étions pourtant alors au mois d'Avril de la troisième année de la révolution; il s'étoit déjà passé assez d'horreurs.

Déjà même avant cette époque, je connoissois un grand adepte, Franc-Maçon & déiste consommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit désiré une révolution philosophique, conduite avec plus d'ordre & moins de violences. Il étoit aussi devenu membre du comité régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, & dans laquelle j'aurois pu voir tout ce qui se tramoit dès-lors contre le clergé, les nobles & le roi. Il me parla de ce comité dans le même sens que Gobet. « J'y vais, ajouta-t-il, mais c'est avec horreur & pour m'opposer à ce que leurs projets ont d'affreux. On saura un jour tout ce qui s'y passe, tout ce que ces ames féroces ajoutent à la révolution : on le saura, mais c'est après ma mort, car je n'aurai garde de le publier pendant ma vie. Je sais trop bien de quoi ils sont capables ».

Je ne suppléerai pas ici par l'imagination aux détails que supposent ces confidences sur le comité désormais composé de tout ce qu'il y avoit & parmi les Maçons & parmi les sophistes, d'ennemis les plus atroces de l'autel & du trône; mais je dirai au moins ce que j'ai su par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la conspiration où nous a conduit ce volume.

Correspondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras

---

répondu avec toute la bonté possible aux promesses de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans six lettres, déjà toutes prêtes, adressées au pape, au roi, à l'archevêque, au clergé, au département, à la municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour se mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de son départ se répandit; il eut peur. Il resta; Robespierre le fit guillotiner.

dont ils avoient besoin, fut la correspondance avec les loges maçonniques répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations prises au *comité régulateur* s'envoyoient au *comité central du Grand-Orient;* de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adresse du *vénérable* ou président de chaque loge. Dès l'année même où le comité régulateur fut établi, un très-grand nombre de ces vénérables reçurent leurs instructions accompagnées d'une lettre conçue en ce sens : « Aussitôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, » vous en accuserez la réception. Vous y joindrez le serment „ d'exécuter fidèlement & ponctuellement tous les ordres „ qui vous arriveront sous la même forme, sans vous mettre „ en peine de savoir de quelle main ils partent, ni comment „ ils vous arrivent. Si vous refusez ce serment, ou si vous y „ manquez, vous serez regardé comme ayant violé celui „ que vous avez fait à votre entrée dans l'ordre des frères. „ Souvenez-vous de *l'Aqua Tophana*, (le plus efficace des „ poisons.) Souvenez-vous des poignards qui attendent les „ traîtres „.

Lettre du comité aux chefs des Loges maçonniques.

C'est à peu-près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, & par qui j'ai su que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres présidens des loges maçonniques. Depuis près de deux ans je suis en possession d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques-uns des vénérables qui reçurent ces instructions & qui les ont fidèlement remplies. De ce nombre est plus spécialement le sieur Lacoste, médecin de Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord fondateur de la loge établie dans cette ville, ensuite député à la seconde assemblée, & enfin votant la mort du roi dans la troisième. Je puis encore nommer le sieur Gairaux, procureur, qui n'a pas montré moins de zèle pour la révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord vénérable de sa loge lorsque les premières instructions arrivèrent; le paquet lui fut remis par M. le chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet dans la loge maçonnique de Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager, eut l'art de décliner la commission, en cédant à Gairaux sa place de vénérable (1).

(1) J'avois sur cet objet un autre mémoire que je suis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'histoire d'un gentilhomme qui ayant refusé de suivre la correspondance du comité maçonnique central, en fut puni par celui là même à qui il l'avoit remise. Dès les premiers instans de la

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le besoin que l'histoire en aura pour dévoiler une conspiration si profondément ourdie, pour expliquer sur-tout ces millions de bras qui tous au même instant se sont trouvés armés pour elle dans toutes les parties de la France.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fussent pas encore assez nombreux, il entra aussi dans les résolutions du comité régulateur d'admettre désormais aux petits mystères de la franc-maçonnerie une classe d'hommes qui depuis long-temps au moins en étoit exclue, celle des manouvriers & des artistes les plus grossiers, celle même des gens sans aveu, des brigands. C'étoit pour ces gens-là que les premiers mots *d'égalité & de liberté* ne devoient pas avoir besoin de l'explication des arrière-loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer par ces mots seuls tous les mouvemens révolutionnaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevés dans Paris, n'aimoient point d'abord à se trouver en loge avec de pareils frères; il fallut en faire venir un certain nombre des provinces: les fauxbourgs Saint-Antoine & Saint-Marceau furent bientôt maçonnisés.

Déjà plusieurs années avant ce comité régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre; que jusqu'aux *perruquiers & aux valets*, toutes les conditions se remplissoient de ces sortes de frères. (*Voy. über die alten and neuen mysterien bay Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que de porter le nombre de ces frères Maçons au moins à six cents mille; & nous ne sommes plus au temps où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense la multitude étoit étrangère à l'objet des arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des sophistes suppléoient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi vouloient leur révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces frères, qui ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidelle à l'ancien esprit des Français. Le club régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq cents mille frères, tous pleins d'ardeur pour la révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insur-

Multitude & force des Franc-Maçons.

révolution, signalé comme un aristocrate, il fut mis en prison. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le vénérable devenu municipal changea l'ordre en celui de le laisser se promener sur une terrasse fort élevée. La sentinelle avoit celui de choisir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le chevalier Français n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Espagne.

rection,

rection, & par la violence d'une première impulsion, capables d'entraîner avec eux la plus grande partie du peuple. Les sophistes dès-lors disoient assez hautement qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire par la persévérante application des conjurés. Les sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion; les antres d'une secte en tout temps ennemie du christianisme & des souverains, s'étoient r'ouverts & dilatés; les adeptes des arrière-mystères s'étoient multipliés; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles loges avec tous ceux du moderne philosophisme. L'opinion avoit dominé les cœurs; les complots, les profonds artifices, les secrètes intelligences réunissoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de notables, de déficit, & de Necker ou de Brienne; Louis XIV eût été sur le trône au moment où le comité *régulateur & le club central* de la maçonnerie eurent organisé leurs forces souterraines. Louis XIV n'eût pas empêché la révolution. Il auroit eu des chefs; l'opinion en eût donné plusieurs à la révolte, & n'eût laissé aux plus fidelles que bien peu de soldats. Au cri seul de liberté, d'égalité, il auroit vu ses légions se débander & courir se ranger sous les drapeaux des révolutionnaires. Louis XVI n'eût pas convoqué les états-généraux, le comité régulateur auroit convoqué la convention nationale, & cinq cent mille adeptes auroient volé aux armes pour la convention, & le peuple séduit seroit accouru aux élections.

Philippe, duc d'Orléans, chef des conjurés.

Tels étoient les progrès de la double conspiration aux approches des états-généraux. Les sophistes souterrains des Franc-Maçons & les sophistes apparens du club d'Holbach, reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant & se couvrir de son égide. Il le falloit puissant pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit atroce, pour qu'il s'effrayât peu du nombre des victimes que devoient entraîner tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwel, mais tous ses vices. Les conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans: l'ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même sa conspiration, comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais, pareil au démon qui veut au moins des victimes s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'asseoir sur le trône, ou de le renverser, dût-il se trouver écrasé par sa chute. Depuis long-temps cet être à part dans la ligne même des scélérats, n'avoit à braver ni remords ni honneur. Un front d'airain montroit son ame accoutumée à se jouer du mépris, de l'es-

time, de la haine des hommes & des cieux. Une jeunesse passée dans la debauche avoit blasé son cœur; tout, jusques dans ses jeux, trahissoit la bassesse de son ame. L'artifice venoit y suppléer à la fortune, pour ajouter à ses trésors. A l'âge où l'on connoît à peine le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appelé à ses orgies le jeune prince de Lamballe, que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs; & pas un seul trait dans sa vie qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout à-la-fois lâche & vindicatif, ambitieux & rampant, prodigue & usurier; fier de son nom & de son rang parmi les princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace; colère & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre; hebété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets, que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant; peu fait lui-même pour les crimes hardis; assez méchant & assez riche pour les vouloir & pour les payer tous; affectant la sensibilité, & prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même pourvu qu'il fût vengé, son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit plus que l'occasion pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef que l'enfer préparoit aux conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la cour & les parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec quelques magistrats plus dignes de s'asseoir avec les conjurés du club régulateur, que de siéger sur le premier tribunal du royaume. Ils se servoient de lui, bien moins pour l'opposer à Brienne que pour outrager la majesté royale jusques dans le sanctuaire des lois. (*Hist. de la conjur. du duc d'Orléans.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu se résoudre à lui donner des preuves de son ressentiment. Il l'avoit exilé dans son château de Villers-Coterets; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans tous les feux de la vengeance. Il haïssoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit roi; il haïssoit Marie-Antoinette, parce qu'elle étoit reine; il jura de les perdre; il le jura dans le transport de la rage & de la frénésie. Le calme ne revint dans son cœur, que pour méditer les moyens de remplir son serment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds scélérats. Il appela auprès de lui ce Laclos, dont le génie sembloit celui que l'enfer a chargé de tracer aux forfaits leur route tortueuse & souterraine.

Mirabeau & Sieyes accoururent, & il leur fut aisé de lui faire sentir les ressources que lui offroient ces loges maçonni-

ques dont il étoit déjà le chef honoraire. Les démons sont bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie se lia dans le peu de jours que Philippe resta dans son exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les mystères, à ce qu'il plaisoit aux adeptes d'en manifester aux hommes de son rang. Au moins est-il certain que vers ce temps-là le comité des frères l'avoit connu assez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadosch* un roi à poignarder, fut pour lui un essai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles, *haine au culte*, *haine aux rois*, conçut tout ce que ce serment devoit mettre d'obstacles à ses vues ultérieures sur le trône de Louis XVI, mais il vouloit sur-tout être vengé; il avoit dit : je le ferai, dussé-je y dépenser ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta sur l'ambition. Il consentit à n'être qu'un parjure, si la conspiration le plaçoit sur le trône. Il se félicita d'avoir trouvé des hommes qui juroient de les renverser tous, pourvu qu'ils commençassent par celui de son roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immense de forfaits s'étoit ouverte devant lui; pas un seul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Brissot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment, mais qu'il crut voir *la cour encore trop forte*, & ne partit alors pour l'Angleterre que pour laisser à la révolution le temps de se mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les Mémoires de M. le marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Brissot même.)

Le temps marqué d'ailleurs par les régulateurs n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des états-généraux.

Leurs insinuations, & tous leurs clubs, & toute la tourbe de leurs écrivains en avoient rendu le vœu presque général. Le parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de sa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les sectes qui ne les appeloient que pour en faire le tombeau de sa monarchie & de toutes ses loix.

Dans ces complots divers, les sophistes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes dans la haine du trône. Les loges ténébreuses de la maçonnerie, les antiques mystères de l'esclave Curbique, n'avoient servi d'asile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus secrètement toute cette haine & du Christ & des rois. Les sophistes de l'impiété & les sophistes de la rebellion étoient venu mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes loges, ou plutôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs légions d'adeptes, de brigands, d'enthousiastes armés pour établir

leur égalité, leur liberté par la ruine des autels & du trône. L'affreuse propagande avoit & ses trésors & ses apôtres; le comité *central*, le comité *régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété étoient organisées. Ce n'étoit pas encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appelât sur elle tous les désastres de la révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue se joindre aux Encyclopédistes & aux Maçons une horde de conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vaste en ses projets dévastateurs, creusant plus sourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des autels chrétiens, ou des trônes des rois, jurant tout à-la-fois la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social; & pour ne laisser plus ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant & le *mien & le tien*, ne connoissant d'égalité, de liberté que sur la ruine entière, absolue, générale, universelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exister une pareille secte, qu'elle ait pu devenir puissante, redoutable, qu'elle existe de nos jours, & qu'à elle soit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'est sans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles seront l'objet du troisième volume de ces Mémoires.

Après avoir ainsi dévoilé successivement la conspiration des sophistes de l'impiété, celle des sophistes de la rebellion, & celle des sophistes de l'anarchie, il nous sera facile d'appliquer à la révolution française les désastres qu'elle doit à chacune de ces conspirations, & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les classes ne sont que le monstrueux résultat de la triple conspiration & de la triple secte.

Fin du Tome second.

ADDITION sur l'article des Templiers.

Au moment où se terminoit l'impression de ce volume, je reçois l'*Essai de Frédéric Nicolaï*, sur les Templiers. Cet auteur absolument du même avis que moi sur la nécessité de recourir aux pièces authentiques, observe que M. Dupuis s'est trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molaya*. C'est ce dernier qui fut traité comme

fou par les juges. Il est donc juste de retrancher cette circonstance de ce que j'ai dit sur la rétractation de Molay. M. de Nicolaï n'en fournit pas moins une foule d'autres raisons, pour apprécier, comme je l'ai fait, cette rétractation, sur-tout en la comparant aux aveux positifs de 78 chevaliers anglais entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandais, de divers autres, Ecossais, Italiens, &c. aveux qu'il n'y a pas la moindre raison d'attribuer à la force.

J'ai peu-être trop insisté sur cet objet, & sur quelques autres pour certains lecteurs; mais il en est aussi pour qui on n'en sauroit trop dire, & dont il faut, en quelque sorte, arracher le consentement, par le nombre & l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'historien pourra choisir & abréger.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome second.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Page v.

CH. I *Premier grade de la Conspiration contre les Rois. Voltaire & d'Alembert passant de la haine du Christianisme à la haine des Rois.* Page 1

CH. II. *Second degré de la Conjuration contre les Rois. Systêmes politiques de la secte. D'Argenson & Montesquieu.* 18

CH. III. *Systême de Jean-Jacques Rousseau.* 50

CH. IV. *Troisième grade de la Conspiration. Effet général des systêmes de Montesquieu & de Jean-Jacques. Convention des Sophistes ; union de leurs complots contre le Trône & leurs complots contre l'Autel.* 62

CH. V. *Quatrième grade de la Conspiration contre les Rois. Inondation des livres contre la Royauté ; nouvelles preuves de la Conspiration.* 81

CH. VI. *Cinquième grade de la Conspiration contre les Rois. Essai démocratique à Genève.* 104

CH. VII. *Essai aristocratique en France.* 113

CH. VIII. *Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.* 121

CH. IX. *Secret général ou les petits mystères des Franc-Maçons.* 132

II. PARTIE. *Complots maçonniques.*

CH. X. *Des grands mystères ou secrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.* 142

CH. XI. *Nouvelles preuves du Systême & des mystères des Arrière-Maçons.* 162

CH. XII. *Preuves tirées des systêmes des Franc-Maçons eux-mêmes sur leur origine.* 176

CH. XIII. *Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine ; vrai Fondateur de l'Ordre ; véritable & première origine de leurs mystères & de leurs systêmes.* 197

CH. XIV. *Sixieme degré de la Conspiration contre les Rois. Union des Philosophes & des Franc-Maçons.* 210

Fin de la Table du Tome second.

MÉMOIRES
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

TOME TROISIEME.

MÉMOIRES
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

Par M. l'Abbé BARRUEL.

TROISIEME ÉDITION.

TOME TROISIEME.

A AUSBOURG,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

1799.

Notes sur quelques articles des deux premiers volumes.

1.° Le public a reconnu sa cause dans les conspirations qui font l'objet de ces Mémoires. Je dois à cet intérêt tout leur succès, & le débit d'une édition des deux premiers volumes, déjà épuisée avant la publication du troisieme. Ce même intérêt doit me rendre jaloux de les venger des attaques qui pourroient en rendre la vérité suspecte. Ce n'est pas là sans doute l'effet que produiroit une lettre envoyée à messieurs les rédacteurs du *British Critic*, mais dont l'auteur n'ose se désigner que par les lettres initiales *D'J*. Je n'en sais pas moins bon gré à l'anonyme. En traitant de calomnie & de bruits populaires ce que j'ai dit de la mort de Voltaire, ce que j'ai publié sur la foi d'un monument juridique, d'un procès verbal déposé à Paris chez M. Monnet notaire, & sur la parole d'un homme tel que le célebre Tronchin, il me met dans le cas de publier la lettre suivante. Elle m'est adressée par M. de Luc. Son nom seul me dispense d'insister sur l'importance d'un pareil témoignage.

LETTRE DE M. DE LUC SUR LA MORT DE VOLTAIRE.

MONSIEUR,

Ayant eu occasion, il y a quelques jours, de parler de vos *Mémoires pour servir à l'Histoire du Jacobinisme*, on y opposa que la peinture de Voltaire, fondamentale dans cet ouvrage, étoit si différente de ce qu'en ont publié d'autres historiens de sa vie, que le public étranger ne savoit à quoi s'en tenir; on parla sur-tout de la différence de votre récit de sa mort, avec celui qu'on trouve dans une *Vie de Voltaire*, traduite en anglais par M. Monke, & publié à Londres en 1787; ce qui me fit chercher cet ouvrage. Le traducteur se disoit alors: « *a young naval » officer, who while at Paris, whished to employ his recess from pro- » fessional duty, both to his improvement and avantage.* » La jeunesse seule de M. Monke & son manque d'expérience, peuvent pallier son entreprise; car pour faire participer ses compatriotes au genre de progrès qu'il fit alors à Paris, il leur apporta dans cette traduction tout

le poiſon qu'on y répandoit alors pour produire ce que le monde connoît maintenant, & ce dont j'eſpere qu'il a eu horreur.

Je ne vous dirai rien de cette *Vie de Voltaire*, dont la ſource vous eſt bien connue (1), & qui n'a pu ſéduire que de jeunes gens ſans connoiſſance de notre ſiecle, & ſuſceptibles encore d'une ſorte d'admiration pour le *grand*, même dans le vice & le crime; mais comme c'eſt un artifice des impies que de repréſenter leurs champions comme mourans dans le lit d'honneur & de paix, je dois appuyer ce que vous avez dit de la mort de Voltaire dans une de ces circonſtances liée à toutes les autres.

Etant à Paris en 1781, j'y vis pluſieurs fois une des perſonnes que vous avez citées en témoignage d'après la voix publique, je veux dire M. *Tronchin :* il étoit ancienne connoiſſance de Voltaire à Geneve, d'où il étoit venu à Paris comme premier médecin du pénultieme duc d'Orléans; il fut appelé dans cette derniere maladie de Voltaire, & j'ai tenu de lui-même tout ce qui ſe répandit alors à Paris & au loin, de l'état horrible où ſe trouva l'ame de ce méchant aux approches de la mort. Comme médecin même, M. Tronchin fit tous ſes efforts pour le calmer; car ſes violentes agitations empêchoient tout effet des remedes; mais il ne put y parvenir, & il fut forcé de l'abandonner, par l'horreur que lui imprimoit le caractere de ſa frénéſie.

Un état ſi violent, dans un corps qui dépérit, ne peut long-temps durer; la ſtupeur, préſage de la diſſolution des organes, doit naturellement le ſuivre, comme elle ſuit d'ordinaire les mouvemens violens occaſionnés par la douleur; & c'eſt ce dernier état de Voltaire qu'on a décoré du nom de *calme*. M. Tronchin ne voulut pas qu'on s'y méprît; c'eſt pourquoi il répandit auſſitôt, en qualité de témoin, les circonſtances vraies que vous avez rapportées; & il le fit, comme leçon bien importante à ceux qui comptent ſur le lit de mort pour examiner les diſpoſitions dans leſquelles il leur convient de mourir. Ce n'eſt pas ſeulement l'état du corps, c'eſt celui de l'ame ſur-tout qui peut fruſtrer l'eſpérance d'être alors en état de faire cet examen; car Dieu eſt juſte & ſaint, autant qu'il eſt bon; & quelquefois, pour donner aux hommes des avertiſſemens ſenſibles, il permet que les peines décernées contre ceux qui ſe rendent ſi coupables, commencent avant la fin de la vie par le tourment du remords.

Cette infidélité dans les circonſtances de la mort de Voltaire n'eſt

---

(1) J'ai vu en effet cette Vie de Voltaire; l'auteur eſt M. de Villette; autant valoit traduire Condorcet.

pas la ſeule dont ſe ſoit rendu coupable l'auteur de l'ouvrage ci-deſſus; il en a ſupprimé encore les circonſtances bien connues de ſon premier mouvement de retour à l'égliſe, & de ſes déclarations à cet effet que vous avez rapportées d'après des pieces authentiques; actes qui précéderent les angoiſſès que ſes coopérateurs ont voulu cacher, & dont probablement ils furent eux-mêmes la cauſe. Ils l'obſéderent & le ſéparerent ainſi de ce qui ſeul auroit pu calmer ſon ame, en le conduiſant à réparer, du moins pendant le peu de temps qui lui reſtoit encore dans ce monde, le mal qu'il y avoit fait. Mais cette ſupercherie n'a pas trompé ceux qui connoiſſoient l'hiſtoire de Voltaire; car mettant à part les actes d'hypocriſie qu'il faiſoit quelquefois par des craintes pour cette vie, on connoît bien ceux que lui ont auſſi inſpiré des craintes ſoudaines pour une vie à venir. Je vais vous en citer un exemple qui me fut donné à Gottingue en Décembre 1776, par M. Dieze, ſecond bibliothécaire de cette univerſité; vous en ferez, monſieur, l'uſage que vous jugerez à propos.

Durant le ſéjour de Voltaire en Saxe, & M. Dieze lui ſervant alors de ſecrétaire, il tomba dangereuſement malade. Dès qu'il connut ſon état, il fit demander un prêtre, il fit ſa confeſſion, & le preſſa de lui adminiſtrer le ſacrement, qu'il reçut en effet, après des actes de pénitence qui durerent autant que le danger; mais dès qu'il en fut dehors, affectant de rire de ce qu'il nommoit ſa petiteſſe, il dit à M. Dieze: « Vous avez vu, mon ami, la *foibleſſe de l'homme!* »

C'eſt auſſi à la *foibleſſe humaine* que les ſectateurs de cet impie ont attribué ces momens de crainte, chez lui & chez quelques autres de ſes complices: la maladie, ont-ils dit, affoiblit l'eſprit comme le corps, & produit ſouvent la puſillanimité. Sans doute ces actes de retour des impies aux approches de la mort, ſont les ſymptômes d'une grande *foibleſſe*; mais où faut-il la placer? Eſt-ce dans leur entendement? Non, car c'eſt alors qu'il ſe dégage de tout ce qui l'avoit offuſqué dans le cours de la vie; cette *foibleſſe* eſt toute entiere dans leur propre *perſuaſion* de ce qu'ils ont péché.

Entraînés par la vanité & par quelque autre paſſion vicieuſe, ces hommes-là entreprennent de faire ſecte: les paſſions auſſi, & l'ignorance chez d'autres hommes, leur procurent des ſuccès; dans l'enivrement de leur triomphe, ils ſe croient capables de devenir les légiſlateurs du monde; ils le tentent, & une foule aveugle les ſuit. Parvenus ainſi au faîte du bonheur pour les ames orgueilleuſes, ils ſe livrent à toute la fougue de leurs déſirs & de leurs penſées; le monde, alors de-

vant eux, leur offre de nouvelles jouiſſances dont la légitimité n'a pour eux de type que leurs penchans, & ils s'enivrent de plus en plus de l'encens que leur prodiguent ceux qu'ils ont affranchis, comme eux, de toute regle poſitive. Mais quand une maladie dangereuſe commence à faire paſſer derriere eux tout le cortege de leurs admirateurs, toute la bande des plaiſirs, tout eſpoir de nouveaux triomphes; quand ils ſe ſentent avancer ſeuls, à nud, vers cet *avenir* qu'ils ont déterminé à leur gré, non pour eux-mêmes ſeulement, mais pour tous ceux que leurs fictions ont entraînés à ſe conduire d'après leurs regles; --- ſi dans ce redoutable moment où l'orgueil n'a plus rien qui le ſoutienne, ils viennent à ſe retracer les raiſons ſur leſquelles ils ont appuyé leur attaque de la foi publique, en une *révélation* deſtinée à ſervir aux hommes de regle poſitive & commune, --- la *foibleſſe* de ces raiſons, qu'ils n'oſent plus envelopper du ſophiſme, les frappe eux-mêmes; & rien alors, ſi leur ſenſibilité ne vient à s'éteindre bientôt, ne ſauroit les garantir de l'idée angoiſſante d'un compte à rendre pardevant l'auteur même de cette *révélation*.

C'eſt cette *foibleſſe* réelle des chefs antichrétiens qu'il faut travailler aujourd'hui à faire reſſortir par-tout dans leur hiſtoire, pour le bien de ceux qui, ſans examen, les croyant *perſuadés* eux-mêmes par de profondes recherches, ſe livrent ſans aucun doute à leurs leçons: il eſt, dis-je, eſſentiel de leur montrer que ces hommes-là n'ont point eu, & que leurs imitateurs n'ont point de *perſuaſion* réelle, & qu'ils ne retiennent eux-mêmes leurs chimeres déſaſtreuſes que par l'effet narcotique de l'encens de leurs admirateurs. Auſſi me propoſé-je de publier bientôt, en confirmation de tout ce que vous avez dit de Voltaire, ce que m'ont fait connoître à cet égard les relations que j'ai eues autrefois avec lui. Les temps où nous ſommes font un devoir à tous ceux qui ont vu de près la trame ourdie par cette ſecte contre la révélation, d'en dévoiler l'atrocité & les circonſtances honteuſes par leur ignorance volontaire; c'eſt ce qui me fait partager, monſieur, avec tous les vrais amis de l'humanité, l'admiration & la reconnoiſſance qui vous ſont dues pour vos nobles travaux dans cette charitable carriere.

Je ſuis, &c. — Votre très-humble ſerviteur

Windſor, le 23 *Octobre* 1797. — De Luc.

Après un pareil témoignage, qu'on vienne encore nous parler de Voltaire mourant en héros.

2.° Il eſt dans le ſecond volume de ces Mémoires un fait d'un autre

genre, mais important aussi, qui a excité avec un peu plus de fondement quelques réclamations. C'est celui de M. Sinetty, arrivant à Lille en 1776, comme député de l'*Orient* de Paris. (*Page* 289.) Je ne sais comment il s'est fait que j'ai dit ce Sinetty officier de cavalerie; c'est dans l'infanterie qu'il servoit ou qu'il disoit servir. L'erreur est peu essentielle pour le fait; mais elle compromet deux autres officiers du même nom servant dans la cavalerie, & dont les sentimens, les services & la fidélité à leur souverain se trouvent dans la plus parfaite opposition avec le Sinetty apôtre si précoce de la révolution. Cette erreur a donné occasion à des recherches. Un homme respectable, intéressé à vérifier le fait, a écrit à M. le comte de Martange, que j'avois cru en 1776 officier du régiment de la Sarre, & qui depuis long-temps étoit officier général. Dans une premiere réponse de M. le comte, qui n'avoit point encore lu mes Mémoires, on le voit supposer que j'accuse le militaire de Lille d'avoir tramé, commencé même la conspiration jacobine. On s'attend bien comment une assertion de cette espece devoit être traitée. Mais aussi n'ai-je rien dit de semblable: j'ai dit au contraire que messieurs les officiers de la Sarre n'avoient vu dans l'émissaire du grand-orient qu'un *fou* & un *extravagant*, qui s'apperçut bientôt que les Franc-Maçons, officiers de la Sarre, n'étoient pas *des Maçons de son espece.* --- M. le comte de Martange ajoute dans cette même lettre, qu'il n'a jamais connu d'autre M. de Sinetty que l'officier de cavalerie dont chacun s'accorde à faire l'éloge. Quoiqu'on ne soit pas toujours supposé avoir connu un homme qu'on n'a vu qu'en passant, & depuis plus de vingt ans, c'est là ce qui pourroit le plus me persuader que M. le comte n'a pas été témoin du fait que je raconte. On me permettra bien de dire qu'il est une seconde lettre de M. de Martange, par laquelle il annonce avoir lu *mes Mémoires*, & y avoir trouvé une suite de démonstrations, qui lui fait penser que la personne dont je tenois le fait, pouvoit simplement m'avoir induit en erreur sur quelques circonstances ou quelques noms. --- La preuve au moins que ces circonstances ne changent rien au fait, c'est que M. le chevalier de Myon, homme d'honneur assurément, officier au même régiment, & que j'ai cité comme témoin, s'est refusé à toutes les sollicitations qui lui ont été faites pour l'engager à le désavouer. Une autre preuve encore, c'est que plusieurs officiers ont répondu se souvenir du fait en général, quoique depuis vingt ans ils en eussent oublié les circonstances. Enfin une derniere preuve, c'est que celui-là même qui s'étoit cru intéressé à obtenir des désaveux, a eu la franchise de m'avouer que toutes ses re-

cherches faites, il convenoit que le fait en lui-même étoit vrai ; en forte que si je perds le nom d'un témoin, je pourrois presque mettre le sien à la place, sinon comme témoin, du moins comme juge. J'avois en effet pris trop de précautions pour être trompé sur l'essence d'un fait important que je savois d'ailleurs, mais que je ne voulois imprimer que sur le rapport d'un témoin oculaire.

3.° Il est une troisieme chose dont je dois avertir mes lecteurs. C'est que dans les deux premiers volumes de ces Mémoires, il est des citations que l'on a de la peine à trouver, à cause de l'erreur dans les chiffres, ou bien à cause de la variété des éditions, sur-tout pour les lettres de Voltaire. Je l'ai dit, je le répete : il n'y a pas une seule de ces citations dont je ne réponde, l'erreur des chiffres à part. Je ne terminerai pas cet ouvrage, sans un *errata*, qui corrige au moins les principales, en mettant le jour & l'année de la lettre.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES

Sur les Illuminés, & les Ouvrages qui serviront de preuves à ces Mémoires.

La conspiration qui me reste à dévoiler dans ces Mémoires, est celle des *Illuminés de l'athéisme*, celle que j'annonçois dans le Prospectus de cet ouvrage, sous le titre de *Conspiration des Sophistes de l'Impiété & de l'Anarchie, contre toute religion & contre tout gouvernement, sans exception même des républiques; contre toute société civile & toute propriété quelconque.*

Le nom d'*Illuminé* qu'a choisi cette secte, la plus désastreuse dans ses principes, la plus vaste dans ses projets, la plus astucieuse & la plus scélérate dans ses moyens; ce nom d'*Illuminé* est antique dans les annales des sophistes désorganisateurs. Il fut d'abord celui qu'affecterent Manès & ses adeptes, *gloriantur Manichæi se de cœlo illuminatos.* (Gaultier, *verbo Manichæi*, *sect.* 3.) Les premiers Rose-Croix qui parurent en Allemagne se disoient aussi Illuminés. De nos jours les *Martinistes* & diverses autres sectes ont de même leurs prétentions à l'illuminisme. Pour la fidélité de l'histoire, distinguant leurs complots & leurs dogmes, je les réduits à deux especes. Il est aujourd'hui des Illuminés de l'*athéisme*, & des Illuminés de la *théosophie*. Ceux-ci sont plus spécialement les *Martinistes* dont j'ai fait connoître les systême dans le second volume, & les *Swédenborgistes* dont je ne dirai en temps & lieu que ce qu'il m'a été possible de savoir de leur secte Les Illuminés dont je vais dévoiler la conspiration sont ceux de l'*athéisme*.

La quantité de lettres, de mémoires, de livres que j'ai reçus ſur eux, depuis la publication de mon Proſpectus, m'a fourni tant d'objets à dévoiler, que je ne ſaurois les développer dans un ſeul volume. La ſecte m'a paru ſi étrangement combiner ſes funeſtes projets, & les lois qu'elle a ſu ſe donner pour arriver à l'exécution, que j'ai cru devoir commencer par bien faire connoître tout ſon code, c'eſt-à-dire, toute la marche de ſes grades, de ſes myſteres & de ſon gouvernement.

Cet objet ſeul exigeant un volume, je me ſuis vu réduit à en faire un quatrieme, pour lequel je réſerve la partie hiſtorique de l'illuminiſme, & l'application de la triple conſpiration aux faits de la révolution. Je me ſuis livré à ces détails ſur la partie légiſlative de la ſecte, avec d'autant plus de ſoin, qu'il n'exiſtoit pas encore un ſeul ouvrage où l'on trouvât l'enſemble de ſon code. On en laiſſoit les lois éparſes dans les divers monumens arrachés à la ſecte. Je les ai réunis; on en concevra mieux quel en eſt & quel devoit en être le réſultat.

C'eſt ici ſur-tout que je dois au public un compte ſpécial des ouvrages dont je tire mes preuves. Pour ſatisfaire à cette obligation, je vais donner la liſte des principaux, avec une notice ſuffiſante pour qu'on juge de leur authenticité.

1.° La premiere de ces productions eſt le recueil intitulé: « Partie des Ecrits originaux de la Secte » illuminée, découverts à Landshut, lors des re» cherches faites chez le ci-devant conſeiller de la » régence, ſieur Zwach, les 11 & 12 Octobre 1786, » & imprimé par ordre de ſon alteſſe électorale. » Munich, chez Ant. François, imprimeur de la » cour. » *Einige original ſchriften des Illuminaten ordens, welche bey dem geweſenen regierungſrath Zwach, durch vorgenommene haus-viſitation zu Landshut, den 11 und 12 Octob. 1786, vorgefunden worden. Auf hœchſten befehl ſeiner Churfürſlichen Durchleuchtzum druck beſœrdet. München, gedruckt bey Ant. Franz Churſl. Hof-buchdrucker.*

2.° Le ſecond eſt un ſupplément à ces *Ecrits originaux*, contenant ſur-tout ceux qui ont été trouvés lors de la viſite faite encore au château de Sandersdorf, *fameux repaire d'Illuminés*, par ordre de ſon alteſſe électorale. Munich, 1787. *Nachrichten vou weitern original ſchriften*, *&c.*

Dans ces deux volumes ſe trouve réuni tout ce qui peut porter à l'évidence la conſpiration la plus caractériſée. On y voit les principes, l'objet, les moyens de la ſecte, les parties eſſentielles de ſon code, la correſpondance aſſidue des adeptes, & de leur chef ſur-tout, le compte qu'ils ſe rendent de leurs progrès & de leur eſpoir. Les éditeurs ont ſoin d'annoncer la main qui a tracé les principales pieces ou lettres originales. En tête du premier volume & ſur le frontiſpice du ſecond, ſe trouve *un avertiſſement bien remarquable*, donné par ordre de l'électeur, & conçu en ces termes : « Ceux qui auroient » quelque doute ſur l'authenticité de ce recueil, n'ont » qu'à s'annoncer aux archives ſecretes de Munich, » où l'on a ordre de leur montrer les pieces origi- » nales. » *Wer an der æchtheit dieſer verſammlung einen zweifel trægt, mag ſich nur bey den hieſigen geheimen archiv melden, allwo man ihm die uhrſchriſten ſelbſt vorzulegen befehliget iſt München, den. 26 Merz*, 1787.

Je prie mes lecteurs de ne pas oublier cet avertiſſement, toutes les fois que je citerai ces *Ecrits originaux.*

3.° « Le *véritable Illuminé*, ou le vrai, le parfait » *Rituel* des Illuminés, contenant la préparation, » le noviciat, le grade minerval, ceux du petit illu- » miné & de l'illuminé majeur, ſans addition & ſans » omiſſion ; *der æchte illuminat*, *&c.*

Sur l'authenticité de cet ouvrage, il ſuffit de citer le texte ſuivant du baron Knigge, ſurnommé *Philon*, le plus fameux des Illuminés après l'auteur de la ſecte, & celui-là même qui s'étoit chargé de rédiger, & qui en effet rédigea preſque tout le code

de la secte, comme il nous l'apprend lui-même. « Tous » ces grades, dit-il, tels que je les ai décrits, ont » paru cette année imprimés à *Edesse*, (Franck- » fort sur le Mein) sous le titre de *Véritable Illu-* » *miné*. Je ne sais quel est l'éditeur, mais *ils sont* » *absolument tels qu'ils sont sortis de ma plume*, » c'est-à-dire, tels que je les ai rédigés. » (*Dernier éclaircissement de Philon*, *p. 96.*) Voilà donc bien encore un monument authentique sur la secte, & reconnu par son rédacteur même.

4.° Je joins à cet ouvrage celui que le même Philon publie sous ce titre : *Dernier éclaircissement*, ou bien *dernier mot de Philon*, & réponses à diverses questions sur mes liaisons avec les Illuminés. (*Philos endliche Erklærung*, *&c.*) Ce *Philon Knigge* nous donne ici, & son histoire, & celle de son illuminisme, de ses conventions avec les chefs de la secte, de ses travaux pour elle. C'est un compte rendu, dégoûtant de vanité. On y voit un de ces soi-disans philosophes qui traitent les objets religieux avec tous le mépris qu'ils méritent eux-mêmes. N'importe, c'est un homme qui cherche à justifier tout ce qu'il a fait pour la secte ; on peut donc au moins partir de ses aveux.

5.° Derniers travaux de Spartacus & de Philon ; *Die neusten arbeiten de Spartacus and Philo*. Après les *Ecrits originaux*, cet ouvrage est le plus important qui ait paru sur l'illuminisme. Il en contient les deux grades les plus remarquables, par les mysteres que la secte y développe, & par les lois qu'elle y donne aux adeptes. --- Pas le moindre doute encore sur son authenticité. Ces grades & ces lois paroissent avec un certificat de Philon, sur leur conformité à l'original, muni du sceau de l'ordre. Nous n'avions pas besoin de ce certificat. Quand on sait lire, on voit aisément que ces grades & ces lois ne sont qu'une rédaction, & très-souvent, & sur-tout dans les endroits les plus essentiels, qu'une copie des discours, préceptes & principes contenus dans les Ecrits ori-

ginaux. L'éditeur eſt un homme qui a paſſé par tous les grades de l'illuminiſme. Plus adroit que Philon, il lui arrache ſon ſecret & tous ceux de la ſecte. Pour dévoiler l'illuminiſme, il ſe fait illuminer ; & il y réuſſit ſi bien, qu'on ne trouvera pas un Illuminé plus inſtruit que lui.

6.° Le même éditeur a fait une *Hiſtoire critique des grades de l'illuminiſme*, ouvrage encore précieux, où tout eſt prouvé & démontré par les lettres mêmes des grands adeptes. *Kritiſche Geſchichte der illuminaten grade.*

7.° *L'illuminé dirigeant, ou bien le chevalier écoſſais.* C'eſt le pendant des *derniers travaux de Spartacus & Philon.* C'eſt le plus important des grades intermédiaires de l'illuminiſme. L'éditeur n'a point ici pour lui le cachet de l'ordre ; mais le lecteur peut comparer ce grade avec tout ce qui en eſt dit dans les *Ecrits originaux*, même avec la critique qu'en fait le chef, fort peu content ici de ſon rédacteur. Ces rapprochemens valent bien le cachet de l'ordre pour les connoiſſeurs.

8.° *Dépoſitions remarquables ſur les Illuminés.* Il exiſte trois de ces dépoſitions juridiques & confirmées par ſerment. Elles ſont ſignées, 1.° par M. *Coſandey*, chanoine & profeſſeur à Munich ; 2.° par M. *Renner*, prêtre & profeſſeur à la même académie ; 3.° par M. *Utzſchneider*, conſeiller de la chambre électorale ; 4.° par M. George *Grümberg*, membre de l'académie des ſciences & profeſſeur de mathématiques. Comme tout eſt juridique dans ces dépoſitions, je n'ai pas beſoin d'inſiſter ſur la force des preuves qu'elles fourniſſent. Ce ſont quatre éleves qui n'attendent pas d'arriver aux grands myſteres de la ſecte, pour la juger & la quitter. Ils ſont ſommés de déclarer ce qu'ils ont vu & entendu ; ils répondent avec modération & vérité. Je ne ferai connoître leur dépoſition que dans la partie hiſtorique.

9.° Aux livres que je peux citer encore comme des témoignages ſans réplique, il faut bien ajouter les *apo-*

logies mêmes des Illuminés. Ces meſſieurs ne ſe font pas plus coupables qu'ils ne le ſont. Je profiterai au moins de leurs aveux.

10.° La liſte s'alongeroit trop, ſi j'y joignois tous les livres écrits contre la ſecte; mais je dois diſtinguer au moins ici ceux de M. *Hoffmann*, profeſſeur à l'univerſité de Vienne. J'ai vu peu de choſes du docteur *Zimmermann*. On m'écrit qu'il avoit fourni bien des articles à un journal de Vienne, ſpécialement dirigé contre la ſecte. Je vois ſouvent mentionner M. *Stark*, comme ayant ſoutenu bien des combats; je n'ai ſous ſon nom qu'une apologie, adreſſée au public, en réponſe à des calomnies que les Illuminés n'en continuent pas moins à répéter, malgré la réfutation triomphante qu'il leur oppoſe.

Parmi les anonymes, un excellent ouvrage à citer, eſt le *Dernier ſort des Franc-Maçons*, diſcours prononcé à la clôture d'une loge maçonnique; *Endliches Sthickal des freymaurer ordens*. L'auteur de ce diſcours expoſe parfaitement les raiſons qu'a la loge pour renoncer à ſes travaux depuis que les Illuminés ſe ſont intrus dans la maçonnerie. Je crois qu'il eût moins attendu s'il eût ſu que depuis long-temps les loges maçonniques elles-mêmes n'étoient pas, au moins par-tout, auſſi honnêtes que la ſienne.

J'ai vu encore des *fragmens de biographie* ſur le ſieur Bode, fameux Illuminé; fragmens très-utiles pour la partie hiſtorique. J'ai lu enfin ſur le même objet bien d'autres ouvrages, qu'il ſuffira de citer quand l'occaſion s'en préſentera. En voilà bien aſſez pour voir que je n'écris pas ſur les Illuminés ſans connoiſſance de cauſe. Je voudrois par reconnoiſſance pouvoir nommer ceux dont la correſpondance m'a fourni bien des nouveaux ſecours, des lettres, des mémoires que je ne ſaurois trop apprécier; mais cette reconnoiſſance leur deviendroit fatale. Ces hommes éclairés & vertueux ſe contentent pour leur récompenſe de l'utilité publique qu'ils croient voir attachée à mon ouvrage. Ce ne ſera pas leur faute s'il n'a pas le degré de bonté qu'ils ſouhaitent y trouver.

Je me vois malgré moi réduit à répondre à des objections qui m'ont déja été faites par mon traducteur, & que m'occasionneroit infailliblement encore, de la part de mes lecteurs, l'ouvrage que vient de publier en anglais M. Robison, sous le titre de *Preuves d'une conspiration formée par les Francs-Maçons, les Illuminés & les sociétés littéraires, contre toutes les religions, tous les gouvernemens de l'Europe* : Proofs of a conspiracy, &c. Cet ouvrage a paru au moment où j'allois livrer à l'impression cette troisième partie de mes Mémoires. M. Robison, qui ne connoissoit pas d'abord mes deux premiers volumes, a bien voulu en faire mention dans son *appendix*. Je suis assurément flatté de son suffrage ; je ne saurois lui refuser le mien sur le zele qu'il montre à dévoiler les ennemis du bien public. Je reconnois avec plaisir qu'il doit avoir eu de très-bons mémoires. Sans nous connoître, nous avons travaillé sur le même objet & pour la même cause ; mais le public va voir mes citations & celles de M. Robison ; & le public y trouvera des différences remarquables. Je crains qu'on ne nous mette en opposition ; je le crains, non pas pour moi, mais pour la vérité que ces oppositions pourroient décréditer. Les différences que l'on pourra observer entre nous, viennent sur-tout de celle que nous avons mise dans notre marche. M. Robison a pris une méthode facile, mais malheureusement sujette à caution. Il ramasse ce qu'il a retenu de divers paragraphes, & le jette de mémoire dans un même moule ; il prend quelquefois cependant les expressions de l'auteur allemand, & les applique quand il croit nécessaire. Il a d'ailleurs beaucoup vu, beaucoup entendu, & tout cela se mêle dans ses citations *guillemetées*. L'attention qu'il a eue d'en prévenir dans sa préface, ne suffira pas pour empêcher certains lecteurs de nous mettre en opposition. Il lui arrive même sur certains personnages de rapporter comme vraies des choses que la correspondance des Illuminés nous démontre

avoir été imaginées par eux contre leurs adverſaires, & ſur leſquelles j'aurai à parler différemment dans la partie hiſtorique. Je me garderai bien entre autres choſes, dans cette partie, de faire ſortir l'illuminiſme de la franc-maçonnerie; il eſt démontré par les lettres mêmes de l'inſtituteur, qu'il ne ſe fit Franc-Maçon qu'après avoir inſtitué ſon illuminiſme, & en l'année 1777; & que deux ans plus tard il n'en connoiſſoit pas encore les myſteres. (*Voyez Ecrits orig. t. 1, lett. 6 à Ajax; id. lett. 36 à M. C. Porcius; hiſt. critiq. des Grades, premieres pages.*)

Je ſais bien que cela n'empêche pas l'illuminiſme d'être déſaſtreux; mais je ne pourrai parler là-deſſus ni ſur quelques autres articles comme M. Robiſon. Voilà l'inconvénient; voici ma réponſe :

D'abord on nous verra toujours d'accord, M. Robiſon & moi, ſur l'eſſence des faits & de la conſpiration des loges illuminées, ſur l'eſſence de leurs maximes, de leurs grades; & cela doit ſuffire au public.

En ſecond lieu, M. Robiſon a vu en général la ſecte déteſtable, ſouverainement dangereuſe; il la peint en voyageur qui a vu le *monſtre horrible, informe, affreux, énorme;* mais il n'a pas eu ſoin de détailler ſes formes, ſes mœurs, ſes habitudes. Seroit-il bien prudent de rejeter ſon récit en général, ſous prétexte qu'il ſe mêle des circonſtances non conſtatées, & un certain déſordre dans ſa narration ?

En un mot, à part une ou deux lettres que l'on peut dire traduites, les citations que M. Robiſon donne en forme de lettres ne ſont pas de citations; on perdroit ſon temps à les chercher dans les écrits des Illuminés. Ce ſont des extraits pris de côté & d'autre, même dans les diſcours ſur les myſteres, qui n'ont nullement la forme de lettres. M. Robiſon leur donne ſa tournure, ſon ſtyle; & ſur-tout il commente, il fait parler les Illuminés plus clairement qu'ils ne le voudroient; même quand il traduit, il ajoute par fois, & cela m'a déjà valu bien des queſ-

tions. Sur la fameuſe lettre qu'il traduit, pag. 165 & 166, on m'a demandé ce que c'étoit, dans le texte allemand, que cet *even d*, auquel il ajoute la parentheſe (*can this mean death ?*) Ce qui, en français, ſe rendroit par *même à m* --- Cela veut-il dire *à la mort ?* J'ai été forcé de répondre que l'*even d* --- étoit une addition, auſſi bien que la parentheſe; mais que l'on voyoit bien que ni l'une ni l'autre n'étoient oppoſées au ſens de la lettre. J'aurois voulu ſuppoſer une différence d'édition ; mais pour juſtifier ainſi toutes les citations de M. Robiſon, il faudroit ſuppoſer un nouveau livre & de nouvelles lettres. Et toute l'Allemagne auroit réclamé contre de pareils changemens ; la cour de Baviere d'abord, parce que les originaux ne peuvent pas être conformes à des éditions ſi différentes ; les Illuminés enſuite, parce que M. Robiſon les fait parler bien plus clairement que leurs lettres, déjà aſſez claires en elles-mêmes ; & enfin les auteurs qui écrivent contre l'illuminiſme, & qui tous citent exactement & conformément à l'édition de Munich. On peut changer les pages dans une nouvelle édition, mais certainement on ne change pas les épîtres ou les diſcours dont on ſait que chacun peut demander à voir les originaux. Je m'en tiens donc à mon explication ſur le procédé de M. Robiſon.

Quant à moi, dont le nom n'a point l'autorité de M. Robiſon, je prends mes précautions, parce que je ſais le beſoin que j'en ai (1). Ce que je cite, je l'ai

(1) J'ai peur qu'on ne nous objecte auſſi la différence qui ſe trouve entre les grades de *roſe-croix* dont M. Robiſon eſt dépoſitaire, & ceux dont j'ai parlé dans le ſecond volume de ces Mémoires. A cela je réponds, 1.° que je connois trois grades de *roſe-croix* très-différens en eux-mêmes ; 2.° que pour les mêmes grades, les catéchiſmes, les queſtions, les rituels varient beaucoup, au moins chez chaque nation ; 3.° que je me ſuis ſervi de ceux que l'on trouve dans l'ouvrage de M. *l'abbé le Franc*, cité par M. Robiſon ; 4.° enfin que M. Robiſon convient que le grade du ſoleil dont il eſt dépoſitaire, eſt à peu-près le même que celui que je cite. J'en ai auſſi acquis une rédaction qui, pour le fonds, revient à la même choſe ; & ce grade ſeul dans la franc-maçonnerie ſuffiroit pour ce que M. Robiſon & moi diſons de ſon objet relativement à la religion & aux puiſſances.

devant moi, je le traduis ; & quand je traduis, ce qui arrive ſouvent, des choſes étonnantes, des choſes que l'on croiroit à peine avoir pu être dites, je cite le texte même, invitant chacun à l'expliquer, ou bien à ſe le faire expliquer & à vérifier. Je rapproche de même les divers témoignages, toujours le livre en main. Je ne mentionne pas une ſeule loi dans le code de l'ordre, ſans les preuves de la loi ou de la pratique. Ainſi on ne peut plus m'oppoſer un auteur qui ne rend pas les détails comme moi, mais qui s'accorde dans la ſubſtance. On peut, on doit lui rendre, & je lui rends très-volontiers juſtice pour l'eſſence des choſes, ſans me trouver d'accord avec lui ſur certains faits, certains détails, qui n'en laiſſent pas la ſecte moins monſtrueuſe, & ſes conpirations moins démontrées.

CONSPIRATION DES SOPHISTES DE L'IMPIÉTÉ ET DE L'ANARCHIE.

CHAPITRE PREMIER.

Spartacus Weishaupt, fondateur de l'Illuminisme.

Spartacus Weishaupt.

Il est des hommes si malheureusement nés, qu'on seroit tenté de les prendre pour une émanation de cette intelligence funeste, à qui un Dieu vengeur n'a laissé de génie que pour le mal. Frappés d'une espece d'imbécillité dans les conseils de la sagesse, ils ont par-tout ailleurs tout ce qu'il faut pour nuire, toute cette abondance, toute cette plénitude de conception, d'artifices, de ruses, de ressources qu'il faut pour dominer à l'école du mensonge, de la dépravation & de la scélératesse. A côté des sophistes, ils les surpasseront dans l'art de prêter à l'erreur le langage de l'illusion; aux passions, aux vices, le masque des vertus, & à l'impiété le manteau de la philosophie. Dans l'antre des complots, ils excellent à méditer les attentats, à préparer les révolutions, à combiner la ruine des autels & des empires. Ils ne sont nuls que là où commence la science du vrai & de l'honnête. Quand le ciel irrité par les hommes permet qu'il vienne au monde un de ces êtres, il n'a qu'à lui livrer la terre, ce fléau seul le vengera.

C'eſt avec tous ces traits, c'eſt ſous ces auſpices que vers l'année 1748, naquit en Baviere un impie appelé Jean Weishaupt, plus connu dans les annales de ſa ſecte ſous le nom de *Spartacus.* A l'opprobre de ſon ſéréniſſime protecteur, cet impie, d'abord profeſſeur en droit à l'univerſité d'Ingolſtadt, aujourd'hui proſcrit de ſa patrie, comme traître à ſon ſouverain & traître à l'univers, jouit paiſiblement de ſon aſile, nourri de penſions ſur le tréſor public, décoré du titre de conſeiller honoraire à la cour d'Erneſt-Louis, duc de Saxe-Gotha.

Phénomene odieux dans la nature, athée ſans remords, hypocrite profond, ſans aucun de ces talens ſupérieurs qui donnent à la vérité des défenſeurs célebres, mais avec tous ces vices & toute cette ardeur, qui donnent à l'impiété, à l'anarchie de grands conſpirateurs; ennemi du grand jour, mais ſemblable au hibou ſiniſtre que le ſoleil hébete, & qui plane dans l'ombre de la nuit, ce déſaſtreux ſophiſte ne ſera connu dans l'hiſtoire que comme le démon, par le mal qu'il a fait, & par celui qu'il projetoit de faire. Son enfance eſt obſcure, ſa jeuneſſe ignorée; dans ſa vie domeſtique, un ſeul trait échappe aux ténebres dont il s'environne; & ce trait eſt celui de la dépravation, de la ſcélérateſſe conſommée. Inceſtueux ſophiſte, c'eſt la veuve de ſon frere qu'il a ſéduite; pere atroce, c'eſt pour l'infanticide qu'il ſollicite le fer & le poiſon. Exécrable hypocrite, il preſſe, il conjure, & l'art, & l'amitié, d'étouffer l'innocente victime, l'enfant dont la naiſſance trahiroit les mœurs du pere. Le ſcandale qu'il redoute n'eſt pas celui du crime; c'eſt, il le dit lui-même, & il l'écrit, c'eſt celui qui rendant ſa dépravation publique, le priveroit de ſon autorité ſur des éleves qu'il conduit aux forfaits ſous le maſque de la vertu. Sophiſte monſtrueux, il s'en prend aux démons de n'avoir pas caché ſa honte par des abominations que le Dieu de la nature a frappées de ſa foudre ſur le fils de Juda. Il ſe plaint, & trahit à tel point ce même Dieu, qu'il le livre à l'immondice de ſes déteſtables habitudes. Effronté & impudent parjure, il invoque tout ce qu'il y a de ſaint, proteſtant que jamais ni lui ni ſes amis n'avoient eu connoiſſance de ces poiſons, de ces moyens ſecrets de couvrir l'infamie; que bien moins encore, ou lui ou ſes amis les ont-ils conſeillés, recherchés ou employés; il provoque & il force les magiſtrats publics à juſtifier l'accuſation; ils produiſent les lettres du parjure; & on le voit ſolliciter un premier,

un ſecond & un troiſieme confidens, de chercher & de faire chercher, de lui communiquer tous ces moyens affreux; on le voit rappeler des promeſſes de trois ans ſur ces mêmes moyens; on le voit ſe plaindre du peu de ſuccès de ſes tentatives, accuſer la timidité de ſes agens, ou leur peu d'expérience; preſſer & conjurer de renouveler les eſſais, avertir qu'il en eſt temps encore, mais que ce temps eſt devenu preſſant. Que de crimes, que de forfaits, que de monſtruoſités dans un ſeul trait! Quel étrange mortel que celui qui a pu s'en rendre coupable! Le Dieu qui humilie les ſophiſtes, n'avoit pas beſoin d'en manifeſter davantage, pour montrer le prodige de la ſcélérateſſe dans un homme que l'on verra ſans ceſſe avoir dans la bouche le nom de la vertu, & ſous ce nom ſacré enrôler les légions qui fourniſſent, qui mettent en activité tous les bourreaux de Roberſpierre.

L'importance de l'accuſation m'impoſe le devoir de produire les preuves. Qu'on liſe donc d'abord cette lettre de Weishaupt à ſon adepte Hertel, la troiſieme dans le ſecond volume des *Ecrits originaux* des Illuminés de Baviere. « A préſent, dit Wishaupt à cet adepte, que je » vous diſe dans la plus intime confidence, la ſituation » de mon cœur. J'en perds le repos, j'en deviens inha- » bile à tout, prêt à déſeſpérer. Me voilà en danger de » perdre mon honneur, & *cette réputation qui me don-* » *noit tant d'autorité ſur notre monde. Ma belle-ſœur eſt* » *enceinte.* Je l'ai envoyée à Munich pour obtenir diſ- » penſe, & l'épouſer; mais ſi la diſpenſe n'arrive pas, » que ferai-je? Comment rétablirai-je l'honneur d'une » perſonne dont j'ai fait tout le crime? *Nous avons* » *déjà tenté bien des choſes pour arracher l'enfant*; elle » étoit elle-même réſolue à tout; mais *Euriphon* eſt trop » timide, & je ne vois guere d'autre expédient. Si j'étois » ſûr du ſilence de *Celſe* (de Buder, profeſſeur à Munich), » celui-là pourroit bien m'aider; *il me l'avoit déjà promis* » *il y a trois ans.* Parlez-lui en, ſi vous le jugez à propos; » voyez ce qu'il y auroit à faire. Je n'aimerois point que » *Caton* en ſût rien, de peur qu'il ne le dît à tous ſes » amis. Je ne ſais quel démon...... » Ici l'honnêteté ne nous permet pas de traduire les expreſſions qui montrent dans Weishaupt la plus déteſtable habitude. — Il continue ſa confiance, en diſant: « Juſqu'à ce moment » perſonne n'en ſait rien, ſi ce n'eſt *Euriphon*; il ſeroit » encore temps d'eſſayer, car elle n'eſt que dans ſon qua- » trieme mois. » Malgré ſa répugnance à faire à Caton les

mêmes confidences, Weishaupt se voit réduit à lui en écrire; & après l'expression qui dénote encore l'infame habitude, voici les termes exprès de ce monstrueux hypocrite : « Ce qui me fâche le plus dans tout ceci, *c'est » que je perds en grande partie mon autorité sur nos gens ; » c'est de leur avoir montré un côté foible, à l'abri du- » quel ils ne manqueront pas de se mettre, quand je leur » prêcherai morale, & les exhorterai à la vertu & à » l'honnêteté.* » (Id. tom. 1, lett. 61 à Caton.)

Qu'on entende à présent ce même Weishaupt, disant effrontément dans son apologie : « Je pense & dois re- » connoître devant Dieu, & je veux que cet écrit soit » regardé comme la plus solennelle assurance, que de » la vie je n'ai entendu parler, ni de ces moyens se- » crets (de procurer l'avortement), ni de ces poisons; » que je n'ai rien vu, que bien moins encore ai-je con- » noissance d'une seule occasion dans laquelle quelqu'un » de mes amis ait seulement pensé à les conseiller, à les » donner, ou bien à en faire le moindre usage. *Soit dit » en témoignage & affirmation de la vérité.* » (Introduction à son apologie, pag. 6.) C'est ainsi qu'il appelle au secours de la plus atroce hypocrisie, le plus impudent des parjures.

Mais c'est plus spécialement comme conspirateur qu'il importe de connoîtré Weishaupt. Pour savoir ce qu'il fut à l'école de la rebellion, de l'impiété & de l'anarchie, descendons dans l'abîme des conjurés. Là encore il semble n'avoir jamais connu les gradations du crime à la scélératesse. Là encore, dès l'instant que l'œil de la justice le découvre, il paroît à la tête d'une conspiration, auprès de laquelle toutes celles des clubs de d'Alembert & de Voltaire, toutes celles des antres d'Orléans ne sont que les jeux de l'enfance, & du sophiste, & du brigand, novice encore dans l'art des révolutions. On ne sait, & il est difficile de constater si Weishaupt eut un maître, ou s'il fut le pere des dogmes monstrueux sur lesquels il fonda son école. Il existe seulement une tradition que je rapporterai, d'après quelques-uns de ses adeptes mêmes.

Tradition sur son maître

Suivant cette tradition, vers l'année 1771, un marchand Jutlandois, nommé Kolmer, après avoir séjourné quelque temps en Egypte, se mit à parcourir l'Europe, en faisant des adeptes, auxquels il prétendoit communiquer les antiques mysteres de Memphis. Des relations plus spéciales m'ont appris qu'il s'arrêta à Malte, où

pour tous myſteres il ne fit que ſemer dans la populace les principes déſorganiſateurs des anciens Illuminés, de l'eſclave Curbique. Ces principes déjà ſe répandoient, & toute l'iſle étoit menacée d'un bouleverſement révolutionnaire, quand la ſageſſe des chevaliers réduiſit le nouvel Illuminé à chercher ſon ſalut dans la fuite. On lui donne pour diſciple le fameux comte ou charlatan Cagliostro, & quelques-uns de ces adeptes diſtingués par leur illuminiſme dans le comté d'Avignon & à Lyon On dit que dans ſes courſes vagabondes, il rencontra Weiſhaupt, & lui fit part de ſes myſteres. S'il ſuffiſoit pour ſes confidences d'être impie & réſervé ſur le ſecret, jamais homme n'y avoit eu plus de titres. Plus habile & bien plus ſcélérat que Caglioſtro, Weishaupt ſut auſſi tirer de ces confidences un bien autre parti pour ſon école.

Choix qu'il fait des ſyſtêmes.

Quoi qu'il en ſoit de ce premier maître, le ſophiſte Bavarois ne ſemble pas en avoir eu beſoin. Dans un ſiecle de toutes les erreurs, il fit naturellement ce qu'on devoit attendre de ces hommes, que dans le choix des opinions ou politiques ou religieuſes, un malheureux inſtinct décide toujours pour la plus déteſtable. Très-certainement il eut des notions au moins informes ſur les anciens Illuminés, puiſqu'il en adopte le nom, puiſqu'il renouvelle toute la partie la plus déſorganiſatrice de leur ſyſtême. Ces notions s'accrurent ſans doute par une étude de prédilection pour les myſteres déſorganiſateurs du manichéiſme, puiſqu'on le voit recommander à ſes adeptes l'étude de ces mêmes myſteres, comme ayant une droite connexion avec ſon école, & comme leur donnant un avant-goût de ceux qu'il ſe diſpoſe à leur révéler. (*Voy. le grade* intitulé : *Illuminatus dirigens oder Scotticher Ritter*, *pag.* 72.) Mais athée de cœur, & déteſtant toute théoſophie, il ſe joua du double dieu de cet ancien illuminiſme, & ne prit de Manès, de l'eſclave révolté contre tous les gouvernemens, que l'univerſalité de l'anarchie. Il connut les ſophiſtes du jour, & malgré toute leur démocratie, tous ces prétendus philoſophes lui parurent encore trop réſervés ſur les conſéquences de leur égalité & de leur liberté. Il ne prit d'eux que leur haine pour Dieu, que le pur athéiſme. Les uns le conduiſoient à la nullité de toute loi politique & civile, les autres à la nullité de toute loi religieuſe : de ces deux ſyſtêmes, il forma un monſtrueux enſemble, dont le réſultat fut le vœu le plus ardent, le plus

abſolu, le plus frénétique pour l'abolition générale, & ſans exception, de toute religion, de tout gouvernement, de toute propriété. Il crut voir dans le lointain, au moins, la poſſibilité d'inſpirer à tout le genre humain le même vœu; il ſe flatta de le voir s'accomplir.

Avec les reſſources d'un ſophiſte vulgaire, cet eſpoir pouvoit n'être que celui du délire; avec une tête comme celle de Weishaupt, toute organiſée pour les grands forfaits, il ſe trouva celui de la ſcélérateſſe. Le ſophiſte Bavarois ſentoit toute ſa force; il ne vit point de crimes impoſſibles; il ne penſa plus qu'à les combiner tous pour faire prévaloir ſes ſyſtêmes. Le beſoin de vivre & la médiocrité de ſa fortune, l'avoient porté à conſacrer les dernieres années de ſon éducation à l'étude des lois: ſoit qu'il diſſimulât dès-lors les projets que nourriſſoit ſon cœur, ſoit qu'il n'eût pas encore conçu tous ſes ſyſtêmes, il n'avoit pas encore vingt-huit ans, qu'il vint à bout de ſe faire nommer profeſſeur en droit à l'univerſité d'Ingolſtadt. Dans ſes lettres à Zwach, il dit en 1778, 10 Mars, n'avoir encore que 30 ans; & dans cette même lettre, il lui fait confidence de ſes projets ultérieurs pour l'illuminiſme qu'il avoit déjà fondé deux ans plutôt.

Origine & premieres idées de la ſecte.

Il falloit ſe connoître capable d'une bien profonde diſſimulation; il falloit des reſſources bien étranges pour fonder ſur la fonction même d'interprete public des lois, le moyen de les anéantir toutes & dans tout l'univers. Ce fut cependant au college d'Ingolſtadt, ce fut en affectant de remplir avec zele ces mêmes fonctions, que Weishaupt ſe crut admirablement placé pour tramer & conduire, d'une main inviſible, la révolution qu'il méditoit. Il peſa l'influence que ſa qualité de maître lui donnoit ſur ſes éleves; il ſe ſentit la force de ſuppléer par des leçons ſecretes à celles qu'il devoit leur donner publiquement.

C'étoit peu de gagner à l'anarchie & à l'impiété les diſciples qu'il avoit ſous la main; Weishaupt, d'un pôle à l'autre, voyoit le genre humain ſoumis aux dogmes religieux & à l'autorité des lois: ſon zele émulateur peſa ce qu'avoit fait la ſageſſe des ſaints pour étendre ou maintenir par-tout l'empire de la foi. Il exiſtoit encore des débris de cette ſociété, que l'imprudente politique des rois avoit réduit le ſouverain pontife à ſacrifier aux machinations, d'un philoſophiſme tout ennemi des rois & des pontifes. Weishaupt ſut apprécier ce que devoient

les lois à des hommes rempliſſant naguere dans toute l'étendue des régions catholiques, dans les villes & les campagnes, les fonctions d'inſtituteurs de la jeuneſſe, d'orateurs, de directeurs chrétiens, & pluſieurs même celles d'apôtres chez les nations idolâtres, chez les peuples barbares. Il ſentit ce que devoient les empires à tous ces corps religieux, qui en prêchant aux peuples ce qu'ils doivent à Dieu, les lient par cela ſeul à leurs devoirs envers le prince & la ſociété. Tout en déteſtant les ſervices des enfans de Benoît, de François, d'Ignace, il admiroit les inſtitutions de ces ſaints fondateurs; il admiroit ſur-tout ces lois, ce régime des Jéſuites, qui, ſous un même chef, faiſoient tendre par-tout au même but tant d'hommes diſperſés dans l'univers; il ſentit qu'on pourroit imiter leurs moyens, *en ſe propoſant des vues diamétralement oppoſées.* (Mirabeau, Monar. Pruſſ. tom. 5, art. religion, p. 97.) Il ſe dit à lui-même: Ce qu'ont fait tous ces hommes pour les autels & les empires, pourquoi ne le ferai-je pas contre les autels & les empires? Par l'attrait des myſteres & par des légions d'adeptes ſous mes lois, pourquoi ne détruirois-je pas dans les ténebres ce qu'ils édifient en plein jour? Ce qu'a fait le Chriſt même pour Dieu & pour Céſar, pourquoi ne le ferois-je pas contre Dieu & Céſar, par mes diſciples devenus mes apôtres?

En prêtant à Weishaupt cette funeſte émulation, les hiſtoriens ne ſeront pas réduits à de vaines conjectures. Ces vœux & ce langage ſont conſignés dans toutes les confidences & dans les lois même qu'il donne à ſes diſciples, juſques dans les reproches qu'il leur fait de ne pas imiter dans leur ſoumiſſion celle des compagnons de tous ces pieux inſtituteurs. (*Écrits orig.*, *tom.* 1, *lett.* 27 *à Caton.*) Ses plus fameux adeptes nous ont dit les reconnoître dans toute la marche de ſon code (1); ils pouvoient, ils devoient obſerver qu'en empruntant pour ſes complots la ſageſſe des fondateurs religieux, Weiſhaupt ſe réſerva d'y ajouter tous les artifices qu'une politique infernale pourroit lui ſuggérer. Dans les jours où ce conſpirateur conçut tous ces projets (2), il ne connoiſſoit point encore l'objet de la franc-maçonnerie:

(1) Voyez dans les écrits originaux, tom. 1, *Inſtructio pro recipientibus*, art. 13, lett. 2 à Ajax; diverſes lettres à Caton; derniers éclairciſſemens de Philon.

(2) Voyez ci-après le chapitre de la *maçonnerie illuminée.*

il savoit seulement que les Franc-maçons tenoient des assemblées secretes; il les voyoit unis par un lien mystérieux, se connoissant pour freres à certains signes, à certaines paroles, de quelque nation & de quelque religion qu'ils fussent; il se fit dans ses conceptions un nouveau mélange dont le résultat devoit être une société adoptant pour moyens, autant que l'un & l'autre pouvoient lui convenir, le régime des Jésuites, le silence mystérieux ou l'existence ténébreuse des Maçons; & pour objet, la propagation du systême le plus antisocial de l'ancien illuminisme, du systême le plus antireligieux du moderne philosophisme.

Tout occupé du projet désastreux, Weishaupt jeta les yeux sur ces éleves que le gouvernement lui confioit pour en faire les magistrats de la patrie, les défenseurs des lois; & il résolut de commencer par eux sa guerre aux lois, à la patrie. A ses premiers disciples trop faciles à séduire, il vit dans le lointain d'autres éleves succéder; les uns & les autres formés de sa main, bientôt devenir maîtres, & lui former d'autres adeptes. Il vit leurs légions s'accroître, se multiplier dans les villes & les campagnes, & jusques dans les cours des souverains. Il entendit d'avance les sermens qui alloient dans le secret des loges lui soumettre l'opinion, les cœurs & les bras de ces légions nouvelles dirigées par ses lois, remplies de son esprit, & par-tout sous ses ordres occupées à miner sourdement les autels, à creuser le tombeau des empires. Il calcula les temps, & il sourit à l'explosion universelle dont il ne devoit lui rester un jour qu'à donner le signal.

Fondation de son illuminisme.

Le moderne Erostrate avoit à peine vingt-huit ans, & la base des lois qu'il vouloit donner à la société désorganisatrice étoit déjà posée. Sans être encore rédigés dans son code, les moyens de séduction étoient tous dans sa tête. Il commença par les essayer tous sur deux de ses éleves, l'un nommé *Massenhausen*, qu'il surnomma *Ajax*, jeune homme de vingt ans, devenu dans la suite conseiller à Burkshausen, & l'autre nommé *Merz*, qu'il appela *Tibere* (1), à peu-près du même âge, mais dont la carriere n'a de remarquable qu'une

(1) Mes trois premiers compagnons, écrit Weishaupt à Zwach, ont été *Ajax* (*Massenhausen*), *vous* & *Merz*. (Lett. du 15 Fév. 1778.) Cela nous dit assez évidemment que ce *Merz* fut le *Tibere* illuminé avec Ajax; car très-certainement Zwach ne vint que dix mois après les deux adeptes *Ajax* & *Tibere*. (Voyez Écrits orig. t. 1, sect. 4.)

turpitude de mœurs, qui fit dans la suite rougir de honte son corrupteur même. Bientôt les deux disciples se trouvant aussi impies que leur maître, Weishaupt les jugea dignes d'être admis à ses mysteres. Il leur conféra le plus haut des grades qu'il eut alors imaginé ; il les nomma ses aréopagites, s'installa leur chef, & voulut que cette monstrueuse association fût appelée *l'ordre des Illuminés*. (Ecrits orig. t. 1, sect. 4; & let. 2 à Phil. Strozzi.)

Ce fut le premier Mai, année 1776, que fut célébrée cette inauguration. Que le lecteur observe cette époque; elle indique de bien foibles commencemens; elle a précédé de bien peu d'années l'éruption de la révolution française; elle n'en est pas moins l'époque où il faut s'arrêter, pour trouver le berceau d'une secte qui vient consommer toutes les erreurs, toutes les conspirations, tous les forfaits de tous les adeptes de l'impiété, de la rebellion & de l'anarchie, réunis sous le nom de Jacobins, pour opérer cette révolution. Elle n'en est pas moins l'époque de cette même secte dont j'avois présens & les complots & les moyens, lorsque dans l'introduction à ces Mémoires, je disois avec une trop malheureuse certitude : « A quelque gouvernement, à quelque religion, à quelque rang de la société que vous » apparteniez, si le jacobinisme l'emporte, si les projets » & les sermens de la secte s'accomplissent, c'en est fait » de votre religion & de votre sacerdoce, de votre gou- » vernement & de vos lois, de vos propriétés & de vos » magistrats. Vos richesses, vos champs, vos maisons, » jusqu'à vos chaumieres, tout cesse d'être à vous. Vous » avez cru la révolution terminée en France, & la ré- » volution en France n'est qu'un premier essai des Jaco- » bins. » Dans les vœux d'une secte terrible & formidable, vous n'en êtes encore qu'à la premiere partie des plans qu'elle a formés pour cette révolution générale, qui doit abattre tous les trônes, renverser tous les autels, anéantir toute propriété, effacer toute loi, & finir par dissoudre toute société.

Plan de ce volume.

Le présage est funeste, & je n'ai malheureusement que trop de démonstrations à produire pour le justifier. Sur les conspirations de l'illuminisme, je tirerai mes preuves de son code même & de ses archives. Je donnerai d'abord ce code; il nous fera connoître l'objet, l'étendue, la marche, les moyens & toute la profondeur des conspirations de la secte. Cette premiere partie sera le plan de ses complots, & l'extrait, l'analyse des lois

qu'elle s'eſt données pour arriver à leur conſommation. La ſeconde ſera l'hiſtoire de ſes progrès, de ſes ſuccès depuis ſon origine juſqu'au moment où riche de toutes les légions révolutionnaires, ſans ſortir de ſes antres, elle vient s'unir aux Jacobins, ſe confondre & pourſuivre avec cette guerre de déſolation qui menace d'une ruine abſolue les autels de tout Dieu, les trônes de tout monarque, les lois de toute ſociété & les propriétés de tout citoyen. En diſant ce que la ſecte a fait, ce qu'elle fait encore, & ce qu'elle médite de faire pour la calamité générale, puiſſé-je apprendre aux peuples & aux chefs des peuples ce qu'ils ont à faire eux-mêmes pour s'arracher enfin à des déſaſtres dont ils ont cru toucher le terme, & dont ils n'éprouvent encore que le commencement !

CHAPITRE II.

Code illuminé; Syſtême général; Diviſion de ce Code.

Weishaupt préparant le code illuminé

PAR code de la ſecte illuminée, j'entends ici les principes & les ſyſtêmes qu'elle s'eſt faits ſur la religion & la ſociété civile, ou plutôt contre toute religion & contre toute eſpece de ſociété civile. J'entends le régime, les lois qu'elle s'eſt données & qui dirigent ſes adeptes, pour amener tout l'univers à ſes ſyſtêmes & les réaliſer. Il ne fut point, ce code, le produit d'une imagination ardente, & plus zélée pour une grande révolution, que réfléchie ſur les moyens de la rendre infaillible. Weishaupt n'en avoit point formé le vœu, ſans prévoir les obſtacles. En donnant le nom de ſes profonds adeptes aux premiers éleves qu'il avoit pu ſéduire, il n'avoit pas oſé s'ouvrir encore à eux ſur toute la profondeur de ſes myſteres. Content d'avoir jeté les fondemens, il ne ſe hâta pas d'élever un édifice qu'il avoit trop d'envie de rendre durable, pour s'expoſer à le voir s'écrouler de lui-même, faute des précautions néceſſaires pour le conſolider. Depuis cinq ans entiers, il alloit méditant, & ſentoit qu'il auroit encore long-temps à méditer cette marche profonde qui devoit aſſurer ſes complots. Sa tête rumineuſe combinoit ſilencieuſement & lentement cet enſemble de lois, ou plutôt de ruſes, d'artifices, de pieges

& d'embûches, sur lequel il régloit la préparation des candidats, les services des initiés, les fonctions, les droits, la conduite des chefs, la sienne même. Il alloit tâtonnant tous les moyens de séduction, les pesant, les comparant, les essayant tous les uns après les autres, & alors même qu'il sembloit se décider pour quelques-uns, se réservant de les changer encore, s'il pouvoit en découvrir de pires.

Cependant ses premiers disciples devenus ses apôtres, lui faisoient des conquêtes; il ajoutoit lui-même au nombre de ses adeptes, il les dirigeoit par ses lettres; il proportionnoit ses avis aux circonstances : avec l'art de ménager les promesses, il tenoit leur attente suspendue sur ses derniers mysteres. Il annonçoit à ses confidens *une morale*, *une éducation*, *une politique toutes nouvelles*; & ceux-ci pouvoient assez prévoir que ces promesses aboutiroient à une morale sans frein, à une religion sans Dieu, à une politique sans loi, sans dépendance (*Ecrits origin. t.* 1, *lett. à Marius & à Caton*); mais il n'osoit pas encore se dévoiler absolument. Son code lui sembloit encore imparfait, les pieges n'étoient pas assez bien tendus; il vouloit en devoir la perfection au temps & à l'expérience, plus encore qu'à ses méditations. C'est ainsi qu'on le voit se peindre lui-même, quand l'empressement de ses éleves pour ses derniers secrets, lui faisant un crime de ses lenteurs, il se trouve réduit à leur répondre : « C'est au temps & à l'expérience à nous instruire. J'éprouve chaque jour que ce que j'ai fait l'année derniere, je le fais beaucoup mieux aujourd'hui. Laissez-moi donc considérer ce qui tend au but, & ce qui en écarte; ce que nos gens feroient d'eux-mêmes, & ce qu'on ne sauroit attendre d'eux, sans les aider & les conduire; — souvenez-vous que ce qui se fait vîte périt bientôt; — laissez, laissez-moi faire : *le temps & moi*, *nous en valons deux autres.* » (Ecrits orig. t. 1, lett. à Marius & à Caton, 3, 4, 47, 60, &c.)

Ce n'étoit point sur son objet même que rouloient toutes ces méditations de Weishaupt; cet objet ne varia jamais dans son esprit. Plus de religion, plus de société & de lois civiles, plus de propriétés, fut toujours le terme fixe de ses complots; mais il falloit y conduire ses adeptes sans exposer ni son secret, ni sa personne; & le scélérat savoit trop bien son crime pour ne pas éprouver des alarmes. Aussi le voyons-nous écrire à ses confidens : « Vous savez les circonstances où je me trou- Ses alarmes.

» ve; il faut que je dirige tout par cinq ou six personnes;
» il faut absolument que *je reste inconnu pendant toute*
» *ma vie*, à la plus grande partie de nos associés eux-
» mêmes; — souvent je me trouve accablé par la pen-
» sée qu'avec toutes mes méditations, mes services &
» mes travaux, je ne fais que filer ma corde, ou *dresser*
» *ma potence*; que l'indiscrétion, l'imprudence d'un seul
» homme peut renverser le plus bel édifice. » (*Id. lett. à Caton*, 11 & 25.)

D'autres fois, essayant de se montrer supérieur à toutes ces craintes, n'en reprochant pas moins à ses adeptes quelques défauts de précautions, il leur disoit: « Si nos
» affaires vont si mal aujourd'hui, tout sera bientôt
» perdu; la faute alors retombera sur moi, & comme
» auteur de tout, je serai aussi le premier sacrifié. Ce
» n'est pas là ce qui m'effraie, je saurai tout prendre
» sur mon compte; mais si l'imprudence des freres
» doit me coûter la vie, au moins faut-il que je n'aie
» pas à rougir devant les gens qui pensent, & que je
» n'aie pas à me faire le reproche honteux de n'avoir
» été qu'un mal-avisé & un téméraire. » (*Au même*, *lett.* 22.)

Son code terminé.

Ainsi tous les motifs se réunissoient dans ce fameux conspirateur, pour faire de son code celui de toutes les précautions qui pouvoient le soustraire au supplice, & assurer le succès de ses complots. Enfin, après cinq ans de méditations de sa part, de consultations avec ses confidens, & sur-tout à l'aide du baron *Knigge*, que nous verrons jouer un fameux rôle dans l'illuminisme, Weishaupt vint à bout de fixer la marche de ses mysteres, de rédiger le code de sa secte, c'est-à-dire, l'ensemble des principes, des lois & du gouvernement adopté par les Illuminés, pour arriver au grand objet de leur conspiration. Avant que de conduire nos lecteurs dans le dédale immense de ce code, donnons une idée générale du systême qui en a inspiré toutes les lois à son auteur.

Idée générale de son systême.

Plus on méditera la partie de ce code que nous ferons connoître, lorsque nous en ferons aux mysteres de l'illuminisme, plus on verra que Weishaupt saisissant les principes d'*égalité* & de *liberté*, propagés par le philosophisme du siecle, ne fait que donner à ces principes une nouvelle tournure, pour arriver aux dernieres conséquences de l'impiété & de l'anarchie la plus absolue.

Les sophistes éleves, les uns de Voltaire, les autres de Jean-Jacques, avoient tous commencé par dire: tous

les hommes ſont égaux & libres ; ils en avoient conclu *ſur la religion*, que perſonne au nom même d'un Dieu qui ſe révele, n'avoit droit de preſcrire des regles à leur foi ; & l'autorité de la révélation ſe trouvant annullée, ils n'avoient plus laiſſé pour baſe de la religion, que les ſophiſmes d'une raiſon ſans ceſſe égarée par les paſſions ; ils avoient annullé pour leurs adeptes tout le chriſtianiſme. *Sur les gouvernemens*, ils avoient dit encore : tous les hommes ſont égaux & libres ; ils en avoient conclu : tous les citoyens ont un droit égal à faire la loi, ou au titre de ſouverain ; & cette conſéquence abandonnant l'autorité aux caprices de la multitude, il ne reſtoit pour forme légitime des gouvernemens que le chaos & les volcans du peuple démocrate & ſouverain.

Weishaupt, en raiſonnant ſur les mêmes principes, croit voir tous les ſophiſtes & toute la populace démocratique, trop timides encore ſur les conſéquences ; & dans leur eſſence, voici tous ſes myſteres :

« L'égalité & la liberté ſont les droits eſſentiels que » l'homme, dans ſa perfection originaire & primitive, » reçut de la nature ; la premiere atteinte à cette égalité » fut portée par la propriété ; la premiere atteinte à la » liberté fut portée par les ſociétés politiques ou les » gouvernemens ; les ſeuls appuis de la propriété & des » gouvernemens, ſont les lois religieuſes & civiles : donc » pour rétablir l'homme dans ſes droits primitifs d'égalité, de liberté, il faut commencer par détruire toute » religion, toute ſociété civile, & finir par l'abolition » de toute propriété. »

Si la vraie philoſophie avoit eu entrée dans les loges de l'illuminiſme, elle auroit démontré aux adeptes & à leur maître l'abſurdité de leur principe, par l'extravagance & la ſcélérateſſe des conſéquences. Elle leur auroit dit que les droits & les lois de l'homme primitif, ſeul encore ſur la terre, ou pere d'une génération peu nombreuſe, ne furent pas & ne devoient pas être les droits, les lois de l'homme ſur la terre peuplée de ſes ſemblables. Elle auroit ajouté que la nature, en ordonnant à l'homme de ſe multiplier ſur cette même terre & de la cultiver, lui annonçoit par cela ſeul la deſtinée de ſa poſtérité à vivre un jour ſous l'empire des lois ſociales. Elle auroit obſervé que ſans propriété, cette terre reſtoit inculte & déſerte ; que ſans lois religieuſes & civiles, cet immenſe déſert ne nourriſſoit plus que des hordes éparſes de vagabonds & de ſauvages. Le Bavarois

illuminé auroit dû en conclure que ſon égalité & ſa liberté, loin d'être les droits eſſentiels de l'homme dans ſa perfection, ne ſont plus qu'un principe de dégradation & d'abrutiſſement, ſi elles ne peuvent ſubſiſter qu'avec ſes anathêmes contre la propriété, la religion & la ſociété. Mais la vraie philoſophie ſe tait à l'école & dans les loges de Weishaupt ; avec ſon déteſtable génie pour l'erreur, il s'applaudit du ſophiſme ; il en fait la baſe de ſon ſyſtême, le ſecret ultérieur de ſes myſteres.

Dangers de ce code.

Je n'ai pas ſimplement à prouver que c'eſt là auſſi le grand objet de ſa conſpiration, de la révolution ultérieure qu'il nous prépare avec tous ſes adeptes. Pour démontrer juſqu'à l'évidence ce grand objet de ſes complots, je n'aurois qu'à citer les bénédictions du hiérophante illuminé, ſur les hordes errantes ſans lois, ſans ſociété, & ſes malédictions contre les hommes fixant leur demeure, ſe donnant des chefs, formant une patrie. La conſpiration ſur-tout ſe verroit toute entiere dans ces menaces du même hiérophante : *oui, les princes & les nations diſparoîtront de deſſus la terre ; oui, il viendra ce temps où les hommes n'auront plus d'autres lois que le livre de la nature ; cette révolution ſera l'ouvrage des ſociétés ſecretes, & c'eſt là un de nos plus grands myſteres.* (Voyez ci-après diſcours ſur les myſteres.) Ces mots ſeuls du code illuminé diroient tout ce que j'ai à démontrer ſur l'objet même de la conſpiration & ſur l'étendue des projets de la ſecte ; mais la conſpiration pourroit être rendue évidente, & j'aurois peu fait encore pour le ſalut public. Au lieu d'une ſecte terrible & formidable, les peuples & les chefs des peuples pourroient ne voir dans l'illuminiſme qu'une tourbe d'inſenſés, méditant, ſans moyens, une révolution chimérique, dès-lors peu alarmante, & trop digne de mépris pour mériter des précautions. La ſcélérateſſe trouveroit ſon excuſe dans ſon excès même ; la ſecte pourſuivroit ſes complots démoniaques avec plus de confiance, d'activité & de ſuccès, par cela ſeul que leur objet ſembleroit impoſſible ; la ſociété ſe trouveroit diſſoute, & vous perdriez vos lois, vos autels, vos propriétés, par cela ſeul que vous auriez cru ne pouvoir pas les perdre. Vous dormiriez tranquilles au bord du précipice, & vous y tomberiez, pour n'avoir vu que le délire dans la main qui le creuſe. Vous croiriez pouvoir rire des projets de l'illuminiſme, & vous ne ſauriez pas combien ſes hiérophantes ſont fondés à dire à leurs adeptes : *Laiſſez les rieurs rire, les*

moqueurs se moquer ; celui qui compare le passé au présent, verra que sans pouvoir être détournée dans sa marche, la nature avance dans ses voies. Ses pas sont insensibles à l'homme peu fait à l'observer, mais ils n'échappent pas au philosophe. (Ibid.)

Pour le salut de la société, j'ai donc quelque chose de plus à faire, qu'à démontrer l'existence & la réalité, l'étendue même des complots de la secte ; j'ai à rendre sensibles vos dangers, & ceux de la société entiere sous ces complots. J'ai à faire connoître une marche, à dévoiler un art, qui hâtent des forfaits, qui rendent imminens des désastres que l'on croit chimériques. J'ai à développer l'ensemble d'un systême, d'un code dont chaque loi, chaque maxime, chaque disposition sont un pas à la révolution universelle qui doit frapper de mort la société. Je ne viens donc pas dire simplement à chaque citoyen : voilà ce que l'on trame contre votre religion, votre patrie, votre nation, vos propriétés, & contre l'existence de toute société appelée ou nation ou peuple ; cette tâche seroit malheureusement trop facile à remplir. Je dois, je viens vous dire : voilà dans cette trame ce qui fait les dangers de la patrie & les vôtres. Il faut que je vous montre la plénitude de ressources jointe à l'excès de la scélératesse, là où vous croyez n'avoir à découvrir que l'excès du délire philosophique & la nullité des moyens.

Weishaupt, ainsi que vous, avoit prévu des obstacles à sa conspiration ; on pourroit même dire qu'il les crut plus réels, plus grands encore qu'il ne devoit les craindre. Ce que ses plus fameux adeptes croyoient dire à la honte de ces compatriotes, il faut le dire à leur honneur : Weishaupt, entouré de fidelles Bavarois attachés à leur Dieu, à leur prince ; Weishaupt, étudiant d'ailleurs les hommes, moins dans leur commerce que dans ses spéculations & dans les livres, ignoroit en très-grande partie ce que le philosophisme du siecle avoit déjà fait pour ses systêmes. (*Voyez derniers éclaircissemens de Philon.*) La génération parvenue à la virilité lui sembloit encore trop entachée des opinions anciennes sur la religion & sur les gouvernemens. Cette erreur, trop malheureusement encore démentie par les faits, différant son espoir, ne fit qu'ajouter aux méditations & aux précautions de son génie, pour rendre tôt ou tard ses succès infaillibles. Il se dit à lui-même, & dit à ses confidens : « *Je ne puis dans mes vues employer les hommes*

» *tels qu'ils sont*, *il faut que je les forme* ; il faut que » chaque classe de mon ordre soit une école d'épreuves » pour la suivante ; & tout cela ne peut se faire qu'avec » le temps. » (*Ecrits orig. t.* 1, *lettre à Caton.*) Pour le trouver ce temps, il fixa plus spécialement ses vues sur cette partie de la jeunesse, qui, entrant dans le monde, est encore susceptible d'une éducation de toutes les erreurs, parce qu'elle est l'âge de toutes les passions. Je dirai dans la suite ce qui vint abréger & ce temps & cette éducation, en lui offrant des légions d'adeptes déjà tout préparés à ses mysteres ; mais il n'en faut pas moins connoître toute la profondeur de ce code, parce que la révolution française fût-elle à commencer, il suffiroit lui seul pour la rendre prochaine & infaillible ; parce que la révolution française fût-elle aujourd'hui étouffée, il fourniroit lui seul à l'illuminisme les moyens de la faire renaître & de la rendre encore plus désastreuse. Etudions-le donc enfin ce code de la secte ; elle s'est enfoncée dans un dédale qui doit voiler sa marche. Pour votre intérêt même, il faut vous résoudre à nous suivre, & ne pas vous lasser d'observer les pieges qu'elle tend. Voyez avec quel art elle les seme sous les pas de ses éleves ; avec quelle précaution elle choisit, appelle, dispose ses adeptes. Sa marche paroît lente, mais elle est sure. Elle semble épuiser ses soins pour un seul, mais ce même art lui donne des légions. Ses ressorts sont cachés ; il faut que vous sachiez avec quelle puissance, avec quelle constance elle sait les mouvoir & les diriger au désastre commun. Vous avez vu le peuple s'égarer, s'agiter, s'animer & devenir féroce ; il faut que vous sachiez comment elle a formé ceux qui l'égarent, le soulevent & le rendent atroce.

Weishaupt a pour principe constant, indubitable, que « le grand art de rendre infaillible une révolution quelconque, c'est *d'éclairer les peuples* ; les éclairer pour lui, c'est insensiblement amener l'opinion publique au vœu des changemens, qui sont l'objet quelconque de la révolution méditée. »

« Quand l'objet de ce vœu ne sauroit éclater, sans exposer celui qui l'a conçu à la vindicte publique, c'est dans l'intimité des sociétés secretes qu'il faut savoir propager l'opinion. »

« Quand l'objet de ce vœu est une révolution universelle, tous les membres de ces sociétés tendant au même but, s'appuyant les uns les autres, doivent chercher *à dominer*

dominer invisiblement & sans apparence de moyens violens, non pas sur la partie la plus éminente ou la moins distinguée d'un seul peuple, mais sur les hommes de tout état, de toute nation, de toute religion. Souffler par-tout un même esprit ; dans le plus grand silence & avec toute l'activité possible, diriger tous les hommes épars sur la surface de la terre, vers le même objet, voilà ce qu'il appelle le problême encore à résoudre dans la politique des états, mais celui sur lequel s'établit le domaine des sociétés secretes, & sur lequel doit sur-tout porter l'empire de son illuminisme. » (*Disc. sur les mysteres.*)

« Cet empire une fois établi par l'union & la multitude des adeptes, que la force succede à l'empire invisible : *liez les mains à tous ceux qui résistent ; subjuguez, étouffez la méchanceté dans son germe*, c'est-à-dire, écrasez tout ce qui reste d'hommes que vous n'aurez pas pu convaincre. » (*Ibid.*) Celui qui donne ces leçons, n'est pas un homme à repousser par le dédain. En les réservant pour ses mysteres, ainsi que la révélation de son dernier objet, Weishaupt savoit très bien qu'elles exigent des hommes long-temps préparés à y voir les leçons de la nature même & de la philosophie. S'il en trouve qui les aient prévenues, il saura abréger pour eux les années d'épreuve. Mais il lui faut l'opinion & les bras d'une génération entiere ; c'est donc à multiplier le nombre des adeptes, c'est à les disposer insensiblement, c'est à diriger d'une main invisible leurs pensées, leurs vœux, leurs actions & leurs efforts communs, que tendent les lois dont il a composé le code de son illuminisme. D'après ces lois, la secte est divisée en deux grandes classes, ayant chacune leurs sous-divisions & leurs graduations proportionnées aux progrès des adeptes.

Division du code illuminé ou grades de la secte.

La premiere classe est celle des *préparations*. Elle se sous-divise en quatre grades, qui sont ceux du *novice*, du *minerval*, de l'*illuminé mineur* & de l'*illuminé majeur*.

A cette même classe de préparations appartiennent les grades intermédiaires que l'on peut appeler d'intrusion, ceux que la secte emprunte de la franc-maçonnerie, comme un moyen de propagation. Parmi ces grades maçonniques, le code illuminé admet les trois premiers sans altération ; il adapte plus spécialement aux vues de la secte, comme une derniere préparation à ses mysteres, le grade de *chevalier écossais*, appelé aussi celui d'*illuminé directeur*.

La classe des mysteres se divise elle-même en *petits* & en *grands mysteres*. Aux *petits mysteres* appartiennent le sacerdoce de la secte & son administration, deux grades qu'elle appelle, l'un celui de ses *prêtres*, l'autre de ses *régens* ou *princes*.

Les *grands mysteres* ont pour grade, le *mage* ou le *philosophe*, & enfin *l'homme-roi*. L'élite des derniers compose le conseil & le grade *d'aréopagite*. (Voyez *Ecrits originaux*, *chap.* 2, *part.* 2, *p.* 8, *& Nouveaux éclaircis. de Philon*, *pag.* 89, *&c.*)

Il est dans toutes ces classes & dans tous ces grades, un rôle important & commun à tous les freres; c'est celui que le code désigne sous le nom de frere *insinuant* ou *d'enrôleur* (1). De ce rôle dépend toute la force de la secte; c'est celui qui fournit des sujets à tous les grades. Weishaupt en sentoit trop l'importance, pour ne pas y consacrer tout son génie; consacrons aussi nos premiers soins à le faire connoître.

CHAPITRE III.

Premiere partie du Code illuminé; le frere Insinuant ou l'Enrôleur.

Objet de l'Insinuant.

PAR le nom du frere *insinuant*, il faut entendre ici l'illuminé travaillant à gagner des sujets à son ordre. Il est des freres plus spécialement chargés de cet emploi; ce sont ceux qu'on pourroit appeler les apôtres, les missionnaires de l'ordre, ceux que les supérieurs envoient dans les différentes villes & provinces, ou même dans les contrées éloignées, pour propager, pour établir de nouvelles loges. Ceux-là, outre les regles communes à tout frere enrôleur, ont des instructions particulieres à des grades plus avancés. Ceux-là, suivant les lettres de Weishaupt, doivent être tantôt les plus *imbécilles*, & tantôt les plus ingénieux des freres. Avec les uns, il est plus sûr de leur aveugle soumission aux regles qu'il leur donne, & dont il recommande de ne pas s'écarter; avec les autres, pour peu qu'ils aient de

(1) L'expression n'est pas de moi, elle est du code même. *Insinuant* ou *anwerber*, signifiant *enrôleur*, sont les deux mots les plus communs pour exprimer ce rôle.

zele, s'ils ſont moins ponctuels, s'ils tranſgreſſent quelques-unes de ſes lois, au moins ne ſera-ce pas celles dont la violation compromettroit ou l'ordre ou leur perſonne; & il ſe flatte qu'ils ſauront d'ailleurs y ſuppléer par quelque nouveau piege. Quelle que ſoit la doſe de ſon eſprit, il n'eſt point d'Illuminé qui ne doive au moins une ou deux fois jouer le frere *inſinuant* avec un certain ſuccès, & acquérir un ou deux ſujets à l'ordre, ſous peine de ſtagnation perpétuelle dans les grades inférieurs. Il eſt quelques diſpenſes pour les freres de haut parage; mais en général la loi eſt formelle pour tous ſur cette obligation. (*Ecrits origin. réforme des ſtatuts*, *art.* 18.) En revanche, pour ajouter au zele des freres, elle les établit ſupérieurs de tout novice qu'ils ont conquis à l'ordre; & c'eſt ainſi, dit-elle, que « tout Illuminé peut » ſe former à lui-même un petit empire, *& dans ſa* » *petiteſſe acquérir de la grandeur, de la puiſſance.* » (Ibid.)

Premiere partie de ſon rôle. Choix des candidats.

Tel eſt donc le premier devoir impoſé à tout Illuminé pour la propagation de la ſecte; tel eſt auſſi le rôle qu'il importe d'abord de connoître, pour ſavoir à quel point l'inſtituteur a ſu porter le génie de la ſéduction.

Les diverſes parties de ce rôle ſe réduiſent à trois. De ſes regles, les unes apprennent au frere inſinuant à diſtinguer les ſujets ſur leſquels il doit fixer ſon choix, & ceux qu'il doit exclure. Il voit par les autres comment il doit s'y prendre, pour amener à l'ordre celui qu'il en croit digne; les derniers enfin ſont l'art de former les novices, & de les enchaîner à l'illuminiſme avant même qu'ils n'y aient été admis.

Pour apprendre à connoître les ſujets qu'il peut enrôler, tout Illuminé doit commencer par ſe munir de tablettes en forme de journal *diarium*. Eſpion aſſidu de tout ce qui l'entoure, il obſervera continuellement les perſonnes avec leſquelles il ſe trouve; amis, parens, ennemis, indifférens, tous ſans exception ſeront l'objet de ſes recherches; il tâchera de découvrir leur côté fort, leur côté foible, leurs paſſions, leurs préjugés, leurs liaiſons, leurs actions ſur-tout, leurs intérêts, leur fortune, en un mot tout ce qui peut donner ſur eux les connoiſſances les plus détaillées; chaque jour il marquera ſur ſes tablettes ce qu'il a obſervé en ce genre.

Cet eſpionnage, devoir conſtant & aſſidu de tout Illuminé, aura deux avantages; l'un général pour l'ordre & ſes ſupérieurs, & l'autre pour l'adepte. Chaque mois

il fera deux fois le relevé de ses observations ; il en transmettra l'ensemble à ses supérieurs, & l'ordre sera instruit par là quels sont dans chaque ville ou chaque bourg, les hommes de qui ils doivent espérer la protection ou redouter l'opposition. Il saura tous les moyens à prendre pour gagner les uns ou écarter les autres. Quant à l'adepte insinuant, il en connoîtra mieux les sujets dont il peut proposer la réception, & ceux qu'il croit devoir exclure. Dans les notes qu'il envoie chaque mois, il ne manquera pas d'exposer les raisons ou de l'un ou de l'autre. (*Ecrits origin. réforme des statuts, artic.* 9, 13 *& suite ; Instruction pour les insinuans, sect. XI, n.°* 1 ; *pour les insinués, n.os* 1, 3, 5, *&c. ; Lett.* 4 *à Ajax.*)

Tandis qu'il est ainsi tout occupé à connoître les autres, le frere insinuant se gardera bien de se faire connoître lui-même comme Illuminé. La loi est expresse pour tous les freres ; elle est spécialement requise pour le succès des enrôleurs. C'est à eux aussi que le législateur recommande tout cet extérieur de vertu, de perfection, & le soin d'éviter les scandales dont la suite feroit de les priver de leur autorité sur les esprits. (*Voyez Ecrits origin. tom.* 2, *lett.* 1 *&* 9.) C'est pour les freres enrôleurs sur-tout que la loi porte : *Appliquez-vous à la perfection intérieure & extérieure* ; & de peur qu'ils ne croient que cette perfection consiste à triompher de leurs passions, à renoncer aux jouissances de ce monde, c'est pour eux aussi qu'elle ajoute : Appliquez-vous à l'art de vous contrefaire, de vous cacher, de vous masquer, en observant les autres, pour pénétrer dans leur intérieur : *Die kunst zu erlernen sich zu verstellen, andere zu beobachten und auszuforschen.* C'est pour cela que dans le *sommaire du Code illuminé*, ces trois grands préceptes : *Tais-toi*, *sois parfait*, *masque-toi*, s'expliquant l'un par l'autre, se suivent presque immédiatement dans la même page. (*Ecrits origin. tom.* 1, *pag.* 40, *n.os* 4, 6 *&* 8.)

Bien spécialement imbu de ces préceptes, & sur-tout du dernier, le frere insinuant doit étudier quelles sont les personnes que l'illuminisme rejette, & quelles sont celles qu'il peut enrôler. Sans une permission expresse, il n'admettra dans l'ordre ni Païens ni Juifs, mais il mettra sur la même ligne *tous les moines* ; il fuira surtout les *ci-devant Jésuites comme la peste. Ordens geistliche dürfen nie aufgenommen werden, und die ex Jesuiten soll man wie die post fliehen.* (Nouveaux travaux de Spartacus & Philon ; Instruction des préfets & supérieurs lo-

eaux, pag. 153, lett. 2; & Ecrits origin. inſtruct. pro recipient. n.° 5, 1.)

La raiſon de ces excluſions ſe préſente d'elle-même. Parler de religion, & admettre ſans précaution des Juifs, des Turcs ou des Païens, auroit été manifeſter trop vîte ce que c'étoit que cette religion. Ne pas rejeter le religieux, c'étoit s'expoſer à ſe voir dévoilé par ſes propres adeptes.

A moins d'un véritable amendement, l'enrôleur rejettera auſſi tout jaſeur indiſcret, tout homme dont l'orgueil ou l'eſprit entêté, inconſtant, intéreſſé, annonce qu'on chercheroit inutilement à lui inſpirer le zele de la choſe; tous ceux encore dont les excès crapuleux nuiroient à la réputation de vertu dont l'ordre aura beſoin; tous ceux enfin que la baſſeſſe ou la groſſiéreté de leurs mœurs rendroit trop intraitables pour eſpérer de les plier & de les rendre utiles. (*Inſtruct. pro recipient. pag. 94, & Lett. de Weishaupt, paſſim.*)

Laiſſez-moi là les brutes, les groſſiers & les imbécilles, dit encore le chapitre des excluſions; cependant il eſt ici une exception à faire. En excluant les imbécilles, Weishaupt n'ignoroit pas qu'il eſt une eſpece de bonnes gens, qu'on appelleroit bêtes, mais à qui il ne faut pas le dire, parce qu'on peut tirer quelque avantage de leur ſottiſe. Tels ſont ceux qui, tenant un certain rang dans le monde, comme un certain baron d'*Ert*, ſans avoir de l'eſprit, ont au moins des écus. « *Ce ſont de bonnes gens que ces* » *gens-là*, dit le légiſlateur illuminé, & il nous en faut. » Ces bonnes gens ſont nombre & rempliſſent la caiſſe, » *augent numerum & ærarium*; mettez-vous donc à » l'œuvre; --- il faut bien que ces meſſieurs mordent » à l'hameçon; » mais gardons-nous bien de leur dire nos ſecrets; *ces ſortes de gens-là doivent toujours être perſuadés que le grade qu'ils ont eſt le dernier.* (Ecrits origin. Voyez les premieres lettres à Ajax & à Caton.)

Enfin il eſt pour les princes une demi-excluſion. Le code illuminé porte qu'ils ne ſeront admis que rarement, & qu'alors même ils ne ſeront pas facilement élevés au-deſſus du grade des *chevaliers écoſſais*, c'eſt-à-dire, qu'on les arrêtera à la porte des myſteres. Nous verrons dans la ſuite le légiſlateur trouver un expédient pour ouvrir cette porte aux princes, ſans leur en dire davantage (*grade du régent, pag* 154, *lett.* N), & ſur-tout ſans leur montrer certaines lois de l'ordre. (*Voyez Inſtruct. du provincial, n.°* 16.)

Je ne ſaurois dire s'il eſt encore un moyen de cette eſpece pour l'exception à la regle qui exclut les femmes ; ce qu'il y a de certain, c'eſt que long-temps au moins cette regle ne fut que proviſoire, & que bien de freres étoient réſolus à l'effacer. Les Franc-Maçons avoient leurs adeptes femelles, les Illuminés voulurent auſſi avoir les leurs ; il leur en falloit même de deux eſpeces. Le projet écrit de la main de Zwach, le plus intime ami & confident, l'homme *incomparable* de Weishaupt, eſt conçu en ces termes :

Projet ſur l'admiſſion des femmes.

« *Plan d'un ordre de femmes.* --- Cet ordre aura deux claſſes, formant chacune leur ſociété, ayant même chacune leur ſecret à part. La premiere ſera compoſée de femmes vertueuſes ; la ſeconde de femmes volages, légeres, voluptueuſes, *auſchweifenden.* »

« Les unes & les autres doivent ignorer qu'elles ſont dirigées par des hommes. On fera croire aux deux ſupérieures qu'il eſt au-deſſus d'elles une mere-loge du même ſexe, leur tranſmettant des ordres, qui dans le fonds ſeront donnés par des hommes. »

« Les freres chargés de les diriger, leur feront parvenir leurs leçons, ſans ſe laiſſer connoître. Ils conduiront les premieres par la lecture de bons livres, & les autres en les formant à l'art de ſatisfaire ſecrétement leurs paſſions ; *durch benügung ihrer leidenſchaften im verborgenen.* »

A ce projet eſt joint un préliminaire déſignant en ces termes l'objet & l'utilité des ſœurs illuminées : « L'avantage que l'on peut ſe promettre de cet ordre, ſeroit de procurer au véritable ordre d'abord tout l'argent que les ſœurs commenceroient par payer, & enſuite tout celui qu'elles promettroient de payer pour les ſecrets qu'on auroit à leur apprendre. Cet établiſſement *ſerviroit de plus à ſatisfaire ceux des freres qui ont du penchant pour les plaiſirs.* » (Ecrits origin. t. 1, ſect. V.)

A ce projet de Zwach, très-dignement nommé le *Caton* des Illuminés, ſe trouvoit encore annexé le portrait de quatre-vingt-quinze demoiſelles ou dames de Manheim, parmi leſquelles devoient être ſans doute choiſies les fondatrices de la double claſſe. Les circonſtances n'ayant pas ſecondé le vœu de ce nouveau Caton, divers freres ſe mettent ſur les rangs pour le même projet. Le ſieur Diſtfurt, connu ſous ſon vrai nom à Wetzlar, comme aſſeſſeur de la chambre impériale, connu en même temps ſous le nom de *Minos* chez les freres Illuminés, élevé chez eux au

grade de *régent* & à la dignité de provincial, semble disputer au frere *Hercule*, & même au frere *Caton*, l'honneur de l'invention. Personne au moins ne désire plus que lui la fondation des sœurs illuminées. Il s'en est déjà ouvert à Knigge; il presse de nouveau Weishaupt; il désespere presque d'amener jamais les hommes au grand objet de l'ordre, sans l'influence des adeptes femelles. Dans l'ardeur de son zele, il offre pour premieres adeptes son épouse & ses quatre belles-filles. L'aînée de celles-ci se trouve exactement tout ce qu'il faut pour les sœurs philosophes; elle a ving-quatre ans; *elle est bien au-dessus de son sexe en fait de religion;* elle pense précisément comme son pere. Il est régent & prince illuminé; elle seroit régente, princesse illuminée. Dans les derniers mysteres, avec l'épouse de l'adepte Ptolomée, l'une correspondroit avec son pere, l'autre avec son époux. Les deux princesses illuminées sauroient seules que l'ordre des adeptes femelles est gouverné par des adeptes mâles; elles présideroient aux épreuves des *minervales*, & finiroient par dévoiler aux plus dignes les grands projets des sœurs pour la réforme des gouvernemens & le bonheur du genre humain. (*Ecrits origin. t. 2, lett. de Minos, pag. 169.*)

Malgré tous les plans & le zele des freres, il ne paroît pas que leur législateur ait jamais consenti à l'établissement des sœurs illuminées; mais il y suppléa par les instructions données aux adeptes régens, en les avertissant que sans communiquer aux femmes le secret de l'ordre, il étoit un moyen de faire servir à l'illuminisme cette influence qu'elles ont si souvent sur les hommes; il les avertit même que le beau sexe ayant une grande partie du monde à sa disposition, « l'art de les flatter pour les gagner » étoit une des *études les plus dignes d'un adepte;* qu'el» les étoient toutes plus ou moins conduites par la va» nité, la curiosité, par les plaisirs ou par la nouveauté; » que c'étoit par là qu'il falloit les prendre & les rendre » utiles à l'ordre. » (*Nouveaux travaux de Spartacus & de Philon, instruct. pour tous les grades de régent, n.° 6.*) Mais il n'en continua pas moins à exclure de tous les grades les jaseurs & les femmes. L'article six des instructions du frere enrôleur ne fut point effacé.

Toutes ces exclusions laissent encore aux freres enrôleurs un champ assez vaste pour exercer leur zele auprès de ceux que le législateur leur recommande. De ce nombre sont en général les jeunes gens de tout état, depuis

Des hommes à choisir par le frere enrôleur

dix-huit jusqu'à trente ans. Ceux dont l'éducation n'est pas consommée, sont aussi les plus chers à l'ordre, soit parce qu'il espere leur insinuer plus facilement ses principes, soit parce qu'il attend de leur part plus de reconnoissance & de zele pour la doctrine qu'ils tiendront toute de lui. (*Ecrits orig. instruct. pro recipient. p.* 54, *n.os* 4, 55, *n.°* 18.)

Cette préférence n'exclut nullement les hommes d'un certain âge, pourvu qu'ils soient encore habiles à rendre des services, & qu'ils se trouvent déjà imbus des principes de l'illuminisme. (*Ecrits origin. t.* 2, *IIe. part. sect. & grade de régent.*) Elle est plus spéciale pour ceux dont l'état peut assurer *protection & considération.* Les freres enrôleurs sont avertis de s'insinuer sur-tout auprès de ces gens-là, pour en faire des adeptes.

Il est des hommes qui manient la parole à volonté, qui joignent à ce talent de l'adresse & de l'activité : ces gens-là, procureurs, avocats, & même médecins ; ces gens-là, dit Weishaupt à ses enrôleurs, sont quelquefois *de vrais démons peu aisés à conduire, mais la prise en est toujours bonne quand on peut les avoir.* (Ecrits origin. t. 1, lett. à Ajax.)

Le frere insinuant est encore averti qu'il faut à l'ordre, des artistes, des ouvriers en tout genre, des peintres, des graveurs, des orfevres, des serruriers, mais sur-tout des libraires, des maîtres de poste & des maîtres d'école. Il saura dans la suite l'usage que l'illuminisme doit faire de tout ce monde-là. (*Instruct. insinuat. n.°* 4, *lett. de Weishaupt, passim, & grade de régent.*)

Dans cette multitude il est un choix à faire, souvent indiqué par le législateur. « Cherchez-moi, par exemple, dit-il à ses enrôleurs, cherchez-moi des jeunes gens *adroits & déliés. Il nous faut des adeptes insinuans, intrigans, féconds en ressources, hardis, entreprenans. Il nous les faut inflexibles, souples, obéissans, dociles, sociables.* Cherchez-moi encore de ces hommes *puissans, nobles, riches, savans ; nobiles, potentes, divites, doctos quærite.* N'épargnez rien pour m'avoir de ces gens-là. Si les cieux ne vont pas, faites marcher l'enfer ; *flectere si nequeas Superos, Acheronta moveto.* » (Voyez sur-tout lett. 3 à Ajax.)

Quant aux différentes religions, le législateur illuminé préfere les disciples de Luther ou de Calvin, aux catholiques. Il aime beaucoup mieux les premiers pour adeptes ; & cette réflexion devroit au moins désabuser ceux

des proteſtans qui s'obſtinent à croire la religion catholique ſeule en bute à la haine des révolutionnaires. Sans doute ils lui font l'honneur de la haïr par-deſſus tout, comme parfaitement oppoſée à leur impiété & à leur anarchie religieuſe & civile ; mais étoit-ce pour laiſſer aux proteſtans leur religion, que Weishaupt leur donnoit une préférence marquée dans l'eſpoir de les rendre plus utiles à ſes complots ? Cette préférence n'eſt pas douteuſe, lorſqu'on le voit écrire à l'adepte qu'il charge de chercher un homme propre à ſes myſteres, & à planter enſuite une colonie de ſon illuminiſme : *Si cet homme-là étoit un proteſtant, je l'aimerois bien mieux ; ware es ein proteſtant, ſo wære es mir um ſo lieber.* (Ecrits origin. tom. 1, lett. à Tibere, p. 223.) Le plus fameux adepte de Weishaupt montre conſtamment la même prédilection. Il veut même que l'on retranche certains endroits de ſes myſteres, pour ne pas révolter les catholiques. Il ſemble conſtamment dire comme Frédéric II : *Nous autres proteſtans nous allons plus vîte.* (Voyez les derniers éclairciſſemens de Philon.) Très-certainement cette préférence marque au moins le même projet & le même eſpoir d'anéantir les lois religieuſes & civiles des proteſtans. Ceux d'Allemagne ne s'y ſont pas mépris ; auſſi ont-ils fourni à l'illuminiſme de vigoureux antagoniſtes.

Une préférence d'un autre genre eſt celle que Weishaupt donne aux gens ſtables & domiciliés dans les villes, tels que *les marchands & les chanoines*, comme pouvant étendre ſa doctrine avec plus d'aſſiduité & la fixer dans leur canton. (*Inſtruct. du Provincial illuminé, Ecrits origin. tom.* 1, *IIe. part. pag.* 26, *n*° 3.)

Par une raiſon plus facile encore à concevoir, les freres enrôleurs s'attacheront ſur-tout à faire des adeptes parmi les *maîtres d'école*, dans les *académies militaires* & autres de ce genre, & même, s'ils le peuvent, parmi les *ſupérieurs des ſéminaires eccléſiaſtiques.* (Ibid. n.^os^ 11 & 13.)

Ils n'épargneront rien pour enrôler les officiers du prince, dans les dicaſteres & les conſeils. Celui qui a gagné cette partie, dit le code, a plus fait que s'il avoit gagné le prince même. (*Ibid. n.*° 15.) Enfin le provincial ou chef des enrôleurs doit *recruter* tout ce qui peut ſe plier à l'illuminiſme & lui être utile. (*Ibid. n.*° 18.)

Dans cette liſte de gens à enrôler, il eſt encore une préférence ſpécialement déſignée par Weishaupt, pour le choix des adeptes.

« Toutes choſes égales, dit-il à ſes inſinuans, atta-
» chez-vous aux formes extérieures, à des hommes bien
» faits, beaux garçons. Ces gens-là ont ordinairement
» les mœurs douces, le cœur ſenſible. Quand on ſait les
» former, ils ſont plus propres aux négociations. Un
» premier abord prévient en leur faveur. Ils n'ont pas
» vraiment la profondeur des phyſionomies ſombres; *ils*
» *ne ſont pas de ceux qu'on peut charger d'une émeute*, ou
» *du ſoin de ſoulever le peuple*; mais c'eſt pour cela auſſi
» qu'il faut ſavoir choiſir ſon monde. J'aime ſur-tout ces
» hommes aux yeux pleins de leur ame, au front libre
» & ouvert, au regard élevé. Les yeux, les yeux ſur-
» tout, examinez-les bien, ils ſont *le miroir de l'ame &*
» *du cœur*. Ne négligez pas même dans vos obſerva-
» tions, le maintien, la démarche, la voix. Tout cela
» aide à connoître ceux qui ſont faits pour nous. »
(*Lett.* 11 *à Marius & Caton.*)

Enfin, *ceux-là ſur-tout qui ont éprouvé le malheur, non par de ſimples accidens*, mais par quelque injuſtice, c'eſt-à-dire, ceux-là qu'on peut le plus certainement compter parmi les mécontens, *voilà les hommes qu'il faut appeler dans le ſein de l'illuminiſme, comme dans leur aſile.* (Inſtruction des ſupérieurs locaux, lett. *H.*)

Que le lecteur ne ſe hâte pas de s'écrier ici : qu'elles ſont donc profondes les vues du ſophiſte, qui a pu porter à ce point l'examen & le diſcernement à faire dans la recherche des ſujets propres à ſes complots! Cette liſte ou le ſimple énoncé des hommes à écarter, à rechercher, ne ſuffiſent pas à l'ordre pour le raſſurer ſur le choix qu'aura fait le frere enrôleur. Avant que d'entreprendre l'initiation du ſujet qu'il peut y croire propre, il faut qu'il recueille des tablettes de ſon eſpionnage tout ce qu'il aura pu découvrir ſur les mœurs, les opinions, la conduite & les rapports du ſujet qu'il propoſe; il faut de cet enſemble qu'il trace un tableau exact, que les ſupérieurs compareront avec les connoiſſances qu'ils peuvent déjà avoir ou ſe procurer par d'autres adeptes ſur le même ſujet, ou bien avec les nouvelles informations qu'ils exigeront, ſi les premieres ne ſont pas ſuffiſantes. Lors même que le choix du frere inſinuant eſt approuvé, tout n'eſt pas dit encore; il faut que le ſupérieur décide, parmi les freres enrôleurs, quel eſt celui à qui ſera confié le ſoin d'amener à l'ordre le ſujet propoſé. Car ici encore le code a tout prévu. Il ne permet pas indifféremment à tous les freres d'exercer cette miſſion auprès des profanes

qu'ils auront ſignalés. Il ne laiſſera ni le jeune adepte meſurer ſes forces avec celui qui auroit l'avantage des années ou de l'expérience, ni le ſimple artiſan prendre ſur lui le ſoin d'amener un magiſtrat. Il faut que le ſupérieur choiſiſſe & déſigne l'enrôleur le plus convenable aux circonſtances, aux mérites, à l'âge, à la dignité, aux talens du nouveau candidat. (*Inſtruct.* pro recipient. *écrits origin. tom.* 1, *pag.* 54, *n.os* 2 & 7.) Quand enfin la miſſion eſt donnée pour la conquête à faire, l'inſinuant élu commence à tendre ſes embûches. C'eſt ici la ſeconde partie de ſon rôle; toutes les démarches en ſont encore réglées dans ſon code.

Seconde partie du rôle du frere Inſinuant. Maniere d'amener les candidats.

On appelle ordinairement candidat celui qui témoigne quelque déſir, qui fait quelques démarches pour entrer dans un ordre ou obtenir une dignité quelconque. Pour les Illuminés, les candidats ſont ceux que l'ordre même aſpire à conquérir. Le ſujet n'a ſouvent ni déſir, ni connoiſſance de la ſecte; c'eſt au frere inſinuant à inſpirer le vœu d'en être membre. Il eſt pour ce grand art deux méthodes diverſes : la premiere dirigera la marche du frere inſinuant auprès des candidats marquant déjà par leur ſcience & d'un âge mûr; la ſeconde eſt celle qu'il doit ſuivre auprès des jeunes gens de dix-huit à trente ans, & ſuſceptibles d'une ſeconde éducation. Il devoit même en être une troiſieme pour les artiſans, ou ces hommes groſſiers dont l'éducation a été peu cultivée. On voit Weishaupt demander à ſon confident Zwach, des conſeils pour cette partie du code; mais ſoit qu'elle n'ait pas été rédigée, ſoit que Weishaupt s'apperçût que ſes inſinuans y ſuppléeroient facilement, le code illuminé eſt nul ſur cette troiſieme méthode. Etudions l'eſſence des deux autres.

Dans la premiere claſſe, ſuppoſez un de ces hommes qui ont à peu-près fait leur cours d'études à l'école du philoſophiſme moderne; qui ont appris, ſinon à ſe jouer du chriſtianiſme, du moins à héſiter ſur tout ce qu'on appelle religion : les lois du frere inſinuant l'avertiſſent qu'il s'en prendroit inutilement à des philoſophes d'une autre eſpece, ſur-tout à des hommes d'un eſprit plus ſolide, & moins curieux de toute doctrine qui craindroit le grand jour. Quand il aura trouvé un de ces hommes à peu-près imbus des principes de la ſecte, qu'il ſe préſente à lui ſous l'air d'un philoſophe verſé dans les myſteres de l'antiquité. Il lui en coûtera fort peu pour jouer ce rôle; ſon code en fournira tous les moyens. Pour en

ſuivre fidellement les leçons, « qu'il mette d'abord en » avant le plaiſir de ſavoir des choſes qu'il n'eſt pas » donné à tous de connoître, de marcher entouré de » lumieres, là où le vulgaire eſt dans les ténebres; qu'il » eſt des doctrines uniquement tranſmiſes par des tradi- » tions ſecretes, parce qu'elles ſont au-deſſus des eſprits » communs. Il citera en preuves, les gymnoſophiſtes » pour les Indes, les prêtres d'Iſis pour l'Egypte, ceux » d'Éleuſis & l'école de Pythagore pour la Grece. » Il ſe munira de quelques textes de Cicéron, de Séneque, d'Ariſtide, ou d'Iſocrate; & de peur d'être pris au dépourvu, il apprendra par cœur ceux que ſon légiſlateur a eu la précaution d'inférer dans ſon code. Quoiqu'il ſoit bien aiſé de montrer par les auteurs mêmes d'où ces textes ſont tirés, combien peu ces anciens myſteres fixoient les initiés ſur des objets auſſi intéreſſans que la *providence de Dieu*, *l'origine ou l'ordre de l'univers*, l'inſinuant donnera tous ces textes en preuve d'une doctrine ſecrete ſur ces grands objets, d'une doctrine ſur-tout propre *à rendre la vie plus agréable*, *le mal plus ſupportable*, *à étendre nos idées ſur la majeſté de Dieu.* « Qu'il ajoute que tous les ſages de l'antiquité connoiſſoient cette doctrine; qu'il inſiſte ſur l'incertitude où l'on ſe trouve aujourd'hui ſur *la nature de l'ame*, *ſon immortalité*, *ſa deſtinée*; qu'il demande à ſon candidat s'il ne ſeroit pas enchanté d'avoir ſur des objets d'une ſi grande importance, quelque réponſe ſatisfaiſante. Il fera en même temps entendre qu'il a été aſſez heureux pour être initié à toute cette doctrine, & qu'il peut procurer à ſon candidat le même bonheur; mais que cette ſcience ne ſe donne pas tout à la fois; qu'il eſt des hommes qui ont l'art de la montrer de loin, de vous aider à devenir vous-même l'inventeur de ce nouveau monde. » (*Ecrits origin. tom* 2, *part.* 2, *ſect.* 1.)

Quand le frere inſinuant eſt venu à bout d'exciter par ce langage la curioſité de ſon important candidat, il lui reſte encore à s'aſſurer de ſes opinions ſur certains articles. Il propoſera donc certaines queſtions à diſcuter par écrit, certains principes à traiter, comme autant de baſes dont il faut convenir pour aller plus avant. Le code ne dit point quelles ſeront ces queſtions, parce qu'elles varient ſuivant ce qu'il reſte au frere inſinuant à connoître des opinions religieuſes ou politiques du candidat, pour s'aſſurer de ſes diſpoſitions. Si la ſolution étoit peu conforme aux vœux de la ſecte, le frere inſinuant renoncera

à sa conquête. Si le candidat sophiste ou homme d'importance se trouve mieux disposé, il sera mis à la porte des mysteres. Le frere insinuant se contentera de lui expliquer les grades inférieurs, & les épreuves que l'ordre lui épargne en considération de son mérite. (*Ibid.*)

Quelque artifice que l'on puisse observer dans cette marche, elle est réservée pour ces hommes qui n'ont presque besoin que de connoître l'illuminisme pour s'en trouver adeptes. S'agit-il pour les freres insinuans, d'un candidat, ou jeune encore, ou assez éloigné des principes de la secte, pour qu'elle croie avoir besoin de le former? C'est ici que Weishaupt développe l'art de tendre ses pieges, & d'y faire tomber insensiblement ses victimes. « Que votre premier soin, dit-il à ses enrôleurs, soit » de gagner l'amour, la confiance, l'estime des sujets » que vous êtes chargés d'acquérir à l'ordre; --- comportez-vous en tout de maniere à faire soupçonner qu'il » est dans vous quelque chose de plus que vous n'en » laissez voir; que vous tenez à quelque société secrete » & puissante; --- excitez dans votre candidat, non pas » tout à coup, mais peu à peu, le désir d'être admis » dans une société de cette espece. --- Il est pour inspirer » ce désir, certains raisonnemens, certains livres dont » vous serez munis; tels sont entr'autres ceux qui traitent de l'union & de la force des associations. » Le législateur a soin de joindre ici la liste de ces livres, & la société illuminée se charge d'en fournir à ses adeptes un certain nombre. Ceux de *Meiners* sur-tout & de *Basedow* sont souvent recommandés par Weishaupt, comme propres tout à la fois à inspirer l'amour & les principes des sociétés secretes; mais rien n'approche de l'art avec lequel il fournit lui-même au frere insinuant les raisons qui peuvent persuader au jeune candidat la prétendue nécessité de ces associations mystérieuses.

« On montre, par exemple, dit le code illuminé, on » montre d'abord un enfant au berceau; on parle de ses » cris, de ses pleurs, de sa foiblesse: on fait observer » combien cet enfant, qui réduit à lui-même est dans » une impuissance si absolue, peut acquérir de force par » le secours des autres. --- On fait voir que toute la » grandeur des princes dérive de l'accord de leurs sujets; -- » on exalte les avantages de la société sur l'état de nature; --- on en vient à l'art de connoître & diriger les » hommes. --- On dit combien facilement un seul homme » de tête en conduiroit des centaines & des milliers d'au-

» tres, si l'on connoissoit ses avantages.--- Tout cela se
» prouve par le service militaire, & par les choses que
» l'union des peuples met leurs princes en état de faire. »

« Après avoir parlé des avantages de la société en général, venez-en aux défauts des *sociétés civiles ; & dites combien peu on y trouve de secours de la part même de ses amis ; --- combien il seroit nécessaire aujourd'hui de s'étayer les uns les autres.* Ajoutez que les hommes triompheroient du ciel même, s'ils étoient plus unis ; que *leurs divisions seules les tiennent sous le joug ;* --- cela s'expliquera par la fable des deux chiens, dont le loup ne triomphe qu'en les divisant, & par divers exemples de cette espece que vous aurez soin de recueillir (1). »

« En preuve de ce que les sociétés secretes pourroient faire de grand & d'important, le frere insinuant est encore averti de citer l'exemple des Franc-Maçons, des sociétés mystérieuses de l'antiquité, & même des Jésuites ; -- il soutiendra que tous les événemens de ce monde tiennent à des ressorts, à des causes cachées, dans lesquelles ces sociétés jouent un grand rôle ; --- *il réveillera dans son éleve le désir de régner en secret, de préparer dans son cabinet une toute autre constitution pour le monde, & de gouverner ceux qui croient nous gouverner.* » (Ecrits orig. ibid. n°. XI & XII ; illuminé majeur, *document* A, *lett.* K. L.)

« Quand vous en serez là, continue le code, commencez à montrer que vous avez vous-même quelque part à ces secrets. Jetez en avant quelques demi-mots qui le fassent entendre. Votre éleve commence-t-il à s'échauffer, pressez-le, revenez à la charge, jusqu'à ce que vous lisiez dans son cœur cette résolution : dès aujourd'hui, si je le pouvois, j'entrerois dans une société de cette espece. »

« Le frere insinuant qui aura réussi à inspirer ce vœu à son éleve, n'est pas encore au bout des pieges que son code lui fournit l'art de tendre. Pour arracher le fond de sa pensée, il fera semblant de le consulter, comme ayant eu certaines confidences ; il jettera sur le secret de ces sociétés, quelques objections qu'il résoudra lui-même, si elles faisoient trop d'impression ; --- d'autres fois, pour piquer davantage la curiosité, il tiendra à la main une lettre en chiffres, ou bien il la mettra à demi-ouverte sur

(1) Extrait des instructions pour les freres chargés d'enrôler, de recevoir les candidats ; Ecrits orig. tom. 1, sect. IX & XII ; item, dans le grade illuminé majeur, instruction sur le même objet, document *A.*

sa table, en laissant au candidat tout le temps d'appercevoir le chiffre, & la fermant ensuite avec tout l'air d'un homme qui a des correspondances importantes à tenir secretes; --- d'autres fois encore, étudiant les relations, les actions de son éleve, il lui dira certaines choses que celui-ci croira ne pouvoir être sues que par ces sociétés à qui rien n'est caché, & qui sont cachées à tous. » (*Ecrits orig. ibid.* N.° 17 --- 22.)

Toute cette marche peut être abrégée, suivant que l'amitié ou les dispositions du candidat hâtent les confidences. Si elle ne suffisoit pas, que l'enrôleur se garde bien de lâcher prise; qu'il essaie de faire par les autres ce qu'il ne peut pas faire par lui-même; --- qu'il s'examine pour savoir s'il n'a pas omis une seule des regles qui lui sont prescrites dans l'art de gagner & d'attirer son monde; -- qu'il redouble d'attention & de complaisance. Fallût-il même s'abaisser pour dominer, le frere insinuant n'oubliera pas ce précepte formel de son législateur : « Apprenez aussi à faire quelquefois le valet, pour devenir maître. » *Auch zuweilen den knecht gemacht, um dereinst herr zu werden.* (Ecrits origin. lett. 3 à Ajax.)

A travers toutes ces complaisances & tous ces discours, il faudra bien enfin que le candidat se prononce. S'il se rend aux insinuations, il entre dans l'ordre des novices; s'il persiste dans son refus, qu'il apprenne de ceux qui en ont fait l'expérience, le destin qui l'attend. « *Malheureux & doublement malheureux, le jeune homme que les Illuminés ont en vain essayé d'entraîner dans leur secte!* Sort des candidats indociles.
S'il échappe à leurs pieges, qu'il ne se flatte pas au moins d'échapper à leur haine, & qu'il se cache bien; *ce n'est pas une vengeance commune que celle des sociétés secretes. C'est le feu souterrain de la rage. Elle est irréconciliable; rarement cesse-t-elle de poursuivre ses victimes, jusqu'à ce qu'elle ait eu le plaisir de les voir immolées.* » (Hoffmann, Avis important, &c. tom. 2, préface.) Tel est au moins l'avis que nous donnent la plupart de ceux que l'histoire nous montre échappés aux insinuations de la secte, & de ceux-là sur-tout qui, après avoir fait les premiers pas sous le frere enrôleur, refusent de le suivre plus loin.

Il me feroit facile de citer bien des exemples en ce genre. Je croyois presque un jour en avoir trouvé un tout opposé dans M. Camille-Jourdan, ce même député, l'une des victimes destinées à la déportation avec Barthelemi & Pichegru, mais plus heureusement échappé aux triumvirs. Je l'entendois faire de grands éloges d'un de ces in-

ſinuans illuminés, qui avoit long-temps travaillé à l'entraîner dans l'ordre. Il s'étonnoit de m'entendre parler de ces enrôleurs comme de ces hommes conſommés dans tous les artifices de la plus ſcélérate hypocriſie. Il ſoutenoit que ſon Illuminé étoit doux, modeſte, modéré, même plein de reſpect pour l'évangile, & enfin un des hommes les plus vertueux qu'il eût connus. J'oppoſois à cela toute la conduite que le frere inſinuant devoit avoir tenue, & toutes les reſſources qu'il devoit avoir épuiſées avant d'abandonner ſa proie. M. Camille répondoit à tout : « cela eſt vrai, c'eſt ainſi qu'il s'y prenoit. Son zele pour la ſecte l'aveugloit, le faiſoit recourir à ces moyens pour ce qu'il appeloit ma converſion ; mais avec tout cela on ne parle pas vertu & religion avec ſon onction, ſans être au moins un honnête homme.--- Eh bien, repris-je enfin, voici, je le parie, le dernier trait de votre inſinuant. Pour derniere tentative, il vous a propoſé de vous expliquer par écrit ſur certaines queſtions : vous l'avez fait ; vos ſentimens ſe ſont trouvés tout oppoſés aux ſiens ; il ne vous a plus vu, mais il eſt devenu votre ennemi, & n'a ceſſé de vous calomnier.--- Oh ! pour cela, répond M. Camille, c'eſt encore très-vrai. Il n'a pas tenu à lui que je ne perdiſſe & ma fortune & tous mes amis. Il me louoit beaucoup auparavant; il me donna alors pour un homme très-dangereux. Je ne ſais tout ce qu'il inventoit ſur mon compte; mais je n'eus que trop lieu de voir l'impreſſion que ſes diſcours faiſoient.--- Le croiroit-on ? Il en coûtoit encore à M. Camille d'avouer que ſon inſinuant n'étoit pas un homme vertueux ; tant les lois de Weishaupt ſe confondent avec celles de la plus profonde hypocriſie ! J'ai connu deux évêques preſque auſſi bien trompés que M. Camille, ſur le compte de ces inſinuans.

Citons encore ici l'exemple de M. Stark. Je ne ſavois ce que c'étoit que ce M. Stark ; mais je le voyois étrangement en bute aux Illuminés. Nicolaï & Mirabeau n'épargnent rien pour le rendre odieux aux proteſtans ; ils en font un prêtre catholique ordonné en ſecret, quoique tout annonce en lui un proteſtant. (*Voyez Mirabeau, monarchie Pruſſ. t. 5, art. Rel.*) Je veux ſavoir ce que c'eſt que ce M. Stark, & j'apprends que c'eſt un des plus ſavans miniſtres du proteſtantiſme; qu'il eſt aſſez zélé dans ſa religion, pour être aujourd'hui docteur, grand aumônier & conſeiller du landgrave de Heſſe-Darmſtadt; mais qu'il a eu, ainſi que divers autres ſavans, tels que

Hoffmann

Hoffmann & Zimmermann, le malheur d'être recherché par les Illuminés, & de ne pas les suivre; que les Illuminés avoient voulu par lui s'assurer d'un adepte auprès du prince, & qu'il avoit bravé son insinuant, jusqu'au point de répondre : *S'il vous faut un appui, je suis trop petit moi, & mon prince est trop grand pour vous protéger.* Le candidat auprès de qui le frere enrôleur ne réussit pas mieux qu'auprès de M. Stark, peut s'attendre aux mêmes calomnies, aux mêmes persécutions. La loi de l'ordre est invariable, à l'égard des hommes sur-tout dont l'illuminisme redoute les talens. *Il faut ou le gagner, ou le perdre dans l'opinion publique*; c'est le texte du code : *so soll man den schriftsteller zu gewinnen suchen, oder verschreyen* (Instruct. pour le régent illuminé, n.° 15.) Mais il est temps de suivre dans ses grades préparatoires, le candidat qui s'est montré plus docile.

CHAPITRE IV.

Seconde partie du Code illuminé; premier grade préparatoire; le Novice & son Instituteur.

DANS les premieres années de l'illuminisme, le temps d'épreuves réglé pour les novices étoit de trois ans pour l'éleve qui n'en avoit pas plus de dix-huit, de deux ans pour celui qui se trouvoit entre dix-huit & vingt-quatre, & enfin d'un an pour celui qui approchoit de trente. (*Réforme des statuts, n.° 7.*) Les circonstances ont appris à abréger ce temps; mais quelles que soient les dispositions du novice, si la durée des épreuves est abrégée, il n'en faudra pas moins qu'il les subisse ou les prévienne toutes, pour arriver aux autres grades. Dans cet intervalle il n'aura pas d'autres supérieurs que l'insinuant même à qui il doit sa vocation, & pendant tout le temps que durera le noviciat, il ne sera point permis au frere insinuant de faire connoître à son éleve un seul des autres membres de l'ordre. Cette loi est portée pour éviter à l'ordre tous les dangers qui pourroient résulter des indiscrétions du novice, & pour n'en rendre responsable que l'insinuant même; car, dit formellement le code, si malheureusement l'éleve se trouve un parleur indiscret, son imprudence au moins ne trahira qu'un

Durée du noviciat.

ſeul des freres. (*Ibid. n.*° 16.) Auſſi les premieres leçons du frere inſinuant, déſormais inſtituteur, doivent-elles rouler ſur l'importance & l'étendue du ſecret à obſerver dans l'illuminiſme. Il commencera par dire à ſon novice : « Le ſilence & *le ſecret ſont l'ame de l'ordre ;* & » vous l'obſerverez ce ſilence auprès de ceux mêmes que » vous pourriez ſoupçonner aujourd'hui être nos freres, » & auprès de ceux qui vous ſeront connus dans la ſuite. » Vous regarderez comme un principe conſtant parmi » nous, que *la franchiſe n'eſt une vertu qu'auprès des ſu-» périeurs ; la méfiance & la réſerve ſont la pierre fonda-» mentale.* Vous ne direz à perſonne, ni aujourd'hui, ni » dans la ſuite, la moindre circonſtance de votre entrée » dans l'ordre, pas même de quel grade vous pourrez être, » ou en quel temps vous aurez été admis. En un mot, » vous ne parlerez jamais devant les freres mêmes des ob-» jets relatifs à l'ordre, à moins d'une vraie néceſſité. » (*V. Ecrits origin. ſtatuts de l'ordre*, *n.*° 20; *réforme des ſtatuts*, 27; *véritable Illuminé*, *ſtatuts généraux*, *n.os* 31 & 32.)

Premiere étude du novice, le ſecret.

Par cette loi ſévere, l'Illuminé ſera ſouvent un myſtere pour l'Illuminé même. Le novice apprendra à n'y voir qu'un moyen de prévenir la ruine dont la moindre indiſcrétion menaceroit tout l'ordre. (*Sommaire des ſtatuts*, *n.*° 15, B.)

Pour s'aſſurer plus poſitivement de ce profond ſecret de la part de ſon novice, le frere inſinuant n'entrera près de lui dans aucun détail; il ne lui livrera pas un ſeul des écrits relatifs à l'ordre, avant d'en avoir obtenu la déclaration ſuivante : « Moi ſouſſigné, promets en tout hon-» neur & ſans aucune reſtriction, de ne jamais dévoiler » par paroles, par ſignes, par geſtes, ou en aucune ma-» niere poſſible, à quelque perſonne que ce ſoit, à mes » parens, alliés ou amis les plus intimes, rien de ce qui » me ſera confié par mon introducteur, relativement à » mon entrée dans une ſociété ſecrete, ſoit que ma ré-» ception dans cette ſociété ait ou bien n'ait pas lieu. Je » m'engage à ce ſecret d'autant plus volontiers, *que mon » introducteur m'aſſure que dans cette ſociété il ne ſe paſſe » rien de contraire à l'état, à la religion, aux mœurs.* » Quant aux écrits qui me ſeront remis, & aux lettres » que je recevrai ſur le même objet, je m'engage à les » rendre, après en avoir fait pour moi ſeul les extraits » néceſſaires. » (*Ecrits origin. & véritable Illum. article Revers.*)

Ces écrits ou livres relatifs à l'ordre, ne ſont d'abord livrés au novice qu'en petit nombre, pour très-peu de temps, & ſous promeſſe de les tenir hors de la portée des curieux. A meſure qu'il avancera en grade, il pourra les conſerver plus long-temps & en plus grand nombre; mais ce ne ſera pas avant qu'il ait fait part à l'ordre des meſures qu'il aura priſes, pour empêcher qu'en cas de mort aucun de ſes écrits ne tombe entre les mains des profanes. (*Inſt. des inſinués*, *n.*° 8. *Ecrits origin. le vérit. Illumin. n.*° 7.) Il ſaura, dans la ſuite, qu'à ces précautions les freres Illuminés en ajoutent bien d'autres, toutes relatives au profond ſecret de l'ordre ſur ſes ſtatuts & ſur ſon exiſtence même. Il verra, par exemple, dans ſes lois, que s'il eſt un malade dans l'ordre, les autres freres doivent le viſiter aſſidûment, d'abord pour le *fortifier*, ou empêcher toutes les révélations que la crainte de la mort pourroit lui arracher, & enſuite pour emporter eux-mêmes tous les écrits de l'ordre que le malade pourroit avoir chez lui, auſſitôt que la maladie devenue ſérieuſe annonceroit des dangers. (*Statuts du Minerv. n.*° 12.) Il apprendra enfin un jour, que pour dérober juſqu'à la moindre trace de leur exiſtence, les freres Illuminés ne doivent point exiſter par-tout ſous le même nom, mais emprunter celui d'un autre ordre, ou même d'une ſimple ſociété littéraire, ou même exiſter ſans aucun nom quelconque qui les faſſe diſtinguer du public.

Seconde étude du novice.

Le premier des écrits livrés au novice, pour l'accoutumer à ce profond ſecret, eſt en quelque ſorte le dictionnaire de l'illuminiſme. Avant toutes choſes, il faut bien qu'il ſe faſſe au langage de la ſecte, c'eſt-à-dire, à l'art de communiquer avec les ſupérieurs & les autres adeptes, ſans être entendu des profanes. Au moyen de ce langage, il faut que les Illuminés puiſſent parler entr'eux, & ſur-tout s'écrire les uns avec les autres, ſans que les profanes puiſſent deviner quel eſt le frere dont ils parlent, de quel lieu, en quel langage, en quel temps, & à qui ou par qui la lettre eſt écrite.

Dictionnaire de l'ordre.

Pour cacher les perſonnes, le novice illuminé ſaura d'abord que jamais les freres ne ſe déſignent dans l'ordre par le nom ſous lequel ils ſont connus dans le monde. Il aura pu ſavoir qu'il exiſte une pareille précaution dans les derniers grades de la franc-maçonnerie, où les *Roſe-Croix* reçoivent ce qu'ils appellent dans les loges, *leur caractériſtique*, c'eſt-à-dire, leur nom de guerre. Le

Noms caractériſtiques de la ſecte.

novice illuminé recevra ſon caractériſtique dès ſon entrée au noviciat ; & ce nom même ne ſera pas étranger aux complots pour leſquels on le prépare. Il faudra qu'il ait ſoin un jour de le rendre vraiment caractériſtique ; qu'il étudie & même qu'il écrive l'hiſtoire de ſon nouveau patron ; que dans les qualités ou les actions de ſon héros, il ſache reconnoître le genre de ſervices que l'ordre attend de lui. (*Ecrits origin. tom.* 1 ; *Inſtruct. des inſinués*, *n.*° 7 ; *& t.* 2, *lett.* 13.) Autant qu'il ſe pourra, ce nom ſera choiſi conformément à l'idée que le novice aura donnée de lui. S'il a montré quelques diſpoſitions à reſſaſſer un jour les objections du philoſophiſme contre l'*évangile*, ſon caractériſtique ſera *Celſe*, *Porphire*, ou bien *Tindal*, *Shaftsbury*. Si l'on obſerve en lui du penchant à la haine des rois, ou des talens pour la politique de l'ordre, il ſera appelé *Brutus*, *Caton*, *Machiavel*. On ne lui dira pas encore, mais on lui fera deviner un jour ce qu'il doit faire pour mériter ce nom. On ne lui dira pas non plus, mais s'il arrive juſqu'aux derniers myſteres, il lui ſera également facile de ſavoir pourquoi Weishaupt, en s'inſtallant chef des Illuminés, eut ſoin de prendre pour caractériſtique le nom de *Spartacus*, de ce chef ſi fameux à Rome dans la guerre des eſclaves révoltés contre leurs maîtres. (*Ecrits orig. t.* 1, *ſect.* 4.)

Leur géographie.

Ainſi que les perſonnes, les provinces & les villes changent de nom dans ce langage ; c'eſt une géographie nouvelle que le novice doit apprendre. Dans ſes nouvelles cartes, la Baviere, patrie du fondateur, devient l'*Achaïe ;* la Souabe s'appelle *Pannonie ;* la Franconie, l'Autriche & le Tirol, ſont l'*Illyrie*, *l'Egypte & le Péloponneſe.* --- Munich devient *Athenes ;* Bamberg, *Antioche ;* Inſpruck, *Samos ;* Vienne en Autriche eſt *Rome*, & Wirtzbourg, *Carthage ;* Francfort ſur le Mein devient *Thebes ;* Heidelberg eſt *Utique. Ingolſtadt*, le chef-lieu primordial, n'eſt pas aſſez caché ſous le nom d'*Epheſe.* Il eſt pour cette ville privilégiée un nom plus myſtérieux dont la connoiſſance eſt réſervée aux profonds adeptes. C'eſt le nom d'*Eleuſis.*

Si jamais le novice eſt appelé à jouer loin de ſa patrie le perſonnage d'enrôleur, le nouveau dictionnaire géographique s'étendra pour lui comme ſa miſſion. Il ne la commencera pas ſans avoir reçu celui des provinces qu'il doit conquérir à l'ordre. (*Id. ſect.* 2 & 3.) Il faut encore qu'il s'accoutume à l'hégire & au calendrier il-

Leur calendrier.

luminé. Il datera ses lettres, & toutes celles qu'il recevra seront datées d'après l'ere persanne, appelée *Jezdegert*, & commençant l'année 630. L'année illuminée commence elle-même le premier *Pharavardin*, qui répond au 21 Mars. Ce premier mois n'a pas moins de 41 jours; les mois suivans, au lieu de s'appeler Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre & Octobre, sont *Adarpahascht*, *Chardad*, *Thirmeh*, *Merdedmeh*, *Shaharimeh*, *Meharmeh*. Pour Novembre & Décembre, les illuminés disent *Abenmeh*, *Adameh*; pour Janvier & Février, *Dimeh & Benmeh*. Ils ne donnent que 20 jours au mois de Mars, & ils l'appellent *Asphandar*. (*Voy. le vérit. Illuminé, premier grade.*)

Leurs chiffres

Il faut encore que le novice illuminé s'accoutume à donner aux chiffres la valeur des lettres que l'ordre leur assigne, en attendant qu'il apprenne une seconde maniere de hiérogliphes servant de chiffres aux adeptes plus avancés (1).

Il faut enfin que le novice illuminé s'accoutume à ne jamais écrire le nom de son ordre. Ce mot trop vénérable pour être exposé aux yeux des profanes, se supplée toujours par un cercle avec un point au centre, comme celui de *loge* se rend par quatre lignes formant un quarré long. (*V. tous les Ecrits orig. de l'ordre.*)

Troisieme étude du novice; ses statuts.

A cette premiere étude succede celle du code donné aux jeunes freres, sous le nom de *statuts des Illuminés*. Ce n'est qu'un premier piege que ces statuts. Le jeune éleve les voit avec admiration commencer par ces mots:

« Pour la tranquillité & la sureté de tous les freres, » soit novices, soit membres actifs de cette société, » pour prévenir tout soupçon mal fondé & tout doute » inquiétant, le vénérable ordre déclare *qu'il n'a absolument pour but aucun projet, aucune entreprise ou manœuvres nuisibles à l'état, à la religion, aux bonnes*

---

(1) Dans le chiffre ordinaire des Illuminés, les nombres répondent aux lettres dans l'ordre suivant :

12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1
a,	b,	c,	d,	e,	f,	g,	h,	j,	k,	l,	m,
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
n,	o,	p,	q,	r,	s,	t,	u,	w,	x,	y,	z,

Les caracteres me manquent pour leur chiffre plus mystérieux. Il se trouve gravé à la fin du grade de *l'illuminé directeur*, appelé aussi par eux le *chevalier écossais*. Il est beaucoup plus difficile que celui des Franc-Maçons.

» *mœurs , & qu'il ne favorise rien de semblable dans ses* » *membres.* Tout son objet, tous ses travaux tendent » uniquement à inspirer aux hommes de l'intérêt pour » la perfection de leur caractere moral, à les pénétrer » des sentimens humains & sociables, à écarter les » projets des méchans, à secourir la vertu souffrante » & opprimée, à favoriser l'avancement des hommes de » mérite, à rendre générales des connoissances encore » cachées à la plupart des hommes. Tel est, non le pré» texte *coloré*, mais le vrai but de l'ordre. » (*Vrai Illuminé*, *statuts géner. item ; Ecrits orig. t.* 1, *sect.* 8.)

Quatrieme étude du novice ; morale de l'ordre.

Le novice qu'une déclaration si positive ne rassureroit pas, croira au moins trouver un garant des intentions de l'ordre dans les obligations qu'il se voit imposées. Son grand devoir doit être de se *former le cœur*, de maniere à gagner non-seulement l'affection de ses freres, mais celle de ses ennemis mêmes. Il lui est ordonné bien positivement de travailler de *toutes ses forces à sa perfection extérieure & intérieure* Il est vrai que bientôt à cette loi succede celle d'*étudier l'art de dissimuler & de se déguiser ;* mais son frere insinuant est là pour lui apprendre comment cet art fait partie de la vraie perfection, pour écarter les soupçons que ce rapprochement pourroit donner. Il est d'ailleurs pour le novice bien d'autres devoirs à remplir qui peuvent détourner ses réflexions. On lui dit que les freres Illuminés ne doivent avoir qu'un même esprit, les mêmes volontés, les mêmes sentimens ; qu'il est, pour inspirer ces mêmes sentimens, un certain nombre d'ouvrages dont la société a fait choix, & dont il faut qu'il se nourrisse. Si le novice étoit un de ces hommes que leur attachement à l'évangile rend plus circonspects sur les pieges tendus à leur religion, le choix de ces ouvrages suffiroit pour lui dire, que le premier objet de son insinuant est de lui persuader qu'il a bien peu besoin d'être chrétien pour arriver à toute la perfection dont parlent ses statuts. La *morale* qu'on lui fait étudier est celle d'*Epictete*, de *Séneque*, d'*Antonin*, de *Plutarque*, tous étrangers au christianisme. C'est encore celle des sophistes modernes, tels que *Wieland*, *Meiners*, *Basedow*, dont le but n'est rien moins que de faire un chrétien pour faire un honnête homme. Sous l'affectation d'une philosophie honnête & modérée, cette morale est même celle de la lubricité & de l'impiété, tracée dans le livre de *l'Esprit*, par le sophiste Helvétius. (*V. la liste de ces œuvres dans les Ecrits originaux*, *réforme des*

ftatuts, *n.*° 25.) Mais le frere enrôleur doit s'être affuré que ces réflexions ne font plus de nature à faire impreffion fur fes éleves. D'ailleurs rien n'eft plus propre à les diffiper que l'étude conftante de ces productions livrées aux novices, jointe au foin d'écarter tous les livres qui pourroient leur donner d'autres idées; & l'inftituteur illuminé, fidelle à fon code, ne doit rien négliger pour que fes novices rempliffent en ce genre les intentions de l'ordre. Il doit non-feulement avoir avec eux de fréquens entretiens, il faut qu'il les occupe, il faut même qu'il leur faffe des vifites inattendues pour les furprendre, & voir à quel point ils s'occupent du code & des divers écrits que l'ordre leur confie. Il doit fe faire rendre compte de leurs lectures, exiger des extraits, les aider de fes explications, & ne rien négliger, en un mot, pour s'affurer des progrès que fait dans leur efprit la morale de l'ordre. (*V. inftruct. pro infinuant. & recipient.*)

Cinquieme étude du novice; connoiffance des hommes.

Il eft pour le novice illuminé une étude plus néceffaire encore, celle de la fcience appelée dans le code *la plus grande de toutes.* Cette fcience par excellence, eft *la connoiffance des hommes.* Le frere inftituteur doit la repréfenter à fon éleve *comme la plus intéreffante de toutes les fciences. (Le vérit. Illum. inftruct. fur l'art de former les éleves*, *n.*° 12.) Pour apprendre cet art de connoître les hommes, tout novice reçoit le modele d'un journal en forme de tablettes, dont fon inftituteur doit lui montrer l'ufage. Muni de ce journal, il faudra qu'il fe mette à obferver tous ceux des hommes avec qui il fe trouve, à tracer leur caractere, à fe rendre compte à lui-même de tout ce qu'il voit, de tout ce qu'il entend. Crainte de l'oublier, il faut toujours qu'il ait fur lui quelque feuille volante, ou bien des tablettes de poche fur lefquelles il puiffe d'heure en heure écrire fes obfervations, pour les rédiger enfuite dans fon journal. Pour s'affurer de leur exactitude fur ce point, le frere inftituteur doit fe faire montrer de temps à autre, & le journal, & les tablettes des novices. Pour les rendre plus experts à peindre les vivans, il exercera fes éleves fur les aûteurs & les héros anciens, dont il leur fera tracer le caractere. De tous les exercices des freres illuminés, il n'en eft point dont l'habitude foit plus fouvent & plus fpécialement recommandée dans leur code. Ce doit être la grande étude du novice, ce doit être celle de tous les grades. *(V. fur-tout ibid. n.*° 13; *V. Ecrits origin. réfor*

des ſtatuts, *n.os* 9, 10, 13, 14; *Inſtruct. pro inſinuant.* 5, *pro recip.* 16, *&c.*)

Par ſon aſſiduité à ce grand art, le novice apprend à diſtinguer ceux qu'il pourra lui-même enrôler un jour, & ceux qu'il devra écarter de l'illuminiſme. C'eſt pour cela que ſon inſtituteur doit l'*engager ſans ceſſe à propoſer ceux qu'il croit propres à l'ordre.* (*Inſt. pro recipient.*, *n.*° 13.) A ce réſultat pour la propagation des freres, ſe joint encore celui de connoître leurs amis ou ennemis, les dangers qui ſe préſentent & les moyens à prendre, ou les perſonnes à gagner, à rechercher, pour éviter l'orage ou pour faire de nouvelles conquêtes. Soit novices, ſoit illuminés de tout autre grade, il faut que chaque frere rédige les obſervations de cette eſpece; que chaque mois au moins elles ſoient envoyées aux ſupérieurs ſous la forme preſcrite. (*Inſtruct. des inſin. n.*° 5. *C. & Ecrits origin. &c.*)

Liens du novice.

Tandis que le novice eſt tout occupé de ces obſervations, de cette étude, il ne ſait pas qu'il eſt lui-même continuellement obſervé, étudié par ſon inſinuant; que celui-ci écrit auſſi de ſon côté, note, rédige exactement, & fait paſſer aux ſupérieurs toutes ſes obſervations ſur les fautes ou les progrès, ſur le foible & le fort de ſon éleve. (*Inſtruct. pour l'inſinuant*, *n.os* 3 & 4; *le vérit. Illuminé*; *Inſtr. ſur l'art de former des freres*, *n.os* 1 & 2.) Il ne ſait pas ſur-tout que la grande étude de ſon inſtituteur eſt de le lier ſi étroitement à l'illuminiſme, que bien long-temps avant de connoître les ſecrets de l'ordre, il y tienne malgré lui par des liens invincibles, par tous ceux de la crainte & de la terreur, ſi jamais il venoit à s'en détacher par l'horreur des ſyſtêmes & des complots qu'il pourra découvrir.

Son obéiſſance.

Ce grand art de lier les novices à l'illuminiſme, eſt d'abord dans l'idée magnifique que le frere inſinuant leur donne des projets de la ſecte, & dans le vœu qu'il fait leur arracher d'une ſoumiſſion aveugle & abſolue à tout ce que les ſupérieurs preſcriront de moyens pour arriver au but de l'ordre.

C'eſt ici que Weiſhaupt a paru plus ſpécialement vouloir aſſimiler le régime de la ſecte à celui des ordres religieux, & ſur-tout à celui des Jéſuites, par l'abandon total de leur propre volonté & de leur jugement qu'il exige de ſes adeptes, & auquel il eſt expreſſément ordonné aux freres enrôleurs d'exercer leurs novices. (*Voy. Mirabeau*, *Monarchie Pruſſienne*, *tom.* 5; *Eſſai ſur les*

Illuminés, chap. 3; derniers éclairciss. de Philon, pag. 61.) Mais c'est ici précisément qu'il falloit observer l'énorme différence qui se trouve entre l'obéissance religieuse & l'obéissance illuminée. De tous les religieux qui suivent la regle de St. Basile, de St. Benoît, de St. Dominique ou de St. François, il n'en est pas un seul qui ne sache qu'il est pour lui une voix bien plus impérieuse que celle de ses supérieurs : la voix de sa conscience, celle de son Dieu & celle de l'évangile. Il n'en est pas un seul qui, dans le cas où ses supérieurs ordonneroient des choses contraires aux devoirs du chrétien ou de l'honnête homme, ne voie l'exception à faire à l'obéissance qu'il a vouée. Cette exception est souvent exprimée & toujours évidemment annoncée par tout l'objet des instituts religieux; elle est sur-tout formelle, & bien des fois positivement répétée dans celui des Jésuites. Il leur est ordonné d'obéir à leur supérieur; mais c'est dans le cas où ils ne verront point de péché à obéir, *ubi non cerneretur peccatum.* (Constitution des Jésuites, *part.* 3, *chap.* 1, *parag.* 2, *vol.* 1, *édit. de Prague.*) C'est dans le cas où l'on ne pourroit dire qu'il se mêle une espece de péché quelconque à l'obéissance, *ubi definiri non possit aliquod peccati genus intercedere.* (Id. *part.* 6, *chap.* 1.) Enfin, comme si ces exceptions ne suffisoient pas, alors même que l'instituteur des Jésuites leur recommande le plus l'obéissance, il a soin de répéter que cette obéissance, malgré tout le vœu qu'ils en font, ne doit avoir lieu que lorsque les ordres de l'homme ne sont pas opposés à ceux de Dieu, *ubi Deo contraria non præcipit homo. (V. Epist. Ignat. de obedient.)* Tous ceux donc qui ont cru voir des rapports, &, comme s'exprime Mirabeau, *des points de contact* entre ces instituts religieux & le code illuminé, auroient dû commencer par observer que l'obéissance religieuse n'est dans son essence même qu'un engagement à faire tout le bien qui sera prescrit sans mélange du mal. Il leur étoit facile de prouver ensuite que dans l'obéissance prescrite par Weishaupt, tout annonce, tout prescrit la disposition à obéir, malgré toutes les réclamations de la conscience, & quelque énorme que paroisse aux adeptes le forfait qui pourra leur être ordonné, pourvu qu'il conduise au grand projet de l'ordre. « Notre société, ce sont » les expressions du code, exige de ses membres *le sa-* » *crifice de leur liberté*, non pas sur toute chose, mais » *absolument sur tout ce qui peut être un moyen d'arriver*

» *à son objet. Or, la présomption pour la bonté des » moyens prescrits, est toujours en faveur des ordres » donnés par les supérieurs.* Ils sont plus clairvoyans » sur cet objet; ils le connoissent mieux, & c'est pour » cela seul qu'ils sont constitués supérieurs; — ils sont » faits pour vous conduire dans le labyrinthe des erreurs, » des ténebres; & là l'obéissance n'est pas seulement un » devoir, elle est un objet & un motif de reconnois- » sance. » (*Réforme des statuts, n.os* 1, 4 *&* 25; *le vérit. Illum. Statuts génér. n.os* 11 *&* 12.)

Telle est l'obéissance des Illuminés; on ne trouvera pas dans tout leur code une seule exception. Ce n'est pas même assez de prévenir évidemment qu'elle n'en admet point. Avant que le novice ne termine ses preuves, nous le verrons réduit à s'expliquer formellement sur ses dispositions, à l'égard des ordres que les supérieurs lui donneront, & qu'il pourroit juger contraires à ses devoirs. Il faut d'abord que son instituteur l'entrelace, & s'empare de tout son intérieur & de tous ses secrets. Sous prétexte d'apprendre à se connoître lui-même, en étudiant l'art de connoître les autres, il faut que le novice fasse lui-même son portrait, qu'il dévoile tous ses intérêts, toutes ses relations, & celles de sa famille.

Le frere instituteur a soin de lui fournir encore le modele des tablettes à remplir, pour donner à l'ordre cette preuve de confiance; & le temps viendra où il faudra bien qu'il en donne une plus grande encore.

Connoissance de ses secrets.

Il faut dans ces tablettes que se trouvent exprimés par le novice même, son nom, son âge, ses fonctions, sa patrie, sa demeure, le genre d'étude dont il aura fait choix, les livres qui composent sa bibliotheque, ou les écrits secrets qu'il peut avoir, ses revenus, ses amis, ses ennemis, la raison de ses inimitiés, ses connoissances & ses protecteurs.

Au-dessous de ce tableau, il faut qu'il en place un second, contenant tous les mêmes objets, sur son pere, sa mere, & sur les autres enfans. Il faut qu'il exprime plus spécialement l'éducation qu'ils ont eue, *leurs passions, leurs préjugés; leur côté fort & leur côté foible.*

On voit par le modele ajouté aux Ecrits originaux, que cette derniere partie du tableau n'est pas la plus flattée. Dans celui-ci, le novice *François-Antoine St...* âgé de 22 ans, peint son pere *emporté, & aux mœurs soldatesques;* sa mere *un peu avare;* l'un & l'autre ayant pour côté foible *la flatterie & l'intérêt;* l'un & l'autre vivant

à la vieille mode, à l'ancienne franchise ; dans leur dévotion têtus & arrogans, revenant bien difficilement d'un projet mal conçu, plus difficilement encore pardonnant à celui qu'ils ont pour ennemi ; cependant eux-mêmes peu haïs, parce qu'ils sont peu craints, & fort peu en état de nuire. (Ecrits origin. tabl. de J Franc. St...)

Tandis que le novice travaille ainsi à dévoiler lui-même, & tous ses secrets, & tous ceux de sa famille, le frere insinuant trace de son côté de nouvelles tablettes, auxquelles il ajoute tout ce que ce temps d'épreuve a pu lui découvrir sur son éleve & ses parens.

Sur la comparaison des deux tableaux, le supérieur a-t-il prononcé l'admission du novice à la derniere épreuve ? Le moment des grandes questions arrive. C'est sur ces questions que le novice jugera de toute l'étendue du sacrifice qu'il doit faire, de l'empire qu'il faut donner sur toutes ses volontés, sur toute sa conscience, sur sa personne même, à tout l'illuminisme, s'il veut en être membre.

Ces questions sont au nombre de vingt-quatre, & conçues en ces termes :

Questions à répondre par le novice.

1.° Êtes-vous encore dans l'intention d'être reçu dans l'ordre des Illuminés ?

2.° Avez-vous bien mûrement pesé que vous hasardez une démarche importante, *en prenant des engagemens inconnus ?*

3.° Quel espoir, quelles causes vous portent à entrer parmi nous ?

4.° Auriez-vous ce désir, quand même nous aurions uniquement pour objet la perfection de l'homme, & point d'autre avantage ?

5.° Que feriez-vous si l'ordre étoit une nouvelle invention ?

6.° Si vous veniez à découvrir dans l'ordre quelque chose de mauvais ou d'injuste à faire, quel parti prendriez-vous ? Wenn unanstændige, ungerechte sachen vorkæmen, wie er sich verhalten wurde ?

7.° Voulez-vous & pouvez-vous regarder le bien de notre ordre comme le vôtre même ?

8.° On ne peut vous cacher que les membres entrant dans notre société, sans autre motif que l'espoir d'acquérir de la puissance, de la grandeur, de la considération, ne sont pas ceux que nous aimons le plus. Souvent il faut savoir perdre pour gagner. Savez-vous tout cela ?

9.° Pouvez-vous aimer tous les membres de l'ordre,

ceux même de vos ennemis qui pourroient s'y trouver ?

10.° S'il arrivoit que vous dussiez faire du bien à ces ennemis que vous auriez dans l'ordre, qu'il fallût les recommander, les exalter, y seriez-vous disposé ?

11.° *Donnez-vous de plus, à notre ordre ou société,* LE DROIT DE VIE ET DE MORT ? Sur quel fondement lui refusez-vous ou donnez-vous ce droit ? *Ob er dieser gesellschaft oder order auch das* JUS VITÆ ET NECIS, *aus was gründen oder nicht zugestehe ?*

12.° *Êtes-vous disposé à donner en toute occasion, aux membres de notre ordre, la préférence sur tous les autres hommes ?*

13.° Comment voudriez-vous vous venger d'une injustice grande ou petite que vous auriez reçue des étrangers ou de nos freres ?

14.° Comment vous comporteriez-vous, si vous veniez vous repentir d'être entré dans notre ordre ?

15.° Voulez-vous partager avec nous *heur & malheur ?*

16.° Renoncez-vous à faire jamais servir votre naissance, vos emplois, votre état, votre puissance, au préjudice ou au mépris des freres ?

17.° Êtes-vous, ou pensez-vous à devenir membre de quelqu'autre société ?

18.° Est-ce par légéreté, ou bien dans l'espoir de connoître bientôt la constitution de notre ordre, que vous faites si facilement ces promesses ?

19.° Êtes-vous résolu à suivre très-exactement nos lois ?

20.° *Vous engagez-vous à une obéissance absolue sans réserve ? Et savez-vous la force de cet engagement ?* Ob er unbedingten gehorsam angelobe, und wisse was das sey ?

21.° N'y a-t-il point de crainte qui puisse vous détourner d'entrer dans notre ordre ?

22.° *Voulez-vous, dans le cas qu'on en ait besoin, travailler à la propagation de l'ordre, l'assister de vos conseils, de votre argent & de tous vos moyens ?*

23.° Avez-vous soupçonné que vous auriez à répondre à quelques-unes de ces questions ? Quelles sont celles que vous soupçonniez ?

24.° *Quelle assurance nous donnerez-vous de ces promesses ? Et à quelle peine vous soumettez-vous si vous y manquez ?* (Ecrits orig. t. 1 ; Protocole de la réception de deux novices, sect. 17.)

Réponses du novice.

Pour savoir en quel sens doivent être conçues les réponses écrites & signées par le novice illuminé, & confirmées par son serment, il suffit de jeter un coup d'œil

ſur le protocole de la réception de deux freres, tel que nous le préſentent les archives de la ſecte. A cette queſtion : *Quelle conduite tiendriez-vous, ſi vous veniez à découvrir dans l'ordre quelque choſe de mauvais ou d'injuſte ?* Le premier de ces novices, âgé de 22 ans, & nommé *François-Antoine St....* répond, & ſigne, & jure : « Je ferois même ces choſes-là, ſi l'ordre me les » commandoit, parce que peut-être ne ſuis-je pas capa- » ble de juger ſi elles ſont réellement injuſtes. D'ailleurs » quand même elles pourroient être injuſtes ſous un au- » tre rapport, *elles ceſſent de l'être, dès qu'elles devien-* » *nent un moyen d'arriver au bonheur & d'obtenir le but* » *général.* »

A cette même queſtion, le novice *François-Xavier B---* répond, écrit & jure en même ſens : « Je ne me re- » fuſerois point de faire ces choſes-là (*mauvaiſes & in-* » *juſtes*), ſi elles contribuent au bien général. »

A la queſtion ſur le droit de *vie & de mort*, le premier de ces novices répond encore & jure : « *Oui, j'accorde* » *ce droit à l'ordre illuminé ;* & pourquoi le lui refuſe- » rois-je, ſi l'ordre ſe voyoit réduit à la néceſſité d'em- » ployer ce moyen, & que ſans cela il y eût à craindre » pour lui de très-grands malheurs ? (*Littéralement,* » *pour ſa très-grande ruine.*) *L'Etat perdroit fort peu à* » *cela, puiſque le mort ſeroit remplacé par tant d'autres.* » Au reſte, je renvoie à ma réponſe, n.° 6, » c'eſt-à-dire, à celle où j'ai promis de faire même ce qui ſeroit injuſte, ſi mes ſupérieurs le trouvoient bon & me l'ordonnoient.

Le ſecond novice, à la même queſtion, répond & jure également : « *La même raiſon qui me fait reconnoître* » *dans les gouverneurs des peuples le droit de vie & de* » *mort ſur les hommes, me porte à reconnoître très-volon-* » *tiers ce droit dans mon ordre,* qui concourt au bonheur » des hommes, tout auſſi bien que les gouverneurs des » peuples devroient le faire. »

Sur la promeſſe d'une obéiſſance ſans reſtriction, l'un répond : « Oui, ſans doute, *cette promeſſe eſt importante ;* » *cependant je la regarde, pour l'ordre, comme le ſeul* » *moyen d'arriver à ſon but.* » Le ſecond eſt moins précis : « Lors, dit-il, que je conſidere notre ordre comme » moderne & encore peu étendu, j'ai quelque répu- » gnance à faire une promeſſe ſi effrayante, parce que je » ſuis fondé à douter ſi le défaut de connoiſſance, ou » même ſi quelque paſſion dominante, ne pourroient

» pas quelquefois faire ordonner des choſes entierement » oppoſées au but du bonheur général : mais lorſque » j'imagine l'ordre plus étendu, je penſe que dans une » ſociété où ſe trouvent des hommes de tant de différens » états ; des plus élevés & des plus communs, ils ſont » plus à portée de connoître le cours du monde, & de » diſtinguer les moyens de remplir les bons projets de » l'ordre. »

Ce doute du novice ſur l'ancienneté de ſon ordre, étoit fait pour déplaire à Weishaupt, qui, n'épargnant rien pour faire croire à l'antiquité de ſon illuminiſme, afin d'exciter davantage le reſpect & la curioſité des éleves, ſe contentoit de jouir en ſecret de la gloire de l'invention auprès de ſes profonds adeptes, & réſervoit la révélation de ce myſtere aux derniers grades. Mais ce même novice ajoute que, tout bien conſidéré, il regarde ſon ordre plutôt comme ancien que comme moderne. Il promet, auſſi bien que ſon confrere, d'être fidelle à toutes les lois de l'ordre, de l'aſſiſter de ſes conſeils, de ſa fortune, de tous ſes moyens. *Il finit par ſe ſoumettre à perdre ſon honneur, ſa vie même, s'il manque à ſa promeſſe.* (Voy. les deux protocoles.)

Quand le frere inſinuant eſt venu à bout de lier ſes novices à l'ordre par des ſermens de cette eſpece, ſur-tout quand les novices ont reconnu ſans héſiter cet étrange & redoutable droit, qui fait dépendre des ſatellites de l'illuminiſme, & la vie & la mort de quiconque plaira ou déplaira à leurs ſupérieurs ; quand le novice en eſt au point de ne pas voir que ce prétendu droit, au lieu de lui montrer une ſociété de ſages, n'annonce qu'une bande, une fédération d'aſſaſſins & d'émiſſaires du Vieux de la Montagne ; quand enfin il s'eſt livré lui-même & s'eſt ſoumis à ce terrible droit, le ſerment du nouveau Séïde eſt envoyé aux archives de l'ordre ; le novice eſt dans toutes les diſpoſitions que ſes ſupérieurs attendoient pour l'élever au ſecond grade de la claſſe préparatoire. Le frere inſinuant termine ſa miſſion, en ſervant lui-même d'introducteur à ſon éleve.

Promotion du novice.

Au temps marqué, le ſoir, & bien avant dans les ténebres de la nuit, le novice eſt conduit dans une chambre ſombrement éclairée. Là, deux hommes l'attendent, & ce ſont, après le frere inſinuant, les deux premiers illuminés qu'il lui eſt donné de connoître. L'un à demi-caché par une lampe recouverte d'un voile, dans une attitude impérieuſe & ſévere, eſt le ſupérieur ou bien le

délégué initiant; l'autre, prêt à écrire l'acte d'initiation, sert de secrétaire. Une épée nue est sur la table auprès de l'initiant. Nul autre n'est admis que le novice & son introducteur. Une premiere question lui est faite, pour savoir s'il persévere dans son intention d'être reçu parmi les freres. Sur sa réponse affirmative, il est renvoyé méditer de nouveau sa résolution, dans une chambre parfaitement obscure. De nouveau rappelé, il rentre : les questions se succedent; elles tendent toutes à s'assurer s'il est disposé à la soumission la plus absolue aux lois de l'illuminisme. L'introducteur répond des dispositions de son éleve, & demande en revanche pour lui la protection de l'ordre; alors l'initiant, au novice :

« Votre desir est juste. Au nom de l'ordre sérénissime » dont je tiens mes pouvoirs, & au nom de tous ses » membres, je vous promets protection, justice & se» cours.... »

« *De plus, je vous proteste de nouveau que chez nous,* » *vous ne trouverez rien de contraire à la religion, aux* » *mœurs, à l'état.* » --- Ici, l'initiant prend l'épée nue qui étoit sur la table, en présente la pointe au cœur du novice, & continue : « Mais si tu allois n'être qu'un traî» tre, qu'un parjure, apprends que tous nos freres se» ront appelés à s'armer contre toi. Ne crois pas échap» per ou trouver un lieu de sureté. Quelque part que tu » sois, la honte, les remords de ton cœur, la rage de » nos freres inconnus, te poursuivront, te tourmente» ront jusques dans les replis de tes entrailles. » Il replace l'épée sur la table, & reprend : « Mais si vous per» sistez dans le dessein d'être admis dans notre ordre, » prêtez le serment qui vous est présenté. »

La formule de ce serment est conçue en ces termes :

Serment du novice.

« En présence du Dieu tout-puissant, & devant vous, » plénipotentiaires du très-haut & très-excellent ordre, » dans lequel je demande d'être admis, je reconnois ici » toute ma foiblesse naturelle & toute l'insuffisance de » mes forces. Je confesse que, malgré tous les privile» ges du rang, des honneurs, des titres, des richesses » que je pourrois avoir dans la société civile, je ne suis » qu'un homme comme les autres hommes; que je puis » perdre tout cela par les autres mortels, comme je l'ai » acquis par eux; que j'ai un besoin absolu de leur » agrément, de leur estime, & que je dois faire mon » possible pour les mériter. Jamais je n'emploierai au » désavantage du bien général, ou la puissance, ou la

» confidération dont je puis jouir. Je réfifterai au con» traire de toutes mes forces aux ennemis du genre hu» main & *de la fociété civile.* » Obfervez ces paroles, lecteur, & fouvenez-vous-en, quand nous arriverons aux grades myftérieux de l'illuminifme; vous concevrez alors comment, par le ferment de maintenir la fociété civile, Weishaupt conduit les initiés au ferment de n'en pas laiffer fubfifter le moindre veftige.

« Je promets, continue le novice, de faifir ardemment » toutes les occafions de fervir l'humanité, de perfec» tionner mon efprit & ma volonté, d'employer toutes » mes connoiffances utiles au bien général, *autant que* » *le bien & les ftatuts de ma fociété l'exigeront.* »

« Je voue (*ich gelobe*) *un éternel filence*, *une fidélité* » *& obéiffance inviolables*, *à tous les fupérieurs & aux* » *ftatuts de l'ordre.* Dans ce qui eft l'objet de ce même » ordre, *je renonce pleinement à mes propres vues*, *à mon* » *propre jugement.*

» Je m'engage à regarder les intérêts de l'ordre comme » les miens; tant que j'en ferai membre, *je promets de* » *le fervir de mon fang*, *de mon honneur & de mon bien.* » Si jamais par imprudence, paffion ou méchanceté, » j'agis contre les lois, ou contre le bien du féréniffime » ordre, *je me foumets à tout ce qu'il lui plaira d'ordon-* » *ner pour ma punition.*

» Je promets encore d'aider l'ordre de mon mieux, » & en confcience, de mes confeils & actions, fans » égard pour mon intérêt perfonnel, comme auffi de » voir mes amis & mes ennemis dans ceux de l'ordre, » & de fuivre à leur égard la conduite que l'ordre m'aura » tracée. Je fuis également difpofé à travailler de toutes » mes forces, de tous mes moyens, à la propagation & » à l'accroiffement de l'ordre.

» *Je renonce dans ces promeffes à toute reftriction fe-* » *crete*, *& m'engage à les remplir toutes*, *fuivant le vrai* » *fens que les mots en préfentent*, *& fuivant celui que la* » *fociété y attache en me prefcrivant ce ferment. Ainfi* » *Dieu me foit en aide*, *&c.* »

Ce ferment figné par le novice, & enregiftré dans le livre des freres, l'initiant lui déclare fon admiffion dans l'ordre, en ajoutant qu'il ne lui fera cependant pas donné encore d'en connoître tous les membres, mais feulement ceux qui, du même rang que lui, auront auffi le même fupérieur. ---- Dès cet inftant, élevé au grade *minerval*, il apprend les fignes auxquels

les

les freres de ce grade peuvent ſe reconnoître, ſignes tous dans le genre des Maçons. Il lui eſt ordonné de fournir aux ſupérieurs une liſte de ſes livres, ſur-tout de ceux qu'il pourroit avoir de précieux & utiles à l'ordre. On lui donne de plus les queſtions ſuivantes, auxquelles il faudra qu'il réponde par écrit :

1.° Quel but ſouhaiteriez-vous que notre ordre ſe propoſât ?

2.° Quels moyens premiers & ſecondaires croyez-vous les plus propres à conduire à ce but ?

3.° Quelles ſont les autres choſes que vous voudriez trouver chez nous ?

4.° Quels hommes eſpérez-vous voir parmi nous, ou ne pas y voir ? (*Vérit. Illuminé, premiere initiation, pag.* 51 *& ſuite ; Ecrits origin. tome* 1, *ſect.* 15.)

La réponſe à ces queſtions mettra les ſupérieurs en état de juger à quel point l'initié commence à entrer dans l'eſprit de l'ordre. Mais de nouveaux ſecours vont lui être fournis, pour démontrer par ſes réponſes les progrès qu'il a faits, & ceux qu'on peut encore attendre de lui.

Déſormais admis au grade minerval, il va ſe trouver membre de l'académie de la ſecte. Etudions ici tout à la fois & les diſciples & les maîtres. Ils ſont encore partie de la claſſe préparatoire.

CHAPITRE V.

Troiſieme partie du Code illuminé ; deuxieme grade préparatoire ; Académie de l'illuminiſme, ou bien les Freres de Minerve.

Objet du grade académique ou minerval.

WEISHAUPT tout occupé encore de la tournure qu'il donneroit au code de ſon illuminiſme, pour en rendre la marche plus captieuſe & plus infaillible, s'exprimoit lui-même en ces termes ſur les grades préparatoires qui devoient ſuccéder au noviciat de ſes éleves : « Dans la claſſe » ſuivante, je penſe à établir une eſpece d'académie de » ſavans. Je veux que l'étude des anciens, l'art d'obſer- » ver & de tracer les caracteres hiſtoriques, & ceux des » perſonnes vivantes ; je veux que des traités, que des » queſtions propoſées au concours, faſſent ici l'occupa-

» tion de nos éleves. *Je veux encore ici spécialement en* » *faire les espions les uns des autres, & de tous.* De cette » classe seront pris ceux qui auront montré plus d'aptitude pour les mysteres. Je veux enfin ici que l'on travaille à la connoissance & à l'extirpation des préjugés. » Chaque éleve doit nous déclarer par exemple, une fois » par mois, quels sont ceux qu'il a découverts dans lui-» même, quel est le dominant, & à quel point il a réussi » à s'en défaire. »

Plein lui-même de ses préjugés contre les Jésuites, il ne craint pas de dire : Je veux que cette déclaration soit chez nous ce que la confession étoit chez eux. Il ne pouvoit guere choisir plus mal ses exemples. Car précisément dans les colleges des Jésuites, les supérieurs n'entendoient jamais les confessions des inférieurs ; & cette disposition rendoit impossible chez eux l'abus atroce par lequel Weishaupt prétend excuser celui qu'il fait de la confiance de ses éleves, lorsque nous l'entendons ajouter : « Je vois par ce moyen ceux qui montrent de l'in-» clination pour *certaine doctrine spéciale*, *relative aux* » *gouvernemens*, *à la religion.* » (Ecrits orig. tome 1, lettre 4 à Caton.

Un peu plus réservés sur l'objet du grade minerval, les statuts de ce grade portent simplement : « Notre ordre » ici ne veut être considéré que comme une société sa-» vante ou une académie, consacrant ses soins à former » par l'exemple & l'instruction, le cœur & l'esprit de ses » éleves. » (*Statuts de ce grade*, *n.°* 16.) Ceux-ci sont appelés les freres de *Minerve ;* les maîtres de ces freres sont les *illuminés mineurs* ou bien *majeurs*. L'académie illuminée proprement dite est composée de dix à douze, & quelquefois quinze *minervalistes*, dirigés & instruits par un illuminé *majeur*.

Séances académiques minervales.

Dans le calendrier de la secte, ses jours académiques sont appelés *saints ;* les assemblées se tiennent ordinairement deux fois par mois, & toujours à la nouvelle lune. Dans le langage illuminé, la salle académique est souvent appelée *église*. Elle doit toujours être précédée d'une antichambre, fermée par des verroux intérieurs pendant que les freres sont assemblés, & tellement disposée, que les curieux ne puissent ni voir ce qui s'y passe, ni entendre ce qui s'y dit. (*Voyez le rite minerval.*)

Au commencement de chaque assemblée, le président doit toujours lire & commencer à sa maniere quelques endroits choisis *de la Bible*, *ou de Séneque*, *d'Epictete*,

de Marc-Aurele & de Confucius. (Ibid.) Le ſoin qu'il aura de donner à tous ces livres la même autorité, ſera déjà une leçon ſuffiſante aux éleves, pour juger de la Bible, à peu-près comme ils jugent des philoſophes du paganiſme.

Cette leçon donnée, les éleves ſont interrogés tour à tour « ſur les livres qu'ils ont lus depuis la derniere aſ- » ſemblée, ſur les obſervations ou découvertes qu'ils » ont faites, & ſur leurs travaux ou ſervices relative- » ment à l'ordre. »

Bibliotheque minervale.

Les livres qui occupent les freres, & dont ils doivent rendre compte, ne ſont pas abandonnés à leur choix. Il eſt, autant que les circonſtances le permettent, une bibliotheque dans le goût de l'ordre, attachée à chacune de ces académies. La ſecte d'ailleurs a ſoin de fournir les ouvrages qui tendent à ſon but. Elle a pour enrichir ſa bibliotheque trois reſſources ſpéciales : la premiere eſt l'argent que les freres y conſacrent ; la ſeconde eſt la précaution d'exiger qu'ils fourniſſent de leur propre bibliotheque les ouvrages dont celle de l'ordre pourroit avoir beſoin ; la troiſieme eſt fondée ſur ce grand principe de Weishaupt, que *tout ce qui eſt utile eſt un acte de vertu.* Comme il eſt très-utile à l'ordre de ſe procurer ces livres rares ou ces manuſcrits précieux, que les princes, les ſeigneurs ou bien les religieux tiennent ſoigneuſement renfermés dans leurs archives ou dans leurs bibliotheques, les Illuminés qui rempliſſent auprès des ſouverains ou des grands ſeigneurs les fonctions d'archiviſtes ou de bibliothécaires, ſont avertis & ſérieuſement preſſés, exhortés de ne pas ſe faire ſcrupule du larcin ſecret qui mettroit la ſecte en poſſeſſion de ces livres ou manuſcrits. C'eſt là une de ces leçons que Weishaupt donne le plus formellement à ſes adeptes, tantôt en leur diſant de ne pas ſe faire *un cas de conſcience* de donner aux freres ce qu'ils ont de la *bibliotheque de la cour*, tantôt en envoyant la liſte de ce qu'ils peuvent prendre dans celle des religieux Carmes, en ajoutant : *Tout cela ſeroit bien plus utile chez nous. --- Que font ces drôles-là de tous ces livres ?* (Ecrits origin. tom. 1, lett. 45.)

Moyens de pourvoir ces bibliotheques

Au reſte, quelque ſoin que le fondateur ſemble prendre d'écarter certains ouvrages de la main de ces *minervaliſtes*, on voit aſſez par la maniere dont il compoſe les bibliotheques de l'ordre, qu'il ne craint pas de leur en livrer un bon nombre tendant au même but, & de ceux-là ſur-tout qui peuvent commencer par leur inſpirer le

mépris de la religion. Il voudroit voir, entre autres, dans ces bibliotheques, *une histoire* prétendue *impartiale de l'église*, & il se propose avec le temps de la donner lui-même de sa façon, ou d'y contribuer. Il veut que l'on ne laisse rien échapper de *Sarpi*, *du Magasin de le Bret*, & de tout ce qui a *été écrit contre les religieux.* (*Ibid.*) Il avoit même mis au nombre de ces livres qui doivent enrichir les bibliotheques de ce grade, les œuvres si impies publiées sous le nom de *Fréret.* Sa prudence sembloit avoir oublié ici qu'il falloit moins précipiter sa marche auprès de ses éleves ; mais averti par Knigge, il corrigea cette faute. (*Lettre de Philon à Caton.*) D'ailleurs il devoit y avoir dans la bibliotheque minervale, une foule d'autres livres qui en cachent l'objet. C'est dans l'ensemble de ces livres que le maître illuminé choisira ceux qui conduisent peu à peu ses éleves aux opinions de la secte, en se ressouvenant que les plus impies ou les plus séditieux sont *réservés à des grades plus avancés.* S'il trouvoit chez un de ses éleves, *le Systême de la nature*, *la Politique naturelle*, *Helvétius de l'homme*, & autres semblables, *sans les louer & les blâmer*, il les lui laissera. (*Lett.* 3 *à Caton.*) En un mot, c'est dans ces écoles minervales que les freres instituteurs exerceront plus spécialement ce grand art, de faire trouver par les adeptes mêmes les opinions de l'ordre, plutôt que de les dévoiler, afin que les regardant comme les leurs propres, comme la découverte de leur génie, ils y adherent aussi plus fermement.

Travaux de l'académie minervale.

Il est dans ces écoles une autre maniere d'attacher les adeptes à l'ordre même. Dans les premiers temps de sa réception, tout frere illuminé doit déclarer de quelle espece d'art ou de science il veut faire sa principale occupation, lorsque son état, son génie, ou bien des circonstances particulieres ne l'appellent à aucune profession littéraire. Dans ce dernier cas, il faudra que ses *contributions pécuniaires* paient les services que les freres ne peuvent attendre de son esprit. (*Ecrits origin. t.* 1, *sommaire de l'institut*, *n.°* 9.) Si les freres se décident pour l'étude, l'ordre prend avec eux l'engagement de leur fournir tous les secours possibles, pour les aider à se distinguer dans l'art ou la science qu'ils ont choisie, à l'exception pourtant de la *théologie* & de la *jurisprudence*, deux sciences formellement exceptées de la promesse. (*Statuts du Minerval*, *n.°* 1.)

Ces secours pour le frere minerval sont de deux espe-

ees. D'abord, pour s'assurer qu'il ne néglige point la science à laquelle il a dit se vouer, il faut qu'il rende compte au moins une fois par an des progrès qu'il a faits, des découvertes dont il peut se féliciter, & des auteurs qu'il a extraits. En second lieu, les autres freres adonnés au même genre d'étude sont priés de l'aider de leurs moyens. S'il se rencontre des difficultés qu'il ne puisse pas résoudre, il peut s'adresser au supérieur, qui les résoudra lui-même, ou bien les fera parvenir aux divers membres de l'ordre les plus experts dans ces matieres, & qui doivent contribuer à éclairer leurs freres. (*Ibid. n.*° 2.)

Enfin, pour donner encore plus spécialement à ce grade minerval toute l'apparence d'une société littéraire, les supérieurs proposent chaque année, au concours, quelque question intéressante. Les réponses ou dissertations sont jugées comme dans les académies, & le discours qui a remporté le prix est imprimé aux frais de l'ordre. Le même avantage est offert aux adeptes pour tous les ouvrages qu'ils voudront publier, pourvu toutefois qu'ils ne s'écartent pas des vues du fondateur. (*Ibid. n.os* 6 & 10.) Ils entreroient doublement dans son intention, si les œuvres étoient de ces brochures que Weishaupt appelle des *pasquilles*, qui font rire les peuples aux dépens du sacerdoce, & des *vérités religieuses*, des *parodies sur les lamentations de Jérémie*, *des imitations burlesques des prophetes*, en un mot, *de ces satyres* qui disposent les peuples à l'objet de la secte. Telles sont les meilleures preuves que le minerval puisse donner de ses progrès. La secte a ses *libraires* qui les débiteront, & l'ordre en fera entrer le profit dans *sa caisse*. (Ecrits orig. lett. de Weishaupt, 15 Févr. 1778 & 4 Avril 1779.

Prix académiques.

Profits académiques.

Il est à observer que si le frere minerval ou même les adeptes des autres grades viennent à découvrir dans leur art, dans un genre quelconque, des secrets lucratifs, sous peine d'être regardés comme faux freres, ils sont obligés d'en faire part à l'ordre, à qui ces secrets mêmes seront regardés comme appartenans, si la découverte en a été faite par les freres depuis leur admission. (*Voyez sommaire de l'Inst. n.*° 11, *& le vérit. Illum.*)

Pour n'être point perdu de vue dans *ses voyages mêmes*, le minerval ne doit en entreprendre aucun sans avertir ses supérieurs, qui de leur côté doivent lui donner des lettres de recommandation pour les freres qui se trouveront sur sa route. Mais en revanche, il aura soin de ren-

dre dans ſes lettres un compte aſſidu de tout ce qu'il verra de dangereux ou de flatteur pour l'ordre. (*Statuts du Minerval*, *n.*° 11.)

Mercuriales académiques minervales.

N'oublions pas de dire que dans ces aſſemblées académiques, le directeur illuminé doit au moins, une fois par mois, paſſer en revue les principales fautes qu'il auroit à reprendre dans ſes éleves. Il doit les interroger eux-mêmes ſur celles qu'ils auroient obſervées; & ce ſeroit, lui diſent les ſtatuts, une choſe impardonnable que chacun prétendît n'avoir rien obſervé en ce genre dans l'eſpace d'un mois entier. Ce ſeroit prouver une extrême *pareſſe à ſe former l'eſprit obſervateur. Le ſupérieur ne ſouffrira pas une pareille négligence.* Il fera lui-même ſes obſervations de maniere à exciter une attention ſérieuſe, à faire impreſſion, pour qu'elles ne ſoient point perdues, & que chaque frere s'en retourne chez lui, prêt à mettre en uſage ſes bons avis pour le progrès de l'ordre. (*Voyez l'Illuminé Minerv. inſtruct. n.*° 4.) Ajoutons encore que ce ſupérieur minerval ne doit jamais, autant qu'il eſt poſſible, laiſſer paſſer un jour ſans voir ſes éleves, ſans leur faire ou ſans recevoir d'eux une viſite. (*Id. n.*° 3.)

Mais à quoi tendent donc tant de ſurveillance, tant de ſoins prodigués à ces freres de l'académie minervale? Un ſeul mot de l'adepte, qui, ſous l'inſpection de Weishaupt, rédigea les lois de cette académie, ſuffiroit pour répondre à cette queſtion. Suivant l'expreſſion de Knigge, c'eſt par les travaux exigés des jeunes académiciens que la ſecte apprend à connoître s'ils ſont de cette étoffe, c'eſt-à-dire, de cette tournure d'eſprit ſuſceptible de toute l'impiété, de tous les principes d'anarchie dont il faudra faire profeſſion pour arriver aux derniers grades. Après tous ces travaux, reſte-t-il au frere minerval quelque choſe de ce que les adeptes appellent les inclinations *religionnaires?* on lui conférera les trois premiers grades maçonniques, & il pourra paſſer ſon temps à *l'étude inſignifiante de tous leurs hiéroglyphes.* Il reſtera encore ſous l'inſpection des ſupérieurs illuminés; mais il peut déſeſpérer d'être jamais pour eux autre choſe qu'un frere minerval, déclaré inhabile dans les regiſtres de la ſecte. (*Voy. dernier mot de Philon*, *pag.* 90.) A-t-il au contraire démontré ſon peu d'attachement à ſa religion & à ſon prince? eſt-on venu à bout de lui inſpirer un véritable enthouſiaſme pour ſon illuminiſme? Il ſera élevé aux grades ſupérieurs. Pour le juger pendant le cours de

Jugement du frere minerval.

ſon académie, il eſt pour la ſecte des moyens peu équivoques. Elle a tous les problêmes qu'il aura réſolus, & qu'elle a ſu lui propoſer, bien moins pour exercer ſes talens que pour ſonder ſes opinions. Elle a tout le recueil des freres ſcrutateurs, pour ſavoir quelle impreſſion ont fait ſur lui les principes qu'ils jetoient en avant par maniere de converſation, ſouvent même par maniere de réfutation, pour éprouver le jeune minerval.

De ces problêmes qu'il a fallu réſoudre pendant le cours de ſon académie, les uns ont pour objet le ſecret de la ſecte, les autres la ſureté de ſes adeptes & celle des ſupérieurs. Pour entourer les chefs de ténebres inacceſſibles, & pour les raſſurer dans cet aſile, il faut que la mort même perde ſes horreurs auprès des freres. Le minerval ne conſommera point ſon cours académique, avant d'avoir manifeſté à quel point ces horreurs ont perdu leur empire ſur lui, & s'il eſt prêt à les ſubir toutes, ou à les prévenir par le poiſon & par le ſuicide, plutôt que de donner les moindres indices ſur la ſecte. On lui propoſera, par exemple, ou le blâme ou l'éloge de Caton, & ſa ſolution fera connoître s'il eſt prêt à boire la ciguë pour le ſalut des freres. Le *patet exitus*, ou *la ſortie eſt libre*, c'eſt-à-dire, il eſt libre à chaque homme de prendre congé de la vie quand bon lui ſemble, ce grand principe de la ſecte ſera mis en avant; il le commentera & le diſcutera; ſi ſon theme eſt celui d'un écolier, croyant encore au Dieu que le crime du ſuicide offenſeroit, le minerval n'eſt pas l'homme au ſecret dont les Illuminés ont beſoin; il ſera rejeté. (*Voyez ci-après le chapitre des diſpoſitions juridiques.*)

Il eſt encore bien d'autres problêmes à réſoudre dans cette même claſſe, pour raſſurer la ſecte. Il faut ſur-tout qu'elle ſache ce que le jeune académicien penſe des moyens qu'elle emploie, & de ceux auxquels il pourra lui-même un jour ſervir d'inſtrument. Il ſera donc encore fondé ſur ce fameux principe de Weishaupt: *La fin juſtifie les moyens;* c'eſt-à-dire, il n'eſt point de moyens, pas même le larcin, le poiſon, l'homicide, la calomnie, qui ne deviennent juſtes, quand on y a recours pour les objets qu'il plaît à la ſecte de donner pour juſtes & pour ſaints. (*Ibid.*)

Enfin les problêmes propoſés au minerval illuminé feront encore de ceux qui doivent manifeſter ſes opinions ſur les *rois & les prêtres.* (Ibid.) L'adepte préſident évitera de ſe compromettre lui-même; il n'applau-

dira pas publiquement aux épigrammes, aux sarcasmes, aux blasphêmes de ses éleves; il laissera ce soin aux freres visiteurs, qui insinuent les principes, qui les débitent même, sans annoncer combien ils tiennent aux mysteres de l'ordre; mais il observera entre ses éleves ceux qui saisissent mieux, ceux qui répetent avec le plus de complaisance ou ces sarcasmes ou ces blasphêmes, ceux qui les font entrer avec plus d'enthousiasme dans leurs productions académiques. Ceux-là sont jugés dignes d'être élevés au grade supérieur. Leur cours d'académie minervale se termine, ils deviennent *illuminés mineurs.*

CHAPITRE VI.

Quatrieme partie du Code illuminé; troisieme grade; l'Illuminé mineur.

Double objet de ce grade.

LE grade *d'illuminé mineur* n'a pas seulement pour objet de disposer de plus en plus les freres aux secrets qu'il n'est pas encore temps de leur révéler, il faut qu'il les mette en état de présider eux-mêmes à ces académies minervales dans lesquelles ils ont fait distinguer leurs talens & leur zele pour la secte. La méthode qui doit produire ce double effet est sur-tout remarquable par un de ces artifices qu'il étoit donné à Weishaupt seul d'imaginer.

Les illuminés mineurs ont leurs séances comme les académies minervales. Leur président est essentiellement un de ces adeptes initiés aux premiers mysteres de l'illuminisme, sous le nom de *prêtres*. Seul dans ces assemblées à connoître ces premiers mysteres, il faut qu'il tienne ses éleves dans la persuasion que dans le grade où il se trouve il n'a point de secret à leur apprendre; il n'en faut pas moins qu'il fasse en quelque sorte éclore dans leur esprit la plupart des opinions dont ces mysteres sont le développement. Sans s'en appercevoir, il faut que les Illuminés mineurs deviennent en quelque sorte eux-mêmes les auteurs, les inventeurs, les peres des erreurs de Weishaupt; qu'ils les regardent comme le fruit de leur génie, & se trouvent par cela même plus zélés pour leur défense & leur propagation. Il faut, suivant l'expression du code même, que l'adepte *puisse se regar-*

der comme le fondateur du nouvel ordre, afin de concevoir la même ardeur pour son triomphe. Il est pour cet objet un discours prononcé à l'initiation du nouveau grade ; ce discours est du genre de ceux dont l'obscurité affectée peut offrir à l'esprit les erreurs les plus monstrueuses, sans en exprimer clairement aucune. Le voile qui les couvre n'est ni assez épais pour les cacher, ni assez léger pour les laisser clairement distinguer. Tout ce que les nouveaux initiés peuvent en concevoir lors d'une premiere lecture, c'est que *le but de l'ordre* est le plus digne de leur admiration & de leur zele ; c'est qu'il faut brûler d'enthousiasme pour obtenir ce but, pour arriver à ce dernier objet de tous les travaux de l'illuminisme ; que pour jouir de ce bonheur, il faut de la part des adeptes *bien plus d'action que de paroles.* Mais quel est donc ce but & quels sont les obstacles à vaincre ? de quel genre doivent être les actions, les travaux de l'adepte, pour y parvenir un jour ? C'est là-dessus que roulent les énigmes & les obscurités ; c'est là-dessus que doit s'exercer son génie. Pour qu'il crée lui-même & qu'il enfante toutes ces erreurs que l'on n'ose encore lui dévoiler, *ce même discours servira désormais de texte à ceux qu'il doit lui-même composer pour l'assemblée des freres.* Le président aura soin de choisir les *articles énigmatiques*, mais dont l'obscurité se prête au développement de l'opinion qu'il cherche à reconnoître dans ses éleves. Il fera de ces énigmes le sujet de *leurs themes*, & il exigera sur-tout que les conclusions soient *pratiques.* (Le véritab. Illum. instruct. pour les supérieurs de ce grade.) Pour donner une idée de ce que doivent être ces themes ou ces commentaires, citons au moins ici une partie du texte :

Moyens pour le premier objet.

« Il est assurément dans ce monde *des délits généraux, auxquels le sage & l'honnête homme voudroient mettre un terme.* Quand nous considérons que chaque homme dans ce monde si beau pourroit être heureux, mais que notre bonheur est souvent troublé par le malheur des uns, *par la méchanceté & par l'erreur des autres* ; que les méchans ont la puissance sur les bons, que *l'opposition ou l'insurrection privée est ici inutile*, que la peine tombe presque toujours sur l'homme de bien, --- alors *s'éleve naturellement le désir de voir se former une association d'hommes* à l'ame forte & noble, capables de résister aux méchans, d'aider les bons, de se procurer à eux-mêmes le repos, le contentement, la sureté ; --- de *produire tous ces effets par des moyens fondés sur le plus haut degré des forces de la*

nature humaine. Un pareil objet *dans une ſociété ſecrete* ne ſeroit pas ſeulement le plus innocent, il ſeroit le plus digne de l'homme ſage & bien penſant » (*Diſc. de ce grade.*)

Sur ce texte ſeul, combien de choſes peuvent ſe préſenter aux commentaires de l'illuminé mineur! Il faudra qu'il devine dans un premier *theme*, quels ſont ces *délits généraux* auxquels la ſecte veut mettre un terme; quelles ſont les *erreurs*, & quels ſont les méchans qui troublent le bonheur de ce monde par la *puiſſance exercée ſur les bons*; quelles ſont les *ſociétés ſecretes* qui rempliront les vœux des ſages, non par des *inſurrections privées*, mais *par le plus grand degré des forces de la nature humaine*; & quel eſt enfin cet ordre de choſes vers lequel il faut diriger tant de forces pour triompher de l'ordre actuel.

Plus le frere chargé de ces commentaires entrera dans l'eſprit de la ſecte, plus il ſera eſtimé digne de remplir le ſecond objet de ſon grade. Il ne doit pas encore dans ce grade préſider à l'académie des freres; il eſt encore cenſé novice dans l'art des ſupérieurs. L'ordre ne lui confie qu'un ou deux éleves de Minerve; mais il peut ſe conſoler de l'exiguité de ſon troupeau, en liſant dans ſes inſtructions que, *n'eût-il formé à l'ordre qu'un ou deux hommes dans ſa vie, il aura fait quelque choſe de grand.*

Pour réuſſir dans cette miſſion, toute bornée qu'elle eſt encore, l'illuminé mineur n'eſt point abandonné à ſa propre prudence; il eſt des inſtructions qui le dirigent. J'ai prévenu que dans cette partie des Mémoires ſur le Jacobiniſme, mon objet étoit non-ſeulement de prouver la conſpiration des Illuminés, mais plus ſpécialement encore de rendre ſenſibles les dangers de la ſociété, en faiſant connoître les moyens propres à la ſecte. Parmi ces moyens, il faut certainement diſtinguer les lois données par Weishaupt à ces illuminés mineurs, qu'il diſpoſe par l'autorité qu'il leur donne & par la maniere dont il leur apprend à l'exercer d'abord ſur un ou deux membres, à une ſupériorité plus étendue. Ces lois, ces inſtructions me ſemblent un chef-d'œuvre de cette prudence du ſerpent, ſi malheureuſement bien plus ingénieuſe & plus laborieuſe pour la ſcélérateſſe & la ſéduction, que les honnêtes gens ne le ſont pour la vertu. Cette partie du code de Weishaupt eſt intitulée : *Inſtructions pour former des collaborateurs utiles à l'illuminiſme*. Je vais en extraire une grande

partie; que le lecteur médite & juge ce qu'il doit redouter de tant de préceptes, de tant de lois & d'artifices, tous tendans à former les adeptes de la plus étonnante, de la plus universelle des conspirations.

« Ayez assidûment les yeux sur chacun des freres confiés à vos soins; observez votre éleve, sur-tout dans les circonstances où il est tenté d'être ce qu'il ne doit pas être. C'est là le moment où il doit se montrer; c'est alors que vous verrez les progrès qu'il a faits. Ayez les yeux sur lui encore dans ces momens où il ne croit pas être observé, où l'on ne peut pas dire que le desir d'être loué, la crainte d'être blâmé, ou la honte ou la réflexion sur la peine influent sur sa conduite. Soyez exact alors à écrire vos notes ou vos observations; vous y gagnerez infiniment pour vous, pour vos éleves. » Moyens pour le second objet.

« Que vos jugemens ne se reglent pas sur vos propres inclinations. Ne croyez pas un homme excellent, parce qu'il a une qualité brillante; ne le croyez pas méchant, parce qu'il a un défaut marquant. C'est là une très-grande faute de la part de ceux qui se laissent prendre au premier coup d'œil. »

« Ne croyez pas sur-tout votre homme un génie trans-
» cendant, parce qu'il brille par ses discours. Ce sont
» les faits, les faits qui montrent l'homme fortement
» convaincu. »

« Ne vous fiez pas facilement aux riches, aux puis-
» sans; leur conversion est lente. »

« Ce qu'il faut chercher à former, c'est le cœur. Celui qui ne ferme point l'oreille aux plaintes du malheureux, celui qui est constant dans l'adversité & inébranlable dans ses projets, celui qui se sent l'ame faite pour de grandes entreprises, & celui-là sur-tout qui s'est accoutumé à l'esprit observateur, voilà l'homme qu'il nous faut. Laissez là ces ames étroites & foibles qui ne savent pas s'élancer au-delà de leur sphere. »

« Avec vos éleves, lisez ces livres faciles à comprendre, riches en images, & qui élevent l'ame. Parlez-leur beaucoup; mais que vos discours sortent du cœur, & non pas de la tête. Vos auditeurs s'enflamment quand ils vous voient vous-même tout de feu. *Faites-les soupirer après l'instant où le grand projet s'accomplira.* »

« *Par dessus tout excitez l'amour du but. Qu'ils le voient grand, important, lié avec leurs intérêts & leurs passions favorites. Peignez-leur vivement la misere du monde; dites-leur ce que les hommes sont & ce qu'ils pourroient*

être ; ce qu'ils auroient à faire; combien ils méconnoiſſ-leur propre intérêt, combien notre ſociété s'en occupe, & ce qu'ils peuvent attendre ſur cet objet de ce que nous faiſons déjà dans nos premiers grades. »

« Evitez toute familiarité & toute occaſion de mon- » trer votre côté foible; parlez toujours de l'illuminiſme » avec dignité. »

« Inſpirez l'eſtime & le reſpect pour nos ſupérieurs ; » faites ſentir la néceſſité de l'obéiſſance dans une ſo- » ciété bien ordonnée. »

« Réveillez l'ardeur par l'utilité de nos travaux; évitez la ſéchereſſe & une inutile métaphyſique. Mettez à portée de vos éleves ce que vous exigez d'eux; étudiez la maniere propre à chacun. *On peut tout faire des hommes*, *quand on ſait tirer avantage de leurs penchans dominans.* »

« Pour leur inſpirer l'eſprit obſervateur, commencez par de petits eſſais dans la converſation. Faites-leur des queſtions faciles ſur l'art de pénétrer un homme malgré toute ſa diſſimulation. Faites ſemblant de trouver leur réponſe meilleure que la vôtre; cela leur donne de la confiance; vous aurez occaſion une autre fois de dire votre propre penſée. Faites-leur part de vos obſervations ſur la phyſionomie, la démarche, la voix. Dites-leur quelquefois qu'ils ont d'excellentes diſpoſitions, qu'il ne leur manque en ce genre que l'uſage. Louez les uns pour animer les autres. »

« *A préſent que vous ſavez combien il en coûte pour* » *amener les hommes où on veut les avoir*, *ne négligez* » *aucune occaſion de répandre les bons principes par-tout* » *où vous pourrez*, *d'inſpirer à tous du courage.* Mais » obſervez bien ceci : *Qui veut changer à la fois tous les* » *hommes*, *ne change perſonne.* Dans les villes que vous » habitez, *partagez ce travail avec les Illuminés de votre* » *grade. Choiſiſſez un ou deux*, *tout au plus trois miner-* » *vains*, *de ceux auprès de qui vous avez le plus de crédit* » *& d'autorité* ; *mais conſacrez-leur tous vos ſoins*, *toute* » *votre peine. Vous aurez beaucoup fait*, *ſi dans votre vie* » *vous formez deux ou trois hommes. Faites de ceux que* » *vous aurez choiſis l'objet conſtant de vos obſervations.* » *Lorſqu'un moyen ne réuſſira pas*, *cherchez-en un autre*, » *juſqu'à ce que vous ayez trouvé le bon. Etudiez à quoi* » *votre éleve eſt propre* ; *quels ſont les principes inter-* » *médiaires qui lui manquent pour admettre les fonda-* » *mentaux. Le grand art eſt de profiter du vrai moment.*

» *Là, c'est de la chaleur, ici c'est du sang froid qu'il » faut. Faites que votre éleve s'attribue à lui-même, & » non pas à vous, ses progrès. S'il s'emporte, point de » contradiction; ce n'est pas le moment de rien entre- » prendre; écoutez-le, quoiqu'il ait tort. N'attaquez ja- » mais les conséquences, toujours le principe. Attendez » l'instant où vous pourrez vous expliquer, sans avoir » l'air de contredire. Le meilleur moyen seroit de vous » entendre avec un autre, que vous feriez semblant de » combattre dans des conversations, où celui que vous » avez en vue de convaincre ne sera plus partie, mais sim- » ple auditeur: alors pressez vos argumens dans toute » leur force.* »

« Les fautes que vous voulez corriger en lui, ne les » présentez pas comme les siennes. Racontez la chose » comme si un autre l'avoit faite. Demandez-lui conseil, » & qu'il soit ainsi son propre juge. »

« Pour tout cela il faut du temps. Ne précipitez rien; c'est de la solidité & de la facilité pour l'action qu'il faut à vos éleves. Souvent lire, méditer, écouter, voir la même chose, & agir ensuite, voilà ce qui donne cette facilité qui devient habitude.... »

« Voulez-vous arracher son opinion? proposez-lui quelque discours à faire sur des questions relatives à votre objet, comme pour exercer son esprit. Par là, il apprend lui-même à réfléchir sur les principes, & vous découvrez, vous, ceux que vous devez plus spécialement déraciner en lui. »

« Instruisez, avertissez; mais point de froides déclamations; quelques mots pleins de force & à propos, quand son esprit se trouve dans une situation convenable. »

« N'exigez jamais trop à la fois. Soyez prévoyant, » paternel, soigneux. Ne désespérez pas. *On fait des » hommes tout ce qu'on veut.* »

« Étudiez les motifs, les principes que votre éleve » tient de son éducation. S'ils ne valent rien pour nous, » affoiblissez-les peu à peu; substituez & fortifiez-en » d'autres. Mais il faut ici de la prudence. »

« Voyez ce que les religions, les sectes, la politique font faire aux hommes; — on peut leur inspirer de l'enthousiasme pour des folies; c'est donc dans la maniere de les prendre que doit être l'art de donner la prépondérance à la vérité & à la vertu. *Servez-vous pour le bien des mêmes moyens que les fourbes emploient*

pour le mal, & vous réuſſirez. Si les méchans ſont puiſſans, c'eſt que les bons ſont trop peu actifs & trop timides. *Il eſt des circonſtances où il faut auſſi ſavoir montrer de l'humeur, de la bile, pour défendre les droits de l'homme.*

« Dites à vos éleves qu'ils ne doivent chercher dans l'ordre que la bonté du but.; qu'antiquité, puiſſance, richeſſe, tout cela doit leur être indifférent. »

« Dites-leur que s'ils trouvent ailleurs une ſociété qui les mene plus vîte, plus ſurement au but, toute notre douleur eſt de ne pas la connoître; --- qu'en attendant, nous obéiſſons aux lois de nos ſupérieurs, travaillant en paix & ne perſécutant perſonne. --- Suivez ces regles de conduite, & encore une fois vous aurez beaucoup fait pour le monde, ſi vous formez deux hommes d'après nos principes. »

« *Ayez ſoin encore de ſaiſir l'inſtant où votre éleve eſt mécontent de ce monde, où rien ne va ſuivant ſon cœur, où le plus puiſſant même ſent le beſoin qu'il a des autres pour arriver à un meilleur ordre de choſes.* C'eſt alors qu'il faut preſſer ce cœur ſenſible, redoubler ſa ſenſibilité, & lui montrer combien *les ſociétés ſecretes ſont néceſſaires pour arriver à ce meilleur ordre de choſes.* »

« Mais ne croyez pas trop aiſément à la conſtance de ces mouvemens. L'indignation *peut être l'effet d'une crainte, d'un eſpoir paſſager, d'une paſſion qu'on voudroit ſatisfaire.* Ce n'eſt pas encore là de l'habitude. Les hommes ne deviennent pas ſi vîte bons. *Cavez toujours au pire, & inſiſtez.* Un cœur facile à s'émouvoir peut encore changer. »

» Ne promettez pas trop, pour tenir davantage. Elevez les courages abattus; réprimez l'excès d'ardeur. Inſpirez l'eſpoir dans le malheur, la crainte dans la proſpérité. »

« Voilà nos regles, pour faire de vous un bon inſtituteur & conducteur des hommes. C'eſt en les ſuivant que vous ajouterez à l'armée des élus. Si votre propre bonheur vous eſt cher, travaillez ſous notre conduite à délivrer de la néceſſité d'être méchans, tant de milliers d'hommes qui voudroient être bons. --- Croyez-nous, c'eſt l'expérience qui nous l'a dit : ôtez au vice ſa puiſſance, --- & tout ira bien dans le monde. Mais ſi le vice eſt puiſſant, c'eſt que parmi les bons, les uns ſont trop pareſſeux, les autres trop ardens; c'eſt que les hommes ſe laiſſent diviſer, ou ſe repoſent ſur l'avenir du ſoin

d'amener les révolutions : *c'eſt qu'en attendant ils aiment mieux courber le dos & plier ſous le joug*, que réſiſter efficacement au vice. S'ils ſavoient que *la vertu n'eſt pas toute dans la patience*, *mais dans l'action*, ils ſe réveilleroient de leur ſommeil. --- Pour vous, uniſſez-vous aux freres, ayez confiance à notre ſociété ; rien ne lui eſt impoſſible, ſi nous ſuivons ſes lois. Nous travaillons pour rendre au mérite ſa récompenſe, aux foibles leur appui, aux méchans leurs chaînes, à l'homme ſa dignité. C'eſt là le ſecond Canaan, la nouvelle terre promiſe, terre d'abondance & de bénédiction, que nous ne découvrons, hélas ! encore que de loin. » (*Extrait des inſtructions* C & D *pour les illuminés mineurs.*)

J'ai voulu quelquefois interrompre cet extrait par mes réflexions ; mais quel lecteur a beſoin d'être aidé pour ſe dire à lui-même : Quel zele dans Weishaupt, & quelle étrange ardeur a pu dicter & combiner tant de conſeils ſi propres à captiver l'eſprit de ſes éleves ? Eſt-il un pere, eſt-il un inſtituteur à qui l'amour de ſon enfant, de ſon pupille en ait ſuggéré de plus efficaces ? Et cependant ce n'eſt encore là qu'une partie des leçons que l'*illuminé mineur* doit toujours avoir préſentes à l'eſprit, pour former des éleves à la ſecte. Il ne ſuffit pas ſeul à cet objet. Il faut que tous les freres de ce grade ſe partagent le ſoin & l'inſpection du grade inférieur ; que chacun marque ſur ſes tablettes juſqu'aux circonſtances les plus inſignifiantes. Il faut enſuite que ces obſervations ſe comparent, ſe rapprochent, & que de cet enſemble réſulte le tableau ſur lequel chaque éleve ſera jugé par ſes ſupérieurs. (*Inſtruct.* C, *ſect. II*, A 2.) Cependant quels ſont donc les principes auxquels il s'agit de former ces éleves ? Quelle eſt donc cette vertu ſublime qui doit être le fruit de tant de ſoins ? Nous le verrons bientôt, ce ſont les principes de la ſcélérateſſe même. Cette *vertu ſublime*, c'eſt tout ce qui peut diſpoſer les eſprits au regne de la corruption & de l'anarchie la plus générale. Nous le verrons, ce même homme, qui dit à ſes éleves : *Servez-vous pour le bien des moyens que les fourbes emploient pour le mal*, n'eſt lui-même que le héros des fourbes, conduiſant ſes éleves aux forfaits, préparant les déſaſtres de la ſociété avec plus d'ardeur, avec plus d'artifices, que les bons ne mettent de zele & de ſageſſe dans leurs travaux pour la vertu & le maintien des lois. Pour diſpoſer plus efficaſſement l'eſprit des adeptes, l'illuminé *mineur* eſt en-

core aidé & ſurveillé lui-même par les freres illuminés *majeurs*, c'eſt-à-dire, par ceux du grade le plus avancé dans la claſſe appelée préparatoire.

CHAPITRE VII.

Cinquieme partie du Code illuminé, quatrieme grade; Illuminé majeur, & Novice Ecoſſais.

Objet de ce grade.

LE grade qui ſuccede à celui d'illuminé mineur, eſt appelé tantôt *novice écoſſais*, & tantôt *illuminé majeur*. Sous cette double dénomination, il a auſſi un double objet. Comme novice écoſſais, il eſt enté ſur la franc-maçonnerie, & n'eſt qu'un piege tendu à la crédulité des éleves qui ſe montrent peu dignes d'arriver aux myſteres de la ſecte. Il ſert uniquement d'introduction au grade de chevalier écoſſais, qui termine la carriere des dupes. Comme véritable grade de la ſecte, il enchaîne l'adepte par des liens toujours plus étranges & plus reſſerrés; il ſert de préparation plus immédiate aux grands myſteres; & enfin il fournit à l'illuminiſme les maîtres de ſes académies. Diſons d'abord ce que c'eſt que cet étrange lien que l'adepte redoutera de rompre, s'il eſt jamais tenté de ſéparer ſes intérêts de ceux de l'illuminiſme, & ſur-tout de trahir ce qu'il peut juſqu'ici avoir découvert de ſes artifices, de ſes principes ou de ſon grand objet.

Avant d'être élevé à ce nouveau grade, le récipiendaire eſt averti que ſa promotion eſt réſolue, pourvu qu'il donne une réponſe ſatisfaiſante aux queſtions ſuivantes :

Queſtions préliminaires.

1.° Connoîſſez-vous quelque ſociété fondée ſur une conſtitution meilleure, plus ſainte, plus ſolide que la nôtre, & qui tende, par des moyens plus sûrs ou plus prompts, à l'objet de vos vœux ?

2.° Eſt-ce pour ſatisfaire votre curioſité que vous êtes entré dans notre ſociété, ou bien pour concourir avec l'élite des hommes au bonheur général ?

3.° Ce que vous connoiſſez de nos lois vous a-t-il ſatisfait ? Voulez-vous travailler ſur notre plan, ou bien avez-vous quelque objection à nous oppoſer ?

4.° Comme il n'y aura plus de milieu pour vous, déclarez

clarez en ce moment ſi vous voulez, ou nous quitter, ou bien nous reſter attaché pour toujours ?

5.° Etes-vous membre de quelqu'autre ſociété ?

6.° Cette ſociété exige-t-elle des choſes contraires à notre intérêt, comme de lui découvrir nos ſecrets, ou bien de travailler uniquement pour elle ?

7.° Suppoſé qu'on exigeât jamais cela de vous, dites, ſur votre honneur, ſi vous êtes diſpoſé à le faire ?

Confeſſion & hiſtoire du candidat par lui-même.

La réponſe à ces queſtions faite, le récipiendaire eſt averti d'une nouvelle preuve de confiance que l'ordre attend de lui. Cette preuve conſiſte à écrire fidellement & franchement, ſans *diſſimulation, l'hiſtoire de toute ſa vie.* On lui donne pour cela le temps convenable; & c'eſt ici ce lien ou ce piege fameux dans lequel les freres une fois enlacés, Weishaupt avoit raiſon de dire : *Pour le coup je les tiens ; je les défie de nous nuire ; s'ils veulent nous trahir, j'ai auſſi leurs ſecrets.* C'eſt en vain, en effet, que l'adepte voudroit diſſimuler. Il va voir que les plus petites circonſtances de ſa vie, & celles-là ſur-tout qu'il voudroit tenir les plus ſecretes, ſont connues des adeptes. Tout ce qu'il a fait lui-même juſqu'alors pour arracher le ſecret de ſes freres, pour connoître juſqu'aux derniers replis de leur cœur, de leurs paſſions, & tous leurs rapports & tous leurs moyens, leurs projets, leurs intérêts, & toutes leurs actions & opinions, & leurs intrigues & leurs fautes, d'autres l'ont fait pour lui & mieux que lui. Ceux même qui compoſent la loge où il va être admis, ceux qui vont le reconnoître pour frere, ce ſont ceux-là qui ſe ſont partagé le ſoin de le ſcruter.

Son hiſtoire par les freres.

Tout ce qui fut d'abord arraché à ſa confiance par le frere inſinuant, tout ce qu'il a été obligé de dévoiler de ſa perſonne dans les tableaux que ſon code lui faiſoit un devoir de tracer de lui-même, tout ce qui pendant ſon grade minerval ou pendant celui d'illuminé mineur, a été recueilli de ſes ſecrets par les freres ſcrutateurs connus & inconnus, tout cela a été exactement remis aux freres de la nouvelle loge. Avant que de l'admettre parmi eux, ils ſe ſont perfectionnés eux-mêmes dans cet art ſcrutateur. Les ſcélérats entre eux ont-ils donc auſſi leur canoniſation comme les ſaints ?

Tout ce que Rome fait pour découvrir juſqu'aux foibles taches de ceux qu'elle propoſe à la vénération des fidelles, la ſecte illuminée le fait pour n'admettre à ſes myſteres que ceux des éleves dans qui elle ne voit plus la moindre trace de ces vertus religieuſes ou civiles qui les

rendroient ſuſpects. Oui, les ſcélérats, dans leurs antres, veulent ſe connoître & ſavoir ſi leurs complices ſont auſſi méchans qu'eux.

Le parfait eſpion, ou code ſcrutateur des freres

Je ne ſais où Weishaupt a pu prendre la partie de ſon code qui dirige ici ſes freres ſcrutateurs ; mais qu'on imagine une ſérie au moins de quinze cents queſtions ſur la vie, l'éducation, le corps, l'ame, le cœur, la ſanté, les paſſions, les inclinations, les connoiſſances, les relations, les opinions, le logement, les habits, les couleurs favorites du candidat ; ſur ſes parens, ſes amis, ſes ennemis, ſa conduite, ſes diſcours, ſa démarche, ſes geſtes, ſon langage, ſes préjugés, ſes foibleſſes ; en un mot, des queſtions ſur tout ce qui peut faire connoître la vie, le caractere politique, moral, religieux, l'intérieur, l'extérieur d'un homme, & tout ce qu'il a fait, dit ou penſé, & tout ce qu'il feroit, diroit ou penſeroit dans une circonſtance quelconque ; qu'on imagine encore ſur chacun de ces articles, vingt, trente, & quelquefois cent queſtions diverſes, toutes plus profondes les unes que les autres ; tel eſt le catéchiſme auquel l'illuminé majeur doit ſavoir répondre, & ſur lequel il doit ſe diriger pour tracer la vie & tout le caractere des freres, ou bien même des profanes qu'il importe à l'ordre de connoître. Tel eſt le code ſcrutateur ſur lequel la vie du candidat doit avoir été tracée avant qu'il ne ſoit admis au grade d'illuminé majeur. Ce code eſt appelé dans les ſtatuts de l'ordre, *noſce te ipſum*, connois-toi toi-même. Ce même mot ſert à ce grade de mot du guet ; mais lorſqu'un frere le prononce, l'autre répond : *noſce alios*, connois les autres ; & cette réponſe exprime beaucoup mieux l'objet d'un code qu'on pourroit appeler le *parfait eſpion*. Qu'on en juge par les queſtions ſuivantes :

Sur la *phyſionomie* de l'initié, « ſon viſage eſt-il haut en couleur ou pâle ? Eſt-il blanc, noir, blond, brun ? A-t-il l'œil vif, perçant, mat, languiſſant, amoureux, ſuperbe, ardent, abattu ? En parlant regarde-t-il en face & hardiment, ou bien de côté ? Peut-il ſupporter un regard ferme ? A-t-il l'air ruſé, ou bien ouvert & libre, ou ſombre, penſif ou diſtrait, léger, inſignifiant, amical, ſérieux ? A-t-il l'œil enfoncé, ou bien à fleur de tête, ou le regard en l'air ? Son front eſt-il froncé, & comment ? horizontalement, ou bien de bas en haut, &c. ? »

Sur ſa *contenance*, « eſt-elle noble ou commune, libre, aiſée ou gênée ? Comment porte-t-il la tête ? droite ou penchée ? en avant, en arriere ou de côté ? ferme ou

tremblante ? enfoncée dans les épaules, ou bien tournant de côté & d'autre ? »

« Sa *démarche* eft-elle lente, vîte, pofée, à pas longs ou raccourcis, traînante, pareffeufe, fautillante, &c. ? »

« Son *langage* eft-il régulier, ou défordonné, entre-coupé ? en parlant agite-t-il les mains, la tête, le corps avec vivacité ? s'approche-t-il de ceux à qui il parle ? les prend-il par le bras, les habits, la boutonniere ?.... Eft-il grand parleur ou taciturne ? & pourquoi ? eft-ce prudence, ignorance, refpect ou pareffe, &c. ? »

Son *éducation*, « à qui la doit-il ? a-t-il toujours été fous les yeux de fes parens ? comment a-t-il été élevé, & par qui ? eftime-t-il fes maîtres ? à qui fait-il gré de l'avoir formé ? a-t-il voyagé ? en quel pays ? »

Que l'on juge par ces queftions de celles qui roulent fur l'efprit, le cœur, les paffions de l'initié. Je ne remarquerai fur ces objets que les fuivantes : « quand il fe trouve entre divers partis, quel eft celui qu'il prend, le plus fort ou le plus foible, le plus fpirituel ou le plus bête ? en forme-t-il un troifieme ? eft-il conftant & ferme malgré les obftacles ? comment fe laiffe-t-il prendre ? par les louanges, la flatterie, les baffeffes ; par les femmes, l'argent ; par fes amis, &c. ? --- S'il aime la fatyre, fur quoi l'exerce-t-il plus volontiers ? fur la religion, la fuperftition, l'hypocrifie, l'intolérance, le gouvernement, les miniftres, les moines, &c. ? »

Les fcrutateurs ont encore bien d'autres détails à faire entrer dans l'hiftoire de leur initié. Il faut que chaque trait dont ils le peignent foit démontré par les faits, & par ces *faits fur-tout qui trahiffent un homme au moment où il s'y attend le moins.* (Lett. de Weishaupt.) Il faut qu'ils fuivent le frere à fcruter, jufques dans fon fommeil ; qu'ils fachent dire *s'il eft dormeur, s'il rêve & s'il parle en rêvant ; s'il eft facile ou difficile à réveiller, & quelle impreffion fait fur lui un réveil fubit, forcé, inattendu.*

S'il eft quelqu'une de ces queftions, ou quelque partie de la vie du récipiendaire fur laquelle la loge ne foit pas affez bien inftruite, divers freres font députés & chargés de diriger vers cet article toutes leurs recherches. Quand enfin le réfultat fe trouve conforme aux vœux de la fecte, le jour de la réception eft défigné. En laiffant de côté les détails infignifians du rite maçonnique fur lequel elle eft réglée, ne prenons que les circonftances plus propres à l'illuminifme.

Réception au grade d'Illuminé majeur.

L'adepte introduit dans une chambre obscure, y renouvelle son serment du plus profond secret sur tout ce qu'il verra ou apprendra de l'ordre. Il dépose ensuite entre les mains de son introducteur, l'histoire cachetée de sa vie ; elle est lue dans la loge, & comparée avec le tableau historique que les freres ont eux-mêmes tracé du récipiendaire. La lecture finie, l'introducteur revient & lui dit :

« Vous nous avez donné une preuve précieuse de votre confiance ; mais, en vérité, nous n'en sommes pas indignes, & nous espérons que vous y ajouterez à mesure que vous apprendrez à nous connoître. Entre des hommes qui ne cherchent qu'à se rendre meilleurs eux & les autres, & à sauver le monde entier de ses malheurs, il ne doit plus y avoir de dissimulation. Loin donc d'ici toute réserve. Nous étudions le cœur humain ; --- aussi ne rougissons-nous pas de nous révéler mutuellement nos fautes : --- voici donc le tableau que l'assemblée des freres a tracé de votre personne. Vous devez au moins y reconnoître quelques traits ressemblans. Lisez, & répondez ensuite si vous continuez à vouloir être d'une société qui, tel que vous êtes là, vous tend encore les bras. »

Si l'indignation de l'étrange espionnage dont ce tableau historique est la preuve, pouvoit dans le cœur de l'éleve l'emporter sur la crainte d'abjurer une société qui a désormais contre lui de pareilles armes, il n'hésiteroit pas à demander sa retraite ; mais il sent tout ce qu'une semblable démarche pourroit désormais lui coûter. Il s'est d'ailleurs lui-même trop bien accoutumé aux fonctions scrutatrices, pour s'offenser de leur résultat à son égard. On le laisse quelque temps le méditer. Le désir d'être élevé au nouveau grade l'emporte sur toute autre considération ; il est introduit dans la loge des freres, & là, une partie du voile qui couvre les secrets de la secte, se leve pour lui ; ou plutôt, là ce sont encore les siens qu'on lui arrache, pour savoir à quel point ses vœux se rapprochent de ceux de la secte.

Après un préambule convenable, « j'ai, lui dit l'ini» tiant, quelques autres questions à vous faire, relati» ves à des objets sur lesquels il faut absolument que l'o» pinion des freres élus nous soit connue. » Que le lecteur observe ces questions ; & quand nous en viendrons aux mysteres de l'ordre, il en concevra mieux cette marche successive & graduelle qui les met peu à peu

dans le cœur de l'adepte, comme s'il les avoit conçus & imaginés tous lui-même.

1.° « Trouvez-vous dans ce monde la vertu récompensée & le vice puni ? ne voyez-vous pas, au contraire, le méchant plus heureux extérieurement, plus considéré, plus puissant que l'honnête homme ? en un mot, êtes-vous content de ce monde tel qu'il est à présent ? »

2.° « Pour changer l'ordre présent des choses, ne voudriez-vous pas, si vous le pouviez, rassembler les bons, & les unir étroitement, afin de les rendre plus puissans que les méchans ? »

3.° « S'il vous étoit donné de choisir, dans quelle contrée voudriez-vous être né, plutôt que dans votre patrie ? »

4.° « Dans quel siecle voudriez-vous avoir vécu ? »

5.° « Avec la liberté du choix, quel état & quelle science préféreriez-vous ? »

6.° « En fait d'histoire, quel est votre auteur favori ou votre maître ? »

7.° « Ne croyez-vous pas de votre devoir de procurer à vos amis éprouvés tous les avantages extérieurs possibles, pour les récompenser de leur probité, & leur rendre la vie plus douce ? *Êtes-vous prêt à faire ce que l'ordre exige des freres dans ce grade, en statuant que chacun de nous prenne l'engagement de donner, chaque mois, avis à nos supérieurs des emplois, du service, des bénéfices & autres dignités semblables dont nous pouvons disposer ou procurer la possession par notre recommandation, afin que nos supérieurs aient par là occasion de présenter pour ces emplois les dignes sujets de notre ordre ?* »

La réponse de l'initié sera rédigée par écrit, & insérée dans les registres de la loge. On s'attend bien qu'elle doit exprimer le plus grand mécontentement sur l'ordre actuel des choses, & témoigner combien le candidat soupire après une révolution qui changeroit la face de l'univers. On s'attend bien sur-tout qu'il promettra de ne voir que les freres dignes d'être élevés, soit à la cour, soit à la ville, à toutes les places qui peuvent ajouter à la fortune, à la puissance & au crédit de l'illuminisme. L'initiant part de cette promesse, & lui adresse alors ce discours :

« Frere, vous le voyez, c'est ainsi qu'après avoir » éprouvé les meilleurs des hommes, *nous cherchons* » *peu à peu à les récompenser*, *à leur servir d'appui*, *afin*

» *de donner insensiblement au monde une nouvelle forme.* » Puisque vous sentez vous-même combien peu les hom- » mes ont rempli jusqu'ici leur destination, *combien tout » a dégénéré dans leurs institutions civiles*, combien peu » les docteurs de la sagesse & de la vérité ont réussi à » leur rendre la vertu plus chere, & à donner au monde » une disposition plus heureuse, vous devez le voir » aussi, la faute doit en être dans les moyens que les sa- » ges avoient pris jusqu'ici. Ce sont donc ces moyens » qu'il faut changer, pour rendre enfin leur empire à la » sagesse & à la vérité. C'est là le grand objet des tra- » vaux de notre ordre. O mon ami ! ô frere ! O mon » fils ! quand, assemblés ici loin des profanes, nous » considérons à quel point le monde est livré aux mé- » chans, combien les persécutions, le malheur sont le » partage de l'honnête homme, & comment la meil- » leure partie du genre humain est sacrifiée à l'intérêt per- » sonnel, *à ce spectacle nous pourrions donc nous taire, » nous contenter de soupirer ? Nous ne chercherions pas à » secouer le joug ? -- Non, frere, reposez-vous-en sur nous.* » Cherchez des coopérateurs fidelles; cherchez-les, non » pas dans le tumulte & les orages; *ils sont cachés dans » les ténebres. Protégés par les ombres de la nuit, c'est » là que solitaires silencieux, ou rassemblés en cercles peu » nombreux, enfans dociles, ils poursuivent le grand œuvre » sous la conduite de leurs chefs.* Ils appellent à eux l'en- » fant du monde, qui passe dans l'ivresse. --- Combien » peu les entendent! Celui-là seul qui a les yeux de l'oi- » seau de Minerve, qui a mis ses travaux sous la pro- » tection de l'astre de la nuit, est sûr de les trouver. »

Crainte que ce discours n'ait pas assez fait entendre au frere l'objet de son nouveau grade, le secrétaire ouvre le code de la loge, intitulé *Coup d'œil général sur le systême de l'ordre.* L'illuminé apprend par ce chapitre, que l'objet de son ordre est de *répandre la pure vérité & de faire triompher la vertu.* Rien de précis encore sur ce que l'ordre entend pure vérité. On lui dit seulement qu'il faut, pour la répandre, « commencer par guérir les hommes de leurs préjugés, éclairer les esprits, réunir ensuite toutes les forces communes pour épurer les sciences des subtilités inutiles, établir des principes tirés de la nature. -- Pour cela, continue le secrétaire, nous avons à ouvrir toutes les sources des connoissances; nous devons récompenser les talens opprimés, tirer de la poussiere les hommes de génie, nous emparer de l'éducation de la jeunesse, for-

mer entre les meilleures têtes un lien indiſſoluble, combattre hardiment, mais prudemment, *la ſuperſtition*, *l'incrédulité*, *la ſottiſe*, former enfin nos gens de maniere qu'ils aient ſur tous les objets des principes vrais, juſtes & uniformes. »

« C'eſt à cela que ſervent nos écoles minervales, & les grades inférieurs de la *maçonnerie* ſur laquelle notre ordre cherche à gagner toute l'influence poſſible, pour la diriger vers notre but. Nous avons enſuite des grades ſupérieurs, où les freres qui ont paſſé par tous les grades préparatoires apprennent à connoître les derniers réſultats de nos travaux & de tous les procédés de l'ordre. »

Il faut pour obtenir un jour ces réſultats, « ôter au vice ſa prépondérance, faire trouver à l'honnête homme ſa récompenſe, même dans ce monde. Mais dans ce grand projet, *les prêtres & les princes nous réſiſtent ; nous avons contre nous les conſtitutions politiques des peuples.* Que faire en cet état de choſes ? Favoriſer des révolutions, tout renverſer, chaſſer la force par la force, & changer tyrannie pour tyrannie ? Loin de nous ces moyens ! Toute réforme violente eſt blâmable, parce qu'elle ne rend point les choſes meilleures, *tant que les hommes avec leurs paſſions reſtent tels qu'ils ſont, & parce que la ſageſſe n'a pas beſoin de violence.* »

« Tout le plan de l'ordre tend à former les hommes, non par des déclamations, mais par la protection & les récompenſes dues à la vertu. *Il faut inſenſiblement lier les mains aux protecteurs du déſordre, & les gouverner ſans paroître les dominer.* »

« En un mot, il faut établir un régime dominateur univerſel, une forme de gouvernement qui s'étende ſur tout le monde, ſans diſſoudre *les liens civils.* Il faut ſous cette nouvelle forme de gouvernement, que tous les autres puiſſent ſuivre leur marche ordinaire, & tout faire, ſi ce n'eſt empêcher notre ordre d'arriver à ſon but, de faire triompher le bien du mal. »

« Cette victoire de la vertu ſur le vice fut autrefois l'ojet du Chriſt dans l'établiſſement de ſa pure religion. Il apprenoit aux hommes à être ſages, en ſe laiſſant conduire pour leur bien par les meilleurs & les plus ſages. Alors la prédication pouvoit ſuffire ; la nouveauté faiſoit prévaloir la vérité. Aujourd'hui il nous faut des moyens plus puiſſans. Il faut que l'homme, dirigé par ſes ſens, trouve dans la vertu des attraits ſenſibles. *La ſource des paſſions eſt pure ; il faut que chacun puiſſe ſatisfaire les*

siennes dans les bornes de la vertu, & que notre ordre en fournisse les moyens. »

« Il faut donc aussi que tous nos freres élevés sur le même ton, étroitement unis les uns aux autres, n'aient tous qu'un même but. *Autour des puissances de la terre, il faut rassembler une légion d'hommes infatigables, & dirigeant par-tout leurs travaux, suivant le plan de l'ordre, pour le bonheur de l'humanité....* Mais tout cela doit se faire en silence; nos freres doivent se soutenir mutuellement, secourir les bons dans l'oppression, *& chercher à gagner toutes les places qui donnent de la puissance, pour le bien de la chose.* »

« *Avons-nous un certain nombre de ces hommes dans chaque pays?* Ils pourront chacun en former deux autres. Qu'ils se tiennent unis & serrés, il n'est plus rien d'impossible à notre ordre; & c'est ainsi que, dans le silence, il a déjà fait bien des choses pour le bonheur de l'humanité. »

« Vous voyez, frere, un vaste champ s'ouvrir à votre activité. Rendez-vous notre digne coopérateur, en nous secondant de toutes vos forces. Il n'est avec nous point de travaux sans récompense. »

A ces leçons succede la lecture de deux chapitres plus spécialement destinés aux fonctions du nouvel illuminé majeur. Le premier lui est déjà connu; c'est le code du frere *insinuant* ou *enrôleur*. Il en devient dépositaire, parce qu'il lui appartient désormais de juger les éleves de tout insinuant. Le second est le code ou l'art du *scrutateur*. Il lui est confié, parce qu'il aura désormais à exercer plus spécialement cet art, en présidant aux académies minervales; & parce qu'il faut bien qu'il apprenne comment ses nouveaux freres s'y étoient pris pour tracer si fidellement son portrait historique, ou pénétrer dans son intérieur mieux que lui-même, & comment il doit s'y prendre pour n'admettre à son nouveau grade que des freres aussi bien disposés qu'il l'est lui-même pour la secte. La faveur qu'il vient de recevoir ne laisse plus entre lui & les mysteres qu'un grade intermédiaire, celui que l'ordre appelle *chevalier écossais* (1).

(1) *N. B.* Tout ce chapitre n'est qu'un extrait du grade d'illuminé majeur, & des instructions jointes au rite de ce code, dans *le véritable Illuminé.*

CHAPITRE VIII.

Sixieme partie du Code illuminé; Claſſe intermédiaire ; Chevalier Écoſſais de l'Illuminiſme.

Nature & objet de ce grade.

Sous le nom de claſſe intermédiaire dans l'illuminiſme, on pourroit en quelque ſorte comprendre tous les grades que Weishaupt emprunte de la franc-maçonnerie. En ce ſens, il faudroit y faire entrer auſſi les trois grades *d'apprenti*, *compagnon & maître maçon*. Mais je l'ai dit, ces grades ne ſont pour la ſecte qu'un moyen d'intruſion dans les loges maçonniques. Afin de rendre ſon objet moins ſenſible, elle les laiſſe tels qu'ils ſont pour les Franc-Maçons ordinaires. Par ce moyen le frere illuminé s'introduit dans les loges ſans aucun ſigne diſtinctif, & ſe contente d'y obſerver ceux des Maçons qu'il pourroit attirer dans ſon ordre. Il n'en eſt pas de même des grades ſupérieurs de la franc-maçonnerie écoſſaiſe. La ſecte a cru trouver ici quelque choſe de plus conforme à ſon objet. Il lui falloit d'ailleurs quelques-uns de ces grades ſupérieurs, ſoit pour diriger les loges maçonniques qu'elle compoſe de ſes propres éleves, ſoit pour chercher à dominer & à préſider dans les autres. La vénération générale des Maçons pour leurs *chevaliers écoſſais*, détermina l'adepte Knigge à s'emparer plus ſpécialement de ce grade pour l'adapter à l'illuminiſme. Le code de la ſecte en fait tout à la fois un grade ſtationnaire & intermédiaire. Il eſt ſtationnaire pour ceux des éleves qu'elle déſeſpere de rendre jamais dignes de ſes myſteres; il n'eſt qu'intermédiaire pour ceux dans qui elle trouve de meilleures diſpoſitions. (*Ecrits orig. t.* 2, *premiere partie*, *ſect.* 11.)

Préliminaires de ce grade.

Quelle que doive être ſa deſtination, aucun frere n'arrivera à ce nouveau grade ſans avoir préalablement donné des preuves ſpéciales des progrès qu'il a faits dans cet art ſcrutateur dont le code a dû être ſa principale étude depuis ſon admiſſion au grade d'illuminé majeur. Le chapitre ſecret des chevaliers a eu ſoin de lui faire parvenir de temps à autre diverſes queſtions, pour ſavoir à quel point il ſait *juger de l'état de l'ame par les ſignes extérieurs*. Il a eu, par exemple, à répon-

dre, « quel eſt le caractere d'un homme aux yeux mo-
» biles, au regard inconſtant ? A quels traits peuvent
» ſe reconnoître le voluptueux, le mélancolique, le
» puſillanime ? » (*Voyez ce grade, ſection IV, n.os 2 & 3.*)

Une autre preuve encore de ſes progrès, doit être la vie du héros dont le nom lui fut donné pour caractériſtique à ſon entrée dans l'ordre. Sa propre hiſtoire qu'il a tracée dans le grade antérieur, a dit tout ce qu'il eſt & tout ce qu'il a fait : celle-ci doit montrer ce qu'il admire ou ce qu'il blâme dans les autres, & ſur-tout s'il a ſu, dans la vie de ſon héros, découvrir les qualités ou les ſervices que l'ordre s'attendoit à le voir imiter, en le lui donnant pour patron. (*Voyez inſtruct. 2 pour ce grade*, *n.*° 8.) Enfin s'il lui reſtoit dans ſa propre hiſtoire quelque important ſecret échappé aux freres ſcrutateurs, il pourra donner de ſa confiance une preuve toujours plus méritoire, en dévoilant cette nouvelle partie de ſa vie, qu'il eſt cependant maître de ne révéler qu'au chef même de l'ordre. (*Ibid. n.*° 8.) Tous ces premiers devoirs remplis, il lui reſte à donner par écrit l'aſſurance qu'il regarde les ſupérieurs de l'illuminiſme comme les *ſupérieurs ſecrets*, *inconnus*, mais *légitimes* de la franc-maçonnerie ; qu'il adhere & qu'il veut adhérer pour toujours au ſyſtême maçonnique de l'illuminiſme, comme le meilleur & le plus utile qu'il connoiſſe ; qu'il renonce à toute autre aſſociation ; enfin que, convaincu de l'excellence de l'illuminiſme, il en conſerve toujours les principes ; qu'il ſe croit obligé de travailler ſous la direction & ſous les ordres de ſes ſupérieurs, *dans le ſens & ſuivant le but de l'ordre*, pour le bonheur du genre humain. (*Ibid. Lettres réverſales.*)

Cérémonies de réception. Munis de ces promeſſes, les chevaliers écoſſais invitent le nouveau frere au *chapitre ſecret ;* c'eſt le nom que prend la loge de ce grade. Elle eſt tendue en verd, richement éclairée & décorée. Sous un dais orné & ſur un trône de la même couleur, eſt aſſis le préfet des chevaliers, en bottes, en éperons. Une croix verte brille ſur ſon tablier, & l'étoile de l'ordre ſur ſon ſein ; le ruban de St. André en ſautoir de droite à gauche, le maillet à la main. A ſa droite eſt le frere porte-glaive, tenant l'épée de l'ordre ; à ſa gauche, le maître des cérémonies, tenant un bâton d'une main & le rituel de l'autre.

Les chevaliers en bottes, en éperons, l'épée au côté,

la croix suspendue à leur cou par un ruban verd; les officiers de l'ordre distingués par un panache, & un prêtre de l'ordre en robe blanche, composent la loge. Le préfet adressant la parole au récipiendaire, lui dit : « Tu vois » ici une partie des légions inconnues, unies par des » liens indissolubles pour combattre en faveur de l'humanité. Veux-tu te rendre digne de veiller avec eux » pour le sanctuaire ? Ton cœur doit être pur & ton » esprit brûlant d'un feu divin pour la dignité de la nature. Le pas que tu fais est le plus important de ta vie. » Nous ne faisons point un jeu de vaines cérémonies. » En te créant chevalier, nous attendons de toi des exploits nobles, grands & dignes de ce titre. Salut de » notre part, si tu viens pour nous être fidelle; si, bon » & honnête, tu réponds à notre espoir. Ne dois-tu être » qu'un faux frere ? sois tout à la fois maudit & malheureux. Que le grand architecte de l'univers te précipite » dans l'abîme.--- A présent fléchis le genou, & fais sur » cette épée le serment de l'ordre. »

A ces mots, le préfet s'assied, les chevaliers debout, tiennent à la main l'épée nue; le récipiendaire prononce le serment suivant : « Je promets obéissance aux très-excellens supérieurs de l'ordre. *Serment de l'initié.*

» Autant qu'il dépendra de moi, je m'engage à ne favoriser l'admission d'aucun indigne aux grades saints; » à travailler à faire triompher l'ancienne franc-maçonnerie de tous les faux systêmes qui s'y sont introduits; » à assister en vrai chevalier, l'innocence, la pauvreté » & tout honnête malheureux; à *n'être jamais flatteur* » *des grands ou esclave des princes ;* à combattre courageusement, mais prudemment, *pour la vertu, la liberté & la sagesse ;* à résister fortement, pour l'avantage de l'ordre & du monde, *à la superstition & au* » *despotisme.* Jamais je ne préférerai mon intérêt personnel au bien général. Je défendrai mes freres contre la » calomnie. Je me consacrerai à découvrir la vraie religion & doctrine de la franc-maçonnerie, & je ferai » part à mes supérieurs de mes découvertes. J'ouvrirai » mon cœur à mes supérieurs comme à mes vrais » amis. Tant que je serai dans l'ordre, je regarderai le » bonheur d'en être membre, comme ma suprême félicité. Au reste, je m'engage à tenir pour saints mes » devoirs domestiques, sociaux & civils. Ainsi Dieu me » soit en aide, & sur le bonheur de ma vie, le repos de » mon cœur. »

En récompenſe de ce ferment, le préfet déclare au récipiendaire qu'il le crée chevalier de l'ordre de St. André, ſuivant l'antique uſage écoſſais. *Leve-toi*, lui dit-il enſuite, *& déſormais garde-toi de fléchir le genou devant celui qui eſt homme comme toi.* (Id. ſect. 7.)

A ces cérémonies, l'adepte Knigge en ajoute un certain nombre d'autres, purement dériſoires des rites religieux. Telle eſt entre autres la triple bénédiction que le prêtre illuminé prononce ſur le nouveau chevalier; telle eſt ſur-tout la cêne par laquelle ſe termine la cérémonie. C'eſt une atroce ſingerie des myſteres euchariſtiques. Toute impie qu'eſt cette imitation, Weishaupt la trouve *dégoûtante*, parce qu'elle lui ſemble encore *religieuſe*, *théoſophique*, *& ſentant la ſuperſtition.* (*Voy. le dernier mot de Philon*, *pag.* 100.) Mais ce qui eſt tout entier dans le goût du fondateur Bavarois, ce ſont les inſtructions données au nouveau chevalier. C'eſt ſur-tout ce diſcours où l'on voit l'orateur illuminé, entre tous les ſyſtêmes maçonniques, choiſiſſant le plus artificieux, le plus impie, le plus déſorganiſateur, pour en faire tout à la fois les myſteres de ſa maçonnerie & la préparation la plus immédiate à ceux de ſon illuminiſme.

Diſcours de l'Initiant.

Qu'on ſe rappelle ici ce qu'on a vu dans le ſecond volume de ces Mémoires, ſur cette apocalypſe des Martiniſtes, intitulée *Des erreurs & de la vérité.* Là, il fut une époque où l'homme dégagé de ſes ſens, libre de la matiere, étoit bien plus encore libre des lois & du joug politique auquel il ne s'eſt trouvé ſoumis que par ſa chute; là, tout l'effort de l'homme doit être aujourd'hui de ſecouer le joug de nos gouvernemens, pour recouvrer ſon ancienne pureté, ſon ancienne liberté, & réparer ſa chute. Là encore, j'aurois pu montrer l'abſurde idéaliſme faiſant de notre ſens une vaine apparence, pour ne faire de leur proſtitution qu'un crime chimérique (1); là enfin, ce ſyſtême de toute corruption & de

(1) En expoſant dans mon ſecond volume la doctrine religieuſe & politique des *Martiniſtes*, je ne ſuis pas entré dans ces détails ſur leur eſpece d'*idéaliſme*, & j'avoue franchement que je n'avois pas aſſez conçu le ſens de leur apocalypſe ſur cette partie de leur doctrine. J'ai vu depuis ce temps-là un homme aſſurément de beaucoup d'eſprit, & bien en état de ſaiſir tout ſyſtême tant ſoit peu intelligible; c'eſt M. l'abbé Bertins, réſidant aujourd'hui à Oxford. Il m'a fait ſur les Martiniſtes le même reproche que d'autres m'ont fait ſur les *Roſe-Croix*, en me diſant que *tout ce que j'avois dit étoit vrai*, *mais que je n'avois pas dit toute la vérité.* J'en ai pourtant bien dit ſur ces meſſieurs-là; d'ailleurs il ne faut

toute désorganisation a été de tout temps la doctrine & le secret de la vraie philosophie. Le grade intermédiaire de Weishaupt étoit destiné à servir de lien entre son illuminisme & les loges maçonniques ; il étoit naturel que de tous les systêmes des loges, il s'appropriât le plus artificieux & le plus monstrueux. Qu'on ne s'étonne donc pas de voir ici l'antithéosophe, l'athée, le matérialiste Weishaupt, emprunter dans ce grade les leçons du Martiniste au double principe, au double esprit. Mais qu'on l'observe bien : quand cet artifice le force d'employer les mots *d'esprit ou d'ame*, c'est en avertissant l'initié que la secte ne les admet dans son code que pour se conformer au *langage vulgaire*. Cette précaution une fois prise, l'initiant peut

---

dire que ce dont on peut donner les preuves. Ici M. Bertins voulut bien entrer dans quelques détails sur les leçons du fameux Saint-Martin même. Elles confirment parfaitement tout ce que j'ai extrait de la doctrine des Martinistes sur la nature de l'ame, sur la prétendue origine de cette même ame faisant *partie de Dieu*, *de l'essence de Dieu*, *de la même substance ;* mais ce que je n'avois pas dit, c'est que d'après le même systême, la matiere n'a pas une existence réelle, ou du moins qu'elle existe tellement à part, qu'elle est tellement nulle pour l'ame, qu'il n'y a & ne peut y avoir aucun rapport entre elle & l'ame ; qu'elle est enfin pour nous comme si elle n'étoit pas. J'avois vu les conséquences de cette doctrine dans ce que m'avoit dit un jeune homme fort estimable (M. le vicomte de Maimbourg), que des Martinistes vouloient aussi entraîner dans leurs erreurs ou leurs horreurs. Lorsqu'il s'agissoit des plaisirs des sens, *au feu tout cela*, lui disoient-ils dans leur morale, *au feu ; donnez au feu tout ce qu'il vous demande ; ce n'est pas là l'esprit ;* tout cela *n'affecte pas l'ame ; & ce feu, c'est la matiere*, *ce sont les sens*, *c'est le corps.* Ne seroit-ce pas dans le même sens que les Martinistes nous disent : « *En vain l'ennemi me poursuit par ses illusions. Il ne faut pas qu'ici-bas la matiere ait mémoire de moi. Les délices de la matiere, est-ce l'homme qui les goûte ? Lorsque ses sens ont de la peine ou du plaisir, ne lui est-il pas aisé de voir que ce n'est pas lui qui éprouve cette peine ou ce plaisir ?* » (L'Homme de désir, par l'auteur des Erreurs & de la Vérité, n.° 235.) Quels affreux logogriphes ! Si toutes les passions des sens sont étrangeres à l'homme, s'il peut les satisfaire sans que son ame en soit meilleure ou pire, quelles monstrueuses conséquences pour les mœurs ! Aussi un Martiniste danois, consulté par M. de Maimbourg, & plus franc que les freres enrôleurs, lui disoit-il : *Mon cher monsieur, gardez-vous bien d'entrer dans nos mysteres. J'y suis malheureusement engagé, moi ; je voudrois vainement me retirer, je ne le puis. Pour vous, gardez-vous bien de vous livrer à ces gens-là.* Le conseil fut suivi par le jeune vicomte. Quant à M. Bertins, la partie étoit trop forte pour Saint-Martin. Il falloit raisonner avec un homme qui objectoit sans cesse : Si mon ame est partie de Dieu & substance de Dieu, mon ame est Dieu. Après trois mois de leçons auxquelles on sent bien que M. Bertins ne se prêtoit que par curiosité, le sieur Saint-Martin finit par dire : *Je vois bien que jamais je ne convertirai un théologien ;* & il abandonna un homme plus fait pour l'instruire que pour recevoir ses leçons.

répéter ſans crainte les leçons des ſophiſtes au double principe. Celles qu'il donne ici à ſes chevaliers écoſſais, ſur le grand objet de la franc-maçonnerie, ſemblent en effet toutes priſes de ce ſyſtême. C'eſt d'abord une grande révolution qui, dans des ſiecles reculés, dépouilla les hommes de leur dignité primitive. C'eſt enſuite l'homme maître de recouvrer ſon ancienne ſplendeur, mais par l'abus de ſes facultés, ajoutant à ſes ſouillures & à ſa dégradation. C'eſt juſqu'à ſes ſens émouſſés qui le trompent ſur la nature des choſes. Tout ce qu'il voit dans ſon état actuel n'eſt que *menſonge*, *apparence*, *illuſion*. Ce ſont ſur-tout des écoles de ſages depuis cette grande révolution, conſervant en ſecret les principes de l'antique doctrine, la vraie maçonnerie. Au nombre de ces ſages, eſt encore *Jéſus de Nazareth*. Le monſtrueux hiérophante ne craint pas de faire du Dieu des chrétiens un des grands-maîtres de l'illuminiſme. Mais bientôt la doctrine du Chriſt s'altere; bientôt les prêtres & les philoſophes bâtiſſent ſur ce fondement divin, un édifice *d'inepties*, *de préjugés & d'intérêt. Bientôt encore la tyrannie des prêtres & le deſpotiſme des princes oppriment, d'un commun accord, la malheureuſe humanité.* La franc-maçonnerie s'oppoſe à ces déſaſtres, eſſaie de conſerver la vraie doctrine; mais elle la ſurcharge de ſymboles, & ſes loges deviennent encore celles de l'erreur & de l'ignorance. Les Illuminés ſeuls ſont en poſſeſſion des ſecrets du vrai Franc-Maçon. Il reſte même aux Illuminés une grande partie de ces ſecrets à découvrir. Le nouveau chevalier doit y conſacrer ſes recherches. Il eſt bien ſpécialement averti que *c'eſt par l'étude des anciens Gnoſtiques & des Manichéens, qu'il pourra faire de grandes découvertes ſur cette véritable maçonnerie.* On le prévient que dans cette recherche, ſes grands ennemis ſont l'ambition & tous les vices, qui font gémir l'humanité *ſous l'oppreſſion des prêtres & des princes. (Voyez dans ce grade, article* 8, *Inſtruct. ſur les hiéroglyphes maçonniques.*)

Ce n'eſt pas un des moindres artifices de Weishaupt, que l'obſcurité dans laquelle toutes ces leçons laiſſent ici ſon éleve ſur la grande révolution, dont il faut réparer les ravages par une nouvelle révolution. Pour les adeptes de la claſſe des princes, ce grade eſt la derniere faveur de la ſecte. Il faut les laiſſer croire que l'antique révolution ne fut autre choſe que la réunion des puiſſances aux prêtres, pour ſoutenir l'empire de la ſuperſtition &

des préjugés religieux; que la nouvelle révolution à faire eſt l'union des princes à la philoſophie, pour la deſtruction de cet empire & le triomphe de la raiſon. Si le séréniſſime adepte s'étonne que l'on ait commencé par lui faire jurer *de n'être jamais flatteur des grands ou eſclave des princes*, la formule ſur *la fidélité aux devoirs ſociaux & civils* pourra les raſſurer. Quelque idée qu'il ait de ſon initiation, fidelle chevalier, il n'en a pas moins fait le ſerment de protéger ſes freres illuminés contre la ſuperſtition, le deſpotiſme; le ſerment d'obéir aux très-excellens ſupérieurs, de favoriſer de toute ſa puiſſance les progrès de l'ordre, qu'il croit déſormais ſeul en poſſeſſion de la vraie franc-maçonnerie.

Si parmi les adeptes moins importans, il en eſt qui ne puiſſent pas s'élever au-deſſus de leur *théoſophie*, c'eſt-à-dire, s'il en eſt que Weishaupt déſeſpere d'élever à ſes principes d'athéiſme & d'anarchie, ceux-là ſont condamnés à languir *ſtationnaires* dans la claſſe intermédiaire. Weishaupt leur a fourni pour aliment tous les hiéroglyphes de la maçonnerie à expliquer par la grande révolution. Sous prétexte de découvrir une religion plus parfaite, il leur a perſuadé que le chriſtianiſme du jour n'eſt que ſuperſtition & tyrannie. Il leur a ſoufflé toute ſa haine pour les prêtres & pour l'état actuel des gouvernemens. C'en eſt aſſez pour l'aider à détruire; il ſe gardera bien de leur dire ce qu'il veut édifier.

Devoirs & lois de ce grade.

Mais parmi ces freres chevaliers, en eſt-il que la ſecte voie entrer d'eux-mêmes dans le ſens de cette grande révolution, qui ne priva l'homme de ſa dignité primitive qu'en le ſoumettant aux lois des ſociétés civiles? En eſt-il qui entrent dans le ſens de cette autre révolution, qui doit tout rétablir en rendant à l'homme ſon indépendance primitive? Ceux-là ſont diſtingués par les freres ſcrutateurs. C'eſt de ceux-là qu'il faut entendre plus ſpécialement ces paroles du code : *Que les chevaliers écoſſais de l'illuminiſme peſent mûrement qu'ils préſident à un grand établiſſement pour le bonheur de l'humanité.* C'eſt en effet un rôle ſupérieur, c'eſt celui d'*inſpecteurs*, *de directeurs* de tous les grades préparatoires que ces chevaliers ont à jouer dans l'ordre. Ils ont pour cela leurs aſſemblées propres, appelées *chapitres ſecrets*. Le premier ſoin de ces chapitres ſera de veiller dans leur diſtrict ſur les intérêts de l'ordre. Les chevaliers écoſſais, dit formellement leur premiere inſtruction, doivent s'occuper *à imaginer des plans propres à augmenter la caiſſe de*

l'ordre ; --- il eſt à ſouhaiter qu'ils trouvent le moyen de mettre l'ordre en poſſeſſion de revenus conſidérables dans leurs provinces. --- Celui d'eux qui aura rendu ce ſervice, ne doit pas héſiter à croire au noble uſage qui ſera fait de ces revenus. --- Tous doivent travailler de toutes leurs forces à conſolider peu à peu l'édifice dans leur diſtrict, juſqu'à ce que les fonds de l'ordre ſe trouvent ſuffiſans. (Premiere inſtruct. de ce grade.)

La ſeconde partie de leur code confie à ces mêmes chevaliers le gouvernement de la claſſe préparatoire. Chacun d'eux doit prendre ſur lui la correſpondance avec un certain nombre de freres qui dirigent les académies minervales. Ils voient dans ce code quels ſont les objets ſur leſquels ils peuvent décider eux-mêmes ; quels ſont les freres dont il faut hâter ou arrêter la promotion, & quel compte ils doivent rendre aux chefs. Ils ont, pour correſpondre avec les inférieurs, le chiffre ordinaire de l'ordre ; & pour écrire aux chefs, un chiffre ſpécial en caractere vraiment hiéroglyphique.

Un ſoin particulier leur eſt confié ſur les illuminés majeurs : « les chevaliers écoſſais, dit le code, doivent veiller à ce que les illuminés majeurs ne négligent pas dans les lettres qu'ils écriront, chaque mois, *de marquer les emplois qu'ils auroient à donner.* » (Voyez cette ſeconde Inſtruct. n.° 12.)

J'ai dit, dans le chapitre précédent, combien cette précaution étoit utile pour récompenſer le zele des freres ; l'adepte Knigge a ſoin de nous faire obſerver combien elle pourroit être utile aux princes mêmes, en la combinant avec le code ſcrutateur. « Suppoſons, nous » dit-il, qu'un prince ayant pour miniſtre un Illuminé, » lui demande quel ſujet il croit propre à tel emploi va- » cant (moyennant le code ſcrutateur), le miniſtre » pourra ſur le champ offrir le portrait fidelle de divers » perſonnages, parmi leſquels il ne reſtera au prince » qu'à choiſir. » (*Derniers éclairciſſ. de Philon, p.* 95.) Tout lecteur ajoute ici de lui-même : moyennant la promeſſe de diſpoſer de toutes les places vacantes en faveur des freres, & moyennant la ſurveillance des freres chevaliers, le miniſtre illuminé ne préſentera pour ces places que les adeptes choiſis par l'ordre même ; & l'illuminiſme ſe trouvera bientôt diſpoſer ſeul des bénéfices, des emplois, des dignités, de toute la puiſſance de l'état.

En attendant que la ſecte exerce toute cette influence ſur les cours, il en eſt une autre que les chevaliers écoſ-

ſais ſont chargés d'acquérir dans les loges maçonniques. Leurs lois ſur cet objet ne méritent pas une attention moins ſpéciale ; en voici les principales diſpoſitions :

« Dans chaque ville tant ſoit peu conſidérable de leur » diſtrict, les chapitres ſecrets établiront des loges maçon- » niques de trois grades ordinaires. Ils feront recevoir dans » ces loges des hommes de bonnes mœurs, jouiſſant de la » conſidération publique, & d'une fortune aiſée. Ces » hommes-là doivent être recherchés & reçus Franc- » Maçons, *quand même ils ne devroient pas être utiles à* » *l'illuminiſme pour nos projets ultérieurs.* » (Troiſieme Inſtr. pour le même grade, n.° 1.)

Inſtruction du chevalier illuminé, relative à la franc-maçonnerie.

« S'il ſe trouve déjà une loge maçonnique ordinaire » dans ces villes, les chevaliers de l'illuminiſme eſſaie- » ront d'en établir une plus légitime, ou du moins n'é- » pargneront-ils rien pour obtenir la prépondérance dans » celles qu'ils trouveront établies, *ou pour les réformer*, » *ou pour les faire ſauter.* » (Ibid. n.° 3.)

« Ils inſinueront fortement aux nôtres de ne fréquen- » ter, ſans l'agrément des ſupérieurs, aucune de ces pré- » tendues loges conſtituées, dont les freres, à l'excep- » tion de leurs pencartes, ne tiennent des Anglais que » quelques ſymboles, & des cérémonies qu'ils ne com- » prennent pas. Tous ces Maçons ſe trouvent dans une » grande ignorance ſur la vraie maçonnerie, ſur ſon » grand objet & ſes vrais ſupérieurs. Quoiqu'il y ait des » hommes d'un grand mérite dans ces loges, nous avons » de grandes raiſons pour ne pas les laiſſer facilement » viſiter les nôtres. » (*Ibid.* n.° 5.)

« Nos chevaliers écoſſais auront ſoin que tout ſe faſſe » régulierement dans les loges ſubordonnées. *Leur prin-* » *cipale attention ſera la préparation des candidats.* C'eſt » ici qu'il faut, *entre deux yeux*, montrer à ſon homme » qu'on le connoît bien. *Embarraſſez-le par des queſtions* » *captieuſes*, afin de voir s'il a de la préſence d'eſprit. » Eſt-il peu ferme dans ſes principes, montre-t-il ſon » côté foible ? faites-lui ſentir combien il lui manque en- » core de choſes, & le beſoin qu'il a d'être conduit par » nous. » (*Ibid.* n.° 9.)

« Le député maître des loges, ordinairement réviſeur » des comptes, doit être auſſi membre de notre chapitre » ſecret. *Il fera croire aux loges qu'elles ſeules diſpoſent* » *de leur argent ; mais il doit employer cet argent ſuivant* » *le but de notre ordre.* S'agit-il d'aider un de nos con- » freres ? on en fait la propoſition à la loge. Si ce con-

» frere n'eſt pas Maçon, n'importe, il n'en faut pas
» moins *venir à bout par quelque expédient* »

« On ne prendra point ſur le capital, *afin que nous
» puiſſions trouver un jour des moyens ou des fonds pour
» de plus grandes entrepriſes.* Il faut annuellement en-
» voyer au chapitre ſecret le dixieme de la recette de
» ces loges. Le tréſorier à qui ces fonds ſont remis, les
» ramaſſe, & cherche *par toutes ſortes d'entrepriſes à les
» augmenter.* » (Ibid. n.° 12.)

« Avant que de toucher à nos propres fonds pour aider
» nos confreres, il faut, autant qu'on le pourra, cher-
» cher à leur procurer des ſecours ou leur entretien,
» ſur les fonds des loges qui ne ſont pas dans notre
» ſyſtême. *En général, il faut faire ſervir à notre grand
» but l'argent que ces ſortes de loges dépenſent ſi inutile-
» ment.* » (Id. n.° 13.)

« Lorſqu'un ſavant Maçon s'enrôle dans notre ordre,
» il entre immédiatement ſous la direction de nos che-
» valiers écoſſais. » (*Ibid. n.°* 16.)

Dans quel code Weishaupt & Knigge ſon rédacteur, ont-ils donc pris des leçons de cette eſpece, pour en faire les lois de leurs chevaliers écoſſais? Bien des lecteurs répondent ſans doute: Dans celui de Mandrin, ou de Cartouche, & de tous les héros du brigandage; mais ni l'un ni l'autre n'ont beſoin de ces génies. Celui de Weishaupt lui ſuffit. Il avoit inventé ce principe: *La fin ſanctifie les moyens;* il l'appliquoit au vol que ſes adeptes pouvoient faire & faiſoient dans les bibliotheques des princes ou des religieux; Knigge ſon rédacteur l'applique à la caiſſe des Franc-Maçons honnêtes. Nous verrons la ſecte en faire des applications bien plus importantes. Que l'Illuminé, plus zélé pour la gloire de ſon inſtituteur que pour celle du rédacteur, ne nous objecte point que Weishaupt n'aimoit pas ce grade de *chevalier écoſſais.* Weishaupt ne l'aimoit pas; mais ce qu'il y blâmoit, étoit-ce les leçons de larcin & de filouterie qu'il y voyoit tirer de ſes principes? Il n'est pas un ſeul mot dans ſes lettres qui marque cette improbation. Knigge auroit répondu: Que font de leur argent ces imbécilles Franc-Maçons? comme Weishaupt avoit répondu: *Que font ces moines imbécilles de leurs livres précieux?* Weishaupt blâmoit ce grade, non qu'il le crût au-delà des principes; mais parce qu'il le voyoit trop *miſérable encore;* ce ſont les expreſſions de ſon mépris: *Der elende ſcottiche Ritter grad.* Dans les changemens qu'il y fit, il ſe garda bien d'en retrancher

les vols & les larcins à faire pour le service de l'ordre. Tel enfin qu'est ce grade dans le code de la secte, Weishaupt consentit au moins qu'il servît de préparation aux mysteres de ses époptes, c'est-à-dire, des prêtres de l'illuminisme; & certes, en le considérant sous ce jour, peut-être étoit-il vrai de dire encore dans le sens de la secte, que ce grade de *chevaliers* brigands étoit mesquin & misérable. Je vais mettre le lecteur à portée d'en juger.

CHAPITRE IX.

Septieme partie du Code illuminé; classe des mysteres; l'Epopte ou Prêtre illuminé; petits mysteres.

QUELQUE assurée que la secte puisse être des progrès de ses éleves dans la classe des préparations, Weishaupt redoute encore d'en trouver que le dernier objet de son illuminisme révolteroit. Il lui faut de nouvelles gradations pour les conduire au vrai terme de ses complots. De là cette division de petits & de grands mysteres; de là cette sous-division de grades dans les petits mysteres mêmes. Le premier pas que fait l'adepte dans cette classe, l'initie au sacerdoce de la secte; de chevalier écossais, il devient *épopte*; c'est sous ce nom seul qu'il doit être connu de la classe inférieure; pour les grades supérieurs, il est appelé *prêtre*. (Voy. Philon & Spartacus, Instruct. pour ce grade.)

Questions ou examen préliminaires.

Que ce nom de petits mysteres ne diminue pas l'empressement du lecteur à les connoître. Sous ce nom peu signifiant, ils n'en déchirent pas moins la plus grande partie du voile. Avant d'y être admis, il faut d'abord que l'aspirant réunisse dans son esprit, dans sa mémoire, tout ce qu'il a reçu de leçons antireligieuses & antisociales, pour donner par écrit sa réponse aux questions suivantes:

1.° « L'état actuel des peuples répond-il à l'objet pour » lequel l'homme a été placé sur la terre? Par exemple, » les gouvernemens, les associations civiles, les religions » des peuples remplissent-elles le but pour lequel les » hommes les ont adoptées? Les sciences dont ils s'oc- » cupent en général, leur donnent-elles de vraies lumie- » res, les conduisent-elles au vrai bonheur? Ne sont-elles » pas les enfans des besoins variés de l'état antinaturel » où se trouvent les hommes? Ne sont-elles pas unique-

» ment l'invention des cerveaux vides & laborieuſement
» ſubtils ? »

2.° « Quelles aſſociations civiles, quelles ſciences vous
» ſemblent tendre ou ne pas tendre au but ? N'a-t-il pas
» exiſté autrefois un ordre de choſes plus ſimple ? Quelle
» idée vous faites-vous de cet ancien état du monde ? »

3.° « A préſent que nous ſommes paſſés par toutes les
» nullités, (*ou par toutes les formes vaines & inutiles de*
» *nos conſtitutions civiles*), ſeroit-il poſſible de revenir
» à cette premiere & noble ſimplicité de nos peres ? En
» nous y ſuppoſant revenus, nos malheurs paſſés ne ren-
» droient-ils pas cet état plus durable ? Le genre humain
» ne feroit-il pas alors ſemblable à un homme qui, après
» avoir joui dans ſon enfance du bonheur de l'innocen-
» ce, après avoir ſuivi dans ſa jeuneſſe toutes les erreurs
» des paſſions, inſtruit par ſes dangers & par l'expérien-
» ce, tâche de revenir à l'innocence & à la pureté de ſon
» enfance ? »

4.° « Comment faudroit-il s'y prendre pour ramener
» cette heureuſe période ? Eſt-ce par des meſures publi-
» ques, par des révolutions violentes, ou bien par quel-
» qu'autre voie qu'on y réuſſiroit ? »

5.° « La religion chrétienne dans ſa pureté ne fournit-
» elle pas quelques indices ? n'annonce-t-elle pas un état
» & un bonheur ſemblables ? ne les prépare-t-elle pas ? »

6.° « Cette religion ſimple & ſainte eſt-elle aujourd'hui
» celle que profeſſent les différentes ſectes, ou eſt-elle
» meilleure ? »

7.° « Peut-on connoître & enſeigner ce meilleur chriſ-
» tianiſme ? Le monde, tel qu'il eſt à préſent, ſupporte-
» roit-il plus de lumieres ? Croyez-vous qu'avant d'avoir
» levé des obſtacles ſans nombre, il ſeroit bon de prêcher
» aux hommes, d'abord une religion plus épurée, une
» philoſophie plus élevée, & enſuite l'art de ſe gouver-
» ner chacun ſoi-même à ſon avantage ? »

8.° « N'eſt-ce point de nos rapports moraux & politi-
» ques que viendroit l'oppoſition des hommes à ce bien-
» fait ? N'eſt-ce point de nos rapports moraux & politi-
» ques, ou bien d'un intérêt mal entendu, ou bien encore
» plus de nos préjugés enracinés, que viennent ces obſ-
» tacles ? Si tant de gens s'oppoſent au rétabliſſement du
» genre humain, n'eſt-ce point parce qu'accoutumés aux
» formes antiques, ils rejettent & blâment tout ce qu'ils
» n'y voient pas, même ce qui auroit tout le naturel,
» toute la grandeur & toute la nobleſſe poſſibles ? L'in-

» térêt perſonnel, hélas ! ne l'emporte-t-il pas à préſent
» ſur le grand intérêt général du genre humain ? »

9.° « Ne faut-il pas remédier en ſilence, & peu à peu, » à ces déſordres, avant qu'on puiſſe ſe flatter de ramener » les temps heureux du ſiecle d'or ? Ne vaut-il pas mieux, » en attendant, ſemer la vérité dans des ſociétés ſecretes ? »

10.° « Trouvons-nous des traces d'une ſemblable doc- » trine ſecrete dans les anciennes écoles des ſages, dans » les leçons allégoriques données par Jeſus-Chriſt, ſau- » veur & libérateur du genre humain, à ſes diſciples les » plus intimes ? N'obſervez-vous pas les meſures d'une » éducation graduelle, dans cet art que vous voyez tranſ- » mis à notre ordre depuis les temps les plus anciens ? » (*Ibid.*)

Initiation de l'Epopte.

Si les réponſes du candidat à toutes ces queſtions montrent qu'il n'a pas aſſez bien profité de ſon éducation graduelle, il ſolliciteroit en vain la faveur qu'il croyoit obtenir. Ces réponſes ſont-elles équivoques ? il recevra de nouvelles queſtions, ou bien l'ordre de s'expliquer plus clairement. (*Id. Inſtruct. ultér. ſur l'admiſſ. au grade de prêtre.*) Mais ſe montre-t-il aſſez bien diſpoſé, pour qu'on ne prévoie plus de répugnance aux leçons du hiérophante ſur tous ces grands objets ? Les ſupérieurs conſentent ; le ſynode du ſacerdoce illuminé eſt convoqué ; le jour de l'initiation eſt fixé. A l'heure convenue, l'adepte introducteur ſe rend chez le proſélyte, & le fait monter dans une voiture. Les portieres ſe ferment ; les tours & les détours du cocher inſtruit à prolonger, à varier ſa route, & un bandeau jeté ſur les yeux du proſélyte, ne lui permettent pas de deviner le lieu où enfin on s'arrête. Conduit par la main, & toujours le bandeau ſur les yeux, il monte lentement au veſtibule du temple des myſteres. Son guide le dépouille alors des ſymboles maçonniques, lui met à la main une épée nue, lui ôte ſon bandeau, & lui défend d'entrer juſqu'à ce qu'il entende la voix qui le doit appeler ; il eſt livré ſeul à ſes méditations.

Pour la pompe des myſteres, quand les freres les célebrent dans toute leur ſplendeur, les murs du temple ſont couverts d'une tapiſſerie rouge ; la multitude des flambeaux en releve l'éclat. Une voix ſe fait entendre : « Viens, entre, malheureux fugitif ! les peres t'attendent. Entre, & ferme la porte derriere toi. » Le proſélyte obéit à la voix qui l'appelle. Au fond du temple, il voit un trône ſurmonté d'un riche dais ; au devant du trône,

une table couverte d'une couronne, d'un ſceptre, d'une épée, de florins d'or, de bijoux précieux qu'entrelacent des chaînes. Aux pieds de cette table, ſur un couſſin d'écarlate, ſont une robe blanche, une ceinture, & les ornemens ſimples du coſtume ſacerdotal. Le proſélyte au fond du temple, & en face du trône : « Vois & fixe » les yeux ſur l'éclat de ce trône, lui dit le hiérophante. » Si tout ce jeu d'enfant, ces couronnes, ces ſceptres » & tous ces monumens de la dégradation de l'homme » ont des attraits pour toi, parle, & nous pourrons » peut-être ſatisfaire tes vœux. Malheureux ! ſi c'eſt là » qu'eſt ton cœur, ſi tu veux t'élever pour aider à op- » primer tes freres, va, eſſaie à ton propre péril. Cher- » ches-tu la puiſſance, la force & de faux honneurs, » des ſuperfluités ? Nous travaillons pour toi ; nous te » procurerons ces avantages paſſagers ; nous te mettrons » auſſi près du trône que tu le déſires, & t'abandonne- » rons aux ſuites de ta folie ; mais notre ſanctuaire te » ſera fermé pour toujours.

» Veux-tu au contraire apprendre la ſageſſe ? veux-tu » montrer l'art de rendre les hommes meilleurs, libres » & heureux ? Ah ! ſois trois fois pour nous le bien venu. » Ici tu vois briller les attributs de la royauté ; & là, » ſur ce couſſin, tu découvres le modeſte vêtement de » l'innocence. Décide-toi, choiſis & prends ce que ton » cœur préfere. » Si le candidat, contre toute attente, s'aviſe de choiſir la couronne, il ſera arrêté par ce cri : « Monſtre, retire-toi ! ceſſe de ſouiller ce lieu ſaint. Va, » fuis, tandis qu'il en eſt encore temps. » --- A ces mots, il ſera éconduit par le frere qui l'avoit introduit. S'il choiſit la robe blanche : --- « Salut à l'ame grande & noble ! » C'eſt là ce que nous attendions de toi. Mais arrête, » il ne t'eſt pas encore permis de te vêtir de cette robe, » il faut d'abord que tu apprennes à quoi nous t'avons » deſtiné. » (*Ibid.*)

Le candidat s'aſſied ; le code des myſteres eſt ouvert ; les freres dans un profond ſilence écoutent les oracles du hiérophante. Vous qui dans ce long cours d'épreuves, de queſtions, de rites, de grades inſidieux ; vous qui dans ce dédale de l'éducation illuminée, feriez encore à découvrir l'objet de tant de ſoins & de tant d'artifices, prêtez l'oreille à ces oracles. Suivez-nous dans cet antre que la ſecte appelle ſon *lieu ſaint* ; mettez-vous à côté de l'adepte qu'elle initie. C'eſt ici le chef-d'œuvre de ſon fondateur. Votre indignation dût-elle ſe trouver fatiguée par

la monſtrueuſe fécondité de ſes ſophiſmes, de ſes impiétés, de ſes blaſphêmes contre votre évangile & votre Dieu, contre vos magiſtrats, contre votre patrie, contre vos lois, vos titres & vos droits, contre tous ceux de vos ancêtres & de vos enfans; rois & ſujets, riches ou artiſans, laboureurs & commerçans, citoyens de tous les ordres, écoutez & apprenez enfin à connoître ce qui ſe trame contre vous dans le fond de ces antres. Que votre léthargie ne nous accuſe pas ſur-tout d'une crédulité légere ou de vaines terreurs. Ces leçons que la ſecte regarde comme le chef-d'œuvre de ſon code, je les ai ſous les yeux telles qu'elles ſortirent de la main de ſon légiſlateur, telles qu'elles parurent ſortant de ſes archives publiées par ordre du ſouverain, qui ne les livre à l'impreſſion que pour avertir toutes les nations des complots qui s'ourdiſſent contre elles. (*Écrits originaux des Illuminés*, *t.* 2, *part.* 2.) Je les ai encore telles qu'elles parurent embellies par le premier orateur de la ſecte, revues & approuvées par le conſeil de ſes aréopages, atteſtées par le même orateur comme vraies & conformes à l'exemplaire muni du ſceau de la ſecte. (*Philon & Spartacus*, *q.* 10 *juſqu'à* 70 *certificats de Philon.*)

Liſez donc, & ſi vous le pouvez, repoſez-vous encore tranquillement ſur le couſſin de l'ignorance volontaire, contens de vous être répété à vous-mêmes: toute conſpiration contre l'exiſtence même des ſociétés civiles & d'un gouvernement quelconque, toute conſpiration contre l'exiſtence de la propriété, n'eſt qu'une conſpiration chimérique.

C'eſt au candidat & en préſence des freres déjà initiés aux mêmes myſteres, que le préſident illuminé adreſſe l'inſtruction ſuivante:

DISCOURS du Hiérophante pour le grade de Prêtre ou d'Épopte illuminé (1).

LE HIÉROPHANTE A L'INITIÉ:

« Aux épreuves d'une préparation aſſidue ſuccede le » moment de ta récompenſe. Tu te connois en ce mo- Diſcours du hiérophante.

(1) J'ai comparé les deux éditions de ce diſcours. Dans la premiere, il eſt tel que Weishaupt le compoſa, & le prononça au moins dans ſes premieres initiations. Dans la ſeconde, il eſt corrigé par ſon adepte le baron Knigge, dont le nom de guerre eſt Philon. Je n'ai trouvé pour toute correction qu'un langage un peu plus épuré dans certains endroits, & des longueurs dans d'autres. J'ai obſervé que le rhéteur

» ment toi-même, & tu as appris à connoître les autres ; te
» voilà ce que tu devois être, & tel que nous voulions te
» voir. Il va t'appartenir à préſent de conduire les autres.
» Ce que tu ſais déjà, ce que tu vas apprendre en ce mo-
» ment, te dévoilera leur foibleſſe. C'eſt dans cet avan-
» tage qu'eſt la ſeule vraie ſource du pouvoir d'un hom-
» me ſur un homme. Les ténebres ſe diſſipent, le ſoleil
» de lumiere ſe leve, les portes du ſanctuaire s'ouvrent;
» une partie de nos ſecrets va être révélée. Fermez aux
» profanes les portes du temple ; je veux parler aux il-
» luſtres, aux ſaints, aux élus. Je parle à ceux qui ont
» des oreilles pour entendre, une langue pour ſe taire,
» un eſprit épuré pour comprendre.

» Entouré des illuſtres, te voilà aujourd'hui entrant
» dans la claſſe de ceux qui ont une part intéreſſante au
» gouvernement de l'ordre ſublime. Mais ſais-tu ce que
» c'eſt que gouverner, & ſur-tout ce que c'eſt que ce droit
» dans une ſociété ſecrete ? Exercer cet empire, non pas ſur
» le vulgaire ou ſur les grands du peuple, l'exercer ſur les
» hommes les plus accomplis, ſur des hommes de tout
» état, de toute nation, de toute religion ; les dominer
» ſans aucune contrainte extérieure, les tenir réunis par
» des biens durables, leur inſpirer à tous un même eſ-
» prit ; gouverner avec toute l'exactitude, avec toute
» l'activité, & dans tout le ſilence poſſible, des hommes
» répandus ſur toute la ſurface du globe & dans ſes par-
» ties les plus éloignées, c'eſt là un problême que toute
» la ſageſſe des politiques n'a pas encore réſolu. Réunir
» les diſtinctions & l'égalité, le deſpotiſme & la liberté ;
» prévenir les trahiſons & les perſécutions qui en ſe-
» roient l'inévitable ſuite ; faire de rien des choſes, arrê-
» ter le débordement des maux & des abus, faire par-
» tout renaître les bénédictions & le bonheur, c'eſt là
» le chef-d'œuvre de la morale unie à la politique. Les
» conſtitutions de l'état civil nous offrent ici peu de
» moyens utiles. --- La crainte & la violence ſont leur
» grand mobile ; chez nous il faut que chacun ſe prête

Knigge copioit préciſément, & mot à mot, Weishaupt par-tout où les leçons de celui-ci ſont le plus impies, le plus ſéditieuſes & le plus frénétiques. J'ai préféré l'original. --- Au lieu d'ajouter, j'abrégerai, ou ne ferai qu'indiquer les endroits moins marquans, en me réſervant les réflexions que les circonſtances pourront exiger. --- Weishaupt, ſuivant l'uſage commun des Allemands, s'adreſſe à l'initié par la troiſieme perſonne du pluriel. Je ſuivrai là-deſſus la correction de Knigge, plus conforme au génie de notre langue.

„ de soi-même... Si les hommes étoient d'abord ce qu'ils „ doivent être dès leur entrée dans notre société, nous „ pourrions leur manifester la grandeur de notre plan; „ mais l'attrait du secret se trouve presque le seul moyen „ de retenir des hommes qui bientôt nous tourneroient „ le dos, si l'on se hâtoit de satisfaire leur curiosité; „ l'ignorance & la grossiereté d'un grand nombre exigent „ d'ailleurs qu'ils soient formés par nos leçons morales. „ Leurs plaintes, leurs murmures sur les épreuves aux- „ quelles nous nous voyons forcés de les condamner, te „ disent assez les peines qu'il faut prendre, la patience, „ la constance dont nous avons besoin; combien il faut „ que l'amour du grand objet nous domine, pour con- „ server notre poste au milieu d'un travail ingrat, & pour „ ne pas perdre à jamais tout espoir de rendre le genre „ humain meilleur.

„ C'est à partager ces travaux que tu es appelé aujour- „ d'hui. Observer les autres jour & nuit; les former, les „ secourir, les surveiller; ranimer le courage des pusil- „ lanimes, l'activité & le zele des tiedes; prêcher & en- „ seigner les ignorans; relever ceux qui tombent, for- „ tifier ceux qui chancellent, réprimer l'ardeur des témé- „ raires, prévenir la désunion, cacher les fautes & les „ foiblesses, se tenir sur ses gardes contre la curiosité du „ bel esprit, prévenir l'imprudence & la trahison, main- „ tenir enfin la subordination, l'estime envers les supé- „ rieurs, l'amour des freres entre eux, tels & plus grands „ encore sont les devoirs que nous t'imposons.

„ Mais enfin sais-tu même ce que c'est que les sociétés „ secretes; quelles places elles tiennent & quel rôle elles „ jouent dans les événemens de ce monde? Les prends-tu „ pour des apparitions insignifiantes & passageres? O „ frere! Dieu & la nature disposant chaque chose pour „ le temps & les lieux convenables, ont leur but admi- „ rable; *& ils se servent de ces sociétés secretes, comme d'un* „ *moyen unique, indispensable pour nous y conduire.*

„ Ecoute, & sois rempli d'admiration. C'est ici le „ point de vue auquel tend toute la morale; c'est d'ici „ que dépend l'intelligence du droit des sociétés secre- „ tes, & celle de toute notre doctrine, de toutes nos „ idées sur le bien & le mal, sur le juste & l'injuste. „ Te voilà entre le monde passé & le monde à venir. „ Jette un coup d'œil hardi sur ce passé; à l'instant les dix „ mille verroux de l'avenir tombent, & toutes ses portes „ sont ouvertes pour toi. --- Tu verras la richesse iné-

„ puiſſable de Dieu & de la nature, la dégradation & la
„ dignité de l'homme. Tu verras le monde & le genre
„ humain dans ſa jeuneſſe, ſinon dans ſon enfance, là
„ où tu avois cru le trouver dans ſa décrépitude, voiſin
„ de ſa ruine & de ſon ignominie. „

Si le lecteur ſe trouve fatigué par ce long exorde, que j'ai cependent abrégé en ſa faveur, qu'il ſe repoſe & ſe livre un inſtant à ſes réflexions. Ce ton d'enthouſiaſme qu'il y voit dominer, il le trouvera dans tout le reſte du diſcours. Weishaupt en a beſoin, pour ôter en quelque ſorte à ſes proſélytes le temps de réfléchir. D'abord il les échauffe; il leur promet de grandes choſes; & l'impie, le ruſé charlatan ſait bien qu'il ne va leur débiter que de grandes ſottiſes, mêlées de grandes erreurs & de grandes impiétés. Je dis l'impie, le ruſé charlatan; & ces expreſſions ſont bien foibles encore, car les preuves en diſent beaucoup plus. Weishaupt ſait qu'il trompe, & il veut atrocement tromper ſes proſélytes. Quand il les a trompés, il ſe joue, il ſe moque de leur imbécillité avec ſes confidens. Mais il ſait auſſi pourquoi il les trompe, & à quoi il pourra les employer avec toutes leurs erreurs & toutes leurs ſottiſes; & plus les hommes qu'il a trompés jouiſſent d'une certaine conſidération, plus il ſe moque d'eux ſecrétement. C'eſt alors qu'il écrit à ſes intimes : " Vous ne ſauriez croire quelle
„ admiration mon grade de *prêtre* produit ſur notre
„ monde. Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que de
„ grands théologiens proteſtans & réformés, qui ſont
„ membres de notre illuminiſme, croient réellement que
„ la partie relative à la religion dans ce diſcours, ren-
„ ferme le véritable eſprit, le vrai ſens du chriſtianiſme.
„ *O hommes! que ne pourrois-je pas vous faire croire!*
„ Franchement, je n'aurois pas imaginé devenir fonda-
„ teur d'une religion. „ (*Ecrits orig. t.* 2, *lett.* 18 *de Weishaupt à Zwach.*) Voilà comment ce gueux-là trompe de gaieté de cœur, & comment il ſe joue de ceux qu'il trompe. Au reſte, ces grands théologiens étoient ſans doute pour les proteſtans ce que ſont pour nous ce que nous appelons nos apoſtats, tels que nos Sieyes & nos d'Autun; car pour peu qu'il reſte de bonne foi & de jugement à un homme, il n'eſt pas poſſible de ne pas voir que tout ce long diſcours tend très-directement à renverſer toute religion comme tout gouvernement.

Une ſeconde réflexion que je ſuggérerai au lecteur, c'eſt combien la ſecte montre ici l'importance qu'elle met

aux ſociétés ſecretes, & tout ce qu'elle ſe flatte d'obtenir par cette exiſtence myſtérieuſe. C'eſt aux chefs de l'état à voir s'ils ont ſu apprécier juſqu'ici les moyens & l'importance de ces ſociétés ſecretes, comme ceux qui les fondent; ſi la crainte & les précautions d'un côté ne doivent pas au moins égaler la confiance & les moyens de l'autre. Revenons à la loge où Weishaupt initie ſes adeptes.

Conſervant toujours le ton de l'enthouſiaſme, le hiérophante apprend à l'initié que la nature ayant un plan immenſe à développer, commence par les termes les plus petits & les plus imparfaits; qu'elle parcourt réguliérement tous les termes moyens, pour conduire les choſes à un état de perfection, qui ne ſera peut-être lui-même que le plus petit terme, dont elle partira enſuite pour les élever à une perfection d'un ordre ſupérieur.

" La nature nous fait commencer par l'enfance; des „ enfans, elle fait des hommes; elle les fait d'abord „ ſauvages, enſuite policés, peut-être pour nous rendre „ par le contraſte de ce que nous fûmes, plus ſenſibles, „ plus raviſſans, plus précieux ce que nous ſommes; peut-„ être pour nous dire que ſes richeſſes ne ſont pas épui-„ ſées, que nous & notre eſpece ſommes deſtinés à des mé-„ tamorphoſes d'un ordre infiniment plus important. „

L'initié maître de ſa raiſon, conclurroit de ces principes, que le genre humain s'eſt perfectionné, en paſſant de ſon état prétendu primitif & ſauvage, à la ſociété civile; que s'il doit arriver à un état plus parfait encore, ce ne ſera rien moins qu'à ſon premier état. Mais les ſophiſtes ont leur tournure, & les initiés leur ſottiſe, ou bien l'aveuglement dont Dieu les frappe en les laiſſant tromper, parce qu'ils veulent l'être pour n'être plus chrétiens.

" Comme chacun des hommes, continue le hiéro-„ phante, le genre humain a ſon enfance, ſa jeuneſſe, „ ſa virilité & ſa vieilleſſe. Dans chacune de ces périodes, „ les hommes connoiſſent de nouveaux beſoins; --- de „ là naiſſent leurs révolutions morales & politiques.--- „ C'eſt dans l'âge viril que ſe montre toute la dignité du „ genre humain. C'eſt alors ſeulement qu'inſtruit par une „ longue expérience, il conçoit enfin quel malheur c'eſt „ pour lui d'envahir les droits d'autrui, de ſe prévaloir de „ quelques avantages purement extérieurs, pour s'élever „ au préjudice des autres. C'eſt alors ſeulement que l'on „ voit, que l'on ſent le bonheur & l'honneur d'être un „ homme.

„ Le premier âge du genre humain eſt celui de la na-
„ ture ſauvage & groſſiere. La famille eſt la ſeule ſociété;
„ la faim, la ſoif faciles à contenter, un abri contre l'in-
„ l'injure des ſaiſons, une femme, & après la fatigue le
„ repos, ſont les ſeuls beſoins de cette période. *En cet*
„ *état, l'homme jouiſſoit des deux biens les plus eſtimables,*
„ *l'égalité & la liberté. Il en jouiſſoit dans toute leur plé-*
„ *nitude; il en auroit joui pour toujours, s'il avoit voulu*
„ *ſuivre la route que lui indiquoit la nature;* --- ou bien
„ s'il n'avoit pas été dans le plan de Dieu & de la nature
„ de lui montrer d'abord *quel bonheur lui étoit deſtiné*,
„ bonheur qui devoit lui être d'autant plus précieux,
„ qu'il avoit commencé par le goûter; bonheur perdu ſi
„ vîte, mais regreté l'inſtant d'après, & qu'en vain il re-
„ cherche, juſqu'à ce qu'il apprenne à faire enfin un juſte
„ uſage de ſes forces, à diriger ſa conduite dans ſes rap-
„ ports avec les autres hommes. Dans ce premier état,
„ les commodités de la vie lui manquoient, il n'en étoit
„ pas plus malheureux; ne les connoiſſant pas, il n'en
„ ſentoit pas la privation. La ſanté faiſoit ſon état ordi-
„ naire; la douleur phyſique étoit le ſeul mécontente-
„ ment qu'il éprouvât. --- *Heureux mortels*, *qui n'étoient*
„ *pas encore aſſez* éclairés pour perdre le repos de leur
„ ame, pour ſentir ces grands mobiles de nos miſeres,
„ cet *amour du pouvoir & des diſtinctions*, le penchant
„ aux ſenſualités, le déſir des ſignes repréſentatifs de tout
„ bien, ces *véritables péchés originels* avec toutes leurs
„ ſuites, l'envie, l'avarice, l'intempérance, les mala-
„ dies, & tous les ſupplices de l'imagination! „

Dans la bouche du hiérophante illuminé, voilà donc cet état primitif & ſi ſauvage, le premier eſſai de la nature, devenu déjà l'état le plus heureux des hommes; voilà *l'égalité*, *la liberté*, principes ſouverains de leur bonheur dans ce même état. Si le lecteur ne ſent pas mieux que l'initié à quoi tend le hiérophante, qu'il le ſuive encore; qu'il prête l'oreille à ſes principes, & qu'il l'écoute encore, apprenant aux adeptes comment l'homme a perdu ce bonheur par l'inſtitution des ſociétés civiles.

" Bientôt ſe développe dans les hommes un germe
„ malheureux; & leur repos, leur félicité originaires diſ-
„ paroiſſent.

„ A meſure que les familles ſe multiplioient, les moyens
„ néceſſaires à leur entretien commencerent à manquer;
„ la vie *nomade* ou errante *ceſſa;* la *propriété naquit;*

„ les hommes se choisirent une demeure fixe ; l'agri-
„ culture les rapprocha. Le langage se développa ; en
„ vivant ensemble, les hommes commencerent à mesu-
„ rer leurs forces les uns contre les autres, à distinguer
„ des foibles & des forts. Ici sans doute ils virent com-
„ ment ils pourroient s'entr'aider; comment la prudence
„ & la force d'un individu pouvoient gouverner diverses
„ familles rassemblées, & pourvoir à la sureté de leurs
„ champs contre l'invasion de l'ennemi ; mais ici *la li-
„ berté fut ruinée dans sa base, & l'égalité disparut.*

„ Avec des besoins inconnus jusqu'alors, l'homme sen-
„ tit que ses propres forces ne lui suffisoient plus. Pour
„ y suppléer, le foible se soumit imprudemment au plus
„ fort ou au plus sage, non pour en être maltraité, mais
„ pour être protégé, conduit, éclairé. --- Toute soumis-
„ sion de la part de l'homme même le plus grossier,
„ n'existe donc que pour le cas où j'ai besoin de celui à
„ qui je me soumets, & sous la condition qu'il peut me
„ secourir. *Sa puissance cesse avec ma foiblesse ou avec la
„ supériorité d'un autre. Les rois sont peres ; la puissance
„ paternelle cesse dès que l'enfant acquiert ses forces. Le
„ pere offenseroit ses enfans, s'il prétendoit proroger ses
„ droits au-delà de ce terme. Tout homme dans sa majo-
„ rité peut se gouverner lui-même ; lorsque toute une na-
„ tion est majeure, il n'est plus de raison pour la tenir en
„ tutelle.* „

En mettant ce langage dans la bouche de ses hiérophantes, le fondateur illuminé avoit trop étudié le pouvoir & l'illusion des mots ; il avoit mis trop de précautions dans le choix & la préparation des adeptes, pour s'attendre à les voir lui répondre : Toi, qui rends ces oracles, qu'entends-tu par ces nations entrées dans leur majorité ? Sans doute celles-là qui, sorties de l'ignorance & de la barbarie, ont acquis les lumieres nécessaires à leur bonheur. A qui les devront-elles ces lumieres & ce bonheur, si ce n'est aux lois mêmes de leur association civile ? C'est donc alors aussi qu'elles sentiront plus que jamais, & la raison & la nécessité de rester *sous la tutelle* des lois & du gouvernement, pour ne pas retomber dans toute l'ignorance & la barbarie de tes hordes errantes, ou bien dans toutes les horreurs de l'anarchie, ou bien encore de révolutions en révolutions, sous le joug successif des sophistes brigands, des sophistes bourreaux, des sophistes despotes & tyrans ; sous celui de Sieyes & de ses Marseillais, de Roberspierre & de ses

guillotines, des triumvirs & de leurs profcriptions. La populace feule dans *la minorité* de l'ignorance, & les fophiftes feuls dans *la majorité* de la corruption, de la fcélérateffe, applaudiront à tes myfteres.

Affuré de trouver peu d'adeptes difpofés à ces réflexions, le hiérophante continue, inculque fes principes, donnant tout à la force des bras, annullant toute celle de la raifon & des moralités, quoiqu'affectant toujours les mots de vertu & de morale, jugeant l'homme en fociété, comme il juge les lions & les tigres dans les bois; & voici fes nouvelles leçons :

« Jamais la force ne s'eft foumife à la foibleffe. La » nature a deftiné le foible à fervir, parce qu'il a des » befoins; le fort à dominer, parce qu'il peut être utile. » Que l'un perde fa force, que l'autre l'acquiere, ils chan- » geront de place, & celui qui fervoit deviendra maître. » Celui qui a befoin d'un autre, en dépend auffi; il a » lui-même renoncé à fes droits. Ainfi peu de befoins, » voilà le premier pas à la liberté. *C'eft pour cela que les* » *fauvages font au fuprême degré les plus éclairés des* » *hommes*, *& peut-être auffi les feuls libres* (*darum find* » *wilde und im hochften grad aufgeklœrte*, *vielleicht*, » *die einzige freye menfchen.*) --- Lorfque le befoin eft » durable, la fervitude l'eft auffi. La fureté eft un befoin » durable. Si les hommes s'étoient abftenus de toute in- » juftice, ils feroient reftés libres; l'injuftice feule leur » fit fubir le joug. Pour acquérir la fureté, ils mirent » la force dans les mains d'un feul, & par là fe crée- » rent un nouveau befoin, celui de la peur. L'ouvrage » de leurs mains les effraya; pour vivre en fureté, ils » s'ôterent à eux-mêmes la fureté. C'eft là le cas de nos » gouvernemens. --- Où trouverons-nous aujourd'hui une » force protectrice? Dans l'union; mais qu'elle eft rare » cette union, fi ce n'eft dans de nouvelles affociations » fecretes, mieux conduites par la fageffe, & unies par » des liens plus étroits! & de là ce penchant que la na- » ture même infpire pour ces affociations. »

Quelques embûches que couvrent ce tableau du genre humain en fociété, & cette affectation de ne voir d'un côté que tyrans & defpotes, de l'autre qu'efclaves opprimés & tremblans dans cette fociété; quelque part furtout qu'ait à l'inftitution des lois fociales le cri de la nature, appelant le genre humain hors des forêts pour vivre fous des lois & fous des chefs communs, ici le hiérophante ne s'en écrie pas avec moins de confiance :

« Telle eſt la vraie & la philoſophique hiſtoire du deſ-
» potiſme & de la liberté, de nos vœux & de nos crain-
» tes. Le deſpotiſme naquit de la liberté, & du deſpo-
» tiſme renaît la liberté. La réunion des hommes en
» ſociété eſt le berceau & le tombeau du deſpotiſme;
» elle eſt en même temps le tombeau & le berceau de la
» liberté. *Nous avons eu la liberté, & nous l'avons per-
» due pour la retrouver & pour ne plus la perdre, pour
» apprendre de ſa privation même l'art de mieux en jouir.* »
Obſervez ces paroles, lecteurs. Si elles ne vous diſent pas aſſez clairement l'objet de la ſecte, ſi vous n'y voyez pas le vœu de ramener l'homme au temps qu'elle appelle elle-même le temps des *hordes nomades*, & des hommes *ſauvages*, ſans *propriété*, ſans lois & ſans gouvernemens, liſez, peſez encore ce qui ſuit : « *La nature a tiré les
» hommes de l'état ſauvage, & les a réunis en ſociétés
» civiles; de ces ſociétés nous paſſons à des vœux, à un
» choix* (1) *plus ſage. De nouvelles aſſociations s'offrent
» à ces vœux; & par elles nous revenons à l'état dont
» nous ſommes ſortis, non pour parcourir de nouveau l'an-
» cien cercle, mais pour mieux jouir de notre deſtinée.* »
Eclairciſſons encore ce myſtere :

« *Les hommes étoient donc paſſés de leur état paiſible
» au joug de la ſervitude. Eden, ce paradis terreſtre, étoit
» perdu pour eux. Sujets au péché & à l'eſclavage, ils
» étoient dans l'aſſerviſſement, réduits à mériter leur pain
» à la ſueur de leur front.* Parmi ces hommes, il s'en
» trouva qui promettoient de protéger les autres, &
» devinrent leurs chefs. --- Ils le furent d'abord des hor-
» des, des peuplades. --- Celles-ci, ou bien furent con-
» quiſes, ou bien ſe réunirent & formerent un grand peu-
» ple. Alors il y eut des nations & des chefs, des rois des
» nations. *A l'origine des nations & des peuples, le monde
» ceſſa d'être une grande famille & un ſeul empire; le
» grand lien de la nature fut rompu.* »

L'impudence de ces aſſertions étonne le lecteur; il ſe dit à lui-même : comment ſe trouve-t-il donc des êtres démentant à ce point l'évidence, prétendant nous montrer l'univers ne formant qu'une même famille, & le grand lien de la nature dans des hordes éparſes, où l'enfant peut à peine marcher, qu'il n'eſt plus à ſon pere?

---

(1) A un choix plus ſage, c'eſt la traduction littérale du texte, *aus den ſtaatten tretten wir in neue klüger gewæhlte*. La phraſe d'après exprime aſſez clairement ce que c'eſt que ce choix.

Comment peut-on ne voir les hommes cesser de faire une famille, qu'au moment où ils se réunissent pour ne plus vivre que sous les mêmes chefs & sous les mêmes lois, pour leur protection, leur sureté commune? Mais suspendons notre indignation. Appelons en ce moment sur-tout, aux leçons de la secte, ces malheureux brigands eux-mêmes qu'elle flattoit de mériter eux seuls le nom de *patriotes*, & dont elle guidoit le brigandage ou les atrocités, par ces mots si puissans de *peuple*, de *nation*, de *patrie*. Dans le temps même où elle fait sonner si haut, pour eux & en public, ces noms chéris, écoutez les malédictions vomies dans ses mysteres contre tout ce qui est *peuple*, *nation*, *patrie*.

A l'instant où les hommes se réunirent en nations, " ils „ cesserent de se reconnoître sous un nom commun. --- „ Le *nationalisme* ou *l'amour national* prit la place de „ l'amour général. Avec la division du globe & de ses „ contrées, la bienveillance se resserra dans des limites „ qu'elle ne devoit plus franchir. Alors ce fut une vertu „ de s'étendre aux dépens de ceux qui ne se trouvoient „ pas sous notre empire. Alors il fut permis, pour ob- „ tenir ce but, de mépriser les étrangers, de les tromper „ & de les offenser. *Cette vertu fut appelée patriotisme.* „ Celui-là fut appelé patriote, qui, juste envers les siens, „ injuste envers les autres, s'aveugloit sur le mérite des „ étrangers, & prenoit pour des perfections les vices de „ sa patrie. --- Et dès-lors pourquoi ne pas donner en- „ core à cet amour des limites plus étroites, celles des „ citoyens vivans dans une même ville, ou bien celles „ des membres d'une même famille? Pourquoi même „ chacun ne l'auroit-il pas concentré dans soi-même? „ Aussi vit-on alors du *patriotisme naître le localisme*, „ *l'esprit de famille*, *& enfin l'égoïsme. Ainsi l'origine des* „ *états ou des gouvernemens de la société civile*, *fut la se-* „ *mence de la discorde; & le patriotisme trouva son châ-* „ *timent dans lui-même.... Diminuez*, *retranchez cet* „ *amour de la patrie*, *les hommes de nouveau apprennent* „ *à se connoître & à s'aimer comme hommes*: il n'est plus „ de partialité; le lien des cœurs se déroule & s'étend. --- „ Ajoutez au contraire à ce *patriotisme*, vous apprenez „ à l'homme qu'on ne sauroit blâmer un amour qui se „ resserre encore, se borne à la famille, & se réduit enfin „ au simple amour de soi, au plus *stricte égoïsme*. „

Abrégeons ces sophismes & ces blasphêmes du hiérophante illuminé. Sous prétexte de son amour universel, laissons-le

laissons-la s'indigner contre ces noms de *Grecs & de Romains*, de Français ou d'Anglais, d'Italiens ou d'Espagnols, *de Païens & de Juifs*, *de Chrétiens & de Musulmans*, qui distinguent les nations ou les cultes. Laissons le répéter qu'à travers tous ces noms, *celui d'homme s'oublie*; qu'en résultera-t-il, si ce n'est que pour le hiérophante illuminé, comme pour les sophistes désorganisateurs, ce prétendu amour universel est le manteau de la plus odieuse hypocrisie ? Il ne prétend aimer tous les hommes également, que pour se dispenser d'en aimer un seul véritablement. Il déteste l'amour national & patriotique, parce qu'il hait les lois des nations & celles de sa patrie. Il déteste jusqu'à l'amour de la famille, & il y substitue l'amour universel, parce qu'il n'aime pas davantage & ses concitoyens & sa famille, qu'il n'aime les Chinois, le Tartare & le Hottentot, ou le barbare qu'il ne verra jamais, & parce qu'il lui faut pour tous la même indifférence. Il étend ce lien pour annuller sa force & son action. Il se dit citoyen de l'univers, pour cesser d'être citoyen dans sa patrie, ami dans ses sociétés, pere & enfant dans sa famille. Il nous dit aimer tout d'un pôle à l'autre, pour n'aimer rien autour de lui. Voilà ce que c'est que nos cosmopolites.

L'initié que séduisent ces mots d'amour universel, se livre à une stupide admiration. Le hiérophante en vient *aux codes des nations ;* l'adepte qu'éblouissent toutes ses leçons, apprend encore à voir ce code en pleine *opposition à celui de la nature*, & ne s'apperçoit pas que son nouveau code annulle lui-même ces premieres lois du code naturel, l'amour de la famille & celui de la patrie. Il ne demande pas pourquoi ce qu'il fait pour ses freres ou ses concitoyens, l'empêcheroit de remplir ce qu'il doit à l'étranger ou au barbare. De nouveaux sophismes viennent lui persuader que la faute originelle du genre humain est réellement d'avoir abandonné l'égalité, la liberté de la vie sauvage, par l'institution des lois civiles.

Ici plus que jamais le hiérophante mêlant aux traits de l'enthousiasme tous ceux de la haine & de la calomnie, parcourant les diverses époques du genre humain, depuis l'institution civile, ne voit dans les fastes de la société qu'oppression, despotisme, esclavage, la guerre succédant à la guerre, les révolutions aux révolutions, & toujours finissant par la tyrannie. Tantôt ce sont les rois, s'entourant de légions de troupeaux qu'on appelle soldats, pour satisfaire l'ambition par des conquêtes sur

l'étranger, ou pour régner par la terreur fur des fujets efclaves; tantôt ce font les peuples armés eux-mêmes pour changer de tyrans, mais n'attaquant jamais la tyrannie dans fa fource. S'ils croient fe donner des repréfentans, ce font ces repréfentans mêmes *oubliant qu'ils tiennent leur commiffion & leur pouvoir du peuple*, formant des *ariftocraties & des oligarchies* qui toutes vont fe fondre de nouveau dans la monarchie & dans le defpotifme. C'eft toujours le genre humain avili fous le joug de l'oppreffion & de la tyrannie. Étourdi par ces déclamations qu'accompagnent les geftes, & les yeux & la voix des pythoniffes, l'initié s'écrie, comme le hiérophante: *Telles font donc les fuites de cette inftitution des états* ou des fociétés civiles! --- *O folie des peuples, de n'avoir pas prévu ce qui devoit leur arriver! d'avoir aidé leurs defpotes mêmes à ravaler l'homme jufqu'à la fervitude, à la condition de la brute!*

Suppofons un véritable fage préfent à ces leçons, fon cœur s'indignera; & il interrompra le hiérophante, pour lui dire: Infenfé! quel oracle t'apprit à ne voir dans les faftes de la fociété que ceux de fes brigands & de fes monftres? N'eft-ce donc que dans la pefte, la famine, les orages, la foudre, les tempêtes, & dans les élémens déchaînés que fe trouve l'hiftoire de l'univers? N'eft-il donc point de jours fereins pour l'homme en fociété? Le foleil n'eft-il pour lui qu'un aftre mal-faifant, parce qu'il eft des temps pour les frimats, des temps pour les nuages? Et faudra-t-il quitter le toit que tu habites, parce qu'il eft des incendies? Maudiras-tu la vie & la fanté, parce qu'il eft auffi des temps de douleurs & d'infirmités? Pourquoi ce tableau rembruni des défaftres, qui viennent fe mêler dans le cours des fiecles à l'hiftoire de la fociété? Et pourquoi cet abfolu filence fur les maux dont elle nous délivre, fur les avantages qu'elle procure à l'homme en le tirant de fes forêts?

Mais cette voix de la raifon ne pénetre pas dans l'antre de Weishaupt. Le hiérophante, fon écho, répete avec confiance fes oracles. Il en vient au grand objet de l'initiation, aux moyens de faire difparoître ces malheurs, dont il ne voit la caufe que dans l'inftitution des lois ou des gouvernemens. " O nature! combien tes droits
„ font grands & inconteftables! c'eft du fein même des
„ défaftres & des deftructions mutuelles que naît le
„ moyen de falut. L'oppreffion ceffe, parce qu'elle trouve
„ des fauteurs; & la raifon commence à rentrer dans fes

„ droits, parce qu'on s'efforce de l'étouffer. Celui-là „ même qui veut aveugler les autres, doit au moins cher- „ cher à les dominer par les avantages de l'inſtruction & des „ ſciences. --- Les rois eux-mêmes en viennent à conce- „ voir qu'il eſt peu glorieux de régner ſur des hordes „ ignorantes. --- Les légiſlateurs commencent à devenir „ plus ſages ; ils favoriſent la *propriété* & l'induſtrie. --- „ Des motifs pervers propagent les ſciences ; les rois les „ protegent pour les faire ſervir à l'oppreſſion.... D'au- „ tres hommes en profitent pour remonter à l'origine „ de leurs droits. Ils ſaiſiſſent enfin ce moyen inconnu „ de hâter une révolution dans l'eſprit humain, & de „ triompher pour toujours de l'oppreſſion. Mais le triom- „ phe ſeroit court, & les hommes retomberoient bientôt „ dans leur dégradation, ſi la providence, dans des temps „ reculés, ne leur avoit pas ménagé des moyens qu'elle a „ fait arriver juſqu'à nous pour méditer ſecrétement & „ opérer enfin un jour le ſalut du genre humain. „

“ *Ces moyens*, *continue l'oracle illuminé*, *ſont les écoles ſecretes de la philoſophie. Ces écoles ont été de tous temps les archives de la nature & des droits de l'homme. Par ces écoles, un jour ſera réparée la chute du genre humain ; les princes & les nations diſparoîtront ſans violence de deſſus la terre.* Le genre humain deviendra une même famille, & la terre ne ſera plus que le ſéjour de l'homme raiſonnable. La morale ſeule produira inſenſiblement cette révolution. Il viendra ce jour où chaque pere ſera de nouveau ce que furent Abraham & les patriarches, le prêtre & le ſouverain abſolu de ſa famille. *La raiſon alors ſera le ſeul livre des lois, le ſeul code des hommes.* „

“ *C'eſt là un de nos grands myſteres. Ecoutes-en la démonſtration, & apprends comment il s'eſt tranſmis juſqu'à nous.* „

Je l'ai dit : ſi mon objet ſe réduiſoit à prouver l'exiſtence d'une conſpiration formée par l'illuminiſme, contre l'exiſtence même de toute ſociété, de toute loi civile, de tout corps national, ces leçons du hiérophante rendroient toute autre preuve ſuperflue ; mais pour apprécier nos dangers, il faut voir par quel art ces complots du délire deviennent dans la ſecte les complots de la ſcélérateſſe ; par quel art elle ſait en faire le vœu de l'enthouſiaſme & enflammer ſes légions d'adeptes. Ne nous laſſons donc pas d'écouter les leçons du hiérophante illuminé. S'il faut à mon lecteur de la patience pour les entendre, il ne m'en faut pas moins pour les traduire.

" Par quel étrange aveuglement des hommes ont-ils „ pu s'imaginer que le genre humain devoit toujours être „ régi & dominé comme il l'a été jusqu'à présent ? „

" Où est-il donc celui qui a connu toutes les ressour- „ ces de la nature ? Où est celui qui prescrit des bornes, „ & qui a pu dire : *Tu t'arrêteras là*, à cette nature, „ dont la loi seule est l'unité dans une variété infinie ? „ Qui lui a ordonné de parcourir toujours le même cer- „ cle, de se répéter perpétuellement ? --- Quel est celui „ qui a condamné les hommes, & les meilleurs, les „ plus sages, les plus éclairés des hommes, à un éternel „ esclavage ? --- *Pourquoi seroit-il impossible au genre* „ *humain d'arriver à sa plus haute perfection, à la ca-* „ *pacité de se gouverner lui-même ? Pourquoi faudroit-il* „ *qu'il fût toujours conduit, celui qui sait se conduire* „ *lui-même ? Est-il donc impossible au genre humain*, *ou* „ *du moins à la plus grande partie du genre humain*, *de* „ *sortir de sa minorité ?* Si celui-là le peut, pourquoi „ celui-ci ne le pourroit-il pas ? Montrez à l'un ce que „ vous avez appris à l'autre ? Montrez-lui le grand art „ de dominer ses passions, de régler ses désirs. Dès sa „ tendre jeunesse, apprenez-lui qu'il a besoin des autres ; „ qu'il se doit abstenir d'offenser, s'il ne veut point souf- „ frir d'offense ; qu'il doit se rendre bienfaisant, s'il veut „ recevoir des bienfaits. Rendez-le patient, indulgent, „ sage, bienveillant. Que les principes, l'expérience, „ l'exemple lui rendent sensibles ces vertus, & vous „ verrez s'il a besoin d'un autre pour se conduire. S'il „ est vrai que la plupart des hommes soient trop foibles, „ trop bornés pour concevoir ces vérités si simples, & „ pour s'en laisser convaincre, oh ! c'en est fait de notre bon- „ heur. Cessons de travailler à rendre le genre humain „ meilleur, & à l'éclairer. „

« Mais, ô préjugé ! ô contradiction des pensées hu- » maines ! l'empire de la raison, l'aptitude à se gouver- » ner soi-même ne seroit pour la plupart des hommes » qu'un rêve chimérique ; & d'un autre côté le préjugé » en fait l'héritage privilégié des enfans des rois, des » familles régnantes, & de tout homme que sa propre » sagesse ou que des circonstances heureuses rendent in- » dépendant. »

Quelle ruse scélérate dans ces tournures du hiérophante ! Le pauvre initié s'imagine réellement ici ne voir dans les bases de nos sociétés civiles qu'une contradiction frappante. Il les voit bonnement fondées sur ce que nous

croyons à ce privilege héréditaire pour les rois & leurs enfans, de naître avec toute la sageſſe néceſſaire pour ſe conduire eux-mêmes, tandis que la nature a refuſé ce don à tous les autres; & Weishaupt qui ſe joue en ſecret de la crédulité, de la ſottiſe de ſes initiés, ſait auſſi bien que nous, que jamais cette idée n'entra dans l'eſprit de la populace même la plus brute. Il ſait bien que pour nous les rois naiſſent enfans comme le commun des hommes, avec la même foibleſſe, les mêmes paſſions & la même incapacité; il ſait tout auſſi bien que nous, que ce don de ſe conduire & celui de conduire les autres, s'acquierent par l'éducation, & par les ſecours, les lumieres dont un homme peut être environné; & nous ſavons tout auſſi bien que lui, qu'avec les mêmes ſecours, l'enfant de la naiſſance la plus obſcure ſeroit ſouvent un roi meilleur que bien des ſouverains, comme il ſeroit auſſi, avec une éducation proportionnée, un excellent magiſtrat, un très-grand général d'armée. Mais s'enſuit-il de là quelque contradiction pour les ſociétés, qui, dans l'incertitude des ſujets les plus propres au gouvernement, & dans la certitude des brigues & des troubles qui accompagneroient l'élection des rois, préviennent ces déſaſtres par la loi des empires ou des couronnes héréditaires? D'ailleurs quelle ſottiſe encore que ce prétexte fondé ſur le pouvoir de ſe conduire ſoi-même? Prenez l'homme le plus prudent & le plus ſage, il ſera le premier à vous dire: ſi je n'ai pas beſoin de lois, de magiſtrats, de ſouverain, pour ne pas être injuſte moi-même envers les autres, pour ne pas opprimer ou voler, j'en ai beſoin pour n'être pas volé & opprimé par d'autres. Moins je veux faire tort aux autres, plus j'ai beſoin que le gouvernement empêche les autres de m'en faire. Il vous plaît d'appeler cette ſoumiſſion aux lois, mon eſclavage; je l'appelle, moi, ma ſureté & le garant de toute la liberté dont j'ai beſoin pour faire le bien, pour vivre heureux & tranquille dans la ſociété. Je ne ſache pas qu'il y ait des lois qui m'empêchent de vivre en honnête homme. Le méchant ſeul ne voit de liberté que là où il peut faire le mal impunément. Je n'ai pas beſoin de cette liberté. Je ſais bon gré à celui qui l'empêche. Vous l'appelez tyran, deſpote; je l'appelle mon roi, mon bienfaiteur. Mieux je ſais me conduire envers les autres, plus je lui ſais bon gré d'empêcher les autres de ſe mal conduire à mon égard.

Il faut me pardonner ces réflexions que j'oppoſe au

hiérophante illuminé. Je fais bien qu'elles sont superflues pour ceux qui pensent ; mais je pourrois trouver quelques lecteurs aussi crédules que l'initié. Dans la nécessité de montrer le poison de l'illuminisme, je ne veux pas avoir à me reprocher d'épargner le remede. S'il en est qui voient peu quelles peuvent être les suites de tous ces sophismes de l'illuminisme, je leur dirai l'espoir des Illuminés eux-mêmes ; je reprendrai avec le hiérophante :

« Sommes-nous donc déchus de notre dignité, au » point de ne plus sentir nos chaînes ou de les baiser » même, & de ne plus oser nous livrer à l'espoir de les » briser, de recouvrer la liberté, non par la rebellion & » par la violence (dont le temps n'est pas encore venu), » mais par l'empire de la raison ? Ainsi donc ce qui ne » peut se faire demain, nous désespérerions de le faire » jamais ? *Laissez les hommes aux vues bornées raisonner » & conclure à leur maniere ; ils concluront encore, la » nature agira, Inexorable à toutes leurs prétentions in- » teressées, elle s'avance, & rien ne peut suspendre son » cours majestueux. Bien des choses peuvent ne pas aller » suivant nos vœux ; tout se rétablira de soi-même ; les » inégalités s'applaniront, le calme succédera à la tem- » pête.* Tout ce que nos objections démontrent, c'est » que nous sommes trop accoutumés à l'état actuel des » choses, ou peut-être c'est que nous y avons trop d'in- » térêt, *pour convenir qu'il n'est pas impossible d'arriver à » une indépendance générale. --- Laissez donc les rieurs » rire, les moqueurs se moquer.* Celui qui observe & » compare ce qu'a fait la nature autrefois, & ce qu'elle » fait aujourd'hui, verra bientôt que malgré tous nos » jeux, elle tend invariablement à son but. Sa marche est » insensible à l'être peu réfléchi ; elle n'est visible qu'au » sage, dont les regards pénetrent l'immensité des temps. » De la hauteur des monts, il découvre cette contrée » lointaine dont la foule rampante dans les plaines ne » soupçonne pas même l'existence. »

Les grands moyens que Weishaupt présente à ses initiés, pour conquérir cette terre promise, cette terre de toute indépendance, sont de diminuer les besoins des peuples, & de les éclairer. Ecoutez ces leçons, vous qui n'agueres, protégés par nos lois, exerciez si paisiblement une honorable & lucrative profession, & vous surtout, n'agueres rivaux de la riche Albion sur l'immensité de l'Océan, aujourd'hui tristes & désolés riverains du

Texel, sectateurs imprudens d'une secte désorganisatrice, par la haine secrete qu'elle vous a vouée dans ses mysteres, apprenez à expliquer les décombres de Lyon, le pillage de Bordeaux, la ruine de Nantes, de Marseille, le sort de tant de villes jadis si florissantes par le commerce, le sort d'Amsterdam même; & jetez ensuite un coup d'œil sur vos arbres d'égalité, de liberté. Alors même que vous croyiez ne seconder les vœux de la secte contre les nobles, les prêtres, les monarques, pour rendre au peuple ses droits de liberté, d'égalité, alors même la secte ne voyoit dans vous que les grands artisans du despotisme. Alors votre profession étoit proscrite dans ses mysteres, comme celle de toutes qui conduit le plus surement le peuple à l'esclavage. Alors même le hiérophante, profond Jacobin de l'illuminisme, disoit à ses initiés : « Celui qui veut mettre les nations sous „ le joug, n'aura qu'à faire naître des besoins que lui seul „ puisse satisfaire. --- Erigez en corps hiérarchique, la „ *tribu mercantile*, (*die kaufmannschaft*) c'est-à-dire, „ donnez-lui quelque rang, quelque autorité dans le gou„ vernement, & vous aurez créé avec ce corps la puis„ sance peut-être la plus redoutable, la plus *despotique*. „ Vous la verrez faire la loi à l'univers; & d'elle seule „ dépendra peut-être l'indépendance d'une partie du „ monde, l'esclavage de l'autre. Car celui-là est maître, „ qui peut susciter ou prévoir, étouffer, affoiblir ou sa„ tisfaire le besoin. Eh ! qui le pourra mieux que des „ marchands ? „ Ainsi ces mêmes hommes, que nous avons vus se prêter si ardemment à la révolution du jacobinisme dans nos villes commerçantes, pour avoir quelque part au gouvernement, sont précisément ceux dont le profond jacobinisme redoute & déteste le plus la profession dans tout gouvernement. Riche, mais bienfaisante Albion, puissé-je, en dévoilant ce mystere à tes industrieux citoyens, leur inspirer un nouveau zele pour tes lois ! Cette tribu est trop précieuse à ton empire, pour que le piege doive lui rester inconnu.

De ces leçons sur les besoins à diminuer, pour entraîner les peuples vers l'indépendance, le hiérophante en vient au devoir de répandre ce qu'il appelle la lumiere. " Celui au contraire, dit-il, qui veut rendre les hommes „ libres, celui-là leur apprend à se passer des choses „ dont l'acquisition n'est pas en leur pouvoir. Il les „ éclaire, il leur donne de l'audace, des mœurs fortes. „ Celui qui les rend sobres, tempérans, qui leur ap-

„ prend à vivre de peu & à se contenter de ce qu'ils ont, „ celui-là est plus dangereux pour le trône que les prédi„ cateurs du régicide. --- Si vous ne pouvez pas donner à „ la fois ce degré de lumiere à tous les hommes, com„ mencez au moins par vous éclairer vous-mêmes, par „ vous rendre meilleurs. *Servez, aidez-vous, appuyez-„ vous mutuellement ; augmentez votre nombre ; rendez-„ vous au moins vous-mêmes indépendans, & laissez au „ temps, à la postérité le soin de faire le reste.* Etes-vous „ devenus nombreux à un certain point ? Vous êtes-vous „ fortifiés par votre union ? *N'hésitez plus ; commencez à „ vous rendre puissans & formidables aux méchans.* (*C'est-„ à-dire, à tous ceux qui résistent à nos projets*) Par „ cela seul que vous êtes assez nombreux pour parler de „ force, & que vous en parlez, par cela seul les *mé-„ chans*, les profanes commencent à trembler. --- Pour „ ne pas succomber au nombre, plusieurs deviennent „ bons d'eux-mêmes (comme vous), & se rangent „ sous vos drapeaux. *Bientôt vous êtes assez forts pour „ lier les mains aux autres, pour les subjuguer, & étouf-„ fer la méchanceté dans son germe ;* „ c'est-à-dire, ainsi que désormais on peut l'entendre : bientôt vous étouffez dans leur principe même toutes ces lois, tous ces gouvernemens, toutes ces sociétés civiles ou politiques, dont l'institution est pour l'Illuminé le véritable germe de tous les vices & de tous les malheurs du genre humain. " Le moyen de rendre la lumiere générale, n'est „ pas de la répandre à la fois dans tout le monde. *Com-„ mence d'abord par toi-même ; tourne-toi ensuite vers ton „ voisin ; vous deux éclairez-en un troisieme, un qua-„ trieme ; & que ceux-ci étendent, multiplient de même „ les enfans de la lumiere, jusqu'à ce que le nombre & la „ force nous donnent la puissance.* „ (Disc. pour les petits mysteres de l'illuminisme.)

Je vois dans le rituel illuminé, que si le hiérophante, fatigué de ces longs oracles, demande à respirer, d'autres adeptes pourront reprendre & alterner pour l'instruction de l'initié (1). Laissons aussi respirer nos lecteurs.

---

(1) Ce discours en effet exige au moins deux heures de lecture. La partie que je viens d'extraire s'étend depuis la page 44 jusqu'à la page 93, *Ecrits orig. t.* 2 ; & dans les derniers travaux de Spartacus & de Philon, depuis la page 10 jusqu'à 48, caractere beaucoup plus fin. J'abrégerai encore davantage la partie suivante, en observant de traduire toujours fidellement les endroits les plus marquans.

Ils ont d'ailleurs assez à réfléchir sur toutes ces leçons de Weishaupt. Ils se demanderont à eux-mêmes à quel point il faudroit que le peuple diminuât ses besoins, pour se passer de lois. Ils verront que le premier besoin à retrancher, seroit celui des moissons ou du pain; car tant qu'il y aura des champs à cultiver, il faudra bien des lois protectrices pour celui qui a semé, contre celui qui voudroit recueillir où il n'a point semé; & si la tournure du sophisme leur paroît scélérate, ils verront au moins qu'en lui-même le sophisme est celui de la sottise.

Pour mieux juger encore le hiérophante, ils auront sur tout à comparer cette révolution qui devoit être *l'ouvrage de l'instruction seule, & s'opérer insensiblement sans la moindre secousse ou rebellion*, avec ce temps qui, donnant aux adeptes *le nombre*, *la force*, *la puissance*, les met en état *de lier les mains à tout le reste; de soumettre*, *de subjuguer* tous ceux qui montreroient encore de l'attachement pour ces lois, & pour cette société civile que la secte demande à étouffer.

CHAPITRE X.

Suite du Discours sur les petits Mysteres de l'Illuminisme.

DANS ce qui nous reste à dévoiler sur ces petits mysteres, le hiérophante reprenant ses leçons sur la nécessité d'éclairer les peuples, pour opérer la grande révolution, semble d'abord craindre que l'initié n'ait pas encore saisi assez clairement le véritable objet de cette révolution vers laquelle doivent désormais tendre toutes ses instructions. « Rendez donc, dit ici l'initiant, rendez » l'instruction & la lumiere générales. Par là, vous ren» drez aussi générale la sureté mutuelle; *or la sureté &* » *l'instruction suffisent pour se passer de prince & de gou-* » *vernement*. Sans cela, quel besoin en aurions-nous » donc? *Ung allgemeine aufklærung und sicherheit ma-* » *chen fürsten und staaten entbehrlich. Oder wozu braucht* » *man sie sodann?* »

Voilà donc l'initié bien clairement instruit du grand but auquel tend désormais toute l'instruction qu'il doit répandre. Apprendre aux peuples à se passer des *princes*

& des gouvernemens, ou de toute loi, de toute société civile, tel sera l'objet de ses leçons. Mais ces leçons elles-mêmes sur quoi doivent-elles rouler pour atteindre ce but ? *Sur la morale, & la morale seule*, continue le hiérophante : « car si la lumiere est l'ouvrage de la morale, » la lumiere & la sureté se fortifient à proportion que la » morale gagne. *Aussi la vraie morale n'est-elle autre* » *chose que l'art d'apprendre aux hommes à devenir* » *majeurs, à secouer le joug de la tutelle, à se mettre dans* » *l'âge de leur virilité*, à se passer de princes ou de gou» verneurs. *Die moral ist also die kunst welche menschen* » *lehrt volliæhrig zu werden, der vormundschaft loss zu* » *werden, in ihr mænnliches alter zu tretten, and die* » *fürsten zu entbehren.* »

Lorsque nous entendons la secte prononcer avec enthousiasme le mot de morale, souvenons-nous de cette définition. Sans cela, tous ces mots d'*honnêtes gens* ou de *vertu*, de *bons* & de *méchans*, seroient inintelligibles dans la bouche des adeptes. Avec cette définition seule, l'honnête homme est celui qui travaille à l'anéantissement de la société civile, de ses lois & de ses chefs ; le méchant, c'est tout homme qui travaille au maintien de cette société. Il n'est point d'autre crime, ou point d'autre vertu dans le code illuminé. De peur que l'initié n'objecte l'impossibilité de faire goûter cette doctrine au genre humain, le hiérophante prévient l'objection en s'écriant : " Oh ! il ne connoît pas la puissance de la rai„ son & les attraits de *la vertu* ; il est bien arriéré dans „ les voies de la lumiere, celui qui a des idées si étroi„ tes de sa propre essence & de la nature du genre hu„ main !.... Si nous pouvons arriver à ce point, lui ou „ moi, pourquoi un autre ne le pourroit-il pas ? Quoi ! „ l'on réussiroit à faire braver la mort aux hommes, on „ les échaufferoit de tout l'enthousiasme des sottises re„ ligieuses ou politiques, & la seule doctrine qui puisse „ les conduire à leur bonheur, seroit aussi la seule qu'il „ seroit impossible de leur faire goûter ? Non, non, „ l'homme n'est pas aussi méchant que le fait une mo„ rale arbitraire. Il est méchant, parce que la religion, „ l'état, les mauvais exemples le pervertissent. Il seroit „ bon, si l'on cherchoit à le rendre meilleur, s'il étoit „ moins de gens intéressés à le rendre méchant, pour „ étayer leur puissance sur la méchanceté.

„ Pensons plus noblement de la nature humaine ; tra„ vaillons avec courage ; que les difficultés ne nous

„ effraient pas ; que nos principes deviennent l'opinion „ & la regle des mœurs ; *faiſons enfin de la raiſon la re-„ ligion des hommes , & le problême eſt réſolu.* Und end-„ lich macht die vernunft zur religion der menſchen , ſo „ iſt die aufgabe aufgelôſſt. „ Cette exhortation preſſante aide ſans doute le lecteur à réſoudre lui-même un autre problême. Il n'a pas oublié ces autels & ce culte, & ces fêtes *de la raiſon* dont la révolution françaiſe a donné le ſpectacle. Il ne demande plus de quel antre étoit ſortie cette divinité.

L'initié apprend encore ici à réſoudre ce qui pourroit juſqu'à ce moment être reſté pour lui problématique dans les longues épreuves qui ont précédé ſon initiation. " Puiſque telle eſt la force de la morale, & de la morale „ ſeule , lui dit le hiérophante, puiſqu'elle ſeule peut „ opérer la grande révolution qui doit rendre la liberté „ au genre humain , & abolir l'empire de l'impoſture , „ de la ſuperſtition & des deſpotes, tu dois à préſent „ concevoir pourquoi , dès leur entrée dans notre or-„ dre , nous impoſons à nos éleves une obligation ſi „ étroite d'étudier la morale , d'apprendre à ſe connoître „ eux-memes , à connoître les autres. Tu dois voir que „ ſi nous permettons à chaque novice de nous amener „ ſon ami ; *c'eſt pour former une légion , plus juſtement „ que celle des Thébains , appelée ſainte & invincible* , „ puiſqu'ici les combats de l'ami, ſerrant les rangs auprès „ de ſon ami , *ſont les combats qui doivent rendre au „ genre humain ſes droits , ſa liberté & ſon indépendance „ primitive.*

" La morale qui doit opérer ce prodige, n'eſt point „ une morale de vaines ſubtilités. Elle ne ſera point cette „ morale qui , en dégradant l'homme , le rend inſou-„ ciant pour les biens de ce monde , lui interdit la jouiſ-„ ſance des plaiſirs innocens de la vie, lui inſpire la „ haine de ſes freres. Ce ne ſera point celle qui favoriſe „ l'intérêt de ſes docteurs , qui preſcrit les perſécutions , „ l'intolérance , qui contrarie la raiſon , qui interdit „ l'uſage prudent des paſſions , qui nous donne pour „ vertus l'inaction , l'oiſiveté , la profuſion des biens en-„ vers les pareſſeux. Ce ne ſera point ſur-tout celle *qui „ vient tourmenter l'homme déjà aſſez malheureux , & le „ jeter dans la puſillanimité , dans le déſeſpoir , par la „ crainte d'un enfer & de ſes démons.*

„ Ce doit être plutôt cette morale ſi méconnue au-„ jourd'hui, ſi altérée par l'égoïſme , ſi ſurchargée de

„ principes étrangers. Ce doit être cette doctrine divine,
„ telle que Jéſus l'enſeignoit à ſes diſciples, celle dont
„ il leur développoit le vrai ſens dans ſes diſcours ſe-
„ crets. „

Cette tranſition conduit Weishaupt au développement d'un myſtere d'iniquité, auquel on l'a vu préparer de loin, & ſes *illuminés majeurs*, & *ſur-tout ſes illuminés chevaliers écoſſais*. Pour l'intelligence de ce myſtere, ſouvenons-nous comment ſes freres *inſinuans*, & ſes inſtituteurs, commencent par jurer à leur candidat, à leur novice, à l'académicien *minerval*, que dans toutes les loges de leur illuminiſme il n'eſt pas queſtion du moindre objet contraire à *la religion & aux gouvernemens*. Toutes ces promeſſes ſe ſont peu à peu perdues de vue; les éleves ont eu le temps de s'accoutumer aux déclamations contre les prêtres & les rois. Déjà il a été inſinué que le chriſtianiſme du jour n'eſt rien moins que la religion fondée par Jéſus-Chriſt; il n'eſt pas temps encore de mettre le Chriſt même au nombre des impoſteurs. Son nom & ſes vertus peuvent encore inſpirer de la vénération à certains adeptes. Il en eſt ou il peut en être quelques-uns que l'athéiſme dans toute ſa crudité révolteroit encore. C'eſt pour ceux-là que Weishaupt revient ici ſur Jéſus-Chriſt. Dans le grade précédent il s'étoit contenté d'annoncer que la doctrine religieuſe de ce divin maître avoit été altérée; il n'avoit pas dit ſur-tout de quelle révolution politique il prétend montrer toutes les baſes dans l'évangile. C'eſt ici que l'exécrable ſophiſte fait du Dieu des chrétiens tout ce qu'en a fait depuis le trop fameux Fauchet dans les chaires de la révolution. C'eſt ici que Weishaupt fait de Jéſus-Chriſt le pere des Jacobins, & pour parler le langage de la révolution, le pere & le docteur des Sans-Culottes. Pour ſentir tout ce qu'il y a d'aſtuce & de ſcélérateſſe méditée dans ce déteſtable artifice, liſons d'abord les confidences de l'adepte chargé de rédiger le code de Weishaupt. Ainſi que ce monſtrueux inſtituteur, Knigge voit d'un côté des hommes qui déteſtent toute révélation; de l'autre, & parmi les éleves même de l'illuminiſme, quelques hommes qui ont beſoin d'une religion révélée pour fixer leurs idées. C'eſt là-deſſus qu'il entre en explication avec l'adepte Zwach, & qu'il lui écrit en ces termes: « Pour réunir & mettre en action, pour faire con-
» courir à notre objet ces deux claſſes d'hommes, il
» falloit trouver une explication du chriſtianiſme, qui

» rappelât les fuperftitieux à la raifon, & qui apprît à » nos fages plus libres à ne pas rejeter la chofe pour » l'abus. Ce fecret devoit être celui de la maçonnerie, » & nous conduire à notre objet. Cependant le defpo- » tifme s'accroît chaque jour, & l'efprit de liberté gagne » auffi par-tout en même temps. Il falloit donc ici réu- » nir les extrêmes. Nous difons donc encore ici que » Jéfus n'a point établi une nouvelle religion, mais qu'il » a fimplement voulu rétablir dans fes droits la religion » naturelle; qu'en donnant au monde un lien général, » en répandant la lumiere & la fageffe de fa morale, en » diffipant les préjugés, *fon intention étoit de nous ap-* » *prendre à nous gouverner nous-mêmes*, & *de rétablir*, » *fans les moyens violens des révolutions*, *la liberté*, *l'é-* » *galité parmi les hommes.* Il ne s'agiffoit pour cela que » de citer divers textes de l'écriture, & de donner des » explications *vraies ou fauffes*, *n'importe*, pourvu que » chacun trouve un fens d'accord avec la raifon dans » la doctrine de Jéfus. Nous ajoutons que cette religion » fi fimple fut enfuite dénaturée, mais qu'elle fe main- » tint par la difcipline du fecret, & qu'elle nous a été » tranfmife par la franc-maçonnerie.

» Spartacus (Weishaupt) avoit réuni bien des don- » nées pour cela; j'ai ajouté les miennes dans l'inftruc- » tion pour ces deux grades. --- Nos gens voyant ainfi » que nous feuls avons le vrai chriftianifme, *il ne nous* » *refte plus qu'à ajouter quelques mots contre le clergé & les* » *princes.* Cependant je l'ai fait de maniere, que je vou- » drois donner ces grades *aux papes & aux rois*, *pourvu* » *qu'ils euffent paffé par nos épreuves.* Dans les derniers » myfteres, nous avons d'abord à dévoiler aux adeptes » *cette pieufe fraude*, enfuite à démontrer par les écrits » *l'origine de tous les menfonges religieux*, leur connexion » ou leurs rapports mutuels; nous finiffons par raconter » l'hiftoire de notre ordre. » (*Ecrits orig. t. 2, lett. de Philon Knigge à Caton Zwach, pag.* 104 *& fuite.*)

Si l'indignation qu'excite *cette fraude* prétendue *pieufe*, permet au lecteur de fupporter le refte des leçons que le hiérophante illuminé donne à fes initiés, rentrons de nouveau dans l'antre des oracles rendus par le triple génie de l'impiété, de l'hypocrifie & de l'anarchie.

« Notre grand & à jamais célebre maître, Jéfus-Chrift » de Nazareth, parut dans un fiecle où la corruption » étoit générale au milieu d'un peuple qui fentoit vi- » vement & depuis un temps immémorial le joug de

» l'esclavage (1), qui attendoit le libérateur annoncé » par ses prophetes. --- Jésus vint enseigner la doctrine » de la raison. Pour la rendre plus efficace, il érigea » cette doctrine en religion, & se servit des traditions » reçues par les juifs. Il lia prudemment son école avec » leur religion & leurs usages, en les faisant servir d'en- » veloppe à l'essence & à l'intérieur de sa doctrine. Ses » premiers disciples ne sont point des sages, mais des » hommes simples, choisis dans la derniere classe du » peuple, pour montrer que cette doctrine étoit faite » pour tous, à la portée de tous, & que l'intelligence » des vérités de la raison n'étoit pas un privilege ré- » servé aux grands. Il n'enseigna pas aux juifs seule- » ment, mais à tout le genre humain, la maniere » d'arriver à leur délivrance par l'observation de ses » préceptes. Il soutint sa doctrine par la vie la plus in- » nocente, & la scella de son sang.

» Ses préceptes pour le salut du monde, sont l'amour » de Dieu & l'amour du prochain; il n'en demande » pas davantage.... Personne n'a jamais, comme lui, » rétabli & consolidé le lien de la société humaine dans » ses véritables limites; --- personne ne s'est si bien mis » à la portée de ses auditeurs, & n'a si prudemment » caché le sens sublime de sa doctrine. *Personne enfin* » *n'a frayé à la liberté des voies aussi sures que notre* » *grand maître Jésus de Nazareth.* Il cacha, il est vrai, » absolument en tout (*in ganzem*) ce sens sublime, & » ces suites naturelles de sa doctrine; car il avoit une » doctrine secrete, comme nous le voyons par plus d'un » endroit de l'évangile. »

C'étoit en écrivant toute cette histoire du Messie, que Weishaupt se jouoit d'avance de l'adepte initié qui se laisseroit prendre à ce ton hypocrite. Pour les autres, il les fait disposés à prévenir ses explications, du moins à s'y complaire. De là cette impudence avec laquelle il travestit ici tout l'évangile. Pour y trouver d'abord

(1) Voilà encore la maniere dont l'histoire est présentée aux adeptes. Les juifs en servitude alors depuis un temps immémorial !... Cette nation réduisoit-elle donc aussi toute son histoire au temps de sa captivité ? Avoit-elle oublié sa liberté & ses triomphes mêmes sous Josué, ensuite sous David, Salomon & ses autres rois ? Étoit-ce aussi depuis sa captivité qu'elle étoit sous la puissance des Romains, quand Jésus-Christ parut? L'adepte entend parler de cette captivité des juifs, de ces époques diverses où Dieu les punissoit, en les livrant pour un temps à leurs ennemis; & il ne voit plus que captivité dans leur histoire !

cette école ſecrete dont les vérités ne doivent être connues que des adeptes, il cite ces paroles de Jéſus-Chriſt : *Il vous a été donné à vous de connoître les myſteres du royaume des cieux, aux autres ſeulement en paraboles ;* mais il ſe garde bien de rappeler cet ordre : *Ce que je vous dis en ſecret, vous le publierez ſur les toits.* Il en vient enſuite à ces paroles : *Vous ſavez que les princes de ce monde aiment à dominer ; il n'en ſera pas de même de vous ; que le plus grand ſe faſſe le plus petit.* De ce précepte & de tous les conſeils de l'humilité chrétienne, il fait les préceptes d'une égalité déſorganiſatrice, ennemie de toute la ſupériorité des trônes & des magiſtrats. Mais il n'a garde encore de rappeler les leçons de Jéſus-Chriſt & celles de ſes apôtres, ſi ſouvent répétées, ſur le devoir de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar, de payer le tribut, de reconnoître l'autorité de Dieu lui-même dans celle de la loi & des magiſtrats. Si Jéſus-Chriſt a prêché l'amour fraternel, c'eſt encore l'amour de ſon égalité que Weiſhaupt voit dans ce précepte. Si Jéſus-Chriſt exhorte ſes diſciples au mépris des richeſſes, c'eſt dans l'explication de Weishaupt encore, *pour préparer le monde à cette communauté de tous les biens*, qui éteint toute propriété. La concluſion de ces explications impies, dériſoires, & de bien d'autres du même genre, eſt conçue en ces termes :

« A préſent, ſi le but ſecret de Jéſus, maintenu par » la diſcipline des myſteres, & rendu évident par la » conduite & par les diſcours de ce divin maître, étoit » de rendre aux hommes *leur égalité, leur liberté originelles*, & de leur préparer les voies, combien de » choſes qui ſembloient contradictoires & inintelligibles, » deviennent claires & naturelles ! *A préſent, on conçoit en quel ſens Jéſus a été le ſauveur, le libérateur* » *du monde. A préſent s'explique la doctrine du péché* » *originel, de la chute de l'homme & de ſon établiſſement. A préſent, on conçoit ce que c'eſt que l'état de* » *pure nature, de la nature lapſe ou corrompue, & le* » *regne de la grace. Les hommes, en quittant l'état de* » *leur liberté originelle, ſortirent de l'état de nature, &* » *perdirent leur dignité* (1). *Dans leurs ſociétés, ſous*

(1) J'ai peur qu'on ne ſoupçonne la traduction d'ajouter ou d'exagérer ; voici les paroles du texte, afin qu'on les compare : « *Nun* » *begreift man alſo in wie fern Jeſus der Erlœſer und Heyland der welt* » *ſeye. Nun klært ſich die lehre von der erbsünde, von dem fall des*

» *leurs gouvernemens ; ils ne vivent donc plus dans l'état* » *de la nature pure, mais dans celui de la nature déchue,* » *corrompue. Si la modération de leurs passions & la* » *diminution de leurs besoins, les rendent à leur premiere* » *dignité, voilà ce qui doit constituer leur rédemption &* » *l'état de la grace. C'est là que les conduit la morale,* » *celle de Jésus. C'est quand cette doctrine sera devenue* » *générale, que s'établira enfin sur la terre le regne des* » *bons & des élus.* »

Ce langage n'est pas énigmatique ; les mysteres qu'il renferme une fois révélés, il ne reste plus à l'initié qu'à savoir comment la révolution qu'ils annoncent est devenue l'objet des sociétés secretes, & quels avantages ces mêmes sociétés retirent de leur mystérieuse existence.

Pour l'instruction de l'initié, le hiérophante remonte encore ici à l'origine de la franc-maçonnerie ; il en fait encore la premiere école dépositaire de la vraie doctrine ; il en parcourt les hiéroglyphes, & en adapte l'explication à son systême. *La pierre brute* des Maçons devient pour lui le symbole du *premier état* de l'homme *sauvage, mais libre.* Leur *pierre fendue ou brisée*, est l'état de *la nature dégradée, des hommes en sociétés civiles, ne faisant plus une même famille, mais divisés suivant leur patrie, leurs gouvernemens & leurs religions* *La pierre polie représente l'homme rendu à sa premiere dignité, à son indépendance.* Mais la maçonnerie n'a pas seulement perdu ses explications ; l'orateur illuminé en vient jusqu'à dire : « *Les Franc-Maçons, comme les prêtres &* » *les chefs des peuples, bannissent du monde la raison ;* » *la terre se trouve par eux inondée de tyrans, d'imposteurs, de spectres, de cadavres, & d'hommes semblables* » *aux bêtes féroces.* »

» *menschen, von der wiedergeburt auf. Nun weiss man was der zustand* » *der reinen natur, der zustand der gefallen natur, und das reich der* » *gnade sey. Da der mensch, aus dem stande seiner ursprunglichen* » *freyheit getretten, so hat er den stand der natur verlassen, und hat an* » *seiner würde verlohren. — Menschen in* staaten *leben also nicht mehr* » *in stande der reinen, sonder der gefallennen natur ; wenn sie durch* » *mæssigung ihrer leidenschaften, und beschrænckung ihrer bedürfnisse,* » *hire ursprüngliche würde wieder erhalten, so ist diess hire erlœsung,* » *der zustand der gnade. Dazu gelangen sie vermittelst der sittenlehre :* » *und die vollkommeste dahin führende sittenlehre has Jesus gelehrt.* » *Wenn diese verbreitung der moral, die lehre Jesu allgemein seyn wird,* » *so entstehet auf erden das reich der frommen und auserwæhlten.* » (Nachtrag von weitern original-schriften, &c. 2 part. p. 106 — & 7, die neuesten arbeiten des Spartac. p. 58.)

Le lecteur que pourroit étonner ce tableau de la franc-maçonnerie dans la bouche du hiérophante illuminé, doit se rappeler la haine que Weishaupt juroit à toute école conservant le nom d'une divinité quelconque. Le *Jéhovah* ou le grand architecte des Maçons, le double dieu des Rose-Croix au grand œuvre magique, font encore des arriere-loges mêmes une école quelconque de théosophie ; quelque réservé que soit encore ici le hiérophante sur l'athéisme, il faut au moins que l'initié puisse prévoir, que s'il monte au grade plus haut dans les mysteres, ni *le grand architecte*, *ni le double dieu* n'y seront pas plus ménagés que le Dieu des chrétiens. De là les déclamations de Weishaupt contre tous ces *esprits*, ces *apparitions*, & toutes les *superstitions* de la franc-maçonnerie ; de là les Franc-Maçons théosophes couverts ici des mêmes malédictions que les prêtres & les tyrans.

On sent bien que pour Weishaupt la vraie franc-maçonnerie, le prétendu seul vrai christianisme ne se trouve plus que dans l'illuminisme. Mais, ajoute le hiérophante, en s'adressant à l'initié, ne crois pas que cet *avantage soit le seul que nous retirons*, *nous & l'univers*, *de notre association mystérieuse*. --- Que les magistrats, les chefs des peuples, que tous les hommes à qui il reste un véritable attachement pour le maintien des lois & des empires, de la société civile, lisent & méditent ces autres avantages que Weishaupt va décrire par la bouche de ses initians. La leçon est importante : Qui que vous soyez, vous, honnêtes citoyens, sous le nom de Maçons, de Rose-Croix, de Mopses, de Fendeurs, de Chevaliers, vous pour qui les mysteres des loges ont encore des attraits, ne m'accusez pas d'exagérer des dangers chimériques. Ce n'est pas moi qui donne ces leçons, c'est l'homme du monde qui a le mieux connu vos assemblées, & le parti que savent en tirer d'habiles & souvent de longanimes conspirateurs. Lisez, & dites-nous ce qui vous est plus cher, ou le plaisir que vous offrent vos loges, ou les dangers de la patrie. Lisez, & si le nom de citoyen vous est encore précieux, voyez si le vôtre doit encore rester inscrit sur la liste des sociétés secretes. Vous n'avez pas connu leurs dangers ; le plus monstrueux des conspirateurs va les décrire comme ses avantages. C'est en ces termes qu'il continue : « Ces sociétés mystérieuses, quand même » elles n'arriveroient pas à notre but, nous préparent

» les voies. Elles donnent à la chose un nouvel intérêt ; elles dévoilent des points de vue jusqu'alors inconnus. Elles réveillent le génie de l'invention & l'espoir des hommes ; *elles les rendent plus indifférens sur l'intérêt des gouvernemens ;* elles ramenent les hommes de diverses nations & religions à un lien commun ; elles *enlevent à l'église & à l'état les meilleures têtes & les plus laborieuses ;* elles rapprochent des hommes qui, sans elles peut-être, ne se seroient jamais connus. *Par cela seul elles minent, sapent les fondemens des états, quand même elles n'en auroient pas le projet. Elles les heurtent & les froissent les uns contre les autres.* Elles font connoître aux hommes la puissance des forces réunies, elles leur dévoilent les imperfections de leurs constitutions, sans nous exposer aux soupçons de nos ennemis, tels que les magistrats & les gouvernemens publics. *Elles masquent notre marche, & nous donnent la facilité de recevoir dans notre sein, d'incorporer à nos projets, après l'épreuve convenable, les meilleurs sujets, & des hommes long-temps abusés & haletant après le but.* Par là elles affoiblissent l'ennemi, quand même elles n'en triompheroient pas ; *au moins diminuent-elles le nombre & le zele de ses défenseurs ;* elles divisent ses troupes pour cacher l'attaque. A mesure que ces nouvelles associations, c'est-à-dire, à mesure que ces sociétés secretes formées dans les états, augmentent en force & en prudence aux dépens de l'ancienne, c'est-à-dire, aux dépens de la société civile, *celle-ci s'affoiblit & doit insensiblement tomber.*

» De plus, notre société est née, & devoit naître naturellement, essentiellement de ces mêmes gouvernemens dont les vices ont rendu notre union nécessaire; nous n'avons pour objet que ce meilleur ordre de choses pour lequel nous travaillons sans cesse ; *tous les efforts des princes pour empêcher nos progrès seront donc pleinement inutiles. Cette étincelle peut long-temps encore couver sous la cendre ; mais certainement le jour de l'incendie arrivera.* Car la nature se lasse de jouer toujours le même jeu. Plus le joug de l'oppression s'appesantit, plus les hommes cherchent eux-mêmes à le secouer, & plus la liberté qu'ils cherchent doit s'étendre. *La semence est jetée d'où doit sortir un nouveau monde ; ses racines s'étendent ; elles se sont déjà trop fortifiées, trop propagées, pour que le temps des fruits n'arrive pas.* Peut-être faudra-t-il encore attendre des

» mille & des mille ans; mais tôt ou tard la nature con-
» sommera son œuvre; elle rendra au genre humain *cette*
» *dignité qui fût sa destinée dès le commencement.* »

Vous l'avez entendu, lecteur, les conspirateurs eux-mêmes en ont plus dit que je n'aurois osé en présager, sur la nature & les dangers de ces associations. Je n'insisterai pas. J'observe seulement avec quel artifice le hiérophanté illuminé cherche à tranquilliser la conscience des adeptes que ces prédictions pourroient encore alarmer. Malgré ce qu'il a dit de ces temps où l'illuminisme saura *lier les mains & subjuguer*; malgré toute l'activité qu'il cherche à inspirer pour hâter la ruine de tout gouvernement, il n'en finit pas moins par ces tournures que la scélérate hypocrisie suggere toujours dans le besoin.

« Nous sommes ici, nous, observateurs & instrumens
» de ces travaux de la nature. Nous ne voulons pas pré-
» cipiter les suites. Éclairer les hommes, corriger leurs
» mœurs, leur inspirer la bienfaisance, voilà tous nos
» moyens. Assurés d'un succès infaillible, nous nous
» abstenons de toute secousse violente. Il suffit à notre
» bonheur d'avoir prévu de loin celui de la postérité, &
» d'en avoir jeté les fondemens par des moyens irrépro-
» chables. La paix de notre conscience n'est point trou-
» blée par le reproche de travailler à la ruine, à la chute,
» au bouleversement des états & des trônes. Il n'est pas
» mieux fondé contre nous ce reproche, qu'il ne le se-
» roit contre l'homme d'état que l'on accuseroit d'avoir
» causé la perte de son pays, parce qu'il auroit prévu
» cette perte infaillible & sans ressource. Comme assidus
» observateurs de la nature, nous suivons, nous admi-
» rons son cours majestueux, & pleins du noble orgueil
» de notre origine, nous nous félicitons d'être enfans des
» hommes & de Dieu.

» Mais ici prends garde & observe-le bien : nous ne
» violentons pas les opinions, nous ne te forçons pas de
» te rendre à notre doctrine. Ne t'attache à personne qu'à
» la vérité reconnue. Homme libre, use ici de ton droit
» primordial; cherche, doute, examine; sais-tu ou trou-
» ves-tu ailleurs quelque chose de mieux? Fais-nous part de
» tes vues, comme nous t'avons communiqué les nôtres.
» Nous ne rougissons pas des bornes de notre être. Nous sa-
» vons que nous sommes hommes. Nous le savons, telle
» est la disposition de la nature, tel est le partage de l'hom-
» me; il n'est point fait pour atteindre tout d'un coup au
» meilleur. Il ne peut avancer que par degrés. C'est en nous

» instruisant par nos fautes, c'est en profitant des lumieres » acquises par nos peres, que nous deviendrons, & les en» fans de la sagesse, & les peres d'une postérité plus sage en» core. Si donc tu crois avoir trouvé la vérité dans toute » notre doctrine, reçois-la toute entiere. Si tu vois quelque » erreur s'y mêler, la vérité n'en reste pas moins pré» cieuse. Si rien ici n'a pu te plaire, rejette tout sans » crainte, & pense que pour bien des choses au moins » nous n'avons besoin peut-être que de recherches ulté» rieures d'un nouvel examen. Crois-tu y trouver des » choses à blâmer, des choses à louer ? Vois & choisis ce » que tu approuves. Es-tu toi-même un mortel plus » éclairé ? Là où la vérité se cache, ton œil l'aura sans » doute découverte. Plus l'art que nous mettons dans » l'instruction de nos éleves les rapproche de la sagesse, » moins tu croiras devoir nous refuser quelques éloges. „

Ainsi se termine le discours du hiérophante. L'initié qui a pu l'entendre sans frémir, peut se croire propre au nouveau sacerdoce. Avant de recevoir l'onction sacrilege, il est reconduit au vestibule. Là, il est revêtu d'une tunique blanche ; une large bande de soie écarlate lui sert de ceinture, une lisiere de la même couleur, à l'extrémité & au milieu du bras, attache & fait tomber les manches. Je décris ce costume du sacerdoce illuminé, (*Nouveaux travaux de Spartacus & Philon, à la suite du discours de ce grade*) parce qu'il est précisément celui sous lequel la révolution française a montré un de ses histrions, prenant Dieu à partie, & lui criant : " Non, tu n'existes pas. Si „ la foudre est à toi, prends-la donc, lance-la sur celui „ qui te brave en face de tes autels Mais non, je te blas„ phême, & je respire. Non, tu n'existes pas. „ Sous ce même costume, & pour le préparer aux mêmes blasphêmes, l'épopte est rappelé dans la salle des mysteres. Un des freres accourt, & ne lui permet d'avancer qu'après lui avoir dit : " Je suis envoyé pour savoir si vous „ avez bien entendu le discours qui vous a été lu ; --- si „ vous avez quelques doutes sur la doctrine qu'il ren„ ferme ; --- si votre cœur est pénétré de la sainteté de „ nos principes ; --- si vous vous sentez la vocation, la „ force d'esprit, la bonne volonté, & tout le désintéres„ sement requis pour mettre la main à ce grand œuvre ; -- „ si vous êtes disposé au sacrifice de votre volonté, à „ vous laisser conduire par nos très-excellens supérieurs. „ J'épargne au lecteur la dégoûtante impiété de la cérémonie qui succede aux réponses de l'initié. Le rite du

grade précédent étoit une dérisoire imitation de la cene eucharistique; celui-ci est une atroce singerie de l'onction sacerdotale. --- Un voile se leve, on voit un autel surmonté d'un crucifix. Sur l'autel est une Bible; sur un pupitre, le rituel de l'ordre; à côté, un encensoir, une fiole remplie d'huile. Le doyen faisant les fonctions de l'évêque, est entouré d'acolytes. Il prie sur l'initié, le bénit, lui coupe quelques cheveux sur le sommet de la tête, le revêt des ornemens sacerdotaux, en prononçant des prieres dans le sens de la secte. La formule du bonnet est celle-ci : *Couvre-toi de ce bonnet ; il vaut mieux que la couronne des rois.* C'est précisément celle des Jacobins pour leur bonnet rouge. Pour la communion, le doyen donne à l'initié un rayon de miel & un peu de lait, en disant : « Voilà ce que la nature donne à l'hom-» me. Pense combien il seroit encore heureux, si le goût » des superfluités, en lui ôtant celui d'une nourriture si » simple, n'avoit multiplié ses besoins, empoisonné le » baume de la vie. »

Tout ce qui a précédé fait assez entendre le sens de ces paroles. La cérémonie se termine en livrant au nouvel époptе la partie du code propre à son grade. Je dirai ce qu'il importe d'en connoître, quand, après le grade de régent & après les grands mysteres, il faudra en venir au gouvernement de l'illuminisme.

CHAPITRE XI.

Huitieme partie du Code illuminé; le Régent ou le Prince illuminé.

« Lorsqu'un de nos époptes se distingue assez par son » habileté, pour avoir part à la direction politique de » l'ordre, c'est-à-dire, lorsqu'il joint à la prudence *la* » *liberté de penser & d'agir* ; lorsqu'il sait combiner les » précautions & la hardiesse, la fermeté & la souplesse, » la loyauté & la simplicité, l'adresse & la bonhomie, » la singularité & l'ordre, la supériorité d'esprit & le sé-» rieux, la dignité des manieres; lorsqu'il sait parler ou » se taire à propos, obéir & commander; lorsqu'il a su » se concilier l'amour, l'estime de ses concitoyens, & » en même temps se faire craindre d'eux; lorsque son » cœur est tout entier aux intérêts de notre société, &

Qualités requises pour ce grade.

» qu'il a ſans ceſſe devant les yeux le bien commun de
» l'univers, alors, & alors ſeulement que le ſupérieur de
» la province le propoſe à l'inſpecteur national, comme
» digne d'être admis au grade de *régent.* »

Telles ſont les qualités que la ſecte exige pour élever les freres à cette dignité appelée dans ſon code, tantôt le *régent*, & tantôt le *prince illuminé.* Telles ſont au moins celles que nous trouvons requiſes dès le préambule des regles de la ſecte ſur ce grade.

« Il eſt ici, ajoute immédiatement le même code, il
» eſt ici trois choſes eſſentielles à obſerver. D'abord, il
» faut toujours être extrêmement réſervé ſur ce grade.
» Il faut en ſecond lieu que ceux qu'on y éleve ſoient,
» autant qu'il eſt poſſible, *des hommes libres, indépen-*
» *dans de tout prince.* Il faut enfin qu'ils ſoient ſur-tout
» du nombre des freres qui ont ſouvent manifeſté com-
» bien ils ſont *mécontens de la conſtitution commune* ou
» de l'état actuel du genre humain; combien ils ſoupi-
» rent après une autre maniere de gouverner le monde,
» & combien les apperçus qu'on leur a donnés dans le
» grade de prêtre, ont échauffé leur ame par l'eſpoir
» d'un meilleur ordre de choſes. »

Précautions & queſtions préliminaires.

Le ſujet propoſé ſe préſente-t-il avec tous ces avantages, que l'inſpecteur national revoie avec ſoin, dans ſes archives, tous les actes relatifs à ce candidat, à ſa conduite, à ſon caractere; qu'il examine ſes réponſes aux diverſes queſtions qui lui ont été faites, & en quoi il a montré ſon côté fort ou ſon côté foible. Suivant le réſultat de cet examen, que l'inſpecteur propoſe de nouveau quelques-unes de ces queſtions ſur leſquelles le candidat ne ſe ſeroit pas aſſez clairement expliqué; par exemple, les queſtions ſuivantes : (*Inſtructions pour conférer le grade de régent*, n.os 1, 2, 3; *nouveaux travaux de Spartacus & Phil.*)

1.° « Croiriez-vous blâmable une ſociété qui, en at-
» tendant que la nature ait mûri ſes grandes révolutions,
» ſe placeroit dans une ſituation propre à mettre les mo-
» narques du monde hors d'état de faire le mal, quand
» même ils le voudroient? Une ſociété dont la puiſſance
» inviſible empêcheroit les gouvernemens d'abuſer de
» leur force? Seroit-il impoſſible que, moyennant cette
» ſociété, chaque état devînt lui-même un état dans
» l'état, *ſtatus in ſtatu?* » C'eſt-à-dire, ſeroit-il impoſſible que les chefs des états fuſſent gouvernés eux-mêmes inviſiblement par cette ſociété, qu'ils ne fuſſent que les

ministres, les instrumens de cette société dans le gouvernement de leurs états?

2.° " Si l'on nous objecte l'abus qu'une pareille société „ pourroit faire de sa force, l'objection n'est-elle pas dé„ montrée injuste, & suffisamment réfutée par les consi„ dérations suivantes? Les gouverneurs actuels du peu„ ple n'abusent-ils pas journellement de leur puissance, „ & ne garde-t-on pas le silence sur ces abus? Cette puis„ sance entre leurs mains est-elle cependant aussi en su„ reté qu'entre celles des adeptes que nous prenons tant „ de peine à former? Si donc il peut y avoir un gouver„ nement incapable de nuire, ne sera-ce pas celui de no„ tre ordre, appuyé, comme il l'est tout entier, sur la „ moralité, la prévoyance, la sagesse, la liberté & la „ vertu? „

3.° " Quand même cette espece de gouvernement mo„ ral universel seroit une chimere, ne vaudroit-il pas au „ moins la peine d'en faire l'essai? „

4.° " L'homme le plus sceptique ou le moins confiant, „ ne trouveroit-il pas un garant suffisant contre tout abus „ de puissance de la part de notre société, dans la liberté „ seule de la quitter à chaque instant, dans le bonheur „ d'avoir des supérieurs éprouvés, inconnus en partie les „ uns aux autres, & par conséquent hors d'état de com„ biner entre eux des trahisons du bien général, des su„ périeurs que la crainte des chefs actuels des divers em„ pires empêcheroit d'ailleurs de faire le mal ou de cher„ cher à nuire?„

5.° " Y auroit-il encore d'autres moyens secrets de pré„ venir l'abus de l'autorité que notre ordre donne à nos „ supérieurs? Quels seroient ces moyens? „

6.° " En supposant ici le despotisme, seroit-il dange„ reux dans les hommes qui, dès le premier pas que nous „ faisons dans l'ordre, ne nous prêchent qu'instruction, „ liberté & vertu? Ce despotisme ne cesseroit-il pas d'ê„ tre suspect, par la raison seule que ceux des chefs qui „ auroient des projets dangereux se trouveroient avoir „ commencé par disposer une machine toute opposée à „ leur objet? „ (*Ibid.*)

Pour sentir à quoi tendent toutes ces questions, n'oublions pas ce que c'est pour la secte que la liberté & le bonheur général; souvenons-nous sur-tout de cette leçon déjà donnée aux initiés : Qu'est-ce que la morale, si ce n'est l'art d'apprendre aux hommes à secouer le joug de leur minorité, à se passer de prin-

ces ou de gouverneurs, & à se gouverner eux-mêmes? Cette leçon une fois bien conçue, malgré toute l'astuce de ces questions, l'esprit le plus borné les voit aisément toutes se réduire à celles-ci: Seroit-elle bien dangereuse la secte qui, sous prétexte d'empêcher les chefs du peuple, les rois, les ministres, les magistrats de nuire au peuple, commenceroit par s'emparer de l'esprit de tous les alentours des rois, des magistrats & des ministres, ou chercheroit à captiver, par une puissance invisible, tous les conseils, tous les agens de l'autorité publique, pour rendre aux hommes les prétendus droits de leur majorité, pour apprendre à chacun à se passer des princes & à se gouverner soi-même, c'est-à-dire, pour détruire tout roi, tout ministre, toute loi, tout magistrat & toute autorité publique? L'initié, trop long-temps préparé aux leçons de l'illuminisme pour ne pas voir que c'est là le vrai sens de toutes ces questions, mais trop bien choisi parmi les élus mêmes pour en être désormais révolté, sait ce que doivent être ses réponses pour obtenir le nouveau grade. Dût-il lui rester quelques doutes, les cérémonies de son installation sont plus que suffisantes pour les dissiper. Il n'en est point de ces cérémonies comme de celles que Weishaupt trouvoit insignifiantes ou théosophiques. Ici, presque tout est de lui; il est aisé de voir combien elles se sentent de son génie désorganisateur, de toute sa haine pour l'autorité, & pourquoi il les donne à son confident Zwach pour *infiniment plus importantes* que celles du grade antérieur. (*Ecrits orig. t.* 2, *lett.* 24 *de Weishaupt à Caton.*)

Inauguration du prince illuminé.

Lorsque l'admission du nouvel adepte est résolue, il est averti, " qu'allant désormais se trouver dépositaire de divers papiers de l'ordre, d'une bien plus grande importance que ceux qui lui ont été confiés jusqu'ici, il faut aussi que l'ordre soit rassuré par de plus grandes précautions. Il faut qu'il fasse son testament, & que là il exprime bien spécialement ses dernieres volontés sur les papiers secrets qui pourroient se trouver chez lui, si la mort venoit à le surprendre. Il faut qu'il se munisse, de la part de sa famille ou du magistrat public, d'un reçu juridique de la déclaration qu'il aura faite sur cette partie de son testament; il faut qu'il en reçoive par écrit la promesse que ses intentions seront remplies. " (*Instruct. pour conférer ce grade*, *n.°* 5.)

Cette précaution prise & le jour de l'initiation fixé, la premiere station de l'adepte est une antichambre tapissée

d'un drap noir. Là, pour tout ornement se trouve " le squelette d'un homme élevé sur deux gradins. Aux pieds de ce squelette, une couronne & une épée ; --- là, d'abord on demande au récipiendaire la déclaration écrite de ses dernieres dispositions sur les papiers qui lui seront confiés, & la promesse juridique qu'il doit avoir reçue, pour s'assurer que ses intentions seront remplies. Là enfin, ses mains sont chargées de chaînes, comme celles d'un esclave, & on le livre à ses méditations. „ (*Rituel de ce grade*, *n.*° 1.) Le provincial de l'ordre faisant ici les fonctions de frere initiant, se trouve seul & assis sur un trône dans un premier sallon. L'introducteur qui a livré son candidat à ses méditations, entre enfin dans ce premier sallon ; & entre le provincial & lui commence le dialogue suivant, d'une voix assez forte pour que le candidat n'en perde pas un mot :

Le provincial. " Qui nous a amené cet esclave ? „

L'introducteur. " Il est venu de lui-même, & a frappé à la porte. „

Prov. " Que veut-il ? „

Int. " Il cherche la liberté, & demande à être délivré de ses fers. „

Prov. " Pourquoi ne s'adresse-t-il pas à ceux qui l'ont enchaîné ? „

Int. " Ceux-là refusent de briser ses liens. Ils tirent un trop grand avantage de son esclavage. „

Prov. " Qui est-ce donc qui l'a réduit à cet état d'esclave ? „

Int. " La société, le gouvernement, les sciences, la fausse religion. *Die gesellschaft*, *der staat*, *die gelehrsamkeit*, *die falsche religion.* „

Prov. " Et ce joug, il veut le secouer, pour être un séditieux & un rebelle ? „

Int. " Non, il veut s'unir étroitement à nous, partager „ nos combats contre la constitution des gouvernemens, „ contre le déréglement des mœurs & la profanation de „ la religion. Il veut par nous devenir puissant, afin d'ob- „ tenir ce grand but. „

Prov. " Et qui nous répondra qu'après avoir acquis „ cette puissance, il n'en abusera pas aussi ; qu'il ne se „ fera pas tyran & auteur de nouveaux malheurs ? „

Int. " Nous avons pour garans son cœur & sa raison. „ L'ordre l'a éclairé. Il a appris à vaincre ses passions, à „ se connoître. Nos supérieurs l'ont éprouvé. „

Prov. " C'est là dire beaucoup ; --- est-il aussi bien au-

„ deſſus des préjugés ? Préfere-t-il aux intérêts des ſociétés plus étroites, le bonheur général de l'univers ? „

Int. " C'eſt là ce qu'il nous a promis. „

Prov. " Combien d'autres l'ont promis & ne l'ont pas „ tenu ! Eſt-il maître de lui-même ? Eſt-il homme à ré„ ſiſter aux tentations ? Les conſidérations perſonnelles „ ſont-elles nulles pour lui ? Demandez-lui de quel homme „ eſt ce ſquelette qu'il a devant lui ? Eſt-ce d'un roi, d'un „ noble ou d'un mendiant ? „

Int. " Il n'en ſait rien. La nature a détruit, rendu mé„ connoiſſable tout ce qui annonçoit la dépravation de „ l'inégalité. Tout ce qu'il voit, c'eſt que ce ſquelette fut „ celui d'un homme tel que nous. Ce caractere d'homme „ eſt tout ce qu'il eſtime. „

Prov. " Si c'eſt là ce qu'il penſe, qu'il ſoit libre, à ſes „ riſques & périls ; --- mais il ne nous connoît pas. Allez, „ demandez-lui pourquoi il recourt à notre protection. „ (*Ibid.*)

Après ce dialogue dont on ſent tout le but, l'introducteur revient trouver ſon récipiendaire, & lui dit : " frere, „ les connoiſſances que vous avez acquiſes ne vous laiſ„ ſent plus de doute ſur la grandeur, l'importance, le „ déſintéreſſement & la légitimité de notre but. A préſent „ il vous eſt aſſez indifférent de connoître ou de ne pas „ connoître nos ſupérieurs. Cependant j'ai là-deſſus quel„ ques éclairciſſemens à vous donner. „

Ces éclairciſſemens ne ſont qu'un ſommaire de la prétendue hiſtoire de la franc-maçonnerie remontant au déluge, & de ce que la ſecte appelle la chute de l'homme, la perte de ſa dignité & de la vraie doctrine. D'après cette hiſtoire, ceux qui dans l'arche de Noé échappent au déluge, ſont le petit nombre de ſages ou Franc-Maçons qui dans leurs écoles ſecretes ont conſervé les vrais principes ; & c'eſt pour cela, dit l'inſtituteur, que la franc-maçonnerie compte parmi ſes membres, *les noachites & les patriarches.* --- Vient enſuite une répétition ſommaire de ce qui a été dit dans le grade *d'épopte*, ſur le prétendu objet de Jéſus-Chriſt, ſur la décadence de la franc-maçonnerie, & ſur l'honneur réſervé à l'illuminiſme de conſerver ou de faire revivre les vrais myſteres. --- Nous demande-t-on, reprend enſuite l'inſtituteur, à qui nous devons la conſtitution actuelle de notre ordre, & la nouvelle forme de nos grades inférieurs ? Voici ce que nous répondons :

« Nos fondateurs avoient ſans doute des connoiſſances,

puiſqu'ils nous les ont tranſmiſes. --- Pleins d'un vrai zele pour le bien général, ils donnerent à notre ordre ſes lois; mais, partie par prudence, & partie pour n'être pas le jouet de leurs propres paſſions, ils abandonnerent à d'autres mains la direction de l'édifice qu'ils avoient élevé; ils ſe retirerent. Leur nom ſera toujours ignoré. -- Les chefs qui nous conduiſent aujourd'hui, ne ſont point nos fondateurs; mais la poſtérité bénira doublement ces bienfaiteurs inconnus, qui ont renoncé à la vanité d'immortaliſer leur nom. Tous les documens qui pourroient donner des lumieres ſur notre origine, ſont brûlés. »

« A préſent vous aurez affaire à d'autres hommes, à ceux qui formés peu à peu par notre éducation, ſont arrivés au timon de l'ordre. Vous y ſerez bientôt avec eux. --- Dites-moi ſeulement encore s'il vous reſteroit quelque doute ſur notre but ? »

Tous ces doutes ſe trouvant diſſipés depuis long-temps, l'introducteur & l'initié s'approchent d'une nouvelle ſalle, & en ouvrent la porte; une partie des adeptes accourent, & les arrêtent; --- nouveau dialogue dans le goût du premier. --- Qui va là ? Qui êtes-vous ? -- C'eſt un eſclave qui a fui ſes maîtres. --- Aucun eſclave n'entre ici. --- Il a fui pour ceſſer d'être eſclave. Il vous demande aſile & protection. --- Mais ſi ſon maître le pourſuit ? --- Il eſt en ſureté; les portes ſont fermées. --- Mais s'il n'étoit qu'un traître ? --- Il ne l'eſt point, il a été élevé ſous les yeux des illuminés. Ils ont gravé ſur ſon front le ſceau divin. --- La porte s'ouvre; ceux qui la défendoient eſcortent le candidat vers une troiſieme ſalle; & là encore nouveaux obſtacles, nouveau dialogue entre un adepte de l'intérieur & le frere introducteur. Dans cet intervalle, le provincial eſt venu s'aſſeoir ſur un autre trône; car ces adeptes, tant ennemis des trônes, ont toujours ſoin d'en avoir un pour eux dans leurs cérémonies. Le provincial alors : « laiſſez-le entrer. Voyons » s'il a vraiment le ſceau de la liberté. » --- Les freres accompagnent l'initié auprès du trône; & là, l'initiant :

« Malheureux ! tu es eſclave, & tu oſes entrer dans » l'aſſemblée des libres ! ſais-tu ce qui t'attend ? Tu as » traverſé deux portes pour arriver ici; tu n'en ſortiras » pas impuni, ſi tu profanes ce ſanctuaire. »

L'Int. répond : « C'eſt ce qu'il ne fera pas, j'en ſuis » garant. Vous lui avez appris à ſoupirer après la liberté. » Tenez-donc à préſent votre promeſſe. »

Le Prov. « Eh bien ! frere, nous t'avons fait ſubir bien

» des épreuves. La nobleſſe de tes penſées t'a fait juger » bon & digne de nous. Tu t'es livré à nous avec con- » fiance, ſans réſerve; il eſt temps de te donner cette » liberté que nous t'avons montrée ſi raviſſante. *Nous » t'avons ſervi de guide tout le temps que tu as eu beſoin » d'être conduit. Tu te vois à préſent aſſez fort pour te » conduire toi-même. Sois donc déſormais ton propre guide; » ſois-le à tes riſques & périls. Sois libre, c'eſt-à-dire, » ſois homme, & un homme qui ſait ſe gouverner lui- » même; un homme qui connoît ſes devoirs & ſes privile- » ges impreſcriptibles; un homme qui ne ſert que l'uni- » vers, qui ne fait que ce qui eſt utile au monde en général » & à l'humanité. Tout le reſte eſt injuſtice.* --- Sois libre, » indépendant, & déſormais ſois-le de nous-mêmes. --- » Tiens, voilà tous les engagemens que tu as contractés » envers nous. Nous te les rendons tous. »

En prononçant ces mots, le provincial rend en effet aux initiés le recueil des actes qui les concernent, c'eſt-à-dire, tous les ſermens, toutes les promeſſes, tous les protocoles de leur admiſſion aux grades précédens; toute leur hiſtoire écrite par eux, & toutes les informations données ſur leur compte par les freres ſcrutateurs.

Ce n'eſt pas un des moindres traits du génie de l'illuminiſme, que cette politique. Les chefs ont eu le temps de connoître l'adepte, & de lui arracher juſqu'au dernier de ſes ſecrets. Les freres ſcrutateurs n'ont plus rien à chercher dans ſon ame. Il peut reprendre ſes ſermens & ſecrets; les écrits lui ſont rendus; mais le ſouvenir reſte. L'initiant peut continuer, continue en effet: « Déſor- » mais tu ne nous dois plus rien, ſi ce n'eſt ce que ton » cœur même te preſcrira pour nous. Nous ne tyranni- » ſons pas les hommes, nous les éclairons. As-tu trouvé » chez nous contentement, repos, ſatisfaction, bonheur? » Tu ne nous abandonneras pas. Nous ſommes-nous » trompés ſur ton compte, ou bien t'es-tu trompé toi- » même ſur le nôtre? C'eſt un malheur pour toi; mais » tu es libre. Souviens-toi ſeulement que les hommes li- » bres, indépendans, ne s'offenſent pas les uns les au- » tres, qu'ils s'aident au contraire & ſe protegent mu- » tuellement. Souviens-toi qu'offenſer un autre homme, » c'eſt lui donner le droit de ſe défendre. Veux-tu faire » un noble uſage du pouvoir que nous te donnons? re- » poſe-t-en ſur notre parole, tu trouveras chez nous » zele & protection. Si tu ſens ton cœur brûler d'une ar- » deur déſintéreſſée pour tes freres, oh! mets-toi donc

» à l'œuvre; travaille avec nous pour cet infortuné genre » humain, & ta derniere heure sera bénie. Nous ne désirons pas autre chose de toi; nous ne demandons rien » pour nous. Interroge ton cœur, & qu'il te dise si notre conduite à ton égard n'a pas été toujours noble & » désintéressée. Après tant de bienfaits, si tu n'étois encore qu'un ingrat, que ton cœur seul nous venge; » nous lui laissons le soin de te punir. --- Mais non, tu es » un homme que l'épreuve a montré ferme & constant; » sois-le toujours, & désormais gouverne avec nous les » hommes opprimés; aide-nous à les rendre vertueux & » libres.

» O frere! quel espoir, quel spectacle, quand un jour » le bonheur, l'amour & la paix viendront sur la terre! » Quand, avec les besoins superflus, disparoîtront la » misere, l'erreur, l'oppression! Quand chacun à sa place, & faisant ce qu'il peut pour le bonheur de tous, » chaque pere de famille, dans sa tranquille cabane, régnera souverain! Quand celui qui voudroit envahir ces » droits sacrés, ne trouvera pas un asile dans l'univers! » Quand l'oisiveté ne sera plus soufferte! Quand, *la* » *tourbe des inutiles sciences bannies*, on n'enseignera » plus que ce qui rend l'homme meilleur, que ce qui le » rapproche de son état naturel, de son destin à venir! » Quand nous pourrons nous applaudir d'avoir hâté cette » heureuse période, & d'y voir notre ouvrage! Quand » enfin chaque homme voyant un frere dans un autre » homme, lui tendra des mains secourables! Tu peux » dans les nôtres trouver le bonheur & la paix, si tu » nous restes fidelle & attaché. Aussi remarque-le bien: » le signe de ce grade est de tendre les bras à un frere, » en lui montrant les mains ouvertes & pures de toute » injustice, de toute oppression. La *griffe*, (c'est ainsi » que les Maçons appellent la maniere de se prendre ou » de s'accrocher mutuellement la main, le bras, pour » se reconnoîte) la griffe est de saisir le frere par les deux » coudes, comme pour l'empêcher de tomber. Le mot » du guet est *rédemption*. „

Tout ce qui a précédé ces leçons sur le signe & le mot du guet, rend si évidente la *rédemption* dont il s'agit, qu'on s'étonne d'apprendre qu'il reste quelques mysteres à révéler au frere initié. Cependant il n'est pas encore à la derniere classe. Il n'est que *prince illuminé;* il n'est pas encore déclaré *philosophe & homme-roi.* L'investiture de sa principauté se fait en lui donnant le bouclier, les bot-

tes, le manteau & le chapeau. Chaque parole mérite encore ici d'être obſervée.

L'initiant préſentant le bouclier au prince illuminé : " Arme-toi de fidélité, de vérité, de conſtance, & *ſois un vrai chrétien ;* les traits de la calomnie & du malheur ne te perceront pas. „ *Sois chrétien !* Und ſey ein chriſt ! Quel étrange chrétien ! quel ſcélérat que l'initiant, qui peut encore porter l'artifice & la diſſimulation juſqu'à oſer prononcer ces mots dans des myſteres ſi évidemment deſtinés à détruire juſqu'aux moindres veſtiges du chriſtianiſme ! Mais l'adepte ſourit, ou ſa ſtupidité eſt bien inſigne, s'il ne voit pas que ces mots ne ſont là que pour tenir encore baiſſé un coin du voile.

L'initiant préſentant les bottes : " *Sois agile pour les bons, & ne redoute aucun chemin où tu pourras propager ou trouver le bonheur.* „ Cette traduction eſt bien littérale, mais elle ſuffit pour rappeler le principe : *quel que ſoit le moyen*, ne crains pas de le prendre quand il conduit à ce que la ſecte appelle le bonheur.

En donnant le manteau : " *Sois prince ſur ton peuple*, c'eſt-à-dire, ſois franc & ſage, bienfaiteur de tes freres, & donne-leur la ſcience. „ On entend déſormais ce que c'eſt que cette ſcience.

On s'attend bien que la formule du *chapeau* doit en faire ſentir tout le prix ; elle eſt conçue en ces termes : " Garde-toi de ne jamais changer ce chapeau de la liberté, *dieſen freyheits hut*, pour une couronne. „ Il étoit dit que Weishaupt ne laiſſeroit aux Jacobins rien à inventer.

Revêtu de ces décorations, le prince illuminé reçoit l'accolade. Pour apprendre à remplir dignement les fonctions de ſon nouveau grade, il ne lui reſte plus qu'à entendre la lecture des inſtructions ſur le rôle qu'il doit déſormais jouer dans l'ordre. Elles ſont, comme celles du grade antérieur, relatives au gouvernement des freres. Je les réunirai dans la derniere partie de leur code. Il eſt temps d'arriver à la claſſe des grands myſteres.

CHAPITRE XII.

Neuvieme partie du Code illuminé; classe des grands Mysteres; le Mage & l'Homme-Roi.

Soins des Illuminés pour cacher le texte de ces mysteres; moyens de suppléer au texte.

L'EXTRÊME importance que la secte attache aux derniers mysteres de son illuminisme, & les précautions qu'elle a prises pour les dérober aux regards du public, me réduisent à commencer ce chapitre par l'aveu formel que toutes mes recherches sur le texte de cette partie du code illuminé ont été infructueuses. Que cet aveu ne déconcerte pas mes lecteurs. Si nous n'avons pas le texte même de ces mysteres, pour en démontrer tout l'objet & toute l'étendue, nous avons les confidences les plus intimes de Weishaupt; nous avons les lettres des adeptes qui les ont admirés, les aveux & les déclarations des adeptes qui en ont été indignés. Nous avons encore les regles que nous donne Weishaupt lui-même pour les juger. Nous avons enfin jusqu'à l'apologie de ce monstrueux législateur pour les apprécier. Avant tant de moyens, les démonstrations de l'évidence peuvent aisément suppléer à l'inspection du texte. Nous y perdrons les tournures insidieuses du hiérophante, & les élans commandés, l'enthousiasme affecté du sophiste rhéteur; nous n'en saurons pas moins toute la substance de ses dernieres leçons, toute l'étendue & toute la monstruosité de ses derniers complots. Commençons par en prendre l'idée que les confidences de leur auteur même doivent nous en donner.

Confidences de Weishaupt sur ces mysteres.

On croiroit, écrit Weishaupt à son intime Zwach, en parlant du grade *d'épopte illuminé*, de ce même grade où l'impiété même & la rebellion personnifiées ont semblé épuiser leur art & leurs ressources, pour souffler tout le venin de leurs principes contre l'état & la religion : " On
„ croiroit que ce grade est le plus grand, le plus sublime;
„ j'en ai cependant encore *trois infiniment plus importans*,
„ *que je réserve pour nos grands mysteres.* Mais je les garde
„ chez moi, & n'en fais part qu'aux freres, soit aréopa-
„ gites, soit autres, qui se distinguent le plus par leur
„ mérite & leurs services. --- Si vous étiez ici, ajoute-t-il
„ bientôt à cette confidence, je vous ferois part de mon

„ grade, car vous le méritez; --- mais il ne ſort point de „ mes mains. Il eſt *trop important ;* il eſt la clef de toute „ l'hiſtoire ancienne & moderne, religieuſe & politique „ de l'univers.

» Pour tenir nos provinces dans la ſubordination, je » m'y prendrai ſi bien, qu'il n'y aura de ce grade que » trois exemplaires dans toute l'Allemagne, c'eſt-à-dire, » un ſeul dans chaque *inſpection.* » Bientôt encore ſuit une nouvelle confidence. Weishaupt écrit au même adepte : « Au-deſſus du grade de *régent*, j'en ai composé » quatre autres ; & auprès de ceux-ci, & même auprès » du moindre de ces quatre, *notre grade de prêtre ne* » *ſera qu'un jeu d'enfant;* wo gegen den ſchlechſten der » prieſtergrad ein kinder ſpiel ſeyn ſoll. » (*Ecrits origin. t.* 2, *lett.* 15, 16 *&* 24 *à Caton.*)

Avant que de tirer nos conſéquences, rappelons-nous encore ces lettres par leſquelles Weishaupt nous apprenoit que chaque grade inférieur devoit être une école d'aprentiſſage, *une eſpece de noviciat pour les grades ſupérieurs ;* que ces grades devoient *toujours aller croiſſant*, & qu'enfin dans la derniere claſſe des myſteres ſe donnoit une parfaite connoiſſance des maximes & de la politique de ſon illuminiſme ; *und am ende folgt die totale einſicht in die politic und maximem des ordens.* (Id. t. 1, lett. 4, au même.) Après ces lettres, je n'ai plus beſoin d'entendre le hiérophante expoſer aux adeptes ſes derniers myſteres. Je ſais que tous ces grades ont été réduits à deux, pour la derniere claſſe de l'illuminiſme; je ſais que ces deux grades, ſelon les conventions du fondateur & de ſes grands adeptes, ſont d'abord celui de *mage* ou de *philoſophe*, & enſuite celui de *l'homme-roi.* (Voy. *Ecrits orig. t.* 2, *premiere lettre de Philon ; & ſeconde partie, convention des Aréopagites.*) Je pars de ces confidences & de ces conventions : je ne crains pas de le dire, tout monſtrueux conſpirateur qu'il eſt, Weishaupt préſume de ſon impiété, de ſa ſcélérateſſe, quand il nous parle de grades *infiniment plus importans* dans ſes derniers myſteres, que ne le ſont ſes grades *d'épopte & de régent*, ſur-tout quand il nous dit que les myſteres de ſon grade d'épopte ne ſont qu'un *jeu d'enfant* auprès de ceux qu'il réſerve pour ſes parfaits adeptes. Son exécrable orgueil peut bien vouloir ici ſe glorifier de l'emporter ſur les démons pour l'invention des forfaits & des déſaſtres qu'il prépare à la terre ; mais le démon lui-même ne peut pas ſuggérer à ſon émule des complots

&

& des vœux qui l'emportent ſur les vœux & les complots que déjà Weishaupt a dévoilés dans ce qu'il ſe fait gloire de n'appeler que ſes petits myſteres. Le vœu & le complot d'anéantir, en fait de religion, juſqu'à l'idée même & juſqu'au nom de Dieu ſur la terre; le vœu & le complot d'anéantir, en fait de gouvernement, juſqu'aux derniers veſtiges des lois, d'autorité & de ſociété civiles; le vœu & le complot d'anéantir, pour réaliſer ſes ſyſtêmes d'égalité, de liberté, & nos arts & nos ſciences, & nos villes & juſqu'à nos villages; le vœu d'anéantir la plus grande partie du genre humain pour faire triompher l'indépendance des hordes vagabondes, de tout ce qui pourroit encore reſter d'autres hommes ſur la terre, tous ces vœux, ces complots auxquels la haine des démons ne ſauroit ajouter que celui d'anéantir l'univers même, ſe trouvent dans les myſteres déjà dévoilés aux adeptes de Weishaupt, avant qu'ils ne ſe voient appelés aux derniers de ſes antres. A moins que ſes adeptes ne ſoient auſſi ſots qu'il a ſoin de les choiſir impies & méchans, ce qui n'eſt pas bien rare, il n'eſt qu'un léger coin du voile à déchirer pour eux dans ces abîmes; & ce qui eſt reſté caché pour eux ſous ce voile léger, ce n'eſt pas la choſe même, ou la ſubſtance & l'objet & le but des complots, c'eſt le nom ſeul ou la déclaration nette & préciſe de toute religion à détruire en faveur de l'athéiſme; de toute conſtitution républicaine & monarchique à renverſer en faveur d'une abſolue indépendance; de toute propriéte à effacer; de toutes les ſciences, de tous les arts à enfouir; de toutes nos villes, de toutes nos maiſons ou demeures fixes à brûler en faveur de la vie nomade & ſauvage, décorée du nom de *vie patriarchale*: voilà le mot & le mot ſeul qui reſte à dévoiler dans ces derniers myſteres. Tous ces vœux & toute la ſubſtance des complots ſont déjà dans le cœur de l'adepte. Weiſhaupt n'a rien épargné pour leur inſpirer tous ces projets; il ne les admettroit pas à ces derniers myſteres, s'il ſavoit qu'il leur reſte encore la moindre horreur pour une ſeule partie de ces vœux & de ces complots. La nature frémit, & le lecteur s'écrie: Mais il n'y a que des monſtres qui puiſſent avoir conçu, qui puiſſent méditer & pourſuivre des complots de cette eſpece! Je réponds: Non ſans doute, il n'y a que des monſtres qui puiſſent les méditer & les pourſuivre; mais ces monſtres, ce ſont Weishaupt & ſes profonds adeptes; & je procede

à la démonſtration que ces monſtres eux-mêmes nous fourniſſent.

En diviſant ſes grands myſteres en deux claſſes, Weiſhaupt a diſtribué auſſi tous ſes derniers ſecrets en deux parties. Les uns ont pour objet la religion; ce ſont ceux qu'il révele à ſes *mages.* Les autres ſont ce qu'il appelle ſa politique, il les réſerve pour ſon grade de *l'homme-roi.* Suivons ſéparément ces grades, & partons du principe qu'il a poſé lui-même, & auquel nous l'avons trouvé ſi fidelle dans tout le reſte de ſon code. Partons de ce principe, que les grades de ſon illuminiſme ne ſont qu'une ſuite de préparations à la doctrine & aux principes dont ſes myſteres ultérieurs ſont le dernier réſultat. Il ne m'en faudroit pas davantage pour démontrer que le ſecret dévoilé à ſes *mages* eſt celui d'un parfait athéiſme & de la nullité de toute religion, ou plutôt que l'adepte admis à ce grade doit avoir déjà dans le cœur tous les poiſons de l'athéiſme, l'anéantiſſement de toute religion; & que le ſeul ſecret qu'on lui dévoile conſiſte à lui déclarer nettement que c'eſt là qu'on vouloit l'emmener, que c'eſt vers cet objet que déſormais il doit diriger ſes efforts & ſes travaux pour ſeconder les vœux de la ſecte; que dans les grades antérieurs on ne conſervoit ce mot *religion* que pour détruire la choſe, en y ſubſtituant le nom; mais que déſormais ce nom même ne doit lui annoncer que les chimeres de la ſuperſtition, du fanatiſme, favoriſés par l'ambition & par le deſpotiſme, pour tenir le genre humain dans l'eſclavage.

Secret du mage, l'athéiſme.

Preuves tirées des lettres de Weiſhaupt.

Ce myſtere d'iniquité, ce n'eſt point moi, ce ſont encore les confidences de Weiſhaupt qui le dévoilent. J'ouvre encore ſes lettres à l'intime Caton-Zwach; en voici les termes:

« Je crois preſque moi-même que la doctrine ſecrete » du Chriſt, ainſi que je l'explique, avoit pour objet de » rétablir la liberté parmi les juifs. Je crois même que » la franc-maçonnerie n'eſt pas autre choſe qu'un chriſ» tianiſme de cette eſpece. Au moins mon explication » des hiéroglyphes s'y adapte-t-elle parfaitement. D'après » cette explication, tout homme peut être chrétien » ſans en rougir, car je laiſſe la choſe & ſubſtitue la » raiſon; *denn ich laſſe den namen, und ſubſtituire ihm* » *die vernunft.* » Weishaupt continue: « Ce n'eſt pour» tant pas une choſe peu importante que d'avoir ſu tirer » ainſi une nouvelle religion & une nouvelle politique » de ces hiéroglyphes ténébreux. » C'eſt ici qu'il ajoute:

« On croiroit que c'eſt là le plus haut de mes grades ; » j'en ai cependant trois infiniment plus importans pour » nos grands myſteres. » (*Ecrits origin. t 2, lett. 15 à Caton.*) Voilà donc ce que c'eſt, d'après Weishaupt même, que ſon grade d'*épopte* ou de *prêtre illuminé.* C'eſt le chriſtianiſme conſervant le *nom de religion*, mais réduit à des explications qui nous montrent dans l'évangile le maſque de la religion uniquement emprunté par le Chriſt, pour établir l'*égalité*, *la liberté* des Jacobins. (*Voyez ci-deſſus les petits myſteres.*) Ce maſque n'ira point ſur d'autre face que ſur celle de Weishaupt. C'eſt trop évidemment celui de la ſcélérateſſe, du ſophiſte de l'impiété même, qui, ſous ce nom de religion, ne laiſſe plus à ſes adeptes que ſon égalité & ſa liberté déſorganiſatrices. Après avoir déjà porté à ce point l'impiété de ſes *époptes*, que lui reſte-t-il donc à faire pour ſes *mages* dans ſes grands myſteres, ſi ce n'eſt d'effacer le nom de religion, le nom même de Dieu ? Oui, ce nom de Dieu même, il ſaura l'effacer dans les hauts myſteres ; & comment eſpérer l'y trouver encore, quand nous avons entendu dire au même adepte : " Vous ſavez que l'*unité de* „ *Dieu* étoit un des ſecrets révélés dans les myſteres d'E- „ leuſis ; *oh ! pour cela n'ayez pas peur de trouver rien de* „ *ſemblable dans les miens.* „ (Idem. t. 1, lettre 4 au même.)

S'il doit encore ce nom de Dieu ſe trouver dans les hauts myſteres du *mage* illuminé, croirons-nous que ce ſoit pour autre choſe que pour le blaſphémer, quand nous voyons l'inſtituteur Weishaupt réſerver pour ce grade préciſément toutes les productions de l'athéiſme, en écrivant toujours au diſciple favori : " Avec nos com- „ mençans, ſoyons prudens ſur les livres de religion & „ de politique. *Dans mon plan, je les réſerve pour les* „ *grands myſteres.* Quant à préſent, ne donnons aux éle- „ ves que des livres hiſtoriques ou de raiſonnement. La „ morale avant tout doit être notre objet. *Robinet*, *Mi-* „ *rabeau*, *(c'eſt-à-dire, le ſyſtême de la nature publié par* „ *Diderot ſous le nom emprunté de Mirabeau) le ſyſtême* „ *ſocial*, *la politique naturelle*, *la philoſophie de la na-* „ *ture*, *& ſemblables*, ſont deſtinés pour les grades plus „ avancés. Il faut à préſent les cacher ſoigneuſement à „ nos éleves, & ſpécialement *Helvétius de l'homme ?* „ (Idem, lett. 3 au même.) Voilà préciſément la liſte des œuvres les plus antireligieuſes, & preſque toutes du plus pur athéiſme, (*Voyez ſur ces livres les lettres Hel-*

viennes) réservées pour les derniers mysteres. Il y a même plus : pour arriver à ces mysteres, & pour se montrer propre à leur objet, il faut que le nom de Dieu soit déjà effacé dans le cœur de l'adepte. Pouvons-nous en douter encore, quand nous voyons Weishaupt écrire : " Adressez-moi le frere *Numenius*, & tâchez de le mettre en correspondance avec moi. Je veux chercher à le guérir de la théosophie, & à le rendre propre à notre objet. *Ich will ihn suchen von der theosophie zu curiren, und zu unserent absichten zu bestimmen?*" (Lett. 15 au même, t. 2.) Il n'est donc pas encore propre à ces mysteres, tout homme *théosophe*, c'est-à-dire, tout homme croyant encore à un Dieu. Toute religion est donc inconciliable avec ces mysteres. La conséquence seroit moins évidente; laissons là toutes ces confidences de Weishaupt; laissons même, suivant ses expressions, tous ces derniers oracles de son hiérophante, *sous les cent verroux* qui les tiennent cachés chez les adeptes : pour savoir ce que c'est que tout culte, toute religion aux yeux de la secte, nous n'avons plus besoin de pénétrer dans ses antres. N'eussent-elles rien dit ces confidences de Weishaupt, ses mysteres n'en seroient pas moins la conspiration de l'atheisme. Et pourquoi m'arrêter à ses confidences secretes, quand ses apologies elles-mêmes ne sont que la démonstration la plus évidente de l'accusation ?

Preuves tirées de l'apologie même de Weishaupt.

Deux ans après sa fuite, Weishaupt publie effrontément que les systêmes de son illuminisme, tels que l'autorité publique nous les donne, ne sont qu'une *simple ébauche & un projet trop indigeste* encore pour qu'on le juge, lui & ses adeptes, sur ses écrits originaux & sur ses propres lettres. Deux ans après sa fuite, il fait paroître un nouveau code, & lui donne pour titre : *Systême corrigé de l'illuminisme, avec ses grades & ses constitutions, par Adam Weishaupt, conseiller du duc de Saxe-Gotha.* Jugeons-le donc au moins ici, & apprenons à juger de ses grands mysteres, par son apologie même & par ses corrections. Mais ici ce n'est plus simplement l'impie conjuré, c'est l'insolent sophiste insultant au public avec tous les caracteres d'un impudent athée, haussant dans son dédain les épaules sur le reste des hommes, & dans sa pitié impertinente, semblant nous dire à tous ce qu'il disoit aux freres dupes : *Pauvres humains! que ne pourroit-on pas vous faire croire!*

Je daigne en effet lire cette apologie, ce prétendu *illu-*

minifme corrigé ; j'y vois d'abord ce Weishaupt nous dire que le fuppofer capable d'avoir rédigé en deux années une production de cette efpece, *c'eft lui faire honneur de talens bien extraordinaires.* Faquin ! tu fais toi-même au public l'honneur de le croire bien fot. Qu'on me laiffe traiter ce gueux-là comme il traite lui-même fes lecteurs. Je fais bien que ces expreffions ne font pas nobles ; je fais bien qu'appliquées à Weishaupt, elles reftent dans toute leur baffeffe ; mais faut-il donc laiffer à ces drôles-là l'efpoir de paffer à l'immortalité avec toute autre gloire que celle de leur méchanceté & de leur impudence ? Alors même qu'ils fe jouent infolemment de Dieu & du public, faudra-t-il donc payer à ces vils conjurés l'hommage du refpect ? Je ne fais s'il falloit à Weishaupt des talens bien extraordinaires pour fa nouvelle production ; je lui crois tous les talens & toute l'aftuce du fophifte ; mais certes ici il ne lui en refte plus que l'impudence, fur-tout quand il fe flatte que nous trouverons unanimement, dans ce code revu & corrigé, des principes capables d'élever l'ame, de former de grands hommes. *So hoffe ich doch follen alle darinnen übereinkommen, dafs die in diefen graden aufgeftellten grundfæze fæhig feyen, groffe und erhabene menfchen zu bilden.* (Introduct. à fon fyft. corrigé.) Ce que j'y trouve, moi, c'eft d'abord un rechauffé de tous les artifices du premier code pour l'éducation ou la corruption des éleves. Ce que j'y vois encore, c'eft le code que je donnerois à un éleve, fi je voulois en faire un imbécille athée ; fi je voulois, dès le troifieme grade, au lieu d'un Dieu régnant fur l'univers avec autant de liberté que de puiffance, ne lui montrer dans l'univers même qu'une machine, où tout fe lie, tout fe fuit, tout eft conduit par je ne fais quelle fatalité, décorée tantôt du nom de Dieu, & tantôt de celui de nature ; fi je voulois encore décorer du nom de providence, un deftin *qui ne peut anéantir un feul atome, fans que les étoiles ne perdent leur appui, & fans que l'univers ne s'écroule.* Je donnerois encore ce code prétendu corrigé, à l'adepte ftupide qui, dans un monde où tout eft néceffaire, croiroit encore pouvoir parler de vertus & de vices ; qui fe confoleroit de tout le mal que lui font les méchans, en apprenant que ces méchans ne fuivent pas moins que l'homme vertueux, la route tracée par la nature, & *qu'ils arriveront au même but que lui.* Je donnerois ce code à l'imbécille qui appelleroit *art de fe réjouir, art d'être toujours heureux,* (ars femper gaudendi) l'art de

ſe perſuader que ſes malheurs ſont incurables, qu'ils ſont tous néceſſaires. (*Voyez dans le ſyſtême corrigé, le diſcours de la 3.me claſſe.*) Mais quel lecteur ſoutiendroit l'impudence d'un impie conjuré qui dédie ſes nouveaux myſteres comme une véritable apologie, au monde, au genre humain, *der welt und dem menſchlichen geſchlecht*, & qui pour nous prouver que ſes premiers myſteres ne ſont pas une conſpiration contre la religion, a le front d'imprimer, de mettre dans la bouche de ſes nouveaux hiérophantes, un diſcours dont le titre ſeul annonce la conſpiration la plus caractériſée contre toute religion, contre tout culte de la Divinité ; un diſcours ayant pour titre : *Inſtruction pour les adeptes enclins à la manie de croire & d'adorer un Dieu ?* Je ſais que l'on pourroit traduire : Inſtructions pour tous les freres enclins à l'enthouſiaſme théoſophique ou religieux; *unterricht fur alle mitglieder, welche zu theoſophiſchen ſchwærmereyen geneigt ſind.* Mais ſi l'une & l'autre traduction n'ont pas le même ſens dans le langage des ſophiſtes, par l'exorde ſeul de ce diſcours, jugeons quelle eſt la vraie :

« Celui qui veut travailler au bonheur du genre hu-
» main, ajouter au contentement & au repos des hom-
» mes, diminuer leur mécontentement, (c'eſt là très-
» littéralement la plénitude du ſens du tudeſque antithéo-
» ſophe) celui-là doit ſcruter & affoiblir tous les princi-
» pes qui troublent leur repos, leur contentement & leur
» bonheur. De cette eſpece ſont tous les ſyſtêmes qui
» s'oppoſent à l'ennobliſſement & à la perfection de la
» nature humaine, qui ſans néceſſité multiplient le mal
» dans le monde, ou le repréſentent plus grand qu'il
» n'eſt ; tous les ſyſtêmes qui ravalent le mérite, la di-
» gnité de l'homme, qui diminuent ſa confiance en ſes
» forces naturelles, qui le rendent, par cela ſeul, lâche,
» pareſſeux, puſillanime, abattu & rampant; tous ceux
» encore qui le conduiſent à l'enthouſiaſme, qui décrient
» la raiſon humaine, & qui ouvrent ainſi une voie libre
» à l'impoſture. *Tous les ſyſtêmes théoſophiques & myſti-*
» *ques, tous ceux qui ont quelques rapports prochains ou*
» *éloignés avec ces ſyſtêmes, tous les principes qui dérivent*
» *de la théoſophie ſouvent très-cachée dans nos cœurs,*
» *finiſſent par conduire les hommes à ce terme, & appar-*
» *tiennent à cette claſſe.* »

Dans le cours de ces inſtructions, qu'on ne s'attende pas à voir Weishaupt faire quelque exception en faveur de la théoſophie ou religion révélée, pas même le ſem-

blant d'une pareille exception. La religion de Jésus-Christ n'est ici pour l'adepte qu'une modification des rêveries de Pythagore, de Platon & du judaïsme. La religion des Israélites ou leur symbole, leur foi à l'unité d'un Dieu & au Messie, ont beau être la foi de leurs peres, d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, long-temps avant leur séjour en Egypte & à Babylone; le veau d'or ou l'adoration du dieu Apis ont beau être punis comme la prévarication la plus coupable contre leur religion, cette religion des juifs n'en est pas moins dans le code corrigé de Weishaupt une simple modification des rêveries des Egyptiens, de Zoroastre & des Babyloniens. Pour corriger ses adeptes, il leur apprend à laisser de côté la création comme une chimere inconnue à toute l'antiquité, à réduire toutes les religions à deux systêmes : l'un, celui de la matiere coéternelle à Dieu, faisant partie de Dieu, émanée de Dieu, lancée hors de Dieu & séparée de Dieu pour devenir le monde; & l'autre, celui de la matiere coéternelle à Dieu, sans être Dieu, mais travaillée par Dieu pour la formation de l'univers. Sur ces suppositions, il bâtit une histoire de toutes les religions, qui les rend toutes également absurdes. On peut croire vraiment que toutes ces leçons de son illuminisme prétendu corrigé avoient déjà été rédigées avant sa fuite. Elles pouvoient très-bien être un de ces discours qu'il annonce comme plus importans que celui de son hiérophante dans le grade d'épopte. Il y fait précisément ce que Knigge annonçoit comme le grand objet des derniers mysteres. Il fait à sa maniere une compilation de toutes les écoles du philosophisme & de ses systêmes; il fait sortir de ces systêmes le christianisme & toutes les religions. Le résultat en est que toutes les religions sont fondées sur l'imposture & la chimere; que toutes finissent par rendre l'homme *lâche*, *paresseux*, *rampant & superstitieux*; que toutes le ravalent & troublent son bonheur. (*Voyez tout le dernier discours de cet illuminisme corrigé.*) Et c'est ainsi que l'impudent sophiste, sous prétexte de se justifier d'avoir voulu détruire toutes les religions, ne fait précisément en public que ce qu'il faisoit dans le secret de ses mysteres. Le conjuré n'est sorti de ses antres que pour dire effrontément à tous, dans son apologie, ce qu'il n'avoit d'abord osé dire qu'à ses adeptes : qu'il est temps enfin d'abattre tout autel, d'anéantir toute religion.

Témoignage de Knigge.

Faut-il encore des témoignages sur cet objet des grands mysteres? Celui de l'adepte Knigge n'est pas suspect; &

ce n'eſt pas l'adepte Zwach que Knigge veut ou peut tromper dans ſes confidences. L'un & l'autre ont ſigné la convention des aréopagites, ſur la marche à ſuivre pour la rédaction des grades & du code illuminé. (*Voyez cette convent. Ecrits orig. t.* 2, *part.* 2, *ſignée le* 20 Adarmeh 1751, *c'eſt-à-dire*, 20 *Décembre* 1781.) Ecoutons donc ces deux adeptes dans leur correſpondance intime.--- Philon vient d'expoſer ce qu'il a fait d'après les inſtructions de Weishaupt, pour démontrer dans le grade d'*épopte*, que le Chriſt n'avoit point d'autre objet que celui de rétablir la religion naturelle; religion qui, pour l'illuminiſme, n'étoit pas autre choſe que les droits d'égalité, de liberté; & Knigge dit enſuite : « Après avoir fait voir » ainſi à notre monde que nous ſommes les véritables » chrétiens, il ne nous reſtoit qu'à dire un mot de plus » contre les prêtres & les princes. Je m'y ſuis bien pris » dans les grades d'épopte & de régent, que je ne crain» drois pas de les donner à des rois, à des papes, toute» fois après des épreuves convenables. Dans les derniers » myſteres, nous avons à découvrir cette *pieuſe fraude*; » à prouver, par tous les témoignages des auteurs, l'o» rigine de tous les menſonges religieux; à dévoiler leur » enſemble & leur connexion. » *Da nun die leute ſehen daſs wir die einzigen æchten wahren chriſten ſind, ſo dürfen wir dagegen ein word mehr gegen Pfaffen und Fürſten reden; doch habe ich dieſs ſo gethan, daſs ich Pæpſte und Kônige nach vorher gegangener prüfung, in dieſe grade aufnehmen wollte. In den hôheren myſterien ſollte man dann* A *dieſe* piam fraudem *entdecken, und* B *aus allen ſchrifften den urſprung aller religiæſen lügen, und deren zuſammenhang entwickeln.* (Ecrits origin. t. 2, lett. 1 de Philon à Caton.)

Le voilà donc ce mot à dire encore ſur la religion dans les derniers myſteres de l'illuminiſme ! ce mot de plus contre les prêtres ou les miniſtres de tous les cultes ! ce mot qui ſeul dévoile aux adeptes la *fraude* prétendue *pieuſe*, ou plutôt le dédale de pieges & d'embûches tendus à l'adepte dans ce long cours d'impiété que la ſecte lui a fait parcourir avant de lui montrer le dernier terme de ſon éducation illuminée ! Sans doute il n'eſt qu'un ſot, l'adepte; ſa crédulité au moins approche étrangement de la ſtupidité, ſi déjà dans ſon grade d'épopte, & bien antérieurement encore, il n'a pas ſu prévoir où il arriveroit; mais ſi dans ſa ſottiſe il conſerve encore quelque ſentiment de bonne foi, s'il peut encore s'indigner

d'avoir été le jouet de tant d'artifices, s'il est encore capable de quelque réflexion, que ce mot seul, que cet aveu d'une *pieuse fraude* lui découvre de choses ! Ce mot seul doit lui dire : « Souvenez-vous que dès les premieres » invitations que nous vous avons faites pour vous attirer parmi nous, nous avons commencé par vous dire » que dans les projets de notre ordre, il n'entroit aucune » intention contre la religion. Souvenez-vous que cette » assurance vous a été donnée de nouveau quand vous » fûtes admis au rang de nos novices ; qu'elle vous fut » encore répétée lors de votre entrée à notre académie » minervale. Souvenez-vous aussi combien dans ces premiers grades nous vous avons parlé de morale & de » vertu ; mais combien les études que nous prescrivions » & les leçons que nous vous donnions, rendoient & la » vertu & la morale indépendantes de toute religion ; » combien, en vous faisant l'éloge de la religion, nous » avons su vous prévenir qu'elle n'étoit rien moins que » ces mysteres & ce culte dégénérés entre les mains des » prêtres. Souvenez-vous avec quel art, avec quel respect simulé nous vous avons parlé du Christ & de son » évangile dans nos grades *d'illuminé majeur*, *de chevalier écossais & d'épopte* ; comment nous avons su, de » cet évangile, faire celui de notre raison, & de sa morale, celle de la nature ; & de la religion, de la raison, » de la morale, de la nature, faire la religion, la morale des droits de l'homme, *de l'égalité*, *de la liberté*. » Souvenez-vous qu'en vous insinuant toutes les diverses » parties de ce systême, nous les avons fait éclore de » vous-même comme vos propres opinions. Nous vous » avons mis sur la voie ; vous avez répondu à nos questions bien plus que nous aux vôtres. Quand nous vous » demandions, par exemple, si les religions des peuples » remplissoient le but pour lequel les hommes les ont » adoptées, si la religion pure & simple du Christ étoit » celle que professent aujourd'hui les différentes sectes, » nous savions assez à quoi nous en tenir ; mais il falloit » savoir à quel point nous avions réussi à faire germer » dans vous nos sentimens. Nous avons eu dans vous » bien des préjugés à détruire, avant de vous persuader » que cette prétendue religion du Christ n'étoit que l'ouvrage des prêtres, & de l'imposture & de la tyrannie. » S'il en est ainsi de cet évangile tant proclamé, tant admiré, que devons-nous penser de toutes les autres religions ? Apprenez donc qu'elles ont toutes les mêmes

» fictions pour origine; qu'elles sont également toutes
» fondées sur le mensonge, l'erreur, la chimere & l'im-
» posture. Voilà notre secret. Les tours & les détours
» qu'il a fallu prendre, les promesses même qu'il a fallu
» vous faire, les éloges qu'il a fallu donner au Christ &
» à ses prétendues écoles secretes, la fable des Franc-
» Maçons long-temps en possession de la véritable doc-
» trine, & notre illuminisme aujourd'hui seul héritier de
» ses mysteres, ne vous étonnent plus en ce moment. Si
» pour détruire tout christianisme, toute religion, nous
» avons fait semblant d'avoir seuls le vrai christianisme,
» seuls la vraie religion, souvenez-vous que *la fin sanc-*
» *tifie les moyens*; que le sage *doit prendre pour le bien*
» *tous les moyens du méchant pour le mal.* Ceux dont
» nous avons usé pour vous délivrer, ceux que nous pre-
» nons pour délivrer un jour le genre humain de toute
» religion, ne sont qu'une *pieuse fraude* que nous nous
» réservons de dévoiler dans ce grade de *mage* ou de
» *philosophe illuminé.* „

Nouvelle preuve; témoignage de l'adepte honnête homme.

A ce commentaire du *mot* à prononcer dans les derniers mysteres, à cette explication dont toute l'étendue est assez démontrée par la marche des grades, par les apologies de Weishaupt, par ses confidences & par celles de ses plus intimes adeptes, ajoutons encore le témoignage d'un homme bien peu fait sans doute pour aller s'inscrire parmi les éleves de Weishaupt, & pour entrer dans les secrets de la secte; mais qui a su au moins ne les lui arracher que pour en dévoiler mieux que personne la scélératesse. Le vrai nom de cet homme m'est connu; je sais toute la confiance qu'il inspireroit au public; mais je sais aussi que les poignards & les poisons de l'illuminisme iroient le chercher jusqu'aux Orcades, si la secte venoit à découvrir son asile. Le secret lui est dû; il lui a été gardé, & je me garderai bien de le violer. Les Allemands paient à ses ouvrages le tribut de la reconnoissance, en suppléant à son nom qu'ils ignorent, par celui de *Biederman*, qui signifie homme d'honneur, prud'homme. C'est ainsi au moins que je le trouve communément désigné quand on cite ses œuvres. Tout ce que je peux dire de plus que le public n'en sait, c'est que le désir de découvrir les conspirations de la secte, & d'arriver à ce qu'il regardoit comme le vrai moyen d'en prévenir les suites, soutint seul cet adepte dans les épreuves qu'il lui fallut subir. Passé par tous les grades, il arriva enfin jusqu'aux derniers mysteres. Il publia ceux du prêtre & du régent

illuminé, ſous le nom des derniers travaux de *Spartacus & de Philon*. Il joignit à ces grades les inſtructions qui les accompagnent, & *l'hiſtoire critique de tous les grades de l'illuminiſme*. Je n'aurois pour garant de ſa véracité, que la conformité de ſes aſſertions avec tout ce qu'une étude réfléchie nous indique ou nous montre dans les écrits originaux de l'illuminiſme, je n'héſiterois pas à le croire l'homme le plus inſtruit & le plus véridique ſur la ſecte. Le certificat qu'il a mis en tête des grades de *prêtre & de régent illuminé*, dont nous lui devons la plus parfaite connoiſſance, eſt pleinement indubitable pour moi; car je ſais qui a vu & lu ce certificat, & l'original écrit de la main de Philon-Knigge. Je ſais qui a vu le cachet de l'ordre appoſé à ce certificat. J'entre dans ces détails, parce que dans des diſcuſſions de cette importance, le public a droit de ſavoir à quel point j'ai porté mes recherches, & quelle confiance méritent les autorités ſur leſquelles je m'appuie. Celle que je vais citer, c'eſt-à-dire, celle de notre *Biederman*, eſt fondamentale pour tous les auteurs Allemands qui ont traité de l'illuminiſme. Ecoutons donc ce qu'il nous dit de ces derniers myſteres. Voici ce que je lis vers la fin de ſon hiſtoire critique:

« Pour ces deux grades *de mages & de l'homme-roi*, il » n'eſt plus de réception, c'eſt-à-dire, plus de cérémo- » nies d'initiation. On ne permet pas même aux élus de » tranſcrire ces grades; on les leur communique par une » ſimple lecture, & c'eſt ce qui m'empêche de les joindre » à ceux que j'ai fait imprimer. »

« Le premier, qui eſt celui de *mage*, appelé auſſi le » *philoſophe*, contient les principes fondamentaux du » ſpinoſiſme. Tout eſt ici matériel; Dieu & le monde » ne ſont qu'une même choſe; toutes les religions ſont » *inconſiſtentes*, chimériques, & l'invention d'hommes » ambitieux. » *Der erſte*, *welcher* magus *auch* philoſophus *heisſt*, *enthælt ſpinoſiſtiche grundſætze*, *nach welchen alles material*, *Gott und die welt einerley*, *alle religion unſtatthaft*, *und eine erfindung herſüchtiger menſchen iſt* (1).

---

(1) J'aurois à citer le témoignage d'un autre adepte, dont voici les expreſſions dans ſa lettre aux auteurs de *l'Eu demonia*, (tom. 3, n.° 2, art. 4): « Je peux vous aſſurer en toute vérité, que moi auſſi j'ai vu les » grands myſteres, & ſpécialement qu'en 1785 j'ai eu en main le grade » de *philoſophe* (*ou mage*), & que la courte deſcription, l'idée qu'on » en donne dans l'*Endliches ſchickſal* (dernier deſtin de la franc-ma- » çonnerie) eſt entierement fondée. » L'auteur de cet *Endliches ſchickſal*

« Divers principes, ajoute notre auteur, déjà insinués, » introduits dans les grades antérieurs par Philon & » Spartacus, pouvoient en quelque sorte faire soupçonner que c'étoit là le terme auquel ils conduisoient. » Assurément rien n'étoit mieux fondé qu'un pareil soupçon. Cette nature si souvent unie à Dieu, représentée active comme Dieu, poursuivant avec la même immensité de forces, avec la même sagesse que Dieu, les plans qu'elle a tracés, & cent autres expressions de cette espece dans la bouche du hiérophante, indiquoient assez clairement que le dieu de Weishaupt, comme celui de Spinosa ou de Lucrece, n'étoit pas autre chose que la matiere & l'univers, ou le dieu des athées. Car le sieur d'Alembert a beau dire que le spinosisme est précisément le systême le plus opposé à l'athéisme; (*Voy. éloge de Montesquieu*) & Spinosa, tout comme d'Alembert, auroit beau dire qu'au lieu d'être athée, au lieu de nier Dieu, il fait tout Dieu, la sottise & l'impudence de cette excuse n'en sont pas moins extrêmes. Dire qu'il n'y a point d'autre Dieu que le monde, c'est évidemment nier le seul être qui puisse être justement appelé Dieu; c'est se jouer des hommes, & leur dire que l'on retient la chose parce qu'on

---

n'a fait que copier, comme moi, le texte de *Biederman:* ainsi le témoignage du nouvel adepte confirme le premier; mais je n'ai aucune connoissance de ce nouvel adepte. Je vois seulement qu'il a signé sa lettre, en priant les auteurs de l'*Eu demonia*, de ne pas le nommer sans une vraie nécessité. « D'ailleurs, ajoute-t-il, je suis catholique; & dans le » pays où je vis, je pourrois avoir des désagrémens pour n'avoir pas » demandé l'absolution de mon serment, *avant de rendre public ce que* » *j'avois promis de tenir secret.* » Monsieur le catholique, je le suis aussi tout comme vous; mais le serment que vous aviez fait aux illuminés, est-il supérieur à celui que vous avez fait à l'état? Pourquoi donc ne pas livrer au magistrat, ou bien au prince, ces preuves que vous aviez d'une conspiration contre l'état? On se fait de plaisantes idées de probité. On se croit obligé de tenir un serment fait à des conjurés, & on manque à celui que tout citoyen doit à la patrie. Dites, je le veux bien, qu'il est des précautions à prendre pour votre sureté, pour que des scélérats qui prétendent avoir sur vous *le droit de vie & de mort*, ne vous assassinent pas. Prenez ces précautions, en instruisant le magistrat public; mais ne nous donnez pas pour excuse votre fidélité à un serment qui vous rend parjure envers l'état.

Malgré le reproche que me semble mériter cet adepte, son témoignage n'est pas à négliger, puisqu'il s'est nommé aux auteurs de *l'Eu.demonia*, journal qui s'imprime à Franckfort sur le Mein, & dont les auteurs méritent la reconnoissance publique par le zele avec lequel ils combattent la secte. Je dois à leurs feuilles la confirmation de bien des instructions qui me sont venues de Baviere ou d'Autriche. Cette conformité me rassure toujours sur la vérité de mes recherches.

n'ose pas ôter le nom, alors même que l'on fait usage du nom de Dieu pour détruire l'idée de la Divinité.

Je crois donc avoir bien suffisamment démontré que ce premier objet des grands mysteres de l'illuminisme, cet objet de tant de ruses & de tant d'artifices, est de conduire les adeptes au plus monstrueux athéisme, & de persuader à tous les peuples que toute religion n'est que l'invention d'ambitieux imposteurs; que pour se délivrer du despotisme de l'imposture, & recouvrer les fameux droits de l'homme, la liberté, l'égalité, il faut commencer par anéantir toute religion, tout culte, tout autel, cesser de croire en Dieu.

Second objet des grands mysteres; preuves du même adepte.

Continuons à lire la déclaration du même adepte, & la partie des mysteres dévoilés par la secte dans son dernier grade ne sera pas moins évidente.

« Le second grade (des grands mysteres) appelé „ l'*homme-roi*, dit ici notre *Biederman*, enseigne que „ chaque paysan, chaque bourgeois, chaque pere de fa- „ mille est souverain, comme l'étoient les hommes sous „ la vie patriarchale à laquelle on doit ramener le genre „ humain, & qu'il faut par conséquent détruire toute „ autorité, toute magistrature. --- J'ai aussi lu ces deux „ grades, moi qui suis passé par tous ceux de l'ordre: „ *der zweyte*, rex *genannt*, *lehrt dass ein ieder bauer*, *bürger und hausvater ein* souverain *sey*, *wie in dem patriarchalischen leben*, *auf welches die leute wieder zurückgebracht werden müssen*, *gewesen sey; und dass folglich alle obrigkeit wegfallen müsse.*

Diese beyden graden habe auch ich, *der ich in dem orden alles durchgegangen bin selbst gelesen.* (Ibid.)

Quelque irréfragable que soit ce témoignage, il en coûte de croire qu'il se trouve des hommes portant tout à la fois l'absurdité & la scélératesse au point de n'élever leurs disciples avec tant de constance, tant de précautions, de soins & d'artifices, que pour leur dire enfin: " Tout ce que nous avons fait jusqu'ici pour vous, ten- „ doit à vous rendre dignes de travailler comme nous & „ avec nous, à la destruction, à l'anéantissement de toute „ magistrature, de tout gouvernement, de toute loi, de „ toute société civile, de toute république même, de „ toute démocratie, comme de toute aristocratie, de toute „ monarchie. ---- Tout cela ne tendoit qu'à vous faire „ deviner peu à peu, à vous persuader ce que nous vous „ disons aujourd'hui clairement. ---- Tous les hommes „ sont égaux & libres; c'est là leur droit imprescriptible;

„ mais ce n'eſt pas ſous les rois ſeulement que vous perdez l'uſage de cette liberté. Elle eſt nulle par-tout où „ où il exiſte d'autres lois pour les hommes que leur „ volonté même. Nous vous avons beaucoup parlé de „ deſpotiſme & de tyrannie ; mais le deſpotiſme & la „ tyrannie ne ſont pas dans le monarque ſeulement ou „ dans l'ariſtocrate, on les retrouve eſſentiellement dans „ le peuple ſouverain démocrate, dans le peuple légiſlateur, tout comme dans le roi légiſlateur. Quel droit a „ donc ce peuple ou cette multitude & ſa majorité, de „ me ſoumettre moi & la minorité à ſes décrets ? Etoit-ce „ là le droit de la nature ? Exiſtoit-il des peuples ſouverains & légiſlateurs, plus que des rois ou des ariſtocrates légiſlateurs, quand l'homme jouiſſoit de ſon „ égalité & de ſa liberté naturelles ? Voici donc nos myſteres. --- Tout ce que nous diſions contre les deſpotes „ & les tyrans, n'étoit que pour vous amener enfin à „ ce que nous avons à vous dire du peuple même, de ſes „ lois & de ſa tyrannie. Ces gouvernemens démocratiques ne ſont pas plus dans la nature que les autres „ gouvernemens. Si vous nous demandez comment les „ hommes vivront-ils déſormais ſans lois & ſans magiſtratures, ſans autorités conſtituées, réunis dans leurs „ villes, la réponſe eſt aiſée : Laiſſez là & vos villes & „ vos villages, & brûlez vos maiſons. Sous la vie patriarchale, les hommes bâtiſſoient-ils des villes, des „ maiſons, des villages ? Ils étoient égaux & libres; la „ terre étoit à eux ; elle étoit également à tous, & ils „ vivoient également par-tout. Leur patrie étoit le monde, & non pas l'Angleterre ou l'Eſpagne, l'Allemagne „ ou la France. C'étoit toute la terre, & non pas un „ royaume ou une république dans un coin de la terre. „ Soyez égaux & libres, & vous ſerez coſmopolites „ ou citoyens du monde. Sachez apprécier l'égalité, la „ liberté, & vous ne craindrez pas de voir brûler Rome, „ Vienne, Paris, Londres, Conſtantinople, & ces villes „ quelconques, ces bourgs & ces villages que vous appelez votre patrie. --- Frere & ami, tel eſt le grand „ ſecret que nous vous réſervions pour ces myſteres. „

Oui, ſans doute, il en coûte de croire que la ſtupidité mariée à l'orgueil, à la méchanceté, à tous les vices, ait donné à Weishaupt des adeptes capables d'aſſiſter à ces myſteres, & de ne voir dans ces oracles que ceux de la ſageſſe & de la ſuprême philoſophie. Il en coûtera ſur-tout aux Jacobins, aux prétendus patriotes de la dé-

mocratie, d'apprendre que c'est là le vrai terme où les conduit la secte; qu'en détruisant par eux tous les gouvernemens qui existoient, son objet ultérieur n'en est pas moins de renverser un jour celui qu'ils bâtissent eux-mêmes. Cependant, en prêtant ce langage au hiérophante des derniers mysteres, qu'ai-je dit que l'instituteur même de la secte n'ait déjà dit lui-même? Qu'est-ce que ces discours si importans qu'il réserve pour ses derniers mysteres? Que peut être sur-tout ce discours sur *la vie*, que tantôt il appelle *patriarchale*, & tantôt des *nomades* ou des hordes errantes, ou même de l'homme encore sauvage? (*Ecrits origin. t.* 1, *lett.* 10 *à Caton.*) Avec cette vie patriarchale & ces hordes errantes, quelle est la démocratie la plus absolue qui pourra subsister? Qu'avons-nous besoin d'assister à ses derniers mysteres, pour savoir de la secte elle-même toute l'étendue de ses complots? Nous avons entendu Weishaupt maudire, comme un des grands principes ou plutôt comme le principe consommateur des maux du genre humain, cette époque où les hommes, s'unissant par des lois sous des gouvernemens civils, formerent ces premieres sociétés appelées *peuples* & *nations*. Nous l'avons entendu maudire les *nations* & *l'amour national*, comme la grande source de *l'égoïsme*; maudire les *lois*, les *droits* des nations, comme inconciliables avec les *lois*, les *droits de la nature*. Qu'est-ce donc pour la secte que faire disparoître *les nations*, si ce n'est abolir, anéantir toute société civile, nationale? Qu'est-ce que ces blasphêmes contre *l'amour de la patrie*, si ce n'est l'invitation la plus directe à n'en plus reconnoître? --- Nous avons entendu le même hiérophante apprenant aux adeptes que la vraie morale ne peut être autre chose que *l'art de se passer de princes, de gouverneurs, & celui de se gouverner soi-même.* Nous l'avons entendu apprendre à ses adeptes que le *péché originel* des hommes étoit leur réunion sous les lois de la société civile; que leur *rédemption* seroit l'abolition de cet état civil. Dans l'excès de sa haine frénétique contre tout ce qui tient à l'empire des lois, & dans l'espoir de son enthousiasme, nous l'avons entendu s'écrier: *Laissez les rieurs rire, les moqueurs se moquer; il n'en viendra pas moins ce temps où les princes & les nations disparoîtront*; ce temps où *chaque homme n'aura plus d'autres lois que celles de sa raison.* Il n'a pas hésité à le dire: ce grand œuvre sera celui *des sociétés secretes*; c'est à ces sociétés secretes que

Preuves prises des grades antérieurs.

là nature confie ſes archives; c'eſt par elles que l'homme doit être rétabli dans ſes droits de *liberté*, *d'égalité*, dans cette indépendance qui ne lui laiſſe d'autres lois que celles de ſa raiſon. Il l'a dit formellement : *c'eſt là un des grands myſteres de notre illuminiſme ;* (Voy. ci-deſſus grade d'épopte) & nous croirions encore qu'une conſpiration d'après les expreſſions de ſon auteur même, infiniment ſupérieure à ces myſteres, n'a point pour véritable objet la ruine abſolue de toute loi, de tout gouvernement, de toute ſociété civile ! Nous avons vu la ſecte prévenir juſqu'aux objections que l'évidence oppoſe à ſes ſyſtêmes plus ſcélérats encore qu'inſenſés ; prévenir ſes adeptes qu'il ne doit pas en être de l'indépendance rappelée parmi les hommes, comme il en fut de l'indépendance une premiere fois perdue par les hommes ; qu'inſtruit par ſes déſaſtres, le genre humain ſera ce qu'eſt tout homme corrigé par une longue expérience, & qui n'a garde de retomber encore dans les fautes qui firent ſes malheurs : nous l'avons entendu promettre à ſes élus que cette indépendance une fois recouvrée, c'en étoit fait pour toujours de l'empire des lois, de toute ſociété civile ; & nous ne croirions pas cette conſpiration contre la ſociété profondément projetée, méditée, délibérée !

S'il eſt quelques lecteurs ſéduits par l'image de cette vie patriarchale, dont l'aſtucieux Weishaupt annonce le retour, je leur dirai encore ce que c'eſt que cette vie patriarchale pour nos prétendus apôtres de la nature.

Je n'ai pas ſeulement annoncé la ſociété civile anéantie par leurs myſteres. Il ne m'a pas ſuffi de dire : Si le jacobiniſme ou ſi les conjurés de l'égalité & de la liberté l'emportent, c'en eſt fait de toute religion, de tout gouvernement ; j'ai ajouté : *A quelque rang de la ſociété que vous apparteniez, vos richeſſes, vos champs, vos chaumieres, juſqu'à vos enfans tout ceſſe d'être à vous.* (Voyez le Proſpectus de ces Mémoires.) J'ai dit auſſi : *Point de fanatiſme, point d'enthouſiaſme ;* je n'en veux ni dans moi, ni dans mes lecteurs. (*Préface.*) Je l'ai dit ; & faut-il déſormais autre choſe que les plus ſimples réflexions ſur ce que nous avons déjà vu des leçons de la ſecte, pour ne pas voir ici toute l'étendue qu'elle a ſu donner à ſes complots ? Eſt-il même autre choſe que la ſtupide prévention qui puiſſe ſe refuſer à l'évidence ?

Secrets complots de la

Que celui qui prétend, ſous cette étrange vie patriarchale, conſerver ſon champ ou ſa maiſon, ou la moindre

dre partie de ses propriétés, revienne donc aux petits mysteres de Weishaupt. Là, malgré ce titre de *petits mysteres*, il est dit à l'adepte : « Heureux les hommes, » s'ils avoient su se maintenir dans le premier état où » ils furent placés par la nature ! » Là il est ajouté : « Mais » bientôt dans leur cœur se développe un germe mal- » heureux, & leur repos, leur félicité disparurent. A » mesure que les familles se multiplioient, les moyens » nécessaires à leur entretien commencerent à manquer. » *La vie nomade cessa, la propriété naquit ; les hommes* » *se choisirent une demeure fixe ; l'agriculture les rap-* » *procha.* » --- Quelles furent, d'après la secte, les suites funestes de ces premiers écarts hors de la vie nomade ou patriarchale ? Le hiérophante se hâte de le dire : La liberté fut ruinée dans sa base, & l'égalité disparut. *Hier wurde auch zugleich der grund zur untergand der freyheit gelegt ; die gleicheit verschwand.* Cette vie *patriarchale & nomade* à laquelle la secte prétend vous ramener, n'est donc pas autre chose que celle d'une époque prétendue antérieure à *la propriété*, à la construction de vos *demeures fixes*, de vos maisons ou de vos chaumieres, & à *la culture de vos champs.* La naissance de cette propriété, la construction des chaumieres, la culture des champs, sont donc la premiere atteinte mortelle portée à *l'égalité*, à *la liberté.* Avec des scélérats désespérés, qui ne vous prêchent que cette égalité, que cette liberté, voulez-vous revenir à leur vie *nomade* ou *patriarchale ?* Commencez donc par renoncer à tout ce que vous appelez votre *propriété ;* laissez là vos maisons & vos chaumieres, toute demeure fixe ; abandonnez vos champs ; convenez-en avec la secte, & dites avec elle : Le premier blasphême contre l'*égalité*, la *liberté*, est sorti de la bouche de l'homme, qui le premier a dit : *mon* champ, ou *ma* maison, *ma* propriété.

Secte contre la propriété.

Oui, il faudroit vouloir s'aveugler soi-même pour se cacher la haine & les conspirations de la secte contre toute existence, tout titre, toute prétention de propriété. Elle n'en connoît point, & il n'y en a point en en effet de compatible avec ce qu'elle appelle la *liberté*, l'*égalité*, avec cette nature qui donne tout à tous également, & qui veut que cet or, cet argent ou ce champ soient à moi comme à vous.

Il ne s'agit pas même ici de *lois agraires*, ou de ces champs & de toutes ces richesses, de ces propriétés quelconques à distribuer également ; il ne s'agit pas simple-

ment d'abolir la diſtinction de *riches* & de *pauvres*, il s'agit d'abolir toute propriété, celle du pauvre comme celle du riche. Le premier qui, fixant ſa demeure, ſe trouva fatigué de la vie nomade, errante, vagabonde & ſauvage, bâtit une chaumiere, & non pas des palais; le premier qui traça des ſillons, demanda à la terre du pain, non des tréſors, ce n'en fut pas moins lui, dans les principes de la ſecte, qui tua l'égalité & la liberté. Pauvre ou riche d'ailleurs, ce champ que vous avez défriché eſt à moi comme à vous, ou bien n'eſt à perſonne, toujours ſuivant la ſecte; j'ai donc, malgré votre travail & malgré toute l'oiſiveté de mes bras, le même droit que vous aux fruits de cette terre que je laiſſois inculte & que vous rendez fertile. Qu'il ſoit pauvre ou qu'il ſoit riche, l'égalité n'en diſparoît pas moins, dès qu'un homme peut dire que ce champ eſt à lui, & que je ne peux dire : ce champ-là eſt à moi. S'il eſt un premier titre pour le pauvre, il en eſt un ſecond pour le riche. Il en eſt un pour les tréſors & les palais, s'il en eſt un pour les chaumieres. Dès-lors l'illuminé voit ici le beſoin, là il voit l'abondance; nulle part il ne voit l'égalité & la liberté, par-tout le deſpotiſme ou l'eſclavage. Son égalité, ſa liberté ſont cependant pour lui les droits de la nature; il les a vu mourir dès l'inſtant qu'il a vu la *propriété* paroître & l'homme ſe *fixer*. Pauvre ou riche, vous n'en êtes pas moins pour lui l'aſſaſſin de la liberté & de l'égalité, dès que vous prétendez à la propriété. Dès-lors vous n'en ſerez pas moins maudits dans ſes myſteres. Pauvre ou riche, vous n'en êtes pas moins l'objet de la conſpiration, par cela ſeul que vous ayez cru pouvoir dire : ce denier ou cet or, cette cabane ou ce palais, ce champ ou ce domaine ſont à moi. Ce ne ſont encore là que les demi-ſecrets de ſes adeptes; il les dévoile à ſes époptes; il vous dit en réſerver la plénitude pour ſes *mages* & pour ſon *homme-roi* : conſervez donc encore, s'il eſt poſſible, riche ou pauvre, l'eſpoir de voir la ſecte reſpecter vos propriétés dans ſes derniers myſteres. Ou plutôt aujourd'hui vous la voyez donner au pauvre ce qui étoit au riche; attendez le moment des grands myſteres ou des derniers complots, & le pauvre ſaura que ſi l'illuminiſme commence par dépouiller les riches, c'eſt pour apprendre au pauvre que ſa propriété n'étant pas mieux fondée, le moment de la maudire & de l'en dépouiller arrivera pour lui tout comme pour le riche.

Les progrès du ſophiſme ſont ici remarquables. Que ce qu'ils ſont déjà, nous diſe ce qu'ils ſeront un jour. Le Genevois ſophiſte de la liberté & de l'égalité, prévenant les leçons du moderne *Spartacus*, nous avoit fait entendre cet oracle : « Le premier qui, ayant enclos » un terrain, s'aviſa de dire, *ceci eſt à moi*, & trouva » des gens *aſſez ſimples pour le croire*, fut le vrai fon- » dateur de la ſociété civile. » Le Genevois ſophiſte avoit ajouté : « que de crimes, que de guerres, de meurtres, » de miſeres & d'horreurs n'eût point épargné au genre » humain celui qui, arrachant les pieux ou comblant » les foſſés, eût crié à ſes ſemblables : gardez-vous » d'écouter cet impoſteur ; vous êtes perdus, ſi vous » oubliez que *les fruits ſont à tous*, *& que la terre n'eſt* » *à perſonne !* » (Diſcours ſur l'inégalité des conditions, 2.e part.) Qu'il auroit épargné de forfaits & de ſpoliations à la révolution françaiſe, ce même ſophiſte, ſi, renonçant à ſon déſaſtreux paradoxe, il avoit ſu donner au genre humain des leçons plus vraies, plus réfléchies, & s'il nous avoit dit : « Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'aviſa de dire : *ceci n'eſt à perſonne*, je le cultiverai ; de ſtérile, je le rendrai fertile ; je ferai ce que la nature exige de moi pour en tirer ma ſubſiſtance, celle de mon épouſe, celle de mes enfans, & *ce terrain ſera à moi.* Le Dieu de la nature, qui ne l'a encore donné à perſonne, l'offre, & le donnera au premier cultivateur pour fruit de ſes travaux. --- Le premier qui, tenant ce diſcours, ſeconda le vœu de la nature, & trouva des hommes aſſez *ſages* pour l'imiter, fut le bienfaiteur du genre humain. Il apprit à ſes enfans qu'ils n'étoient pas faits pour diſputer aux animaux, ou pour ſe diſputer entre eux les fruits ſauvages de la terre. Il leur dit qu'il étoit des vertus domeſtiques & civiles, préférables à la vie vagabonde & trop ſouvent féroce des *nomades*. Sa poſtérité fut bénie ; ſes générations ſe multiplierent. S'il ne put prévenir tous les fléaux, il arrêta au moins ce premier des fléaux, cette ſtérilité qui étouffe le germe de la vie, & ne laiſſe aux forêts que des hommes épars, ſouvent trop ſemblables au lion & au tigre, à qui ſeuls elles ſont deſtinées. »

Si Jean-Jacques eût tenu ce langage, il ſe fût évité l'ignominie d'être le pere de Weishaupt ; mais la ſottiſe humaine, baptiſée du nom de philoſophie, prodigue des éloges au paradoxe du Genevois ; le ſophiſte Bavarois s'empare du code de Jean-Jacques, & le délire de l'orgueil

eſt puni par le délire de la ſcélérateſſe. Ce qui n'avoit été dans les maîtres que le paradoxe d'une folle indépendance, ſans perdre ſa ſottiſe, devient dans les éleves une déſaſtreuſe conſpiration.

Il n'eſt plus temps de dire ſimplement : Ce ſont là les chimeres des ſophiſtes ; il faut dire aujourd'hui : Ce ſont là les complots qui ſe trament contre vos propriétés, les complots qui déjà vous expliquent tant de ſpoliations révolutionnaires ; celle de l'égliſe, celle de la nobleſſe, celle de nos marchands, celle de tous les riches propriétaires. --- Je le veux, ce ſont là des chimeres ; mais ce ſont les chimeres de Weishaupt, du démon des brigands conjurés, du démon le plus riche en ſophiſmes, le plus fécond en artifices pour les réaliſer. Ce que Jean-Jacques a dit à ſes ſophiſtes, le nouveau Spartacus le dit à ſes légions illuminées : *Les fruits ſont à tous, la terre n'eſt à perſonne ;* il le dit dans ſes antres, & il ajoute : Quand la propriété a commencé, *l'égalité*, *la liberté ont diſparu ;* & c'eſt au nom de cette égalité, de cette liberté qu'il conſpire, qu'il invite ſes conjurés à rendre aux hommes la vie patriarchale.

Secret de la ſecte contre l'autorité paternelle.

Que ce nom de vie *patriarchale* ne vous en impoſe pas. Le hiérophante illuminé vous parle d'Abraham & des patriarches, du pere *prêtre & roi*, ſeul *ſouverain* de la famille. N'allez pas croire ici voir le pere entouré de de ſes enfans, exerçant ſur eux le plus doux des empires, & chacun d'eux docile à cette ſouveraineté donnée par la nature, en révérer les ordres, en prévenir toutes les volontés. Non, ici cet empire n'a pas plus de réalité que le ſacerdoce. Nous l'avons aſſez vu dans ſes derniers myſteres ; il n'eſt pas plus de Dieu pour le patriarche illuminé, qu'il n'en eſt pour l'athée ; commencez donc d'abord par retrancher de la vie patriarchale ce ſpectacle du pere offrant à l'éternel les vœux de ſes enfans, offrant pour eux des ſacrifices, faiſant au milieu d'eux toutes les fonctions de prêtre du Dieu vivant. Attendez-vous enſuite à voir diſparoître dans ces mêmes myſteres de la ſecte, tout l'empire du pere, comme ſon ſacerdoce. Je n'ai pas craint de vous le dire : Si la ſecte l'emporte, *juſqu'à vos enfans*, *tout ceſſe d'être à vous ;* je le dirai encore : Toute cette prétendue ſouveraineté du pere n'eſt qu'une vraie conſpiration contre l'autorité paternelle. La preuve en eſt toujours dans le code de la ſecte.

Weishaupt n'a pas ici, plus que dans ſes blaſphêmes, la gloire de l'invention. Et Jean-Jacques & la tourbe

encyclopédiſte nous le diſoient depuis long-temps : *L'autorité du pere ceſſe avec le beſoin des enfans ;* c'étoit de ce principe qu'ils avoient fait celui de toute rebellion. Celui qui n'inventa ſon nouvel illuminiſme que pour en faire la ſentine, l'abîme, le monſtrueux enſemble de toutes les erreurs les plus antireligieuſes, les plus antiſociales, ne pouvoit pas laiſſer ignorer à vos enfans ces leçons de leur indépendance dans le ſein de vos familles même, & le prétendu droit de ne ſuivre qu'eux-mêmes, de n'avoir d'autre loi que leur raiſon auſſi, dès qu'ils ont aſſez de force pour vous déſobéir & ſe paſſer de vous. Dites à l'illuminé que vos enfans ſont à vous, & qu'ils vous appartiennent ; ſon hiérophante a déjà répondu : « *La puiſſance paternelle ceſſe avec la foibleſſe* » *de l'enfant ; le pere offenſeroit ſes enfans, s'il récla-* » *moit encore quelque droit ſur eux après cette époque.* » Ce n'eſt encore là que le principe poſé dans les petits myſteres. Suivez les conſéquences, ou plutôt laiſſez à la révolution le ſoin de les développer. Vous apprendrez alors ce que c'eſt que ce pere ſouverain dans ſa famille. C'eſt celui dont les enfans commencent à peine à bégayer les mots de liberté, d'égalité, & le mot de raiſon ; que la voix des parens eſt pour eux celle du deſpotiſme, de l'oppreſſion & de la tyrannie. --- Que ce patriarche-roi ne s'attende pas plus à la reconnoiſſance & à l'amour de ſes ſujets, de ſes enfans, qu'à leur obéiſſance. En leur donnant la liberté, l'égalité, le hiérophante leur a déjà appris à blaſphémer *l'amour de la famille*, plus encore que *l'amour national* & *l'amour de la patrie ;* ſes leçons leur ont déjà montré dans cet *amour de la famille*, le principe le plus immédiat du déſaſtreux *égoïſme ;* cherchez donc encore par quel lien vos enfans vous appartiennent ; comment ils ſont à vous, dès qu'ils peuvent ſans crainte réſiſter à votre ſouveraineté patriarchale, ou même dès que leurs bras débiles ont au moins aſſez de force pour cueillir le fruit qui les nourrit. Non, il n'eſt plus de liens pour la ſecte infernale. Tous ceux de la nature, comme tous ceux des gouvernemens & de la religion, s'effacent dans les derniers myſteres de Weishaupt. L'enfant, comme le tigre, oublie ſon pere, dès qu'il peut courir ſeul à ſa proie. Et c'eſt là ce que la ſecte appelle ramener l'univers à la nature, au regne patriarchal, à cette époque où le reſpect des enfans pour le pere ſuppléoit ſeul aux lois de la ſociété civile ! Oui, c'eſt en conſommant la dépra-

vation des mœurs par l'extinction des plus justes, des plus purs sentimens de la nature, que la secte consomme ses mysteres. Au nom de son égalité & de sa liberté, elle maudit l'empire & l'amour de la patrie; au nom de cette même égalité, de cette même liberté, elle abjure l'empire & l'amour de la famille.

A mesure que je dévoile ces complots, je le sais, le lecteur se demande : Mais que veulent-ils donc ces monstrueux conjurés ? N'ont-ils donc pas eux-mêmes une fortune à conserver dans nos sociétés ? N'ont-ils pas des enfans dans leurs familles ? Est-ce bien contre eux-mêmes qu'ils conspirent ? ou ne voient-ils pas que leurs complots retomberont sur eux? --- Vous qui nous opposez ces questions, vous ne savez pas ce que c'est que l'enthousiasme de l'erreur soufflée par le démon de l'orgueil & de l'indépendance, & de l'impiété, & de la haine ou de la jalousie. Vous n'avez pas entendu comme nous, & les héros, & les demi-héros, & les Sans-Culottes de la révolution. --- Ils veulent être égaux & libres ; ils le veulent par-dessus tout & à tout prix. --- Il leur en coûtera des sacrifices ? Ils sont prêts à les faire. --- Il leur en coûtera leur fortune ? Vous n'aurez plus la vôtre. --- Celui qui les servoit deviendra leur égal ? Ils n'auront plus ni Dieu ni homme au-dessus d'eux. Lucifer a perdu son éclat dans les cieux, parce qu'il est un être qu'il vouloit égaler; croyez qu'il est des hommes dont l'orgueil insensé & dont la sotte impiété diroient au même prix : Je ne servirai pas. --- N'opposez pas surtout au Jacobin, éleve de Weishaupt, les liens de la nature ; ne lui opposez pas ce qu'il doit à son pere, à sa mere, ou ce qu'il doit à ses enfans, & les atroces conséquences de ces mysteres. Auriez-vous oublié ce précepte qui dirige ses freres *insinuans* ou *enrôleurs?* --- *Les principes*, *toujours les principes*, *jamais les conséquences*. --- C'est-à-dire, pressez & insistez sur ces grands principes, *l'égalité*, *la liberté;* ne vous laissez jamais ou effrayer ou arrêter par les conséquences, quelque désastreuses qu'elles puissent paroître. Les insensés ne savent pas, & leur orgueil leur cache qu'une seule conséquence démontrée fausse, contraire à la nature, désastreuse au genre humain, devient par cela seul la démonstration que la nature, comme la vérité, déteste le principe, source de ces désastres. Les insensés, avec toute la confiance de l'athée Condorcet devenu l'adepte de Weishaupt, s'écrient jusques sur la tribune de nos légis-

lateurs : *Périsse l'univers ! que le principe reste.* Ils ne voient pas qu'une liberté & qu'une égalité dévastatrices du genre humain, ne sont pas & ne peuvent pas être l'égalité, la liberté du genre humain. Les insensés périssent sous la hache de leur égalité, de leur liberté, & tombent, en criant : *Vivent l'égalité & la liberté !* Non, vous ne savez point ce que c'est que l'enthousiasme de l'erreur soufflée par l'orgueil, vous qui opposeriez à la réalité de ces complots, le cri de la nature ou les intérêts mêmes de l'adepte illuminé. Vous n'avez pas sur-tout assez conçu avec quel art & à quel point les hiérophantes de l'illuminisme savent presser, animer, échauffer cet enthousiasme dans leurs antres.

Reposez-vous d'ailleurs sur la scélératesse elle-même, quant au soin de ses intérêts, dans le bouleversement qu'elle médite. Elle dit à l'adepte imbécille que ses besoins factices disparoîtront avec le regne de la liberté & de l'égalité; qu'il n'en aura pas plus que le sauvage ; que la nature y pourvoira ; & l'adepte imbécille brûle d'ardeur pour son égalité. L'adepte scélérat se promet bien que si *les fruits de la terre sont à tous & la terre à personne*, il saura du moins assurer sa partie des *fruits*.

Mais est-ce bien ces adeptes & leurs complots que j'ai à concilier avec eux-mêmes ? Que leur importe à eux que vous les conceviez ou non ? Les scélérats sont pleins de contradictions ; ils n'en sont pas moins scélérats, & leurs forfaits n'en sont pas moins réels. Vous ajoutez en vain aux objections ; vous nous dites en vain : mais que veulent-ils avec leur monstrueuse égalité, avec tous leurs projets contre nos lois civiles, contre les droits & le nom même de la propriété ? Faudra-t-il pour leur plaire que nous renoncions jusqu'à nos demeures fixes ? Faudra-t-il commencer par renoncer à nos arts, à nos sciences, & finir par brûler nos villes, nos bourgs, nos villages, pour errer à leur gré en hordes nomades & sauvages ? Faudra-t-il égorger la moitié du genre humain, & plus encore, pour que la terre n'offre plus à leurs yeux que ces hordes éparses ? Qu'est-ce donc que ces sciences & ces arts ? Qu'est-ce sur-tout que ces académies minervales de l'illuminisme ? Tout cela ne tend-il qu'à nous donner la science, ou bien plutôt qu'à nous ramener les désastres de la barbarie ? Est-ce donc une génération de Vandales, d'Alains, de Goths, de Visigoths, de Huns, que ces Illuminés ? & l'Europe est-elle menacée d'une nouvelle inondation des Barbares du Nord ? --- Pour ré-

pondre à toutes vos queſtions, vous croyez me voir mettre des reſtrictions aux complots de la ſecte ! Je vais vous étonner. Oui, il faut vous réſoudre à voir finir le regne de vos arts ; oui, il faut commencer par brûler vos habitations, & non pas vos palais ſeulement, mais vos villes, vos bourgs, vos villages & toutes vos demeures fixes, ſi vous n'arrêtez pas les complots de la ſecte. Oui, ce ſont des Vandales, des Goths, des Huns, des Oſtrogoths, & tous les Barbares du Nord, & toute leur inondation, & tous leurs déſaſtres, & toutes leurs dévaſtations qu'il faut vous attendre à voir renaître dans les légions de la ſecte, par-tout où elle ſera libre de remplir l'objet de ſes complots. Et cette réponſe, ce n'eſt pas moi, c'eſt la ſecte elle-même qui vous l'a déjà faite dans ſon code.

Pour vos ſciences & pour vos arts, n'avez-vous pas déjà entendu ce qu'elle en dit à ſes adeptes ? Quand elle leur demande ce qui les a réduits, eux & le genre humain, à l'eſclavage, ne leur a-t-elle pas appris à lui répondre : *La ſociété*, *l'état*, *& les gouvernemens & les ſciences ?* N'avez-vous pas entendu ſes hiérophantes apprendre à l'initié à ſoupirer après cette période où *la tourbe des ſciences inutiles ſe trouvant bannies de la terre*, l'homme n'en ſauroit plus connoître d'autre que celle de cet état ſauvage ou nomade prétendu patriarchal & primitif & *naturel* auquel ils nous appellent ? Ne vous ont-ils pas dit, ces hiérophantes, que la gloire, le bonheur de la ſecte ſeroit à ſon comble, quand elle pourroit dire, en voyant arriver ces heureux temps, que voilà ſon ouvrage ? *Wenn die beſchleunigung dieſer periode unſer werkiſt ?* (Voyez ci-deſſus le Prince illuminé.) Serions-nous encore dupes de ce nom d'*académies minervales* dont elle décore ſes écoles ? Et pouvons-nous y voir d'autre étude que celle de faire ſervir les ſciences mêmes à la deſtruction de leur empire, comme à la deſtruction de toute religion, de toute ſociété, quand au ſortir de ces académies, la ſecte, pour juger du progrès des adeptes, ſe montre ſi inquiete ſur la réponſe du candidat épopte à ces queſtions ? « Les ſciences dont les » hommes s'occupent en général, » (& pour traduire plus littéralement), « les ſciences communes, généra- » les, *gemeinen wiſſenſchaften*, nous donnent-elles de » vraies lumieres ? Conduiſent-elles au vrai bonheur ? » ne ſont-elles pas plutôt les enfans des beſoins variés, » de l'état antinaturel où les hommes ſe trouvent ? Ne » ſont-elles pas l'invention de cerveaux vides & labo-

» rieusement subtils? » *Beforden die gemeine wissenschaften wahrhafte aufklærung, wahre menschliche glückseligkeit; oder sind sie vielmehr kinder der noth, der verfielfæltigten bedürfnisse, des wiedernatürlichen zustandes, erfindungen spitzfindiger eitler kæpfe?* Nous avons entendu ces questions, ces vœux & ces blasphêmes de la secte contre les sciences, & nous croirions encore qu'il n'est pour les grands mysteres de l'illuminisme d'autre science à conserver que celle de l'homme sauvage, mais égal & libre dans ses forêts! Les dévastations révolutionnaires, & tant de monumens déjà tombés sous la hache des brigands Jacobins, nous en ont déjà dit beaucoup sur cette haine, sur cette frénésie des modernes Vandales; mais les mysteres de la secte nous en ont dit encore davantage.

Livrez-vous à votre indignation; dites encore : qu'est-ce donc que ce Weishaupt? Qu'est-ce que ses adeptes & son illuminisme? Traitez, traitez-le encore, lui & tous ses conjurés, de Barbares, de Huns, d'Ostrogoths; mais voyez-les sourire à vos mépris, & apprendre aux adeptes à mettre leur honneur & leur gloire dans le projet d'imiter, & dans l'espoir de surpasser un jour tous les désastres & toutes les dévastations de ces Barbares. Savez-vous ce que sont pour lui tous ces peuples du Nord sortis de leurs forêts pour désoler les plus belles contrées de l'Europe, pour incendier ses villes, abattre ses empires, pour joncher par-tout la terre de ruines? C'est dans ces mêmes hordes dévastatrices qu'il voit les vrais hommes de la nature, les restes précieux des races patriarchales. C'est par leurs haches qu'il croit voir la nature essayer la régénération qui fait tout l'objet de la secte. Je ne vous ai pas dit toutes les leçons du hiérophante dans ses petits mysteres. Ecoutez encore celles qu'il donne à ses époptes sur ces hommes du Nord. Dans l'histoire que Weishaupt prétend tracer du genre humain, il arrive à cette époque appelée dans tous les fastes de l'Europe, l'inondation des Barbares; & voici ce que sont pour lui ces Barbares; voici leur destinée :

Alors que tout le reste de l'Europe a subi le joug des lois & de la corruption, « la nature qui dans les parties » du Nord conserve intacte dans sa pureté & dans sa vi- » gueur originelle, la vraie race des hommes primitifs, » se présente & arrive au secours de l'espece. Du fond de » ces contrées pauvres & stériles, elle appelle ces *peu-* » *ples sauvages*, & les envoie dans les régions de la

» molleſſe, de la volupté, porter avec un nouveau » ſang, une nouvelle vie à ces corps énervés du Midi; » & avec d'autres mœurs, d'autres lois, rétablir la vi» gueur de l'eſpece, juſqu'à ce que le germe mal éteint » de la corruption infecte cette portion même de l'hu» manité arrivée d'abord ſi ſaine; » c'eſt-à-dire, ces Barbares eux-mêmes envoyés par la nature régénérer l'Europe.

Oui, voilà ce que ſont pour la ſecte les Vandales, les Huns, les Viſigoths. Vous croyez offenſer l'Illuminé en le comparant à ces Barbares, & c'eſt préciſément leur gloire qu'il cherche à mériter. L'hiſtoire vous les peint portant par-tout le fer & le feu, ravageant nos campagnes, incendiant nos villes, hachant les monumens des arts, traînant à leur ſuite l'ignorance & le ſiecle de fer, dépeuplant les empires, laiſſant par-tout des ruines, des décombres, des traces déſolantes de leur frénéſie dévaſtatrice. Ce n'eſt pas là leur crime pour l'adepte; c'eſt par là qu'il les voit au contraire régénérer l eſpece & ſeconder le grand objet de la nature. Mais ces mêmes Barbares laiſſent imparfaite la régénération. Avec le temps, ils adoptent eux-mêmes nos uſages, nos mœurs; ils ſont civiliſés; nos campagnes ſe fertiliſent de nouveau, la ſociété renaît; les ſciences reviennent, les arts refleuriſſent à l'ombre des lois; les villes ſe repeuplent; la race des ſauvages primitifs confondue avec les citoyens eſt ſoumiſe aux mêmes lois, & nos gouvernemens reſpirent.

Voilà pour l'adepte illuminé le grand crime de ces Barbares; voilà ce que déplore le hiérophante en s'écriant : " Ah! s'il reſtoit alors parmi eux quelques ſages „ aſſez heureux pour s'être préſervés de la contagion, „ combien ils ſoupirerent, & quels vœux ils formerent „ pour revoir le ſéjour de leurs ancêtres, pour goûter de „ nouveau leurs anciens plaiſirs ſur le bord d'un ruiſſeau, „ à l'ombre d'un arbre chargé de fruits, à côté de l'objet „ ſenſible de leurs amours! Alors ils conçurent quel bien „ c'eſt que la liberté; quelle faute ils avoient faite en „ mettant trop de puiſſance dans la main d'un homme. -- „ Alors le beſoin de cette liberté leur fit ſentir leur „ chute, & chercher les moyens d'adoucir au moins leur „ eſclavage; --- mais alors auſſi leurs efforts & leurs „ coups ne tomberent que ſur le tyran, & jamais ſur la „ tyrannie même. „

Ainſi l'inſidieux ſophiſte, vil rhéteur, mais adroit con-

juré, à travers ces replis tortueux, dès ses petits mysteres amene l'initié, non pas à imiter simplement les fureurs & les ravages des Barbares, mais à les surpasser par la constance, par la persévérance & la perpétuité des dévastations. Ainsi s'expliquent toutes ces questions sur la crainte de ne conquérir de nouveau son égalité & sa liberté que pour la perdre encore. Ainsi, ces exhortations : " Aidez, unissez-vous; ajoutez à votre nombre, commencez à devenir puissans & redoutables; -- vous l'êtes déjà par cela seul que vous avez pour vous la multitude. --- Les méchans qui vous craignent, accourent se ranger sous vos drapeaux. --- Désormais vous voilà assez forts pour lier les mains à ceux qui restent, pour les subjuguer & pour étouffer la méchanceté jusques dans son germe. „ *Nun seyd ihr stark genug den noch übrigen rest die hænde zu binden, sie zu unterwerfen, und die bœsheit eher in ihrem keime zu ersticken.*

Ainsi s'expliquent encore ces fureurs & cette rage révolutionnaires, dont la hache a déjà abattu, dispersé tant d'augustes & précieux monumens des sciences & des arts. --- Un cri trop général d'indignation semble aujourd'hui suspendre ces ravages; le Jacobin Vandale affecte des regrets. --- Attendez, & le temps des grands mysteres arrivera. Attendez, & la hache, & le fer & le feu consommeront les malédictions prononcées par les hiérophantes de la secte sur vos lois, sur vos sciences & vos arts, sur vos villes & vos maisons.

Ainsi sur-tout s'expliquent cette férocité révolutionnaire & ces fureurs de sang, cette continuité de proscriptions, de décolations, de déportations plus artificieuses, mais plus cruelles que le tranchant de la guillotine. Il arrive le temps de *lier les mains*, *le temps de subjuguer & d'étouffer* jusques dans son germe ce que la secte appelle les *méchans*, c'est à-dire, le temps de *lier les mains* à tous ceux que la secte ne peut gagner; le temps *de subjuguer & d'étouffer* tout citoyen zélé pour la religion, pour le maintien des lois, de la société & des propriétés. La secte a commencé comme les Huns & les Vandales, comme tous les Barbares du Nord; elle se gardera de finir comme eux, c'est-à-dire, elle se gardera de laisser se refroidir dans ses adeptes la rage des dévastations. Il faut qu'ils soient Vandales, & Huns & Visigoths jusqu'à la fin, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'espoir de voir renaître la religion, les lois & la propriété. --- Tous ces complots atroces ne sont que les projets annoncés dès les pe-

tits myſteres de la ſecte. Croyez-en à l'inſtituteur même; croyez-en au nouveau Spartacus. Il vous a dit que ſes derniers ſecrets n'étoient que la ſuite, le développement, l'expoſition plus claire & plus poſitive de ſes ſecrets antérieurs. Il vous a dit que les nations diſparoîtroient avec leurs lois, leurs ſociétés; il vous a dit qu'elles diſparoîtroient ſous le nombre & la force, & le joug & le fer de ſes adeptes, de ſes nouveaux Vandales; que lui reſte-t-il donc à vous dire dans ſes derniers myſteres, ſi ce n'eſt que le fer, la conſtance, la rage des adeptes ne doivent jamais ſe ralentir; qu'il faut ſavoir être Vandale juſqu'à la fin des temps, de peur que la religion, la ſociété, les ſciences, les arts & la patrie, & la propriété ne renaiſſent pour étouffer de nouveau l'égalité, la liberté de ſon illuminiſme.

Dernier ſecret des grands myſteres; déclaration de leurs auteurs.

Ce n'eſt pas aſſez pour Spartacus que ces derniers mots de la conſpiration. Son orgueil ſeroit peu ſatisfait d'abandonner à d'autres l'honneur de l'invention. Nous l'avons vu abuſer juſqu'ici de la crédulité de ſes adeptes, chercher à réveiller leur zele, leur reſpect par la prétendue antiquité de ſon ordre, & faire ſucceſſivement honneur de ſes myſteres aux enfans des patriarches, aux ſages, au Dieu des chrétiens même & aux inſtituteurs des loges maçonniques. Ici enfin l'initié aux grands myſteres eſt ſuppoſé admirateur aſſez zélé, pour que les chefs ne craignent plus de lui *manifeſter la véritable hiſtoire de leur illuminiſme.* (Voyez Écrits orig. t. 2, lett. de Philon-Knigge à Caton-Zwach.) Ici les chefs lui diſent : Cette ſociété ſecrete qui vous a conduit avec tant d'art de myſteres en myſteres, qui a mis tant de ſoin à déraciner dans votre cœur tous les principes de la religion, tous ces faux ſentimens d'amour national, d'amour de la patrie, d'amour de la famille, toutes ces prétentions de propriété & de droits excluſifs à des richeſſes, à des fruits de la terre; cette ſociété qui a tant travaillé à vous montrer le deſpotiſme & la tyrannie dans tout ce que vous appeliez lois des empires; cette ſociété qui vous déclare libre, & vous apprend qu'il n'eſt pour vous d'autre ſouverain que vous-même, d'autres droits près des autres que ceux d'une parfaite égalité, d'une liberté abſolue & d'une entiere indépendance, cette ſociété n'eſt point l'ouvrage de la ſuperſtitieuſe & ignorante antiquité; elle eſt celui de la philoſophie moderne, elle eſt le nôtre. Le véritable pere de nos Illuminés, c'eſt Spartacus Weishaupt.

Encore voyons-nous par diverſes lettres de Weishaupt, que cette derniere partie du ſecret, celle qui lui donnoit toute la gloire de l'invention, reſtoit un myſtere pour la plus grande partie de ſes *mages* ou de ſes *hommes-rois.* Ceux-là ſeulement qui, ſous le nom d'*aréopagites*, devoient former le grand conſeil de l'ordre, en connoiſſoient le chef & le vrai fondateur, à moins que des circonſtances particulieres ne valuſſent à quelques autres adeptes l'honneur de cette confidence. (*Ecrits origin. t.* 1, *lett.* 25 *à Caton.*) Quels que fuſſent leurs ſervices, Weishaupt ne connut point de plus grande récompenſe que de leur dire enfin : Ce bouleverſement univerſel des autels, des trônes & de toute ſociété, c'eſt moi qui l'ai conçu ; c'eſt à moi qu'en eſt due toute la gloire.

J'ai dit les déſaſtreux ſecrets de l'illuminiſme, j'ai dit par quels grades, par quelle ſuite d'artifices la ſecte prépare chacun de ſes adeptes à pénétrer dans ſes myſteres, à les entendre dévoiler ſans horreur, & à les ſeconder avec ardeur. Il faut déchirer le code de la ſecte, & s'inſcrire en faux contre ſes annales, contre les confidences les plus intimes de Spartacus Weishaupt ſon fondateur, de Philon-Knigge ſon principal rédacteur, contre les conventions des adeptes ſes plus ardens coopérateurs, ou bien pour démonſtration de ſes déſaſtreux complots, attendre leur fatale & entiere exécution, ou enfin convenir que leur infernal objet ſe réduit à ces vœux démoniaques : Plus d'autels, plus de trônes & plus de magiſtrats ; plus d'autorité & plus de ſociété religieuſe ou civile ; plus de propriété ni pour le riche ni pour le pauvre ; plus même de ces arts ou de ces ſciences qui ne peuvent être cultivées hors des ſociétés civiles. Pour tout droit & pour tout bien, *égalité & liberté*, & la plus abſolue indépendance ; pour mœurs & habitudes, la vie ſauvage, errante, vagabonde, décorée tantôt du nom de vie *nomade*, & tantôt de celui de vie *patriarchale ;* pour moyens, toutes les ruſes, tous les pieges, toute l'illuſion & la ſcélérateſſe des ſophiſtes, en attendant que le nombre des adeptes leur ait donné la force ; & quand enfin la ſecte aura pour elle la force avec le nombre, déployer cette force, lier les mains, & ſubjuguer, égorger, ravager, renouveler toutes les horreurs, toutes les atrocités, tous les déſaſtres de l'inondation des Barbares du Nord ; mais mieux que ces Barbares, détruire & renverſer, anéantir ſans pitié, ſans réſerve, toute la partie du genre humain qui pourroit s'oppoſer aux complots de

la secte, ou soupirer après la religion, la société, la propriété, & les faire renaître. --- Si je n'ai pas prouvé que ce sont là les vœux & les complots de la secte & de sa désastreuse scélératesse, que l'on me dise ce que l'on entend par les preuves & le résultat de l'évidence. Et si l'on se console encore de ces complots, parce que l'extravagance & le délire semblent en égaler la scélératesse, je n'ai pas tout dit encore ; il me reste à dévoiler à quelles lois, à quel gouvernement intérieur la secte s'est soumise elle-même pour anéantir toute autre loi, tout autre gouvernement, & pour prouver un jour que l'objet de ses complots, quelque monstrueux qu'il paroisse, n'est rien moins que chimérique.

CHAPITRE XIII.

Derniere partie du Code illuminé ; Gouvernement de la Secte ; idée générale de ce Gouvernement, & de la part qu'y ont les classes inférieures de l'Illuminisme.

Distinction du gouvernement particulier des loges, & de leur ensemble.

POUR le fondateur d'une secte conspiratrice, il ne suffit pas d'avoir fixé l'objet de ses complots, les épreuves, les grades qui doivent élever insensiblement ses adeptes à la manifestation de ses derniers mysteres. Il faut encore que ses complices animés du même esprit, ne fassent tous qu'un même corps, dont les membres dirigés par les mêmes lois, inspectés, gouvernés par les mêmes chefs, tendent tous au même but. Ce n'est pas une tête comme celle de Weishaupt qui pouvoit négliger dans son code une partie si essentielle à ses succès. Par tout ce que j'ai dit jusqu'ici, on a vu comment tout se lioit, tout se subordonnoit dans la graduation de ses mysteres ; comment tous les adeptes réunis dans une même ville, malgré la différence de l'inégalité de leurs grades, faisoient en quelque sorte une même académie de conjurés, préparant chacun la ruine des autels & des lois dans leur patrie. Dans cette académie, le *candidat* & le *novice* sont régis par le frere *enrôleur*, qui les introduit aux loges *minervales*. Ces loges *minervales* sont régies par les freres *illuminés mineurs* ; ceux-ci sont inspectés par d'autres freres *illuminés majeurs* ; au-dessus de ces grades prépa-

ratoires, eſt le grade intermédiaire & maçonnique des *chevaliers écoſſais*, dont l'inſpection s'étend d'un côté ſur les *illuminés majeurs*, & de l'autre ſur les Maçons de l'illuminiſme, & en général ſur tout ce que le code appelle l'*édifice inférieur* de l'ordre. Au-deſſus des chevaliers écoſſais viennent les époptes, les régens ou princes des petits myſteres, & enfin les *mages*, l'*homme-roi* des grands myſteres.

Ces claſſes réunies forment une académie complete de conjurés. Par-tout où il en exiſte une ſemblable, la patrie eſt menacée d'une ruine prochaine, les magiſtrats, les citoyens peuvent s'attendre à voir leur religion, leurs lois, leurs propriétés bouleverſées, anéanties. Mais pour la ſecte, la patrie de l'homme, c'eſt l'univers; ou pour mieux dire, dans la ſecte il n'eſt plus de patrie. Ce mot ſeul de *patrie* eſt un blaſphême contre ces droits de l'homme, *égalité & liberté.* Ce que chaque illuminé fait dans ſon académie, il faut donc que la ſecte le faſſe partout également; il faut que ſes académies diſperſées, combinant leurs efforts, & méditant par-tout les mêmes bouleverſemens, marchent d'intelligence. Il faut que les ſapeurs aient leurs conventions, leurs communications ſouterraines, pour que les exploſions locales ſe faſſent à propos & ſans nuire au bouleverſement univerſel médité par la ſecte. Il faut pour cela des chefs, des directeurs communs; il faut des lois & des correſpondances générales; il faut qu'un conjuré, par-tout où il agit, ſoit aſſuré d'agir en ſens commun avec ſes freres, de n'être point croiſé dans ſes projets, de trouver au contraire par-tout une action & des forces correſpondantes.

Plus la déſorganiſation méditée par Weishaupt devoit être générale, mieux il conçut que l'organiſation de ſes complices devoit être parfaite. Plus il avoit à cœur d'appeler l'anarchie univerſelle, de la faire par-tout régner au lieu des lois, plus il ſentit devoir la bannir de ſa ſecte pour en mieux concentrer les forces & diriger la marche. Dans cet objet, il ne ſuffiſoit pas de ce ſerment qui ſoumettoit l'adepte à tous les ordres émanés des ſupérieurs. Ce n'étoit pas aſſez de cet étrange compromis, qui ſoumettoit ſa fortune & ſa vie même au deſpotiſme de la ſecte, s'il étoit jugé traître ou rebelle par des chefs inconnus. Il falloit que les ſupérieurs eux-mêmes euſſent leurs lois communes ainſi que leurs principes, afin que l'impulſion & la direction fuſſent par-tout uniformes.

Il en coûta de longues méditations à Weishaupt, pour

atteindre en ce genre toute la perfection dont il s'étoit formé l'idée. Il faut, écrivoit-il encore, cinq ans après l'établissement de sa secte, « *il faut que notre machine » soit si parfaite dans sa simplicité, qu'un enfant même » puisse la diriger*..... Laissez-moi, écrivoit-il plus tard » encore, laissez-moi me livrer à mes spéculations, afin » que j'aie le temps d'arranger notre monde, c'est-à- » dire, de mettre chacun à sa place, de fixer & de su- » bordonner l'action, les mouvemens de tous. » (*Voy. lett. à Caton*, 15 *Mars* 1781 *&* 16 *Février* 1782.)

Weishaupt méditant les lois de son gouvernement.

Il étoit tellement occupé de ces spéculations sur le gouvernement de ses conjurés, que ses maximes & ses conseils politiques couloient en quelque sorte de surabondance sous sa plume, dans toutes ses lettres aux principaux adeptes. Il faut les avoir lues & l'entendre lui-même, pour croire à la scélératesse réfléchie de ces conseils, de ces moyens & de toute cette infernale politique ; en voici un exemple :

Dans cette même lettre que je viens de citer, du 15 Asphandar 1151, il a donné deux regles à insérer dans les instructions de ses *aréopagites.* L'une est de se tenir sur la réserve avec les candidats de *la classe des riches*, parce que ces gens-là, *orgueilleux*, *ignorans*, *ennemis du travail & de l'obéissance*, ne cherchent à entrer dans les mysteres que pour en rire & s'en moquer ; l'autre, de ne pas même s'occuper à démontrer que la vraie franc-maçonnerie est celle de l'illuminisme, *parce que la meilleure démonstration est ici de n'en donner aucune.* Qu'il s'explique à présent lui-même sur la troisieme loi à faire entrer dans ce recueil politique.

« *Pour rester maîtres de nos discours, laissons observer » aux éleves que les supérieurs jouissent d'une grande li- » berté sur cet article ; que nous parlons tantôt d'une ma- » niere & tantôt d'une autre* ; que nous faisons souvent » une question avec assurance, pour sonder l'opinion des » éleves, & leur fournir l'occasion de la manifester par » leurs réponses. Ce subterfuge (littéralement, cette » échappatoire, *durch diese ausflucht*) répare bien des » fautes. Disons toujours que la fin montrera quel est de » nos discours celui qu'il faut prendre pour la vérité. On » parle ainsi tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, pour » n'être pas embarrassé, & pour laisser notre véritable » pensée impénétrable aux inférieurs. Que cet avis soit » aussi inséré dans l'instruction ; *etiam hoc inseratur ins- » tructioni.* Il seroit encore mieux, & l'expédient auroit plus

» plus de succès, si vous avertissiez, si vous chargiez » nos *illuminés majeurs* de varier de même leurs discours » avec leurs inférieurs, & cela pour les raisons susdites ; » *ex rationibus suprà dictis* » Tous ces mots latins sont aussi de Weishaupt, qui fait souvent usage de ce langage dans ses lettres. C'est immédiatement après avoir donné ces principes de gouvernement aux aréopagites, aux premiers supérieurs de son illuminisme, que Weishaupt ajoute :

« Je vous en prie, ne laissez pas perdre ces maximes » qui se présentent en foule dans mes lettres. Recueillez-» les toujours pour l'instruction de notre aréopage; car » je ne les ai pas toujours présentes à l'esprit. Avec le » temps, il pourra en sortir un excellent *grade poli-* » *tique*. C'est là ce que Philon fait depuis long-temps. » Communiquez-vous aussi les uns aux autres ces instruc-» tions qui vous sont propres, afin d'en former un en-» semble dans le temps. Lisez-les avec soin, afin de les » savoir couramment. Quoique je les sache, & que je » les suive dans la pratique, *und auch darnach handle*, » il me faudroit du temps pour les rédiger. Pénétrés de » ces maximes, vous entrerez mieux dans mes projets, » & vous vous conformerez mieux à ma maniere d'opé-» rer. » *(Ibid.)*

Que ces avis ne soient pas aussi perdus pour le lecteur ; il aura besoin de se les rappeler pour croire à toutes les infernales ruses que j'ai à lui montrer dans cette nouvelle partie du code illuminé. De ces longues combinaisons de Weishaupt sortirent enfin toutes ces lois dans lesquelles chaque Illuminé trouve tracée la marche qu'il doit suivre.

Subordination générale; graduation des supérieurs.

Dans ce gouvernement, il est d'abord pour grand moyen de subordination, une division générale de supériorités comme de localités. Il est des loges affectées aux adeptes dans leur département ; chaque loge minervale a son supérieur dans la classe préparatoire, inspectée par la classe intermédiaire. Il est, en second lieu, des districts dont l'enceinte renferme plusieurs loges surveillées & inspectées, ainsi que leur préfet, par le supérieur du district, que les Illuminés appellent *doyen*. Celui-ci est lui-même subordonné à un nouveau supérieur dont l'autorité s'étend sur toutes les loges, sur tous les doyennés de la province, & qui est pour cela appelé *provincial*. Un quatrieme grade de supériorité est celui de l'adepte, qui a sous lui tous les provinciaux d'une

même nation, & que l'étendue de ſon inſpection fait appeler *ſupérieur national.* Au-deſſus de ces ſupérieurs *nationaux* eſt le conſeil ſuprême de l'ordre, dont les membres ſont appelés *aréopagites*, & dont le préſident eſt le vrai général de l'illuminiſme.

Moyens de correſpondance entre les ſupérieurs & les inférieurs de l'illuminiſme.

Les correſpondances ſuivent exactement le même ordre. Le ſimple Illuminé correſpond avec le ſupérieur immédiat, celui-ci avec le doyen, & ainſi de ſuite, des doyens aux provinciaux, des provinciaux aux ſupérieurs nationaux. Ces derniers ſeuls correſpondent directement avec l'aréopage. Seuls auſſi ils en connoiſſent la réſidence. Il eſt toujours dans ce conſeil un membre plus ſpécialement chargé de recevoir leurs lettres, de leur répondre ou de leur faire paſſer les ordres, qui des ſupérieurs nationaux ſe tranſmettent ſucceſſivement aux provinces, aux diſtricts & aux loges. Les aréopagites ſeuls ſavent le nom & la réſidence du général, ſi ce n'eſt, ainſi que je l'ai dit, que des raiſons & une confiance, ou des ſervices plus remarquables n'aient valu à quelque adepte ſignalé l'honneur de connoître ou d'approcher le Spartacus moderne.

Objet de cette correſpondance.

Par les regles ſeules des premiers grades, il eſt aiſé de voir combien cette correſpondance eſt aſſidue, combien elle doit être immenſe. Chaque frere d'abord, comme ſcrutateur-né de ſes co-adeptes & des profanes, doit au moins à l'ordre une lettre par mois, pour rendre compte de tout ce qu'il obſerve, ſoit pour, ſoit contre les intérêts de l'ordre. Il doit auſſi le compte des progrès qu'il a faits & de ceux de ſes freres; il doit celui des ordres qu'il reçoit & de leur exécution; il doit même, chaque mois, faire ſavoir aux ſupérieurs majeurs à quel point il eſt ſatisfait de la conduite de ſon ſupérieur immédiat. Chaque frere inſinuant ou enrôleur doit marquer le progrès de ſes candidats, l'eſpoir qu'il a d'ajouter à leur nombre. Viennent encore ſe joindre à tout cela les portraits des adeptes, & l'extrait des tablettes ou obſervations journalieres ſur les amis ou ennemis de l'ordre; ſuivent les protocoles des initiations, les portraits & la vie des initiés, les comptes rendus des loges; ceux des ſupérieurs, & une infinité d'autres articles qu'il n'eſt pas permis à l'Illuminé de laiſſer ignorer à ſes chefs, ſans compter les inſtructions ou ordres que ceux-ci ont ſans ceſſe à faire paſſer aux inférieurs.

Graduation de cette cor-

Outre le langage ſecret dont j'ai donné la clef, & dont le grand objet eſt de rendre toute cette correſpondance

inintelligible aux profanes, il eſt encore des moyens propres à la ſecte, pour que chaque lettre arrive à ſa deſtination ſans être interceptée. Ces lettres des adeptes, relatives à leur illuminiſme, ſont appelées dans l'ordre des *quibus licet*, (à qui permis, ou bien *à qui de droit.*) La raiſon de cette dénomination eſt que l'adreſſe de ces lettres eſt conçue en ces deux mots, *quibus licet*, ou même en ces deux caracteres *Q. L.* Ainſi lorſque l'on trouve dans les Écrits originaux, qu'un adepte a été condamné à l'amende pour avoir manqué en tel mois à ſon *Q. L.*, cela ſignifie qu'il a été puni pour avoir laiſſé paſſer ce mois ſans écrire aux ſupérieurs. (*Voyez lett. II de Spartacus à Caton*, *t.* 2.) respondance.

Quand la lettre renferme des ſecrets ou des plaintes que l'adepte ne veut point faire connoître au ſupérieur immédiat, il ajoute à l'adreſſe les mots *ſoli* ou *primo*, (au *ſeul* ou au *premier.*) Cette lettre au *ſeul* ou au *premier* ſera ouverte par le *provincial*, le *national*, ou bien arrivera aux *aréopagites*, au *général*, ſuivant le grade de celui qui l'a écrite.

Aſſemblées & autorité de chaque grade pour cette correſpondance.

Après ce moyen général de correſpondance & de ſubordination, viennent les aſſemblées propres à chaque grade, & l'autorité qui leur eſt attribuée. On a vu que celles des académies minervales ſe tiennent régulierement deux fois par mois. Les illuminés mineurs qui en ſont les magiſtrats, & l'illuminé majeur ou le chevalier écoſſais qui les préſident, n'ont d'autre part directe au gouvernement que le ſoin d'inſpecter les études, la conduite de leurs éleves, & d'en rendre compte aux loges d'illuminés majeurs. C'eſt dans celles-ci que l'autorité commence à s'étendre hors des limites de l'aſſemblée. C'eſt aux illuminés majeurs que ſont envoyées toutes les tablettes ou inſtructions ſur les novices & ſur les freres de Minerve. Là, ces inſtructions ſe rédigent, ou reçoivent des additions, des notes, pour être envoyées aux aſſemblées du grade ſupérieur. Là auſſi ſe jugent, ſe décident les promotions des novices, des minervains, des illuminés mineurs, & les diverſes difficultés ou conteſtations qui peuvent s'élever dans les grades inférieurs, à moins que l'importance de l'objet n'exige que la queſtion ſoit portée à un tribunal plus élevé. Là enfin ſe conſerve le dépôt des premieres tablettes & des premieres lettres réverſales des freres. Quant aux connoiſſances qu'un illuminé majeur peut avoir acquiſes, ſoit relativement aux autres ſociétés ſecretes, ſoit relativement aux

emplois & aux dignités que l'on pourroit procurer aux adeptes, il en doit le rapport à sa loge, qui en tiendra mémoire „ & en instruira l'assemblée des *illuminés dirigeans* ou *freres écossais.* (Le grade d'Illuminé majeur, instruct. IV.)

En décrivant ce grade intermédiaire des chevaliers écossais, j'ai dit leurs fonctions spéciales, & sur-tout leur destination à surveiller les loges maçonniques. La part qu'ils ont au gouvernement général de l'illuminisme, consiste spécialement en ce que tous les *quibus licet* de la classe *préparatoire* doivent passer par leur chapitre, & y être lus, même ceux des novices qui auroient d'abord été ouverts par les officiers de l'école minervale; car ces officiers ne peuvent statuer que provisoirement sur ces lettres.

L'autorité qu'exercent les chevaliers écossais de l'illuminisme sur cette correspondance, rend en quelque sens plus juste encore la dénomination de grade *intermédiaire.* Leurs *quibus licet* sont directement envoyés à la loge provinciale, toute composée d'adeptes admis aux mysteres de l'ordre; mais les chevaliers lisent tous ceux de la classe préparatoire, à l'exception des *primo* & *soli.* Ils arrêtent & classent tous les *quibus licet* moins importans des freres inférieurs. Ils en font un extrait général, qui doit être envoyé au provincial. A ces extraits ils joignent le détail circonstancié de tout ce qui se passe dans les diverses loges de la classe préparatoire à laquelle ils transmettent les ordres des freres initiés aux mysteres, de ces adeptes de la plus haute classe qu'ils ne connoissent pas eux-mêmes. C'est ainsi qu'ils servent de lien entre les deux extrêmes. (*V. ce grade, inst.* 2, *n.°* 2.)

Mais dans cette subordination générale, la classe préparatoire, la classe intermédiaire ne sont que l'édifice inférieur; les préfets de ces loges sont plutôt instrumens que supérieurs. Le mobile qui les met en action se trouve dans la classe des mysteres. C'est ici que les instructions données à l'épopte & au régent, développent en grand la politique de l'ordre. Ce sont ces instructions aussi que nous avons à étudier, en commençant par celles de l'épopte.

CHAPITRE XIV.

Leçons politiques & Gouvernement des Époptes de l'Illuminisme.

ÉCLAIREZ *les nations*, c'eſt-à-dire, ôtez à tous les peuples tout ce que nous appelons préjugés religieux, préjugés politiques; emparez vous de *l'opinion* publique, & ſous cet empire vous verrez s'écrouler tout celui des conſtitutions qui gouvernent le monde. --- Nous l'avons vu dans les myſteres de Weishaupt; tel étoit ſon grand moyen, tel étoit ſon eſpoir pour le ſuccès de ſes conſpirations. Ses complots s'étendoient, nous l'avons vu encore, ſur les ſciences mêmes. Il falloit auſſi qu'elles diſparuſſent comme la religion, les lois, les princes, les nations, & nos villes, & nos demeures fixes. Il falloit rappeler le vandaliſme, l'époque des Barbares, & réduire toutes les ſciences à celles des nomades, des ſauvages *égaux & libres*. Toutes ces deſtructions devoient & ne pouvoient être en effet que l'ouvrage de l'opinion devenue générale dans ſa corruption & ſa perverſité; l'opinion dépend des ſciences mêmes, ou de la réputation de ſage & de ſavant attachée à celui qui prétend nous inſtruire; avant d'anéantir les ſciences mêmes, il falloit donc d'abord faire ſervir leur nom, leur maſque & leur autorité à conquérir l'opinion des peuples en faveur de la ſecte. Ces erreurs une fois triomphantes; nos lois, nos ſociétés, nos propriétés, nos villes & nos demeures fixes une fois renverſées, & l'univers *vandaliſé*, les ſciences diſparoiſſoient d'elles-mêmes devant l'homme libre & ſauvage. Voilà ce qu'avoient dit à Weishaupt ſes méditations, voilà ce qui dicta les lois données à ſes époptes. Il conſacra ce grade à conquérir l'opinion publique par les ſciences, c'eſt-à-dire, à répandre toutes ſes erreurs antireligieuſes & antiſociales, à l'ombre & ſous le voile des ſciences. Il fit de ce grade d'épopte une ſociété toute occupée des ſciences; il les accapara en quelque ſorte pour uſurper leur puiſſance ſur l'opinion publique; ou plutôt il les appela toutes dans ſa ſecte pour les corrompre toutes, en les faiſant ſervir à ſes projets, bien aſſuré de voir enſuite leur empire tomber de lui-même. Son grade minerval étoit deſtiné à pervertir, ſous le nom des ſciences, l'eſprit de ſes jeunes éle-

Objet de ces leçons.

ves ; ſon grade d'épopte fut deſtiné à pervertir l'univers entier au même nom & ſous le même voile. Il fit des adeptes parvenus à ce grade, une académie ténébreuſe, ſouterraine, mais répandue par-tout. Il organiſa cette académie monſtrueuſe ; il lui donna des lois ſi déſaſtreuſement combinées, que par elles l'empire de la ſociété & celui des ſciences devoient tomber tout à la fois.

Le projet peut ſembler inconcevable & ſupérieur à la ſcélérateſſe même du plus profond déſorganiſateur ; mais que l'on ſe ſouvienne d'abord combien il eſt évidemment démontré par leurs myſteres, que Weishaupt & ſa ſecte ont la volonté ferme, le projet & précis & formel de ramener le genre humain aux Viſigoths & aux Vandales, & par le vandaliſme, à toute l'ignorance des hordes nomades & ſauvages ; de ne laiſſer à l'univers pour toute ſcience, que l'égalité, la liberté du peuple ſans-culotte ; & qu'on daigne à préſent nous ſuivre dans l'expoſition des leçons que la ſecte conſacre à l'inſtruction de ſes époptes, à l'organiſation de leur académie.

Académie des époptes illuminés.

« Les prêtres illuminés ſont préſidés par un doyen qu'ils éliſent eux-mêmes. Ils ne doivent être connus des grades inférieurs que ſous le nom d'époptes ; --- leurs aſſemblées s'appelleront *ſynodes*. --- Tous les époptes (je préfere cette dénomination, & l'on en ſent aiſément la raiſon), tous les époptes répandus dans un diſtrict compoſent un ſynode ; mais dans chaque diſtrict il ne doit y avoir que neuf époptes, ſans compter le doyen & le préfet du chapitre. --- Les ſupérieurs majeurs ont droit d'aſſiſter à ce ſynode. »

« Des neuf époptes, ſept préſident aux ſciences diſtribuées en ſept facultés, & dans l'ordre ſuivant :

1.° *La phyſique*. Sous ce mot ſont compriſes la dioptrique, la catoptrique, l'hydraulique & l'hydroſtatique, l'électricité, le magnétiſme, l'attraction, &c.

» 2.° *La médecine*, comprenant l'anatomie, la chirur-
» gie, la chimie, &c.

» 3.° *Les mathématiques*, l'algebre, l'architecture ci-
» vile & militaire, la marine, la mécanique, l'aſtrono-
» mie, &c.

» 4.° *L'hiſtoire naturelle*, l'agriculture, le jardinage,
» l'économie, la connoiſſance des inſectes, des animaux
» juſqu'à l'homme, la minéralogie & la métallurgie,
» l'étude des phénomenes terreſtres, la géologie.

» 5.° *La politique*, ſous laquelle on comprend l'étude
» de l'homme, étude dont les illuminés majeurs four-

» niſſent les matériaux; la géographie, l'hiſtoire, la bio-
» graphie, l'antiquité, la diplomatie, l'hiſtoire politique
» des ordres, leur deſtin, leurs progrès, leurs diſſentions
» mutuelles; --- (ces ordres me paroiſſent être les di-
» verſes eſpeces de Franc-Maçons.) La regle ajoute un
» *nota benè*, portant qu'il faudra ſpécialement inſiſter ſur
» cet article que les diſſentions des Illuminés & des Franc-
» Maçons ont rendu ſans doute plus intéreſſant pour la
» ſecte.

» 6.° *Les arts*, la mécanique, la peinture, la ſculpture,
» la gravure, la muſique, la danſe, l'éloquence, la poéſie,
» la rhétorique, toutes les parties de la littérature, les
» métiers.

» 7.° *Les ſciences occultes*, l'étude des langues orienta-
» les ou autres moins communes, *l'art des écritures ſe-
» cretes*, l'art de les déchiffrer, l'art de violer les cachets
» des autres, & celui d'empêcher que les nôtres ne le
» ſoient; *petſchaften zu erbrechen, und für das erbrechen
» zu bewahren.*---Les hiéroglyphes anciens & modernes,
» --- & de nouveau, les ſociétés ſecretes, les ſyſtêmes
» çonniques, &c. »

Dans l'indignation qu'excitent, & cet art de violer le ſecret des lettres, & la double attention de le mettre au nombre des ſciences, de charger un adepte dans chaque diſtrict du ſoin de préſider à cette étrange ſcience, ne perdez pas de vue que je ne fais ici que traduire ou abréger le code même de la ſecte. (*Voy. Inſt. pour ce grade*, n.^{os} 1, 2, 3, 4, 11.)

Les deux époptes qui dans le ſynode illuminé ne reçoivent aucune de ces ſciences à préſider, ſont nommés ſecrétaires du doyen & ſes coadjuteurs. Les fonctions ainſi partagées, il faut que nos époptes renoncent à toute autre affaire, ſoit domeſtique, ſoit politique; à tout autre ſoin qu'à celui de ſe perfectionner dans la partie des ſciences qui leur eſt confiée, & d'inſpecter, d'aider ſecrétement chaque frere des grades inférieurs, dans les travaux auxquels ils ſe deſtinent.

Le grand objet de cette inſtitution eſt d'inſpirer aux éleves le plus grand reſpect pour la ſecte, dans l'idée qu'elle leur fournira tous les moyens, toutes les lumieres dont ils ont beſoin, quelle que ſoit la carriere qu'ils ont embraſſée. Les freres inſinuans leur ont annoncé, & l'ordre a pris l'engagement de leur fournir tous ces ſecours; il faut que cette idée d'une ſociété ſavante dont ils ont l'honneur d'être membres, les maintienne dans la docilité

& la vénération pour des chefs dont les préceptes ne ſemblent émaner qu'avec la lumiere du plus profond ſavoir. L'artifice répond en quelque ſorte à la promeſſe.

Tout éleve reçu dans les écoles minervales a dû commencer par déclarer à quelle eſpece de ſcience ou d'art il ſe deſtinoit, à moins qu'il ne fût de ceux qui paient en argent les ſervices que l'illuminiſme ne peut pas attendre de leur génie. Cette déclaration paſſe ſucceſſivement des loges inférieures au provincial, qui l'annonce au doyen; le doyen en avertit l'épopte nommé pour préſider à la ſcience embraſſée par le nouvel adepte. Dès cet inſtant l'épopte inſcrit le nouveau venu ſur la liſte des éleves dont il doit ſurveiller les travaux. Dès-lors c'eſt à ce même épopte, & par la même voie qu'arrivent tous les eſſais, les diſcours, les traités que la ſecte attend du nouvel adepte dans ſes écoles minervales. Le premier avantage qui en réſulte eſt de faire connoître à l'épopte inſpecteur ceux que le code appelle les *meilleures têtes de l'ordre.*

Il pourra ſurvenir des doutes à l'éleve; il aura des difficultés à vaincre ou des queſtions à propoſer dans ſa carriere : on lui a dit que la ſcience eſt dans l'ordre, qu'il n'a qu'à s'adreſſer aux ſupérieurs; que la lumiere deſcendra juſqu'à lui : il ignore encore quels ſont ces ſupérieurs; ſes queſtions & ſes doutes n'en arrivent pas moins à l'épopte préſident. Il eſt pour celui-ci divers moyens de les réſoudre, de ne pas ſe laiſſer prendre au dépourvu.

D'abord il eſt un certain nombre de queſtions que l'épopte doit avoir prévues, qu'il doit au moins s'occuper à prévoir. Il en eſt que ſes prédéceſſeurs ou ſes confreres dans les autres diſtricts, & même dans les autres empires, ont déjà réſolues. Il eſt dans l'ordre un ſoin ſpécial de recueillir toutes ces ſolutions, & d'en faire paſſer le dépôt à ceux qui peuvent en faire l'uſage convenable aux vues de la ſecte. Chaque épopte eſt chargé d'étudier celles qui ont rapport à ſa partie; il doit même les avoir rangées dans ſes tablettes par ordre alphabétique, afin de les avoir toujours ſous la main dès qu'il aura beſoin d'y recourir. Si, malgré cette précaution, l'épopte eſt pris au dépourvu, s'il ne ſuffit pas à réſoudre les difficultés des éleves, il pourra s'adreſſer au doyen, qui répondra lui-même, ou bien s'adreſſera au provincial. Crainte cependant que les ſupérieurs ne ſoient trop ſouvent interrompus dans leurs importantes occupations, la regle de l'épopte l'avertit de ne point avoir recours à eux ſans néceſſité, de ne pas faire ſur-tout de leurs lumieres un pré-

texte pour ſa propre négligence. --- La queſtion peut être difficile à réſoudre pour le provincial même, il la propoſera aux époptes de ſa province. Si elle reſte encore ſans réponſe, elle ſera portée au ſupérieur national; de celui-ci enfin, au conſeil ſuprême des aréopagites. Tous les ſavans de l'ordre ſeront conſultés. Avant de remonter ſi haut, l'épopte pourra mettre à contribution les profanes mêmes, en leur laiſſant cependant ignorer le recours de la ſecte à leurs lumieres, le beſoin qu'elle en a & l'uſage qu'elle en fait. Cette précaution eſt ſpécialement recommandée au ſavant épopte; elle l'eſt en ces termes: Lorſque vos connoiſſances & celles des éleves ne ſuffiront pas, vous pourrez demander l'avis des ſavans étrangers, *& faire ſervir leur ſcience au profit de notre ordre, mais cela ſans qu'ils s'en apperçoivent;* (ohne daſs ſie es bemerken.) Cette précaution eſt d'autant plus néceſſaire, qu'un des grands objets de l'épopte doit être d'arriver au point où les Illuminés puiſſent ſe paſſer de tous les profanes du monde, ſans que les profanes puiſſent ſe paſſer de l'illuminiſme. *Daſs der orden den übrigen profanen welt nothwendig, ſich aber dieſelbe im gegentheil entbehrlich mache.* (Ibid. n.os 2, 5, 6, 9.)

Pour recourir moins ſouvent aux profanes ou à ſes ſupérieurs, il eſt pour l'épopte un art de profiter de toute la ſcience des éleves du diſtrict, & de leur faire croire que toute cette ſcience vient de leurs ſupérieurs inconnus. Cet art conſiſte à faire propoſer aux différentes loges les queſtions qui pourroient l'embarraſſer lui-même, de réunir enſuite & d'étudier, de combiner les productions qui lui ſont envoyées. Tous les époptes de la province en font chacun autant dans leur diſtrict. Chacun y recueille ce qu'il a trouvé de plus remarquable dans les productions des loges qu'il inſpecte; chacun l'apporte à l'aſſemblée provinciale & annuelle. Là, de nouveaux époptes ſont chargés de rédiger l'enſemble de ces productions, d'en extraire tout ce qui peut réſoudre les queſtions propoſées, ou bien en éclaircir de nouvelles. Ce qui ſe fait dans une province, ſe fait de même dans les autres; c'eſt un nouveau recueil à rédiger ſous l'inſpection du chef national ou même des aréopagites. C'eſt un nouveau tréſor qui, venant enrichir la bibliotheque ſecrete des époptes, leur fournit le moyen de maintenir dans l'eſprit des éleves la haute idée de la ſcience des chefs. (*N.os* 5 & 12.) C'eſt encore le moyen d'arriver un jour à la formation du code ſyſtématique, d'un cours complet d'études à l'uſage de la ſecte. (*N.°* 15.)

On ne peut s'empêcher de l'obſerver : une ſociété qui, dans toute autre vue & ſans affecter ce myſtérieux ſecret, recourroit aux mêmes moyens, mettroit le même intérêt à la diſcuſſion, à l'éclairciſſement des vérités utiles, rendroit aux ſciences & aux arts d'importans ſervices. Mais ici le concert de tous ces époptes ne tend à l'empire des ſciences que pour les altérer, en les dirigeant toutes au bouleverſement des empires & de la religion, au triomphe des ſyſtêmes déſorganiſateurs, toujours ſous le prétexte familier à l'illuminiſme, de ramener le genre humain à la nature ſeule; *daſs der order die bisherigen ſyſteme entbehren, und eigene auf die natur allein gegründete ſyſteme ſeinen anhænger rorlegen kœnne.*

Veut-on ſavoir en effet l'uſage que chaque épopte fait de la ſcience dans laquelle il eſt ſuppoſé ſe perfectionner chaque jour ? Obſervons les queſtions qu'elle lui ſert à réſoudre ou à faire réſoudre par ſes éleves. Jugeons de ces queſtions, de leur objet, par la loi même qui en trace la marche.

« L'épopte, dit le code, tiendra note d'un très-grand » nombre de queſtions importantes à éclaircir, & qu'il » aura un jour à propoſer. En fait, par exemple, de phi» loſophie *pratique*, il demandera *à quel point* eſt le » vrai principe, *que tous les moyens ſont licites quand ils » conduiſent à un but louable ?* Comment il faut limiter » cette maxime, pour tenir le milieu entre l'abus jéſui» tique & l'eſclavage du préjugé méticuleux ? --- Les » queſtions de cette eſpece ſeront envoyées au doyen, » qui les fera paſſer aux diverſes écoles minervales pour » en occuper les éleves; & de leurs ſolutions, il réſul» tera une foule d'idées *neuves*, *hardies & utiles*, dont » notre *magaſin* s'enrichira. „ (*Id. n.° VII.*)

Ne faiſons point entrer dans nos réflexions l'atroce imputation faite ici aux Jéſuites. Laiſſons le ſoin de les juger à ceux qui ont appris à les connoître par leur conduite & par leur vraie doctrine, bien mieux que par des aſſertions atrocement calomnieuſes, ou bien par des ſatyres, malgré tout le génie & tout le ſel de l'ironie, juſtement condamnées dans divers tribunaux, comme pleines de fauſſetés & d'infidélités. (*Voy. Dictionn. hiſt. de Flexier Duréval, nouv. édit. art. Paſcal.*) Laiſſons ſur-tout à ceux qui ont été élevés par les Jéſuites, le ſoin de prononcer ſur l'outrage que leur fait ici le code illuminé. Je ne me crois pas obligé d'imiter le célebre Hoffmann, aujourd'hui profeſſeur à l'univerſité de Vienne

en Autriche, & le plus redoutable adversaire des Illuminés; je ne crois pas devoir insérer comme lui à propos des calomnies de la secte, une longue justification des Jésuites. (*Voyez hochwichtige Erinnerungenvon Leopoldalois --- Hoffmann, sect. V, p. 279 --- 307.*) Mais comment ne pas voir que la tournure prise ici par le législateur illuminé, n'annonce rien moins qu'une disposition à modifier, à limiter ce fameux principe : *La fin sanctifie tous les moyens ?* Ce qu'il cherche évidemment, c'est à faire sortir ces idées *neuves*, *hardies & utiles* à la secte, c'est à disposer les adeptes à décider un jour, comme lui, que *rien n'est criminel*, pas même le vol & le larcin, *s'il est utile*, & sur-tout s'il conduit au but de l'illuminisme. Ce qu'il veut par ces sortes de questions, c'est avoir occasion de distinguer ceux des éleves qui se montreront plus ou moins dignes des derniers mysteres, par plus ou moins de disposition à ne plus écouter la conscience & le remords dans les forfaits à commettre pour le triomphe de ses complots. Voilà toute la science à inspirer avec tant de soin de la part des époptes, quant à la philosophie *pratique*.

Quant à la religion, elle n'est pas même comprise au nombre des sciences à étudier par les époptes; mais il est une maniere de la combattre & de la blasphémer, qui n'est pas oubliée dans leur code. Pour avoir toujours prêtes les qustions à résoudre ou bien à proposer en ce genre, chaque épopte doit avoir un mémorial en forme de registre, où elles sont rangées *par ordre alphabétique*. « Par exemple, dit le code, dans la liste des sciences » secretes & des hiérographes, à la lettre *C*, se trouve » le mot *croix*, & au-dessous de la note suivante. --- » Pour savoir combien cet hiérographe est ancien, con- » sultez tel ouvrage, imprimé telle année, telle page, » ou bien tel manuscrit, coté *M.* » (*N.° XV.*) Est-il bien difficile de voir ici que l'objet de ces prétendues *sciences secretes*, hiéroglyphiques, est d'apprendre aux éleves à ne voir dans la *croix* qu'un ancien hiéroglyphe érigé par l'ignorance & la superstition, en signe de la rédemption du genre humain ? La science des époptes illuminés sur ce précieux signe, est restée & restera sans doute encore long-temps occulte. En attendant qu'elle sorte des ténebres, on peut les défier de montrer dans l'histoire du genre humain, un peuple quelconque révérant la croix comme signe de salut, antérieurement à l'époque du christianisme & des triomphes du Dieu crucifié.

Les époptes ont aussi leur historien, leur annaliste; & l'annaliste illuminé trouve aussi ses lois dans ce code. On peut y distinguer les suivantes. --- Chaque province illuminée doit avoir son historien à l'imitation des anciens annalistes & chronologues. Celui-ci doit avoir son journal. --- Outre les faits connus, il recueillera spécialement, *& de préférence, les anecdotes de l'histoire secrete;* --- il s'appliquera à tirer de l'obscurité tout homme de mérite, dans quelque oubli qu'il ait vécu. --- Il les fera connoître au provincial, qui aura soin d'en instruire les freres. --- Chaque provincial aura son calendrier propre, dans lequel (au lieu des saints) se trouvera pour chaque jour de l'année le nom d'un homme à révérer, ou à détester, à maudire, suivant que sa conduite l'aura rendu plus spécialement cher ou odieux aux freres. --- Mon nom sera peut-être dans ce calendrier avec la lettre de malédiction. Je m'en console d'avance en le voyant à côté de celui de Zimmermann & d'Hoffmann, qui n'ont pas moins que moi mérité la noire apothéose. Mais il en est une d'une autre espece pour les freres; c'est celle à laquelle le code les avertit *qu'ils peuvent tous prétendre;* celle sans doute du frere *Mirabeau* & de *Marat.*

Conformément aux mêmes lois, l'épopte chronologue aura soin de faire connoître aux loges minervales les faits mémorables; --- il ne manquera pas d'y insérer les actions basses & odieuses, en les peignant de traits convenables. Il n'oubliera pas en ce genre celles des hommes *élevés aux premieres dignités, ou qui jouissent de la plus haute considération.* (N.° XVIII.)

Après les lois de l'historiographe, viennent celles de l'épopte, qui a la surintendance des sciences en fait de politique, & sur-tout en fait de connoissance des hommes. On a vu à quel point cette science est précieuse à l'illuminisme, & combien il la fait dépendre de l'esprit observateur. --- Que nul frere ne prétende à la dignité d'épopte illuminé, d'épopte président à quelque science que ce soit, s'il n'a satisfait à ces trois questions : Qu'est-ce que l'esprit observateur ? --- Comment cet esprit peut-il s'acquérir ? & comment se forment de bons observateurs ? --- Quelle est la méthode à suivre pour être exact & juste dans ses observations ? --- Quand un épopte s'est assez distingué dans sa réponse à ces questions, pour être élu chef des observateurs ou adeptes scrutateurs, c'est lui qui devient dépositaire de toutes ces notes que nous avons vues tracées avec tant de soin sur le caractere, les

paſſions, les talens & l'hiſtoire des freres. Lorſqu'il a trouvé dans ces notes le portrait & la vie d'un adepte plus intéreſſant, il en fera, ſans le nommer, le prototype des queſtions à propoſer aux écoles minervales. Il demandera, par exemple, quelles ſont les idées qu'un homme, avec tel caractere ou telles paſſions, embraſſera ou bien rejettera ? --- Comment, avec ces données, on pourroit faire naître ou affoiblir telle inclination ? --- Quel adepte dans l'ordre ſeroit plus utilement chargé de cette commiſſion ? --- Comment un tel homme doit penſer ſur la religion & les gouvernemens ? --- Si on peut le regarder comme ſupérieur à tous les préjugés, comme prêt à ſacrifier ſon intérêt à celui de la vérité ? --- S'il manque de confiance ou d'attachement, comment il faudroit s'y prendre pour lui en inſpirer davantage ; & quel homme y réuſſiroit mieux ? --- Enfin, *quel eſt dans l'état ou dans l'illuminiſme l'emploi qu'il rempliroit le mieux, & dans lequel il ſeroit plus utile ?*

L'épopte, préſident ſcrutateur, recueille les réponſes à ces queſtions, les rédige, en envoie au doyen le réſultat. Le provincial le reçoit du doyen, & c'eſt par là qu'il juge ſi l'adepte en queſtion *eſt un homme moral, déſintéreſſé, libre de tout préjugé, bienfaiſant ; s'il peut être utile à l'ordre, & à quel genre de ſervice on peut l'employer.* --- De ces obſervations de détail, l'épopte ſcrutateur aura ſoin de tirer des regles, des maximes générales ſur la connoiſſance des hommes ; il les rédigera encore & les fera parvenir aux ſupérieurs. (*Idem*, *n.° XVIII.*)

A force de ſemblables obſervations ſur cette ſcience & ſur toutes les autres, l'illuminiſme, ajoute ici le code, ſe trouvera peu à peu en état de faire des découvertes en tout genre, de produire de nouveaux ſyſtêmes, de donner en tout des preuves ſupérieures de ſes travaux & de ſes tréſors ſcientifiques. Il acquerra dans le monde la réputation de s'être vraiment mis en poſſeſſion de toutes les connoiſſances humaines. (*Idem*, *n.° XX.*)

Crainte de partager cette gloire avec le reſte des hommes, ou crainte que chacun ne fît pas de ces connoiſſces le même uſage que les Illuminés, il eſt des précautions réglées par le même code, pour réſerver à l'ordre le fruit de ſes travaux. « Certaines parties de ſes connoiſ-
» ſances & découvertes pourront être livrées à l'impreſ-
» ſion avec la permiſſion des chefs ; mais alors, dit la loi,
» non-ſeulement ces livres ne ſeront communiqués à
» aucun profane, mais comme ils ne ſortiront que des

» imprimeries de l'ordre, on les fera connoître aux freres seulement, & cela à proportion de leurs grades. » (*Idem*, *n.° XVII.*)

« Afin que nos dignes coopérateurs ne perdent pas la » gloire de leurs travaux, tout nouveau principe, toute » nouvelle machine, & toute autre découverte portera » à jamais le nom de son inventeur, pour rendre sa mémoire précieuse à la postérité. » (*Idem*, *n.° XXIII.*)

« Par la même raison, & pour que l'ordre ne soit » point privé d'un secret dû aux soins qu'il prend de ses » éleves, nul ne pourra communiquer aux profanes la » découverte qu'il aura faite chez nous. --- Nul livre » relatif à ces objets ne sera imprimé sans la permission des supérieurs; & de là cette loi générale portant que les freres ne publieront aucune de leurs productions sans l'agrément des provinciaux. C'est aux » mêmes supérieurs à décider si le livre d'un frere est de » nature à ne pouvoir être imprimé que par les presses de » l'ordre, & quels sont les freres qui peuvent le lire. --- » S'il y a quelques freres à chasser de l'ordre, le supérieur local doit en être averti d'avance, & voir comment il faut s'y prendre pour leur tirer des mains non-seulement nos manuscrits, mais nos imprimés. » (*Idem*, *n.° XXIV.*)

Le législateur illuminé cherchant à justifier toutes ces précautions, allegue ici d'abord les droits de l'ordre aux travaux des freres; ensuite l'attrait même du secret qui nourrit par la curiosité l'ardeur de s'instruire, & enfin l'avantage qu'il y a même pour les sciences à être conservées par des hommes qui n'en font part aux autres qu'après les préparations requises pour en mieux profiter. D'ailleurs, ajoute-t-il, tout homme est maître de se faire illuminé, de participer à nos connoissances. D'ailleurs encore, qui fait mieux que notre ordre les rendre utiles au genre humain, & en conserver le dépôt? --- Après cette justification, que l'on peut désormais apprécier, il revient à ses époptes, les avertit que c'est à eux de savoir faire plier toutes ces connoissances aux vues & au plan de l'illuminisme. " Il faudra, leur dit-il, peser „ mûrement les besoins de chaque siecle & ceux de „ votre district. Délibérez là-dessus dans vos synodes; „ demandez les instructions des supérieurs. „ Tout-à-coup, & sans autre préambule, ses regards s'étendent au-delà de ses loges. Le lecteur ne sait pas où ils vont se fixer; qu'il lise & qu'il apprenne quel doit être le grand objet

des époptes ; quelles conquêtes ils doivent faire à l'ordre, & jusqu'où ils doivent chercher à établir les systêmes de leur illuminisme. --- " Vous devez, leur dit subitement „ leur législateur, vous devez sans cesse former de nou- „ veaux plans, afin de voir comment on peut dans vos „ provinces s'emparer de l'éducation publique, du gou- „ vernement ecclésiastique, des chaires d'enseignemens & „ de prédication. *Müssen stets neue plane entworfen und* „ *eingeführt werden : wie man die hænde in erziekungs-* „ *wesen, geistliche regierung, lehr und predigt-stühle in* „ *der provinz bekomme.* „ (Idem, n.° XXVIII.) Cet objet est précieux à la secte ; nous verrons le code y revenir.

Pour donner du crédit à ses plans, & pour s'insinuer à l'ombre de sa prétendue science, dans les écoles de l'église elle-même, & jusques dans les chaires évangéliques, " l'épopte doit savoir *mériter* la réputation d'un vrai „ savant. Par-tout où il se montre, qu'il marche ou qu'il „ s'arrête, qu'il soit assis ou debout, là il faut qu'un „ *nimbe lumineux* brille autour de sa tête, répandant la „ lumiere sur ceux qui l'environnent. Il faut que l'on „ s'estime heureux d'entendre de sa bouche la pure vé- „ rité. Qu'il attaque par-tout le préjugé, *mais avec pré-* „ *caution*, & suivant la regle qu'il en a, *toujours avec* „ *finesse & avec les égards dus à qui il s'adresse.* „ (Ibid. 2.) Qui diroit ces conseils donnés à un Vandale, & par un conjuré Vandale dont le cœur ne soupire qu'après l'heureuse époque, où, graces au nimbe lumineux de sa science, toutes les nations *disparoîtront*, tout l'univers sera vandalisé ?

Après les écoles publiques & les chaires évangéliques, il est pour ces Vandales époptes un autre empire à acquérir, celui du monde auteur, littérateur." Dans ce monde „ de la littérature, certains genres dominent dans leur „ temps, suivant la mode, & font l'admiration des têtes „ foibles. Tantôt ce sont les productions de l'enthou- „ siasme religieux, tantôt c'est l'esprit sentimental ; d'au- „ tres fois l'esprit philosophique ; d'autres fois encore ce „ sont des pastorales, des romans de chevalerie, des „ poèmes épiques, des odes qui inondent le public. Il „ faut travailler à mettre aussi à la mode ces principes „ de notre ordre, qui tendent au bonheur du genre hu- „ main ; „ c'est-à dire, toujours ces principes qui, sous prétexte de rendre le genre humain heureux, & de n'en faire qu'une même famille, ne laisseroienr pas même subsister une seule *nation*, pas une seule *religion*, pas un

ſeul titre de *propriété*, pas une ſeule ville, une ſeule maiſon ou demeure fixe.

Il faut gagner à nos principes la faveur de la mode, " afin que les jeunes écrivains les répandent dans le „ peuple & nous ſervent ſans le vouloir; *damit iunge* „ *ſchriftſtellet dergleichen unter das volk ausbreiten*, *und* „ *uns*, *ohne daſs ſie es wiſſen*, *dienen.*

„ Il faut auſſi, pour échauffer les têtes, prêcher avec „ la plus grande chaleur *l'intérêt général de l'humanité*, „ *& inſpirer l'indifférence pour toutes les unions ou ſociétés* „ *plus étroites*, (*pour celles qui ne ſe compoſent que d'une* „ *nation.*) „ Ici le ſcélérat légiſlateur oſe encore propoſer l'exemple de Jéſus-Chriſt & de ſa prétendue indifférence pour ſa famille. Parce que Jéſus eſt mort pour tous les hommes, parce que ſon affection pour la plus ſainte des meres ne lui a jamais fait oublier le grand œuvre de la rédemption du genre humain, il faut que l'épopte illuminé trouve des imbécilles ſe laiſſant perſuader qu'aimer le genre humain, c'eſt diſſoudre toutes les nations. (*Ibid.* 3)

Nouvelle loi à ſuivre par l'épopte pour acquérir à la ſecte l'empire de la littérature. " Vous aurez ſoin, lui dit „ ſa regle, que les écrits de nos adeptes ſoient exaltés „ dans le public; vous ferez emboucher la trompette en „ leur faveur, (*auſpoſannt*) & vous prendrez garde que „ les journaliſtes ne rendent pas nos écrivains ſuſpects. „ (*Ibid.* 4.)

Quant *aux ſavans & aux écrivains*, *qui*, ſans appartenir encore à notre illuminiſme, *ont des principes ſemblables aux nôtres*, s'ils ſont de ces hommes que nous appelons *bons*, " *mettez-les dans la claſſe de ceux qu'il* „ *faut enrôler. Que le doyen ait donc une liſte de ces hom-* „ *mes-là*, *& que de temps à autre il ait ſoin de la faire* „ *courir parmi les freres.* " (*Ibid.* 5.)

Reprenons un inſtant toutes ces lois, & voyons comment elles tendent à infecter inſenſiblement tout l'empire des lettres. Dans ſes académies minervales, la ſecte a d'abord ſes propres éleves à former. J'ai dit avec quel ſoin elle inculque ſes principes dans chacune de ſes écoles. De peur que ces principes ne s'alterent, les épоptes ſurveillent toutes celles d'un même diſtrict. Ces épоptes eux-mêmes ont leurs aſſemblées provinciales; & là tout ſe combine entr'eux, tout ſe prépare, tout ſe prévoit. Là, chaque épopte arrive muni de *ſes notes*, de ſes obſervations ſur tout ce qui pourroit ou mettre obſtacle,

ou

ou ajouter dans son district aux progrès de la science illuminée. Tous les comptes, toutes les délibérations de ces assemblées sont envoyées au supérieur national, qui les inspecte, & veille à ce que le même esprit se maintienne dans toutes. Ce qui fait pour sa nation, l'aréopage de la secte le fait pour les époptes de toutes les nations. Ainsi les écoles minervales, les époptes de tous les districts, de toutes les provinces, de tous les empires, ne sont qu'une seule & même académie, invisible aux profanes, mais dans ses ramifications souterraines s'étendant par-tout comme la secte même, & par-tout maintenant les mêmes principes, par-tout animée du même esprit, suivant les mêmes lois, & par toutes ses lois n'appelant, ne cultivant les sciences que pour les faire servir aux mêmes complots d'impiété, de désorganisation universelle.

C'est peu que l'unité, l'universalité de cette académie conspiratrice dans le sein de la secte, il faut qu'elle s'empare des écoles publiques, des chaires évangéliques. Il faut qu'elle dirige les talens de tout littérateur, qu'elle plie tous les génies à ses projets, qu'elle fasse servir à ses complots jusqu'à l'empire de la mode. Depuis l'enfance qui épele, jusqu'au docteur qui développe le trésor des sciences, il faut que l'illuminisme subjugue l'opinion, & que les sciences ne soient plus que l'instrument de ses triomphes, pour périr elles-mêmes, quand par elles il aura fait périr les lois, l'autel, le trône, & toute propriété individuelle & toute société nationale.

Rapprochez les mysteres de la secte du code de ses époptes, & dites-nous si tels ne sont pas les derniers résultats de cet empire qu'elle cherche par eux à usurper sur les sciences ? Ils inspirent l'horreur, l'indignation, ces résultats. Le monstrueux législateur qui a pu les combiner, prétend qu'ils commandent l'admiration & le respect à ses éleves ; & ce sont encore ses époptes qu'il charge de les leur inspirer. " Il faut, leur dit-il, que „ vous donniez à nos classes inférieures une idée si sublime „ de la sainteté de notre ordre, que, par exemple, une „ promesse faite sur l'honneur de notre illuminisme, soit „ pour eux le plus inviolable des sermens. „ (*Idem, n.° XXIX.*) Ainsi l'athée supplée au nom de Dieu. Il lui faut des liens ; il a brisé tous ceux de la conscience ; il appelle l'honneur, & il le place dans l'ensemble même des forfaits. " *Celui-là*, ose dire Weishaupt, *celui-là sera „ infame, qui aura violé le serment fait sur l'honneur de*

„ *ma société. De quelque rang qu'il soit, il sera proclamé*
„ *infame dans tout l'ordre ; il le sera sans rémission & sans*
„ *espoir.* Je veux qu'ils en soient prévenus ; qu'ils pesent
„ mûrement combien il est terrible ce serment sur mon
„ ordre ; je veux qu'on leur en représente clairement &
„ vivement toutes les suites. „ (*Ecrits origin. t.* 2, *lett.* 8 *à Caton.*)

Les époptes chargés d'inspirer cette vénération sont en possession d'un grade trop révéré dans la secte, pour en compromettre la dignité. Ils assistent, quand bon leur semble, aux assemblées des grades inférieurs ; mais ils ne doivent y exercer aucun emploi, si ce n'est celui de préfet dans le chapitre des freres chevaliers écossais. La gêne & la contrainte que leur présence inspireroit pourroit être un obstacle à leurs observations dans ces grades inférieurs. Les adeptes pourroient se contenir devant l'épopte, & il faut qu'il les voie dans leur état habituel. Il ne paroîtra donc jamais au milieu d'eux que comme leur égal. Une loi formelle lui fait un devoir de leur cacher son grade, son costume, & le nom même de la classe où il est élevé. (*Idem*, *n.° XXXI.*) Supérieur inconnu, & sur les mêmes bancs, il les verra plus libres autour de lui ; il n'en fera que plus librement lui-même les fonctions de scrutateur ; il connoîtra mieux leur portée. Ses leçons données sur le ton de l'égalité seront plus insinuantes. Sans se faire connoître comme maître, il en jugera mieux ce qui manque à ses éleves, & s'assurera mieux de leurs progrès. --- Si parmi ces éleves, il en est quelques-uns dont le zele & la fidélité soient spécialement à l'épreuve, ceux-là pourront entrer dans sa confidence ; il les proposera au doyen, qui peut les appeler auprès de sa personne & en faire ses acolytes. Le doyen pourra même se décharger sur eux d'une partie de sa correspondance, & les admettre au synode des époptes, en attendant qu'ils se soient montrés dignes d'être admis à tous les mysteres réservés à cette classe. (*Ibid. n.° XXXII.*)

Ici se termine la partie du code qui doit être communiquée à tous les époptes. Les chapitres suivans nous diront les nouvelles instructions qui les attendent, lorsqu'ils seront créés *régens* ou *princes illuminés.*

CHAPITRE XV.

Instructions du Régent ou *Prince illuminé sur le gouvernement de l'Ordre.*

Premiere partie de ces instructions.

TOUTES les instructions données à ces époptes par le législateur illuminé, ont consacré ce grade à pervertir l'opinion des peuples, à s'emparer de l'empire des sciences, pour les diriger toutes aux systêmes de son égalité, de sa liberté, de l'anarchie universelle. Ce soin même de pervertir les sciences exige des travaux & une assiduité dont tous ne sont pas susceptibles; il est des adeptes qui, sans pouvoir se distinguer en ce genre, ont au moins le zele & les talens nécessaires pour la direction & l'inspection des autres. Il en est dont il faut récompenser les désastreux succès par les hauts emplois de l'ordre. C'est dans cette double classe d'époptes que sont choisis ceux que la secte éleve au grade de régent. C'est pour eux aussi que le législateur entre dans de plus grands détails sur le gouvernement de son illuminisme. Les instructions qu'il leur réserve sont graduées & divisées en quatre parties. La premiere a pour titre : *Systême général du gouvernement de l'Ordre*; la seconde, *Instruction pour tout le grade de Régent*; la troisieme, *Instructions des Préfets ou supérieurs locaux*; la quatrieme, *Instruction du Provincial.* (Nouveaux travaux de Spartacus & Philon, grade de Régent.)

Déjà, il est vrai, la nécessité de dévoiler les pieges des grades inférieurs m'a fait prévenir bien des objets compris dans cette partie du code; mais soit pour confirmer ce que j'en ai déjà exposé, soit pour en réunir les divers objets sous un seul point de vue, soit encore pour mieux faire sentir le danger de leur ensemble, suivons le législateur même au moment qu'il attend pour les développer. Ce qui rendoit précieux à Weishaupt ce grade de régent, c'étoit sur-tout cette partie des instructions qui dévoile toute la marche à suivre dans le gouvernement des freres. En les étudiant dans l'ordre qu'il a su leur donner, nous en concevrons mieux les causes de sa prédilection.

Instruction A ; *plan du gouvernement général de l'ordre.*

1.° « Les très-hauts supérieurs de l'ordre illustre de la *vraie franc-maçonnerie*, ne s'occupent pas immédiatement des détails de l'édifice. Ils n'en font pas moins notre bonheur, par les travaux plus importans auxquels ils se livrent pour nous, par les conseils, les leçons & les puissantes ressources qu'ils nous fournissent. »

2.° « Ces excellens & gracieux supérieurs ont établi une classe de Maçons, à qui ils confient tout le plan de notre ordre. Cette classe est celle des *régens*.... »

3.° « Dans ce plan, nos régens occupent les premieres dignités. Sans ce grade, on ne peut pas même devenir *préfet* ou *supérieur local*. »

4.° « Chaque pays a son supérieur national, qui est en correspondance immédiate avec nos *peres*, à la tête desquels est un général qui tient le timon de l'ordre. »

5.° « Sous le *national* & ses *assistans*, sont les *provinciaux*, qui ont chacun leur cercle, leur province. »

6.° « Tout provincial a près de lui ses consulteurs. »

7.° « Sous lui sont encore un certain nombre de préfets qui peuvent aussi avoir leurs coadjuteurs dans leurs districts. Tous ceux-là, aussi-bien que le doyen de la province, appartiennent à la classe des *régens*. »

8.° « Tous ces emplois sont à vie, hors le cas de renvoi ou de déposition. »

9.° « Le provincial est élu par les *régens* de sa province, par les *supérieurs nationaux*, avec l'approbation du *national*. (Je ne vois pas comment le code met ici plusieurs supérieurs *nationaux* distingués du chef *national*, si ce n'est qu'il appelle à présent *supérieurs*, ceux que d'abord il nommoit simplement *assistans* de ce chef (*Gehülfen.*) »

10.° « Tous les succès de l'illuminisme dépendans des *régens*, il est juste qu'on les mette au-dessus des besoins domestiques. Ils seront donc toujours les premiers pourvus & entretenus sur la caisse, & par les soins de notre ordre. »

11.° « Les régens dans chaque province sont un corps spécial, immédiatement soumis au provincial, à qui ils doivent obéissance.... »

12.° « Les emplois de l'illuminisme n'étant point des dignités, *des places d'honneur*, mais de simples *charges* librement acceptées, les régens doivent être prêts à travailler pour le bien de tout l'ordre, chacun suivant leur situation & leurs talens. L'âge ici n'est point un titre.

Souvent même il conviendra que le plus jeune ſoit provincial, & le plus ancien ſimple ſupérieur local ou conſulteur, ſi l'un demeure au centre, & l'autre à l'extrémité de la province, ou bien ſi l'un, par ſon activité naturelle ou par ſa ſituation dans le monde, peut mieux remplir l'office de ſupérieur, quoique l'autre ait beaucoup plus d'éloquence; ſouvent encore un régent ne doit pas avoir honte de s'offrir pour un petit emploi à remplir auprès d'une *égliſe* (loge) *minervale*, où il peut être utile par l'exemple. »

13.° « Pour que le provincial ne ſoit point ſurchargé d'une trop grande correſpondance, tous les *quibus licet*, toutes les lettres des régens paſſeront par les mains du préfet, à moins que le provincial n'en ordonne autrement. »

14.° « Mais ce préfet n'ouvrira point les lettres des *régens* ; il les enverra au provincial, qui les fera paſſer à leur deſtination ultérieure. »

15.° « Le provincial aſſemble ſes régens, & les convoque, ou tous, ou ſimplement ceux qu'il juge à propos, ſuivant les beſoins de ſa province. Celui qui ne peut point ſe rendre à l'invitation, doit en avertir au moins quatre ſemaines d'avance. D'ailleurs il doit toujours rendre compte de ce qu'il a fait pour l'ordre juſqu'à ce moment, & ſe montrer prêt à remplir les intentions du provincial & des ſupérieurs majeurs. Cette aſſemblée des régens doit ſe tenir au moins une fois par an.

16.° « L'inſtruction ſuivante dira aux régens ce qui mérite plus ſpécialement leur attention. »

17.° « Il a déjà été parlé du ſoin que nous devons avoir, de procurer peu à peu des fonds à l'ordre. Il ſuffira de remarquer ici quelques articles. »

« Chaque province a le maniement de ſes deniers, & n'envoie au ſupérieur que de petites contributions pour frais de lettres. --- Chaque aſſemblée, chaque loge eſt auſſi *propriétaire* de ſes fonds (*eigenthümlich*). --- Lorſque, *pour quelque grande entrepriſe*, l'aſſemblée des régens met à contribution la caiſſe de pluſieurs loges ou préfectures, cette contribution doit être regardée comme un emprunt. Les loges en ſeront dédommagées, non-ſeulement par le paiement des intérêts, mais encore par la reſtitution des capitaux. » (Le légiſlateur illuminé oublieroit-il ici que la *propriété* fut la *premiere atteinte* portée à l'*égalité* & à la *liberté ?* Non ſans doute ; mais il faut plus d'une *grande entrepriſe*, avant que d'arriver à la derniere, à l'anéantiſſement des *propriétés ;* & l'or-

dre, en attendant, eſt bien aiſe de jouir des ſiennes, de faire croire au moins aux loges inférieures qu'on ne penſe pas à les priver des leurs.)

« Le provincial n'a point de caiſſe, mais il a un état de toutes celles de ſa province. »

« Les objets généraux de *recette* ſont, 1.° les contributions payées pour la réception des Franc-Maçons, *freymauret-receptions-gelder ;* 2.° le ſuperflu des contributions de chaque mois ; 3.° les dons gratuits ; 4°. les amendes ; 5.° les legs & donations ; 6.° notre commerce & nos manufactures ; *handel und gewerbe.* (Ce dernier mot *gewerbe* ſignifie également *négoce*, *trafic*, *métier.*)

Les *dépenſes* ſont, 1.° les frais d'aſſemblée, de lettres, de décorations & de quelques voyages ; 2.° les penſions aux freres pauvres dépourvus de tout autre moyen ; 3.° les ſommes à payer pour *arriver au grand but de l'ordre ;* 4.° pour l'encouragement des talens ; 5.° pour les eſſais, les épreuves ; 6.° pour les veuves & les enfans ; 7.° pour les fondations. »

Ainſi ſe termine cette premiere partie des leçons données au régent illuminé. Après la lecture qui lui en eſt faite le jour de ſon inauguration, il faut qu'il entende encore les ſuivantes.

Inſtruction B *pour tout grade de régent.*

Deuxieme partie des inſtructions du régent.

Nous avons vu, article 16, les régens de l'illuminiſme exhortés à faire une attention ſpéciale à cette ſeconde partie de leurs inſtructions ; que le lecteur prenne auſſi pour lui cet avis. Il verra qu'il lui reſte encore bien des choſes à méditer ſur les moyens, les reſſources & les artifices de la ſecte.

1.° « Le but de l'ordre étant de rendre l'homme plus heureux, la vertu plus aimable & le vice moins puiſſant, la conſéquence très-naturelle en eſt que nos freres *docteurs & gouverneurs du genre humain*, doivent s'annoncer publiquement comme les meilleurs des hommes. Un régent illuminé ſera donc un des hommes les plus parfaits. Il ſera prudent, prévoyant, adroit, irréprochable, & d'une ſociété aſſez agréable pour le faire rechercher. Il doit avoir la réputation d'un homme éclairé, bienveillant, integre, déſintéreſſé, plein d'ardeur pour les entrepriſes grandes, extraordinaires en faveur du bien général. »

(Je n'ai pas beſoin de rappeler ici ce que c'eſt pour

l'illuminiſme que la vertu, le vice, le bien public. Le lecteur qui ne l'oublie pas ſera moins étonné de voir toutes les leçons ſuivantes adreſſées à *ces docteurs*, *à ces gouverneurs* ſi *vertueux* du genre humain.)

2.° « Les régens illuminés doivent étudier l'art de dominer, de gouverner, ſans paroître en avoir l'idée. (*Die regenten ſollen die kunſt ſtudiren zu herrſchen ohne das anſehen davon zu haben.*) Sous le voile de l'humilité, mais d'une humilité vraie & franche, fondée ſur le ſentiment de leur propre foibleſſe, & ſur la conviction que *toute leur force vient de notre union*, il faut qu'ils exercent un empire abſolu & ſans bornes, *ſollen ſie unumgeſchrænkt regieren*, & qu'ils tendent à diriger les choſes vers chaque objet de notre ordre. »

« Qu'ils évitent un ſérieux pédanteſque, repouſſant & riſible aux yeux de l'homme ſage. Qu'ils donnent eux-mêmes l'exemple d'une reſpectueuſe ſoumiſſion à l'égard des prépoſés. S'ils ont les avantages de la naiſſance, ils n'en feront que plus ſoumis à un ſupérieur né dans l'obſcurité. --- Que leur conduite varie ſuivant les ſujets. Qu'ils ſoient le confident de l'un, le pere de l'autre, l'écolier d'un troiſieme; très-rarement ſupérieurs ſéveres & inexorables, & alors encore qu'ils faſſent voir combien cette ſévérité leur déplaît. Ils diront, par exemple, qu'ils aimeroient bien mieux que l'ordre eût donné à quelqu'autre cette commiſſion déſagréable. Ils diront qu'ils s'ennuient de jouer le rôle de maître d'école auprès d'un homme qui depuis long-temps devroit ſavoir ſe conduire lui-même. »

3.° « L'objet de notre *ſainte légion*, *répandue dans tout l'univers*, étant le triomphe de la vertu & de la ſageſſe, chaque régent *doit* chercher à établir *une certaine égalité* parmi les autres hommes. Qu'il prenne le parti de celui qui eſt trop abaiſſé; qu'il abaiſſe celui qui s'éleve. Il ne doit point ſouffrir que l'imbécille joue trop le maître ſur l'homme d'eſprit, le méchant ſur le bon, l'ignorant ſur le ſavant, le foible ſur le fort, quand même le tort ſeroit du côté du plus fort. *Er ſoll nicht leiden daſs der dummere über den klügern --- der ſchwæchere über den ſtærkern, auch wenn dieſer unrecht haben ſollte, zu ſehr den meiſter ſpiele.* »

4.° « Les moyens de conduire les hommes ſont ſans nombre. Qui pourroit les décrire tous?.... Le beſoin des temps doit les faire varier. Dans un temps, on met à profit le penchant des hommes au merveilleux; dans un

autre, on ſe ſert de l'attrait des ſociétés ſecretes. *De là vient qu'il eſt bon par fois de faire ſoupçonner à vos inférieurs, ſans leur dire pourtant ce qui en eſt, que toutes ces autres ſociétés, & celle des Franc-Maçons, ſont ſecrétement dirigées par nous; ou bien ce qui eſt réellement vrai dans quelques endroits, que les grands monarques ſont gouvernés par notre ordre. Quand il ſe paſſe quelque choſe de grand, de remarquable, il faut auſſi jeter en avant le ſoupçon que cela nous eſt dû. --- S'il ſe trouve un homme d'une grande réputation pour ſon mérite, faites encore croire qu'il eſt des nôtres.* „

Tous ces artifices coulent ſous la plume du légiſlateur. J'eſpere qu'on n'exigera pas de la traduction que je fais de ces lois, un ordre qu'il dédaigne ici d'y mettre lui-même. On voit qu'il aime mieux accumuler les ruſes que lier les principes, dont il peut d'ailleurs ſuppoſer ſes adeptes aſſez convaincus; & d'ailleurs encore n'eſt-ce pas ici qu'on peut dire :

Le déſordre ſouvent eſt un effet de l'art.

Continuons donc ſimplement comme Weishaupt :

« Sans aucun autre objet que celui de donner des ordres myſtérieux, on fait, par exemple, trouver dans une auberge, ſous l'aſſiette d'un adepte, une lettre qu'on auroit pu bien commodément lui faire remettre chez lui. --- Dans le temps des foires, on arrive dans les grandes villes de commerce, *tantôt en marchand*, *tantôt en officier*, *tantôt en abbé*. Par-tout on ſe donne la réputation d'un homme extraordinaire, employé à des affaires d'importance; --- mais tout cela avec fineſſe, ſans avoir ni l'air emprunté, ni celui d'un aventurier; bien entendu qu'on n'ira pas jouer ces rôles dans des villes où l'on ſeroit expoſé aux curieux ou bien à la police. --- D'autres fois on écrit des ordres avec une encre chymique, qui dans quelque temps s'efface d'elle-même. »

5.° « Un régent doit, autant qu'il eſt poſſible, cacher ſes foibleſſes, même ſes maladies, ſes déſagrémens, à ſes inférieurs; au moins ne jamais laiſſer entendre ſes plaintes. »

6.° Ici revient l'article que j'ai cité plus haut ſur la maniere de rechercher l'appui des femmes, ſur l'art que *tout régent doit étudier* pour ſavoir les flatter, les gagner, & les faire ſervir au grand objet de l'illuminiſme.

7.° « Il faut auſſi, ajoute immédiatement le code, il

faut aussi par-tout gagner à notre ordre le *commun du peuple*. Le grand moyen pour cela est *l'influence sur les écoles*. On y réussit encore, tantôt par des libéralités, tantôt par l'éclat ; d'autres fois, en s'abaissant, se popularisant, en souffrant *avec un air de patience, des préjugés que l'on pourra dans la suite déraciner peu à peu.* »

8.° « Lorsqu'on s'est emparé quelque part de l'autorité & du gouvernement, on fait semblant de n'avoir pas le moindre crédit, pour ne pas donner l'éveil à ceux qui travailleroient contre nous. Au contraire, là où vous ne pourrez venir à bout de rien, vous prendrez l'air d'un homme qui peut tout. Cela nous fait craindre & rechercher, & fortifie notre parti. „

9.° " Tous les mauvais succès ou les désavantages de l'ordre resteront à jamais ensevelis dans un profond secret pour les inférieurs. „

10.° " C'est aux régens à pourvoir aux besoins des freres, & *à leur procurer les meilleurs emplois*, après en avoir donné avis au provincial. „

11.° Les régens feront une étude spéciale de la réserve, de la discrétion dans leurs discours, --- sans cependant avoir rien qui annonce l'embarras. --- Il est même des occasions où l'on affecte une certaine capacité. On prend ensuite l'air d'un homme à qui l'amitié a fait dire un mot de trop. Cela peut servir à éprouver les inférieurs sur l'habitude du secret. D'autres fois on répand parmi nos gens certaines choses que nous avons intérêt à leur faire croire. Dans les circonstances douteuses, il est toujours prescrit de consulter les supérieurs par la voie des *quibus licet*. „

12.° « Quelque emploi qu'un régent ait dans l'ordre, qu'il réponde très-rarement de bouche, mais presque toujours par écrit, aux questions des inférieurs, afin de méditer ou bien de consulter sur ce qu'il doit répondre. »

13.° « Les régens s'occuperont sans cesse de ce qui concerne les grands intérêts de l'ordre, des *opérations de commerce*, ou bien d'autres choses semblables qui peuvent ajouter à notre *puissance*. Ils enverront aux provinciaux ces sortes de projets. Si l'objet est pressant, ils lui en donneront avis autrement que par des *quibus licet*, qu'il ne lui seroit pas permis d'ouvrir. »

14.° « Ils en feront de même pour tout ce qui doit être d'une influence générale, afin de trouver les moyens de mettre en action toutes nos forces réunies. »

15.° « Lorsqu'un écrivain annonce des principes qui sont vrais, *mais qui n'entrent pas encore dans notre plan*

d'éducation pour le monde, ou bien des principes dont la publication est prématurée, il faut chercher à gagner cet auteur. Si nous ne pouvons pas le gagner & en faire un adepte, il faut le décrier. »

16.° « *Si un régent croyoit venir à bout de faire supprimer les maisons religieuses*, & appliquer leurs biens à notre objet, par exemple *à l'entretien de maîtres d'école convenables pour les campagnes*, ces sortes de projets seroient spécialement bien venus des supérieurs. »

17.° « Les régens donneront la même attention à chercher un plan plus solide pour des caisses à fonder en faveur des veuves de nos freres. »

18.° « *Un de nos soins les plus importans, doit être aussi de ne pas laisser aller trop loin la servile vénération du peuple pour les princes.* Toutes ces basses flatteries ne servent qu'à gâter davantage des hommes, pour la plupart déjà très-médiocres & d'un esprit très-foible. Vous donnerez vous-mêmes l'exemple de la conduite à tenir à leur égard. Évitez avec eux la familiarité ; ne vous confiez jamais à eux ; traitez-les poliment, *mais sans gêne, afin qu'ils vous honorent & vous craignent.* Écrivez & parlez sur leur compte, comme sur les autres hommes, afin de leur apprendre qu'ils sont hommes comme nous, & que toute leur autorité n'est qu'une affaire de pure convention. *Eine unserer vornehmsten sorgen muss auch seyn, unter das volke sclavische Fürsten verehrung nicht zu hoch steigen zu lassen*, &c. »

19.° « Quand parmi nos adeptes il se trouve un homme de mérite, mais peu connu ou même entierement ignoré du public, n'épargnons rien pour l'élever, pour lui donner de la célébrité. *Que nos freres inconnus* soient avertis d'enfler par-tout en sa faveur les trompettes de la renommée, pour forcer au silence l'envie & la cabale. »

20.° « L'essai de nos principes & de nos écoles se fait souvent avec plus de succès dans les petits états. Les habitans des capitales & des villes commerçantes sont la plupart trop corrompus, trop distraits par leurs passions, & se croient d'ailleurs trop avancés pour se soumettre à nos leçons. »

21.° « Il est aussi très-utile d'envoyer de temps à autre des visiteurs, ou bien de donner à un régent qui voyage la commission de visiter les assemblées, de se faire montrer les protocoles; de se rendre chez les freres pour examiner leurs papiers, leurs journaux, pour recevoir leurs plaintes. --- Ces plénipotentiaires se présentant au nom des

très-hauts supérieurs, pourront corriger bien des fautes, supprimer hardiment des abus que les préfets n'ont pas le courage de réformer, quoiqu'ils soient disposés à le faire par les moyens de ces visiteurs. »

22.° " Si notre ordre ne peut pas s'établir quelque part avec toute la forme & la marche de nos classes, *il faut y suppléer par une autre forme. Occupons-nous du but, c'est là l'essentiel; peu importe sous quel voile, pourvu qu'on réussisse. Cependant il en faut toujours un quelconque; car c'est dans le secret que réside la grande partie de notre force.* „

23.° " C'est pour cela qu'il faut toujours se cacher sous le nom d'une autre société. Les loges inférieures de la franc-maçonnerie sont en attendant le manteau le plus convenable à notre grand objet, *das schickliche kleid für unsere hœhere zwecke*, parce que le monde est déjà accoutumé à ne rien attendre de grand, & qui mérite attention, de la part des Franc-Maçons. Le nom d'une société savante est aussi un masque très-convenable pour nos premieres classes. Graces à ce masque, lorsqu'on vient à savoir quelque chose de nos assemblées, nous n'avons qu'à dire qu'on s'assemble en secret, partie pour donner à la chose plus d'attrait, plus d'intérêt, partie pour ne pas admettre tout le monde, pour se mettre à l'abri des railleurs, des jaloux, ou même pour cacher la foiblesse d'une institution encore toute nouvelle. „

24.° " Il est très-important pour nous d'étudier la constitution des autres sociétés secretes, & de les *gouverner*. Il faut même, lorsqu'on le peut avec la permission des supérieurs, se faire recevoir dans ces sociétés, sans cependant se surcharger d'engagemens. Mais pour cela même, il est bon que notre ordre reste sous le secret. „

25.° " Les hauts grades doivent toujours être inconnus aux grades inférieurs. *On reçoit plus volontiers les ordres d'un inconnu, que ceux des hommes dans lesquels on reconnoît peu à peu toute sorte de défauts. Avec cette ressource on peut mieux observer ses inférieurs. Ceux-ci font plus d'attention à leur conduite, lorsqu'ils se croient environnés de gens qui les observent; leur vertu est d'abord de contrainte, mais l'exercice la change en habitude.* „

26.° " Ne perdons jamais de vue les écoles militaires, les académies, les imprimeries, les librairies, les chapitres, les cathédrales, les établissemens quelconques qui influent sur l'éducation ou le gouvernement. Que nos ré-

gens ſoient ſans ceſſe occupés à former des plans, & à imaginer la maniere dont il faut s'y prendre pour nous rendre maîtres de tous ces établiſſemens. *Militer-ſchulen, Academien, Buch druckereyen, Buch-lœden, Dom-capitel, und alles was ein einfluſs auf bildung und regierung hat, muſs nie aus den augen gelaſsen werden; und die Regenten ſollen unaufhœrlich plane entwerfen, wie man es anfangen kœnne, über gewalt zu bekommen.*,,

27.° " En général, & indépendamment de l'emploi qui leur eſt confié, le grand objet de nos régens ſera l'étude conſtante, habituelle de tout ce qui ajouteroit à la perfection *& à la puiſſance* de notre ordre, afin qu'il devienne pour tous les ſiecles, le plus parfait modele de gouvernement dont les hommes puiſſent avoir l'idée. „ C'eſt-à-dire, afin qu'on puiſſe un jour dire de nous : La voilà cette ſociété fameuſe qui, à force de perfectionner ſes lois & ſon gouvernement, eſt venue à bout d'apprendre aux hommes à ſe paſſer de toute loi, de tout gouvernement. Je ne m'occupe plus à démontrer que c'eſt là le véritable ſens, le ſeul objet de toute cette perfection du code illuminé. Les myſteres de la ſecte ſont trop évidemment dévoilés, pour qu'il puiſſe reſter le moindre doute ſur cette explication. Mais pour atteindre à cette perfection & à cette puiſſance de la ſecte, il eſt encore des lois, encore des artifices à étudier par les régens illuminés. Weishaupt en fait l'objet des nouvelles inſtructions qu'il leur réſerve ſuivant la place qu'ils occupent dans ſa hiérarchie.

(N. B. *Tout ce chapitre, à part le peu de réflexions que j'y ai mêlées, n'eſt qu'une traduction du code, article par article*, Inſtruction *B* du grade de régent.)

CHAPITRE XVI.

Suite des Instructions sur le gouvernement de l'illuminisme; Lois des supérieurs locaux.

QUELQUE autorité que semblent exercer dans leurs académies minervales les freres *illuminés majeurs*, il n'est point de vraie supériorité pour leur classe *préparatoire*. Il n'en est point même pour le chevalier écossais de l'illuminisme, dans sa classe *intermédiaire*. L'ordre ne reconnoît de vrais supérieurs que dans celle des mysteres. Dans cette classe même, il faut être arrivé au grade de régent, pour devenir préfet des freres chevaliers écossais, ou pour être doyen dans son district. Ce sont là vraiment les deux premieres charges regardées dans l'ordre, comme donnant une autorité réelle à exercer sur les freres.

Quoiqu'il soit dit que chaque supérieur trouvera dans ses instructions les lois qui le concernent plus spécialement, je ne sais s'il en est de particulieres pour les doyens. Le code de la secte ne m'offre qu'un chapitre sur leur élection & *consécration*. Cette élection appartient au provincial, lorsqu'il est question d'un premier établissement dans un nouveau district. Mais sur la démission, ou bien après la mort de ce premier doyen, les époptes s'assemblent pour lui donner un successeur à la pluralité des voix; le provincial n'a plus que le droit de confirmer le sujet présenté. Quant à ce que le code appelle la *consécration* de ce doyen, (*weishung des decani*) elle se fait par un délégué, que l'on appelle ici *plénipotentiaire*. Le langage de la cérémonie est un *latin* barbare & d'une platitude extrême. Ce seroit une scene digne des carrefours & de la plus vile populace, si l'impiété des acteurs n'étoit encore plus révoltante que leurs jeux ne sont dégoûtans par leur bassesse. Vil singe de Moliere, le législateur illuminé fait ici pour l'élection de son doyen, ce que l'auteur du *Malade imaginaire* a fait pour la réception de son docteur. Il se permet en dérision de St. Paul, de Moïse & des bénédictions religieuses, tout ce que Moliere s'est permis en se jouant des Hypocrates charlatans. Quoiqu'il faille bien peu d'esprit pour se jouer des choses saintes, il s'en faut bien qu'il sache être plaisant dans ses dérisions. Epargnons au lecteur ces turpitudes; il faudroit être épopte

pour en ſupporter ſans dégoût la lecture. C'eſt cependant là tout ce que le code du doyen illuminé m'offriroit à extraire (1).

Il n'en eſt pas de même des leçons que la ſecte réſerve à ſes préfets.

Ces ſupérieurs locaux peuvent avoir ſous eux juſqu'à huit loges, partie minervales, partie maçonniques. Tout préfet eſt le premier régent de ſa préfecture. Il a la direction de tout ce que le code appelle *l'édifice inférieur* de l'ordre. Tous les *quibus licet* de ſon diſtrict paſſent par ſes mains. Il ouvre ceux des chevaliers écoſſais, les *ſoli*

---

(1) Si l'on veut abſolument un échantillon de cette miſérable farce, qu'on ſuppoſe ces époptes aſſemblés & revêtus de leurs habits ſacerdotaux. Le délégué ouvre la ſcene par ces mots : *Apueri Domine os meum*, & les deux *prépoſés* les répetent. --- Le plénipotentiaire : *Fili mi, quid poſtulas ?* --- Le délégué : *Ut Deus & ſuperiores noſtri concedant nobis decanum hunc quem ad te duco.* --- Plénip. *Habetis decretum ? Habemus --- Legatur --- Communi voto atque conſenſu ſuperiorum elegimus nobis in decanum fratrem N. N. presbyterum noſtræ provinciæ, majoris ordinis verum atque prudentem, hoſpitalem, moribus ornatum, ſapientem, illuminatum & manſuctum, Deo & ſuperioribus noſtris per omnia placentemque ad celſitudinis veſtræ dignitatem adducere, quatenùs autore Domino nobis velut idoneus decanus præeſſe valeat ut prodeſſe, noſque ſub ejus ſapienti regimine in ſecuritate ac quiete magnis ſcientiis aliiſque operibus curare poſſimus.* --- Plénipot. *Diſpoſuiſti domui tuæ ?* Neo elect. *Diſpoſui.* --- *Noſti quanta ſit decani cura & quâ pœnâ infligantur infideles & delatores ? --- Duce me, Domine. --- Ego auctoritate ſuperiorum inductus, firmiter ſub interminatione anathematis, inhibeo tibi, nè quid de ſcientiis occultis, vel ſecreta tibi revelanda abducas, ſurripias, vel alicui profano communices. Si tu autem aliquid attentare præſumpſeris, maledictus eris in domo & extra domum, maledictus in civitate & in agro, maledictus vigilando & dormiendo, maledictus manducando & bibendo, maledictus ambulando & ſedendo ; maledicta erunt caro & oſſa, & ſanitatem non habebis à plantâ pedis uſque ad verticem. Veniat tunc ſuper te maledictio quam per Moyſen in lege filio iniquitatis Dominus promiſit. Deleatur nomen tuum in libro viventium, & cum juſtis non ampliùs ſcribatur ; fiat pars & hæreditas tua cum Cain fratricidâ, cum Datham & Abiron, cum Ananiâ & Saphirâ, cum Simone Mago & Judâ Proditore. Vide ergò nè quid feceris, quo anathema mereris.* Suivent l'impoſition des mains, les exhortations, les bénédictions, toujours dans le même langage. Le prépoſé tenant de nouveau les mains ſur la tête de l'élu, termine la cérémonie par ces mots : *Sicut ros Hermon qui diſcendit in montem Sion, ſic deſcendat ſuper te Dei ſummæ ſapientiæ benedictio.* (Voyez Nouveaux travaux de Spartacus ; *Nachricht von weihungt eines decani.*) Quelle atroce impiété la ſecte ne doit-elle pas avoir inſpirée à ſes époptes, lorſqu'elle les juge capables de ſe complaire dans ces plates déri ſions, dans cet abus du langage de l'écriture ſainte ? Qu'on ne croie pas que j'aie ajouté à la barbarie de leur jargon, ou que j'aie au moins ſupprimé quelque faillie. Il n'y en a pas une dans toute cette farce. Tout y eſt plate bouffonnerie. Les conjurés ſavent peu rire, & l'impiété déprave tout, juſqu'au goût des lettres.

des novices & freres de Minerve ; mais il fait paſſer les autres aux ſupérieurs majeurs. Lorſqu'il établit de nouvelles loges, ou reçoit de nouveaux freres, il donne à celles-là des noms *géographiques*, & à ceux-ci des noms *caractériſtiques*, tirés de la liſte que lui fait parvenir le provincial. Il envoie en revanche, tous les mois, au provincial, un compte général de ſa préfecture ; & de trois en trois mois, les lettres réverſales, les tablettes ſcrutatrices des freres, ainſi que les détails de leur conduite *morale & politique*, & l'état des caiſſes de chaque loge. Il décide de la promotion des freres juſqu'au grade de chevalier écoſſais, qu'il ne peut conférer ſans l'agrément du provincial. --- Il a droit de ſe faire remettre, une fois par an, tous les écrits que les freres tiennent de l'ordre. --- Il les rend à ceux dont la fidélité eſt aſſurée, *mais non pas à ceux qu'il croit ſuſpects ou qui doivent être renvoyés.* (Inſtruct. C. Régent, n.° 1 --- X.)

C'eſt de l'expérience, du zele & de la vigilance du préfet que dépendent les fondemens de l'*édifice ;* c'eſt pour les diriger dans chaque partie de leur gouvernement, que Weishaupt conſacre toutes les leçons compriſes ſous ces titres : 1.° *préparation ;* 2.° *formation des éleves ;* 3.° *eſprit de corps*, ou bien *affection pour l'ordre ;* 4.° *ſubordination ;* 5.° *ſecret.* --- Chacun de ces articles nous offre la récapitulation d'une foule d'artifices recommandés dans le reſte du code, mais dont l'étude eſt plus ſpécialement néceſſaire aux préfets. Je me contenterai d'en extraire les regles les plus remarquables, ou ſur leſquelles il eſt bon d'obſerver combien le légiſlateur inſiſte, combien ſouvent il y revient ; telle eſt celle qui, dès la premiere page, ſe retrouve en ces termes ſous le titre *préparation.*

« Notre force eſt en grande partie dans le nombre ; » mais elle dépend auſſi beaucoup du ſoin que nous mettons à former les éleves. --- Les jeunes gens ſe plient, » ſe prêtent mieux à cet objet. ---- Le préfet illuminé » n'épargnera donc rien pour ſe mettre en poſſeſſion *des* » *écoles* de ſon diſtrict & *de leurs maîtres.* Il fera en ſorte » qu'elles ſoient confiées à des membres de notre ordre ; » car c'eſt ainſi qu'on vient à bout d'inſpirer nos principes, de former les jeunes gens ; c'eſt ainſi qu'on prépare les meilleures têtes à travailler pour nous, qu'on » les accoutume à la diſcipline, qu'on s'aſſure leur eſtime ; que l'attachement conçu pour nous par ces jeunes » éleves, devient auſſi durable que toutes les autres impreſſions de l'enfance. »

Sous ce même titre ſe trouvent ces regles non moins remarquables, données aux préfets pour la propagation de l'ordre.

« Lorſqu'il ſera queſtion d'une nouvelle colonie, choiſiſſez d'abord un adepte hardi, entreprenant, & dont » le cœur ſoit tout à nous. Envoyez-le paſſer quelque » temps dans le lieu où vous penſez à faire votre établiſ» ſement.

» Avant de peupler les extrémités, commencez par » vous conſtituer dans le centre.

» Là, il faut d'abord s'appliquer à gagner les perſonnes » ordinairement plus fixes dans leur domicile, *telles que* » *les marchands & les chanoines.*

» Gardez-vous bien de confier cette miſſion à *des freres* » *ſans fortune*, & dont les beſoins ſeroient bientôt à » charge à notre ordre; car bien que tous nos freres aient » droit à nos ſecours dans leurs vrais beſoins, il ne faut » pas que ceux de votre province, ſous toutes ſortes de » prétextes, deviennent à charge aux provinces voiſines. » Il ne faut pas non plus que les autres diſtricts s'apper» çoivent de la foibleſſe de l'ordre dans le vôtre. Enfin il » faut auſſi conſerver de quoi aſſiſter les freres des écoles » minervales, & tenir la promeſſe que nous leur en fai» ſons. »

« Vous ne chercherez point à vous étendre juſqu'à ce que tout ſoit conſolidé dans le chef-lieu de votre diſtrict. »

« Vous examinerez mûrement à quels freres peut être confiée cette miſſion. ---- Vous peſerez enſuite s'il vaut mieux commencer par une *égliſe minervale*, ou bien par une *loge maçonnique.* »

« Voyez bien quel eſt l'homme que vous mettez à la tête de votre colonie. Voyez s'il a du cœur, du zele, s'il eſt prudent, exact, ponctuel, propre à former les autres; s'il a du crédit, & s'il jouit d'une certaine conſidération; s'il eſt capable d'un travail férieux & conſtant; en un mot, s'il a toutes les qualités requiſes pour une commiſſion de cette importance. »

« Conſidérez encore les localités. L'endroit où vous cherchez à faire cet établiſſement eſt-il près, eſt-il loin de votre chef-lieu? --- Y a-t-il du danger ou de la ſureté pour nous? --- Eſt-il petit ou grand, & plus ou moins peuplé? --- Quels moyens peuvent nous y conduire? De ces moyens, quels peut-on employer? --- Quel temps vous faudra-t-il pour que la choſe ſoit montée? --- A quels hommes pouvez-vous d'abord vous adreſſer? S'ils ſont

ſont mal choiſis dès le commencement, vous ne ferez jamais des autres rien de bon. --- Quel voile ou bien quel nom faudra-t-il donner à la choſe ? Comment ſubordonner ou bien *coordonner* cette nouvelle colonie ? » C'eſt-à-dire, à quels ſupérieurs la ſoumettre, ou avec qui la mettre en relation ?

« Quand vous aurez acquis dans votre colonie des forces ſuffiſantes, & ſur-tout ſi nos freres y ſont en poſſeſſion des premieres dignités, s'ils peuvent s'y montrer, à leur gré, redoutables aux revêches, & leur faire ſentir combien il eſt dangereux d'offenſer ou de déshonorer notre ordre; ſi vous avez encore de quoi pourvoir aux beſoins des freres; ſi, loin d'avoir rien à craindre du gouvernement, nous dirigeons au contraire nous-mêmes ceux qui en tiennent les rênes, ſoyez aſſurés que bientôt le monde ne nous manquera pas. Nous en aurons plus qu'il ne nous en faut. *On ne ſauroit trop vous recommander cette maniere de préparer les voies.* »

« S'il eſt intéreſſant pour nous d'avoir les écoles ordi-
» naires, il eſt auſſi très-important de gagner *les sémi-*
» *naires eccléſiaſtiques & leurs ſupérieurs. Avec ce monde-*
» *là, nous avons la principale partie du pays; nous met-*
» *tons de notre côté les plus grands ennemis de toute in-*
» *novation; &, ce qui eſt par-deſſus tout, avec les ecclé-*
» *ſiaſtiques, le peuple & les gens du commun ſe trouvent*
» *dans nos mains.* »

« Obſervez cependant qu'il faut avec les eccléſiaſtiques
» bien des précautions. Ces meſſieurs tiennent rarement
» un juſte milieu. Ils ſont ou trop libres ou trop méti-
» culeux; & ceux qui ſont trop libres ont rarement des
» mœurs. » C'eſt ici que le légiſlateur donne l'excluſion aux religieux, & avertit ſes freres enrôleurs de fuir les Jéſuites comme la peſte.

En traduiſant ces lois, je ſuppoſe que le lecteur ſupplée aux réflexions que je ſuis à chaque moment tenté d'y ajouter. Les princes en auront au moins quelques-unes à faire ſur l'article ſuivant :

« Quand le préfet illuminé eſt peu à peu venu à bout
» de garnir de membres zélés pour notre ordre, les *dicaſ-*
» *teres & les conſeils du prince*, il a fait tout ce qu'il
» pouvoit faire. Cela vaut mieux que s'il avoit initié le
» prince même. *Kann der præfect die fürſtlichen dicaſ-*
» *terien and ræthe nach und nach mit eifrigen ordens-*
» *mitglierden beſetzen, ſo hat er alles gethan, was er thun*

» *kænnte. Es ist mehr, als wenn er den Fürsten selbst auf-*
» *genommen hætte.* »

Mais, « en général, les princes seront rarement admis » dans l'ordre même, & ceux qu'on recevra ne seront pas » aisément élevés au-dessus du grade de *chevalier écossais.* »

Après ce qu'on a vu de ce grade, & même de ceux qui le précedent, la faveur que Weishaupt daigne accorder aux princes, en souffrant qu'ils puissent y prétendre, est assez surprenante. Il n'a pas attendu jusqu'à ce grade pour insinuer assez clairement ses projets. Les princes assurément auroient l'esprit bien peu pénétrant, s'ils ne les avoient pas au moins entrevus avant que de se faire créer chevaliers illuminés. Comment donc espérer qu'ils y arriveront sans y voir les complots de la secte contre toute leur autorité? Cette énigme s'explique par les confidences du législateur même. Mes freres, écrit-il à ses aréopagites, si vous montrez nos grades à *l'électeur*, vous aurez soin de faire les changemens suivans : « Dans celui *d'illuminé mineur*, » au lieu de ces mots *de moines imbécilles*, mettez *des* » *hommes imbécilles.* --- Dans celui *d'illuminé majeur*, » effacez cette phrase : *Les prêtres & les princes sont sur* » *notre chemin.* --- *Quant au grade de prêtre, n'en mon-* » *trez autre chose que l'instruction relative aux sciences;* » *& relisez-la bien, afin de n'y laisser aucune allusion,* » *aucun renvoi au reste du grade.* » (Ecrits origin. t. 2, lett. du 2 Janvier 1785.) Ces suppressions commencent à expliquer l'énigme; un expédient plus insidieux encore n'y laisse plus d'obscurité. « Je veux reprendre tout » le systême, écrit encore Weishaupt, en parlant aux » aréopagites de ses grades inférieurs. » Puis faisant des Jésuites tout ce qu'il est lui-même, il ajoute : « Je veux » que tout cela soit fait à la jésuite; qu'il ne s'y trouve » pas une seule ligne tant soit peu suspecte pour l'état » ou la religion. Allons tout doucement, rien sans rai- » son; amenons & préparons les choses pas à pas. » (*Ibid. lett. du* 15 *Mars* 1781.) En rappelant ce texte, l'adepte qui nous donne l'histoire la plus détaillée des grades illuminés, assure qu'il a vu lui-même, pour celui d'épopte, un discours dans lequel on avoit omis tout ce qui a rapport à la religion & à l'état. (*Geschichte der illumin. grad. pag* 66.)

Voilà donc pour Weishaupt, outre les suppressions à faire suivant le besoin, voilà encore des grades ou des discours *postiches*, tous propres à duper le prince adepte, à lui persuader même qu'il a été admis dans l'antre des

myſteres, & que tous les ſecrets lui ont été dévoilés, tandis que les véritables adeptes ſe jouent de ſa crédulité. Cet artifice ajoute ſans doute aux forfaits de Weishaupt; mais l'auguſte adepte eſt-il plus excuſable ? Quelque partie des myſteres impies ou ſéditieux que la ſecte lui cache, il n'en a pas moins commencé par lui jurer obéiſſance & protection. Sa cour ſe remplit d'illuminés; il croit régner ſur eux, & il n'eſt que leur captif. S'il étoit leur victime, je dirois : il n'a que le ſort qu'il mérite. Quel étrange caprice dans un prince, que cette manie d'avoir ſon nom inſcrit ſur la liſte des ſociétés ſecretes ! N'a-t-il donc pas aſſez de devoirs à remplir pour le public ? De quel droit ce ſerment d'une protection jurée dans des antres ou des loges à l'homme qui ſe cache, quand vos travaux & vos ſoins, & tout l'uſage de la puiſſance protectrice ſont dus à la patrie, à tous les citoyens ? Sur le trône même, ou bien avec les droits au trône, vous avez eu la baſſeſſe & la lâcheté de promettre ſoumiſſion, obéiſſance à des maîtres de loges ! De quel droit donnerez-vous au peuple des ordres émanés de ces loges ? En vous prenant pour chef, en vous jurant fidélité, ce peuple n'auroit-il prétendu n'avoir dans vous qu'un plaſtron d'eclavage, ne ſuivre que des lois, il eſt vrai, proclamées par vous, mais dictées par vos maîtres illuminés ou roſe-croix ? Ou bien encore ſi, magiſtrat du peuple, vous avez à prononcer ſur nos différens domeſtiques, après tous vos ſermens de protection, d'obéiſſance à des freres, à des maîtres ſecrets, quelle confiance le public aura-t-il à votre intégrité, à votre impartialité ? L'hiſtoire éclaircira un jour ces réflexions; & plût à Dieu que la révolution en eût déjà moins fait ſentir l'importance !

Si jamais l'amour-propre devoit être un mobile & ſuppléer à des motifs plus nobles, le prince dupe en eût trouvé bien d'autres dans les lois de ſon illuminiſme; il eût ſuffi peut-être de mettre ſous ſes yeux ce nouvel article des lois données à ſes préfets ou ſupérieurs locaux, ſous le titre *Formation des éleves*.... A quoi nous ſert le nombre, ſi l'on ne trouve nulle part la reſſemblance & l'unité des ſentimens ? --- *Point de rang, point d'état qui doive diſpenſer les freres* de nos travaux, de nos épreuves. --- Pour les accoutumer au mépris de toute diſtinction, à ne voir que le monde, le genre humain en grand, le préfet aura ſoin de recueillir toutes les anecdoctes, tous les traits remarquables, ſoit par leur no-

bleſſe, ſoit par leur baſſeſſe, quels qu'en ſoient les auteurs riches ou pauvres, & princes ou bourgeois. C'eſt à lui à fournir ce recueil aux maîtres de Minerve; & ceux-ci auront ſoin de ne pas les laiſſer ignorer aux éleves. Ils ſe garderont bien ſur-tout de cacher le nom du prince ou grand ſeigneur que le trait pourroit déshonorer: " car il „ faut, dit le code, qu'ici chacun apprenne que nous „ ſavons rendre juſtice à tous; que chez nous le mé„ chant ſur le trône s'appelle un vil coquin, (*ein ſchurck* „ *heisſt*) tout auſſi bien, ſinon encore mieux que le gueux „ qu'on mene à la potence. „

Sous ce même article ſe trouve une autre loi aſſez remarquable ſur la maniere de rendre le langage des éleves & des adeptes uniforme, dans les occaſions, ou ſur les faits qui intéreſſent l'illuminiſme.

Dans ces circonſtances le préfet aura ſoin d'avertir ſecrétement les *prépoſés moyens*, des diſcours à tenir, à répandre & à faire tenir par leurs éleves. " Il en réſul„ tera pour ceux-ci une attention conſtante à s'accorder „ en tout, ſoit pour le langage, ſoit pour l'action avec „ nos ſupérieurs, alors même que leurs motifs nous ſe„ roient inconnus. Ainſi nous tendrons tous au même „ but; ainſi nos éleves pourront s'habituer à recher„ cher, à ſcruter les raiſons de l'ordre; à ne jamais agir ou „ à ſe taire dans les occaſions douteuſes, juſqu'à ce „ que les conſeils ou les ordres du ſupérieur leur aient „ appris ce qu'il faut dire ou faire. „

Sous le titre *eſprit de corps*, le préfet eſt averti que cet eſprit s'inſpire par le ſoin d'exalter ſans ceſſe la beauté & l'importance du but, l'intégrité des membres, la dignité & la ſureté des moyens, l'utilité de l'inſtruction que l'ordre donne à ſes éleves, & la protection qu'il leur aſſure. --- Cet eſprit ſera toujours en proportion de l'aſſurance qu'ils auront d'être heureux, *tandis qu'ils reſteront attachés à l'ordre, & de ne trouver le bonheur nulle autre part*. Pour le nourrir, *il faut entretenir l'eſpoir de découvertes toujours plus importantes* à meſure qu'on avance. Crainte de le laiſſer refroidir, " *cherchez à mettre* „ *vos éleves dans une ſituation où ils ſoient ſouvent & conſ*„ *tamment occupés de notre ſociété; faites-en leur idée fa*„ *vorite.* Voyez tout ce que fait l'égliſe romaine pour ren„ dre ſa religion ſenſible, pour en tenir l'objet ſans ceſſe „ préſent aux yeux de ſes adhérens; prenez-la pour exem„ ple. --- On ne ſauroit ici donner des regles applicables „ par-tout. --- Que les préfets & les autres ſupérieurs

„ étudient donc sans cesse l'art de remédier à ce qui peut „ manquer à nos travaux ; --- qu'ils proposent des prix, „ qu'ils récompensent celui qui aura le mieux traité la „ matiere. A force d'y veiller, il faudra bien que tôt ou „ tard, suivant les circonstances locales, l'édifice prenne „ sa consistance. --- Exhortez les freres à être complaisans, „ bienfaisans, généreux les uns envers les autres, *&* „ *aussi envers notre ordre.* „ Ici le code passe au titre *obéissance.* --- Sous ce titre, il est dit aux préfets : " Si vous avez bien su faire sentir à vos éleves la grandeur de notre objet & de nos plans, point de doute qu'ils n'obéissent avec plaisir aux supérieurs. Comment ne pas se laisser conduire par celui qui nous a si bien, si surement guidés jusqu'à présent, par celui qui nous rend heureux en ce moment, & de qui nous pouvons espérer plus de bonheur encore pour la suite ? Loin de nous l'homme que tous ces avantages ne décideroient pas à l'obéissance ! *Qu'il sorte de la société des élus !* Cet esprit d'obéissance s'inspire plus spécialement par l'*exemple* & l'instruction. --- Par la conviction qu'obéir à nos supérieurs, c'est dans le fonds nous suivre nous-mêmes. --- Par les promotions aux grades supérieurs. --- Par l'espoir de connoissances toujours plus importantes. --- Par la crainte employée à propos. --- Par les honneurs, les récompenses, les distinctions accordées à ceux qui sont dociles. --- Par le mépris jeté sur les revêches. --- Par le soin d'éviter la familiarité avec les inférieurs. --- Par les punitions exemplaires des rebelles. --- Par le choix de ceux que l'on fait tout à nous, & disposés à suivre tous nos ordres. --- Par une grande attention aux *quibus licet*, où l'on doit voir comment les ordres donnés ont été exécutés. --- Par l'exactitude des supérieurs moyens à envoyer les *tablettes* ou les comptes à rendre sur leurs inférieurs. *Plus ces tablettes sont détaillées*, *meilleures elles sont ; car c'est là-dessus que repose tout le plan de nos opérations.* C'est par là qu'on connoît le nombre des freres & leurs progrès. C'est par là que l'on voit la force ou la foiblesse de la machine, la proportion & l'adhésion des parties au tout ; le vrai titre des freres à des promotions, & enfin le mérite des assemblées, des loges, de leurs supérieurs. „

Sur le titre secret. --- C'est ici, dit au préfet sa regle, *c'est ici l'article le plus essentiel* ; & c'est pour cela que dans les pays mêmes où nous aurions acquis assez de puissance pour nous montrer publiquement, il n'en faut pas moins rester cachés. „

« Le préfet doit toujours couvrir adroitement ses projets, suivant les circonstances locales. Qu'il s'accorde avec le provincial sur le manteau, le voile qu'il faut donner à l'ordre. --- Ainsi que pour les instituts religieux de l'église romaine, la religion, hélas ! n'étoit qu'un prétexte ; ainsi faut-il, *avec plus de noblesse, cacher notre ordre sous l'apparence d'une société marchande ou sous quelque extérieur semblable.* »

On me demanderoit en vain sous quel prétexte le code illuminé nous dit que dans l'église romaine la religion n'étoit que le *prétexte* des instituts religieux. Je ne sache pas que les plus impudens des impies se fussent encore permis une calomnie de cette espece. Jusqu'ici, & St. François & St. Benoît, ou St. Basile, pouvoient bien n'être aux yeux des vains sophistes que des superstitieux, des enthousiastes, aussi bien que tous les autres instituteurs des ordres religieux ; mais parmi les apostats mêmes qui devoient si bien connoître les ordres dans lesquels ils ont vécu, s'en est-il jamais trouvé un seul, prétendant que la religion ne fût qu'un prétexte pour l'institut auquel il renonçoit, & pour ses anciens confreres ? En est-il un seul qui ait osé nous dire que l'ambition, ou l'avarice, ou tout autre motif que la religion, avoit fondé les Capucins, les Récollets, l'ordre de St. Benoît, des Carmélites, et autres monasteres, soit de religieux, soit de religieuses ? Au reste, cette calomnie n'est pas même de Weishaupt ; on ne la trouve point dans les instructions qu'il avoit livrées à Knigge, & dont celui-ci a tiré le code des régens & des préfets locaux, en y ajoutant ses propres idées. Knigge ne sut jamais ce que c'étoit que les religieux & leurs instituts. Weishaupt, né catholique, eût bien pu les traiter comme le font les apostats sophistes ; il a bien pu laisser dans son code cette comparaison étrange de son illuminisme & des instituts religieux, mais je doute qu'il l'eût imaginée. Il savoit le besoin qu'il avoit des ténebres, & il n'ignoroit pas que dans l'église catholique les lois des instituts religieux furent toujours publiques, toujours examinées par l'autorité publique avant leur établissement.

A la suite de cette absurde calomnie, le code illuminé répete tout ce que nous avons déjà dit dans les premiers chapitres, sur la nécessité de cacher sa marche & l'existence des loges ; mais j'y trouve ajoutées les lois suivantes :

De peur que le nombre de freres ne les expose à être

découverts, si leurs assemblées étoient trop nombreuses, le préfet aura soin de ne pas réunir ordinairement plus de dix freres dans les églises minervales.

« S'il y a quelque part un plus grand nombre de ces éle- » ves, il faudra multiplier les loges, ou bien assigner » au moins des jours différens, pour que tous n'y soient » pas réunis à la fois; & s'il y a plusieurs loges miner- » vales dans une même ville, le préfet aura soin que les » freres d'une loge ne sachent rien des autres. » Pour la direction de l'édifice inférieur, voici encore ce qu'il doit observer. --- C'est à lui à nommer les magistrats des minervales; mais pour donner un chef à ces magistrats, il lui faut l'agrément du provincial. Il répondra de ceux qu'il met en place. --- Il aura soin que dans ces minervales & dans les loges maçonniques, tout se passe régulierement & avec la plus grande ponctualité. Il ne permettra point qu'on y tienne des discours assez libres pour faire soupçonner fortement des projets contre la religion, l'état & les mœurs. --- Il ne souffrira pas qu'un frere soit promu aux grades supérieurs, avant d'avoir acquis les idées & les qualités compétentes. Là-dessus, dit son code, on ne sauroit porter trop loin les précautions, *l'anxiété*, *le scrupule*.

« Il a été déjà dit que dans nos loges maçoniques nous pouvons recevoir des sujets qui n'appartiennent pas à notre ordre. Le préfet aura soin de ne pas laisser donner le ton à nos freres par ces étrangers. Il les choisira honnêtes gens, posés & tranquilles; mais de maniere ou d'autre, il tâchera de les rendre utiles à l'ordre. --- Sans la permission du provincial, il n'entretiendra hors de sa province aucune correspondance relative à l'ordre. --- Comme il est chargé de surveiller & d'instruire sur différens objets, les supérieurs des minervales & les vénérables des loges, il s'adressera au provincial dans tous les doutes de quelque importance. »

« Que le préfet se rende ces lois familieres; qu'il les suive exactement; qu'il ait toujours présent l'ensemble de la chose; qu'il veille à ce que chacun s'en tienne aux devoir de sa place, *ne faisant ni plus ni moins que ce que sa regle exige*, & il trouvera dans cette instruction tout ce dont il aura besoin pour sa conduite. »

C'est par cette promesse que finissent les regles du préfet illuminé. Les cinq articles sur lesquels elles roulent ont pour préambule une promesse bien plus importante, & conçue en ces termes : « Si nous avons exactement

» pourvu à tout ce qui regarde *ces cinq articles*, il n'y » aura plus rien d'impoſſible pour nous dans aucune des » contrées qui ſont ſous le ſoleil. *Iſt nun in dieſen fünf* » *ſtücken alles gehærig beſorgt*, *ſo iſt in iedem lande* » *unter der ſonne nichts unmæglich.* »

N. B. Pour tout ce chapitre, *voyez* inſtruc. C. du préfet, depuis la page 145 juſqu'à la page 166.

CHAPITRE XVII.

Inſtructions du Provincial illuminé.

PRESQUE toutes les lois que nous venons de lire, ſous l'article des *régens* & des *préfets* de l'illuminiſme, avoient été écrites par Weishaupt, pour ſervir de regle à ſes provinciaux. C'eſt ce que l'on voit évidemment par la premiere rédaction de ces lois, telle qu'on la trouve dans la ſeconde partie du ſecond volume des écrits originaux de la ſecte, page 17 juſqu'à la page 43. C'étoit même là un de ces morceaux que Knigge regardoit comme un chef-d'œuvre de politique. (*Voyez ſes derniers éclairciſſ*) Il le trouva ſi riche en artifices, qu'il ne crut pas devoir en laiſſer les provinciaux de l'ordre ſeuls en poſſeſſion. On vient de voir l'uſage qu'il en fit dans la perſuaſion que les régens en général, & ſur-tout que les ſupérieurs locaux, chacun dans leur diſtrict, ſauroient les rendre utiles. L'aréopage & le chef conſentirent à ces diſpoſitions, mais il reſta encore pour l'inſtruction ſpéciale des provinciaux tout ce qui va faire l'objet de ce chapitre.

1.° « Le provincial doit ſe rendre familiere toute la conſtitution de l'ordre. Il doit en avoir tout le ſyſtême dans la tête, comme s'il en étoit lui-même l'inventeur. »

2.° « Il prendra pour fondement de ſes opérations, tout le régime, toute l'inſtruction des régens & des ſupérieurs locaux; il n'en laiſſera pas une ſeule regle ſans uſage. »

3.° « Le provincial ſera élu par les régens de ſa province, & confirmé par le ſupérieur national. --- (1) Les hauts ſupérieurs (c'eſt-à-dire, l'aréopage & le général) pourront le dépoſer. »

(1) Il y a dans l'exemplaire ſur lequel ces regles ont été imprimées une omiſſion qui rend inintelligible une partie de cet article.

4.° « Qu'il soit enfant de la province confiée à ses soins, ou du moins qu'il la connoisse à fonds. »

5.° « Autant que cela se pourra, qu'il soit libre de toute affaire publique, de toute autre obligation, pour être tout entier à l'ordre. »

6.° « *Il aura l'air d'un homme qui ne cherche que le repos, & qui s'est retiré des affaires.* »

7.° « Il fera son séjour, autant qu'il le pourra, dans le centre même de sa province, afin de mieux étendre ses soins sur les divers cantons. »

8.° « En devenant provincial, il quittera son premier nom de guerre pour prendre celui que les supérieurs majeurs lui donneront. --- Il aura pour cachet de sa province celui dont les mêmes supérieurs lui enverront l'empreinte, & il le portera gravé sur son anneau. »

9.° « Les archives de la province, que les régens auront eu soin de retirer & de sceller à la mort de son prédécesseur, lui seront remises dès qu'il sera nommé. »

10.° « Le provincial immédiatement soumis à l'un des inspecteurs nationaux, lui rendra chaque mois un compte général de sa province. Comme il ne reçoit lui-même les comptes des supérieurs locaux, que 14 jours après le mois écoulé, il ne rendra celui de Mai, par exemple, que vers la fin de Juin, ainsi de suite. »

« Que ce compte soit divisé en quatre parties, suivant le nombre des préfectures qui lui sont subordonnées; qu'il ait soin de rapporter tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans chacune de nos écoles; qu'il y dise le nom, l'âge, la patrie, l'état des nouveaux reçus, & le jour de ses lettres réversales: nos supérieurs majeurs n'ont pas besoin d'en savoir davantage sur chaque éleve, jusqu'à la classe des régens, à moins de quelques circonstances extraordinaires. »

11.° « Outre ce compte à rendre chaque mois, il doit s'adresser au national, chaque fois qu'il arrive de ces choses importantes qui ne sont pas abandonnées à sa propre décision. On s'attend bien aussi qu'il enverra, tous les trois mois, ses tablettes personnelles, & qu'il n'entreprendra rien de lui-même dans les objets politiques. »

12.° « Il n'a point à se mêler de ses comprovinciaux. Que les choses aillent bien ou mal hors de sa province, ce n'est pas son affaire. S'il a quelque chose à demander sur les autres, qu'il s'adresse à l'inspecteur national.

13.° « S'il a des plaintes à porter contre cet inspecteur, il s'adressera au *premier.* »

14.° « Tous les régens de sa province sont ses consulteurs ; ils le doivent aider dans toutes ses entreprises. Il faut, quand il le peut, qu'il en ait deux auprès de lui, en qualité de secrétaires. »

15.° « Il confirme tous les supérieurs des classes inférieures, il nomme les préfets ; mais il faut pour ceux-ci la confirmation du directeur, qui peut la refuser. »

16.° « Il a droit d'envoyer les freres pensionnés par l'ordre, & de les employer dans le lieu de sa province où ils seront plus utiles. »

17.° & 18.° « Il est chargé de faire passer aux préfets les noms caractéristiques des freres, & les noms géographiques des loges, tels qu'il les reçoit des supérieurs majeurs. »

19.° « C'est à lui à faire connoître les freres exclus, afin qu'on en conserve exactement la liste dans nos assemblées. »

20.° « Lorsqu'il aura des reproches à faire à des freres qu'il seroit dangereux d'offenser, il se servira d'une main étrangere, & sa lettre sera signée *Basile*. Ce nom, que personne ne porte dans l'ordre, est expressément destiné à cet objet. »

21.° « Il écrira de temps à autre aux classes inférieures ; & sur la proposition de nos époptes, il prescrivra les livres dont il faut occuper les éleves, suivant les besoins de chaque grade. --- Il doit, quand il le peut, établir dans les endroits les plus commodes de sa province, des bibliotheques, des cabinets d'histoire naturelle, des *Musæum*, des collections de manuscrits & autres choses semblables. » Bien entendu à l'usage des freres.

N. B. Cette regle est tirée du chapitre des préfets ; je l'ai placée ici, parce qu'elle s'adresse directement au provincial.

22.° « Le provincial ouvre les lettres des illuminés mineurs & des chevaliers écossais, dont l'adresse est *soli*. Il ouvre aussi les simples *quibus licet* des époptes, & même les *primo* des novices ; mais il ne peut ouvrir ni les *primo* d'un minerval, ni les *soli* d'un chevalier ou d'un épopte, ni les *quibus licet* des régens. » Cette gradation dans la faculté de décacheter les lettres des freres, suivant le grade qu'ils occupent dans l'ordre, indique évidemment que l'adresse doit être accompagnée de quelque signe marquant le grade du frere qui écrit ; je n'ai pu savoir quel est ce signe. Mais une observation qui ne doit pas

échapper au lecteur, c'est que les lettres des freres, & même leurs simples *quibus licet*, arrivent toujours à des freres d'un grade au-dessus d'eux; en sorte que jamais ils ne connoissent celui qui les reçoit & qui répond, puisque les regles de cette hiérarchie ne se dévoilent qu'à proportion du droit que chaque frere reçoit dans sa promotion. Le provincial lui-même ne sait pas, ou du moins ne peut savoir que par conjecture, à qui arrivent ses propres lettres & celles qu'il ne lui est pas permis de lire.

23° « Il n'élevera point un frere au grade de régent, sans la permission de l'inspecteur national. »

24.° « C'est à lui à faire notifier aux doyens la faculté scientifique, ou bien la profession choisie par chaque nouveau frere entrant aux minervales. »

25°. « Pour tenir les archives en ordre, il aura soin d'y recueillir sous un même paquet, les tablettes, les lettres réversales & tous les documens relatifs au même frere. »

26.° « En général, il doit avoir grand soin de procurer à l'ordre des coopérateurs dans la partie des sciences. »

27.° « Il fera parvenir aux doyens les traités ou discours remarquables, & tout ce qui regarde la classe des prêtres: par exemple, les vies, les tableaux historiques ou caractéristiques, & semblables. »

28.° « S'il est parmi nos époptes des hommes à talens, mais peu propres à la direction politique, il se fera une étude de les écarter de la partie à laquelle ils sont inhabiles. »

29.° « Quand nos chapitres écossais seront composés de plus de douze chevaliers, il mettra le plus habile dans la classe des époptes. »

30.° « Dans chacun de ses chapitres il aura un prêtre affidé, qui lui servira de *censeur secret* ou d'espion. »

31.° « Qu'il ne néglige point d'assembler ses régens, & de délibérer avec eux dans les circonstances importantes. Les plus sages ont besoin de conseils & de secours. »

32.° Le provincial reçoit ses patentes du supérieur national; --- il a pour expédier celles de nos chapitres écossais, la formule suivante: --- « Nous, de la grande » loge de l'orient germanique, constitué provincial & » maître du district de --- faisons savoir & notifions, » qu'en vigueur des présentes, nous donnons au véné- » rable frere (ici le nom de guerre & le nom ordinaire » du nouveau vénérable) pleine puissance & faculté

» d'ériger un chapitre ſecret *de la ſainte* franc-maçonnerie écoſſaiſe, & de propager *l'art royal*, conformément à ſes inſtructions, par l'établiſſement de nouvelles loges maçonniques des trois grades ſymboliques. --- Donné au directoire de notre diſtrict. --- (L. S.) *Provincial ſecret du directoire*, ſans autre ſignature. »

33.° « Pour tout dire en peu de mots, le provincial eſt chargé de mettre ſa province en état de tout entreprendre pour le bien, & d'empêcher tout mal. --- *Heureuſes les contrées où notre ordre aura acquis cette puiſſance !* Cela ne ſera pas bien difficile au provincial qui ſuivra exactement les avis des très-hauts ſupérieurs. Secondé de tant d'hommes habiles, *formé à la ſcience morale*, ſoumis & travaillant avec lui en ſecret, il n'eſt point de noble entrepriſe dont il ne puiſſe venir à bout, point de mauvais deſſein qu'il ne puiſſe faire avorter. --- Ainſi point de connivence pour les fautes; point de népotiſme, point d'inimitiés. --- Pas d'autres vues que celles du bien général. --- Point d'autre but & point d'autres motifs que ceux de notre ordre. » Du reſte « que les » freres ſe repoſent ſur nous du ſoin de ne créer provinciaux que des hommes capables de remplir ces fonctions; *mais que l'on ſache auſſi que dans nos mains reſtent tous les moyens de châtier celui qui voudroit abuſer de la puiſſance qu'il a reçue de nous.* » (Voy. grade des régens, inſtruction *D.*)

34.° « Cette puiſſance ne doit être employée que pour le bien des freres; il faut aider tous ceux qu'on peut aider; mais dans des circonſtances égales, que les membres de notre ſociété ſoient toujours préférés. Pour ceux-là ſur-tout dont la fidélité eſt à l'épreuve, prodiguons les ſervices, l'argent, l'honneur, nos biens, notre ſang même; *& que l'offenſe du moindre illuminé ſoit notre cauſe à tous.* »

Ainſi ſe terminent les inſtructions des provinciaux illuminés. Elles nous annoncent au-deſſus de leur autorité une puiſſance redoutable dont émane dans l'ordre toute autre autorité; une puiſſance qui ſait ſe réſerver les moyens de châtier quiconque abuſeroit de la portion qu'elle en confie, c'eſt-à-dire, quiconque n'en feroit pas l'uſage conforme au grand objet & à tous les complots de la ſecte. Il eſt en effet trois grades hiérarchiques, ſupérieurs encore à celui des provinciaux. Il eſt d'abord des *directeurs nationaux*. Il eſt au-deſſus de ces directeurs un conſeil ſuprême, & dont l'autorité s'étend ſur les

illuminés de toutes les nations. Ce conseil est celui auquel la secte a donné le nom d'*aréopage* ; & enfin pour cet aréopage, il est un président qu'elle appelle le *général de l'ordre*. Le chapitre suivant réunira tout ce qu'on peut tirer des archives connues de la secte, sur ces grades suprêmes de la puissance illuminée.

CHAPITRE XVIII.

Des Directeurs nationaux, des Aréopagites, & du Général de l'Illuminisme.

IL est dit dans le plan général du gouvernement illuminé, que chaque frere aura des instructions spéciales, relatives au rang qu'il occupe dans l'ordre hiérarchique de la secte; il ne m'a point été donné de découvrir celles qu'elle consacre à la direction de ses supérieurs nationaux. Cette partie du code ne se trouve ni dans les deux volumes si souvent cités sous le titre d'*Ecrits originaux*, ni dans celui de *Spartacus* & *Philon*, qui nous a dévoilé tant d'autres mysteres. Il ne paroît pas qu'elle soit parvenue à la connoissance des auteurs Allemands les mieux instruits & les plus distingués par leur zele contre l'illuminisme. J'aurois même hésité quelque temps à prononcer si les *supérieurs* appelés *directeurs nationaux*, & ceux que je vois appelés *inspecteurs*, ne constituent qu'un seul & même grade dans le gouvernement de la secte. Elle ne les confondoit pas, au moins encore, vers l'année 1782, puisque les lettres de Weishaupt, à cette époque, nous montroient le partage de l'Allemagne illuminée, entre *trois inspecteurs*, ayant chacun sous eux les provinciaux de leur département. (*Voy. Ecrits orig. t.* 2, *lett.* 15 *à Caton.*) Mais, d'un autre côté, le tableau général que la secte met entre les mains de ses régens, & le dernier ouvrage de Philon, imprimé en 1788, ne montrent plus de grade hiérarchique entre les provinciaux de l'ordre & ces nationaux désignés désormais, tantôt sous le nom de *supérieurs*, tantôt sous celui d'*inspecteurs nationaux*. La correspondance & la subordination deviennent immédiates. (*Directions system. n.°* 5, *& Philos endliche Erklærung*, *p.* 81.) Il est donc évident que dans la rédaction ultérieure du code, ces deux grades d'*inspecteur* & de

directeur nationaux se sont confondus ; qu'ils n'en sont plus qu'un seul dans le gouvernement de la secte. Elle a beau nous cacher les lois qu'elle consacre à l'instruction de ces supérieurs nationaux, leur nom seul annonce l'importance des fonctions qu'elle y attache ; & si le détail de ces fonctions nous manque, il est aisé d'y suppléer par ce qu'elle en a laissé échapper dans les autres parties de son code.

Rappelons-nous ici ce qui a été dit dans le chapitre des *époptes* sur les systêmes à former par cette classe d'illuminés, pour s'emparer des sciences & les diriger toutes aux complots de la secte. Dans ce même chapitre nous avons vu la loi obliger ces époptes à recueillir dans leurs assemblées provinciales & annuelles, tout ce que leur génie peut avoir inventé de moyens propres à s'emparer insensiblement de l'opinion publique, à détacher les peuples de tout ce que la secte appelle préjugés religieux. Nous avons vu la classe des régens plus spécialement destinée à saper les fondemens des trônes, à diminuer, à faire insensiblement disparoître la vénération attachée jusqu'ici à la personne & aux fonctions des souverains. Il est pour ces époptes une loi & une fonction spéciale que je n'ai point encore citée, qui doit trouver ici sa place. Je la tire du second volume des *Ecrits originaux*, *sect.* 2, *intitulée :* Articles convenus entre les aréopagites, dans le mois Adarmeh 1151, de l'ère vulgaire, Décembre 1781. Sous ce titre, je lis, article *Hauts mysteres :* « Si parmi nos époptes il se trouve de ces génies plus élevés, de ces *têtes spéculatives*, nous en ferons nos *mages*. Les adeptes de ce grade s'occuperont à recueillir, à mettre en ordre les grands systêmes philosophiques, & imagineront, rédigeront pour le peuple une religion que notre ordre veut au plutôt donner à l'univers. » *So werden die selben* Magi. --- *Diese sammeln und bringen die hœhere philosophische systeme in ordnung, und bearbeiten eine volks-religion, welche der orden deminæchsten der welt geben will.* (Ces mots *volks-religion*, religion du peuple, dans l'original écrit de la main de Caton-Zwach, sont rendus par ces chiffres 20, 14, 2, 3, 18 --- 17, 8, 2, 4, 6, 4, 14, 13.)

Je ne perds point de vue que j'ai à parler des *directeurs nationaux ;* mais je crains que le lecteur n'oppose ce projet de donner à l'univers une religion, au projet de détruire toute religion. Qu'on se rappelle donc ici la religion que Weishaupt donne lui-même à ses *mages*. Elle est absolument celle du *spinosisme*, celle qui n'admet

d'autre dieu que le monde même, c'eſt-à-dire, celle d'un véritable athéiſme. Qu'on ſe rappelle encore qu'un des derniers myſteres de la ſecte conſiſte à dévoiler aux adeptes, que toutes les religions ne ſont que l'invention de l'impoſture ; & il ſera facile d'accorder ces deux projets de la ſecte; l'un de donner au plutôt au monde une religion forgée par les mages, & l'autre de détruire toute religion. Ces deux projets ne doivent s'exécuter que ſucceſſivement. Les idées religieuſes ſont encore trop fortement empreintes dans l'eſprit des peuples, pour que Weishaupt eſpere les détruire toutes ſubitement, & ſans y ſuppléer du moins par une eſpece de culte captieux & ſophiſtique, qui dans le fonds ne conſtitue pas plus une vraie religion que *le culte de la Raiſon* dont la révolution françaiſe nous a déjà montré l'eſſai. Cette religion à inventer par les mages de l'illuminiſme n'eſt donc ici qu'un premier pas à faire pour détruire d'abord la religion exiſtante, la religion de Jéſus-Chriſt dans l'univers. Quand la ſecte ſera venue à bout de ce premier objet, elle ſe flatte bien qu'il lui ſera facile de déſabuſer l'univers ſur celle de ſa propre invention. Ces autels que Weiſhaupt veut élever ne ſont donc qu'une pierre d'attente, qui tombera d'elle-même dès l'inſtant qu'il aura renverſé tous les autres. Il en eſt de cette religion à inventer par les mages, comme il en eſt de ces nouveaux gouvernemens, de ces démocraties à donner aux peuples, en attendant que leur égalité, leur liberté & leur ſouveraineté viennent apprendre à chaque homme qu'il eſt eſſentiellement ſon propre roi, & que les droits impreſcriptibles de ſa royauté ſont inconciliables avec toute eſpece de démocratie même, & de ſociété civile & de propriété.

Tel eſt donc l'enſemble des ſyſtêmes à imaginer & à diriger par la ſecte, pour arriver au dernier but de ſes conſpirateurs. Tout ce qu'elle appelle ſes hommes de génie, ſes têtes *ſpéculatives*, s'occupent dans leurs diſtricts, ſous l'inſpection des provinciaux, de l'invention & la rédaction de ces ſyſtêmes. Ces hommes de génie les combinent d'abord entr'eux, & en font un premier recueil dans leurs aſſemblées provinciales; mais ce n'eſt pas là que les projets mûriſſent. Ils ſont regardés comme une premiere ébauche que chaque provincial eſt chargé d'envoyer au *directoire national* pour y ſubir un nouvel examen, y recevoir un nouveau degré de perfection. (*Voyez Inſtruction pour le grade d'épopte*, *n.os* 12 & 14.) Un des premiers devoirs du *directeur national* ſera de

recueillir tous ces ſyſtêmes antireligieux, antiſociaux, & de faire juger par ſon tribunal à quel point ils peuvent être utiles au grand objet de la déſorganiſation univerſelle. Il ne ſuffiroit point tout ſeul à ce travail ; il aura donc auprès de ſa perſonne les élus de la nation, comme les provinciaux ont auprès d'eux les élus des provinces. Ces élus nationaux combinant leurs efforts, verront d'abord quels ſont de ces ſyſtêmes ceux qui peuvent entrer dans le tréſor des ſciences illuminées. Ils y ajouteront enſuite tout ce que leur propre génie inventera, pour en tirer le plus grand avantage poſſible, toujours dans les vues de la ſecte. Parvenus à ce degré de perfection, tous ces plans, ces projets, ces ſyſtêmes d'impiété, de déſorganiſation ſeront dépoſés dans les archives du directeur, devenues les *archives nationales*. C'eſt là que recourront, dans leurs doutes, les ſupérieurs provinciaux ; c'eſt de là que partiront toutes les lumieres à répandre dans toutes les diverſes parties de la nation. C'eſt là auſſi que le directeur national trouvera (1) les nouvelles regles à dicter, pour que tous les freres nationaux tendent plus ſurement, plus uniformément au grand objet. --- Mais la ſecte ne borne point ſes vues à une nation. Il eſt dans ſon régime un tribunal ſuprême qui a ſu les ſoumettre toutes à ſon inſpection & à ſes complots. Compoſé des douze *pairs* de l'ordre, (*Voy. Philos endlich. Erklær. p.* 119), préſidé par un chef général de tout l'illuminiſme, ce tribunal ſuprême, ſous le nom d'aréopage, eſt le centre de communication pour tous les adeptes répandus ſur la ſurface de la terre, comme chaque directeur national l'eſt pour tous les adeptes de ſon empire, comme tout provincial l'eſt pour les diſtricts de ſa province, comme tout ſupérieur local l'eſt pour toutes les loges de ſon diſtrict, comme tout maître minerval l'eſt pour les éleves de ſon académie, tout vénérable pour ſon antre maçonnique, & enfin comme tout frere inſinuant & enrôleur l'eſt pour ſes novices & ſes candidats. Ainſi depuis le dernier des freres juſqu'à

(1) *Deſwegen kommen jærlich einmal alle presbyter einer provinz auf der groſſen ſynode zuſammen, machen ein groſſes verzeichniſs der in dieſem jahr geſammelten beylagen* an die national direction *woſelbſt es in de haupt-catalog eingetragen, und damit ein ſchatz von kenntniſſen formirt wird, woraus ieder beſriedigt werden kann : denn daraus werden die regel abſtrahirt, und was noch ſehlt, weitere beobachtungs aufgaben, wie ſchon ervæhnt worden, aufgeſchrieben um feſte ſætze zu bekommen.* (Loc. cit. n.° 15.)

l'adepte

l'adepte consommé, tout se gradue, tout se lie par le moyen des *quibus licet*, des *soli*, des *primo*; tout se fait, tout arrive dans chaque empire jusqu'aux directeurs nationaux; & par les directeurs nationaux, tout se fait, tout arrive au centre de toutes les nations, au suprême aréopage, au général & chef de la secte, modérateur universel de la conspiration.

L'article essentiel à observer dans le code du directeur national, est donc sa correspondance immédiate avec l'aréopage de l'illuminisme. Cette correspondance n'est pas douteuse : nous l'avons vue formellement exprimée en ces termes dans le plan général du régime que la secte dévoile à ses régens : *Il est pour chaque empire un directeur national, en société & en liaison immédiate avec nos peres, dont le premier est au timon de l'ordre.* (Direct. system. n.° 4.) De là cette injonction aux provinciaux de rendre au directeur national des comptes si fréquens & si exacts de tout ce qui se passe d'intéressant dans leur province, de recourir à lui dans tous leurs doutes, sur tout objet de quelque importance, de ne rien entreprendre sans son avis dans les affaires politiques. (*Ibid. n.os* 10 & 11.) De là cette attention de subordonner à ce même directeur le choix des adeptes à élever dans l'ordre au grade politique de régent, ou bien aux préfectures des districts. (*Ibid. n.os* 15 & 23.) De là l'élection même des provinciaux soumise au national. (*Ibid. n.°* 9.) De là surtout cette attention de réserver à ce national tous les *quibus licet* des adeptes régens, afin que les secrets de leurs découvertes politiques arrivent surement à celui qui n'en doit point laisser ignorer aux pairs de l'ordre. (*N.°* 22.)

Tels seront donc les droits, & telles sont les lois de l'inspecteur national de l'illuminisme; telle est pour la secte l'importance de ses fonctions. A lui, tous les secrets des freres répandus dans les provinces, & à la cour & à la ville : à lui tous les projets, tous les rapports sur les succès ou les dangers de l'ordre, sur les progrès de la conspiration, sur les emplois, les dignités & la puissance à procurer aux adeptes; sur les concurrens à écarter, les ennemis à déplacer, les dicasteres & les conseils à occuper; à lui enfin tout ce qui peut ou retarder ou bien accélérer la chute des autels & des empires, la désorganisation de l'état & de l'église sous son inspection; & par lui, par sa correspondance immédiate, par celle de tous les inspecteurs nationaux de l'ordre, tous les secrets des freres scrutateurs, tous les

projets des freres politiques, des freres au génie des ſpéculations, tout ce qui ſe médite dans les conſeils des princes, tout ce qui s'affoiblit ou ſe fortifie dans l'opinion des peuples, tout ce qu'il faut prévoir & empêcher, prévenir ou hâter dans chaque ville, chaque cour & dans chaque famille; par lui & par ſes freres inſpecteurs des nations, toutes ces connoiſſances iront ſe réunir, ſe concentrer dans le conſeil ſuprême de la ſecte; & dès-lors pas un ſeul ſouverain, pas un ſeul miniſtre dans l'état, pas un ſeul pere dans ſa famille, pas un ſeul homme dans le ſein de l'amitié qui puiſſe dire : mon ſecret eſt à moi; il n'eſt arrivé, il n'arrivera pas à cet aréopage. Par ce directeur national encore & par les adeptes du même rang, tous les ordres médités & combinés dans cet aréopage, tous les décrets des pairs illuminés ſeront notifiés aux adeptes de toutes les nations, de toutes les provinces, de toutes les académies & loges maçonniques ou minervales de la ſecte. Par lui enfin & par ſes confreres directeurs nationaux, reviendra le compte général à rendre de ſes ordres, de leur exécution au ſénat des pairs qui les dicta. Par lui ils connoîtront les négligens à relever, les tranſgreſſeurs & les revêches à châtier, à faire ſouvenir du ferment qui ſoumit leur fortune & leurs jours mêmes aux décrets des ſupérieurs majeurs, des peres inconnus, ou de l'aréopage de la ſecte. C'eſt en vain qu'elle cache le code de tous ces inſpecteurs; après toutes les lois ſorties de ſes antres, voilà évidemment les myſteres compris dans ces mots ſeuls : il eſt pour chaque empire un directeur national, en *liaiſon* ou en correſpondance *immédiate* avec les pairs de l'ordre : *Jedes land hat einen national-orben*, *welcher in unmittelbarer verbindung mit unſern Vætern ſteht.*

Quant aux lois, au régime ſpécial de ſon aréopage même, on ſent bien que la ſecte a ſoin de les tenir dans des ténebres encore plus impénétrables aux profanes; il eſt cependant des moyens aſſurés d'en dévoiler l'eſſence, & ce ſont les peres de ce ſénat même qui nous les fourniront.

Un coin du voile ſe déchire d'abord, quand le fameux adepte Philon-Knigge, dans ſon apologie même, nous parle en ces termes des magiſtrats ſuprêmes de ſon illuminiſme :

« Leurs travaux, quant à la partie purement ſpécu-
» lative, devoient avoir pour objet la connoiſſance &
» la tradition de toutes les découvertes importantes,

» saintes & sublimes à faire *dans les mysteres religieux* » & dans la haute philosophie. Douze aréopagites seu» lement devoient composer ce tribunal, & l'un d'eux » devoit en être chef; & lorsqu'un de leurs membres » venoit à mourir ou à se retirer, son successeur devoit » être choisi dans la classe des régens. » (*Dernier mot de Philon*, *page* 115.) --- Elle est *encore bien mystérieuse cette idée générale* de son aréopage, donnée par Philon ; il ne pouvoit guere en dire davantage, *en parlant au public*, sous peine d'être traité par la secte, comme il savoit assez qu'elle traite les freres qui violent ses secrets. Il en a dit au moins assez pour nous faire entendre très-positivement qu'à cet aréopage aboutissent toutes les spéculations religieuses & philosophiques, ou plutôt impies & sophistiques, sorties de cette classe des adeptes *époptes*, dont l'objet est de faire servir toutes les sciences à l'extinction des idées religieuses. Il en a dit assez pour nous montrer tout cet aréopage occupé à combiner, à rédiger, à sanctionner ou rejeter *ces plans d'une nouvelle religion*, que les adeptes *mages* sont chargés d'inventer, & que la secte *veut donner à l'univers*.

Moins gêné dans ses confidences, Spartacus en dévoile davantage à l'intime Caton. Ce n'est plus simplement de systêmes antireligieux que l'on voit ici les pairs de l'ordre s'occuper. Qu'on entende le fondateur même de cet aréopage en expliquer le grand objet. Il vient de dévoiler toute l'intention de ces *quibus licet* dans lesquels ses éleves avoient à marquer les préjugés qu'ils découvroient dans eux-mêmes, à déclarer quel de ces préjugés étoit le dominant, & combien ils avoient réussi à s'en défaire. « C'est par cela, » ajoute-t-il, que je découvre ceux des nôtres qui ont » de la disposition à embrasser certaine doctrine spéciale » & plus relevée sur les gouvernemens & sur les opi» nions religieuses. » *Aus diesen kann ich ersehen welche geneigt sind gewisse sonderbare staats lehren, weiters hinauf religions meynungen anzunehmen.* Là-dessus il continue : « A la fin se dévoilent complétement *les maximes* » *& la politique de l'ordre*. Ici, *dans ce conseil suprême*, » on projette, on examine comment il faudra s'y pren» dre pour nous mettre peu à peu en état d'attaquer un » jour en face (par le corps, *auf den leib*) l'ennemi de » la raison & du genre humain. Ici encore s'examine » comment ces projets pourront s'introduire dans l'or» dre, & à quels freres on peut les confier ; comment » chacun, en proportion des confidences qui lui en se-

» ront faites, pourra être employé pour l'exécution. » *Und am end folgt die totale einsicht in die* politic *und maximen des ordens. In diesen oberſten* conseil, *werden die project entworfen, wie den feinden der vernunft und menſclichkeit nach und nach auf den leib zu gehen ſeye: wie die ſache unter den ordens mitgliedern einzuleiten wennes anzuvertrauen? Wie ein jeder* a proportione *ſeiner einſicht kœnne dazu gebraucht werden.* (Ecrits orig. lett. à Caton, 10 Mars 1778.)

Ces maximes & cette politique de l'illuminiſme ſont déſormais trop bien connues de mes lecteurs, pour qu'ils ne diſent pas avec moi : Le voilà donc ce grand objet du conſeil ſuprême de la ſecte ! C'eſt là qu'elle combine ultérieurement tous les moyens de rendre familiers à tous les freres les principes de ſon égalité & de ſa liberté déſorganiſatrices. C'eſt là que l'on s'occupe à diſtinguer ſoigneuſement à quel point les complots deſtructeurs de toute religion, de tout empire, de toute ſociété, de toute propriété, peuvent être manifeſtés aux différentes claſſes des conjurés. Ceſt là que l'on attend le temps, c'eſt là qu'on étudie les moyens de ſe montrer un jour à découvert, & d'attaquer en face, *tôt ou tard*, les partiſans de la religion, ou des lois & des propriétés, comme autant d'ennemis de la raiſon & de l'humanité. C'eſt là que vont ſe dépoſer tous les aveux, tous les rapports, tous les projets des freres répandus dans l'univers, pour juger de leur force & de celle que conſervent encore les amis de l'autel & des lois. C'eſt là que ſe diſcute cet enſemble de ruſes, d'embûches, de nouveaux artifices, de nouveaux complots imaginés par les freres; c'eſt là enfin que peſent les mérites des grands adeptes pour diſtinguer ceux à qui chaque partie des complots peut être confiée avec plus de ſuccès. Ce n'eſt point une main étrangere, c'eſt celle du légiſlateur même de la ſecte qui a tracé ces lignes & dévoilé ce grand objet de ſon conſeil ſuprême. Que nous importe déſormais le détail des lois qu'il donne à ſes aréopagites? On ſait tout ce qu'ils doivent être; on ſait combien ils doivent ſe diſtinguer par leur impiété, & ſur-tout par la profondeur des artifices dans l'art de ſéduire les peuples, dans l'art de miner ſourdement les autels & les trônes, dans l'art de diriger au ſein même des ténebres, les cohortes des conjurés; on ſait enfin combien les hauts adeptes doivent reſſembler à Weishaupt même pour être admis à ſon aréopage; quelle autre loi leur faudroit-il entr'eux, que celle de préparer

ſans ceſſe les voies à de nouveaux forfaits, de s'accorder toujours ſur ceux que les intérêts de la ſecte exigeront, que les circonſtances permettront, & ſur la profondeur, la noirceur des artifices qui les feront plus infailliblement réuſſir. Cependant ce génie qui n'abandonne au haſard pas un ſeul de ces forfaits, quand il peut le rendre indépendant des circonſtances; cependant Weishaupt eſſaya de donner auſſi un code ſpécial à ſes aréopagites, & de s'en former un pour lui-même, pour les Spartacus qui lui ſuccéderoient. Nous n'avons de ce code que ce qu'il en appelle l'*eſquiſſe*, les lois par *interim*. Cette eſquiſſe adreſſée à ſes premiers aréopagites, ſe trouve, ſection neuvieme, dans le premier volume des *Ecrits originaux*; diverſes leçons relatives au même objet ſont répandues dans ſes lettres; on peut en extraire les lois ſuivantes :

« Les aréopagites forment le conſeil ſupérieur (littéralement le plus haut college de l'ordre, *das allerhœchſte collegium*); --- ils s'occuperont des affaires les plus importantes, & fort peu ou plutôt nullement des objets moins eſſentiels. --- Ils pourront *recruter*, il eſt vrai, (*kœnnen ſie zwar recrutirem*) c'eſt-à-dire, ils pourront enrôler & procurer à l'ordre quelques éleves; mais ils laiſſeront à quelque adepte intelligent le ſoin de les inſtruire. Ils verront ſimplement, de temps à autre, ces candidats pour nourrir leur ardeur & maintenir leur zele. --- Ils pourvoiront ſpécialement à ce que la marche de nos Illuminés ſoit par-tout uniforme. --- Ils veilleront ſpécialement ſur Athenes (*Munich*, la premiere des loges illuminées après celle d'Ingolſtadt, où réſidoit Weishaupt lorſqu'il rédigeoit ces inſtructions.) Ils ne rendront compte des affaires de l'ordre dans cette loge qu'à Spartacus. --- Mais ils enverront chaque mois aux freres *conſcii*, c'eſt-à-dire, à ceux-là ſeulement qui ſont dans nos derniers ſecrets, un recueil des évenemens les plus intéreſſans pour l'ordre, *une eſpece de gazette*, ein art von zeitung. *Nota bene*, ajoute ici Weishaupt, cette gazette n'eſt juſqu'à préſent que notre journal ordinaire, il faut que les élus, les *conſcii*, en envoient autant de leur côté aux aréopagites. --- Ceux-ci s'occuperont *des projets*, *des améliorations*, & autres objets ſemblables à faire connoître aux *conſcii*, par des lettres circulaires. --- C'eſt entr'eux que ſera partagée la correſpondance générale. --- Il ne leur ſera point permis d'ouvrir les lettres de griefs, (*die litteras gravatoriales*) c'eſt-à-dire, celles qui contiendroient des plaintes contr'eux. Ils les laiſſeront ar-

river à Spartacus, au général, comme un moyen de l'informer s'ils remplissent exactement leur devoir. Cette instruction n'étant que provisoire, & ne devant servir qu'aux aréopagites, ils ne la feront pas circuler; mais ils en prendront note, & renverront l'original à Spartacus. (*Extrait de l'instruct. à Caton*, *Marius & Scipion*, *sect. IX*, *Ecrits orig. t.* 1.)

Les assemblées des aréopagites seront réglées sur les fêtes marquées dans le calendrier des Illuminés. (*Nach dem calendario Illuminatorum an ordens festen.*) Cette regle parut bientôt insuffisante. Par une loi nouvelle, Weishaupt exhorte ses aréopagites à se trouver en place à leur sénat, tous les jours de poste, & à l'heure où les lettres arrivent.

Quelque abrégé que soit ce code, ou plutôt ce projet de code pour l'aréopage de l'illuminisme, on y voit au moins l'essence de ses fonctions, & comment il doit servir de point central à toute la secte. Un grand objet restoit à décider quand Spartacus donna à son conseil suprême ses premieres lois. Il s'agissoit de savoir si Spartacus lui-même conserveroit l'autorité législative & souveraine sur les membres de ce conseil, comme ceux-ci devoient l'avoir sur le reste des freres. Les grands conspirateurs souffrent rarement la domination, le joug de leurs semblables; ils veulent aussi être égaux entr'eux & dans l'antre de leurs complots. Spartacus Weishaupt est naturellement despote dans ses volontés. Ses aréopagites s'en plaignirent long-temps. (*Voyez lett. de Philon à Caton*, *& sur-tout derniers éclaircissemens de Philon.*) Weishaupt de son côté prétendoit, comme fondateur, avoir au moins le droit de donner à la société conspiratrice qui lui devoit son existence, le régime & les lois qu'il croyoit nécessaires pour la maintenir. Il n'avoit pas tardé à se repentir d'avoir lui-même décidé en faveur de son sénat, que *la pluralité des voix y dicteroit les lois éternelles de la secte; lex semper valitura.* (Lett. du 8 Novemb. 1778.) Malgré ces murmures des aréopagites, il sut reconquérir une autorité dont la privation gênoit ses artifices, en livrant ses conceptions à des adeptes moins profonds que leur maître. Il descendit quelquefois à des justifications; mais c'est précisément quand il semble écarter loin de lui toute idée de despotisme, c'est alors qu'il faut voir avec quel art il en réclame tous les droits, & dans quelle étendue il prétend les exercer. Dans ses concurrens ne voyant plus alors que ses éleves, il rappelle les monf-

trueux services rendus à leur jeunesse, comme les bienfaits de la tendre amitié, & leur disoit : « De quoi peut se plaindre votre cœur ? Quand m'avez-vous trouvé à votre égard de l'âpreté ou bien de la hauteur ? Quand ai-je pris sur vous le ton de maître ? N'est-ce pas plutôt un excès de confiance, de bonté, de franchise envers mes amis, que l'on pourroit me reprocher ? » Ce ton a-t-il capté ses aréopagites, Weishaupt en vient à son objet. « Lisez donc, leur dit-il, & relisez mes lettres. Ce » que vous y verrez, c'est que le grand objet de notre » société n'est pas un jeu pour moi ; c'est que je sais l'en» visager sérieusement, le traiter de même ; c'est que j'ai » toujours eu à cœur l'ordre, la discipline, la soumis» sion & l'activité, pour vous montrer la voie qui seule » peut conduire à notre but. En commençant une œuvre » de cette importance, ne falloit-il donc pas, à force » de prieres, d'exhortations, de conseils, réveiller & » maintenir l'ardeur de mes premiers, de mes plus in» téressans compagnons de qui tout dépendoit ? --- Si j'ai » voulu me réserver la *haute direction*, en voici les rai» sons. Elles sont graves assurément.

« D'abord il faut que je connoisse mon monde, & que » j'en sois sûr. Pour cela, ce n'est pas de la sixieme main » ou par des relations éloignées que je dois être instruit » si mes plans approuvés par les élus de nos mysteres » sont suivis ou non.... *En second lieu, ne suis-je pas au» teur de la chose ?* Ne mérité-je pas ces égards ?.... Quand » mon systême enfin sera complet, ne faudra-t-il pas » que j'aie la main à tout, & que je tienne chacun à sa » place ? C'est une grande faute dans une société, que » le supérieur se trouve à la merci des inférieurs, comme » on a prétendu m'y réduire.

« Mais pour que vous sachiez combien je préfere la » conservation de mes anciens amis à tout ce que je puis » avoir d'empire sur les autres, je rénonce à tous mes » drois, à toute autorité. Recevez mes remercîmens pour » toute votre patience & vos travaux. Je me flatte qu'ils » n'ont nui à personne, & que plusieurs me doivent, » en fait de sociétés secretes, des lumieres qu'ils n'au» roient pas aisément trouvées ailleurs. La bonté de mes » intentions suffit à ma récompense. Dès cet instant je » rentre dans la retraite & le repos. Là, il n'est plus » d'envieux, plus de jaloux concurrens ; là, je suis seul » mon maître & mon sujet. » (*Ecrits orig. t.* 1, *sect.* 49.)

Le despote illuminé avoit plaidé sa cause adroitement ;

les aréopagites n'aimoient pas ſon empire, mais ils ſentirent le beſoin de ſa profondeur pour les complots. Pour ne pas ſe priver de ſes reſſources, ils lui reprocherent d'avoir laiſſé s'éteindre tout ſon zele pour le grand objet. Tout celui de Weishaupt, dans cet abandon ſimulé, n'étoit rien moins que refroidi. Ils ſe réunirent de nouveau ſous le joug de leur chef; il reprit ſon aſcendant, & dicta les conditions auxquelles il conſentoit à ſe mettre de nouveau à leur tête.

Tout eſt remarquable dans ces conditions, & le ton du deſpote qui les fixe, & la nature, l'eſprit, l'étendue du pouvoir qu'elles lui donnent ſur le premier conſeil & les premiers élus de la ſecte.

« Je vous le dis d'avance, afin qu'on ne s'en étonne plus. Je ſerai plus ſévere que jamais. Je ne laiſſerai pas paſſer une ſeule faute; je les releverai toutes dans ceux que je connois avec plus de zele que dans tout autre; mon objet l'exige abſolument ainſi. A qui m'adreſſerai-je donc, ſi je n'ai pas le droit de parler aux premiers de l'ordre, puiſque tous les autres n'ont pas affaire à moi? Pour que tout aille bien, notre ſociété ne doit avoir qu'un langage, qu'une même opinion, une même penſée. Comment l'obtiendrons--nous, ſi je ne puis pas dire à mon monde ma façon de penſer? Je reprends donc dans l'ordre ma place de général, à condition,

1.° « Que vous n'irez ni en deçà ni en delà de ce que » je preſcrirai; je compte déſormais là-deſſus, ou qu'au » moins aura-t-on l'attention de m'en prévenir, ſi l'on » penſe à s'en écarter. »

2.° « J'exige que tous les ſamedis il me ſoit envoyé » un compte de tout ce qui ſe ſera paſſé, & ce compte » en maniere de *protocole* ſigné de tous les élus pré- » ſens. »

3.° « Qu'on me faſſe connoître tous les membres en- » rôlés ou même à enrôler, en me traçant leur carac- » tere, & qu'on y ajoute les détails de ce qui les con- » cerne lors de leur réception. »

4.° « Que les ſtatuts de la claſſe dans laquelle on tra- » vaille ſoient obſervés avec la plus grande exactitude; » qu'il n'y ait point de diſpenſe ſans informations. Car » ſi chacun veut changer à ſa maniere, où ſera l'unité? » Ce que j'exige de vous, vous l'exigerez de votre monde. » S'il n'y a point d'ordre dans les premiers rangs, il ne » ſera de même dans les inférieurs. » (*Ecrits originaux, tome 2, lett. 49 & 50.*)

C'étoit le 25 Mai 1779 que Weishaupt diĉtoit ces lois à ſon aréopage. Une cinquieme condition ſemble les rendre proviſoires, & ne conſtituer deſpote le général illuminé qu'en attendant que ſon ordre ait acquis ſa conſiſtance; Weishaupt eut ſoin de ne pas laiſſer échapper de nouveau la ſuprématie qu'il venoit de reprendre en qualité de général. Ce n'eſt pas que ſes aréopagites n'euſſent bien des regrets d'avoir perdu leur ariſtocratie, de n'être plus que les premiers miniſtres du Spartacus. Mais écoutons ici ce même Spartacus, pour qui l'autorité la plus légitime ne fut jamais que l'outrage du genre humain; écoutons-le invoquant Machiavel même en faveur de celle qu'il exerce pour le ſuccès de ſes complots. C'eſt auprès de Zwach, devenu auſſi jaloux de ſon maître, que Weishaupt plaide ici ſa cauſe, & c'eſt à lui qu'il dit: Notre plus grande faute vient de ce que chacun veut faire entrer dans l'ordre ſes propres idées; c'eſt que l'on ne veut pas s'en tenir à ces oracles de Machiavel: « Il faut » prendre pour maxime générale que jamais preſque un » état n'eſt bien *réglé d'abord que par la conduite d'un* » *ſeul homme*, qui donne le plan & qui établiſſe les » ordres néceſſaires pour cela. Il faut donc qu'un hom» me qui a aſſez de prudence pour fonder un état, aſſez » de vertu pour le faire par un autre principe que par » celui de l'intérêt, uniquement par l'amour du bien » public, & ſans avoir égard à ſes héritiers, un tel » homme doit tâcher d'avoir *l'autorité lui ſeul*, & jamais » un eſprit raiſonnable ne reprendra un légiſlateur d'une » action extraordinaire qu'il aura faite pour fonder & » pour régler un état. Il eſt vrai que ſi *l'action l'accuſe*, » il faut que l'effet le juſtifie. Il ne faut pas reprendre un » légiſlateur qui uſe de violence pour accommoder les » affaires, mais ſeulement celui qui en uſe pour les » gâter. »

Après avoir cité en ces mêmes termes le paſſage tiré des diſcours politiques de Machiavel, (*liv.* 1, *chap.* 9), Weishaupt ajoute triſtement: « Mais c'eſt ce que je n'ai » pu obtenir. Les freres ont traité d'eſprit dominateur » ce qui n'étoit réellement que loi de néceſſité dans l'art » de gouverner. » (*Ecrits orig. t.* 2, *lett.* 2 *à Caton.*) Au milieu de ces contentions, il ſentoit ſi bien ſa ſupériorité dans cet art au moins de gouverner des ſociétés conſpiratrices, qu'il ne craignoit pas de dire à ſes aréopagites eux-mêmes: *En fait de politique & de morale, ô meſſieurs! vous êtes encore bien loin derriere moi.* (Id.

lett. 10.) Il vint enfin à bout de le leur persuader, & il fut décidé que le général de l'ordre en seroit aussi le grand modérateur; qu'à la tête des aréopagites, seul *au timon de l'ordre*, il en auroit la direction suprême. (*Plan général de l'ordre*, *n.*° 5.)

Sans doute ce Weishaupt qui ne laissoit rien d'imparfait dans tout ce qui tendoit au but de ses conspirations, exerça son génie à composer les lois qui devoient diriger ses successeurs, & leur apprendre à faire de leur suprématie tout l'usage qu'il en faisoit lui-même. Mais on sent quelles précautions la secte doit avoir prises, pour ne pas laisser échapper aux ténebres cette partie de son code. Il est bien douteux même que Weishaupt ait eu assez de confiance en ses aréopagites, pour la leur manifester toute entiere. Dans l'illuminisme, chaque grade de supériorité a ses instructions spéciales, inconnues aux inférieurs. Weishaupt qui eût voulu faire un autre lui-même de chacun de ses successeurs, leur réserva sans doute le même avantage. Il leur prescrivit infailliblement des regles de conduite; il leur laissa des droits propres à les maintenir eux & leur aréopage dans la ligne & l'objet des complots; & ces regles furent intitulées *Instructions du général Illuminé.* Vainement l'historien se flatteroit-il de deviner toutes les ruses, tous les artifices dónt ce nouveau code doit être l'ensemble; l'habitude invétérée de la scélératesse & de l'hypocrisie les avoit inspirées, le génie seul n'y suppléera pas. Tout ce que l'historien peut faire ici, c'est de recueillir ce qui en échappe à Weishaupt dans ses confidences, ou bien ce qui s'en trouve dans quelques autres monumens de la secte. Si l'on veut rédiger ces données dans le style du législateur même, il en résultera au moins les lois suivantes:

1.° Le général illuminé sera élu par les douze pairs de l'aréopage, à la pluralité des suffrages. (*Derniers éclair. de Philon*, *pag.* 119.)

2.° Les aréopagites ne pourront élire général qu'un des membres de leur sénat; *ein aus ihrer mitte gewæhltes oberhaupt*, (Ibid.) c'est-à-dire, qu'un homme d'abord assez distingué parmi les adeptes régens, pour être mis au nombre des douze premiers adeptes de l'illuminisme, & devenu ensuite assez remarquable dans ce grand conseil de la secte, pour être jugé le premier illuminé du monde.

3.° Les qualités requises dans un général illuminé se supposent par celles dont il doit avoir fait preuve avant que d'arriver au sénat des aréopagites. Comme il est fait

pour présider à tous, il sera plus que tous pénétré des principes de notre instituteur; plus que tous dégagé des idées religieuses, des préjugés nationaux & patriotiques; plus que tous convaincu de ce grand objet de notre ordre, d'apprendre à l'univers à se passer de maîtres, & de lois & d'autels : il aura sans cesse devant les yeux les intérêts du genre humain. Nul homme à délivrer du joug ne sera étranger à son zele. C'est pour rendre l'égalité, la liberté à tous les peuples, qu'il est constitué supérieur général des Illuminés, qui sont ou qui seront répandus par-tout pour opérer la révolution de l'*homme-roi.* (Voyez les mysteres.)

4.° Le général aura immédiatement au-dessous de lui les douze pairs de notre aréopage, & les divers agens ou secrétaires dont il s'entourera pour l'aider à soutenir le poids de ses travaux. (*Voyez suprà.*)

5.° Pour se mettre à l'abri des recherches de la double puissance ecclésiastique & politique, il pourra avoir l'air, ainsi que notre fondateur, de remplir quelque fonction publique en faveur de ces mêmes puissances dont la destruction doit être son unique objet; mais en sa qualité de général illuminé, il ne sera connu que de nos peres aréopagites & de ses autres agens immédiats ou secrétaires. (*Suprà & lettres de Spartacus*, *Ecrits orig. passim.*) Pour ajouter au secret qui l'environne, la ville où il réside aura un triple nom; celui qui est connu de tous les profanes dans leur géographie; celui qui n'est connu que de nos freres dans la géographie de notre ordre; celui enfin dont la connoissance est réservée aux aréopagites & aux élus appelés *conscii.* (Ecrits orig. t. 1, sect. 3.)

6.° Une grande partie de nos succès dépendant de la conduite morale de nos aréopagites, le général aura spécialement à cœur d'empêcher parmi eux les scandales qui pourroient nuire à la réputation de l'ordre. Il aura soin de leur représenter combien le mauvais exemple écarte loin de nous les sujets qui nous seroient les plus utiles. (*Idem*, *t.* 2, *lett.* 9 *&* 10.)

7.° Pour conserver lui-même toute l'autorité de la vertu sur ses inférieurs, il aura toujours l'extérieur d'un homme austere dans ses mœurs. Pour être tout entier aux travaux qu'exigent ses fonctions, il n'oubliera point cette loi plus d'une fois inculquée dans les lettres de notre fondateur, comme la grande regle à laquelle il devoit ses succès : *Multùm sudavit & alsit*, *abstinuit venere & vino*; il ne craindra ni le froid, ni le chaud; il s'abstiendra des femmes

& du vin, afin de reſter en tout temps maître de ſon ſecret, & l'homme de tout conſeil, de tout moment dans les beſoins de l'ordre. (*Idem*, *tom* 1, *lett.* 16, *&c.*)

8.° Le général ſera le centre de notre aréopage, comme l'aréopoge eſt le centre du monde illuminé. C'eſt-à-dire, que chaque aréopagite correſpondant avec les inſpecteurs nationaux, rendra compte au général de tous les *quibus licet*, de tous les ſecrets découverts par l'inſpecteur correſpondant, afin que ces ſecrets viennent de toute part ſe dépoſer ultérieurement dans le ſein de notre chef. (*Vide ſuprà.*)

9.° Les fonctions du général & toute la ſageſſe de ſes diſpoſitions dépendant des connoiſſances qu'il acquiert par la voie de ces correſpondances, il les partagera lui-même entre ſes aréopagites, aſſignant à chacun la nation qui entre dans ſon département, & l'inſpecteur qui lui en doit les comptes. (*Id. t.* 2, *lett.* 6, 13, *&c.*)

10.° Les objets eſſentiels de cette correſpondance ſeront, 1.° le nombre des freres en général, afin de s'aſſurer de la force de l'ordre dans chaque nation; 2.° ceux des freres qui ſe diſtinguent le plus par leur zele & leur intelligence; 3.° ceux des adeptes qui, dans les cours ou dans l'égliſe, dans les armées ou dans la magiſtrature, occupent des poſtes importans; & quelle eſpece de ſervices on peut attendre d'eux, ou leur preſcrire dans la grande révolution que notre ordre prépare au genre humain; 4.° le progrès général de nos maximes & de toute notre doctrine dans l'opinion publique; à quel point les nations ſont mûres pour la révolution; ce qui reſte encore de force, de moyens à la double puiſſance religieuſe & politique; quels hommes à placer ou bien à déplacer; quelles reſſources enfin à employer pour hâter ou bien pour aſſurer notre révolution, & pour lier les mains à ceux qui nous réſiſtent. (*Voyez ci-deſſus les divers grades, & tout l'objet de leurs* quibus licet, *tablettes*, *&c.*)

11.° Si dans cette correſpondance le général découvre des freres à exclure, tous les droits qu'ils avoient reconnus dans notre ordre, & ſur-tout le droit de *vie & de mort* appartenant plus ſpécialement au général, c'eſt à lui à juger quelle eſpece de châtiment doit ſuivre l'excluſion; ſi c'eſt à décider l'infamie du frere exclus à proclamer dans toutes nos loges, ou la *peine de mort* à prononcer contre lui. (*Voyez Ecrits orig. t.* 2, *let.* 8, ſuprà, *ſerment des novices.*)

12.° Au ſoin de châtier les imprudens, les lâches &

les traîtres, le général ajoutera celui d'étudier les adeptes les plus propres à ſeconder ſes vues dans chaque empire. Sans ſe faire connoître à eux, il établira une chaîne de communication entr'eux & lui. Il diſpoſera lui-même tous les anneaux de cette chaîne, d'après le plan tracé par notre inſtituteur, comme le grand moyen d'atteindre du ſanctuaire où il réſide juſqu'aux extrémités de l'univers; comme celui de donner à notre ordre la force des *armées* inviſibles, de les faire paroître tout à coup, de les mettre en action, de les diriger toutes, d'exécuter par elles les révolutions les plus étonnantes, avant même que ceux dont elle abat les trônes n'aient eu le temps de s'en appercevoir.

13.° L'uſage de la chaîne eſt aiſé; il ne s'agit que de toucher au premier anneau; un trait de plume eſt le reſſort qui met tout le reſte en action; mais le ſuccès dépend du moment. Du fond de ſon ſanctuaire, le chef de nos adeptes étudiera les temps, préparera les voies : le ſignal des révolutions ne ſera donné que dans ces jours où la force & l'action combinée, ſubite, inſtantanée des freres, ſera devenue irréſiſtible.

Le général illuminé qui aura le mieux diſpoſé cette chaîne, qui lui aura donné aſſez d'étendue, aſſez de force pour entraîner & pour bouleverſer à la fois tous les trônes, tous les autels, toutes les conſtitutions religieuſes & politiques, & pour ne plus laiſſer ſur la terre que les débris des empires, celui-là créera *l'homme-roi*, & *ſeul roi*, *ſeul ſouverain* de ſes actions comme de ſes penſées. C'eſt à lui qu'eſt réſervée la gloire de conſommer la grande révolution, le dernier objet de nos myſteres.

Quelqu'évidence que j'aie donnée aux preuves qui devoient ſucceſſivement amener mes lecteurs à cette concluſion, il leur en coûtera peut-être encore de croire que Weishaupt ait porté l'attention juſqu'à imaginer cette chaîne de communications ſouterraines qui lui donnent à lui & à ſes ſucceſſeurs, cette facilité, ce pouvoir inviſible de mettre en action les milliers de légions que l'on voit armées de leurs piques, de leurs torches & de leurs haches, ſortir en un clin d'œil de leurs ſouterrains aux jours marqués pour les révolutions. Qu'on jette donc les yeux ſur cette table de progreſſion tracée par Weishaupt même dans ſes lettres à l'adepte Caton-Zwach, & tracée de nouveau par lui-même dans ſes leçons à l'adepte Celſe-Bader. Qu'on écoute les explications qu'il leur donne, & qu'on les médite; la premiere eſt conçue en ces termes :

« En ce moment, ne m'adreſſez immédiatement per» ſonne autre que *Cortez*, afin que j'aie le temps de me » livrer à mes ſpéculations, & *de mettre notre monde à » ſa place ; car tout dépend de là. Je m'en vais opérer avec » vous ſur la planche ſuivante.* »

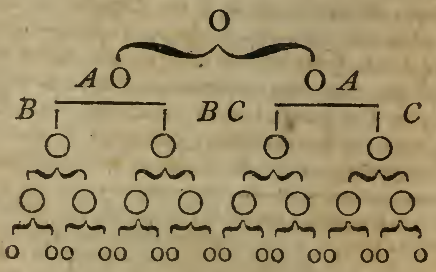

« J'ai immédiatement au-deſſous de moi deux adeptes » à qui je ſouffle tout mon eſprit; chacun de ces deux » adeptes correſpond à deux autres, ainſi de ſuite. De » cette maniere, de la maniere du monde la plus ſimple, » je peux *mettre en mouvement & enflammer des milliers » d'hommes. C'eſt de cette même maniere qu'il faut faire » arriver les ordres & opérer en politique.* » Lett. de Weishaupt à Caton-Zwach, 16 Février 1782.

Peu de jours après cette leçon, Weishaupt écrit à Celſe-Bader, & lui dit : « J'ai envoyé à Caton un modele » *ſchema*, une planche ou figure, montrant comment on » peut *méthodiquement* & ſans beaucoup de peine, *diſ» poſer dans le plus bel ordre poſſible une grande multi» tude d'hommes.* Il vous aura ſans doute montré cela ; » ſinon, demandez-le-lui. Voici la figure. »

Ici en effet Weishaupt ajoute encore la figure de progreſſions, & continue :

« *L'eſprit du premier, du plus ardent, du plus profond » des adeptes*, ſe communique journellement & ſans » ceſſe aux deux *A ;* par l'un il paſſe à *BB*, & par l'autre » à *CC*. De ceux-ci, il arrive de la même maniere aux » huit ſuivans ; de ces huit aux ſeize, des ſeize aux » trente-deux, ainſi de ſuite. J'en ai écrit plus au long à » Caton. Bref, *chacun a ſon aide-major, par lequel il » agit médiatement ſur tous les autres. Toute la force ſort » du centre, & vient de nouveau s'y réunir.* Chacun ſe » ſubordonne en quelque maniere *deux hommes qu'il étu» die à fonds, qu'il obſerve, qu'il diſpoſe, qu'il enflamme,*

» *qu'il exerce, pour ainsi dire, comme des recrues, afin* » *qu'ensuite ils puissent exercer & faire feu avec tout le* » *régiment. On peut établir la même chose pour tous les* » *grades.* » (Ecrits orig. t. 2, lett. 13 à Celse) (1).

Il n'en est pas de cette leçon, comme de celles qui couloient en quelque sorte malgré lui de la plume de Weishaupt, & qu'il laissoit à ses disciples le soin de recueillir pour en faire son code politique. --- *Laissez-moi me livrer à mes spéculations & arranger notre monde.* --- *C'est ainsi que l'on doit communiquer les ordres & opérer en politique.* Ces paroles nous montrent, non la loi provisoire, mais la loi méditée, réfléchie & fixée, jusqu'à ce qu'il arrive ce temps de soulever & d'enflammer tou-

(1) Je sens bien qu'ici encore il faut que je fournisse le texte même de ces lettres, pour qu'on voie combien je suis loin d'ajouter aux leçons & aux explications de Weishaupt; voici les termes de sa lettre à Caton : « *An misch selbst aber verweisen sie dermalen noch keinen unmittelbar als* » *den* Cortez *bis ich schreibe, damit ich indessen speculiren, und die* » *lente geschickt rangieren kann ; den davon hængt alles ab. Ich werde in* » *diesen figur mit ihnen operiren.* » (Ici est la figure que l'on voit dans le texte français, avec les lettres *A B C*, qui ne sont ajoutées pour l'explication que dans la lettre à Celse.) « *Ich habe zwey unmittelbar* » *unter mir welchen ich meinen ganzen geist einhauche, und von diesen* » *zweyen hat wieder jeder zwey andere, und so fort. Auf diese art kann* » *ich auf die einfachste art tausend menschen in bewegund und flammen* » *setzen.* » (Je n'ai pas osé dire en français, mettre en mouvement, en flamme, des milliers d'hommes. C'est la traduction littérale, elle me semble en allemand plus forte que notre *enflammer.*) « *Auf eben diese* » *art muss man die* ordres *ertheilen, und im politischen operiren.* » (Ecrits origin. t. 2, lett. 8 à Caton, 16 Févr. 1782.) Notez que l'allemand de Weishaupt n'est pas de la plus grande pureté.

A présent, même vol. lett. 13 à Celse, sans date :« *Ich habe an Cato* » *ein* schema *geschickt, wie man planmæssig eine grosse menschen in der* » *schænsten ordnung.... abrichten kann. .. Es ist diese forme.* »

« *Der geist des ersten, wærmsten, und einsichtsvollesten. communicirt* » *sich unaufhærlich und tæglich an* AA --- A *an* B B : *und das andere* » *an* C C --- B B, *und* C C *communiciren sich auf die næmliche art an* » *die unteren* 8. *Diese an die weitere* 16, *und* 16 *an* 32, *und so weiter.* » *An Cato hab ich es weitlæufiger geschrieben : Kurz ! Ieder hat zwey* » *flügel-adjutanten, wordurch er mittelbar in all übrige wirkt. Im centro* » *geht alle kraft aus, und vereinigt sich auch wieder darinn. Ieder sucht* » *sich in gewisser subordination zwey mænner aus, die er ganz studiert,* » *beobachtet, abrichtet, anfeuert, und so zu sagen, wie recruten abrichtet, damit sie dereinst mit dem ganzen regimen abfeuern und exerciren* » *kænnen. Das kann man durch alle grade so einrichten.* » (Id. lett. 13.)

N. B. On ne trouve point dans les Ecrits originaux cette plus longue explication donnée à Caton par Weishaupt ; au moins ne l'ai-je pas présente ; elle seroit sans doute précieuse. On le verroit encore mieux souffler son esprit & son feu à des milliers d'hommes ; mais dans le fonds ces deux lettres sont plus que suffisantes pour nos preuves.

tes les légions préparées au terrible exercice; ce temps si expressément annoncé par Weishaupt & ses hiérophantes, de *lier les mains*, de *subjuguer*, de *faire feu* & de *vandaliser* l'univers.

Quand cette loi enfin sera remplie, le vieux de la montagne, le dernier Spartacus pourra sortir lui-même de son sanctuaire ténébreux & se montrer triomphant au grand jour. Il n'existera plus ni empire ni loi; l'anathême prononcé sur les *nations* & sur leur *Dieu*, sur la société & sur ses lois, aura réduit en cendres nos autels, nos palais & nos villes, nos monumens des arts & jusqu'à nos chaumieres. Le dernier Spartacus contemplant ces ruines, & s'entourant de ses Illuminés, pourra leur dire : Venez & célébrons la mémoire de Weishaupt notre pere. Nous avons consommé ses mysteres. Des lois qui gouvernoient les hommes, ne laissons plus au monde que les siennes. Si jamais les nations, & leur religion, & leur société, & leur propriété pouvoient renaître, ce code de Weishaupt les a détruites ; ce code seul les détruiroit encore.

Il le dira le dernier Spartacus; & les démons aussi sortiront des enfers pour contempler cet œuvre du code illuminé; & Satan pourra dire : voilà les hommes devenus ce que je les voulois. Je les chassai d'Edem; Weishaupt les chasse de leurs villes, & ne leur laisse plus que les forêts. Je leur appris à offenser leur Dieu; Weishaupt a su anéantir & l'offense & le Dieu. J'avois laissé la terre leur rendre encore le prix de leur sueur; Veishaupt frappe la terre de stérilité. Ils la défricheroient en vain ; le champ qu'ils ont semé ne sera plus à eux. Je leur laissois leurs riches & leurs pauvres, leur inégalité; Weishaupt leur ôte à tous le droit de rien avoir; & pour les rendre tous égaux, il les fait tous brigands. Je pouvois jalouser leurs restes de vertu, de bonheur, de grandeur même sous les lois protectrices de leurs sociétés, de leur patrie; Weishaupt maudit leurs lois & leur patrie, & ne leur laisse plus que le stupide orgueil, l'ignorance & les mœurs du sauvage errant, vagabond & abruti. En les rendant coupables, je leur laissois encore le repentir & l'espoir du pardon; Weishaupt a effacé le crime & le remords; il ne leur laisse plus que leurs forfaits sans crainte & leurs désastres sans espoir.

En attendant que l'enfer puisse jouir de ce triomphe que lui prépare le code illuminé, quels succès de la secte en sont déjà les funestes présages? Quelle part a-t-elle

t-elle eue à la révolution qui désole déjà tant de contrées, en menace tant d'autres ? Comment engendra-t-elle ce fléau, appelé dans ces jours de révolutions, de forfaits & d'horreur, les *Jacobins ?* Quels ont été enfin jusqu'ici les terribles effets de ce code illuminé, & que peut-on en redouter encore ? C'est ce qui nous reste à dire dans la partie historique de la secte & le dernier volume de ces mémoires.

Fin du Tome troisieme.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans le Tome troiſieme.

NOTES ſur quelques articles des deux premiers volumes. *Page* v

Obſervations préliminaires ſur les Illuminés, & les ouvrages qui ſerviront de preuve à ces Mémoires. xj

CH. I. *Spartacus Weishaupt, Fondateur de l'Illuminiſme.* Page 1

CH. II. *Code illuminé ; ſyſtême général ; diviſion de ce Code.* 10

CH. III. *Premiere partie du Code illuminé ; le Frere Inſinuant ou l'Enrôleur.* 18

CH. IV. *Seconde partie du Code illuminé ; premier grade préparatoire ; le Novice & ſon Inſtituteur.* 33

CH. V. *Troiſieme partie du Code illuminé ; deuxieme grade préparatoire ; Académie de l'Illuminiſme, ou bien les Freres de Minerve.* 49

CH. VI. *Quatrieme partie du Code illuminé ; troiſieme grade ; l'Illuminé mineur.* 56

CH. VII. *Cinquieme partie du Code illuminé ; quatrieme grade ; Illuminé majeur & Novice Écoſſais.* 64

CH. VIII. *Sixieme partie du Code illuminé ; claſſe intermédiaire ; Chevalier Écoſſais de l'Illuminiſme.* 73

CH. IX. *Septieme partie du Code illuminé ; claſſe des myſteres ; l'Épopte ou Prêtre illuminé ; petits myſteres.* 83

CH. X. *Suite du Diſcours ſur les petits myſteres de l'Illuminiſme.* 105

CH. XI. *Huitieme partie du Code illuminé ; le Régent ou le Prince illuminé.* 117

CH. XII. *Neuvieme partie du Code illuminé ; claſſe des grands myſteres ; le Mage ou l'Homme-Roi.* 127

CH. XIII. *Derniere partie du Code illuminé ; Gouvernement de la ſecte ; Idée générale de ce gouvernement & de la part qu'y ont les claſſes inférieures de l'Illuminiſme.* 158

CH. XIV. *Leçons politiques & gouvernemens des Épоptes de l'Illuminiſme.* 165

CH. XV. *Instruction du Régent ou Prince Illuminé sur le gouvernement de l'Ordre.* 179
CH. XVI. *Suite des Instructions sur le gouvernement de l'Illuminisme ; Lois des Supérieurs locaux.* 189
CH. XVII. *Instruction du Provincial illuminé.* 200
CH. XVIII. *Des Directeurs nationaux, des Aréopagites, & du général de l'Illuminisme.* 205
Conclusion du système & des lois de la Secte. 221

Fin de la Table du Tome troisieme.